

DOM BERNARD DU BOISROUVRAY

BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

---

# MONSEIGNEUR GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

AUXILIAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

(1815-1892)

---

## SA VIE — SES ŒUVRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

---

*Avec une Lettre-Préface de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> RIVIÈRE  
Archevêque d'Aix*

---

TOME PREMIER

---

TOURS

MAISON ALFRED MAME ET FILS





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2012.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**MONSEIGNEUR GAY**

**Nihil obstat.**

† FERDINANDUS CABROL.

**Imprimatur.**

Turonibus, die 21 Octobris 1921.

† ALBERTUS,

ARCH. TURON.

# ARCHEVÊCHÉ

D'AIX

ARLES ET EMBRUN

---

MON RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec le plus vif intérêt, vous n'en pouvez douter, mais, aussi, permettez-moi de l'ajouter, avec une réelle inquiétude que j'ai ouvert et lu sans en passer une ligne le livre dont vous avez bien voulu m'envoyer les bonnes feuilles et par lequel vous donnez au public la vie de Mgr Gay.

J'étais avide de revoir, traduite par votre pinceau, la figure de celui qui reste et restera toujours pour moi un des types les plus admirables produits par les dons naturels de Dieu sur lesquels sont venues se enter et s'épanouir la grâce de la Foi et celle du Sacerdoce et de l'Épiscopat. Je souhaitais ardemment de retrouver dans votre œuvre, pour moi sans doute, mais, — comme en mon souvenir et en ma respectueuse reconnaissance, ils sont à jamais gravés, — pour les autres, surtout, ces traits si à part, si peu semblables aux traits communs, si éloignés du « comme tout le monde », si pleins de charme et si bienfaisants à regarder qui forment la physionomie de celui qui fut le vénéré évêque d'Anthédon.

Mais, en même temps, pourquoi le dissimuler? — l'aveu même que je fais de ma crainte démontrera qu'elle ne s'est pas réalisée, — j'avais éprouvé un sentiment d'effroi au moment où j'avais su que, sur la demande d'âmes fidèles à Mgr Gay, vous alliez entreprendre l'histoire de la vie du prélat. Vous étiez pour cela, me semblait-il, dans des conditions défavorables.

En effet, même avec le plus réel talent, pour fixer l'image

d'un homme qui a tenu dans son pays, à travers son siècle, au milieu de l'Église, une place éminente, qui a exercé, — cela ne fait pas de doute pour M<sup>gr</sup> Gay, — une grande influence sur les intelligences, les cœurs et les volontés de ceux qui l'ont entouré, mais tout cela par une action intime, sans avoir été mêlé à beaucoup d'événements importants, sans avoir beaucoup agi extérieurement, sans avoir laissé après lui des œuvres organisées, il semble qu'il faudrait l'avoir connu. Il est plus facile d'écrire, longtemps après qu'ils ont disparu, l'histoire d'un saint Grégoire le Grand ou même d'un saint Vincent de Paul, dont l'âme et le caractère se révélèrent dans les événements qu'ils conduisirent ou dans les monuments de charité qu'ils laissèrent après eux. Ceux-là ont des traits accentués dont les contours résistent à l'action des années et des siècles et que le vrai artiste sait toujours mettre en lumière. Mais comment retrouver, sans avoir le modèle sous les yeux, le dessin si fin de la figure d'un M<sup>gr</sup> Gay, dont la note dominante vient du dedans et dont tout l'éclat sort d'elle-même? Et puisque vous alliez écrire quand lui n'est plus là, mais quand beaucoup vivent encore qui doivent remercier Dieu de l'avoir connu et aimé, ne risquiez-vous pas qu'ils ne le reconnussent que bien imparfaitement dans votre toile, qu'ils restassent un peu désappointés de voir accroché à tout jamais sur les murs de l'avenir un portrait beau, sans doute, mais comme tant de portraits, beau sans ressemblance et qu'ils se crussent obligés de témoigner leur désappointement par quelque critique ou protestation?

Puis il m'était revenu que vous songiez à mettre ce portrait dans un cadre de deux volumes. Je trouvais que, si, par un côté, l'œuvre de M<sup>gr</sup> Gay est comme infinie, puisqu'elle a consisté à donner Jésus-Christ et l'éternel bonheur à beaucoup d'âmes, l'action extérieure qui l'enveloppa et qui n'est, certes, que l'accessoire dans cette existence, ne comportait pas un tel développement. D'autant que si, à plusieurs points de vue, vous me paraissiez écrire trop tard,



vous me sembliez prendre la plume trop tôt pour tout dire de certains événements, ceux auxquels fut, principalement, mêlé votre modèle.

En vous lisant, mon Révérend Père, je me suis convaincu que mes craintes étaient chimériques, et tous ceux qui vous liront après moi s'en convaincront aussi.

Votre belle œuvre est un portrait entièrement, superbement ressemblant. Vous avez tout saisi, tout compris, tout traduit. Il n'y a pas un trait de cette figure que vous n'ayez su rendre; il n'y a pas une expression de cette touchante et spéciale physionomie que vous ne soyez arrivé à fixer; il n'y a pas un charme de cette âme qui ne se retrouve dans vos pages, et ce qui, chez Mgr Gay, faisait qu'il était lui et non pas un autre, cette personnalité, toujours si difficile à faire revivre, se dégage de vos volumes à tel point qu'en tournant votre dernière page il me semblait qu'une fois de plus je venais, comme autrefois, de passer de nombreuses mais toujours trop courtes semaines auprès de celui que vous nous avez ressuscité!

Et qui pourrait prétendre que votre travail a trop de longueur?... Parfois, aussi, lorsque Mgr Gay terminait un discours et qu'on regardait l'heure, on devait se dire qu'il avait longuement parlé. Mais il fallait les aiguilles de la montre pour qu'on s'en doutât, et l'esprit, le cœur, l'âme avaient trouvé bien court le moment pendant lequel il avait su leur faire goûter les choses de l'éternité. De même, si vos pages sont nombreuses lorsqu'on les compte, quand on les lit elles n'en donnent pas l'impression. Elles aussi, si elles ne révèlent dans cette existence que des événements assez rares, elles nous placent, comme le faisait Mgr Gay, dans l'éternel amour qu'il savait dire, montrer, vivre et faire vivre toujours, et nous démontrent que l'éternité, et tout ce qui en émane, et tout ce qui en parle bien, et tout ce qui en est vraiment, paraît bien plus court que le temps le plus bref.

Pour arriver à ce résultat dont je vous félicite hautement, quel a été votre procédé?

C'est celui-là, il me semble, dont se servent, à l'heure même où nous sommes, tant de peintres chargés de reproduire les traits de héros tombés sur les champs de bataille et qu'ils n'ont pas connus : ils commencent par s'aider de photographies ; ils font de ces photographies, dont ils recherchent le plus grand nombre possible, le fond de leur peinture. Leur art consiste à superposer ces images, à en tirer une ligne unique, à trouver dans toutes ces expressions diverses la résultante qui sera la ressemblance qu'on leur a demandée. Puis aussi ils s'adressent aux parents, aux amis du disparu, à ceux qui l'ont davantage connu, suivi à travers la vie, à ceux qui possèdent le plus exactement son souvenir dans leur cœur ; ils se font conseiller, approuver ou redresser par ceux-là ; ils ajoutent, sur leur avis, une lumière ici, une ombre là, allongent un trait, épaississent ou diminuent un contour... Et l'on est surpris parfois de la perfection toute pleine d'art à laquelle ils parviennent alors.

Ainsi avez-vous fait, mon Révérend Père, pour arriver à nous donner cette belle image de Mgr Gay.

Vous avez réuni un nombre considérable de photographies de lui et vous les avez placées sur votre toile... dans vos pages. Ces photographies ce sont les innombrables extraits des livres, des discours, des lettres déjà publiées ou encore inédites, que vous mettez sous les yeux de vos lecteurs. Elles sont si ressemblantes!... En effet, pour qui plus que pour Mgr Gay pourrait-on affirmer que sa plume traduisait tout son être, que ce qu'il écrivait était ce qu'il pensait, ce qu'il voyait, ce qu'il aimait, ce qu'il vivait? C'était une âme et un cœur d'une rare et admirable simplicité. Son identité avec lui-même ne se démentait jamais. Qu'il priât, qu'il pensât, qu'il travaillât, qu'il fût à l'heure du repos, qu'il causât, qu'il composât ou que, de loin, il envoyât à de nombreuses âmes ses confidences ou ses avis, il était toujours le même, toujours lui, lui tout entier, lui sans que rien ne fût surfait, lui sans que rien ne fût retranché. De lui on pouvait dire en toute vérité : « Je l'ai entendu, je l'ai lu, donc je le

connais. » Ame d'une transparence délicieuse, amené par les circonstances et par son goût à écrire sans cesse, porté à se dire lui-même aux êtres dans lesquels il avait confiance afin de trouver près d'eux et de leur donner la joie de l'intimité, pour en recevoir des conseils ou pour obtenir d'eux des prières, il n'y a rien, depuis sa jeunesse, qu'il ait fait, qu'il ait vécu, dont il ait joui, dont il ait souffert, rien qu'il ait désiré ou craint, rien qu'il ait jugé dans les hommes ou les événements, rien à quoi il ait aspiré qui ne se trouve dans ses écrits. Et ces écrits, ceux qui avaient le bonheur de les avoir provoqués ou d'en être les détenteurs sentaient trop bien la valeur qu'ils représentaient pour ne pas les avoir jalousement et intégralement gardés.

C'est dans ces trésors publics ou privés que vous avez pu et dû puiser, mon Révérend Père. Avec intelligence et talent vous avez classé et superposé ces photographies de Mgr Gay, faites par lui-même à travers tous les âges, tous les événements extérieurs ou intimes de son existence, dont il ne manque pas une, pour nous montrer ses diverses expressions, — qui du reste se résument toujours en une seule, — et mettre ainsi au jour une ressemblance parfaite et bien vivante. Comme cette existence fut longue, pleine, comme, dans cette âme, les plus petites choses, les faits quotidiens même, parce qu'elle y voyait Dieu ou les rapportait à Dieu, avaient une importance telle qu'ils devenaient souvent le sujet de nombreuses et admirables considérations et comme, heureusement, vous n'avez voulu nous priver de rien de ce qui pouvait nous ravir et nous faire du bien, trouvant devant vous une mine inépuisable, vous y avez largement puisé et vos pages, les pages de Mgr Gay dans vos pages, se sont multipliées sans nous lasser, nous laissant presque nous plaindre, au contraire, que vous ne les ayez pas multipliées encore.

Du moment que vous aviez pris ce parti, — et c'était tellement le meilleur, — de nous montrer Mgr Gay par lui-même et non plus par les circonstances, cadre seulement de cette figure, je ne puis plus vous reprocher de nous avoir

donné deux volumes. On regrettera au contraire que vous n'ayez pas été plus complet encore et l'on espérera que tous ces trésors inédits dont vous avez tiré quelques parcelles seront un jour, sans exception, mis à la lumière.

Ce procédé de nous faire raconter Mgr Gay par Mgr Gay vous a permis de toucher d'une main discrète et habile, mais de toucher plus franchement que je n'osais l'espérer, aux événements qui furent la cause des angoisses et des grandes souffrances du prélat parce qu'ils atteignirent ce qu'il préférait à tout : la gloire de Dieu, le bien de l'Église et la paix des âmes dans son cher diocèse de Poitiers. Sa droiture, l'impossibilité qui était en lui, sur sa langue comme sous sa plume, d'une dissimulation quelconque, sa naïveté même, s'il m'est permis d'écrire ce mot, firent que ses ennemis, — qui n'en a pas, quand on est, comme lui, l'ardent défenseur de Jésus-Christ qui en eut? — purent essayer de le convaincre de torts extérieurs. Ce que vous avez cité de lui montrera dans ce saint évêque, en ceci comme en toutes conjonctures, l'âme pacifique, charitable, impersonnelle, cherchant seulement la gloire et l'honneur de Celui à qui elle s'était donnée.

Pour cela encore, mon Révérend Père, nous vous devons une grande gratitude.

Et vous aussi, — votre mérite n'en est pas pour cela diminué, bien au contraire, — vous avez eu la bonne et grande fortune de pouvoir faire venir dans votre atelier, devant votre toile, à mesure que vous avanciez dans votre travail de ressemblance, les fidèles admirateurs et amis de Mgr Gay. Ils ont quelquefois indiqué à votre pinceau la route ; à mesure que vous peigniez ils ont pu vous dire : « C'est bien lui. » L'émotion même que vous lisiez sur leurs visages, à mesure que la précieuse image se façonnait et se détaillait, vous indiquait le succès de vos efforts. Vous les avez remerciés. Qu'il nous soit permis de joindre à la vôtre notre reconnaissance... Il devait en être ainsi ! Que d'âmes sont encore ici-bas toutes remplies de son esprit, de ses enseignements, toutes riches

de son cœur qui s'est tant donné à elles ! Elles le connaissent si bien que si elles aussi savaient peindre, nous aurions de lui de merveilleux tableaux !... Elles lui devaient, elles vous devaient, elles se devaient à elles-mêmes, elles devaient aux âmes qui viendront après elles de n'être pas étrangères à votre œuvre et de vous aider, quelques-unes d'entre elles au moins, à nous redonner leur père.

Vous nous l'avez bien donné tel qu'il était vraiment.

Ces jours-ci, après avoir lu vos deux volumes et avoir repassé en moi-même tout ce qui y demeure impérissable du souvenir de M<sup>gr</sup> Gay, cherchant devant le tabernacle comment, en deux mots, on pourrait définir celui que vous avez voulu reproduire et louer, il me semblait entendre le Christ répondre à ma question et me dire en parlant de son serviteur : « Il fut, dans les temps modernes, mon grand artiste. »

Et c'est bien, assurément, cela.

M<sup>gr</sup> Gay fut, dans la vraie acception du mot, un grand artiste, tout épris de beauté et d'idéal. Dès sa jeunesse la grandeur, la noblesse, la distinction, l'harmonie, la mesure, l'ordre lui firent sentir leurs attraits, le charmèrent et il résolut de leur consacrer sa vie. Peintre, musicien, littérateur et poète, dès le premier âge il ne vivait que par la beauté, pour la beauté. Un de ses illustres amis me disait un jour, il y a bien longtemps, en me parlant de lui-même : « Ah ! mon cher abbé, si Dieu m'avait donné le goût du bien comme il m'a donné le goût du beau ! » Pour M<sup>gr</sup> Gay, il avait lui aussi le goût du beau ; mais Dieu, qui aima d'un amour de prédilection cette nature si exceptionnelle qu'il avait créée, lui fit comprendre bien vite que la vraie beauté, la vraie grandeur, la vraie noblesse, l'harmonie sans dissonance, la mesure exquise, l'ordre parfait, le seul idéal réalisable et réalisé, c'était Dieu et, ici-bas, c'était Jésus-Christ qui est Dieu donné, Dieu montré à l'humanité. Charles Gay entrevit d'abord, puis la lumière l'éclaira jusqu'à l'éblouir, que Jésus-Christ était l'essentielle beauté, l'alpha et l'oméga de toutes choses, le début et la réalisation de toute magnificence,

le centre d'où émanait et où devait converger tout amour.

Alors, avec tout l'élan de sa nature qui cherchait la beauté et l'avait enfin découverte et sentie, il voua, et pour jamais, tout ce qu'il avait, tout ce qu'il était, son temps, ses études, son admiration, son unique adoration, son amour, l'apostolat de sa vie entière à Jésus-Christ. Restant artiste, que dis-je, devenant plus grand artiste toujours, il continua à chercher la beauté, à adorer la beauté, à vivre la beauté, à essayer de reproduire la beauté qu'il voyait, mais cette beauté, ce ne fut plus que Jésus-Christ... Il ne pensait qu'à Jésus-Christ; il n'étudiait que Jésus-Christ; il voyait partout Jésus-Christ: les paroles de l'Écriture comme les événements des temps passés ou présents lui racontaient Jésus-Christ; le charme du printemps, l'or de l'automne, le chant des oiseaux, le silence de la nature lui disaient Jésus-Christ; il suivait les volontés du Christ à travers les siècles; il s'inclinait devant elles dans sa propre histoire et dans la vie des âmes qu'il pénétrait. Aimer Jésus-Christ était sa passion, prêcher Jésus-Christ était son besoin, montrer en lui Jésus-Christ au Père céleste qui n'a gloire et amour que par Jésus-Christ, et arriver par ses efforts à ce que les âmes qui, confiées à lui, vivaient de la vie divine, le montrassent aussi, ce fut, vraiment, toute son existence. Il n'eut jamais d'autre dessein, d'autre projet que de connaître les volontés de Jésus-Christ en lui pour les réaliser. Il est facile de se rendre compte dans ses écrits que les événements les plus douloureux à son cœur, comme la mort de ses proches, qu'il aimait d'un amour si profond et si tendre, lui apportèrent, pourtant, la consolation avec la douleur quand il y perçut la gloire et la satisfaction de Jésus-Christ par l'entrée assurée de ces âmes dans le ciel. Au contraire, ce qui ne semblait pas devoir l'atteindre personnellement l'inquiétait ou le torturait s'il apercevait ou prévoyait, dans ce qui se passait, une diminution du règne de Jésus-Christ, un moindre amour dans sa patrie ou dans les âmes pour Jésus-Christ, son amour. Il fut un des grands adorateurs du Christ, un des plus grands

cœurs qui aimèrent le Christ, un des théologiens qui con-  
nurent le mieux le Christ, un des esprits qui l'étudièrent  
davantage, une des âmes données qui essayèrent le plus de  
le représenter en elles-mêmes, un des apôtres qui le cher-  
chèrent le plus dans les autres et s'efforcèrent davantage de  
l'y reproduire. Toute la vie de M<sup>GR</sup> Gay, toutes ses aspira-  
tions, toutes ses méditations, toutes ses décisions, toutes ses  
joies, toutes ses épreuves, tous ses travaux, tout son minis-  
tère, tout son amour, toutes ses affections se résument bien  
en ce seul mot, en ce seul être, plutôt : Jésus-Christ...  
N'est-ce pas ce qu'il indique lui-même lorsque, ayant à  
choisir pour ses armes épiscopales une devise par laquelle  
devait être synthétisée son existence nouvelle, épanouisse-  
ment de ses années de toujours, il marque sa personnalité  
de ce texte de saint Paul qui le caractérise si bien : *Omnia  
et in omnibus Christus?*

C'est parce qu'il fut un véritable artiste et l'artiste du  
Christ qu'en lui rien de petit, rien de vulgaire, rien de con-  
venu, rien de personnel, rien de mesquinement humain ne  
se trouva jamais.

Humble, profondément, lorsqu'en se regardant il séparait  
son être des grâces qui le comblaient, il avait de sa dignité  
de fils de Dieu, de prêtre, d'évêque, d'artiste du Christ une  
telle idée qu'un rayonnement de fierté et de grandeur s'échap-  
pait sans cesse de lui.

Accueillant, facile, généreux, miséricordieux comme à  
l'infini lorsqu'il s'agissait de lui-même et de ses droits per-  
sonnels, il devenait d'une fermeté indomptable quand les  
droits de Jésus-Christ dans la société civile ou dans l'Église  
étaient en jeu.

Lorsqu'il était question d'une conscience à convertir, d'un  
pécheur à ramener, d'une âme à pousser très haut dans  
l'amour de Jésus-Christ, ce timide avait toutes les audaces,  
ce doux toutes les ardeurs, ce simple toutes les industries,  
et comme le Christ il savait se faire tout à tous pour les  
mener tous à Jésus-Christ.

Vous vous êtes demandé s'il était mystique surtout, ou, avant tout, théologien?... Il était l'un et l'autre de la façon la plus consommée; il aimait ce qu'il connaissait, il voulait connaître et faire connaître toujours davantage afin d'aimer et de faire aimer toujours plus.

Mais encore une fois, au milieu de tout, avant tout, il était artiste, l'artiste de Jésus-Christ, et Jésus-Christ, l'idéale beauté qui s'était révélée à lui, fut tout dans sa vie, fut toute sa vie faite pour la beauté, éprise de la beauté.

C'est parce que vous avez su nous le montrer sous ce jour, mon Révérend Père, que vous avez mené à bien votre œuvre délicate et nous donnez aujourd'hui un ouvrage qui nous réjouit profondément, nous qui avons connu M<sup>gr</sup> Gay, mais qui sera aussi une nouvelle source de grâces pour beaucoup d'âmes.

Par sa parole, M<sup>gr</sup> Gay disait Jésus-Christ, par sa plume il faisait connaître et aimer Jésus-Christ, par sa douce figure il montrait à ceux qui l'approchaient l'image de Jésus-Christ. En le faisant encore entendre et lire, en le montrant à la postérité tel qu'il était, par lui et avec lui vous attirerez encore à Jésus-Christ. De sa demeure éternelle, il vous en remerciera et vous en bénira, et nous, mon Révérend Père, nous vous en exprimons nos profondes félicitations et notre gratitude émue.

Veillez en trouver ici l'expression avec celle de mes sentiments religieux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

† MAURICE,  
*Archevêque d'Aix, Arles et Embrun.*

Thoiry, le 22 juillet 1921,  
En la fête de sainte Marie Madeleine.



# INTRODUCTION

---

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

Je vous écris d'autant plus volontiers que j'ai suivi votre travail, je puis le dire, jour par jour.

Vous avez d'abord, comme c'était l'ordre, étudié Mgr Gay dans ses écrits. Vous avez cherché à y trouver son esprit, sa méthode, ses idées, recueillant, en cours de route, les indices biographiques, assez rares, que vous avez pu y relever. La correspondance de Mgr Gay publiée par sa famille a été une mine beaucoup plus riche. Grâce à ces nombreuses lettres qui se rapportent un peu à toutes les époques de sa vie, vous avez pu le suivre dans sa vie de chaque jour.

Vous n'avez, cela va sans dire, négligé aucun des travaux publiés sur Mgr Gay, fût-ce de simples articles de semaines religieuses. Littérature en somme assez pauvre, où vous avez recueilli néanmoins quelques souvenirs personnels, quelques vues justes, quelques notes intéressantes sur son caractère et son esprit; mais en réalité aucun ouvrage bien sérieux qui pût vous aider efficacement ou simplifier votre travail.

Vous n'aviez obtenu jusqu'ici qu'une première ébauche, assez imparfaite, de votre personnage. Mais les collaborateurs précieux vous arrivaient de tous côtés. Les amis de Mgr Gay, quelques-uns de ses intimes, vous ouvraient leurs riches archives. Deux de vos confrères profitaient d'un voyage en

France pour visiter le carmel du Dorat et Trasforêt et puiser pour vous dans leur trésor de lettres et de souvenirs.

Vous saviez alors sur Mgr Gay tout ce que l'on pouvait recueillir dans les documents écrits, et un voyage auprès de ses amis s'imposait pour faire appel aux traditions et aux souvenirs personnels.

Ce voyage de 1916 vous fut des plus profitables. Votre siège n'était pas fait, mais votre cadre était dressé. Vous voyiez mieux que personne les lacunes et les *trous* de votre premier travail et vous saviez où aller pour les combler. Le séjour au carmel du Dorat et à Trasforêt, dans la famille de Mgr Gay, vous fut surtout utile. A Poitiers, à la Souterraine, à Périgueux, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, vous retrouviez des amis, des disciples de Mgr Gay, des âmes qu'il avait formées et nourries de sa plus pure substance. Vous reveniez de ce voyage chargé de riches dépouilles. C'est alors seulement que commença le vrai travail de rédaction. Vous étiez prêt. La vaste enquête qui doit précéder toute biographie était achevée. Vous aviez recueilli sur Mgr Gay tout ce qu'on pouvait savoir, vous n'aviez négligé aucun indice. Restait, avec tous ces matériaux, à composer un ouvrage.

Cette période d'enfancement est la plus longue et la plus pénible pour la plupart des auteurs. Vous mîtes dans ce travail de rédaction toutes les ressources qui sont en vous : un esprit méthodique, ingénieux et habile, un soin soutenu, une persévérance que rien ne rebute, que rien n'étonne, le travail que l'on a souvent comparé à celui du bœuf qui va lentement, mais sûrement, sans fièvre, sans sursaut, sans à-coup, qui atteint sans arrêt le bout de son sillon, et qui sillon par sillon laboure tout le champ, *bos suetus aratro*.

Vous avez écrit cette vie avec impartialité. Quelques-uns peut-être des amis ou disciples survivants de Mgr Gay vous reprocheront de n'y avoir pas mis plus de cœur et plus d'enthousiasme. Mais combien il faudrait vous féliciter d'avoir encouru ce blâme ! Quelle garantie pour l'histoire sérieuse, quelle sécurité pour nous !

Je vous prédis en tout cas un grand succès.

D'abord auprès de ceux qui connaissent déjà M<sup>gr</sup> Gay et qui ont lu quelques-uns de ses livres. Le nombre en est grand, et peu d'ouvrages sérieux au XIX<sup>e</sup> siècle ont eu une pareille diffusion. Ceux-là, qui ne l'ont vu que dans ses livres, voudront connaître l'homme et le prêtre dans le détail de sa vie.

Mais vous dépasserez ce cercle. On est curieux, de nos jours, de biographie et d'histoire. Des indifférents, parfois même des ennemis, s'intéressent à nos hommes d'Église et veulent savoir ce qu'ils ont été. Je serais étonné si, en vous lisant, M<sup>gr</sup> Gay ne leur devenait pas sympathique.

Vous avez tracé de lui un portrait véridique. Vous lui avez donné dans l'histoire religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle le rang auquel il a droit. Vous n'avez ni exagéré son importance, ni diminué ses mérites, ni dissimulé ses défauts. En agissant ainsi, vous avez donné un exemple trop rare pour qu'il ne vous en soit pas fait compliment. Un homme comme M<sup>gr</sup> Gay ne craint pas la vérité.

M<sup>gr</sup> Gay aura sa place dans l'histoire de la France religieuse, et c'est une place considérable, non qu'il ait eu une influence sur les événements ou joué un grand rôle; mais, dans l'histoire de la France mystique, dont l'abbé Brémond nous trace le tableau avec une compétence si sûre et un incontestable talent, M<sup>gr</sup> Gay est digne d'occuper l'un des premiers rangs.

Vous l'avez suivi pas à pas depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il nous apparaît dans votre livre sous ses traits principaux. Prêtre, il le fut dans toute l'acception du terme, et on pourrait dire que tout en lui fut ordonné en fonction de son sacerdoce. Directeur de conscience, il le fut aussi à un degré éminent, sachant conduire les âmes, les élever, les sanctifier, leur donner Jésus, comme il aimait à dire. Prédicateur, s'il n'est pas des plus grands, il tient, dans un pays où l'éloquence de la chaire s'est élevée plus haut que nulle part ailleurs, une place des plus honorables, et il est peu

d'orateurs dont les ouvrages doivent être plus recommandés aux débutants pour leur solidité et leur belle ordonnance. Car il est aussi un docteur, et l'un de ceux qui resteront, parmi nos théologiens, comme un des maîtres les plus sûrs de la vie spirituelle. On a voulu le définir d'un seul mot, avec plus d'esprit peut-être que de vérité, l'homme du Carmel. Certes il fut l'homme de la solitude, l'homme de contemplation et de prière, de mortification et de pénitence, de zèle brûlant et de charité, à l'école de sainte Thérèse et des docteurs du Carmel. Mais il ne le fut pas exclusivement. C'est ce que l'on verra dans votre ouvrage.

Mais il est juste néanmoins de chercher l'unité dans cette vie, qui, de la conversion à la tombe, suivit une ligne droite sans en jamais dévier. C'est un mystique. Il fut saisi dès l'origine par l'amour du Christ dont la beauté lui apparut dans son incomparable éclat, à qui il consacra toute sa vie, et qu'il servit dans l'Église son unique épouse. Il le chercha dans la nature, dans l'art, dans les âmes, dans la théologie, dans l'histoire. Si les âmes s'attirent en raison de leurs affinités, il attirera les poètes, les artistes, aussi bien que les âmes pieuses et toutes celles qui cherchent la lumière et la vie.

Tous ceux qui vous auront lu vous remercieront avec moi, je crois pouvoir vous l'assurer, de leur avoir fait connaître cette âme si grande et si forte, l'une des plus hautes sans doute et des plus belles que l'on puisse rencontrer ici-bas.

F. CABROL,

*Abbé de Farnborough.*

20 août 1921.

# MONSEIGNEUR GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

AUXILIAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE



## CHAPITRE I

LES PREMIÈRES ANNÉES. — LE COLLÈGE SAINT-LOUIS

1815-1834

### I

Charles-Louis Gay naquit à Paris le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1815. L'Église fêtait ce jour-là Notre-Dame du Rosaire. Longtemps après, félicitant un parent auquel un enfant était né en ce même jour du Rosaire, M<sup>gr</sup> Gay écrivait :

« Quel surcroît de grâce que ce nouveau-né soit venu le jour où l'Église célèbre une si grande fête de la sainte Vierge ! J'ai eu ce bonheur, absolument le même bonheur, puisque, l'année de ma naissance, le 1<sup>er</sup> octobre tombait, comme cette année, le jour de Notre-Dame du Saint-Rosaire... J'ai vécu et vis encore dans un grand sentiment d'admiration et de gratitude pour les bontés de Dieu envers cette pauvre indigne créature que je suis. Or j'ai toujours été persuadé que je devais ces bénédictions et, en particulier, ma vocation au sacerdoce, à la protection spéciale de Marie. Je me plais à croire qu'elle demande à Dieu les enfants que sa Providence fait naître dans les jours où l'Église de la terre l'honore d'un plus grand culte, et ce qu'elle demande, elle l'obtient toujours <sup>1</sup>. »

En ce même jour, 1<sup>er</sup> octobre 1815, dans l'église d'un petit village de Beauce, naissait à la vie de la grâce un autre enfant

<sup>1</sup> A son neveu, le docteur A. Pouquet, 3 octobre 1871, *Correspondance de M<sup>gr</sup> Gay*, t. II, p. 177.

sur lequel Marie jetait aussi un regard d'amour. C'était le fils d'un pauvre cordonnier. Quand le prêtre demanda sous quel nom inscrire le nouveau-né, on lui répondit : « Écrivez : Louis-Édouard Pie. »

Le futur cardinal et le collaborateur que lui destinait la Providence vivront quarante ans sans se connaître ; mais sur eux veille du haut du ciel la même protectrice, celle qu'ils appelleront l'un et l'autre du doux nom de mère.

Pierre Gay, le père de notre prélat, appartenait à la bonne bourgeoisie du Périgord. Ses parents habitaient la petite ville d'Excideuil. Une honnête aisance leur avait permis d'élever seize enfants, mais se trouvait insuffisante pour assurer l'avenir de tous ces enfants. Pierre, l'un des aînés, céda aux conseils de cousins établis à Paris et partit les rejoindre, confiant dans l'énergie de son caractère et les promesses de ses vingt ans. Quoiqu'on fût en pleine crise révolutionnaire, les circonstances servirent ses desseins. La maison de commerce qu'il avait fondée en participation avec un de ses frères, prospéra si bien que, vingt ans plus tard, sa position était faite et son avenir assuré. Pierre Gay songea alors au mariage. Ici encore la fortune se montra favorable. Il épousa M<sup>lle</sup> Constance Clause, fille aînée d'un magistrat au tribunal de Versailles.

La famille Clause revendique, comme un titre de gloire, son long et brillant passé. Vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, on parle de Jehan Clause, seigneur de Marchemont et correcteur des comptes au Parlement. Son fils, précepteur ou, selon le terme consacré, secrétaire des Dauphins de France, devient un personnage à la cour de François I<sup>er</sup>. Monté sur le trône, Henri II récompense par la secrétairerie d'État aux Finances le dévouement de son ancien maître. Alors s'ouvre, pour la famille, l'ère des dignités et des faveurs. Deux fils de Cosme Clause, Cosme et Nicolas, montent successivement sur le siège épiscopal de Châlons. Ce dernier, dont on voit encore le portrait dans la sacristie de la cathédrale, gouverne son diocèse pendant près d'un demi-siècle. Curieuse figure que celle de ce prélat aux fines moustaches et à la barbiche soignée. Le visage émerge d'un large col à la mode du temps. N'était la croix d'or pendant sur la poitrine, on jurerait un des « mignons » de la cour. Mais Nicolas Clause n'a du « mignon » que l'apparence. La mémoire qu'il a laissée demeure celle

d'un pasteur zélé et d'un administrateur entendu, défenseur des Jésuites et providence des malheureux. Les représailles des protestants le tinrent, pendant quelque temps, éloigné de son diocèse, mais les édits pacificateurs d'Henri IV lui permirent de réparer, avant sa mort, les ruines occasionnées par les guerres de religion.

D'abord coadjuteur de son oncle, Henri Clausse se montra son émule sur le siège épiscopal de Châlons (1624-1640). L'archevêché de Reims réclamant un administrateur pendant la minorité de son titulaire, Henri de Lorraine, le Pape ne crut mieux faire que de confier cette tutelle à l'évêque de Châlons.

A côté des gens d'église, les Clausse, gens de cour, tiennent aussi leur rang. On leur confie des charges importantes sous les derniers Valois. Mais, Henri III mort, c'est la disgrâce pendant de longues années. A la veille de la Révolution, nous retrouvons cependant des membres de la famille établis à Versailles, pourvus même d'emplois qui leur assurent un logement dans les bâtiments royaux. Ils jouissent, dans la ville, d'une certaine notoriété, car Georges Clausse est élu, en décembre 1789, président du conseil municipal, puis, après le 9 Thermidor, juge au tribunal. Son fils Charles, grand-père de M<sup>sr</sup> Gay, se maria en 1793, et acheta, en 1800, une charge d'avoué, qu'il échangea bientôt contre celle de juge suppléant au tribunal de Versailles. Il remplissait ces dernières fonctions, lorsque, le 28 novembre 1812, fut célébré, en l'église de Notre-Dame, le mariage de sa fille Constance avec M. Pierre Gay.

Ce dernier, de vingt ans plus âgé que sa femme, lui apportait l'appoint de la maturité et de l'expérience, une loyauté à toute épreuve et une exquise bonté.

D'une complexion fine et délicate, M<sup>me</sup> Gay avait été, dès son bas âge, l'objet des soins les plus empressés. Chacun s'était étudié à lui épargner les plus légères contrariétés. On y avait réussi sans trop de peine, grâce à la belle situation de fortune de la famille Clausse. Dès lors, élevée dans un milieu où la recherche des aises et du confort, la fuite de ce qui cause de la peine, constituaient les grandes règles de l'existence, comment, elle aussi, n'aurait-elle pas prêté l'oreille à cette voix de la nature qui maudit la souffrance?

Et pourtant, preuve de la générosité native de M<sup>me</sup> Gay, la

richesse, qui lui épargnait bien des amertumes, lui apprit à compatir aux peines du prochain. Ceux surtout d'entre ses proches, que la fortune n'avait pas favorisés, recueillirent souvent des témoignages de son affectueuse bonté. « La pensée d'une vive souffrance pour les miens m'a toujours été très sensible, écrira-t-elle vers la fin de sa vie ; et, quoique leur nature plus forte que la mienne ne craindrait peut-être pas les épreuves, mon cœur a besoin, mon Dieu, de l'espérance que vous les leur épargnerez. »

Au fond de son caractère, M<sup>me</sup> Gay possédait cette légèreté charmante qui donne tant de grâce à une femme du monde. Septuagénaire, elle sourira encore à ces mille bagatelles sur lesquelles tant d'autres ne jettent qu'un regard désabusé. La sagacité de son fils saura découvrir cette tendance du tempérament maternel. « Merci de vos soins pour ma mère, écrira-t-il à un ami <sup>1</sup>. Je me réjouis de la voir si bien et si contente, quoique je demande à Dieu de ne pas trop la laisser se reprendre aux enfantillages... » On devine la signification de ce dernier mot sous la plume d'un fils aimant et d'un saint prêtre. On rencontre de ces natures incapables de méfiance ou de rancune en face des maussaderies de l'existence. M<sup>me</sup> Gay possédait un de ces heureux caractères.

Que le Ciel envoie des enfants à M. et à M<sup>me</sup> Gay, et leur bonheur sera sans mélange. Un enfant vint, mais ne vécut pas. Aussi que d'appréhensions à la naissance du second ! On prodigue les soins au petit Charles, dont la santé semble frêle et inspire déjà des inquiétudes.

On ne se presse pourtant pas de le faire baptiser. M. et M<sup>me</sup> Gay habitaient à Paris, 55, rue Richelieu, sur la paroisse Saint-Roch. Près de deux mois s'écoulèrent avant que l'enfant fût porté à l'église. D'ailleurs, nulle mauvaise intention. Seulement, M. Gay ayant été appelé à Lyon pour ses affaires, on attendait son retour pour faire procéder au baptême et se réjouir en famille. La chose parut toute naturelle.

Charles-Louis Gay fut baptisé, le 28 novembre, à l'église Saint-Roch. Son grand-père, M. Charles Clause, servit de parrain, et sa tante, M<sup>me</sup> Antoine Gay, accepta d'être marraine.

Une grande intimité régnait entre la famille Clause et les parents du petit Charles. Versailles, où demeuraient les Clause,

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 11 novembre 1871.



est tout proche de Paris. M<sup>me</sup> Gay s'y rendait fréquemment, heureuse de retrouver, sous le toit paternel, ses souvenirs de jeune fille, et, mieux encore, l'affection si tendre de ses parents. La santé délicate du petit Charles, qui réclamait un air pur et fortifiant, fut un nouveau motif de multiplier les séjours du jeune ménage à Versailles. M. et M<sup>me</sup> Clause y possédaient une double installation : ils passaient l'hiver dans leur maison du boulevard de la Reine ; puis, les beaux jours venus, se rendaient à leur maison de campagne située dans le faubourg de Montreuil, jolie habitation entourée d'un parc très agréable et que naguère le roi Louis XVI avait fait aménager pour sa sœur, Madame Élisabeth <sup>1</sup>. C'est sous les beaux ombrages de Montreuil que notre petit Charles prit ses premiers ébats.

A peine savait-il courir que sa petite sœur, Céline, née en 1818, s'essayait à faire ses premiers pas. Deux ans plus tard, lui naissait un frère, Victor. Les trois enfants grandirent ainsi côte à côte, soit à Paris chez leurs parents, soit à Versailles sous le regard attendri de leurs aïeuls, ne rencontrant partout que des visages heureux.

Au printemps de 1822, le petit Charles se trouvait chez sa grand'mère lorsque sa bonne, venant un soir s'assurer que l'enfant dormait, mit, par mégarde, le feu aux rideaux de son lit et sortit de la chambre sans s'en apercevoir. Par bonheur, Charles se réveilla. Terrifié par la vue des flammes, il eut pourtant la présence d'esprit de descendre et d'appeler au secours. On éteignit promptement le feu ; mais la commotion ressentie par l'enfant avait été si forte qu'il tomba malade d'une fièvre typhoïde et qu'on craignit même pour sa vie. M<sup>me</sup> Gay se trouvait alors retenue auprès de son mari, qui venait de subir une grave opé-

<sup>1</sup> Dans les dernières années de l'ancien régime, la lecture de Jean-Jacques Rousseau avait développé, parmi les hautes classes de la société, le sentiment et le goût plus ou moins factices de la vie champêtre. La reine Marie-Antoinette possédait à Trianon son « hameau » ; elle y jouait à la fermière. Toute la famille royale voulut imiter cet exemple. C'est ainsi que Louis XVI fit don à Madame Élisabeth de l'exquise propriété de la marquise de Guéméné, au Petit-Montreuil. Madame l'agrandit et en fit dessiner les jardins par le célèbre architecte-paysagiste Chalgrin. Elle fit flanquer de deux ailes le pavillon d'habitation qui subsiste encore et auquel conduit une avenue bordée de magnifiques platanes.

Acquise par M. Clause, pendant la Révolution, la propriété de Montreuil fut vendue à sa mort. Après avoir passé en plusieurs mains, elle devint, en 1867, la propriété des Dames de la Retraite, qui l'habitèrent jusqu'en 1901, époque où elle fut confisquée par l'administration des Domaines. Elle est occupée actuellement par l'école Sainte-Geneviève (anciennement Ecole de la rue des Postes).

ration. M<sup>me</sup> Clause la remplaça auprès du petit Charles et soigna l'enfant avec tant de dévouement qu'il recouvra bientôt la santé.

Tout le monde se préoccupait de conserver et d'accroître les forces de l'enfant; personne ne songeait à son âme. Il avait environ sept ans lorsque sa bonne le conduisit, le Jeudi saint, par manière de distraction, regarder, dans la chapelle de l'hospice de Versailles, les lumières et les fleurs dont on entoure la sainte Réserve. Charles fut vivement frappé de ce spectacle. C'était la première fois, depuis son baptême, qu'il entra dans une église. Il évoqua souvent, dans la suite, ce souvenir, et toujours avec un profond sentiment de reconnaissance envers Dieu.

Cependant Charles grandissait dans une atmosphère d'indifférence religieuse. Élevé chrétiennement, son père se rappelait avoir, dans son enfance, servi la messe de son oncle, alors vicaire à Excideuil. Mais, arrivé jeune à Paris et emporté dans le tourbillon des affaires, il avait bientôt délaissé toute pratique religieuse. Sa femme ne lui fit pas reprendre le chemin de l'église qu'elle-même ignorait, ou peu s'en faut. Élevée dans une famille sans aucune tradition de piété, elle n'avait rencontré, sous ce rapport, que de funestes exemples. Au reste, l'indifférence religieuse était, à cette époque, la note dominante dans la bonne société. Chez le plus grand nombre, aucun sectarisme anti-chrétien, même une certaine bienveillance envers la religion, à la condition que celle-ci, demeurant confinée dans ses temples, ne s'ingérât pas dans les affaires de la vie. Tout se réduisait à quelques pratiques de pure forme : baptême, première communion, mariage ; pauvres débris arrachés par la routine au naufrage des anciennes croyances. Ces suprêmes concessions faites au passé, il semblait qu'on fût quitte envers Dieu. On prenait alors congé de lui et trop rarement le retrouvait-on au lit de mort.

Gardons-nous toutefois de noircir à l'excès ce triste tableau. Des parents qui faisaient si bon marché de la religion conservaient souvent, avec l'honorabilité mondaine et quelques vertus naturelles, la notion de leurs devoirs d'éducateurs. Ils veillaient, dans une certaine mesure, sur la formation morale de leurs enfants. Un peu de religion leur semblait de mise, au moins à titre provisoire : tel un léger bagage qu'on abandonne, sans vergogne, au premier détour du chemin.

## II

Doué d'une intelligence vive et précoce, Charles eut bientôt épuisé la science de ses premiers maîtres. Il fallut songer à l'envoyer au collège. Ses parents voulurent en choisir un à la hauteur des espérances qu'autorisaient les brillantes qualités de leur fils.

Paris comptait alors, comme aujourd'hui, un grand nombre d'établissements d'instruction. Le célèbre collège d'Harcourt venait justement de rouvrir ses portes, sous la dénomination de Collège royal de Saint-Louis (1820). « Il manquait à Paris une grande école qui portât le nom du protecteur de la France... Le collège royal de Saint-Louis, s'élevant à côté de ceux de Henri-IV et de Louis-le-Grand, va, disait-on, offrir à la jeunesse, presque dans le même lieu, les trois noms qu'elle doit le plus vénérer, chérir et admirer... Nous verrons croître une nombreuse jeunesse élevée dans la crainte de Dieu, dans l'amour des enfants de saint Louis et dans le respect pour les institutions qu'ils ont données à la France... » Ainsi parlait l'abbé Nicolle, recteur de l'Académie de Paris, lors de la cérémonie d'inauguration du collège.

En compère avisé, l'abbé Thibault, proviseur du nouvel établissement, surenchérisait dans sa réplique à l'abbé Nicolle. « Oui, affirmait-il, ce collège, tout en entretenant le feu sacré des lettres et des sciences, sera la terre classique des doctrines religieuses et morales, apanage antique de la fille aînée de nos rois, que l'Université de France regarde comme la plus belle portion de son noble héritage... Animés de cet esprit, pénétrés de ces sentiments, nous verrons les bénédictions d'En-Haut descendre sur nous et fertiliser nos travaux. »

La part faite aux exagérations d'usage en pareil cas, ce programme restait encore séduisant, et l'on comprend la résolution prise par M. Gay de conduire son fils Charles au collège Saint-Louis (décembre 1823).

Laissons un témoin oculaire, François Coppée, nous décrire l'aspect du collège à cette époque lointaine. « Notre vieux collège d'Harcourt n'avait pas de façade monumentale ; son mur

et sa porte d'entrée, tristes comme une prison, se trouvaient dans la rue La Harpe, une voie étroite, escarpée comme un chemin de montagne, et dont le silence n'était guère troublé qu'aux heures de l'arrivée et de la sortie des externes. A quelques pas de là, sur une place qui n'existe plus, s'élevait l'ancienne fontaine Saint-Michel, dans le goût du xvii<sup>e</sup> siècle, sculptée et vermiculée comme une écorce de melon, où je vois encore, sur une plaque de marbre, ce distique de Santeuil composé à la gloire de la savante montagne Sainte-Geneviève :

Hoc sub monte suos reserat sapientia fontes ;  
Ne tamen hanc puri respue fontis aquam<sup>1</sup>.

« C'était là du vieux, du très vieux Paris, et tout le quartier, où restaient beaucoup de maisons à toit pointu et à tourelle d'angle, sentait le moyen âge<sup>2</sup>. »

Lamentez-vous, amateurs du vieux Paris. Haussmann, ce génie des temps modernes, a bouleversé la vieille cité. Un large boulevard, le bruyant boulevard Saint-Michel, s'est substitué à la tranquille rue La Harpe, et on a doté le collège Saint-Louis d'une façade analogue à celle que possèdent presque tous les bâtiments administratifs de construction récente. Mais oublions les méfaits architecturaux du second Empire et revenons à la Restauration.

Donc, au mois de décembre 1823, Charles Gay fut admis au collège Saint-Louis, en qualité d'interne. Il fit d'abord connaissance avec le proviseur, l'abbé Valentin Ganser.

C'était un ecclésiastique frisant la cinquantaine et d'origine alsacienne, « un saint homme que tout le monde estimait à cause de sa fidélité au devoir, » « homme doux, grave, recueilli, paternel avec ses élèves, » rapporte un contemporain, « l'austère mais paternel abbé Ganser, » confirme un de ses subordonnés. Il semble que Charles Gay se soit plié sans trop de peine au régime de l'internat ; son silence sur ce sujet permet, du moins, de le supposer. Que l'écolier se soit montré, dès le début, ce qu'il sera toujours par la suite, un élève studieux et discipliné, tout nous autorise à le croire. A la distribution des prix de 1826, il obtint un second accessit d'écriture, rien de plus. Mais, l'année suivante,

<sup>1</sup> « La sagesse révèle ses sources cachées sous cette colline ; ne dédaignez cependant pas l'eau de cette claire fontaine. »

<sup>2</sup> Cité par H.-L. Bouquet, *l'Ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, p. 528.

il décrocha un huitième accessit d'excellence, résultat appréciable si l'on songe au niveau généralement élevé des études dans les collèges de Paris.

Charles fit sa première communion le 7 juin 1827. Grâce à Dieu, ce grand acte fut précédé d'une sérieuse préparation. Le collègue possédait un excellent aumônier dans la personne de l'abbé Dumarsais. Soigné dans sa mise, distingué de manières, ce digne ecclésiastique avait conservé des allures d'ancien régime. Mais, sous ces dehors un peu apprêtés, on découvrait bientôt un esprit cultivé et surtout un prêtre d'une grande piété, pénétré de l'importance et du caractère surnaturel de ses fonctions. Son coup d'œil exercé ne tarda pas à découvrir les qualités en germe dans la riche nature de Charles Gay, et il exerça sur l'enfant une action des plus heureuses. Il peut revendiquer l'honneur d'avoir posé les fondements d'un édifice spirituel qui devait, un jour, s'élever si haut.

Souvent, lorsqu'il visite pour la première fois une âme prédestinée, Jésus lui fait entendre l'appel qui décidera de sa vocation. Tel ne semble pas avoir été le cas de Charles Gay :

« Il y a aujourd'hui cinquante ans, écrira-t-il <sup>1</sup>, que j'ai fait ma première communion que, par la grâce de mon Sauveur, je crois avoir bien faite. »

Et là se bornent ses souvenirs. Dans les lignes suivantes, qui se réfèrent à des réminiscences de jeunesse, la question de la première communion demeure encore au second plan.

« Votre charité, écrit-il à une carmélite <sup>2</sup>, me fait dire que, n'étant pas chrétien, je devais faire bien pire, et certes j'aurais fait pire si déjà la merveilleuse miséricorde de mon Dieu ne m'avait retenu. Mais c'est justement de n'avoir pas été chrétien qui me navre, car mon devoir était de l'être. Sans doute, dans ma famille, où Dieu était encore si peu connu, je n'avais pas été, dès l'enfance, formé à la foi et encore moins à la piété ; mais cette initiation chrétienne, je l'avais trouvée au collège, où nous avions de si bons prêtres, où j'ai fait, et je crois assez bien, ma première communion, où, même dans les années qui suivirent, j'avais, me semble-t-il, une mesure de piété. »

Retenons ce dernier aveu : il peint la situation, mais toutefois d'une façon incomplète, car on n'y trouve aucune allusion à ce

<sup>1</sup> Lettre inédite à une carmélite, 7 juin 1877.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 6 novembre 1890.

qu'étaient, au point de vue religieux, les professeurs et les camarades de notre collégien.

Or, la chose semble certaine, plusieurs parmi les maîtres et les condisciples de Charles Gay devaient paralyser l'action des abbés Ganser et Dumarsais. En dépit des belles promesses que nous rappelions plus haut, l'esprit du collège Saint-Louis ne respirait guère la piété. Comment pouvait-il en être autrement au sein d'une société voltairienne? A la veille de 1830, le catholicisme est encore reconnu en France comme religion d'État. On lui fait bonne figure, on le couvre de fleurs dans les harangues officielles. Mais les faits contredisent ces affirmations sonores. La présence d'un évêque à la tête de l'Université <sup>1</sup> n'a pas mieux réussi à convertir qu'à fleurdeliser l'enseignement public. Lamennais taxe les collèges de « séminaires d'athéisme » et de « vestibules de l'enfer <sup>2</sup> », et peut-être n'a-t-il pas tout à fait tort. Charles Gay, avec « une mesure de piété », dut être une exception au milieu de camarades qui s'appelaient Ernest Havet, Théophile Gautier, Camille Doucet, Victor Hennequin. La génération de 1830 a produit des écrivains et des orateurs de talent, des savants illustres. Lui devons-nous beaucoup de fervents chrétiens? On n'oserait l'affirmer.

Charles Gay collégien compta sans doute beaucoup d'amis. Il était intelligent, travailleur; la serviabilité de son caractère, s'ajoutant à de grandes qualités intellectuelles, devait aussi contribuer à lui concilier bien des sympathies. Chaque année marqua d'ailleurs, dans ses études, de sérieux progrès. On le voyait s'acheminer lentement mais sûrement vers les premières places. En 1829, il composa un compliment en vers pour la fête du proviseur <sup>3</sup>. Sans être prophète, on pouvait lui prédire de brillants succès.

La révolution de 1830 surprit Charles Gay à la fin de sa troisième. Le Quartier latin n'était pas sûr en ces jours d'émeute. L'École polytechnique, un des foyers du mouvement insurrectionnel, se trouvait dans le voisinage du collège Saint-Louis. Une grande effervescence régnait parmi la jeunesse des écoles. M. Gay jugea plus prudent de reprendre son fils et de le garder

<sup>1</sup> M<sup>re</sup> Frayssinous, grand maître de l'Université de 1820 à 1828.

<sup>2</sup> Cité par G. Weill, *la France sous la Monarchie constitutionnelle*, p. 169.

<sup>3</sup> Voir cette petite poésie aux *Documents et pièces justificatives*.

chez lui jusqu'au rétablissement de l'ordre. La tourmente révolutionnaire s'apaisa bientôt, et l'année scolaire fut clôturée, le 31 août, par la traditionnelle distribution des prix.

Conséquence inattendue des événements politiques : les « trois glorieuses » excitèrent la verve poétique de Charles Gay et lui firent célébrer, dans une cantate, la liberté reconquise et le triomphe du duc d'Orléans sur les Bourbons.

Étends sur nous ton aile tutélaire,  
s'écriait le jeune poète,

O liberté ! ranime tes enfants.  
Il est bien doux de revoir une mère  
Absente depuis quinze ans.  
Ils ne reviendront plus ceux qui t'avaient bannie ;  
Tous ont fui pour jamais.  
Viens ! plus de guerre et plus de tyrannie,  
Dans nos champs ramène la paix.  
Ils ne reviendront plus ces princes en délire !  
Ils ont fait trop de malheureux,  
Ceux qui sur des Français, pour garder leur empire,  
Des canons étrangers faisaient rouler les feux.  
Ils ne reviendront plus ces fils de leur puissance,  
Leurs illustres amis,  
Ces prêtres..., tous ont fui, tous ont quitté la France.  
Viens, liberté, tu n'as plus d'ennemis.

Je doute que, sur ses vieux jours, l'évêque d'Anthédon eût beaucoup goûté sa pièce de vers ; du moins, eût-il plaidé pour son auteur les circonstances atténuantes, en raison de la joie avec laquelle il avait vu son grand-père applaudir à la révolution de Juillet. Cette révolution politique assurait, en effet, le triomphe des doctrines libérales chères à M. Clausse et ouvrait à ce dernier le chemin des honneurs. Dès le 1<sup>er</sup> août, un décret signé de Louis-Philippe d'Orléans, lieutenant général du royaume, nommait, en effet, M. Clausse maire de Versailles.

La tempête qui venait de briser un trône bouleversa du même coup les idées et les mœurs. « Rarement, dit M. Thureau-Dangin <sup>1</sup>, l'esprit humain a subi un tel ébranlement... On eût dit une immense chaudière où les idées de toute sorte, les chimères, les sophismes, les croyances, les passions étaient jetées péle-mêle, bouillonnaient et fermentaient ; et chacun se flattait d'en voir sortir, non plus seulement une charte révisée, mais un monde

<sup>1</sup> Histoire de la monarchie de Juillet, t. I, p. 206.

intellectuel et moral purifié, rajeuni, transformé, dont l'ère daterait des barricades de 1830. »

On s'en prit d'abord à la religion. Ce fut, pendant plusieurs mois, un débordement d'impiété. Journaux, brochures, pièces de théâtre ameutèrent les esprits contre le clergé. Les prêtres durent éviter de se montrer en soutane ; beaucoup d'églises furent saccagées ; on ferma plusieurs séminaires. Circonstance à noter : l'irréligion s'affichait surtout dans les classes dirigeantes. « Dans la ville que j'habitais, raconte Louis Veillot <sup>1</sup>, il y avait sans doute d'honnêtes gens ; il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un ! ni fonctionnaire, ni professeur, ni magistrat, ni vicux, ni jeune, qui remplît ses devoirs religieux. » — « Messieurs, disait un inspecteur général de l'Université s'adressant à des collégiens, nous marchons vers une grande époque et peut-être assisterons-nous aux funérailles d'un grand culte. »

Lorsqu'il rentra au collège Saint-Louis au mois d'octobre 1830, Charles Gay ne retrouva ni l'abbé Ganser, ni l'abbé Dumarsais : tous deux avaient dû se retirer. Le nouveau proviseur, « le docte et sévère M. Liez, » était un fervent adepte des idées alors en vogue. C'est dire que, sous son administration, les pratiques religieuses ne furent pas en honneur. Dans l'entourage de Charles Gay, personne ne fréquentait l'église. Le pauvre enfant céda au courant général et ne s'approcha plus des sacrements.

Vers cette époque, on introduisit dans les collèges les exercices militaires. M. Liez approuvait fort cette initiative. On le voyait surveiller la manœuvre des élèves « la tête haute, la main droite passée à la Napoléon dans les boutons de sa redingote, dans une attitude de sergent instructeur ou de chef de bataillon <sup>2</sup>. »

Plus de cloche pour appeler les élèves à l'étude ou à la récréation ; un tambour, c'était plus martial et surtout plus laïque. Charles Gay signifie son congé à la vicille et pacifique cloche du collège :

Cesse, cloche maudite !  
Instrument d'capucin,  
Retourne chez tes Jésuites ;  
C'est t'dire d'aller bien loin.

<sup>1</sup> *Rome et Lorette*, ch. 1, p. 39.

<sup>2</sup> Gounod, *Mémoires d'un artiste*, 4<sup>e</sup> édit., p. 39.



Tu sens trop l'séminaire,  
 Tu ne reviendras plus.  
 Va sur une autre terre  
 Sonner tes *Oremus*.  
 Du courage,  
 A l'ouvrage.  
 Suivons toujours  
 Notre tambour.

Cependant, cloche ou tambour, les études marchaient leur train. La révolution littéraire qui s'accomplissait alors surexcitait les jeunes têtes. Une armée s'organisait pour marcher à l'assaut de la vieille bastille classique, et, suivant l'exemple de ses condisciples, Charles Gay s'était enrôlé dans cette milice.

1830. C'est le triomphe un peu tapageur du romantisme. Née avec le siècle, la nouvelle école attendait encore qu'on lui rédigeât sa charte et réclamait un chef. Victor Hugo rédigea la préface de *Cromwell* et prit la tête du mouvement. Mouvement révolutionnaire, dirons-nous. Le qualificatif ne semble pas exagéré, puisque M. Thiers a parlé de « Commune <sup>1</sup> ». En tout cas « fait d'âme », selon l'expression très juste de Victor Hugo lui-même, et fait qui touche aux fibres les plus profondes de la nature humaine.

La culture classique recommandait la méfiance à l'égard du « moi ». « Le moi est haïssable, » répétait-elle après Pascal. Le moi dépravé, s'entend, celui qui méprise la hiérarchie établie par le Créateur entre les diverses facultés de l'âme. Respectueux de cette hiérarchie, le classicisme plaçait l'imagination et la sensibilité sous la tutelle de l'intelligence, garantissant ainsi les droits de la vérité, de l'ordre, de l'harmonie, en un mot du bon sens. Or, dans un accès de révolte, le romantisme s'émancipe et déchire le vieux code. « Liberté dans l'art, substitution du sens propre au sens commun dans toutes les acceptions, exaltation du sentiment du moi, passage de l'objectif au subjectif, cosmopolitisme, exotisme, » autant de revendications formulées par le romantisme.

Revendications logiques d'ailleurs, conséquence éloignée mais fatale de la victoire remportée par les principes révolutionnaires. « 1789 a proclamé les droits de l'homme, de l'individu. Celui-ci juge qu'il est assez digne d'intérêt pour se dépeindre à ses sem-

<sup>1</sup> « Le romantisme, c'est la Commune, » Paul de Rémusat, *Thiers*, p. 49.

blables... Par le caprice, le romantisme est orgueil ; par la prédominance accordée à l'imagination et à la sensibilité, il commence d'être sensualisme <sup>1</sup>. » Comment ne pas réussir quand on flatte l'orgueil et les sens ?

Le mouvement romantique réussit d'autant mieux qu'il dissimulait ce vilain fond sous des dehors brillants, et qu'il opérait, reconnaissons-le, des réformes heureuses, attendues depuis longtemps. Grâce à lui, un sentiment plus vrai de la nature fournit à l'inspiration de nouveaux thèmes. Le pittoresque obtient droit de cité dans la littérature. Ajoutez encore un vocabulaire plus riche, une phrase plus souple et plus expressive, de la vie, du mouvement, de la couleur. Voilà pour séduire la jeunesse.

Ce fut, chez elle, un véritable emballement. La « première » d'*Hernani* est demeurée célèbre. Charles Gay réussit à y assister. On a gardé le souvenir de cette soirée fameuse où « les jeunes romantiques avec leurs chevelures mérovingiennes et leurs costumes étincelants », assurèrent le triomphe de leur chef, Victor Hugo. M<sup>sr</sup> Gay racontait qu'élève de rhétorique, il avait joué *Marion Delorme* avec son condisciple Havet, certain soir d'hiver, sous les yeux du surveillant. Havet, — « cheveux filasse, visage semé de taches de rousseur », — faisait Marion Delorme. Le futur évêque jouait le rôle de l'amoureux et avait emprunté une jupe de soie blanche à sa mère pour cacher Marion. Charles Gay et ses camarades jouèrent aussi la *Tour de Nesles* et d'autres pièces en vogue.

### III

L'éclat jeté par le romantisme ne détourne cependant pas notre collègien de l'étude des classiques anciens et modernes. Il les goûte et les tient pour des modèles. Les règles de la rhétorique conservent à ses yeux toute leur autorité : aussi personne, dans la classe, ne surpasse Charles Gay quand il s'agit de composer un discours latin ou français. Cette remarquable aptitude lui valut d'être choisi pour participer au Concours général, sorte de tournoi littéraire et scientifique qui, chaque année, mettait aux prises les plus brillants élèves des collèges de Paris <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> R. P. Longhaye, *XIX<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 68.

<sup>2</sup> Cette institution, dotée de prix dus à la libéralité d'un chanoine de Paris, l'abbé Le Gendre, remontait à 1747. Elle a été supprimée récemment.

Au concours de 1832, Charles Gay remporta le premier accessit de discours français. L'année suivante, vétéran de rhétorique, il se mit encore sur les rangs. « Saint Bernard aux Allemands pour les détourner du massacre des Juifs, » tel était le sujet proposé<sup>1</sup>. Le succès remporté l'année précédente par notre candidat permettait d'en escompter cette fois un autre et même plus remarquable. On attendait anxieusement les résultats.

Figurez-vous, par une chaude journée du mois d'août, l'élite de la jeunesse des écoles groupée dans l'enceinte de la vieille Sorbonne. Sur une vaste estrade, les doyens et professeurs des cinq Facultés, les proviseurs, les censeurs et professeurs des divers collèges. Midi sonne : on annonce M. le ministre de l'Instruction publique. Avec son masque austère de calviniste, son large front, sa démarche solennelle, M. Guizot fait son entrée précédé d'un cortège de hauts fonctionnaires. Un professeur du collège Charlemagne prononce un discours latin qu'on subit plutôt qu'on ne l'écoute. Puis M. Guizot prend la parole. Il célèbre « le gouvernement que la France a enfin conquis, le régime de raison et de liberté pour qui toute amélioration, toute vérité nouvelle est une force et une garantie. » S'adressant ensuite aux élèves : « Ne vous bercez pas de folles illusions, leur dit-il, ne vous flattez pas que, dans les travaux qui succéderont pour vous à ceux de nos écoles, vous rencontrerez le même appui, que la même bienveillance vous entourera au moment du succès. Le monde vous attend avec ses intérêts inflexibles, son indifférence, ses froides rivalités, ses brusques changements. Sur ce théâtre, la vie est toujours laborieuse, quelquefois dure. Que votre éducation vous prépare à ces épreuves au lieu de vous les dissimuler ! »

On peut douter que l'auditoire ait apprécié, à sa valeur, la sagesse de ces conseils. Les discours n'avaient guère produit d'autre effet que de surexciter l'impatience. Enfin le vice-président du conseil royal de l'Instruction publique se lève pour proclamer les prix d'honneur de philosophie et de rhétorique. Une seconde d'angoisse suivie d'un tonnerre d'applaudissements. La députation du collège Saint-Louis manifeste bruyamment : Charles Gay vient de remporter le prix d'honneur de rhétorique.

<sup>1</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, le texte de la composition de Charles Gay.

Ce que ressentit le jeune lauréat en cette heure mémorable, ceux-là le comprendront qui connaissent les émotions troublantes, compagnes inséparables des examens et des concours. C'était son nom volant de bouche en bouche dans le monde universitaire, l'honneur qui allait rejaillir sur son collègue et sa famille, c'étaient de belles perspectives qui s'ouvraient sur l'avenir, c'était presque la gloire.

Charles Gay avait dix-huit ans ; il désirait jouir un peu de la vie de famille. On décida qu'il ferait sa philosophie en qualité d'externe. Cette solution était d'autant plus aisément réalisable que M. et M<sup>me</sup> Gay avaient, dans l'intervalle, quitté leur domicile de la rue Richelieu pour s'installer dans une maison située 17, quai Voltaire, maison dont M. Gay s'était rendu acquéreur.

Le cours de philosophie laisse souvent une empreinte ineffaçable sur la vie entière de celui qui l'a suivi. Les idées sont des germes. Cela est vrai surtout de ces idées fondamentales, de ces principes directeurs dont s'occupe la philosophie. Le tempérament réfléchi de Charles Gay l'inclinait vers l'étude de cette science abstraite mais féconde : il avait hâte d'en pénétrer les secrets.

L'éclectisme régnait alors en maître dans l'Université. Victor Cousin, à qui ce système devait sa vogue, s'en était constitué le grand prêtre, mais un grand prêtre autoritaire et qui ressemblait fort à un général. « Mon régiment, » disait-il en parlant des professeurs des collèges de l'État. Régiment nombreux d'ailleurs et très bien discipliné. Charles Gay allait donc étudier la philosophie sous un disciple de Victor Cousin.

Ce disciple, un jeune professeur ayant à peine passé la trentaine, s'appelait Adolphe Garnier. Ses idées ne réfléchissaient pas absolument celles de Victor Cousin. Élève préféré de Jouffroy, il se rattachait à ce groupe des éclectiques graves, attristés, portés vers l'étude de la psychologie plutôt que vers la métaphysique ou l'histoire des systèmes. Vainement chercherait-on chez lui « ces vives clartés qui éblouissent ou ces vues d'ensemble qui condensent un grand nombre de vérités. Il se fait plutôt remarquer par le goût des détails, la finesse des analyses, une extrême défiance quand il faut conclure, un courage patient qui ne recule pas devant les minuties, tous les mérites qui

tiennent à la modération de l'esprit et non pas, comme on pourrait le croire, à la médiocrité du talent. »

Psychologue remarquable, M. Adolphe Garnier se montre un rationaliste inconséquent. D'après lui, « notre raison ne participe pas plus à la raison suprême que nos sens ou notre conscience ; tout au plus y ressemble-t-elle davantage et, par elle, avons-nous le privilège de penser pour notre propre compte, comme Dieu pour le sien. Mais que valent, en définitive, les idées qu'on attribue à cette raison ? Sur ce point si délicat, il faut choisir entre le scepticisme de Kant et le rationalisme de M. Cousin, soutenir avec l'un que ces idées sont les formes de l'esprit, ou, avec l'autre, qu'elles sont des aspects divers de l'absolu. D'une part, l'infini est une pensée ; de l'autre, il est un être. Où se trouve la vérité ? Ni d'un côté ni de l'autre, ou plutôt des deux côtés, si l'on en croit M. Garnier... La raison a deux attributions : elle *perçoit* l'absolu, elle conçoit l'idéal. Hors de la pensée il n'y a ni justice, ni beauté, ni vérité ; mais hors d'elle subsistent, dans toute leur éternité, la force absolue, le temps et l'espace infini. Si l'on demande à M. Garnier ce que sont ces deux derniers objets, des attributs ou des substances ? il répondra qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre ; il ne faut pas lui en demander davantage <sup>1</sup>. »

Laissons donc le philosophe à ses obscurités et considérons l'homme privé. Celui-ci mérite notre estime. Aussi bien, une existence calme, laborieuse, honnête, ne sont pas des titres négligeables ; ils révèlent une nature loyale et capable de sentiments élevés.

Quant au professeur que fut Adolphe Garnier, il a constamment, au cours d'une longue carrière, tenu ses auditoires du collège Saint-Louis, de l'École normale et de la Sorbonne sous le charme de sa distinction naturelle, de la clarté de sa parole et de la sincérité de ses convictions.

Ces détails nous permettront de comprendre l'influence qu'exerça Adolphe Garnier sur son élève Charles Gay. Leurs natures présentaient plusieurs points de ressemblance. Psychologue avant la lettre, Charles Gay l'était par sa tendance à se replier sur lui-même, à s'observer et à observer les autres, par son penchant

<sup>1</sup> A. Franck, *Dictionnaire des sciences philosophiques*, article : Adolphe Garnier, *passim*.

pour l'étude de notre activité immanente et du monde mystérieux où elle s'élabore.

L'enseignement de son professeur dut, à cet égard, satisfaire sa curiosité et affiner encore l'acuité native de son esprit. Mais on ne voit pas ce que les croyances religieuses de Charles Gay, sa foi vacillante surtout, pouvaient gagner au rationalisme de son maître. Adolphe Garnier pensait qu'un cours de philosophie s'adressant à des catholiques, à des protestants et même à des juifs, ne devait toucher que les points communs à toutes les religions, n'enseigner, ne recommander aucune forme déterminée de culte.

S'il faut en croire son professeur, Charles Gay serait entré dans sa classe voltairien : il raillait son camarade Victor Hennequin demandant si un philosophe pouvait aller à confesse. Or, — c'est toujours Adolphe Garnier qui parle, — notre jeune homme serait sorti des mains de son professeur très affermi dans la croyance à « ces vérités religieuses universelles que M<sup>gr</sup> Pie ne manquerait pas d'appeler catholiques, au sens étymologique du mot ». A parler franc, d'un impie Adolphe Garnier aurait fait un déiste. Que cette foi générale n'ait pas nui au retour de Charles Gay vers les croyances mieux définies du christianisme, nous l'admettons volontiers. Il n'en reste pas moins que le professeur s'est toujours refusé à affirmer la divinité de Jésus-Christ et, du coup, à combler toutes les lacunes, à dissiper tous les doutes, à chasser toutes les inconséquences. Comment ses élèves n'auraient-ils pas été impressionnés par cette manière de voir de leur maître?

En somme, Charles Gay n'avait qu'à oublier les doctrines métaphysiques apprises au collège Saint-Louis. Mais auparavant il tenait à recueillir, sous forme de lauriers, le prix de son travail et de ses efforts. En juillet 1834, nous le trouvons se préparant avec ardeur aux épreuves du Concours général. Il est le premier de sa classe ; peut-être le proclamera-t-on le premier de tous les collèges de Paris.

« Je suis en ce moment claquemuré dans ma chambre, écrit-il à sa mère, conversant avec deux ou trois volumes de philosophie. Voilà la vie que je me suis faite depuis ton départ ; et certes, si le succès ne vient pas, ce ne sera pas faute de préparation. C'est demain que nous allons au concours. Lorsque cette lettre t'arrivera, j'aurai fini, bien

ou mal, mais enfin j'aurai fini ! J'attends maintenant avec impatience le sujet que nous enverra l'Université. Si elle avait la complaisance de permettre quelque élan aux jeunes imaginations, je lui en devrais savoir gré. Mais je m'attends à quelque sujet bien logique, tel que la théorie du syllogisme ; et alors je retire mon épingle, car ce sera pour moi comme une question d'algèbre <sup>1</sup>. »

Il faut dire que notre collégien n'avait jamais mordu aux mathématiques.

Les appréhensions de Charles Gay sur le sujet proposé aux concurrents pour le prix de philosophie se réalisèrent. Sa composition ne fut pas couronnée. Déception cruelle, dont le diplôme de bachelier ès lettres, obtenu quelques jours plus tard, vint adoucir l'amertume.

Malgré tout, Charles Gay quittait le collège Saint-Louis en y laissant le souvenir d'un brillant élève. Il pouvait rêver d'un bel avenir ; et d'abord ses vacances s'annonçaient comme devant être particulièrement agréables. Jusqu'alors, il les avait passées, partie à Versailles chez ses grands-parents, partie en Limousin chez son oncle Antoine Gay. Cette fois, il franchirait la frontière française et excursionnerait en Suisse, en compagnie de son frère Victor.

« Dans mes intervalles de liberté, écrivait-il peu avant son départ, lorsque ma pauvre pensée peut s'échapper des aridités philosophiques, elle se reporte instinctivement vers la Suisse. J'ai déjà beaucoup voyagé... en imagination. Je me vois suspendu entre un précipice de quinze cents pieds et une montagne superbe. Je me vois dans la neige jusqu'aux genoux, cheminant parmi les crevasses, glissant, tombant... Je me vois me baignant dans l'eau des lacs, admirant, contemplant, recueillant, avec des impressions nouvelles, des joies inconnues... Vrai, ma bonne mère, lorsque je pense à mon départ, je me sens bien joyeux... <sup>2</sup> »

Enfin le jour tant désiré arrive. Les cahiers et les dictionnaires sont relégués au fond d'une armoire ; Charles et Victor bouclent leur valise, retiennent leur place à la diligence, et les voilà partis, décidés à ne pas ménager leurs jambes pour ménager leurs ressources et revenir à Paris le plus tard possible <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Juillet 1834, *Corresp.*, t. I, p. 1.

<sup>2</sup> A sa mère, juillet 1834, *Corresp.*, t. I, p. 2.

<sup>3</sup> Aucun détail ne nous a été conservé sur ce voyage.





## CHAPITRE II

### L'ÉTUDIANT DANS SA FAMILLE

1834-1839

---

#### I

Quelques semaines plus tard, nos deux touristes se retrouvaient à Paris, ravis d'avoir vu la Suisse et se promettant bien de faire un jour plus ample connaissance avec ses merveilleux paysages.

Victor regagna son collège. Pour Charles, se posait la question de son avenir. Que faire ? Car il fallait à tout prix se fixer un but. Jamais la pensée de se laisser vivre dans l'inaction ne traversa son esprit. De son éducation, autant que de son tempérament, il tenait l'horreur de l'oisiveté. Le collègue n'avait pas été pour lui la prison où une tradition séculaire veut qu'on enferme les enfants pendant huit ou dix ans. Il avait eu conscience, au cours de ces années studieuses, qu'il se forgeait des armes pour le rude combat de la vie.

Maintenant sonnait l'heure de descendre dans l'arène, et il songeait d'autant moins à décliner la lutte que ses qualités natives lui promettaient de plus beaux lauriers.

Avant tout, il convenait de fixer la direction vers laquelle se porteraient ses efforts. Grave question que le choix d'une carrière. Aussi bien ne se pose-t-elle pas à l'improviste. Nous pouvons croire que Charles, avec sa maturité précoce, l'avait envisagée depuis longtemps.

Dans bien des cas, la santé, la condition sociale, la situation de fortune, des obligations de famille conseillent ou même imposent

la solution du problème. Rien de semblable pour Charles Gay. Devant lui, dans le vaste champ où ses légitimes ambitions évoluaient à l'aise, plusieurs voies s'ouvraient, également séduisantes.

Né dans la haute bourgeoisie, en relation avec les amis du pouvoir, Charles pouvait aspirer à entrer dans n'importe quelle administration publique. D'ailleurs, aucune tradition de famille ne lui désignait en particulier telle ou telle carrière. Son père s'était désintéressé des affaires commerciales auxquelles il devait sa fortune. Par sa mère, il se rattachait au monde de la basoche; mais, de ce côté non plus, aucune charge dont il dût accepter la succession. D'autre part, la très large aisance de ses parents l'exonérait du soin de pourvoir lui-même à son existence, en se créant une position lucrative.

Bref, la question restait grande ouverte. M. et M<sup>me</sup> Gay le comprirent et se gardèrent de peser sur la décision de leur fils. Rien ne nous prouve même qu'ils aient manifesté certaines préférences. Ils avaient confiance dans le tempérament pondéré de Charles, dans la droiture et la générosité de ses intentions. Il leur semblait plus sage de le laisser choisir en toute liberté.

Notre jeune homme n'avait donc qu'à consulter ses attrait. Or ses attrait ne le portaient pas à embrasser la carrière des armes. Les tambours et les exercices du lycée, le militarisme dont s'était épris un moment la jeunesse de cette époque, n'avaient éveillé en lui aucune vocation belliqueuse. Il dira plus tard, rentrant en France après un assez long séjour à l'étranger: « C'est la première fois que la vue d'un pantalon rouge me fait plaisir. » Il aimait les sports, la marche surtout. Non qu'il battît la campagne à la poursuite des lièvres ou des papillons. Il n'en voulait à aucune créature et ne s'en prenait qu'aux beautés du paysage. Une canne à la main et, dans sa poche, un carnet pour noter ses impressions ou dessiner quelque site, le promeneur n'en demandait pas davantage. Plusieurs de ses camarades, sur la foi de leurs succès scolaires, aspiraient à l'École normale et rêvaient, pour leurs vieux jours, d'un fauteuil à l'Institut. Cette perspective ne séduisit jamais le brillant lauréat du Concours général, qui fit même la sourde oreille aux suggestions de ses anciens professeurs. Par ailleurs, son aversion pour les études scientifiques lui interdisait de songer à la médecine. Et puis, d'une manière générale,

toute occupation absorbante lui répugnait, comme nuisible au développement harmonieux des facultés. Car, s'il entendait travailler, il ne voulait pas devenir l'esclave ou la victime de son labeur. Il se reconnaissait un tempérament d'intellectuel et d'artiste, et sa résolution bien arrêtée était de satisfaire son double attrait pour la science et la beauté sensible en général.

Philosophe et musicien tout ensemble. L'idéal n'est-il pas chimérique? Avouons que pratiquement il n'est pas facilement réalisable. Pourtant la raison ne découvre aucune antinomie entre la philosophie et la musique. La sagesse ne demeure étrangère à aucune des connaissances humaines; elle préside à toutes. Vainement chercherait-on à l'écarter: elle vient se poser d'elle-même devant l'esprit qui ne s'arrête pas à la surface des choses. « Il n'y a pas de croyance, de science, de philosophie, d'art que je n'ambitionne de pénétrer, écrivait Charles vers cette époque <sup>1</sup>; et je vois une telle harmonie dans toutes ces études diverses, qu'il me semble ne cultiver qu'une seule science. »

Et en cultivant cette science, il croyait qu'il se rendrait utile. Sa générosité native se fût, en effet, révoltée à la pensée d'une existence d'égoïste, de dilettante. Égoïste, le philosophe disciple de la vérité? Non certes. « Ils sont dignes de bénédiction ceux qui vous disent les raisons des choses, et le plus grand service qu'on puisse rendre à l'homme est de lui donner de la lumière <sup>2</sup>. » — Parasite, l'artiste interprète de la beauté? Pas davantage. « Affirmer que l'art est de trop dans la société, c'est dire que l'instinct du beau est de trop dans l'âme de l'homme. » Qui nierait l'utilité du beau devrait « prouver que l'âme n'a pas de besoins, ou que l'art ne les satisfait pas, ou encore qu'il n'est pas utile de les satisfaire <sup>3</sup> ». Personne n'aura cette témérité.

Ainsi Charles Gay serait un savant doublé d'un musicien. Mais, l'objectif une fois fixé, les moyens pratiques de le réaliser n'apparaissent pas avec évidence. Comment mener de front des études littéraires et des études musicales, sans compromettre le succès des unes et des autres? En outre, ne serait-ce pas témérité de négliger certaines sciences, les sciences juridiques

<sup>1</sup> A sa sœur, 29 juin 1837, *Corresp.*, t. I, p. 8.

<sup>2</sup> Lettre inédite de l'abbé Gay à l'abbé V..., 24 juin 1849.

<sup>3</sup> Notes inédites.

par exemple, d'un caractère plus immédiatement pratique et qui développent dans l'esprit la logique et la précision?

Ces dernières considérations, peut-être aussi l'influence paternelle, décidèrent Charles à prendre ses inscriptions de droit. Ses études juridiques lui laisseraient de nombreux loisirs qu'il consacrerait à la musique et à des travaux d'ordre philosophique, littéraire, sociologique ou religieux. A priori, cette combinaison lui semblait raisonnable. Il s'en rapportait, pour le reste, aux résultats que lui fournirait l'expérience.

Cette expérience fut concluante. Une année passée sur les bancs de l'école de droit lui prouva que sa place était ailleurs. Notre étudiant comptait s'élever plus haut et voir plus loin que la terre ingrate des codes, trouver, dans l'enseignement reçu, matière à des théories et des généralisations. Hélas ! pas de vues synthétiques, pas un seul regard jeté sur les profondeurs éternelles du droit et les principes directeurs des sociétés. Rien que des données techniques, tout au plus bonnes à former des gens de métier, avocats ou notaires. Par ailleurs, l'imagination de Charles se cabrait devant la sécheresse des sciences juridiques, sa franche et loyale simplicité ne s'accommodait pas mieux des arguties de la chicane, enfin le maquis de la procédure lui paraissait terriblement sombre et épineux. Dans ces conditions, la sagesse lui conseillait de renoncer à l'étude du droit. Il le fit d'autant plus volontiers que cette combinaison allait lui permettre de s'adonner davantage à la musique.

Son attrait pour la musique se joignait à des aptitudes remarquables. Tout enfant, un morceau de piano le captivait, et on le surprenait feuilletant des partitions, comme si la vue des notes eût évoqué les mélodies qu'il avait entendues. Il devint bientôt, sur le piano, un bon exécutant. Mais d'interpréter du Beethoven ou du Chopin ne satisfaisait pas ses ambitions. Son tempérament d'homme qui ne fait rien à demi, son impérieux besoin d'aller toujours au fond des choses exigeaient qu'il pénétrât les secrets de la théorie musicale et devînt, lui aussi, compositeur. Dès lors, un seul parti s'offrait : entrer au Conservatoire.

A cette époque, il n'était pas nécessaire de forcer, par voie de concours ou d'examen, les portes du célèbre établissement <sup>1</sup>. Une autorisation donnée par le directeur suffisait pour être

<sup>1</sup> Le concours d'admission au Conservatoire a été établi par une loi de 1878.

admis à suivre les cours. Charles Gay se fit inscrire à ceux de Reicha et de Lesueur.

Originaire de Bohême, Reicha <sup>1</sup> s'était spécialisé dans les questions d'harmonie et de contre point et passait pour un maître en la matière. Ses auditeurs admiraient la clarté et la précision de son enseignement. Quant à Le Sueur <sup>2</sup>, le précurseur de Berlioz dans la musique descriptive, il s'attachait surtout à « développer les qualités personnelles de chacun de ses élèves, au lieu de chercher à leur inculquer ses propres théories ».

Mais, plus encore que le talent des professeurs, la révolution musicale qui s'opérait alors passionnait les élèves du Conservatoire. C'était le souffle romantique renversant, en musique comme en littérature, les théories anciennes pour rajeunir l'inspiration, introduire le sens du pittoresque, donner leur pleine liberté à la voix des passions. Le protagoniste du mouvement, Weber, trouvait chez nous de fervents adeptes, et une lutte ardente mettait aux prises les tenants de la mélodie italienne avec les enthousiastes de la symphonie germanique. Charles Gay paraît avoir été pour les novateurs d'outre-Rhin et leurs imitateurs français. Il goûtait aussi beaucoup la musique de chambre, sonates et concertos, qui triomphait à cette époque, grâce à la virtuosité d'un Liszt et d'un Chopin. Bref, l'art musical sortait, en France, d'une longue léthargie et promettait un brillant avenir aux jeunes compositeurs.

Charles Gay se signalait déjà, par ses aptitudes hors ligne, à l'attention de ses maîtres et de ses camarades du Conservatoire. Charles Gounod, qui étudiait aussi la musique, était du nombre de ses admirateurs, on pourrait presque dire de ses envieux. Le célèbre artiste a raconté comment il renoua connaissance avec son ancien camarade du collège Saint-Louis. C'était

<sup>1</sup> *Anton Reicha* (1770-1836), né à Prague, entra comme flûtiste dans un orchestre que dirigeait son oncle. Il connut, à Bonn, le célèbre Beethoven, alors un jeune homme. Venu se fixer à Paris en 1808, Reicha ouvrit des cours d'harmonie et se fit connaître comme musicographe. Professeur au Conservatoire en 1818, il remplaça Boieldieu à l'Institut, en 1835. Les ouvrages de Reicha sur l'harmonie et la composition sont encore estimés aujourd'hui.

<sup>2</sup> *Le Sueur, Jean-François* (1760-1837) étudia tout jeune la musique à la maîtrise d'Abbeville et à celle d'Amiens. Successivement maître de chapelle à Séz, à Dijon, au Mans, à Tours, il fut nommé maître de chapelle à Notre-Dame de Paris en 1786. Il composa de la musique d'église et aussi de nombreux opéras. Professeur au Conservatoire en 1814, il y enseigna jusqu'à sa mort. Il a été un des promoteurs de la musique dite « descriptive ».

en 1835. « Je le retrouvai au foyer de l'Opéra, dit-il, un soir où l'on jouait *la Juive*. Je le reconnus et j'allai droit à lui. — Comment! me dit-il, c'est toi! Et qu'est-ce que tu deviens? — Mais je m'occupe de composition. — Vraiment? dit-il. Moi aussi. Et avec qui travailles-tu? — Avec Reicha. — Tiens! moi aussi. Oh! mais c'est charmant; il faudra nous revoir <sup>1</sup>. » Ainsi se renouèrent des relations qui devaient durer plus d'un demi-siècle.

Au sortir des classes du Conservatoire, Charles Gay ramenait parfois des amis chez ses parents, où la musique était en grand honneur.

De cette époque, datent les rapports que M<sup>GR</sup> Gay conserva avec certains artistes, notamment avec le pianiste hongrois Liszt, et le compositeur Cohen, le futur Père Hermann.

Parmi les affections de famille, il faut signaler dès maintenant celle qui unissait étroitement Charles Gay à sa sœur Céline. M<sup>lle</sup> Céline Gay avait épousé, à l'âge de dix-sept ans, M. Paul Pouquet (1835).

Au reste, la vie s'écoulait très douce dans la maison du quai Voltaire. Charles y avait son petit appartement d'étudiant, sa « garçonnière », pourrions-nous dire. L'heure des repas réunissait parents et enfants autour de la table commune, et l'on passait la soirée ensemble. Par ailleurs, chacun vaquait, selon son gré, à ses occupations.

## II

Si large qu'il fit la part aux études musicales, Charles Gay ne s'y consacrait pas exclusivement. Il ne comprenait pas les monomanes. Le lettré, qui chez lui s'était révélé dès le collègue, aspirait à se perfectionner, dans un contact assidu avec les bons auteurs. Aux natures frivoles ces œuvres légères, sortes de jouets dont l'esprit s'amuse un instant. Charles, lui, s'attachait aux questions sérieuses. La raison d'être de l'art musical ou, si l'on veut, la philosophie de la musique, tel fut le sujet sur lequel il se proposa d'écrire. « La philosophie de la musique, remarque M. Rio <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Gounod, encore lycéen à cette date, prenait, tous les dimanches, une leçon particulière avec Reicha. Cf. Gounod, *Mémoires d'un artiste*, 4<sup>e</sup> édition, pp. 50 et 169.

<sup>2</sup> A. F. Rio, *Épilogue à l'art chrétien*, I, Appendice, p. 393.

est une mine qui est restée jusqu'à présent et restera longtemps encore inexplorée. Ceux-là seuls qui pourraient en parler pertinemment, c'est-à-dire les grands maîtres, n'ont que la moitié de ce qu'il faut pour entreprendre ce travail. En général, ils n'ont pas, à un degré suffisant, le don de la méditation et manquent de ce tact exercé qui sait dégager l'idée de la sensation et tirer une nourriture pour l'esprit de choses qui parlent à peine aux sens de la foule. » Sans être un grand compositeur, Charles Gay, lui, alliait aux tendances réfléchies du penseur la sensibilité de l'artiste. L'analyse de ses impressions constituait un des thèmes favoris sur lesquels s'exerçait son intelligence. Ainsi doté par la nature, on conçoit son goût pour la philosophie de la musique. Cependant son projet de composer un ouvrage sur la matière n'aboutit qu'à la rédaction de quelques notes<sup>1</sup>. Soit manque de temps pour une rédaction définitive, soit conscience des difficultés de la tâche, il s'en tint à cette première ébauche.

D'autres questions préoccupaient d'ailleurs sa pensée. On sait que, depuis quatre ans, il avait abandonné toute pratique religieuse, sans toutefois verser dans l'impiété, ni s'endormir dans l'indifférence. Un affectueux attachement le rattachait à son ancien aumônier de Saint-Louis, l'abbé Dumarsais. Il alla le trouver vers la fin de son année de philosophie et lui demanda un ouvrage dans lequel il pût étudier la question de Dieu. Le saint prêtre, qui connaissait son interlocuteur, lui prêta la première partie de la Somme de saint Thomas. Peu de temps après, Charles lui rapportait le livre avec un résumé rédigé de sa main. L'abbé Dumarsais jeta les yeux sur ce petit travail et, prenant congé de son ancien élève : « Un jour, lui dit-il, vous serez des nôtres. »

Mais Charles Gay ne se bornait pas à la lecture de la Somme théologique. Sa curiosité suivait passionnément le mouvement général des idées et cherchait son aliment dans les publications nouvelles. Un roman paraît : *Volupté*. L'ouvrage n'est pas depuis huit jours en librairie que notre jeune homme le connaît et l'a dévoré. Il lui tarde de faire partager son enthousiasme à sa mère. « Ce livre, lui écrit-il, m'a rendu heureux parce qu'il est vrai et que, pour moi, toute vérité saisie est une jouissance intime

<sup>1</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, des extraits de ces notes demeurées inédites.

et profonde... Cet ouvrage n'est pas, comme tant d'autres, le produit hâtif d'une imagination malade et avide d'enfanter, c'est un livre qui a de la portée, un livre qui demeurera. Il sera une pierre de ce grand édifice auquel ont travaillé les génies de tous les temps, l'histoire de l'âme humaine. » Voilà bien des éloges. Que renferme donc l'ouvrage pour provoquer une pareille admiration? Et d'abord, laissons Charles nous en présenter l'auteur, « Sainte-Beuve, un jeune poète, une de ces âmes qui, parce qu'elles ont beaucoup souffert, ont recueilli, de leurs épreuves, une sorte d'amour bienfaisant qu'elles épanchent à ceux qui le leur demandent. » Cet amour bienfaisant lui a inspiré des « peintures *pleines de vie* », dicté des pages « ici toutes brûlantes, plus loin empreintes d'amertume et de désespoir ». En résumé, livre vivant parce que vécu.

Dans un cadre d'une simplicité extrême, l'auteur développe une thèse morale assez passionnante par elle-même pour se passer de mise en scène. Le jeune Amaury a vidé la coupe des joies coupables. Le voilà énervé par la volupté, incapable de sentir, de comprendre et de vouloir. Pourtant quelques généreux instincts parlent encore au fond de son âme. Des rêves de gloire hantent son esprit ; la honte surtout le pousse à sortir du bourbier par la voie du mariage. Vains efforts : sa volonté recule devant des engagements irrévocables. Par deux fois il chancelle et retombe. Une troisième tentative pour se réhabiliter l'a rapproché d'une chrétienne austère, indulgente au prochain et ne cherchant que la chasteté de l'amour. Cette pieuse amie ne deviendra pas sa femme. Mais de ce contact avec la vertu est née pour Amaury la lumière : il se tourne vers Dieu, et retrouve, avec la grâce, les énergies perdues. Le débauché d'antan se consacre au service de l'autel et, prêtre, il récite les dernières prières sur le cercueil de celle qui avait refusé sa main.

Ainsi le roman débute par le tableau de la déchéance morale pour se clore dans les extases de la foi. Toute question confessionnelle mise à part, l'ouvrage devait séduire les âmes naturellement droites et élevées, en leur montrant le triomphe des sentiments généreux sur les passions grossières, de l'esprit sur la chair. En outre, l'écrivain s'adressait de préférence à des lecteurs réfléchis. « Ce livre ne doit pas servir d'instrument aux



oisifs, note justement un critique <sup>1</sup>. C'est une œuvre née de la méditation et que la méditation peut seule apprécier. » Mais quelles réminiscences, quelles leçons n'apportait pas la lecture attentive de *Volupté* ! Amaury, dégradé par la débauche, cherche, comme « l'enfant du siècle », une espérance pour se protéger du désespoir. Au fond de la coupe enchanteresse, il n'a trouvé qu'angoisse et tristesse. Comme « l'enfant du siècle » aussi, Amaury « va secouer les portes des églises pour voir si elles branlent encore », mais, plus heureux que le pauvre poète, il ne les trouve pas murées. Il entre, il s'humilie, il pleure et, l'âme purifiée, le visage radieux, monte les degrés de l'autel.

Charles Gay, je pense, devait se reconnaître dans quelques traits du héros de *Volupté*. Non qu'il ait jamais subi le joug des passions honteuses, mais le mal du siècle a, pour le moins, effleuré son âme. Comme beaucoup de ses contemporains, il n'a pu défendre ses vingt ans d'une indéfinissable mélancolie. « Hélas ! j'étais si peu jeune autrefois, écrira-t-il un jour <sup>2</sup>. Même selon la nature et par le caractère, je puis dire que je n'ai trouvé d'enfance et de jeunesse que dans la grâce. » Chez lui, les aspirations religieuses n'étaient pas enchaînées par des habitudes coupables, mais elles se débattaient dans l'incertitude des croyances. Et puis, la timidité d'Amaury, lui rappelant la sienne, semblait lui révéler le triste sort que le monde réserve aux timides, aux incompris. En regard de cette injustice des hommes, Sainte-Beuve lui dévoilait les miséricordes de Dieu pour les âmes qui, purifiées par l'humilité de leur foi, s'attachent résolument à la vertu. Fermant alors le livre, Charles dut se demander s'il n'avait pas trouvé dans ces pages l'oracle de sa propre destinée <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> G. Planche, *Revue des Deux Mondes*, janvier 1851.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 3 juin 1877.

<sup>3</sup> « ... A proprement parler, *Volupté* n'est pas un roman. C'est plutôt, dit Godefroy, un exercice de critique mystique, une étude d'anatomie pathologique où l'auteur a voulu décrire dans le menu, analyser heure par heure la lutte de la chair contre l'esprit, l'esprit triomphant, mais après avoir laissé tomber la chair dans d'ineffaçables souillures.

« *Volupté* est l'œuvre d'une âme malade... C'est ce qui en rend la lecture si dange-reuse. Aussi M<sup>me</sup> Swetchine disait à Sainte-Beuve : « Quand on a fait *Volupté*, on a « une responsabilité. » Ce n'est pas à dire que l'œuvre soit mauvaise de tous points. On y trouve semés çà et là, dit Eugénie de Guérin, « des détails charmants, de déli-cieuses miniatures, des vérités de cœur. » On y remarque aussi une éloquente et exacte description de la vie de séminaire. Mais ce morceau exquis, différent d'ailleurs de pen-sée et de style du reste de l'ouvrage, n'est pas dû à la main de Sainte-Beuve. Il est tout entier de la main de Lacordaire. Hâtons-nous de dire que Lacordaire ne connais-

Curieux, suggestif, le roman de Sainte-Beuve l'est à coup sûr ; mais des parents chrétiens ne le verraient pas sans appréhension entre les mains d'un fils de dix-huit ans. M. et M<sup>me</sup> Gay ne partageaient pas ces craintes. Ils laissaient à Charles ses coudées franches sur le chapitre des lectures, certains de trouver en lui un critique avisé des publications nouvelles. De fait, notre jeune littérateur acceptait volontiers ce rôle.

« Je te ferai lire *Volupté* à ton retour, chère bonne mère<sup>1</sup>. Je ne t'ai pas parlé du style qui est beau et pur comme la pensée, tu verras toi-même... Ce livre ne pourra être lu de tous ; d'abord, plusieurs ne le comprendront pas ; la pensée leur semblera trop élevée, et ils ne verront ni la fin, ni le but. D'autres, envisageant un autre côté, laisseront s'alarmer leur moralité soupçonneuse et mesquine à la lecture de quelques passages, du titre même. Ceux-là non plus n'auront pas compris plus que les premiers et auront moins compris peut-être, parce qu'ils verront du mal. Mais ceux qu'une souplesse plus grande du sentiment et qu'une connaissance précoce des choses aura initiés aux vérités de la vie quelles qu'elles soient, ceux-là béniront l'auteur de ce livre, et, s'ils le rencontrent, lui serreront la main. »

Je ne sais si, vingt ans plus tard, l'abbé Gay eût serré la main à Sainte-Beuve ; mais, en 1833, ni l'un ni l'autre n'avaient donné leur vraie mesure.

Cependant, à lire tout ce qui lui tombait sous les yeux, Charles Gay courait de grands risques. L'abandon des pratiques religieuses, une connaissance précoce des misères morales de l'humanité, c'en était assez pour entraîner très bas un jeune homme. Heureusement sa riche nature lui fournissait-elle des énergies capables de réagir contre les influences délétères. L'opinion des esprits forts ne lui en imposait pas. Il voulait mettre ses convictions à l'épreuve d'une logique très serrée, et la rectitude de son jugement, jointe à la loyauté de ses intentions, découvrait sans peine le mensonge des sophismes. Rousseau ne réussit pas à l'égarer, Rousseau qui pourtant possède le redoutable secret de fondre le sophisme et le sentiment, de circonvenir ainsi, l'un par l'autre, l'esprit et le cœur.

sait pas l'usage auquel étaient destinées ces quelques lignes, si poliment demandées par un ami de Lamennais. On raconte qu'à la suite de la lecture de ces pages si pieuses, Georges Sand écrivait à Sainte-Beuve : « Il court par le monde le bruit que vous allez « vous faire prêtre. »

« Hélas ! l'auteur de *Volupté* était bien loin du sanctuaire... »

(Sainte-Beuve, par L. de la Save, dans *les Contemporains*, n° 152, 7<sup>e</sup> série.)

<sup>1</sup> Lettre inédite

C'est qu'avec la droiture de l'esprit, Charles conserva toujours la chasteté du cœur. Jamais il n'eût souscrit au blasphème d'un Musset criant à Dieu : « Vous les voulez trop purs les heureux que vous faites. » Bien loin de l'effrayer, la pureté l'attirait ; même étranger à la pratique religieuse, il savait goûter les charmes de l'innocence. Il le devait, en partie du moins, à ses habitudes studieuses, garantie fragile, mais d'autant plus appréciable que sa situation de fortune lui permettait de s'accorder plus de jouissances. Ainsi le terrain se trouvait-il préparé à l'action de la grâce.

Dieu avait été écarté, mais le bon Maître se tenait à la porte, épiant le moment favorable pour se faire ouvrir. La générosité native de Charles dispensait le Seigneur de terrifier le jeune homme par la violence et la soudaineté de ses coups. Jésus frappa discrètement ; sa voix se fit douce, presque suppliante. Il avait des amis dans cette demeure où il voulait entrer : tant de qualités d'esprit et de cœur devaient préparer les voies à la réception de l'Époux.

Charles avait l'esprit curieux et synthétique ; il nourrissait l'ambition de tout connaître, « le mot de l'art et celui de la religion, le mot philosophique, le mot social, le mot historique <sup>1</sup>. » Ambition noble mais décevante que celle de découvrir la loi de chaque science, le mot qui la résume, la principe d'où elle sort, — qui sait ? la loi suprême à laquelle obéit toute la création. Notre jeune philosophe suivait en cela son attrait « pour le plus simple qui est en même temps le plus profond et le plus ample ».

« Il n'y a que le un qui soit assez compréhensible pour moi, écrira-t-il plus tard <sup>2</sup> : c'est ce qui prend mon intelligence en ravissant et reposant mon cœur, et ma faiblesse même le réclame, ne s'accommodant point de ce qui est multiple et compliqué. »

Charles reconnut bientôt l'impuissance des plus grands génies à satisfaire sa soif d'unité. Dieu seul, vérité essentielle, principe et fin des êtres, connaît le tout, « le mot » des choses. Et Charles concluait : « L'unité est tout, l'unité est Dieu <sup>3</sup>. »

Vérité, beauté, bonté : trois aspects d'un Dieu unique. Aussi, lorsque, quittant le domaine des abstractions métaphysiques,

<sup>1</sup> A sa sœur, juin 1837, *Corresp.*, t. I, p. 5.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 7 août 1879.

<sup>3</sup> Notes inédites.

Charles Gay contemplait l'univers, l'harmonie des êtres lui semblait l'écho de la voix divine. Cet écho « sort de partout : et des clartés du jour et du silence des nuits, et de la majesté des cieux tout peuplés de soleils et de l'immensité des eaux contenues dans leurs rives, et de la fleur qui naît du germe et du fruit qui naît de la fleur. Toute âme l'entend qui se recueille ; et de cet écho qu'elle perçoit, elle peut et doit conclure la réalité de la voix qu'elle ne perçoit pas <sup>1</sup> ». Voix d'un Dieu qui est la Beauté infinie, mais aussi voix de celui qui s'appelle la Bonté suprême et dont la magnanimité sème à profusion les bienfaits, comme pour arracher à l'homme un témoignage de reconnaissance. Ainsi les réflexions de Charles et ses impressions d'artiste le ramenaient-elles sans cesse vers Dieu.

Mais il ne s'agissait pas de convertir un athée : les questions décisives se trouvaient ailleurs. Jésus-Christ, sa divinité, son Évangile, l'Église et son magistère, avec les conséquences pratiques qui en découlent, tels étaient les points capitaux. Ici encore la grâce utilisa les aspirations natives de Charles. Même, abstraction faite du désordre introduit dans le monde par le péché, les lois de l'harmonie universelle lui semblaient appeler la présence, entre Dieu et son œuvre, d'un Médiateur divin, chef, consécrateur et pontife de l'univers <sup>2</sup>. Mais combien plus désirable lui apparaissait l'intervention d'un divin Réparateur, depuis que la faute originelle avait troublé si profondément l'harmonie de la création ! Et comment l'amour de dilection, dont Dieu avait donné tant de gages à l'innocence du premier homme, n'aurait-il pas obtenu le pardon de l'homme pécheur ? Raisons de convenance après tout, mais qui touchaient aux fibres les plus sensibles de l'âme de Charles. D'autant que son cœur se faisait le complice de son intelligence. Lui aussi appelait de ses vœux « la présence humaine de la Divinité <sup>3</sup> » ; il aspirait à jouir d'une beauté sensible qui pût se dire une beauté divine, d'un cœur humain déversant sur nos misères les trésors

<sup>1</sup> *Sermons d'Avent*, 6<sup>e</sup> Béatitude, p. 189.

<sup>2</sup> On devine ici l'influence de Bonald et des traditionalistes. « Pour appuyer trop sur leur admirable harmonie avec la nature des choses et la nôtre, on arrive, sans y prendre garde, à les rapprocher outre mesure des vérités ou des lois de pure nature. Bonald a plus d'une fois touché cet écueil, où Lamennais fera naufrage. » (R. P. Longhaye, *XIX<sup>e</sup> siècle*, t. I, p. 248.)

<sup>3</sup> Gerbet, *le Dogme générateur*.

de la charité divine ; il soupirait après l'Emmanuel, le Dieu avec nous.

Rêve, chimère que tout cela ? Non, Charles Gay connaissait Jésus-Christ ; il l'avait aimé et, inconsciemment, il l'aimait encore.

« Même dans le temps où je ne servais pas le bon Dieu, écrira-t-il plus tard <sup>1</sup>, je ne sais quelle force obstinée et souveraine me faisait aimer amoureusement Jésus-Christ. C'était peut-être une pure affection poétique et un goût d'artiste, et il le faut bien, puisque cela ne me sortait pas du péché, mais enfin c'était ainsi, et je ne puis croire que ce ne fût pas une grande miséricorde. Quand les prêtres de Rome sont obligés de quitter un malade qu'ils ont administré, — abandon qu'ils ne font que dans les cas d'urgence extrême, — pour convaincre, autant qu'il se peut, et signifier qu'ils vont revenir, ils laissent leur étole sur le lit du malade. Jésus ne m'avait pas quitté : c'était moi qui l'avais quitté, et, par suite, il s'en était allé ; mais il avait laissé, sinon son étole, du moins son parfum, son image, son souvenir, assez de lui enfin pour que je ne l'oublie pas, que tout amour pour lui ne fût point mort en mon âme et que je dusse espérer son très prochain retour. »

De fait, ils ont été légion, ils le sont encore, ceux qu'un sentimentalisme confus attire vers le christianisme. « Nous sentons dans l'Évangile, nous avoue un contemporain <sup>2</sup>, je ne sais quel charme profond, mystique et vaguement sensuel. Nous l'aimons pour l'histoire de la Samaritaine, de Marie de Magdala, de la femme adultère. Nous nous imaginons presque que c'est le premier livre où il y ait eu de la bonté, de la pitié, une faiblesse pour les égarés et les irréguliers, le sentiment de l'universelle misère, et, peu s'en faut, de l'irresponsabilité des misérables. »

Charles Gay en était là lorsqu'il se mit à lire Voltaire, le grand homme de la bourgeoisie incrédule. Tant de haine pour Jésus-Christ le révolta ; il vit, dans cette rage satanique, une preuve irrécusable de la divinité du Sauveur. Alors le désir de dissiper ses doutes lui mit en main la sainte Écriture. Cette fois il s'engageait résolument dans le bon chemin.

Vers la même époque, deux personnes de notoriété bien différente se faisaient, à son endroit, les miséricordieux instruments de la Providence.

Au mois de février 1835, l'annonce de conférences que l'abbé Lacordaire devait donner à Notre-Dame, pendant le carême,

<sup>1</sup> Lettre inédite, 4 juillet 1875.

<sup>2</sup> Jules Lemaitre, *les Contemporains*, 2<sup>e</sup> série, p. 163.

excita la curiosité des Parisiens. La jeunesse des écoles surtout s'en émut. On y voyait une manifestation nouvelle de la réaction catholique dont Lamennais avait été naguère le portedrapeau. Tentative hardie, audacieuse réplique que les voûtes de la vicille basilique allaient donner à l'enseignement d'un Jouffroy. Les catholiques avaient choisi pour leur champion un ancien rédacteur de *l'Avenir*, et la curiosité s'en accroissait d'autant. Bref, on se rua littéralement à Notre-Dame.

Pendant des siècles, bien des prédicateurs avaient rêvé de prêcher devant le roi. La Révolution ayant renversé le trône, fermé les églises et couronné le peuple, on pouvait croire que tel prédicateur ambitionnerait un jour de prêcher sur une place publique. Lacordaire, dit-on, avait caressé ce rêve. Il fut en partie exaucé. Jamais, depuis les sombres jours de la Révolution, l'antique cathédrale n'avait abrité semblable auditoire. Le siècle s'y était assemblé avec son incrédulité, sa science sceptique, ses mœurs dépravées, son cœur flétri et son imagination délirante. Fils de nobles ou de bourgeois, ouvriers de la pensée ou du négoce se coudoient au pied de la chaire. Leur tenue n'est rien moins que respectueuse. Quelques-uns s'en scandaliseront. « Mon Père, diront-ils à Lacordaire, si vous saviez les gens qui viennent vous entendre ! En vous attendant, ils lisent les journaux, ils mangent du saucisson et des oranges. » Et le grand orateur de répondre : « Je fais mes conférences justement pour ceux qui mangent des oranges dans l'église. »

Mais voici que les journaux rentrent dans les poches et que les reliefs du déjeuner disparaissent précipitamment sous les chaises. Un silence profond. Le conférencier apparaît dans la chaire. « Regardez : il vient de s'abîmer dans une courte et ardente prière ; il se dresse, il est immobile, comme sous le poids de la charge apostolique qu'il va remplir. Son front, si haut et si large, se plisse sous l'effort de la pensée ; ses mains, appuyées sur le marbre de la chaire, trahissent, par un léger tremblement, l'émotion inséparable du début de toute grande œuvre oratoire ; ses yeux fixes, et dont le feu encore voilé semble concentré sous la prunelle, accuse le regard intérieur de la méditation prolongée ; ses lèvres, qui vont s'ouvrir, dessinent un imperturbable et anxieux sourire qui semble s'adresser aux vérités captives encore et qui vont s'élançer. Puis il sort de ce recueillement

par un admirable signe de croix ; sa tête se relève, son front se déride, son œil s'anime et jette sur l'immense auditoire un long et lumineux regard ; sa bouche s'entr'ouvre et laisse tomber avec un accent profond, net, déjà vibrant mais contenu, le texte sacré. Le fleuve a pris son cours ; dès ce moment, ce sera un élan continu, parfois entrecoupé de mouvements inattendus, parfois entremêlé et comme contrarié par des lenteurs habiles, tout à coup faisant irruption avec des efforts incomparables. L'orateur a saisi son auditoire, il le tient, il en est le maître, il l'enlève, comme l'aigle ravit sa proie. Peu à peu il monte, on le sent, on cède, on le suit. Il monte, il monte encore : voici la région des foudres et des éclairs : on est transporté, on aspire à pleins poumons cette forte et sublime atmosphère. Allons ! plus haut, plus haut encore ! Voici la lumière éthérée, voici le foyer splendide du vrai et du beau ! c'est l'enthousiasme, c'est l'ivresse, ce sont les larmes <sup>1</sup> ! »

Charles Gay était là, perdu dans la foule des fidèles, vibrant à l'unisson de l'enthousiasme général. L'orateur l'avait conquis : dans cet apôtre qui personnifiait l'éloquence, il avait reconnu, purifié, vivifié, transfiguré par la charité du Christ, quelque chose de son propre cœur. Et il quittait la vieille basilique, le front lourd de pensées...

Quand il apprit la mort du célèbre dominicain, M<sup>er</sup> Gay, rappelant à un ami les inoubliables conférences de Notre-Dame, lui écrivit : « Je partage avec vous les mêmes souvenirs, qui sont la source d'une reconnaissance immortelle <sup>2</sup>. » Est-ce à dire que l'éloquence de Lacordaire décida de la conversion de Charles Gay ? Non, à vrai dire. Les accents passionnés du grand prédicateur le remuèrent profondément, mais il est douteux qu'ils eussent, à eux seuls, provoqué le pas décisif. « Je fais monter sur les confessionnaux, disait plaisamment Lacordaire ; le Père de Ravignan fait entrer dedans. » Le futur dominicain rapprocha notre jeune homme du confessionnal ; mais ni lui, ni Ravignan ne l'y firent entrer.

La Providence réservait cet honneur à une modeste et pieuse personne. M<sup>me</sup> Hennelle, mariée à un médecin, donnait depuis plusieurs années des leçons de chant à M<sup>lle</sup> Céline Gay. Son intel-

<sup>1</sup> H. de Riancey, *le R. P. Lacordaire*, Paris, Palmé, 1861, p. 4 et 5.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 22 décembre 1861. *Corresp.*, t. I, p. 327.

ligence, son talent et plus encore l'élévation de ses sentiments lui méritèrent bientôt l'estime de Charles. « Elle aussi est une créature simple et vraie. Elle est tout à fait digne d'être aimée, » écrit-il à son sujet <sup>1</sup>. De son côté, la pieuse artiste fut frappée des qualités de Charles et causait volontiers avec lui. On en vint un jour à parler religion. Le jeune homme lui dit, à cet égard, toute sa pensée. Dès lors, M<sup>me</sup> Hennelle se fit le délicat et ingénieux auxiliaire de la grâce pour ramener à Dieu une âme si tendre et si pure. Peut-être l'encouragea-t-elle à suivre les conférences de Lacordaire. L'amitié, dont le temps resserrait les liens, lui permit, en tout cas, de s'initier au travail intérieur qui, peu à peu, ramenait Charles vers Jésus-Christ.

Elle lui prouva qu'il n'avait pas cessé d'être chrétien de cœur. Au musicien ne rêvant qu'harmonie, elle montra l'illogisme du désaccord qu'il entretenait entre ses convictions et sa conduite. Avant tout, une confession générale s'imposait; Charles se résolut à la faire; mais il ne savait trop à quel prêtre confier ses aveux. M<sup>me</sup> Hennelle lui conseilla de s'adresser au curé de Passy, sur la paroisse de qui elle passait les mois d'été et qu'elle tenait pour un digne ecclésiastique. Charles l'alla trouver et lui fit sa confession générale. C'était en mai 1836.

Bien des années après, au jour de l'Épiphanie, le souvenir de l'étoile qui guida les Mages évoquant celui des étoiles qui avaient aussi éclairé sa route, il voyait, dans l'heureuse influence de M<sup>me</sup> Hennelle, la première étoile qui eût brillé au firmament de son âme. Apprenant la mort de cette excellente chrétienne, il écrivait :

« Je ne puis oublier que Dieu s'est servi d'elle pour me faire beaucoup de bien et vraiment m'amener à lui, dans ces années de la jeunesse où l'âme est si fragile et si exposée. Dieu, dans sa grande bonté, avait mis là, pour moi, bien des grâces, et, à mesure que j'ai vécu, j'ai senti ma reconnaissance grandir envers lui et envers celle dont il avait fait son miséricordieux instrument <sup>2</sup>. »

N'est-elle pas touchante, dans sa simplicité même, cette conversion? A la vérité, les amateurs de situations romanesques et de coups d'éclat se trouveront déçus. Ici, rien que de doux et d'apaisant : « c'est la fleur dont le calice fermé sous le froid

<sup>1</sup> A sa sœur, 7 juillet 1837. *Corresp.*, t. I, p.12.

<sup>2</sup> A sa sœur, 23 juin 1875. *Corresp.*, t. II, p. 241.



de la nuit s'entr'ouvre et s'épanouit à la première caresse du soleil levant <sup>1</sup>. » Aussi bien la simplicité de ce retour à Dieu n'en accuse que mieux le caractère surnaturel.

Vainement cherchera-t-on un motif humain. Personne, dans son entourage, ne suggère à Charles l'idée de se réconcilier avec le Dieu de ses jeunes années ; les exemples de ses proches l'en détourneraient plutôt. Aucun avantage temporel ne récompensera ses généreuses résolutions : alors, comme aujourd'hui, les faveurs n'allaient pas aux chrétiens fervents, le monde réservait ses sourires pour les incrédules et les libertins. Ainsi, le seul attrait de Jésus-Christ triomphe de tant d'obstacles.

Mais, si la grâce ne trouve pas, dans cette âme restée chaste, beaucoup de ruines à relever, elle y allume une componction qui ne s'éteindra qu'à la mort.

« Vous ne connaîtrez jamais, vous, ces profondeurs du repentir, dira plus tard M<sup>sr</sup> Gay s'adressant à une âme demeurée innocente. Vous avez bien sans doute offensé Dieu, puisque nulle créature humaine n'est sans péché, hormis Marie ; mais, si votre blancheur n'est point immaculée, elle reste pourtant une blancheur, et moi, j'ai été tout noir en un temps de ma vie <sup>2</sup>. »

Il disait encore, peu avant de mourir :

« La pensée que j'ai ajouté quelque chose à la Passion de Jésus et que j'ai fait verser des larmes à ma sainte Mère du ciel m'est plus amère que je ne puis le dire ; et, quand j'y repense devant Dieu, quand je vois ce qu'il est, ce qu'il a été pour moi, malgré tout et de quelle manière il s'est vengé, je puis dire que mon âme brûle <sup>3</sup>. »

La conversion de Charles ne modifia en rien ses projets d'avenir. Sa vocation lui devint d'autant plus chère que l'art se présentait maintenant à lui avec tout l'éclat dont le revêt le christianisme.

« Oui, s'écrie-t-il, l'art est une splendeur. Le lieu de l'art, c'est la clarté. Il lui faut un soleil, le soleil qui lui est propre et qui est l'unique foyer de sa vie, Dieu lui-même, rendu éclatant et manifesté par son Verbe... Le développement des sciences et des arts était hostile et contradictoire à la société antique, parce que cette société était hors la loi et que, depuis la chute, ce qui avait été déposé comme germe de

<sup>1</sup> Abbé G. de Pascal, *M<sup>sr</sup> Gay, d'après sa correspondance*, p. 10. Collection : les Grands Hommes de l'Eglise au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 6 février 1875.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 6 novembre 1890.

vie était devenu germe de mort. L'art tuait la société antique ; et la preuve, c'est que la seule société séparée, élue et placée par Dieu même dans les circonstances relativement les meilleures, la société juive, a été privée d'art. Son divin fondateur le lui a défendu comme une idolâtrie. C'est le contraire sous la loi chrétienne, où toute chose est rétablie en sa place, est rachetée et rendu à la liberté et à la vie <sup>1</sup>. »

Cette doctrine trouvait en M. Cyprien Robert, rédacteur à *l'Université catholique*, un fidèle interprète. « Dieu s'étant fait homme, lit-on dans son *Cours d'histoire monumentale des premiers chrétiens*, le beau idéal embrasse, comme possible, la spiritualisation de tout l'être, la réconciliation complète de l'esprit avec la matière transformée, dépouillée de ses instincts corrompus. » Ces lignes tombent sous les yeux de Charles Gay.

« C'est là pour moi le vrai point de vue de l'art, s'empresse-t-il de noter. L'œuvre catholique me semble la réparation, la réhabilitation de tout, l'harmonie de toutes les choses créées, la fraternité sans bornes : à la fin, rien ne sera exclu que le mal, et le mal n'est que dans la volonté ; le mal est une négation, une nuit, une mort et non un être ; il n'est pas dans la matière, car la matière est œuvre de Dieu aussi. Les exclusions ont été bonnes dans le passé, mais seulement comme préparation à l'harmonie. Il n'y a d'ailleurs pas de milieu logique entre l'idéalisme religieux absolu, qui est la mort de l'art, et cette universalité qui est sa vie. L'art, tout l'art est dans le Christ Homme-Dieu. Rien de ce qui sera fait ne sera fait sans Lui. N'oublions jamais que le christianisme naissant s'est appelé lui-même *λατρεία λογική* » <sup>2-3</sup>.

Mais voici que Montalembert semble croire le libre essor de l'art chrétien incompatible avec l'immutabilité des dogmes catholiques <sup>4</sup>. Charles Gay s'élève contre une pareille insinuation :

« Que le dogme demeure invariable parce qu'il est infaillible, c'est bien, mais l'art est une forme à ce dogme. Or, si nous progressons dans l'intelligence et l'application sociale de ces dogmes, comme c'est ma croyance, les formes nouvelles viendront d'elles-mêmes et les anciennes ne suffiront plus qu'au souvenir. Cela est peut-être moins clair en peinture, en sculpture, en architecture surtout qu'en musique. Mais pour mon art (la musique), on ne saurait dire, sans mentir tout à fait à l'esprit véritable du catholicisme, qu'il ne peut rien y avoir de nouveau au fond. Tout a droit de cité dans cette belle religion et dans ce sublime

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> « *Rationabile obsequium*, culte spirituel. » Rom. XII, 1.

<sup>3</sup> Notes inédites.

<sup>4</sup> « Dans l'art chrétien, il ne peut rien y avoir de nouveau au fond, pas plus que dans le christianisme lui-même. » (*De l'état actuel de l'art religieux en France*, par le comte de Montalembert.)

art catholique et toutes choses n'y sont point venues dès le commencement... Oui, ajoute le nouveau converti, l'art peut tenir dans votre foi, mon Dieu, et sous votre discipline. Les jours, les tristes jours dans lesquels j'en ai douté, j'étais fou et j'avais perdu la raison de toutes choses, en perdant la mienne <sup>1</sup>. »

Si tel est l'art chrétien, on pressent les devoirs de l'artiste et la mission qu'il est appelé à remplir. Avant tout, « l'artiste doit croire, sentir, penser ; il est l'homme de l'ordre. » Mieux que cela, la Providence l'a investi d'une sorte de sacerdoce, que des liens très étroits rattachent au sacerdoce proprement dit.

De cette parité entre la mission de l'artiste chrétien et celle du prêtre, Charles tire une conséquence devant laquelle il ne recule pas, si grande est l'ardeur de ses convictions. Le célibat lui paraît s'imposer à l'artiste, et il embrasse ce parti sans hésitation. « Ma vie d'artiste, telle que je la conçois, ne se concilie pas avec le mariage, » écrit-il à sa sœur <sup>2</sup>. Libre ainsi des charges qui atteignent le chef de famille, il mettra ses loisirs et son indépendance au service de son apostolat artistique.

Instinctivement, il cherche dans l'histoire une figure qui réalise, en partie du moins, son idéal. Il la demande à la Renaissance italienne et au grand Ordre dominicain : il s'arrête à la personne de Savonarole. Nom qui surprend au premier abord. Il rappelle, en effet, une de ces mémoires autour desquelles lutteront longtemps encore théologiens, érudits, historiens. Savonarole, un grand esprit ? Beaucoup lui contestent ce titre. Mais, de l'avis général, un grand caractère et un grand cœur. « Il vit, mieux que ses contemporains, le trouble profond dont souffrait son siècle et il tenta de sauver l'Église et l'Italie en se sacrifiant lui-même. Il puisa cet amour des hommes dans une foi ardente et sincère, qu'une sainte âme pouvait seule concevoir. Son éloquence fit des prodiges parce qu'elle traduisit l'ardeur de sa soif de justice et de charité <sup>3</sup>. » Voilà qui explique l'enthousiasme juvénile de Charles Gay.

« Je veux beaucoup m'occuper de cet homme, lisons-nous dans des notes écrites vers 1837, lire ses sermons, approfondir sa vie, mesurer sa pensée et étudier son œuvre. Je me suis senti tout d'abord pressé pour lui d'une sympathie bien vive. Hélas ! ce qu'il voulait faire, il

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> Juin 1837. *Corresp.*, t. I, p. 6.

<sup>3</sup> Dom H. Leclercq, *les Martyrs*, t. VI, Introduction, p. LXX.

faudrait le faire encore aujourd'hui. L'art (la religion peut-être) demanderait un homme comme lui. »

Notre jeune apôtre n'ignorait cependant pas la croisade que prêchait, avec tant de succès, Montalembert. Il avait sans doute lu le beau manifeste que celui-ci publiait en 1833, sous la forme d'une lettre à Victor Hugo. Parlant de sa croisade en faveur de l'art chrétien : « Elle m'est, disait Montalembert, inspirée avant tout par la passion religieuse, parce que cet art est, à mes yeux de catholique avant tout, la manifestation la plus imposante de l'Église dont je suis l'enfant, la création la plus brillante de la foi que m'ont léguée mes pères. » Charles Gay suivait de près le mouvement de renaissance artistique, alors dans tout l'éclat de ses débuts. Son frère Victor, passionné pour l'architecture gothique, venait de se faire admettre dans l'atelier de Viollet-le-Duc et n'avait pas de peine à communiquer à Charles son admiration pour le moyen âge. Tous deux applaudissaient aux résultats déjà obtenus et auguraient bien de l'avenir. Avec quelle joie Charles ne dut-il pas recueillir, sur les lèvres du calviniste Guizot, des aveux comme celui-ci : « L'étude des monuments religieux a ranimé parmi nous le sentiment et le goût de l'art chrétien. Ce sentiment a bientôt tourné au profit du christianisme lui-même. En apprenant à comprendre, à admirer nos églises, on est devenu presque juste, presque affectueux, pour la foi qui les a élevées. C'est là un retour un peu futile vers la religion, il est vrai, retour sincère cependant et qu'il ne faut pas dédaigner. L'art rend ainsi aujourd'hui à la religion quelque chose de ce qu'il en a reçu jadis <sup>1</sup>. »

Si l'architecture a beaucoup reçu de la religion, la musique lui doit plus encore. « C'est un fait désormais reconnu que la musique sort du christianisme et se développe avec lui <sup>2</sup>. » Aussi bien, l'amour chante : comment la religion de l'amour ne chanterait-elle pas ? Charles souhaitait devenir un de ses interprètes les mieux inspirés. Noble mission, qui réclamait le concours de toutes ses énergies. Il travaillait donc sans relâche, ne dédaignant aucune des ressources qui s'offraient à lui. La musique n'habite pas seulement les églises ; elle a ses temples profanes

<sup>1</sup> Discours à la Société des Antiquaires de Normandie (août 1837), cité par M<sup>l</sup>r Baudard, *Un siècle de l'Église de France*, 3<sup>e</sup> édit., p. 248.

<sup>2</sup> Blaze de Bury, *Musiciens contemporains*, Weber, p. 5.

et ses dévots mondains. A qui veut connaître la variété de ses accents, force est quelquefois de fréquenter le théâtre. Charles ne crut pas que sa conversion lui en interdît l'entrée. Il continua de le fréquenter, mais il n'eut désormais plus d'yeux pour le spectacle ; il se fit tout oreille pour la musique. On dit même qu'assis à l'arrière d'une loge, il lui arriva de tourner le dos à la scène.

Mais gardons-nous de conclure à de l'originalité, à un parti pris de dévotion étroite et maussade. Charles s'efforçait, au contraire, d'accréditer autour de lui la piété chrétienne par la cordiale simplicité de ses manières et par un enjouement de bon aloi. Il n'y réussissait souvent qu'au prix d'une victoire sur ses tendances naturelles. Ses parents ne semblent pas, du reste, s'être inquiétés du retour de leur fils aux pratiques de son enfance, preuve que Charles ne leur donna aucun motif de le regretter. Loin de refroidir les affections de la famille, l'amour de Jésus-Christ ajoute à leur intimité et à leur charme. M. et M<sup>me</sup> Gay le constatèrent en voyant avec quelle joie Charles apprit les fiançailles de sa sœur. Celle-ci devait épouser un de ses cousins par alliance, M. Paul Pouquet, originaire du Périgord. Le mariage eut lieu et, comme il avait été convenu, le jeune ménage occupa un appartement qu'on lui avait réservé dans la maison de famille. Ainsi se prolongeraient les douceurs de la vie en commun. Charles s'en réjouit d'autant plus que cette combinaison lui permettrait d'exercer une salutaire influence sur les convictions religieuses de ses proches, y compris sur celles de son beau-frère. De tous, il espérait bien faire un jour de fervents chrétiens.

### III

Le carême de 1837 ramena Charles Gay au pied de la chaire de Notre-Dame. Cette fois, plus de ces doutes qui tourmentent l'esprit, plus de ces tergiversations qui torturent la conscience. Son âme s'ouvrait aimante, joyeuse, à la parole divine. Au reste, cet écho du ciel ne lui arrivait plus, porté sur l'éloquence passionnée, fouguese de Lacordaire ; il empruntait la distinction et l'allure quelque peu austère d'un magistrat devenu jésuite, le Père de Ravignan. Mais, pour revêtir une autre forme, l'enseignement des conférences du dimanche et davantage encore celui

de la retraite pascale ne perdaient rien de leur haute portée. La piété de Charles en profita largement.

Pâques annonce le printemps. On songea, quai Voltaire, à une villégiature pour la belle saison. Très parisienne de goûts et d'habitudes, M<sup>me</sup> Gay ne s'éloignait guère de la capitale. Elle louait, aux environs, une villa qui lui permit de jouir de l'air pur et de la fraîcheur de la campagne, sans la priver de certains avantages de la ville. Charles, lui, aurait volontiers planté sa tente à cent lieues de Paris et à bonne distance de toute agglomération. Il lui fallait les champs et les bois pour contenter ses attrait de solitaire et de promeneur infatigable.

Au mois de mai 1837, M<sup>me</sup> Gay s'installa à Ville-d'Avray, commune limitrophe de Versailles, dans un château dont elle partageait la jouissance avec sa mère, M<sup>me</sup> Clause, les enfants et les petits-enfants de celle-ci. M. Clause était mort en 1832 ; quelque temps après, on avait vendu la propriété de Montreuil où, enfant, Charles avait pris ses premiers ébats et, collégien, passé ses vacances. Ville-d'Avray abritait maintenant les nombreuses réunions de famille dont Montreuil était naguère témoin.

Comme ses études n'exigeaient pas absolument sa présence à Paris, Charles se rendit avec sa mère à Ville-d'Avray. M. Gay resta au quai Voltaire, avec son fils Victor qui travaillait à l'École des beaux-arts. Tous deux allaient passer le dimanche à Ville-d'Avray.

Privé de la compagnie de son frère et de sa sœur, — M. et M<sup>me</sup> Pouquet se trouvaient alors en Périgord, — Charles profitait de sa solitude relative pour se perdre dans les bois qui formaient à Ville-d'Avray comme une couronne de verdure. Volontiers aussi se promenait-il dans le beau parc du château, un livre à la main, laissant, par instants, son regard errer sur les frondaisons nouvelles. Peut-être épanchait-il son âme dans un hymne au Créateur lorsqu'il crut entendre une voix. « Tu seras prêtre, » lui disait-elle, avec un accent qui le pénétra tout entier. Cette parole intérieure le frappa d'autant plus que la pensée du sacerdoce ne s'était jamais présentée à son esprit. Fallait-il y voir une suggestion du démon ? Ne serait-ce pas plutôt un avertissement du Ciel ? Charles opina pour cette dernière hypothèse. « Oui, se dit-il, je serai prêtre, mais plus tard, quand j'aurai composé de la musique religieuse. Le sacerdoce

sera un couronnement suprême à ma vie d'artiste <sup>1</sup>. » Et il garda pour lui le secret de ce mystérieux appel. Personne, dans son entourage, ne soupçonna qu'un jet de lumière eût soudain éclairé son avenir. Il ne s'en ouvrit même pas à son confesseur, l'abbé Dumarsais, son ancien aumônier de lycée, alors premier vicaire de la paroisse des Missions étrangères. On remarqua seulement chez lui moins d'entrain, une tendance plus marquée au silence et à la solitude. Il semblait même se désintéresser de sa chère musique.

M<sup>me</sup> Pouquet était attendue à Ville-d'Avray, retour d'un voyage en Périgord. Elle reçoit en route ces lignes énigmatiques de son frère :

« Sais-tu que je ne te donnerai pas seulement une mesure de musique, écrite de ma main, pour fêter ton retour. C'est bien mal en apparence, mais, au fond, c'est une grande raison... et une abstention méritoire. Ce que je sème fructifiera ; mais il faut laisser venir la saison <sup>2</sup>. »

Il semait dans un labeur acharné et insolite, comme le révèle ce passage d'une lettre à sa sœur <sup>3</sup> :

« On en veut beaucoup à ma liberté. Ma mère désire absolument que j'aille avec elle à Vernon après la fête : hier encore Boulland m'écrit pour me demander directement et indirectement de venir voir avec lui des *cathédrales catholiques*. Je demeurerai pourtant ici tout l'été. Je ne prendrai ni un mois, ni huit jours : c'est une résolution invariable. »

Le milieu mondain dans lequel il se trouvait contrariait ses goûts de méditatif :

« Les sonnettes, les domestiques, les courses, les voix ; trois pianos à la même heure, et très souvent une mauvaise chanteuse, le soir ! Puis, aux jours de congé, la basse grinçante de ce pauvre Victor, qui joue bien faux et qui improvise avec un acharnement particulier. Voilà ce que j'ai dans la maison.

« Au dehors, je suis mieux ; mais tu sais qu'en ma qualité de sauvage, je suis souvent choqué de ce qui ne choque personne. J'avoue que cela m'ennuie, quand je me promène dans une allée, travaillant et méditant, de la quitter parce que j'aperçois des chapeaux et des ombrelles. Puis, je ne sais combien d'enfants qui crient toute la journée, et des animaux de toute espèce : deux chats, cinq ou six chiens, une

<sup>1</sup> « ... Ma vocation qu'à cette époque je croyais ne devoir être qu'un couronnement suprême à ma vie d'artiste. » (Lettre inédite, 13 novembre 1875.)

<sup>2</sup> A sa sœur, 29 juin 1837. *Corresp.*, t. I, p. 7.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 1<sup>er</sup> juin 1837.

perruche... Près de nous, des gendarmes, dont le divertissement le plus gai est de tirer le canon. Tout cela est dur pour un travailleur.

« ...J'ai une passion de liberté que tout ceci contrarie fort, et je confesse que je ne pourrais supporter longtemps ces mille petits esclavages de la communauté...

« ...La société du château doit avoir une bizarre idée de moi : je m'en soucie comme tu penses et ne dérange pas mes habitudes. Viens vite ; tu me rendras mon parc plus beau...

« ...Malgré tout, je travaille et je m'exerce à la patience <sup>1</sup>... »

A la patience et aux autres vertus. Car, du jour de sa conversion, Charles a engagé, contre le vieil homme une lutte qui ne se terminera qu'avec la vie. Il convient, pour remporter la victoire, de se montrer stratège habile, prudent tacticien et de dresser un plan de bataille qui s'appellera un règlement de vie. Dans ce but, Charles lit et réfléchit beaucoup, il prie davantage encore. Puis, les vacances terminées, il rédige son règlement, dans le calme de sa petite chambre d'étudiant.

Avant tout, les principes directeurs : « Il n'y a qu'un moyen de vivre, c'est de s'unir à la vie... Tout être communie avec Dieu comme le moins avec le plus, le sujet avec le maître, l'enfant avec le père. » Dieu parlant à l'homme, « il faut qu'il ait un terme et un verbe » ; l'homme invoquant Dieu, doit pouvoir connaître le nom de la divinité. Ce terme, ce nom, constituent un moyen, un médiateur, le Verbe, par lequel Dieu s'unit à l'homme et dans lequel la créature raisonnable s'élève jusqu'au Créateur. Le Verbe s'est fait chair et sa mort a rendu la vie à l'humanité coupable. Il s'est choisi une épouse, l'Église, par laquelle et dans laquelle il s'unit à l'humanité rachetée.

Ces vérités primordiales, Charles les croit « d'une foi absolue ; son esprit s'y complait, son cœur s'y repose, sa volonté s'y fortifie ». Suit une promesse d'obéissance à son directeur, en qui il reconnaît le représentant de l'Église. Puis il règle l'emploi de son temps et de ses exercices de piété. A noter, entre autres, cette résolution :

« Chaque semaine, je me tracerai un plan écrit où l'emploi de mon temps sera précisé jour par jour, heure par heure. J'y manquerai le moins possible, parce que je crois que ce qui est discipliné est dans l'ordre, et qu'être conforme à l'ordre, c'est l'être à Jésus-Christ ; par conséquent être véritablement chrétien et plaire à Dieu. »

<sup>1</sup> A sa sœur, 7 juillet 1837. *Corresp.*, t. 1, p. 10.



Il trace ensuite, dans une seconde partie, les règles auxquelles devra se conformer sa conduite. Il débute ainsi :

« Je prends la résolution de demeurer chaste toute ma vie, et en ceci je ne crois pas suivre autre chose que la volonté de Dieu, parce que ce n'est point, en moi, une idée nouvelle ni subite, mais une intention ancienne sur laquelle ont déjà passé presque quatre années et que le temps a toujours de plus en plus assise en moi. Seulement, je remercie Dieu, de tout mon cœur, de ce que sa volonté est telle, car j'estime la chasteté très heureuse et très convenable pour un artiste, homme de travail et de dévouement.

« Les joies de la famille auxquelles je dis adieu par cette résolution ne sont, d'ailleurs, si grandes et si saintes qu'elles soient comparables en rien aux chrétiennes voluptés du célibat. Je me repose avec une tranquillité bien douce sur cet avenir ainsi dégagé de tout esclavage terrestre, et j'éprouve un bonheur infini en pensant que je puis être tout entier à Dieu et à mon art.

« J'ai autour de moi beaucoup plus d'affection fraternelle et humaine que je n'en mérite et plus qu'il n'en faut pour vivre très heureux par le cœur. Aussi, je regarde beaucoup plus cette résolution présente comme une grâce reçue de Dieu que comme un sacrifice imposé... J'ai eu souvent l'idée de faire un vœu : je ne l'ai point fait par prudence, persuadé que le vœu tente la tentation. Toutefois, si mon directeur me le permettait, ou maintenant ou plus tard, je le ferais avec un extrême contentement. »

Combien peu, parmi les jeunes gens de cette époque, eussent applaudi à ces nobles sentiments !

Et que dire de cette profession de foi de l'artiste ?

« Je promets solennellement à Dieu, qui est la vérité souveraine et la beauté parfaite, de garder dans une indissoluble unité, selon qu'elles sont en lui, cette vérité et cette beauté. Je lui promets de ne jamais donner ou chercher à donner une belle forme à une pensée laide, de ne jamais intéresser au mal en lui prêtant une expression émouvante, de maintenir l'art dans le droit, qui est la raison, l'ordre et la vie, enfin de ne jamais faire que de l'art chrétien catholique... Dussé-je lutter, souffrir toute ma vie et renoncer à toute influence présente, je ne rendrai point mon art adultère. »

Mais Charles sait, au besoin, détourner ses regards de son idéal, pour les reporter sur ses défauts réels ou présumés. Soyons-lui reconnaissants de se faire ainsi connaître en toute humilité.

« Je supprimerai impitoyablement toute moquerie. Jamais elle ne sert et elle nuit toujours, ne fût-ce qu'à celui qui l'emploie. C'est une puissance, mais la puissance protestante, sceptique, réprouvée, celle qui nie, celle qui tue. Je sais combien cette résolution sera pour moi

difficile à tenir, mais je prie Dieu bien ardemment de m'envoyer assez de grâces pour que je déracine du fond de mon cœur cette plante vénéneuse et amère qui m'attire toujours, malgré le danger que je lui sais. »

« ...Je m'habituerai à ne pas satisfaire toutes mes envies, même les permises ; et, quand je me permettrai cette satisfaction, je la retarderai jusqu'à ce que je sois bien sûr que je n'y attache pas un prix immodéré, m'étant souvent laissé entraîner très loin et tout à fait étourdir par cette manie coupable de la dépense et de la propriété. »

Plus loin, il confesse n'avoir « dans le fonds aucun goût » pour les réunions mondaines et s'avoue « naturellement porté à la solitude, même peut-être exagérée ».

« Je n'irai dans le monde, conclut-il, ni avec dédain, ni avec colère : je me rendrai en ceci résigné et condescendant, gardant la haine pour le mal, mais aussi la charité pour mes frères. »

Charles soumit ce règlement à son directeur, l'abbé Dumarsais, qui retoucha quelques détails, tempérant certaines ardeurs ou corrigeant des opinions trop absolues, lui conseillant, par exemple, sur le chapitre des conversations, « un certain abandon à la saint François de Sales ». « J'approuve très fort ce règlement, ajoutait-il, et je vous conjure de vous en rapprocher tous les jours de plus en plus. Les grâces qu'il vous obtiendra seront plus précieuses encore que les premières. »

Dans la pensée de l'abbé Dumarsais, cette dernière expression était une allusion à la grâce de la conversion. Le digne prêtre ignorait, en effet, la parole intérieure qui, quelques mois auparavant, avait convié Charles aux honneurs du sacerdoce. Rien, du reste, dans le règlement de vie, ne pouvait lui en révéler l'existence.

#### IV

Au mois de juillet 1838, Charles fit une cure à Vichy. Le médecin lui conseillait de compléter le traitement par un voyage, assurant que sa santé se trouverait bien de l'exercice et de la distraction. Charles n'avait pas oublié ses vacances de 1834 et l'agréable souvenir qu'il en conservait lui suggéra l'idée de revoir la Suisse, de pousser même jusqu'en Italie. Ses parents

ratifièrent ce projet, et son frère Victor s'offrit à lui servir de compagnon.

Partis presque simultanément, l'un de Vichy, l'autre de la capitale, les deux frères se rejoignirent à Dijon, dans les derniers jours de juillet.

A cette époque, les voyageurs ne connaissaient pas la rapidité, le confort, en un mot les facilités auxquelles nous ont habitués, depuis, la vapeur et l'électricité. » Ni chemin de fer, ni automobile, ni bicyclette pour braver les distances, mais la lenteur d'un trajet en diligence ou la fatigue plus grande encore d'une course à pied. Avec cela, un carnet et un crayon pour tenir lieu de kodak. Par contre, l'imprévu donnait au voyage une saveur que nous ne goûtons plus au même degré. Et puis, le génie moderne n'avait pas violé nombre de sites agrestes, avec ses usines et ses travaux d'art qui n'ont souvent rien d'artistique. On roulait un peu moins, on marchait un peu plus, et je ne sais si l'on y perdait beaucoup en agrément. Quoi qu'il en soit, nos deux jeunes gens possédaient de solides jarrets qu'ils se promettaient de mettre à contribution.

Charles allait retrouver des paysages connus, mais les dispositions de son âme contrastaient avec celles qui l'animaient quatre ans plus tôt. A l'artiste toujours avide de contempler les beautés de la nature, s'ajoutait aujourd'hui le chrétien désireux d'alimenter sa piété par l'étude des traditions religieuses et la visite des sanctuaires les plus vénérés.

Cet état d'âme se manifeste dès la première étape.

« Dijon m'ennuie, note-t-il sur son calepin de route, Dijon n'a point d'églises <sup>1</sup>... Pourtant saint François de Sales a prêché un carême à Dijon ; c'est le seul souvenir que je cherche ici avec celui de Bossuet, dont je m'enquiers ensuite. (Dijon), ville affligeante, qu'on dit pleine de débauche et d'impiété. J'ai hâte de voir arriver la nuit qui me verra partir ; je ne retournerai certes pas la tête. »

Quelques heures de diligence et voici Dôle qui le console en lui montrant la chaire où son « bien-aimé saint François de Sales a prêché sur la prédestination ». Il en emporte l'image comme une relique.

Besançon ne retient guère nos touristes. La frontière toute proche les attire. Ils la franchissent bientôt et, par la Chaux-

<sup>1</sup> On s'étonnera que Charles Gay semble ignorer Saint-Etienne et Notre-Dame.

de-Fonds, Neufchâtel et Délémont, arrivent à Bâle, en pleine Suisse allemande. Est-ce l'heure tardive? Est-ce la pluie qui tombe à torrents? La première impression est pénible.

« Souper suisse à l'hôtel de la *Cigogne*, lenteur allemande, repas triste aux chandelles ; serviteurs pesants, cuisine épicée. Quelle étrange bizarrerie que tous ces lourdauds se nourrissent des mets les plus excitants ! C'est le pendant du gingembre anglais. »

Le surlendemain, la diligence qui emmène nos deux voyageurs traverse, non loin de Bâle, un terrain sur lequel les campagnards du pays avaient lutté, les armes à la main, quelques années auparavant, pour la revendication de certains droits politiques.

« Que cela me semble une folie de se tuer pour des droits politiques ! remarque Charles à ce propos. Orgueil et misère. On ne se prive pas d'un plat à son dîner pour acquérir les droits du ciel et l'on risque sa vie pour être représenté dans un gouvernement. Et quel gouvernement, et quelle représentation et quels droits ! Nous sommes haïssables, et c'est peut-être pour cela que vous nous aimez, mon Dieu ! »

Berne est, comme Bâle, une ville protestante. Le calvinisme a marqué son empreinte jusque sur les statues qui décorent la façade de la cathédrale.

« Il n'y a déjà plus de foi dans les figures ; la grâce humaine apparaît seule, là où ils veulent faire de la naïveté... Le majestueux a tourné au terrible et à l'ampoulé. »

Heureusement, le catholicisme n'est pas loin. Dès les confins du canton de Fribourg, on le reconnaît aux croix qui jalonnent la route. Charles les salue avec joie. Fribourg lui procure « le bonheur de pénétrer dans un temple de vérité », d'y voir « des amis fidèles venus pour prier et se consoler, à une heure où il n'y a pourtant ni office, ni quête ». Cela lui fait un bien inexprimable, au sortir des angoisses et des sécheresses protestantes. Le musicien écoute avec ravissement, à la cathédrale, les cent voix de l'orgue. Il ne peut résister au désir d'examiner le merveilleux instrument. Rendez-vous est pris avec l'organiste et il obtient satisfaction dès le lendemain. A l'inventaire détaillé qu'il conserve des claviers, jeux, pédales, etc., on devine le plaisir que lui a causé cette visite.

A Lausanne, la curiosité attire nos deux voyageurs vers la cathédrale protestante à l'heure de l'office. Des fidèles qui

ne se mettent jamais à genoux, une quête faite par un marguillier, sans un mot pour demander ou remercier, pure affaire d'administration ne relevant que de la philanthropie, un culte d'une sécheresse et d'une froideur incroyable, tel est le triste spectacle qu'ils ont sous les yeux. Charles ne peut y tenir, tant son cœur se serre, et il court entendre la messe à l'église catholique. Une grand'messe, mais pas de diacre ni de sous-diacre ; et puis, pénible surprise ! quand vient le moment de la communion, l'orgue joue un morceau tiré du *Freischütz* de Weber : la chanson d'Agathe attendant son amant. « Oh ! j'ai cruellement souffert, » écrit Charles, et, sur ses tablettes, l'organiste est traité « d'ignoble personnage » et « d'impie ».

Quelques heures de navigation sur le beau lac de Genève et les deux frères visitent la patrie de Calvin. A l'horizon, le massif du Mont-Blanc profile ses crêtes neigeuses ; il semble les inviter à venir le contempler de plus près, invitation à laquelle on ne peut honnêtement se soustraire.

Les voici donc, au matin du 15 août, emportés à bonne allure dans la direction de Chamounix. A la vue du paysage qui se déroule sous ses yeux, Charles ne peut retenir ce cri :

« Qu'est donc, Seigneur, votre parole vivante si votre parole morte, la nature, est si belle ? » « Journée de grâces, relate-t-il le soir sur son carnet, journée de bénédictions, de plénitude. Reconnaissance à la Vierge. »

Et sa pensée se reporte vers les absents, vers sa sœur en particulier.

« Je pensais à toi, lui écrit-il <sup>1</sup>, je pensais à notre excellente amie <sup>2</sup> si heureuse, elle, des plus petites choses, et je me disais que vous seriez bien, là où j'étais, au milieu de si grands spectacles, à chaque instant variés et toujours un : vigoureux dans leur douceur, gracieux dans leur puissance. Oh ! tout cela vous fait réfléchir sur l'harmonie entre les choses et sur l'accord des contraires... Victor est ravi ; il ne s'était fait aucune imagination à l'avance sur de si imposantes majestés. »

Cette impression de muette admiration accompagna les deux frères au cours de leur randonnée à travers les massifs avoisinants. Les cols du Bonhomme et de la Seigne, Courmayeur,

<sup>1</sup> 16 août 1838, *Corresp.*, t. I, p. 22.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Hennelle.

Aoste, autant de souvenirs délicieux qui se gravent pour jamais dans leur mémoire. Voici nos deux voyageurs frappant à la porte de l'hospice du Saint-Bernard. C'est le soir, à la nuit tombante. L'affluence des hôtes est telle qu'il n'y a plus de place dans la salle à manger. On propose timidement à nos touristes de partager, au réfectoire, le souper des religieux. Ils acceptent de grand cœur. « Souper simple entre deux prières, relate le carnet de route, souper charmant. Nous n'avons pas regretté le confortable de la salle des voyageurs. »

Quelques jours leur suffisent pour traverser le Valais et l'Oberland. D'ailleurs, la haute montagne les fatigue.

Dès son arrivée à Lauterbrünnen, Charles écrit à sa sœur :

« Nous sommes fort aises d'avoir dit adieu aux sauvageries, aux aridités, aux rochers nus, couverts de glaces, et à toute cette nature sans vie que, durant presque huit jours, nous avons traversés. Tous ces rudes spectacles, qui me ravissaient il y a quatre ans, me disent peu de chose aujourd'hui. J'ai besoin de mouvement et de croissance pour être ému. Cela est si consolant de voir la vie autour de soi et de sentir que le souffle divin est présent... Aussi avons-nous éprouvé un épanouissement général lorsque, descendant l'âpre Gemmi, nous sommes arrivés dans cette délicieuse vallée de Gander qui précède celle d'Interlaken et de Lauterbrünnen, entre lesquelles on ne peut choisir, tant elles sont parfaitement belles toutes deux<sup>1</sup>. »

Une petite restriction cependant à l'enthousiasme des voyageurs.

« La jolie vallée n'est plus vierge, la Jungfrau n'est plus la Jungfrau, et la raison : l'Anglais s'est abattu ici, il y a porté son luxe, son confortable et ses ridicules. »

Ce malencontreux insulaire, Charles le coudoie à la table d'hôte de l'hôtel, lui et beaucoup de ses congénères.

« Que tous ces gens sont ridicules à table ! note-t-il sur le petit carnet. Il y en a un qui prend, avec sa fourchette, un morceau dans le plat ; un autre vide les assiettes qu'on passe, laissant des os à ses voisins ; aucun ne mange de pain, il n'y en a pas un qui boive de l'eau... Nation gastrique ! »

Mais voici plus fort. A la fin du dîner, le maître d'hôtel demande à ses clients s'ils auraient plaisir à entendre des jeunes filles du pays leur chanter des airs nationaux. « Pas besoin, répond aussitôt un Anglais avec un sourire satisfait, *nous sommes pas miou-sicals.* »

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. I, p. 28.

Heureusement que des gens à l'esprit moins prosaïque fréquentent aussi les stations alpestres. Dans une auberge, aux environs de Grindelwald, Charles rencontre le philosophe Jean Reynaud.

« Visage intelligent, parole assurée, relate le petit carnet. J'ai regretté qu'il vînt de Meiringen et que nos routes se croisassent. J'aurais aimé causer avec lui. Pourquoi? je ne saurais dire. Est-ce bien par amour pour la vérité? Oh! nos sentiments sont toujours doubles. Charité, divin soleil des âmes, éclairez-nous pour que nous lisions bien dans cet obscur nous-mêmes. »

Charles porte, dans un coin de son sac, un livre qui l'aide à s'étudier lui-même, un ouvrage que consultent avec profit et le voyageur dans la campagne et le moine dans sa cellule : la Bible. Chemin faisant, nos deux alpinistes en feuillettent certaines pages. Ainsi le psaume : *Dixit injustus ut delinquat in semetipso* (Ps. xxxv) leur fait-il oublier la longueur de la montée au Saint-Bernard. Ailleurs, ils trouvent, dans les deux premiers chapitres du livre de la Sagesse, un thème à d'utiles réflexions.

Après avoir admiré Lucerne et évoqué les glorieux souvenirs qui planent sur les rives du lac des Quatre-Cantons, Charles et Victor songent à l'abbaye d'Einsiedeln et à son célèbre sanctuaire. Ils vont, en pieux pèlerins, prier Notre-Dame des Ermites de les bénir, eux et tous ceux qui leur sont chers.

Deux jours après, nous les retrouvons au col du Saint-Gothard, prenant congé, sans trop de regrets, du pays des neiges, des vallées verdoyantes et des jolis châlets. Ils vont chercher l'épanouissement de la vie et des arts parmi les sourires d'une nature ensoleillée, sous la douce et bienfaisante égide du catholicisme. La diligence dévale à bonne allure sur le versant méridional des Alpes. Les montagnes s'abaissent, les toits s'aplatissent, les peintures abondent, la Vierge est sur la façade de toutes les maisons, protectrice divine et bien-aimée dont la vue console, encourage et remplit l'âme d'un tendre espoir... La vigne court d'arbre en arbre le long des champs ; on aperçoit des visages au teint basané qu'éclairent des yeux ardents. C'est l'Italie.

Ici, au moins, les croyances catholiques ont droit de cité ; on les retrouve même dans les chambres d'hôtel : « Il y a des bénitiers à nos lits, » remarque Charles avec une visible satisfaction. Milan ; la ville est en fête, c'est-à-dire très animée et

très bruyante. Nos voyageurs y avaient donné rendez-vous à leur ami Franz Liszt. On s'embrasse, on passe la soirée ensemble. Le célèbre pianiste interprète, à ravir, du Schumann.

« Je ne saurais te dire l'impression qu'il nous a faite, écrit Charles à sa sœur <sup>1</sup>. Son jeu est inouï... Cela m'a semblé bien bon de retrouver ma chère musique et de la retrouver si vivante et si belle. »

Entre temps, Charles et Liszt s'oublient dans des conversations intimes, l'artiste avouant « qu'il vit dans le vide », son ami l'encourageant à une existence plus chrétienne et conservant, par devers lui, l'espoir « d'emporter un jour d'assaut » cette âme foncièrement bonne. Au moment de le quitter, Liszt lui propose une visite à la cathédrale. Joie de Charles. « Je lui en ai serré la main, » consigne-t-il dans son journal.

Traversant Vérone, Charles pense, comme de juste, à Roméo et à Juliette. Ce souvenir lui fait presque honte.

« Tant de saints et de grands hommes sont oubliés. L'art est donc bien puissant et bien divin pour faire vivre ainsi les morts. »

A Vicence, la basilique le frappe par l'élévation de l'autel, auquel un grand escalier permet d'accéder. « J'aime cette disposition, remarque-t-il. C'est par degrés qu'on arrive aux grands mystères chrétiens ; c'est de l'ordre, de la vérité. Si j'avais à construire une église, elle serait ainsi disposée ».

Mais voici Venise, avec des chefs-d'œuvre « en si grand nombre que l'œil et l'âme n'en peuvent plus porter la vue ». La « magnifique place de Saint-Marc, dont chaque pierre parle et vous raconte tant de choses », puis l'incomparable basilique, avec ses saints « immobiles et graves au milieu de leur plafond d'or ». On dirait « le ciel assistant à la vie humaine ». Quant à l'enfer, il est tout proche : ce sont les prisons ducales. Charles sort « tremblant, épouvanté, dégoûté » d'une visite à ces terribles cachots. Pour chasser ces sombres souvenirs, il rêve, assis sous le lion de la Piazzetta, ou se promène en gondole ; il laisse ses impressions flotter à l'aventure...

« Le souvenir de tout ceci me sera charmant, conclut-il, mais quand je serai au milieu de mes chéris et que je leur raconterai toutes ces merveilles. On n'est heureux par le beau que quand il est joint à l'affection, car l'amour et le beau sont une même chose. »

<sup>1</sup> 8 septembre 1838. *Corresp.*, t. I, p. 33.



De Venise, leur itinéraire conduisait nos deux voyageurs à Florence, en passant par les États pontificaux. Ils s'étonnent de voir la diligence partir sous la protection d'une escorte armée. On leur explique que l'insécurité des routes justifie cette précaution. Tout le monde se plaint de la débânerie du gouvernement pontifical. « Et de vrai, remarque Charles, cela sied mal à un prêtre de Jésus-Christ d'organiser une police et de mettre une milice pour assurer la discipline. » Il note l'allure gauche des soldats pontificaux, la coupe défectueuse de leurs uniformes, leur empanachement qui fait songer à une mascarade.

« Que les ministres des âmes laissent donc aux princes civils le soin de toutes les affaires. *Non est hujus mundi regnum meum*, disait Jésus <sup>1</sup>. Les hommes ne sont pas dignes d'être conduits paternellement, ici du moins, sous le rapport social. Ils en abusent, c'est l'aveu du grand nombre et la vérité. »

Si l'on comptait alors quelques pillards parmi les sujets du Pape, les sujets du grand-duc de Toscane, eux, possédaient depuis longtemps la réputation de gens vindicatifs et querelleurs. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un regard jeté sur Florence. « Tous les palais sont des forteresses. Les fenêtres du premier étage sont grillées, elles sont hautes. Les portes sont toutes ferrées ; de grands anneaux de fer sont fixés dans les murailles épaisses et taillées vigoureusement. On sent la ville des luttes, les haines de famille, les querelles civiles. » Autant de choses qui révoltent la droiture native de Charles. Et il en appelle aussitôt à l'avenir, de ce sombre passé :

« L'harmonie vaincra tout, l'unité consommera toutes choses. Alors, il y aura une ville, une seule ville, Jérusalem, la cité de Dieu et des hommes, la ville chrétienne. »

Cependant, en dehors de ses palais qui ressemblent à des forteresses, Florence renferme des églises, des musées, des couvents où l'art chrétien a littéralement entassé des merveilles. Charles ne ménage pas son admiration aux peintres. Fra Angelico lui semble le maître par excellence. Il garde pour le moine-artiste « une vénération pleine d'amour ».

« Vous êtes bien grand, lui dit-il. Jusqu'où vous êtes-vous abaissé, divin frère, pour vous élever à cette hauteur ? Je ne sais si jamais l'art

<sup>1</sup> *Regnum meum non est de hoc mundo*, « Mon royaume n'est pas de ce monde. » (Jean, XVIII, 36.)

montera plus haut, mais je sais qu'il n'a jamais été plus grand ni plus vrai. »

S'agit-il maintenant de musique, Charles conteste à l'Italie la supériorité qu'il lui reconnaît dans le domaine de la peinture. Voici l'impression que lui laisse un concert de la Société philharmonique, le « Conservatoire » de Florence.

« Musique absurde, mauvais orchestre, public ridicule. Une symphonie de Krommer<sup>1</sup>, vieille guenille rapetassée avec quelques popularités et quelques pâles pédanteries, d'un trivial et d'un banal impossible à dire, jouée follement par un sot orchestre, sans nuances, sans goût, sans ensemble. Ce n'est pas mal pour la terre classique des beaux-arts. »

Au reste, la musique italienne ne lui sourit guère : il la compare à la cuisine du pays.

« Beaucoup d'herbes, de cannelle et de poivre, et cela ne sent rien... Tous ces gens manquent d'haleine. C'est un grand problème, après tout, et remarquable peut-être que de faire cinquante pages de musique sans l'ombre d'une idée. »

Après Florence, Pise. Nous trouvons Charles dans le camposanto (cimetière), « assis sur un banc de marbre, à côté d'un tombeau antique, de la ruine d'un tombeau, car ce tombeau est vide. » Les réflexions salutaires se présentent d'elles-mêmes dans cette silencieuse demeure de la mort.

« Que toute la tristesse de ces lieux me va au cœur et le remplit bien ! note-t-il sur son journal... L'air de la mort vous pénètre ici, mais on n'en est pas découragé, ni affligé. Comment le serait-on ? Qu'est-ce donc la mort sinon la porte de la vie ? Qu'importe que cette porte soit noire ou blanche, petite ou large ? Elle n'est pas assez noire pour que je ne puisse y passer d'un pas sûr, ni assez petite pour que nous tous, nous n'y trouvions notre chemin. Que fait le reste ? »

Et absorbé dans sa méditation, Charles quitte le camposanto pour monter sur la tour penchée. C'est le soir : le soleil se couche là-bas, dans la mer. Il songe alors à la France, dont la Méditerranée caresse aussi les rivages. Tant d'affections, tant de joies, tant de travaux l'y attendent ! Encore quelques jours et il reverra la patrie.

<sup>1</sup> *Frank Krommer* (1760-1831), violoniste, organiste et compositeur, né à Kamenitz, en Moravie. Ses quatuors, quintettes, concertos, sont écrits avec grâce, aisance et même quelque originalité, mais ne soutiennent pas la comparaison avec les œuvres de Haydn, de Mozart ou de Beethoven. Il mourut à Vienne.

Impossible de voir deux villes plus disparates que Pise et Livourne. Au sortir de la première, la seconde vous rappelle Paris ou Londres. De larges rues, des maisons hautes, une activité qui contraste avec la légendaire indolence des Italiens. Charles et Victor arrivent à Livourne certain vendredi d'octobre, espérant s'embarquer, le soir même, pour Gênes et de là gagner Marseille. Informations prises, le paquebot ne part que le surlendemain. Une promenade en mer leur semble un bon remède pour adoucir l'amertume de leur déception. Ils sautent dans une barque et s'appêtent à sortir du port lorsque leur attention est attirée par un navire « dont le tuyau fume ». C'est un bateau français : *le Napoléon*. Intrigués, ils vont aux renseignements. On leur dit que le vapeur va partir pour Bastia. « Mais, si nous profitons de l'occasion, » se disent-ils, et ils parlementent avec le pilote. « Impossible, fait ce dernier, trop tard : vos passe-ports ne sont pas visés, vous n'êtes pas en règle avec la « douane de santé ». Nos jeunes gens insistent et demandent le capitaine. Finalement celui-ci consent à les prendre à son bord « en contrebande ». Le temps d'aller chercher leurs bagages à l'hôtel et le bateau démarre, emportant nos deux passagers ravis.

Tandis que Livourne s'efface à l'horizon, Charles essaie de coordonner ses impressions d'Italie. Au total, « de bons et de mauvais souvenirs ». Les bons, il en est redevable aux paysages et au ciel de l'Italie, à ses églises, à ses musées, à la foi de ses habitants. On devine les mauvais : c'est le sans-gêne, la paresse, le manque de dignité de la population, les fonctionnaires qui mendient, les prêtres qui conduisent des charrettes, l'insouciance et la malpropreté générales.

Il dresse ensuite le bilan artistique de l'Italie au regard de la France. L'architecture lui paraît « de deux siècles en retard ou en avance (selon les goûts) » sur la nôtre. « Le campanile dessiné par Giotto au XIII<sup>e</sup> siècle correspond à la fin de notre quatorzième. Encore est-ce beaucoup dire. Orsan Michela, qui est du même temps, serait pour nous du quinzième et de la fin du quinzième. » Aussi bien, en homme du Nord, Charles Gay préfère nos églises de France un peu sombres et nos arceaux multipliés avec les colonnettes légères qui montent jusqu'aux toits. Somme toute, les architectes italiens n'approchent pas des nôtres. Par contre, ne chicanons pas les Italiens sur la supériorité de leur

pinceau : « Ils ont la peinture, ils l'ont toute. » Après cela, silence sur la musique italienne : on en connaît la raison : l'opinion intransigeante de Charles, en cette matière, le dispensait d'insister.

Maintenant, trêve de critiques artistiques : la parole est à l'historien, au Français patriote.

« Adieu, adieu, noble mais déplorable Italie, adieu, pauvre peuple qui mens à tes pères et fais défaut à ta race. Adieu ; si riche que tu es, tu ne vaux pas le quart de la France. Je reviendrai peut-être te voir en curieux, mais en concitoyen et en frère, jamais, à moins que... mais les morts, après cent ans, sortent-ils du tombeau?... Je suis content d'être venu, mais plus content de m'en retourner. Au reste, je saurai mieux tout cela bientôt, car, à présent, une seule idée m'absorbe, celle de la France. »

Charles traçait ces dernières lignes aux approches du crépuscule. Or, voici que les matelots se mettent à genoux pour la prière du soir. Les yeux levés vers le ciel où s'allument les premières étoiles, ils saluent et invoquent Celle que l'Église appelle « l'Étoile de la mer ».

« Nous ferons bon voyage, pense Charles ; la prière est une boussole, la prière est un pilote. Moi aussi, ajoute-t-il, après tout et plus tard, je me mets à genoux sur le pont pour y réciter ma prière. C'est trop tard ; j'aurais dû me mettre au milieu des matelots et prier avec eux. Est-ce honte ? Oh non, mon Dieu, je ne rougis pas de vous, mais je suis timide en toutes choses. Oh ! c'est un grand défaut que je combattrai de toutes mes forces ; il me paralyse, il me rend stupide, il me fait être ce que je ne suis pas et paraître le contraire de ce que je suis. C'est une grande faiblesse et un grand malheur, car c'est un vice de sang et de nerfs, une transmission de famille. L'âme vaincra le corps, si Dieu aide l'âme. »

Au lever du jour, *le Napoléon* arrive en vue de Bastia.

« Nous entrons au port, raconte Charles ; on nous cache à fond de cale pendant la visite des officiers de santé ; après quoi, nous descendons jusqu'à l'hôtel du pays, sale quoique pompeux dans ses titres et dans son apparence. Quoique ce soit ici un département français, ce n'est pas encore la France. »

Aussi nos deux voyageurs abrègent-ils leur séjour le plus possible. Dès le lendemain, le navire *le Var* les emporte vers les côtes de Provence. A leur débarqué à Toulon, faute de place dans la diligence, ils louent un cabriolet qui les conduit à Mar-

seille. Encore quatre jours de voiture et nos deux voyageurs revoient la capitale de la France, retrouvent la maison de famille et les joies du foyer (13 octobre). Les recommandations de Charles ont été suivies à la lettre : on lui a fait pour son retour « une chambre bien gaie », en harmonie avec la joie de son âme.

## V

Au cours de son voyage, Charles avait écrit à sa sœur : « Cet hiver, nous allons faire de la musique comme des bienheureux. » Et il revenait, décidé à tenir parole. Mais, de sa vocation sacerdotale pas un mot, aucune allusion, ni dans ses lettres, ni sur le calepin, confident intime de ses pensées. Aurait-il oublié la parole entendue dans le parc de Ville-d'Avray ?

Non certes, mais, le sacerdoce ne lui apparaissant que dans un lointain avenir, il s'estimait autorisé à garder le silence et croyait sage de mettre l'appel divin à l'épreuve du temps. Dix-huit mois se sont écoulés. Aucun événement n'est venu écartier l'hypothèse de son entrée dans les ordres ; ses dispositions intérieures lui en font maintenant désirer la réalisation. Il croit le moment arrivé de soumettre la question à son confesseur. Il hésite un instant devant la prévision du sourire que ses confidences vont peut-être provoquer sur les lèvres de l'abbé Dumarsais. « A quoi pensez-vous ? » pourrait bien lui répondre le digne ecclésiastique. Mais Charles dédaigne ces appréhensions de l'amour-propre et parle à son directeur du mystérieux appel entendu dans le parc de Ville-d'Avray. — « Croyez-vous que cela me surprenne ? repartit le saint prêtre, je vous attendais. »

Le sort en est jeté. Dieu s'est prononcé par la bouche de l'abbé Dumarsais. Charles sera prêtre. Cet honneur du sacerdoce qu'il entrevoyait comme réservé à la maturité de son âge, la Providence veut le décerner à sa jeunesse. Et voilà ses projets d'avenir bouleversés.

Cependant la prudence de l'abbé Dumarsais ne précipité rien. Jusqu'à nouvel ordre, Charles continuera ses études musicales et ne parlera de rien à ses parents. Seulement, sa piété se fera plus tendre et s'alimentera dans un commerce assidu avec l'Écriture sainte et les auteurs spirituels. Il montrera plus

de générosité dans la pratique des vertus, ouvrant toute grande son âme à la salutaire action du renoncement et de la mortification. Enfin, il demandera à une prière plus fervente et à une participation plus fréquente aux sacrements les forces nécessaires pour vaincre les tentations et surmonter les obstacles.

Déjà, sur le conseil de son directeur, Charles s'était fait admettre à la Conférence d'histoire et de philosophie, rejeton de l'ancienne Société des Bonnes Études de 1830. Cette Conférence avait élu domicile dans une maison située place de l'Estrapade, non loin de l'École de droit. Elle groupait, sous la direction de M. Emmanuel-Joseph Bailly, une élite d'étudiants où brillaient quelques talents supérieurs, Ozanam entre autres. Les uns s'attachaient de préférence aux questions sociales ou économiques ; les autres se piquaient d'approfondir les théories de l'art ; ceux-ci gardaient leurs préférences pour les problèmes philosophiques et religieux ; ceux-là s'intéressaient davantage au progrès des sciences ; l'histoire et la littérature avaient conquis les suffrages du plus grand nombre. D'ailleurs les opinions les plus opposées avaient toute liberté de se produire, et la bonne éducation des auditeurs savait conserver aux discussions les plus ardentes une parfaite courtoisie. Catholiques et opposants luttaient à nombre égal. Mais quelqu'un venait-il demander raison au catholicisme de sa doctrine ou de ses œuvres, il trouvait toujours un antagoniste qui, par son éloquence et la vigueur de son argumentation, assurait le triomphe de la vérité.

Reçu dans la Société au courant de l'automne de 1838, Charles eut plusieurs fois l'occasion d'y prendre la parole. La question de l'origine du langage lui fournit le thème d'une de ses premières conférences (21 décembre). Après avoir distingué le langage, la parole et la pensée, il conclut à la révélation divine de ces deux derniers éléments, et à l'invention du langage par l'homme. La solidarité qu'il établit entre la parole et la pensée paraît trahir l'influence de Bonald. Toutefois l'absence d'une distinction entre la faculté de penser et la pensée proprement dite ne permet pas de saisir avec netteté l'opinion du conférencier, dans les notes assez brèves qu'il nous a laissées. Mais écartons absolument tout soupçon de traditionalisme. Charles ne s'est jamais laissé prendre au caractère spécieux de cette doctrine. Lisant un jour l'*Essai sur l'indifférence en matière de reli-*

gion, de Lamennais, il rencontre cette phrase : « Je doute qu'un homme crût fermement en Dieu si le témoignage de sa raison n'était confirmé par l'autorité du genre humain. » Charles écrit aussitôt en marge : erreur sur le fondement de la certitude, — toujours la même nature d'erreur et le même principe d'égarement.

En janvier 1839, Charles Gay est chargé de rédiger un rapport sur un travail présenté par M. d'Erceville (probablement un membre de la Société des Bonnes Études). Il s'agissait de l'égalité considérée au point de vue social.

Notre rapporteur y trouva l'occasion d'exposer ses idées personnelles sur la question. Il commence par reprocher à M. d'Erceville d'avoir écrit sur l'égalité « comme l'aurait pu faire en 1794 un proscrit de 93 ». Il affirme ensuite qu'à ses yeux le seul titre que possède l'aristocratie à exister en tant que classe sociale officiellement reconnue, consiste à se montrer meilleure que les classes populaires, c'est-à-dire plus dévouée à la religion. Cette opinion se rattache étroitement à son concept du pouvoir et à sa conviction que la foi est ici-bas le seul bien véritable, « la vie et le bonheur de la société. » « Il n'y a pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu et partant il n'y a qu'un pouvoir, le spirituel, sur lequel le pouvoir civil va se formulant sans cesse, sous peine de mort. » Or, l'aristocratie française du XVIII<sup>e</sup> siècle ayant, par son incrédulité, failli à sa mission providentielle, devait fatalement disparaître. Charles Gay ne s'étonne nullement du nivellement opéré par la Révolution et ne le déplore pas en soi. « Rien n'est à regretter que la foi, » déclare-t-il en propres termes. Quant à espérer un retour aux croyances religieuses par le rétablissement légal d'une aristocratie nobiliaire, notre rapporteur n'y compte guère. De fait, l'expérience tentée par Napoléon I<sup>er</sup> lui donnait raison, et quant à Louis-Philippe, il n'avait rien d'un roi très chrétien, d'un nouveau Louis IX. A supposer qu'il eût projeté une restauration religieuse, il se fût montré incapable de l'appuyer sur une aristocratie à sa dévotion. « On n'a d'ailleurs, poursuit Charles Gay, qu'à définir ces deux mots *catholicisme* et *aristocratie* ; on verra que l'un empêche l'autre et je sais bien lequel est empêché. »

En somme, Charles Gay ramène toujours le sujet traité à la question religieuse. La foi, seul vrai bien de l'homme et de la

société, tel est l'unique axiome à la lumière duquel il juge les événements, apprécie les personnes et les doctrines. On croit entendre déjà un homme d'Église qui récuserait toute autre qualité.

Ce parti pris ne l'empêchait cependant pas de suivre le mouvement des idées chez les adversaires de ses croyances. Lecteur de la *Revue française* et de la *Revue des Deux Mondes*, il trouvait, dans ces périodiques en vogue, ample matière à des réfutations soigneusement élaborées.

L'apostasie de Lamennais faisait alors grand bruit. Les controverses auxquelles donna naissance le bouillant génie de l'écrivain breton, les polémiques que provoqua sa lamentable chute, trouvèrent leur écho dans l'âme et sous la plume de Charles Gay. En 1837, paraît le *Livre du peuple*, pâle reflet des *Paroles d'un croyant*. Un philosophe, le professeur Lerminier<sup>1</sup>, que Louis Veillot appelle « un sage ennemi des vieilles superstitions chrétiennes », profite de cette publication pour décocher contre le catholicisme quelques traits venimeux. La *Revue des Deux Mondes* ouvre obligeamment ses colonnes à son article sur le « Radicalisme évangélique »<sup>2</sup>. Charles en relève les idées maîtresses et y répond avec une logique et une compétence remarquables. Ses critiques, formulées dans le style un peu déclamatoire de l'époque, révèlent son tempérament d'apôtre et montrent son indignation. Il n'a garde, cependant, de confondre, sous les mêmes anathèmes, le grand écrivain et son commentateur. A défaut d'un sentiment meilleur, la nature généreuse mais opiniâtre de Lamennais lui semble mériter quelque compassion, alors que le scepticisme de Lerminier ne recueille de sa part que du mépris.

<sup>1</sup> Eugène Lerminier (1803-1857), publiciste et jurisconsulte. — D'origine alsacienne, il fit ses études au lycée de Strasbourg et étudia ensuite le droit et la philosophie à l'Université de Berlin. De retour en France, il collabora au journal *le Globe* et se rangea, un moment, parmi les adeptes du système saint-simonien. La révolution de Juillet lui ouvrit la carrière de l'enseignement. Ses cours de législation comparée au Collège de France le rendirent populaire parmi les étudiants aux idées avancées. De 1833 à 1846 il publia, dans la *Revue des Deux Mondes*, un grand nombre d'articles sur des questions de droit public, de philosophie, de religion et de littérature. Le gouvernement de Louis-Philippe eut raison de son esprit frondeur en lui faisant accepter une charge de maître des requêtes au Conseil d'Etat. Les étudiants, ses admirateurs d'autrefois, s'en scandalisèrent. Devant les huées de son auditoire, il dut abandonner sa chaire du Collège de France. Les déboires de ses dernières années semblent avoir atténué quelque peu sa passion anticléricale.

Louis Veillot a tracé son portrait dans ses *Libres Penseurs*, livre VI, § xv.

<sup>2</sup> Livraison du 15 février 1838.



« Le prêtre est plus logique et il se précipite ; le docteur proteste et veut tenir, comme tout docteur, un milieu impossible. Oh ! les leçons, mon Dieu, que vous faites au monde ! Et pourtant c'est au plus éloigné que notre regard inquiet s'attache obstinément : c'est le prêtre surtout que nous appelons du fond de nos âmes et avec les cris d'angoisse de la charité. Lui, si logique dans sa ruine, si courageux dans sa chute, il mériterait d'être encore notre frère. Oh ! l'espoir n'est-il plus permis, et notre Dieu n'est-il pas tout ensemble infini par l'amour et par la puissance ? Il reviendra, lui, il remontera à sa place ; Dieu enverra ses anges pour le ramener et le rétablir. Et pourquoi ses anges ? Ce n'est point assez pour le Christ ! Il viendra lui-même, le pasteur, le sauveur plein de pardon et de tendresse ; il descendra dans ces abîmes comme dans les limbes, et il remontera, tenant la brebis sur ses épaules, et si fier, si heureux, si beau, si triomphant ! Au surplus, conclut-il, toutes ces choses sont curieuses et il y a du profit à en tirer pour nous-mêmes. Les naufrages font aimer la terre <sup>1</sup>. »

Un spectacle le consolait aussi des défections et des naufrages : celui de plusieurs esprits éminents qui paraissaient se départir de leur haine contre l'Église, lui témoigner même, à l'occasion, une apparence d'équité. Ainsi, Guizot publie-t-il dans la *Revue française* <sup>2</sup> une étude sur la « Religion dans la société moderne ».

« Voici un travail qui doit sérieusement réjouir les âmes de foi et d'espérance, remarque Charles Gay <sup>3</sup>. Il est doux de sentir que les enfants du commun Père se rapprochent, et c'est un spectacle consolant, après tous les dédain impies et aveugles, après les insultes et les attaques violentes, après tous les blasphèmes d'erreur et de corruption, au milieu, hélas ! de toutes ces misères, car elles subsistent et chaque jour nous les montre encore, c'est un bon, et grave, et heureux spectacle que ces aveux des esprits éclairés, ces regards lointains mais confiants à force de fatigue, des intelligences écartées... Dans une assemblée, l'homme qui a écrit ces pages religieuses peut se dire encore protestant et il le dira peut-être, parce qu'il y a, dans le cœur, des mystères profonds de vanité et de faux honneur, mais dans le cabinet, seul en face de lui-même, dans le calme du soir et le silence des choses humaines, à l'heure de la vérité et de la prière, un tel homme est catholique <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> Livraison du 15 février 1838.

<sup>3</sup> Notes inédites.

<sup>4</sup> Ozanam écrivait à Lacordaire (26 août 1839) : « Vous le savez, sans avoir besoin de l'entendre répéter encore, le mouvement auquel vous donnâtes du haut de la chaire de Notre-Dame une si puissante impulsion n'a pas cessé de se propager parmi les multitudes intelligentes. J'ai vu de près ces hommes du carbonarisme républicain devenus d'humbles croyants, ces artistes aux passions ardentes qui demandent des réglemens de confrérie. J'ai reconnu cette désorganisation, ce discrédit de l'école ration-

Catholique? N'était-ce pas trop dire? De fait, notre jeune critique se ravise et, surpris, se demande, quelques lignes plus bas, pourquoi celui qui donne par écrit un pareil témoignage a permis ou encouragé, ou même demandé peut-être que la société élevât un temple aux hommes qui sont venus dire à cette société : L'homme est né bon; tu le dépraves? A ce pourquoi pas de réponse plausible, sinon la constatation d'un illogisme trop fréquent, même de la part d'esprits distingués. L'Église, au contraire, reste toujours d'accord avec elle-même, et l'intolérance, dont beaucoup lui font un crime, n'est que sa fidélité immuable à la vérité. Tel est, selon Charles Gay, le mot de la fin, telle est la morale que suggère au lecteur croyant l'article de M. Guizot.

« Il n'y a aucune tolérance, aucune concession possible, aucun accommodement entre le mensonge et la vérité. L'Église, qui est la dépositaire et l'infailible gardienne de cette vérité, recevra à bras ouverts et avec toute sa joie ceux que le mensonge a séduits; plus encore, elle les ira chercher là où ils sont, dans leurs ténèbres, dans leurs souffrances, mais justement, parce qu'elle aime les hommes, elle déteste ce qui tue les hommes. La question est entre vivre et mourir, entre oui et non. Ne rêvez pas l'harmonie entre deux termes si exclusifs. Elle n'est ni dans le passé, ni dans l'avenir, car la lutte ne finit point ici <sup>1</sup>. »

Loin de finir, elle se poursuivait alors très vive, sur le terrain des idées, mettant aux prises les champions de l'Église avec leurs adversaires protestants, rationalistes ou libres-penseurs. Dans l'article qui avait fait luire, aux yeux de Charles, un rayon d'espérance, Guizot rendait un hommage significatif à la vaillance des catholiques qui suppléaient par leur plume au silence que le monopole de l'État imposait à leur enseignement oral. Naguère, en effet, Gerbet, Salinis, Montalembert avaient fondé la revue *l'Université catholique*, et, secondés par une phalange de zélés rédacteurs, combattaient les erreurs modernes « à la française », avec « un entrain de zouaves » <sup>2</sup>. Malgré la brièveté de sa carrière, *l'Université catholique* n'en produisit pas moins d'heureux résultats. Comme beaucoup d'autres, Charles Gay

liste, qui l'a réduite à l'impuissance, et qui force ses deux principaux organes, la *Revue française* et la *Revue des Deux Mondes*, à solliciter la collaboration des catholiques, ou, comme dit M. Buloz, des honnêtes gens. » (*Pages choisies de Frédéric Ozanam*, présentées par l'abbé Châtelain, p. 95.)

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> Baunard, *Un siècle de l'Église de France*, p. 417.

profita largement des cours publiés dans la brillante revue. Ces leçons constituèrent, avec certains articles des *Annales de philosophie chrétienne* et de *l'Univers religieux*, la principale source d'information où il puisait pour préparer les conférences et les discussions de la Société des Bonnes Études.

Mais la parole appelle l'action ; on juge d'une doctrine à la valeur des œuvres qu'elle inspire. « Vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous ? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre ? » demandaient, en 1833, à Ozanam quelques étudiants incrédules. Le jeune Lyonnais avait mesuré la portée du reproche, et, se concertant avec quelques amis, fervents chrétiens comme lui : « Que faire ? avait-il dit à ces derniers. Que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce qui plaît le plus à Dieu ? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité. » Et de ce noble dessein était sortie la Conférence de charité, sœur de la Société des Bonnes Études, dirigée également par le saint M. Bailly. Membre de la Société des Bonnes Études, Charles s'affilia sans hésiter à la Conférence de charité. Il y rencontra Lacordaire. Celui-ci se retrouvait volontiers au milieu des jeunes gens. « Vous savez que j'aime beaucoup la jeunesse, écrira-t-il peu de temps avant de mourir, et que j'ai toujours travaillé pour elle. » Ce fut là, au dire de Montalembert, la passion dominante de sa vie. Aussi bien la jeunesse répondait-elle par un respectueux enthousiasme aux avances et à la prédilection du grand orateur.

On comprend que Charles Gay se soit laissé captiver par cette nature « bien réellement singulière et attrayante <sup>1</sup>. » Il admirait en elle l'alliance très rare d'une très vive imagination avec des habitudes d'ordre et une aimable simplicité. Comme lui, Lacordaire avait, au sortir d'une enfance pieuse, senti chanceler ses croyances religieuses et, dans cette éclipse de la foi, conservé intacte la chasteté du cœur. Comme lui, jeune homme épris de solitude et passionné de lectures, l'esprit sans cesse en travail sur les plus graves problèmes, il avait aperçu « les rides de sa pensée à travers les fleurs dont son imagination la couvrait <sup>2</sup>. » Comme lui, il possédait une âme de poète sensible

<sup>1</sup> L'expression est de Montalembert.

<sup>2</sup> Le mot est de Lacordaire lui-même.

et impressionnable à miracle, un cœur d'apôtre enfin brûlant d'amour et dévoré de zèle. De part et d'autre on se comprit, et très vite on se lia d'affection.

Le temps ne permit cependant pas à Lacordaire d'exercer, semble-t-il, sur l'avenir de Charles l'action décisive dont on a parlé. Charles entre à la Conférence de charité vers le fin de 1838, et, peu après, Lacordaire, qui avait séjourné à Rome au cours de l'année 1838, y retournait pour recevoir l'habit de saint Dominique et faire son année de noviciat. Le 24 février 1839, Lacordaire assiste à une séance générale de la Conférence de charité. Charles Gay note à cette occasion : « Belle et grande prédication de M. Lacordaire qui part pour Rome dans huit jours et nous fait ses adieux. Que Dieu l'accompagne ! » Or, à cette date, Charles n'avait encore rien dit à ses parents de sa vocation sacerdotale et ne savait ni quand il quitterait le monde, ni où il recevrait sa formation cléricale.

Ces questions devaient attendre assez longtemps une solution et il est probable qu'elles eussent été plus tôt réglées si Lacordaire avait parlé à Charles d'une façon très catégorique. Tout porte à croire que Charles confia au grand prédicateur son désir d'entrer dans les ordres et reçut de lui un précieux encouragement, sans autres précisions.

Du reste, Charles préludait à son futur ministère en exerçant un fructueux apostolat au sein de sa famille. On sait que personne, parmi ses proches, ne pratiquait lorsqu'il reprit lui-même le chemin du confessionnal et de la table sainte. Sa sœur et son frère furent les premiers à suivre son exemple.

Douée de tout ce qui peut plaire au monde, M<sup>lle</sup> Céline Gay joignait à un grand charme extérieur une rare élévation d'esprit et un cœur où tous les sentiments généreux trouvaient un écho. Mais elle avait grandi dans une ignorance presque complète de ses devoirs religieux. Pour se conformer à l'usage, ses parents lui avaient fait faire sa première communion, et, docile jusqu'au bout à la pratique courante, ils avaient jugé qu'un séjour de quelques semaines dans un pensionnat dirigé par des Sœurs constituait une préparation suffisante pour ce grand acte de la vie chrétienne. Sa première communion une fois faite, la jeune fille avait suivi l'exemple de son entourage et abandonné toute pratique religieuse. Quant à la confirmation,

personne n'y avait songé. Cet oubli fut réparé en 1838 seulement, sur les instances de Charles.

Plus jeune de trois ans que son aîné, Victor Gay avait souffert davantage du sectarisme antireligieux qui régna dans les lycées après la révolution de Juillet. La bienfaisante influence d'un aumônier comme l'abbé Dumarsais ne s'était pas exercée sur son âme. Malgré tout, les conseils de son frère, le parfum de piété qui s'exhalait de sa conversation et de sa conduite, l'emportèrent sur les mauvais principes et les habitudes que Victor avait puisés au collège et conservés depuis lors. Cédant à l'invitation de la grâce, il s'approcha des sacrements et sollicita son admission dans la Société de Saint-Jean, groupement d'artistes chrétiens formé en 1839 sur l'initiative de Lacordaire <sup>1</sup>.

Bien que ni M. et M<sup>me</sup> Gay, ni leur gendre, M. Pouquet, ne fussent hostiles à la religion, ils s'inquiétèrent bientôt de l'ascendant que Charles prenait sur sa sœur mariée. Il leur déplaisait de voir le jeune homme régler certains détails de sa vie, déterminer l'étendue de ses obligations mondaines, lui dicter sa conduite en mainte circonstance. De fait, Charles était devenu, pour M<sup>me</sup> Pouquet, une sorte de directeur spirituel.

« Dis-moi bien toujours toutes tes pensées, toutes tes impressions, lui écrivait-il le 1<sup>er</sup> juin 1837 ; grâce à Dieu, je suis capable de les recevoir et aussi, je t'assure, j'en suis digne. Je t'ai toujours demandé une confiance entière ; donne-la-moi de droit et de cœur <sup>2</sup>. »

M. Gay, d'accord sans doute avec son gendre, profita de l'absence de Charles, alors en Suisse, pour intercepter une des lettres échangées entre lui et sa sœur. En même temps, il s'efforçait de battre en brèche l'ascendant de Charles sur M<sup>me</sup> Pouquet, reprochant au nouveau converti un certain manque de mesure, taxant d'exagérées ou d'inopportunes quelques-unes de ses pieuses recommandations. Émoi de la jeune femme ; elle confie sa peine à son frère. Celui-ci lui recommande le calme et la douceur.

« C'est une grande et difficile épreuve que Dieu t'envoie... Il est difficile de rester paisible en face de la contradiction ; mais pense que tu n'es point persécutée comme l'a été ton Maître... N'en veuille à personne : tu sais que c'est ton bien qu'ils désirent, qu'ils t'aiment tous

<sup>1</sup> M. Victor Gay resta, dans la suite, un membre actif de cette société.

<sup>2</sup> Lettre inédite.

et que c'est leur sollicitude qui les fait ainsi se mettre devant toi. Ils se trompent, voilà tout. . . Nous n'avons plus aujourd'hui de persécutions violentes à subir ; mais nous sommes cependant persécutés, tu le vois, parce que la lutte du mal contre le bien n'est jamais finie. . . Ne cherche pas la discussion ; elle ne servirait à rien qu'à aigrir. Toutefois, si on t'y force, Dieu t'inspirera. . . De Berne, j'écrirai à notre père sur tout ceci : c'est le plus franc et le meilleur <sup>1</sup>. »

Charles écrivit, en effet, à son père, essayant de l'initier à quelques principes de morale évangélique, lui montrant dans le christianisme une vie, une manière de vivre plutôt qu'un ensemble de certaines pratiques revenant à des jours ou à des heures déterminées. Il parla de la lettre retenue et réclama, pour sa sœur et pour lui, une entière liberté de correspondre.

Quelques jours plus tard, Charles tenta auprès de son beau-frère une démarche analogue.

« J'ai su, lui écrit-il <sup>2</sup>, par les lettres de notre chère Céline, toutes les agitations qui, depuis mon absence, ont troublé la paix, ordinairement si complète, de notre maison. Tu peux penser si j'y ai pris part, mon bon frère ; car, si une chose pouvait me tenir au cœur, c'était bien celle-là. Je comprends parfaitement, je t'assure, toutes les exigences sociales et même mondaines. J'ai bien souvent réfléchi à ces nécessités de position, qui sont des devoirs aussi, mais tout à fait conciliables avec les devoirs chrétiens. Toi qui aimes tant Céline, toi qui as tant fait pour elle, je t'assure que tu ne peux lui donner de ton affection une meilleure preuve, qu'elle doive mieux sentir, que de laisser à son cœur la divine nourriture dont il a besoin plus que bien d'autres ; peut-être un besoin tel que, sans cette nourriture, ce cœur si jeune, si ardent, ne pourrait vraiment vivre... Crois-moi, loin d'arrêter ma sœur dans cette voie qu'elle a embrassée par sentiment, par logique, par nécessité, réjouis-t'en de toute ton âme. . . Laisse-la grandir : tu verras de jour en jour s'accroître les vertus qu'elle a déjà, et disparaître les défauts qui la déparent... L'avenir te rendra, je te le promets, au centuple, ce que le présent exige de sacrifices... Crois-moi, mon bon Paul, je sais ce que je dis, et c'est parce que je vous aime tous les deux de tout mon cœur que je t'écris ces choses. »

Ainsi, la conversion de sa sœur fournissait à Charles l'occasion d'entreprendre celle de ses parents et de son beau-frère. Dans cette œuvre délicate, pensait-il, le temps, la parole, l'exemple seraient ses meilleurs collaborateurs, et la grâce divine, suppléant à son insuffisance, assurerait la victoire. Surtout, il était

<sup>1</sup> A sa sœur, Bâle, août 1828, *Corresp.*, t. I, p. 21.

<sup>2</sup> Martigny, 21 août 1838, *Corresp.*, t. I, p. 25.

décidé à ne rien presser, « le moyen, disait-il, d'arriver plus vite. »

L'émotion soulevée dans la famille par la piété naissante de sa sœur lui laissait pressentir l'accueil que recevrait l'annonce de sa vocation sacerdotale.

Son affection pour ses parents et la crainte de leur causer de la peine ne l'autorisaient cependant pas à retarder outre mesure la réponse qu'il comptait donner à l'appel divin. Après s'être entendu avec M. Dumarsais, il profita, pour annoncer ses projets d'avenir, de l'époque où la famille se trouvait réunie à Versailles, autour de M<sup>me</sup> Clause, la vénérable aïeule.

La déception fut générale dans la famille. Rêves à la veille de se réaliser, espérances depuis longtemps caressées, tout s'évanouissait. Tant de brillantes qualités allaient donc se cacher à l'ombre du sanctuaire, disparaître dans la vulgarité d'une existence sacerdotale ! Et puis, quelle déconvenue dans le milieu artistique et mondain que fréquentaient les Gay et les Clause ! On ressentait par avance une sorte d'humiliation à la pensée du sourire que ne manqueraient pas d'esquisser les amis et connaissances en apprenant la nouvelle.

On ne tenta cependant pas de faire revenir Charles sur une résolution qu'on savait mûrement étudiée. « J'ai trouvé beaucoup de douleur, avoue-t-il lui-même, et pas une résistance... Autour de moi tout va de mieux en mieux : les âmes s'inclinent peu à peu devant la volonté supérieure qui s'est déclarée et à laquelle j'ai le premier obéi. Les plus avancés prennent cela religieusement, les autres le prennent naturellement, mais tous acceptent le sacrifice <sup>1</sup>. » Il fut décidé que Charles commencerait ses études théologiques dès la rentrée prochaine. Il les ferait à Rome et cette perspective lui souriait fort. Depuis quelques temps, en effet, il était hanté par le désir de voir la capitale du monde chrétien, et un secret pressentiment l'avertissait que ce désir serait exaucé. Témoin ce passage de ses notes intimes :

« Quelque jour aussi, moi, je descendrai jusqu'à la ville sainte. Obscurités de l'avenir, vous m'êtes sacrées et je ne chercherai pas à violer votre secret. Mais mon cœur me parle souvent de Rome, et, quand une circonstance m'a jeté ce nom par hasard, je sens mon esprit éveillé et mon cœur en feu. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, 5 juillet 1839.

C'est M. Dumarsais qui avait conseillé à Charles d'aller s'y préparer au sacerdoce, jugeant qu'il apprécierait l'enseignement du Collège romain et respirerait avec bonheur ce que Louis Veillot nommera plus tard « le parfum de Rome ».

M. Dumarsais était resté en relations avec une de ses anciennes paroissiennes des Missions étrangères, la comtesse Arsène de Foucault, qui vivait à Rome avec son neveu, l'abbé de la Bouillerie, élève à l'Université grégorienne. Dès son arrivée à Rome, Charles se présenterait chez elle, muni d'une lettre de recommandation, et le jeune abbé de la Bouillerie serait enchanté d'accueillir un nouveau condisciple, de lui faciliter les premières démarches et de lui fournir tous les renseignements désirés. Ainsi la Providence aplanissait-elle les voies au moment où le futur lévite se séparait des siens pour la première fois <sup>1</sup>.

Cette séparation lui était d'autant plus douloureuse qu'il comprenait l'utilité qu'aurait présentée sa présence au sein de la famille pour soutenir les efforts de sa sœur et de son frère récemment convertis et ramener à de meilleurs sentiments ses parents et son beau-frère. Ce qui s'était passé pendant son voyage en Suisse et en Italie lui faisait craindre que les aspirations de M<sup>me</sup> Pouquet à la perfection chrétienne ne rencontrassent une certaine opposition de la part de son mari et de ses parents et ne fussent en péril parmi les futilités d'une existence relativement mondaine. La pensée lui vint donc de rédiger, pour sa sœur, un règlement de vie qui aiderait cette dernière à progresser dans le sentier de la vertu. Il voulut mettre, dans ce règlement, « beaucoup de sagesse et d'affection, afin que l'affection rendît plus douce la sagesse et que la sagesse à son tour rendît l'affection profitable ». Et il réussit pleinement. Bien sévère en effet qui se refuserait à voir dans ce petit écrit « un bijou de littérature ascétique », comme on a dit très justement.

Principes fondamentaux de vie spirituelle, devoirs envers Dieu et le prochain, pratiques de piété, exercices de mortification, devoirs d'état, obligations sociales, tous les sujets sont traités de main de maître et avec une surprenante délicatesse de touche.

<sup>1</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, l'acte de consécration à la sainte Vierge que Charles Gay prononça le 15 août 1839.



Impossible de résumer ces pages délicieuses : tout serait à citer. On voudra les lire dans le texte <sup>1</sup>.

Pour ceux que surprendrait la hardiesse d'un jeune homme à traiter des matières aussi épineuses, rappelons que Charles ne s'arroge nullement le mandat de directeur spirituel. Le seul titre qu'il invoque auprès de sa sœur est celui de son affection. « Au reste, stipule-t-il, je te demande de composer et d'écrire un règlement de vie que tu soumettras à ton directeur et que tu observeras invariablement, après qu'il l'aura approuvé. » Voilà qui remet tout au point et fait honneur à l'humilité de l'auteur. J'imagine qu'après avoir lu les conseils de son frère, M<sup>me</sup> Pouquet les soumit tels quels à son directeur et que celui-ci les ratifia purement et simplement.

Charles avait trop à cœur la conversion de ses parents pour n'en rien dire à sa sœur.

« Moi parti, te voilà, avec notre cher Victor, à la tête spirituelle de notre bien aimée famille. Vous avez là, vous aussi, un ministère à remplir, et le même que le mien... Ne soyez pas plus pressés que le bon Dieu ; il désire bien plus que vous la conversion des âmes ; seulement, il sait, dans sa sagesse, disposer du temps et des moments... Et puis bientôt, je le demande et je l'espère, de notre chère famille, ce ne seront plus seulement les enfants qui viendront à cette fête de l'amour (le banquet eucharistique)... En ce jour, je serai encore, selon la nature de l'affection, le fils de ceux-ci, le frère de ceux-là ; mais, selon la grâce, je serai votre père à tous : cela fera un amour par-dessus un amour, un amour éternel par-dessus un amour borné. »

<sup>1</sup> Voir *Correspondance de M<sup>sr</sup> Gay*, t. I, p. 401 et suiv.

---



## CHAPITRE III

### LES ÉTUDES THÉOLOGIQUES

1839-1845

---

#### I

En 1839, les bateaux à vapeur existaient déjà, mais non les chemins de fer. On ignorait, pour aller de Paris à Rome, cet « obus à rails <sup>1</sup> » qui vous prend un matin dans les brumes de l'Ile-de-France et vous jette le lendemain sous le ciel d'Italie, après avoir nargué, au passage, les Alpes, leurs pics et leurs glaciers. A cette époque, le voyageur n'était pas encore une marchandise qu'on expédie.

Celui qui voulait aller à Rome commençait par se rendre à Marseille. Là, il choisissait entre la mer et la terre ferme. Avait-il hâte d'atteindre la Ville éternelle, il prenait le bateau pour Livourne ou Civita-Vecchia. Désirait-il s'épargner les aléas d'une traversée, alors un « voiturier » s'offrait à le promener le long des côtes. Quelque parti qu'il adoptât, le trajet prenait au minimum une semaine, le temps qu'il faut aujourd'hui pour traverser l'Atlantique.

Mais rarement voyageait-on aussi vite. D'abord à cause de la fatigue : ni le corps, ni la tête n'affrontent impunément quatre jours consécutifs de diligence. En outre, bien des sites pittoresques, des villes intéressantes, des monuments remarquables sont là qui vous guettent sur le parcours. Le moyen de fermer les yeux et de leur brûler la politesse !

Charles devait se trouver à Rome vers la Toussaint, époque

<sup>1</sup> Le mot est de Gounod, dans ses *Mémoires d'un artiste*.

à laquelle s'ouvrent les cours de l'Université grégorienne. Un mois ne lui parut pas de trop pour effectuer le voyage, et il quitta Paris le 3 octobre au matin. Lyon fut sa première étape. Il y arriva par la pluie, mais la mélancolie de l'impression initiale se dissipa bientôt. « Ville d'un aspect tout à fait chrétien, remarque-t-il <sup>1</sup>. Les églises sont pleines, les confessionnaux assiégés. On y aime sans doute la sainte Vierge : c'est demain la fête du Rosaire. » Charles rend visite à des amis et sa bonne opinion des Lyonnais se confirme. Il goûte leur cordiale simplicité, il admire les coutumes chrétiennes qui marquent leur empreinte sur l'existence familiale, il apprécie l'affabilité et le respect qui ajoutent du charme à leur hospitalité. « On ne trouve pas cela à Paris, ajoute-t-il : nous n'avons plus de famille, parce que nous n'avons plus de foi. »

Pour se convaincre de la foi lyonnaise, il suffit de lever les yeux vers la colline de Fourvière, que couronne un sanctuaire dédié à la sainte Vierge. Charles s'y rend en pèlerinage le dimanche du Rosaire. Tout dans l'église respire la ferveur. Mais de la terrasse avoisinante, impossible d'apercevoir les Alpes ; du brouillard dans lequel s'estompe la grande cité on voit seulement émerger quelques clochers. En descendant de Fourvière, notre pèlerin contemple le Rhône qui roule ses flots rapides et semble inviter le voyageur à chercher, dans la direction de la Méditerranée, le soleil et la joie.

Charles suit cette indication. Le voici à Marseille. Notre-Dame de la Garde est un peu, pour la vieille cité phocéenne, ce que Fourvière est pour l'ancienne capitale des Gaules. Ici et là, c'est la douce image de Marie planant sur une ville populeuse. Pendant les deux jours qu'il passe à Marseille, Charles se rend chaque matin au sanctuaire de la Vierge ; puis, confiant dans la protection de la « bonne Mère », il s'embarque et vogue vers l'Italie.

Le 13 octobre, on arrive en vue de Livourne. La mer est belle et tranquille, les montagnes sont inondées de lumière et d'azur. On jette l'ancre. Dans une des barques qui viennent chercher les passagers au bateau, Charles a reconnu son ami Franz Liszt, heureux de le retrouver, ne fût-ce que pour quelques heures. L'entrevue est courte mais affectueuse. Il faut bientôt se sépa-

<sup>1</sup> Notes inédites.

rer : Charles est attendu à la villa Strambi, près de Lucques, par l'abbé Gerbet, qui villégiaturait chez la duchesse de Cadore.

Le bon abbé Gerbet reçoit notre voyageur comme un fils.

« Que je dois bénir Dieu ! s'écrie Charles. Oh ! mon bon père me l'a bien dit en partant : *Angelis suis mandavit de te*. Et voici que j'ai vu un de ces anges en cet homme qui doit me conduire, cette année, dans le chemin de la Jérusalem spirituelle. Son visage est beau, son parler est doux : il a quelque chose de mon béni saint François de Sales. »

Le soir, Charles Gay remercie ses hôtes de leur accueil en faisant de la musique, comme les pèlerins d'autrefois.

Le surlendemain, nous le retrouvons à Florence, en contemplation devant les chefs-d'œuvre de Fra Angelico. A la pensée des études théologiques qu'il va entreprendre, il arrête ses regards sur le saint Thomas d'Aquin que le moine-peintre a représenté au pied de la croix. Et de son cœur jaillit cette prière :

« Oh ! Seigneur, lumière illuminante, faites-moi regarder votre croix avec ce regard ! Lumière unique, faites naître, au milieu de nos ténèbres, de bons prêtres et de bons artistes. *Sint omnes consummati in unum !* »

Et notre jeune homme quitte Florence, pour se diriger vers Viterbe où l'appellent son admiration et sa reconnaissance pour l'abbé Lacordaire.

Celui-ci avait échangé, quelques mois auparavant, sa soutane de prêtre séculier contre la bure blanche des fils de saint Dominique. De Rome, où il avait revêtu l'habit religieux, on l'avait envoyé au couvent de la Quercia, près de Viterbe, afin d'y faire son année de noviciat.

Entre Florence et cette dernière ville, la route franchit les Apennins et traverse Sienne. La patrie de saint Bernardin et de sainte Catherine méritait un arrêt de quelques jours. Charles avait, en effet, mentionné cette étape sur son itinéraire. Mais Sienne lui paraît triste : on n'y voit pas le ciel. L'étroitesse des rues empêche de goûter l'élégance architecturale des maisons.

« L'art ne peut se passer de soleil, ni l'homme de Dieu, » remarque-t-il, et il ajoute : « Sienne est une ville de guerre, une ville de tromperies et de surprises. Je ne l'aime point, encore que le Seigneur m'y ait été doux et tendre, que sa cathédrale soit belle et que Marie y soit honorée. Que les habitants soient bénis, mais leur ville ne ressemble pas à une ville du bon Dieu. »

En revanche, il contemple avec bonheur, pendant deux jours de trajet en voiture, les paysages qui se déroulent sous ses yeux. Ici, la gravité de l'ensemble contraste avec la grâce et la fraîcheur des détails. Il ne se rappelle pas avoir jamais vu autant de pâtres, ni autant de troupeaux. Ça et là, des ruines, des croix et des chapelles.

Enfin voici Viterbe. Le couvent de la Quercia est situé à quelque distance de la ville. Là s'étendait jadis une épaisse forêt. On y commettait beaucoup de meurtres. Quelqu'un s'avisait de fixer, dans le creux d'un chêne, une image de la Vierge. Il y eut des miracles. La terreur cessa pour le peuple et commença pour les bandits. On vint des environs, en pèlerinage, prier devant la madone, et force fut aux voleurs de quitter la forêt. L'image de la Vierge se vénère encore dans l'église du couvent, une belle église, œuvre de Bramante et dont les murs disparaissent sous les ex-voto.

Charles est introduit auprès du Père Lacordaire. Ils s'embrassent. La robe de laine blanche sied bien au grand orateur. Par ailleurs, il est heureux ; l'avenir s'annonce rempli de promesses. En dépit des années, le novice a conservé je ne sais quoi de jeune, presque d'enfant. Six mois le séparent encore de sa profession religieuse et de son retour en France ; déjà son œuvre compte de puissants protecteurs. Les collaborateurs ne lui manqueront pas non plus ; on brigue, de toutes parts, l'honneur de servir Dieu sous sa conduite.

Tout heureux de ces bonnes nouvelles, Charles quitte la Quercia et se dirige vers Rome. Plus de pâtres ni de troupeaux, pas une ville, pas même un bourg, quelques rares maisons éparses dans une sorte de désert. C'est la campagne romaine qui étend autour de la Ville éternelle l'imposant silence de ses solitudes. « Ces lieux semblent attendre un grand concile de nations : il y a place, dirait-on, pour tous les peuples de la terre. » On marche sur des voies romaines ; de vieux oliviers blanchâtres montent la garde le long de la route. Enfin, voilà que se profile, à l'horizon, la coupole de Saint-Pierre, dominant la masse confuse de la ville. Charles la salue avec émotion. Bientôt, le désert cesse et fait place à la vie ; la diligence traverse les faubourgs et passe la *porta del Popolo*.

A peine descendu de voiture, Charles se hâte vers le tombeau

du prince des Apôtres, terme de son pèlerinage. Quand il pénètre dans la vaste basilique, le sentiment de la toute-puissance divine le saisit et le fait tomber à genoux sur le pavé de la nef. Il éprouve le besoin de se réfugier dans l'aveu de son néant. Cet aveu le soulage et lui permet de se perdre dans une muette adoration. Sa vie désormais appartiendra tout entière à Dieu et à l'Église ; il gardera à la chaire de Pierre une fidélité inviolable.

« Je n'ai compris qu'ici, dit-il, ce que c'est qu'une vocation ecclésiastique et quelle est la dignité à laquelle le bon Dieu m'appelle. Si j'osais, je dirais que c'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie. »

Quelques heures plus tard, un orage le surprit dans la rue et l'obligea à s'abriter sous un portique. Un jeune ecclésiastique, chassé comme lui par la pluie torrentielle, venait, quelques instants plus tard, se mettre à ses côtés. Sans échanger une parole, les deux compagnons d'infortune s'étaient poliment salués et, tout en regardant la pluie tomber, s'étaient discrètement dévisagés. Charles trouvait à l'abbé une distinction d'allures qui le charmait. De son côté, le jeune ecclésiastique appréciait la physionomie intelligente et la douce gravité de son voisin. Quelle ne fut pas la surprise de Charles, lorsqu'il se présenta le lendemain chez M<sup>me</sup> de Foucault, porteur d'une lettre de recommandation, de reconnaître celui qui s'était réfugié avec lui sous le portique. Ce jeune ecclésiastique était le neveu de la maîtresse de maison, l'abbé François de la Bouillerie. Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ainsi commença une amitié qui ne devait pas finir.

## II

Charles arrivait à point nommé. L'abbé de la Bouillerie s'occupait, en effet, de grouper quelques étudiants ecclésiastiques français dont on avait annoncé ou dont on pressentait la venue. Son expérience personnelle lui avait révélé les dangers de l'isolement pour l'étranger qui vient s'instruire à Rome, et il croyait rendre service à ses compatriotes en les engageant à mener la vie commune et à suivre un règlement analogue à celui des séminaires de France. En cela, il se faisait le porte-parole et l'auxiliaire du Père de Villefort, jésuite français qui résidait alors à Rome.

Charles adhéra aussitôt aux propositions de l'abbé de la Bouillerie et fut mis en rapport avec plusieurs de ses futurs disciples. C'étaient l'abbé Hiron, prêtre, originaire du diocèse du Mans, l'abbé Véron, de Laval, M. Charles de Charaix, qu'une conversion subite avait depuis peu arraché à une vie mondaine <sup>1</sup>, et un jeune avocat de Draguignan, M. Joseph Duval. L'abbé Carron, de Paris et l'abbé de Conny, de Moulins, s'étaient annoncés et devaient se joindre à eux.

Au début, les projets de vie commune se heurtèrent à de grosses difficultés, mais la persévérance des nouveaux confrères eut raison de ces embarras. Cinq d'entre eux, dont Charles Gay, louèrent, place Saint-Ignace, à deux pas du Collège romain, un appartement situé au troisième étage et comprenant une chambre pour chacun, une salle à manger, deux salons, « le tout meublé à neuf, avec une propreté suisse, ce qui est à peu près introuvable à Rome <sup>2</sup>. »

La propriétaire déchargeait ses jeunes locataires de tout souci matériel et, sans se départir d'une parfaite discrétion, pourvoyait ingénieusement à leur bien-être. Bien qu'habitant chez sa tante, la comtesse de Foucault, l'abbé de la Bouillerie voulut néanmoins compter dans la petite communauté et il signa, le dernier, l'acte qui lui donnait naissance. Le jour de la Toussaint, l'abbé Hiron célébra la messe et communia tous ses confrères. Il fut décidé qu'on ferait de même chaque fois qu'un nouveau membre viendrait s'agréger à la communauté.

Tous les dimanches, les confrères assistaient, au Gesu, à une réunion présidée par le Père de Villefort. Le Père invitait chaque étudiant à dire sa pensée sur quelque sujet de piété. Il prenait ensuite la parole et laissait son auditoire animé des meilleures résolutions.

Charles Gay était arrivé à Rome le 25 octobre. Il employa à la visite de la ville les jours qui le séparaient de l'ouverture des cours au Collège romain. « Oh ! cela est bien grand et bien beau ! » avait été son premier mot en contemplant la Ville éternelle, et il le répéta souvent dans la suite.

« Si tu savais, écrira-t-il un peu plus tard <sup>3</sup> à sa sœur, comme on trouve ici en affluence toutes les choses dont l'âme chrétienne a le

<sup>1</sup> M. de Charaix mourut vicaire général d'Evreux.

<sup>2</sup> A sa sœur, 20 novembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 56.

<sup>3</sup> Avril 1840, *Corresp.*, t. I, p. 56.



plus besoin, et comme on les trouve à son niveau, près de soi, chez soi ! Que te dirai-je ? En France, pour vivre en une atmosphère pieuse, il faut se la créer à soi-même et se la conserver ; et pour cela un grand effort est nécessaire, car tout ce qui nous entoure est plutôt contradictoire que propice. Ici, c'est tout l'opposé : la religion est mêlée à tout. Il faudrait s'efforcer pour ne pas la sentir ; et, pour être pieux, on n'a qu'à se laisser aller naturellement. Dieu vous parle de toutes choses, et toutes choses vous parlent de Dieu. Il y a une harmonie telle entre le sensible et le spirituel, que vous marchez vraiment dans le ciel et sur la terre. »

Il admira la piété des habitants qui font brûler une et parfois deux lampes devant l'image de la Vierge qui protège leur maison. Les réverbères ne datent à Rome que de l'occupation française, c'est-à-dire des premières années du dix-neuvième siècle. Auparavant, les lumières des Madones formaient tout l'éclairage de la ville. « Cela est absurde au sens de la police et de la civilisation moderne, ne peut-il s'empêcher de remarquer ; mais cela est sublime au sens chrétien. »

Autre manifestation de l'esprit religieux : la vie extérieure se règle sur les heures canoniales. Souvent, « elle s'en trouve fort gauche et fort mal à l'aise », mais peu importe. Les cloches, en sonnant ce qu'on appelle l'*Ave Maria*, annoncent la première heure et préviennent, plus tard, de l'approche du crépuscule.

Au temps où le Pape régnait librement, point n'était besoin d'entrer dans une église pour écouter un sermon. Les jésuites prêchaient sur les places publiques et un groupe de fidèles les reconduisait jusqu'à leur couvent, en chantant des litanies. On voyait encore, chaque dimanche, deux petits enfants parcourir les rues, l'un portant la croix, l'autre agitant une clochette et criant : « Pères et mères, envoyez vos enfants à la doctrine chrétienne ; car, si vous ne les envoyez pas, vous répondrez de leur ignorance au jugement de Dieu. »

Le cœur de Charles Gay se dilatait, son âme exultait au spectacle de ces coutumes dignes des âges de foi.

Le passé chrétien revivait également sous ses yeux, avec ses gloires et ses précieuses leçons.

« Partout, mande-t-il à sa sœur <sup>1</sup>, on trouve des frères, des aînés surtout, car ils vous ont précédés dans la foi ; et, arrivés au repos de la gloire, ils vous encouragent, vous enseignent : les saints ne meurent

<sup>1</sup> Avril 1840, *Corresp.*, t. I, p. 83.

pas à Rome. La vie de tous les siècles est ici rassemblée comme en un foyer ; elle y est conservée et respectée comme en un sanctuaire ; et ce sanctuaire, c'est tout Rome. L'existence morale est donc double ou triple de ce qu'elle est ailleurs ; Rome est à l'humanité ce que la maison paternelle est à l'enfant. »

Cependant Charles Gay ne perdait pas de vue l'objet de son séjour. Dès le 28 octobre, il s'était fait inscrire au Collège romain parmi les auditeurs en théologie dogmatique et morale, ainsi qu'en histoire ecclésiastique. Les cours s'ouvrirent le 5 novembre. Avec quelle ardeur notre jeune ecclésiastique se mit au travail, on peut en juger d'après l'intérêt des sujets traités par les professeurs et l'émulation qui règne dans toute élite groupée autour de maîtres éminents. La visite des musées, des églises surtout, occupait ses loisirs. Un carnet à la main, il prenait des croquis, notait tout ce qui lui semblait intéressant. Son esprit, sans cesse en éveil, glanait ici une anecdote, recueillait ailleurs un renseignement technique. Avidé de souvenirs édifiants, sa piété s'alimentait de mille détails qui n'eussent point frappé un visiteur moins soucieux de son progrès spirituel. L'idée fixe de la sainteté l'accompagnait partout.

Malgré toutes les nouveautés captivantes qui s'offraient à lui, Charles Gay trouvait le temps de songer aux absents. Sa tendre affection n'oubliait personne, « donnant à l'un sans ôter à l'autre, selon que le bon Dieu nous l'a rendu possible, en faisant notre cœur à l'image du sien <sup>1</sup>. »

Il n'est pas de mère qui ne s'inquiète lorsque son enfant la quitte pour la première fois. Charles s'empressa de rassurer M<sup>me</sup> Gay sur son voyage et son installation. Il lui écrit, à la veille de son arrivée à Rome <sup>2</sup> :

« Tu vois, bonne mère, que jusqu'ici tout va bien. Mon long pèlerinage touche à son terme ; le plus amer du calice est bu. Ç'a été une épreuve difficile que cette solitude de trois semaines, après un si grand déchirement que celui de nos adieux. Toute ma force est en Dieu : c'est lui qui m'a soutenu... J'ai une foi entière, et cette foi m'est toujours présente. Je te le redirai donc toujours : je suis tranquille, je suis heureux ; non que je ne regrette rien dans le passé, non que j'espère beaucoup dans l'avenir ; mais je suis heureux comme on peut l'être sur la terre, parce que mon bonheur est dans ma volonté, et ma volonté en celle de Dieu même. Je me souviens quelquefois et quelquefois je rêve ;

<sup>1</sup> A sa sœur, 25 octobre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 48.

<sup>2</sup> Siègne, 19 octobre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 44.

mais sans faiblesse à l'égard de ce que j'ai quitté, sans présomption à l'égard de ce que je puis attendre. »

Et quelque temps après <sup>1</sup> :

« Je suis toujours content : content de Rome, à laquelle je m'attache ; content de tous les bons amis que j'ai autour de moi ; content de ce que je fais ;... content par vous aussi, qui m'écrivez de si bonnes lettres et me rendez ainsi bien heureux. »

Mais Charles est trop modeste pour s'attarder à parler de lui, et les intérêts spirituels de ses proches lui tiennent trop à cœur pour qu'il n'y revienne pas souvent dans ses lettres.

« Tu t'es donc mise en la vraie route, écrivait-il à sa mère <sup>2</sup>, pour arriver à cette paix qui est en même temps le bonheur et le devoir... C'est pour moi, tu dois le deviner, la joie la plus précieuse, de te sentir t'approcher de ce lieu spirituel où j'édifie mon existence. C'est mon désir le plus ardent que tu y viennes ; c'est aussi mon espoir. Chaque pas que tu feras sera pour moi un sujet d'actions de grâces. »

Sa sœur et son frère occupent aussi une grande place dans ses préoccupations.

« Merci à toi en particulier, chère sœur ; car ta tendresse m'est un sensible secours. Beaucoup de bien doit sortir de l'union de nos âmes : tu l'as pressenti, et ce que tu attends sera réalisé un jour. Oui, j'espère, je veux, implorant chaque jour pour cela la grâce de Dieu, je veux vous ouvrir ces voies dont tu me parles, dans lesquelles Dieu m'a appelé le premier et où tu me suis déjà, ainsi que notre cher Victor. Que je sois le ministre de la grâce envers vous, c'est la plus belle, la plus douce récompense que Dieu puisse attacher sur la terre aux travaux que j'entreprends pour lui <sup>3</sup>. »

Rien de ce qui les touche ne le laisse indifférent : il songe à l'attrait de sa sœur pour la musique et lui conseille de prendre des leçons d'harmonie.

« J'espère, ajoute-t-il <sup>4</sup>, aux vacances, entendre tes improvisations : au moins, tu ne me feras plus dix quintes de suite, en mettant les mains sur le piano ! »

Charles suivait depuis bientôt deux mois les cours du Collège romain. Il lui tardait d'échanger les livrés du siècle contre la soutane des clercs. Il le fit la veille de Noël et voulut, à cette

<sup>1</sup> 7 décembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 59.

<sup>2</sup> 7 décembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 58.

<sup>3</sup> 20 novembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 54.

<sup>4</sup> 20 novembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 55.

occasion, entendre la messe que l'abbé Hiron dit à Sainte-Marie-Majeure, au lieu même où l'on vénère la crèche de l'Enfant-Dieu. Ce jour-là lui parvinrent aussi des lettres dimissoriales de l'archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> de Quelen, qui lui permettaient de recevoir à Rome les quatre Ordres mineurs.

Les solennités de Noël présentent un grand éclat dans la capitale du monde chrétien. Les rites les plus différents, les langues les plus diverses y célèbrent la naissance du Sauveur. Rien de touchant comme le spectacle de cette Église catholique proclamant ainsi l'unité de sa foi. L'abbé Gay le constata en assistant aux offices de la chapelle Sixtine, à ceux des Grecs et des Arméniens. Il eut également le bonheur de voir le pape Grégoire XVI célébrer lui-même la grand'messe dans la basilique de Saint-Pierre. Les splendeurs du culte l'impressionnaient vivement : témoin les détails circonstanciés dont il prend note ou qu'il signale dans ses lettres. De cette époque date, sans doute, le goût prononcé pour la liturgie qu'il conservera jusqu'à la fin de sa vie.

Le jeudi 16 janvier 1840, M<sup>gr</sup> Bouvier, évêque du Mans, lui conféra la tonsure dans la chapelle privée de M<sup>gr</sup> Lacroix. Charles Gay prenait ainsi rang dans la hiérarchie de l'Église ; Dieu devenait la part de son héritage.

« Oh ! ma bonne mère, écrit-il à cette occasion <sup>1</sup>, que je remercie Dieu de m'avoir choisi pour m'établir en une dignité si sublime !... Je ne sens pas en mon cœur un seul regret, ni pour le monde, ni pour les joies, même permises, auxquelles j'ai renoncé, ni pour ma douce vie d'artiste. J'ai la conscience d'être là où Dieu veut que je sois, et cela me suffit... Ah ! je t'assure, bonne mère, qu'il faut te réjouir avec moi et remercier, à genoux, le bon Dieu, parce qu'il n'y a pas de condition plus sûre, plus élevée, plus sainte ni plus heureuse que la mienne. »

Encore quelques semaines et l'abbé Gay pourrait faire un nouveau pas vers le sacerdoce en recevant les deux premiers Ordres mineurs, à l'ordination des Quatre-Temps de Carême.

Aux douces joies du sanctuaire venait s'ajouter celle que lui procurait une précieuse amitié. Le paternel accueil que Charles Gay avait reçu de l'abbé Gerbet, à la villa Strambi, devait avoir un lendemain. L'ancien disciple de Lamennais résidait alors à Rome. Il se prêta obligeamment envers l'abbé Gay au

<sup>1</sup> 17 janvier 1840, *Corresp.*, t. I, p. 69.

rôle de guide spirituel et même de cicerone. Aussi bien, leurs deux natures étaient nées pour se comprendre. Gerbet, âme tendre, un peu rêveuse, moins faite pour les réalités pratiques de la vie que pour les spéculations de l'esprit, goûtait aussi, plus qu'un autre, les charmes de l'amitié. Nul doute qu'il ait apprécié dès l'abord, chez l'abbé Gay, cette délicatesse native qui sait éprouver et traduire les moindres nuances des sentiments les plus variés, ce tempérament épris d'idéal, cette âme innocente où se reflétait la sérénité du ciel. De son côté, l'abbé Gay dut être sensible aux marques d'affection que lui donnait un homme réputé pour sa science et sa piété.

Et puis, l'abbé Gerbet possédait une égalité d'humeur sans pareille. Personne n'eût soupçonné qu'il portât le poids d'une santé débile. Qu'elle le fit souffrir ou le laissât en repos, il était toujours aussi gai, aussi aimable. « Cette égalité d'humeur, jointe à beaucoup de grâce dans l'esprit et de délicatesse dans les manières, faisait de l'abbé Gerbet un des hommes les plus agréables dans le commerce de la vie. Sa conversation était pleine de charme, sa plaisanterie fine, bienveillante et tout à fait attique, son rire délicat et distingué. Sa voix avait je ne sais quoi de doux et de voilé qui flattait l'oreille et prévenait en sa faveur... Il y avait dans toutes ses manières, dans ses mouvements et dans ses attitudes quelque chose de noble et de sacerdotal. Il excellait dans la rime et il savait donner aux choses les plus simples un certain tour qui les rendait intéressantes <sup>1</sup>. » Ajoutez qu'il connaissait Rome comme pas un et vous comprendrez l'agrément d'une promenade en compagnie d'un tel guide. L'abbé Gay en fit plus d'une fois l'expérience.

L'abbé Gerbet était très répandu dans la haute société et notamment parmi les Français qui résidaient l'hiver à Rome. Son intervention valut à l'abbé Gay d'être reçu chez M. et M<sup>me</sup> Thayer.

M. Amédée Thayer, homme instruit et artiste à ses heures, était né dans le protestantisme et venait de se convertir <sup>2</sup>. La haute piété de sa femme avait contribué à lui mériter cette grâce. Fille du général Bertrand, le fidèle compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, M<sup>me</sup> Amédée Thayer étudiait beaucoup

<sup>1</sup> Charles Sainte-Foi, *Souvenirs de jeunesse*, p. 68.

<sup>2</sup> M. A. Thayer devint, au milieu du monde, un apôtre de la foi et de la charité. Demeuré sans enfants, il dépensa généreusement son temps et sa grande fortune au profit des bonnes œuvres. Il mourut sénateur.

les questions religieuses et aimait en parler avec des personnes compétentes. Elle réunissait souvent des ecclésiastiques à sa table. L'abbé Gay s'y rencontra avec l'abbé Jandel, celui-là même qui, après avoir été un des premiers collaborateurs du Père Lacordaire, devint dans la suite Général des dominicains <sup>1</sup>.

« J'attends avec joie Charles Gounod : ce me sera une très douce et très utile compagnie. » Ainsi s'exprimait l'abbé Gay dans une lettre à sa mère, datée des premiers jours de décembre <sup>2</sup>. De fait, Charles Gounod, lauréat du prix de Rome pour la musique, venait de quitter Paris, en route pour la villa Médicis. Son ami l'attendit longtemps. Le jeune compositeur avait, en effet, pris le chemin des écoliers. Il voyageait à petites journées, à travers un pays nouveau pour lui. Après deux mois de pérégrinations, il atteignit enfin Rome. Sa première impression fut bien différente de celle qu'avait ressentie l'abbé Gay. « Ce fut une déception complète, raconte-t-il dans ses mémoires <sup>3</sup>. Au lieu de la ville que je m'étais figurée, d'un caractère majestueux, d'une physionomie saisissante, d'un aspect grandiose, pleine de temples, de monuments antiques, de ruines pittoresques, je me trouvais dans une vraie ville de province, vulgaire, incolore, sale presque partout : j'étais en pleine désillusion, et il n'aurait pas fallu grand'chose pour me faire renoncer à ma pension, reboucler ma malle et me sauver au plus vite à Paris pour y retrouver tout ce que j'aimais. » Il n'en fit rien et bien lui en prit ; mais cette déconvenue jeta une ombre sur les premières semaines de son séjour. L'abbé Gay y compatit, sans en comprendre le motif, et s'efforça de modifier le jugement de son ami sur la Ville éternelle <sup>4</sup>. Le temps lui manqua pour y réussir. Les cir-

<sup>1</sup> « Les agendas de 1839 et 1840 marquaient, pendant son séjour à Rome, des visites fréquentes faites par les abbés Gerbet, de la Bouillerie et Gay, devenus tous les trois de grands évêques. » (*La Fille du général Bertrand. Madame Amédée Thayer*, par le P. Ludovic de Besse, capucin, p. 53.)

<sup>2</sup> 7 décembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 59.

<sup>3</sup> *Mémoires d'un artiste*, p. 82.

<sup>4</sup> Les lignes suivantes, extraites d'une lettre de Charles Gay à son ami Charles Gounod (16 mars 1841), montrent la bienfaisante influence qu'exerça notre aspirant au sacerdoce sur le pensionnaire de la Villa Médicis :

« Mon bon et bien cher Charles, c'est un doux et pieux souvenir qui me fait t'écrire aujourd'hui. Je calcule que cette lettre pourra t'arriver le jour même de l'Annonciation de la sainte Vierge, et ce jour-là a été marqué pour nous deux d'une trop grande joie pour que nous ne devions pas nous réunir dans la prière et dans l'action de grâces. Te souvient-il, cher ami, de cette touchante, de cette divine cérémonie qui se passa entre Dieu, les anges et nous, l'année dernière, en cette petite chapelle qui est dédiée

constances, en effet, séparèrent bientôt les deux amis. Voici comment.

Charles Gay avait d'abord paru se faire au climat de Rome. Mais un mois s'était à peine écoulé que ses anciennes misères de santé reparurent, et, cette fois, avec une acuité sans précédent. Avait-il commis quelque imprudence, son ardeur au travail l'avait-elle emporté trop loin? On le soupçonne à quelques allusions éparses dans sa correspondance <sup>1</sup>. Bref, son estomac refusant le service, il en vint à n'être plus tout entier qu'une machine à digérer qui, hélas! ne digérait pas. A bout de ressources et de médications, le médecin réduisit ses ordonnances à la poule bouillie pour toute nourriture et à de longues heures de promenade dans la campagne. A suivre ce régime, le patient ressentait une fatigue continuelle.

« Si je laissais tomber un objet, racontera-t-il plus tard <sup>2</sup>, me baisser pour le ramasser demandait l'effort de toute l'énergie de ma volonté; et mon esprit impuissant, tracassé par mon estomac en détresse, m'entraînait à des considérations sérieuses pour savoir quelle partie de ma poule bouillie avait chance d'être mieux acceptée. »

Le médecin lui laissa entendre qu'il ne vivrait jamais à Rome autrement qu'en valétudinaire et moyennant de grandes précautions. On le mit « à une ration de travail si petite » qu'il avouait « n'avoir jamais moins travaillé ». Il s'agissait de rétablir, par un excès de vie physique, l'équilibre rompu par un excès de travail.

à la sainte Mère de Dieu dans l'église du Gesu? Te souvient-il que F (rançois) de L (a Bouillerie) et moi nous servions la messe ensemble au pieux et saint Père de Villefort et que toi et Bousquet (un autre pensionnaire de la Villa Médicis) vous étiez agenouillés dans la chapelle : puis que, lui pour la première fois de sa vie et toi pour la première fois depuis ton enfance, vous eûtes l'honneur et la joie céleste de recevoir en vous notre bien-aimé Seigneur J.-C. ; puis, qu'à la sacristie, tous heureux et le cœur rempli, tous plus unis et plus frères que nous ne l'étions auparavant, nous nous embrassâmes de tout notre cœur et que toi, mon cher Charles, le visage tout baigné de larmes, tu me disais du fond de ton âme : *Oh! tu ne m'avais pas trompé!* N'est-ce pas, cher ami, que ces souvenirs sont admirablement doux et qu'il fait bon célébrer l'anniversaire de pareilles fêtes? Une seule chose alors faisait ombre à ta joie : tu pensais que ta mère n'était pas chrétienne encore et qu'elle ne connaissait pas ce bonheur qui venait de t'inonder. Aussi tu priais ardemment pour elle. »

Lettre inédite communiquée par M. C. Bellaigue à MM. J.-G. Prod'homme et A. Dandelot et citée par ces derniers dans leur ouvrage *Gounod, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits*, Paris, Delagrave, 1911, t. I, p. 71.

<sup>1</sup> « ... J'espère bien, à la fin de tant de ménagements, recouvrer une santé plus solide que je ne l'ai jamais eue. Je la garderai alors plus prudemment... » A sa mère, 17 janvier 1840, *Corresp.*, t. I, p. 70,

<sup>2</sup> Lettre inédite, 6 janvier 1879.

« Non seulement toute application, mais toute attention m'était interdite, écrira-t-il à ce propos<sup>1</sup>. Regarder des images m'était plus difficile, plus fatigant que maintenant de composer des discours. J'étais plein de dégoût et d'ennui ; les heures étaient interminables et me pesaient comme du plomb. Et je venais de quitter le monde, de me donner à Dieu ! ... C'était là la réponse première que Dieu faisait à mon sacrifice si entier, si sincère, si joyeux ! »

Charles n'était pas venu à Rome pour se soigner, « se dorloter » ; aussi la déception fut-elle pénible. Mais, dans son humilité, il imposa silence aux récriminations de la nature.

« Je crois que le bon Dieu ne me veut pas trop savant, écrit-il à sa mère<sup>2</sup>. J'aimerais pourtant bien la science ! mais enfin, il est bon de vouloir ce que Dieu veut : qu'il soit béni ! »

Le régime produisit d'ailleurs quelques bons résultats.

« Somme toute, écrit-il encore, je suis sûr qu'aux vacances tu me verras une figure de chanoine. »

L'année scolaire qui venait de s'ouvrir n'en était pas moins fort compromise. Dès lors, on se demanda si la sagesse, la prudence même, ne conseillaient pas le retour en France. Le médecin opina pour l'affirmative. L'abbé Gay acquiesça à son avis. Aussi bien, un départ précipité ne s'imposait pas : on était au cœur de l'hiver, il convenait d'attendre le printemps. Par ailleurs, s'il perdait le bénéfice d'une année d'études, l'abbé Gay entendait profiter de l'autorisation qui lui permettait de recevoir, à Rome, les Ordres mineurs. Il voulait aussi assister aux belles cérémonies de la Semaine sainte et des fêtes de Pâques. Tout le retenait donc à Rome jusqu'à la fin d'avril.

Sur ces entrefaites, l'abbé Gerbet lui annonça son intention de se rendre à Naples, où le réclamait la famille de la Ferronnays, et lui proposa de le prendre comme compagnon de voyage. C'était, pour l'abbé Gay, l'occasion d'un changement d'air qui profiterait à sa santé. On lui avait recommandé de se distraire, non moins que de faire de l'exercice. Enfin, la société de l'abbé Gerbet était, à elle seule, une tentation très forte. Bref, l'offre fut acceptée et le départ fixé au 14 février.

Ce jour-là, nos deux voyageurs se mirent en route et, d'une

<sup>1</sup> Lettre inédite, 6 janvier 1879.

<sup>2</sup> 7 décembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 58.



traite, gagnèrent Naples, où ils arrivèrent le lendemain, à la nuit tombante. L'abbé Gay fut d'abord mal impressionné.

« Paris n'est que bruyant, remarque-t-il <sup>1</sup>, Naples est criard. En musique, Naples c'est une trompette accompagnée d'une cymbale et d'un tambourin. Il faut venir ici pour apprécier Rome et la comprendre. Au milieu de cette ville qui semble une courtisane, qui en a toute la beauté extérieure, tout le luxe, toute l'impudence dans le geste, le souvenir de Rome vous vient comme celui d'une vierge austère et voilée. Si Naples c'est bien l'Italie et que ce soit ici le même peuple qu'à Rome, il ne faut plus s'étonner que les Romains soient tels que nous, Français, leur reprochons d'être, mais s'étonner qu'ils ne soient pas vingt fois pires et admirer la puissance du catholicisme, qui seul a pu transformer à ce point cette nature indomptable. La vue de la population de Naples fait comprendre pourquoi, ici plus que partout ailleurs, il faut que les saints pratiquent, toute leur vie, la folie de la croix. Il y a ici une telle luxure de vie physique que les mortifications des êtres de Jésus-Christ doivent à peine rétablir l'harmonie, même quand elles paraissent excessives. C'est un miracle que Dieu se contente des austérités des religieux pénitents et conserve la vie religieuse de ce peuple. »

Pendant son séjour à Naples, l'abbé Gay fit trois parts de son temps : le bon Dieu eut la première, la visite de la ville et les excursions aux environs prirent la seconde, la troisième fut réservée à la famille de la Ferronnays, où il passait régulièrement toutes ses soirées et parfois quelques heures de l'après-midi.

Que l'accomplissement de ses exercices de piété demeurât, même en voyage, le plus important de ses devoirs, à peine est-il nécessaire de le dire. Du reste, la pensée de Dieu ne le quittait guère. D'instinct il se dirigeait vers les églises, attiré par les besoins de son cœur et le désir de satisfaire sa curiosité d'artiste. Pendant plus d'un siècle, la cour des rois de Naples a été française de goûts et de mœurs : l'architecture religieuse de la ville le prouve surabondamment. Mais l'influence de nos compatriotes a été impuissante à corriger le sans-gêne et la désinvolture qui caractérisent la tenue des Napolitains à l'église. L'abbé Gay ne pouvait souffrir de voir des femmes y prier à haute voix « et par élan de poitrine », d'entendre des jeunes filles suppliant tout haut Dieu de leur donner un mari et répétant à satiété leur requête. Il fut mal édifié par certaines rumeurs, fondées ou non, qui circulaient au sujet du clergé.

<sup>1</sup> Notes inédites.

« Chose incroyable, on a vu des prêtres qui, depuis le matin jusqu'à midi, disaient des messes. Dans quelques sacristies, on a dit à des prêtres français : Vous ne pouvez pas dire la messe, car nous n'avons pas de missel français. Beaucoup ignorent qu'ils doivent dire le bréviaire... Ignorance et corruption générale : celle du peuple ne doit plus surprendre... Oh! mon Dieu! vos prêtres! ceux qui sont consacrés pour être vos images <sup>1</sup>! »

Si elle a pu s'affliger de quelques misères, la terre napolitaine se glorifie, en revanche, d'avoir enfanté de nombreux saints. En 1840, il n'y avait qu'un demi-siècle que saint Alphonse de Liguori était mort. Son souvenir se conservait avec vénération au couvent de Pagani, où il avait rendu son âme à Dieu. L'abbé Gay s'y rendit en pèlerinage.

Il est de suite frappé par la franche cordialité des religieux. On l'entoure; on le questionne; des Pères parlant français lui tiennent compagnie; il mange à la table de la communauté. On lui montre les reliques du saint fondateur, ses vêtements et jusqu'à ses chaussures « qui semblent avoir été portées la veille ». Priant au tombeau de saint Alphonse, il demande la douceur et l'intelligence dans la direction des âmes, comme aussi la grâce de bien parler au peuple. Puis il prend congé des Pères Rédemptoristes pour se rendre à l'abbaye bénédictine de Cava. Ce monastère est bâti dans un site admirable. Mais ici les religieux semblent moins fervents qu'à Pagani. Notre voyageur en voit plusieurs qui jouent au billard, et, dans son intransigeance un peu sévère de nouveau converti, il s'offusque de ce spectacle. « Cela, certes, n'est point mal en soi, remarque-t-il, mais un bénédictin n'a-t-il rien de mieux à faire un jour de dimanche? » Il admire la bibliothèque, mais, à côté de vénérables manuscrits et voisinant avec les écrits des Pères de l'Église, il a aperçu les volumes de l'*Encyclopédie*. « Cela sent peu le cloître, » pense-t-il à part lui.

Non loin de l'abbaye de Cava, l'église de Salerne abrite les tombeaux de l'apôtre saint Matthieu et du grand pape saint Grégoire VII. Pour s'y rendre, l'abbé Gay coupe au plus court par des sentiers et des escaliers taillés dans le roc, au milieu des collines qui protègent, au sud, le golfe de Naples.

« Impossible de voir un pays plus pittoresque : des torrents, des moulins, des arbres, des maisons sous vos pieds et sur votre tête,

<sup>1</sup> Notes inédites.

attachés, on ne sait comment, aux flancs des montagnes, des femmes, des enfants d'une très remarquable beauté qui, pieds et jambes nus, vont et viennent le long de ces étroits chemins, portant des fagots, des amphores, vêtus de vêtements élégants dans leur pauvreté. Puis, des ruines sarrasines, des châteaux-forts, une végétation abondante, beaucoup de charmantes fleurs entre les rochers. C'est un pays admirable à parcourir <sup>1</sup>. »

Au retour de ses promenades, l'abbé Gay trouvait grand'ouvertes les portes du salon des de la Ferronnays. Là, l'élégante distinction d'un milieu aristocratique s'alliait à une aimable simplicité de manières, l'élévation des sentiments marchait de pair avec la noblesse de la race, la piété chrétienne fleurissait avec les plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

Le comte de la Ferronnays, chef de la famille, avait brillé au premier rang des diplomates sous la Restauration. La révolution de Juillet l'avait trouvé ambassadeur près du Saint-Siège. Mais son attachement pour les Bourbons lui interdisant de servir un d'Orléans, il avait donné sa démission, sans renoncer toutefois à l'Italie, dont le climat convenait à sa santé. Il y venait souvent passer l'hiver avec sa femme et ses nombreux enfants. Une de ses filles, Pauline, était devenue M<sup>me</sup> Auguste Craven, par son mariage avec un attaché à la légation anglaise près la cour de Naples, et la présence du jeune ménage mettait une note joyeuse dans cet intérieur si sympathique. Lady Acton, les Narishkine, et d'autres personnalités de la colonie étrangère fréquentaient assidûment les de la Ferronnays. Le clergé, dans la personne de l'abbé Gerbet, de l'abbé Jandel et naguère encore de l'abbé Lacordaire, avait aussi ses entrées chez eux. L'abbé Gay n'y était donc nullement déplacé. D'ailleurs, il payait l'hospitalité reçue en faisant beaucoup de musique, et son talent très apprécié contribuait au charme des réunions.

En dépit de son agrément incontestable, cette existence facile pesait à l'abbé Gay. Il s'efforçait, par raison, de mettre à profit ce qu'il appelait « sa vie promeneuse », sans arriver toujours à écarter l'ennui. Le farniente relatif auquel il se voyait condamné s'accordait mal avec son goût pour l'étude ; ses habitudes d'ordre, son attrait pour une existence réglée, souffraient de l'imprévu, du décousu dans lesquels il lui fallait vivre. Aussi

<sup>1</sup> Notes inédites.

avait-il hâte de respirer l'atmosphère de recueillement qu'il appréciait tant à Rome. Du reste, l'ordination des Quatre-Temps de Carême, fixé au 14 mars, l'obligeait à être de retour pour cette date.

Son désir de s'arrêter quelques jours à l'abbaye du Mont-Cassin le décida à quitter Naples dès les premiers jours de mars. Il arriva au célèbre monastère la veille du premier dimanche de carême. Reçu avec l'affabilité de tradition chez les fils de saint Benoît, il eut tout le loisir d'admirer les richesses artistiques de l'abbaye.

Le lendemain, pendant la grand'messe, un novice prononça ses vœux. Le père, le frère et la sœur du jeune religieux assistaient à la cérémonie. Souvent, en pareille circonstance, les larmes coulent, sous l'empire de l'émotion. L'abbé Gay escomptait une scène d'attendrissement, mais son attente fut déçue.

« Aucun d'eux n'a pleuré, remarque-t-il. Cette indifférence est triste et n'est pas chrétienne. Jésus s'est laissé attacher sur la croix, mais il y a pleuré. Marie a consenti à la mort de Jésus, mais elle a pleuré. Du reste, ajoute-t-il, le jeune homme lui-même a paru moins ému que je ne l'aurais désiré. Il faut offrir à Dieu des hosties vivantes et non mortes. Or, l'indifférence, c'est la mort spirituelle <sup>1</sup>. »

Ici, se révèle le tempérament sensible, impressionnable de l'abbé Gay. S'il était entré au cloître, les larmes auraient jailli de ses yeux le jour de sa profession religieuse. Cela lui semble, d'ailleurs, tout naturel et il s'étonne qu'il puisse en être autrement. Peut-être s'avance-t-il un peu trop lorsqu'il paraît établir une certaine solidarité entre la froideur du tempérament et l'indifférence spirituelle, entre le calme des sens et l'inertie de la volonté <sup>2</sup>. Peut-être aussi oublie-t-il que les larmes sont un don que Dieu refuse parfois à des âmes ferventes.

Mais, cette petite déconvenue mise à part, l'abbé Gay fut vivement frappé par la beauté du cérémonial monastique, qu'il appelle « un des chefs-d'œuvre du christianisme ». Il en consigne même, sur son carnet, les principaux rites et les plus touchantes prières. Du reste, tout l'intéresse dans la règle bénédictine : il en copie des chapitres entiers. En outre, il connaît la compétence de ses hôtes dans les questions de musique reli-

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> Dans la suite, M<sup>gr</sup> Gay a modifié son opinion. Voir plus loin, au chapitre XVIII.

gieuse et met cette science à l'épreuve. On lui permet de jouer de l'orgue. Il compare l'instrument à celui de l'abbaye de Cava, et ce sont, à ce propos, dans ses notes de voyage, des observations minutieuses, où se trahit l'artiste connaisseur.

En somme, les trois jours qu'il passa au Mont-Cassin lui laissèrent un bon souvenir. Témoin cette lettre à sa sœur <sup>1</sup> :

« Le désagréable tumulte de Naples me donnait le besoin de cette paisible solitude, et je me suis trouvé là dans une double atmosphère, spirituelle et physique, qui m'a fait un grand bien. L'air des montagnes m'a rendu un peu de cette vie intérieure que j'ai depuis si longtemps perdue ; et mon âme, comme retrempée, prenait intérêt à tout... Hélas ! depuis que je suis redescendu de ces hauteurs du Mont-Cassin, j'ai déjà perdu ce bien-être et cette force d'un instant. »

Il fut pourtant heureux de revoir sa chère Rome, « cette Rome, écrit-il <sup>2</sup>, à laquelle je me suis si attaché de cœur, et qui ne veut pas de moi et qui me chasse. » Quelques jours plus tard, il recevait à Saint-Jean-de-Latran, des mains de M<sup>gr</sup> Piassi <sup>3</sup>, les Ordres de portier et de lecteur. Enfin, la veille du dimanche de la Passion, le même prélat lui conférait les Ordres d'exorciste et d'acolyte.

Les fêtes de Pâques approchaient. Il voulut en goûter les douces impressions au centre même de la catholicité. Ces grandes solennités terminées, rien ne le retenait plus en Italie. Il fut tout entier à son bonheur de revoir bientôt sa famille. Peu lui importait, d'ailleurs, le lieu où s'écoulerait la belle saison.

« Ce que je demande seulement, écrit-il à sa mère <sup>4</sup>, c'est que nous soyons tout à fait à la campagne, dans une entière liberté ; c'est que nous ayons quelque champ où je puisse faire la manœuvre, et quelques belles promenades où je puisse chevaucher... Par ce moyen je pourrai, j'espère, me guérir de cette impuissance intellectuelle dans laquelle je languis. »

Malgré tout le plaisir qu'il se promettait de revoir les siens, l'abbé Gay ne quittait pas sans regret la communauté de la place Saint-Ignace, ses confrères, ses amis, ce petit coin de France où il avait vécu des jours heureux. Il laissait Charles Gounod en voie de se réconcilier avec Rome, d'évoquer la grandeur

<sup>1</sup> 11 mars 1840, *Corresp.*, t. I, p. 79.

<sup>2</sup> A sa sœur, 11 mars 1840, *Corresp.*, t. I, p. 79.

<sup>3</sup> Suffragant du patriarche, d'Antioche et vicaire-général du Cardinal-vicaire.

<sup>4</sup> 25 février 1840, *Corresp.*, t. I, p. 75.

endormie de son glorieux passé, de s'initier au mystérieux langage qu'elle parle à l'âme chrétienne. Délicates jouissances auxquelles il lui fallait renoncer, sacrifice qui coûta à son cœur.

« Il y a des émotions qu'on ne peut connaître qu'ici, lit-on dans une de ses lettres <sup>1</sup>. Rome est parfois, malgré toute l'imperfection humaine, une image du paradis. Somme toute, conclut-il dans une autre lettre, je reviendrai d'Italie plus catholique à cause de Rome, mais aussi plus Français à cause des Italiens <sup>2</sup>. »

Enfin, l'heure sonna, pour lui, de quitter la Ville éternelle. Par suite d'un malentendu, son départ se trouva avancé de vingt-quatre heures. Pris de court, il n'eut le temps de dire adieu à personne, pas même d'entrer dans une église. La diligence l'emporta vers Civita-Vecchia et, après une traversée pénible, il débarquait à Marseille le 2 mai.

« Je voulais baiser la terre de Rome en m'en allant, écrit-il à sa mère <sup>3</sup>, mais je t'assure que j'aurais bien aussi baisé la terre de France en y abordant. Le sentiment de la patrie est bien fort et persiste sous le sentiment religieux, selon lequel il n'y a qu'une famille, puisqu'il n'y a qu'un Père. »

Un jour de repos à Marseille, un autre à Lyon furent les seules étapes du voyage. L'abbé Gay avait hâte d'embrasser ses parents.

### III

Son absence avait été relativement courte, mais elle devait faire époque dans sa vie. Parti laïc, il revenait portant la soutane. Sa vocation sacerdotale sortait affermie de circonstances qui semblaient lui avoir été contraires; il regardait l'avenir avec plus de confiance que jamais.

Seule, sa santé avait fléchi : en dépit de ses assurances, quatre mois de repos ne lui avaient pas fait une figure de chanoine. Le moral se ressentait même de la dépression des forces physiques; on devinait comme une revanche du corps sur l'esprit.

« Tu as bien raison, mande-t-il à sa mère <sup>4</sup>, de rejeter sur ma santé quelques-uns de ces états qui te semblent des tristesses et qui ne sont,

<sup>1</sup> A sa sœur, 25 décembre 1839, *Corresp.*, t. I, p. 63.

<sup>2</sup> A sa mère, 25 février 1840, *Corresp.*, t. I, p. 77.

<sup>3</sup> 2 mai 1840, *Corresp.*, t. I, p. 85.

<sup>4</sup> 23 septembre 1840, *Corresp.*, t. I, p. 89.

après tout, que des malaises nerveux, des langueurs physiques, des absorptions intérieures ; qui ne viennent pas de mon âme et ne l'atteignent que dans sa partie inférieure, indépendamment de toute volonté... J'ai des inégalités, sans doute, des instants de sécheresse et de vide après des heures d'expansion et de plénitude ; c'est la condition de la terre : il n'est au pouvoir de personne de la changer. »

Aussi bien, son entière soumission aux volontés divines conservait-elle son âme dans la paix.

« Crois-moi, écrivait-il à sa sœur peu de temps avant de quitter Rome <sup>1</sup> ; je n'ai jamais eu tant de paix et de consolations spirituelles ; jamais Dieu ne m'a été si doux ; jamais, pour dire le vrai mot, je n'ai été si gâté. »

Dans les déceptions ménagées à ses ambitions de savant, son esprit surnaturel avait découvert une précieuse leçon : savoir, que l'éducation de la volonté est, en nous, plus importante et plus difficile que l'éducation de l'intelligence, et que souvent Dieu commence par celle-là. Il ne se jugeait pas capable de porter la science avec humilité, puisque, sachant si peu, il avouait cependant en tirer vaine gloire.

« Eh bien, conclut-il, on peut être un bon prêtre et un prêtre utile en étant un théologien médiocre ; tandis que, sans l'humilité, on est très certainement un prêtre stérile. Je dois donc remercier Dieu qui m'enseigne l'humilité, le renoncement, l'obéissance, la vertu enfin, la vertu qui est plus que la science ; car il s'agit de vivre, ici, bien plus encore que de savoir <sup>2</sup>. »

Sa seule préoccupation lui venait des funestes illusions que ses parents nourrissaient encore, à cette époque, sur la destinée de la vie et les réalités de l'au-delà. Souvent et à l'insu de tous, il lui tombait sur le cœur des paroles lourdes à porter. Les relever eût été inutile et parfois dangereux. Réduit au silence, il se repliait sur lui-même et, malgré lui, prêtait l'oreille à ces *pourquoi* troublants qui jaillissent sous la poussée de la douleur.

A la vérité, sa mère manifestait de bonnes dispositions. Religieuse, elle l'était par sentiment et même de fait sous le rapport de la morale ; mais la perspective de la confession l'effrayait. Son fils mettait tout en œuvre pour la décider à triompher de ses répugnances :

<sup>1</sup> 11 mars 1840, *Corresp.*, t. I, p. 90.

<sup>2</sup> A sa mère, 25 février 1840, *Corresp.*, t. I, p. 74.

« Je te ferai une prière, lui écrivait-il <sup>1</sup>, une prière suppliante, afin que tu prennes courage à cet acte nécessaire qui est la porte de la religion. Il semble effrayant avant d'être fait ; il est souverainement doux après qu'il est accompli. Oh ! ma bonne mère, je te répéterai cette parole de nos saintes Écritures : « Goûtez et voyez combien le Seigneur « est doux ! » Goûte donc, essaie et tu verras ! »

Ces tendres exhortations se renouvelèrent bien des fois au cours de l'été de 1840. On se rappelle le bonheur de l'abbé Gay à l'idée de ces six mois d'intimité familiale « dans la paix de la nature ». De fait, il ne put les passer tous, comme il aurait voulu, en pleine campagne, loin du bruit et de l'agitation de la banlieue parisienne. La piété filiale le retint quelque temps à Châtenay, près de sa grand'mère. Il se rendit ensuite dans le Limousin, où sa sœur le réclamait. Septembre le trouva au château de la Barbée, dans la Sarthe, chez les parents de l'abbé de la Bouillerie. Les deux amis profitèrent de leur réunion pour accomplir plusieurs petits pèlerinages aux environs, d'abord à la Flèche, dans une communauté où les attira la vêtue d'une religieuse, puis à l'abbaye de Solesmes, où Dom Guéranger faisait reflourir la vie monastique, ailleurs encore. L'abbé Gay assista au premier sermon de son ami l'abbé de la Bouillerie <sup>2</sup>. C'était un dimanche <sup>3</sup>, dans l'église paroissiale du château de la Barbée. Le jeune prédicateur parla sur l'évangile du jour, cette page touchante où saint Luc raconte la résurrection du fils de la veuve de Naïm. L'orateur remporta un plein succès.

« Impossible d'avoir une plus grande facilité, écrit à ce propos l'abbé Gay <sup>4</sup>, une plus saine doctrine, un style plus fervent et plus distingué, une diction plus heureuse ; et ce que j'ai admiré plus encore, c'est la grande humilité avec laquelle il a rempli cette mission difficile. François sera certainement un saint prêtre, un prédicateur de mérite, un homme fécond devant Dieu. Je m'en réjouis beaucoup, l'aimant comme un frère. »

L'avenir devait confirmer la justesse de ces prévisions.

L'abbé Gay avait trop regretté la perte d'une année d'études pour ne pas désirer se remettre au travail. Octobre approchait : il fallait prendre un parti. Retourner à Rome eût été téméraire.

<sup>1</sup> 14 janvier 1840, *Corresp.*, t. I, p. 68.

<sup>2</sup> L'abbé de la Bouillerie était alors diacre.

<sup>3</sup> Le quinzième après la Pentecôte.

<sup>4</sup> A sa mère, 23 septembre 1840, *Corresp.*, t. I, p. 91.



D'autre part, la fragile santé du jeune abbé paraissait incompatible avec l'internat dans un séminaire de France. La vie dans la famille n'allait pas non plus sans de graves inconvénients : un intérieur mondain ne convient nullement à un aspirant au sacerdoce.

« La famille qui est si douce, écrira plus tard M<sup>gr</sup> Gay <sup>1</sup>, n'est pas toujours salubre : si on s'entend avec elle, on vous gâte ; si on ne s'entend pas, on vous trouble. Mieux vaut la solitude avec Jésus. »

Cette bénie solitude, l'abbé Dumarsais la lui assura au presbytère des Missions étrangères. L'immeuble en question, situé rue Vaneau n<sup>o</sup> 29<sup>2</sup>, était trop considérable pour que le curé et ses vicaires l'occupassent en entier ; quelques personnes ne comptant pas parmi le clergé de la paroisse y habitaient également. M. Dumarsais, récemment nommé curé, venait de s'installer dans la maison. Il offrit à l'abbé Gay de le prendre chez lui comme pensionnaire. On procurerait à sa santé tous les ménagements voulus ; par ailleurs son existence serait celle d'un séminariste.

Cette solution excellente fut acceptée avec empressement. M. Dumarsais obtint de l'autorité ecclésiastique la faculté, pour son protégé, de suivre les cours du séminaire Saint-Sulpice. En principe, l'internat est de rigueur, à Paris, pour les élèves du grand séminaire, mais on pouvait invoquer, en faveur de l'exception demandée, quelques précédents, celui de l'abbé Gerbet par exemple, Toutefois ces précédents étaient rares, et l'archevêque M<sup>gr</sup> Affre, se montrait sévère sur ce point <sup>3</sup>. Au cas particulier, les garanties offertes le firent fléchir.

On sait que, depuis bien longtemps, les fils spirituels de M. Olier forment, au séminaire Saint-Sulpice, les futurs prêtres du diocèse de Paris. Telle est la réputation de cet établissement que beaucoup d'évêques y envoient leurs sujets les plus distingués.

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 5 novembre 1860, *Corresp.*, t. I, p. 285.

<sup>2</sup> « De longues et minutieuses recherches nous portent à croire que cette maison est aujourd'hui le 41 de la rue Vaneau » (Abbé Duhamel, *Histoire religieuse de saint François-Xavier*, Bulletin paroissial de Saint-François-Xavier, 1<sup>er</sup> avril 1911).

<sup>3</sup> Témoin ce qui arriva à un ami de M<sup>gr</sup> Gay, l'abbé Perdrau : « Au mois d'octobre 1841, rapporte-t-il dans ses souvenirs, j'entraï au séminaire Saint-Sulpice de Paris. Les misères (de santé) d'Issy recommencèrent bientôt. Je revins rue Cassette et je suivis de chez ma mère les cours de théologie. M<sup>gr</sup> Affre avait permis que je fusse externe, mais il avait déclaré qu'il ne m'ordonnerait pas, ne voulant pas créer un précédent dont on pourrait abuser plus aisément, à Paris surtout » (Abbé Perdrau. *Souvenirs d'un prêtre*. Paris, Bloud, 1910, p. 38).

En 1840, M. Carbon dirigeait le séminaire. M. Icard et M. Lehir comptaient parmi les professeurs. Sur la liste des élèves qui étudièrent en même temps que l'abbé Gay, on relève des noms chers à l'Église de France : ceux du cardinal Richard, archevêque de Paris, du cardinal Foulon, primat des Gaules, de M<sup>gr</sup> Baptifolier, de M<sup>gr</sup> de Ségur, pour s'en tenir aux plus illustres. Faut-il citer aussi, en manière de contraste, le nom d'Ernest Renan, cet écrivain tristement célèbre, dont le séjour à Saint-Sulpice fut d'ailleurs de courte durée?

Ne paraissant au séminaire qu'aux heures des classes, et ne participant pas aux autres exercices de communauté, l'abbé Gay ne put se lier d'intimité avec aucun de ses confrères. Il n'eut avec eux que des relations de circonstance, nées de ces menus services qu'on se rend entre voisins de cours. Ainsi l'abbé de Ségur prêtait-il ses notes à l'abbé Gay, lorsque celui-ci avait manqué certaines classes, ce qui lui arrivait d'ailleurs souvent, à cause de sa frêle santé.

Cet état d'impuissance intellectuelle, dont il avait tant souffert à Rome, se prolongea, en effet, pendant trois ou quatre ans, avec des alternatives d'améliorations et de rechutes. Dans ces conditions, notre séminariste luttait à armes inégales contre l'élite de la jeunesse cléricale de France. Tout effort sérieux et prolongé lui était interdit. On lui mesurait avec parcimonie les heures de travail.

Dès lors, rien d'étonnant qu'il ait gardé de son passage au séminaire un souvenir plutôt pénible.

« Ah ! ces cours (de Saint-Sulpice), l'ont-ils fait souffrir ! rapporte une des personnes qui l'ont le mieux connu. Son âme sortait peu à peu de la chrysalide où l'avait enfermée l'épreuve, et l'exposition froide, sèche de la scolastique, les discussions de systèmes, les définitions, lui étaient à supplice. Quand il entendait, pour ainsi dire, disséquer les mystères, l'Eucharistie surtout, bien que son esprit acceptât la nécessité de ces choses, son âme déjà illuminée d'en haut, surtout son cœur déjà épris se repliait en quelque sorte sur lui-même, et, après les leçons, il lui arrivait de s'enfermer dans sa chambre, où il pleurait d'amour, aux prises avec une indicible souffrance. »

Erreur cependant de le taxer de paresse ou d'indocilité. Un coup d'œil jeté sur ses cahiers de notes révèle au contraire un

séminariste ordonné, consciencieux, méthodique. On le prendrait même pour un fervent de la scolastique et, de fait, la sûreté de sa doctrine, les nombreuses références mentionnés dans ses ouvrages, prouvent qu'il a pâli sur la Somme de saint Thomas. Mais les forces physiques lui manquaient pour soumettre alors sa belle intelligence à la discipline rigoureuse qu'exige, chez un débutant, l'étude de la théologie scolastique. Il ne réussissait pas à congédier provisoirement sa sensibilité, en vue de mieux saisir des idées abstraites. Son tempérament l'emportait, malgré lui, sur sa bonne volonté.

Un événement de famille ardemment désiré se produisit au cours de sa première année d'études. Au mois de mars 1841, sa mère se réconcilia avec Dieu.

« Ta petite lettre me comble de joie, lui écrit-il aussitôt <sup>1</sup>. Dans quelque temps tu comprendras mieux encore le bonheur que peut me causer la grâce que le bon Dieu te fait. Une des choses que j'ai le plus ardemment désirées, c'est de te voir partager avec moi, avec nous, avec tous les saints qui sont nos frères aînés, ce pain de la vie éternelle, cette chair adorable et sacrée de notre Sauveur. Ah ! tu ne peux savoir quelles joies t'attendent, si tu viens tout entière à Celui qui se donne tout entier. Je le prie de se rendre, demain, pour toi, bien caressant, bien lumineux aussi : j'espère être exaucé... Nous étions déjà bien unis : nous le serons cent fois plus encore. Prie pour moi, pour notre père, afin qu'il vienne bientôt... »

Dans le courant de juin, M. Dumarsais, dont la santé délicate se ressentait des fatigues du ministère, forma le projet d'aller se reposer un mois à Biarritz. L'abbé Gay, alors souffrant, avait, lui aussi, besoin de repos. Le curé et son pensionnaire partirent donc ensemble pour la côte basque.

Les journées se passèrent presque tout entières sur le bord de la mer. Le soir, ils ne manquaient pas d'assister au coucher du soleil, un des plus beaux spectacles qu'on puisse contempler. Ils affectionnaient surtout une sorte de plateau dominant l'océan et surmonté d'une grande croix : ils en avaient fait leur « oratoire et leur salle d'études ». Les premiers jours, leurs regards ne purent se détacher de la mer ; tous les livres restaient fermés en face de ce livre qui raconte, d'une manière ineffable, les gloires du Créateur. Bientôt, familiarisés avec les beautés de la nature, ils causèrent, sans trop de peine, d'autre chose que de la vague

<sup>1</sup> 20 mars 1841, *Corresp.*, t. I, p. 92.

et de l'horizon. On parla même théologie. Le bon M. Dumarsais en devisait parfois avec son jeune séminariste et se rendait compte des progrès de ce dernier. Quelques semaines s'écoulèrent ainsi rapidement. Le moment vint de songer au départ. La pensée qu'il allait rejoindre sa famille à la campagne adoucit, pour l'abbé Gay, l'adieu qu'il lui fallut dire à ces rivages enchanteurs.

Enfin, les vacances terminées, il reprit ses études dans les mêmes conditions que l'année précédente.

Malgré les ménagements dont on l'entourait, la santé de notre jeune étudiant ne put supporter, sans faiblir, le poids de neuf mois de travail. A la fin de juin 1842, les forces de l'abbé Gay étaient déprimées. Il fallait les réparer au plus tôt, sous peine de risquer une nouvelle interruption d'études. Le médecin, un ami de la famille, répétait sans cesse à notre séminariste : « Reposez-vous, distrayez-vous ; chez vous l'épée use le fourreau. Si vous ne prenez un peu de relâche, si vous continuez ainsi à faire de la mysticité, vous ne guérirez jamais. — Qu'entendez-vous par me distraire et prendre un peu de relâche ? demandait l'abbé. — Faites des visites, répliquait le docteur, ayez des entretiens agréables, enfin ne faites pas de mysticité. » Et le malade répondait en souriant : « Faire des visites ne m'amuserait ni ne me reposerait. Eh bien ! je continuerai à faire de la mysticité et je me guérirai. »

Il s'était trouvé bien d'une saison de Vichy. On lui conseilla de renouveler l'expérience, ce qu'il fit aussitôt. Depuis son dernier séjour, la station thermale avait pris de l'importance et s'était embellie. La première impression de l'abbé Gay fut favorable. Plutôt que de descendre à l'hôtel, il préféra s'installer chez des particuliers, qui lui assurèrent, avec un confort suffisant, deux avantages précieux, le calme et la liberté. Quelques personnes, venues prendre les eaux, habitaient aussi dans la maison. Une d'entre elles, M<sup>me</sup> Kreutzer, confia à l'abbé Gay qu'elle était revenue depuis peu à la pratique chrétienne. Ses yeux s'étaient dessillés au spectacle des sociologues qui se faisaient, à cette époque, les protagonistes d'un nouvel évangile ; la fausseté manifeste de leurs doctrines lui avaient ouvert le chemin de la vérité. Son fils semblait disposé à suivre son exemple. En apôtre qu'il était, notre séminariste favorisa de son mieux

l'action de la grâce sur ces âmes de bonne volonté. Ses efforts produisirent d'heureux résultats ; on peut du moins le déduire des témoignages de gratitude que lui prodiguèrent M<sup>me</sup> Kreutzer et son fils.

Avec quelques artistes, Massart entre autres, il s'occupa également d'organiser un concert de charité. Bref, en dépit des soins assujettissants que réclamait sa santé, son zèle trouva matière à s'exercer utilement.

Le courrier lui apporta, en outre, plusieurs nouvelles agréables. C'était un de ses cousins, M. Jules Gay, qui, récemment converti, demandait à ses connaissances théologiques quelques éclaircissements sur des points demeurés obscurs. C'était encore l'abbé de Conny, un de ses anciens confrères de Rome, qui le priait de venir le voir à Moulins.

L'abbé Gay aurait désiré accepter l'invitation, mais force lui fut de s'excuser, en disant qu'il était « tout à fait attendu à Paris ».

Son père venait, en effet, de rentrer en grâce avec Dieu et brûlait de revoir un fils qui avait tant prié pour lui, quoiqu'il n'eût pas été le principal auteur de sa conversion. Pour décider M. Gay à se convertir, la Providence avait, en effet, choisi un autre instrument.

Vers ce temps-là, un chanoine de Limoges qui s'était fait missionnaire, l'abbé Berteaud, parcourait la France, attirant les foules par la puissance d'une parole qui charmait tout ensemble et les simples et les lettrés. « Chrysostome est à Paris, s'écriait Léon Gautier. Il a ouvert ses lèvres d'or. » Dans l'intimité, l'abbé Berteaud gardait son prestige de prédicateur. Il est « le même dans la conversation, le même en chaire, le même la plume à la main, disait à son sujet Louis Veillot <sup>1</sup>. Toute sa vie n'est qu'un même discours, un grand discours des magnificences de l'amour de Dieu. »

M. Gay avait entendu ce discours et en avait compris les sublimes beautés. L'esprit de foi et l'ardente piété du zélé missionnaire l'avaient subjugué. Peu à peu s'effacèrent ses préjugés contre la religion de son enfance. Sa femme, ses enfants observaient avec bonheur les étapes du retour et s'unissaient

<sup>1</sup> *Le Parfum de Rome*, 16<sup>e</sup> édit., t. II, p. 363.

dans une commune supplication, en vue d'obtenir le triomphe de la grâce. L'abbé Gay écrivait de Vichy à sa sœur <sup>1</sup> :

« Il faut redoubler de prières pour lui en ce moment, car je ne sais pas si l'heure de la grâce ne va pas sonner. Dans le dernier voyage que j'ai fait à Châtenay, il me disait, en parlant de la confession : « Cela viendra, je te le promets ; si j'avais été en Limousin, cette année, « je serais allé voir l'abbé Berteaud. »

La Providence tint compte à M. Gay de ses bonnes intentions. Ce fut l'abbé Berteaud qui vint le trouver à Paris. Sa nomination à l'évêché de Tulle l'avait surpris prêchant en province : il accourait à Paris pour être présenté au roi Louis-Philippe et prêter serment. Les circonstances l'y retinrent un certain temps. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de se rencontrer avec M. Gay et de l'entretenir longuement. Le coup décisif était porté. M. Gay voulut en faire part à son fils Charles, et celui-ci se hâta de l'annoncer à sa sœur <sup>2</sup>.

« Je veux te donner une nouvelle qui te comblera de joie : notre bon père est définitivement à Jésus-Christ. Il m'écrit qu'il s'est confessé au digne évêque de Tulle et qu'il doit le revoir mercredi (c'est-à-dire aujourd'hui même), pour recevoir probablement la sainte communion. « Ma conviction est complète, me dit-il, j'ai beaucoup réfléchi et Dieu « a bien voulu m'éclairer. » Ainsi, nous voilà exaucés ! Tu devineras mieux mon bonheur que je ne puis te l'exprimer. »

La pensée du jeune abbé se reporte ensuite vers ceux d'entre ses proches qui vivent encore étrangers à la religion, et le bienfait que ses prières ont obtenu du ciel l'encourage à solliciter d'autres faveurs.

« Il faut nous dévouer tout à fait à Dieu, suggère-t-il à sa sœur, pour arracher, s'il le faut, la conversion de grand'mère. C'est son tour maintenant ; celui de Paul <sup>3</sup> viendra ensuite. »

Et il quitte Vichy, tout à la joie de féliciter son père et de travailler activement au salut de son aïeule. Vu l'âge avancé de M<sup>me</sup> Clause, l'œuvre pressait ; elle présentait en outre de grandes difficultés.

Il ne s'agissait plus ici de réveiller une foi endormie, mais bien de faire jaillir la première étincelle dans une âme quasi

<sup>1</sup> 9 juillet 1842. *Corresp.*, t. I, p. 99.

<sup>2</sup> De Vichy, 27 juillet 1842. *Corresp.*, t. I, 103.

<sup>3</sup> M. Paul Pouquet, son beau-frère.

païenne, une belle âme cependant si l'on n'envisageait que le point de vue naturel. A une parfaite droiture, à un rare oubli de soi, à une affection profonde pour les siens, M<sup>me</sup> Clause joignait une intelligence supérieure et un esprit cultivé. Sa largeur d'idées avait admis la vocation sacerdotale de son petit-fils et sa tendresse pour lui n'en avait pas souffert. Elle avait gardé le silence, arrêtée, presque malgré elle, par un sentiment de respect, en présence d'une résolution dont elle ne pouvait saisir la portée surnaturelle. Elle écoutait même l'abbé Gay lui parler religion et recevait, de bonne grâce, ses exhortations. Et lui profitait de cette condescendance surprenante chez une femme voltairienne. Après la mort de son mari, se trouvant trop isolée à Versailles, M<sup>me</sup> Clause était venue se fixer à Paris, sur la rive gauche, non loin des Missions étrangères. Son petit-fils allait souvent la voir et recevait toujours un bon accueil. Mais, la pressait-il de partager ses croyances, « Que veux-tu, lui répondait-elle, je ne le puis. Je me suis toujours comportée loyalement. Or il serait déloyal d'agir contrairement à mes convictions. Je regrette de ne point accéder à tes désirs, mais cela m'est impossible : je ne crois pas. » Et, de fait, la rectitude de sa vie confirmait la véracité de ses dires, en témoignant de sa bonne foi.

En octobre 1842, l'abbé Gay commença une nouvelle année scolaire. Sa santé, qui semblait meilleure, était encore trop fragile pour affronter le régime de l'internat à Saint-Sulpice. Le souvenir du séjour à Rome commandait la prudence. Il continua à vivre chez l'abbé Dumarsais.

Plusieurs de ses condisciples du Collège romain, leurs études terminées, étaient revenus se mettre à la disposition de leurs évêques. C'est ainsi que M<sup>gr</sup> Affre, archevêque de Paris, intéressait l'abbé de la Bouillerie aux affaires diocésaines et le préparait à remplir la charge d'official. L'abbé Gay se réjouit de pouvoir resserrer avec lui les liens d'une amitié dont il avait goûté la douceur. L'église des Missions entendit même, à plusieurs reprises, la parole éloquente et pleine de promesses de l'abbé de la Bouillerie.

Quant à l'abbé de Conny, un autre confrère de la petite communauté romaine, aucune décision n'avait encore été prise à son endroit : l'évêque de Moulins hésitait à lui assigner un

poste, parmi ceux qui paraissaient lui convenir. Averti, l'abbé Gay lui proposa un moyen d'utiliser ses loisirs.

« Si votre provisoire doit durer, lui écrit-il le 1<sup>er</sup> octobre, pourquoi donc ne reviendriez-vous pas à Paris <sup>1</sup>? Ne pouvez-vous attendre ici l'issue du combat qui se livre à votre sujet? Savez-vous bien, cher ami, M. Dumarsais, à qui je parlais de votre position, me disait : « Pourquoi ne viendrait-il pas à la paroisse? Proposez-le-lui de ma part. » Et, dans le fait, vous y pourriez faire beaucoup de bien... Quoi qu'il en soit, si la chose est possible, vous devinez que j'en serais bien charmé pour mon compte. »

L'agréable souvenir que l'abbé Gay conservait de son trop court séjour à Rome lui inspirait le désir de voir se reformer, à Paris, le groupement amical qui avait porté d'heureux fruits dans la Ville éternelle. Souhait qu'il jugeait alors un peu chimérique, mais d'où naissait une résolution facilement réalisable : celle de rester en correspondance avec ses anciens condisciples du Collège romain et de garder avec eux cette intimité spirituelle qui s'entretient dans la prière.

L'abbé Gay n'oubliait pas non plus son ami Charles Gounod. Depuis que la mère du jeune compositeur habitait sous le même toit que M. Dumarsais <sup>2</sup>, le presbytère des Missions était devenu, pour le brillant artiste, la maison familiale. Le curé le connaissait depuis son enfance ; aumônier au collège Saint-Louis, il l'avait préparé à sa première communion. Aussi, rue Vaneau, chacun s'intéressait-il à sa carrière musicale. Apprenant qu'une messe de sa composition avait obtenu à Rome un grand succès, M. Dumarsais lui avait demandé de remplir, à son retour en France, les fonctions d'organiste et de maître de chapelle dans sa paroisse. Le pensionnaire de la villa Médicis avait accepté, sous la condition qu'il ne recevrait d'ordres, ni d'observations de personne. Il voulait être, aux Missions, « le curé de la musique »<sup>3</sup>. On y avait consenti.

Là-dessus, son stage terminé à la villa Médicis, Gounod était

<sup>1</sup> L'abbé de Conny avait étudié au séminaire Saint-Sulpice avant de se rendre à Rome.

<sup>2</sup> « Ma mère avait, pendant mon absence (son séjour en Italie et en Allemagne), quitté la rue de l'Eperon, et elle était venue s'installer rue Vaneau... Ma mère et moi, nous habitons la même maison que le curé. Dans cette maison logeait aussi un ecclésiastique... l'abbé Charles Gay. » (Ch. Gounod, *Mémoires d'un artiste*, p. 162 et 168).

<sup>3</sup> Ch. Gounod, *Mémoires d'un artiste*, p. 163.



allé en Allemagne compléter sa formation artistique. Au mois de mai 1843, il annonça son prochain retour à Paris.

« Que je te dise une heureuse nouvelle (c'est l'abbé Gay qui écrit à sa sœur <sup>1</sup>): Charles Gounod arrive aujourd'hui même, jeudi; je vais aller tout à l'heure le recevoir à la diligence. Tu devines en quel état de ravissement et de larmes est sa pauvre mère... Ce sera une fête générale ici : nous dînons, M. Dumarsais et moi, avec le nouvel arrivant. Sa mère a pensé à tout ; les pauvres auront leur part, car elle a préparé de belles layettes pour les donner au curé, le jour du retour de Charles. Vraiment, c'est une grande joie qu'il nous soit rendu. »

Les paroissiens de M. Dumarsais n'apprécièrent pas tout d'abord le talent du nouveau maître de chapelle. Il faut l'avouer : le régime musical auquel on les avait accoutumés ne cadrerait guère avec les tendances et les doctrines que Gounod rapportait d'Italie et d'Allemagne. Aussi bien, ce dernier disposait-il de moyens insuffisants. Un orgue très médiocre, deux basses, un ténor et un enfant de chœur, la fabrique de la paroisse ne pouvait lui fournir davantage. Force lui était d'y suppléer, tant bien que mal, en cumulant les fonctions de maître de chapelle avec celles d'organiste et de premier ténor. Par ailleurs, il employait ses loisirs à étudier et à composer sans relâche. « M. Gounod reçoit de midi à midi un quart, » tel était le charitable avis que les visiteurs lisaient sur la porte de sa chambre.

En d'autre temps, l'abbé Gay aurait souvent forcé la consigne. Les deux amis eussent rivalisé d'ardeur dans leur culte pour la musique et mis en commun les aptitudes remarquables dont la nature les avait doués l'un et l'autre. Mais, en prenant la soutane, l'abbé Gay avait congédié ses rêves d'antan et sacrifié tout espoir de gloire artistique. Non qu'il se fit scrupule de goûter les charmes de la musique ; son âme détachée de la terre savait y découvrir un écho des harmonies célestes. Mais, séminariste, il se devait tout entier à l'étude des sciences sacrées ; la théologie prenait le pas sur la musique.

Par ailleurs, sans manquer à leurs devoirs d'état respectifs, l'abbé Gay et Charles Gounod trouvaient le temps de se voir, de se reposer dans les douceurs d'une amitié presque fraternelle. Tous deux ressentaient le même besoin de paix et de calme, une égale horreur pour l'existence fiévreuse des grandes villes.

<sup>1</sup> 20 mai 1843, *Corresp.*, t. I, p. 112.

« Je peux tout (tout ce que je peux, s'entend), disait Gounod, dès qu'il n'y a autour de moi ni bruit ni mouvement, c'est-à-dire ni agitation de corps ni d'esprit. Mais le tourbillonnage, le va-et-vient continuel me tuent les idées, et à Paris on parle tant et si souvent ! Il me semble qu'on ne fait que cela, et qu'on regarde le silence comme un tombeau... Un tombeau ! Mais c'est un paradis que le silence. Il nous dit tant de choses, et tant de bonnes, pendant que nous nous taisons. »

Le « monde » aima Gounod ; mais Gounod, au fond, n'aima jamais le monde, ni ce qui est du monde. Parlant de ce qu'on est convenu d'appeler « les plaisirs », il écrivait : « Qu'est-ce que tout cela, au prix de ces heures de tranquillité délicieuse, j'allais dire d'espérance divine, pendant lesquelles on attend, d'une attente moins qu'on ne croit sujette à déception, la visite d'une émotion vraie ou d'une vérité émouvante ! Qu'est-ce que tout l'éclat du dehors, comparé à la lumière intime, sereine et chaude de ce cher idéal, qu'on poursuit toujours sans jamais l'atteindre, mais qui nous attire jusqu'à nous faire croire que c'est lui qui nous aime, bien plus encore que nous ne l'aimons <sup>1</sup>. » Ainsi, plus encore que le toit qui les abritait, les tendances de leurs natures et les aspirations de leurs âmes rapprochaient les deux amis. La religion se faisait leur commune inspiratrice, guidant le lévite vers les charges et les honneurs du sacerdoce, le compositeur vers les sublimités de son art, tous deux vers le généreux accomplissement des volontés divines.

Le moment approchait pour l'abbé Gay de se donner à Dieu, corps et âme, par les promesses irrévocables du sous-diaconat. Instant solennel que celui où le « grand pas » prive à jamais le clerc de l'espoir de fonder une famille et le soumet à de rigoureuses obligations. La perspective de ces graves engagements ne troublait pas l'abbé Gay. Son humilité, sa confiance dans le secours divin imposaient silence aux suggestions de la pusillanimité.

« Vois-tu, écrit-il à sa sœur <sup>2</sup>, je marche devant moi, je vais dans une confiance imperturbable, et cependant avec le sentiment profond de mon indignité, de mon incapacité pour le ministère auquel, pourtant, je suis certain que Dieu m'appelle... Ma grande raison d'espérer, après

<sup>1</sup> Camille Bellaigue, *Gounod*, p. 96.

<sup>2</sup> 20 mai 1843, *Corresp.*, t. I, p. 111.

Jésus, c'est aussi Marie, que je sens ma mère à un degré que je ne puis ni dire ni comprendre. Marie et Jésus : voilà pourquoi j'ai le courage d'embrasser la vie sacerdotale. »

L'Église n'admet dans sa hiérarchie que des sujets capables, et prescrit à l'évêque de s'assurer, au préalable, de la science du postulant. L'examen canonique passé avec succès <sup>1</sup>, l'abbé Gay se prépara à la réception du sous-diaconat en suivant, au séminaire, les exercices d'une retraite. Bien que cette retraite ne durât que huit jours, la santé délicate de l'abbé Gay pouvait souffrir du régime de l'internat qui lui avait été imposé pour la circonstance. Ses parents n'étaient pas sans inquiétude. Le retraitsant les rassura :

« Malgré tout ce que cette nouvelle vie a pour moi d'extraordinaire, leur mande-t-il <sup>2</sup>, malgré le régime et le temps, je me trouve réellement très bien et si bien qu'en vérité il y a longtemps que ma santé n'avait été si régulière. Tu vois que le bon Dieu est un bon médecin et qu'on a bien raison de se confier en lui pour toutes choses. »

D'autres soucis préoccupaient l'abbé Gay. Il savait sa grand-mère très malade, et le salut de cette âme dévoyée le tourmentait beaucoup. Il avait intéressé à cette cause si chère nombre de prêtres et de communautés religieuses. Sur la demande du supérieur, tous les séminaristes s'étaient mis en prière. Lui-même suppliait le ciel d'agréer le service de sa vie cléricale comme prix de la conversion de son aïeule.

Le jour de l'ordination arriva (10 juin). Dès 7 heures du matin, les ordinands, rangés par groupes, remplirent, à eux seuls, une grande partie de la nef de Saint-Sulpice. Puis M<sup>gr</sup> Affre s'avança vers l'autel, dominant de sa haute stature son imposant cortège. Une tête superbe, aux lignes archaïques, des yeux qui trahissaient la bonté, de larges épaules, il avait réellement grand air, et la majesté de son extérieur répondait bien à celle de son titre. La cérémonie fut longue. Il était plus de midi quand la phalange des ordinands traversa la place pour se rendre de l'église au séminaire.

L'abbé Gay s'y trouvait encore lorsque, vers 2 heures, on le prévint que sa grand-mère était à toute extrémité et que M. Dumarsais le priait de se rendre auprès d'elle. Au moment

<sup>1</sup> Le mardi 30 mai 1843.

<sup>2</sup> Lettre inédite.

où le nouveau sous-diacre pénétra dans la chambre de la malade, celle-ci, qui avait conservé sa connaissance, témoigna sa joie de le voir. Toute la matinée, elle avait pensé à l'ordination. Les cloches de Saint-Sulpice l'y avaient associée, en portant jusqu'à son lit de mourante un écho de la cérémonie. Quand l'abbé Gay se fut approché d'elle, la malade demanda ses lunettes pour le mieux voir. Elle parut adhérer aux actes de foi que lui suggéra son petit-fils, mais répondit par des signes de dénégation lorsqu'il fut question des derniers sacrements. Elle pria de ne pas insister et fit comprendre qu'elle était incapable de se confesser. Aussi bien, à peine pouvait-elle articuler quelques mots. « Au même but, au même but ! » balbutiait-elle en regardant son petit-fils ; puis, exténuée de fatigue, elle le congédia du geste. L'abbé Gay revint dans la soirée. La faiblesse de la malade avait augmenté. Sa grand'mère paraissant souffrir beaucoup, il lui dit qu'il allait prier pour elle, et, à genoux au pied du lit, il récita le *Souvenez-vous*. Elle le remercia de la main et lui fit signe de se relever. Il voulait passer la nuit auprès de la mourante : on ne le lui permit pas. Le lendemain matin, vers 6 heures, comme il se rendait aux nouvelles, il rencontra, dans la rue, la femme de chambre de sa grand'mère qui venait lui annoncer la mort de M<sup>me</sup> Clause. Celle-ci avait expiré dans la nuit.

On devine la douleur de l'abbé Gay en présence de cette fin extérieurement dénuée de tout secours religieux. En dépit des apparences, il ne pouvait admettre que Dieu fût resté sourd à tant de supplications.

« Il nous faut croire, écrivait-il à sa sœur <sup>1</sup>, appuyés sur les promesses nombreuses et infaillibles de Jésus-Christ, que la mort de notre grand'mère a été comblée de grâces et qu'il nous sera donné, un jour, de voir cette grande miséricorde, que Dieu nous a faite et qu'il nous demande aujourd'hui, de croire sans l'avoir vue... Peut-être même a-t-il voulu communiquer à notre pauvre grand'mère le mérite de notre foi ; et, prévoyant que nous serions fidèles à sa grâce, faire de cette fidélité un titre pour son salut. Par là, peut-être, il s'est procuré plus de gloire qu'il n'en aurait eu par les bénédictions qu'on lui aurait rendues pour un miracle visible... Demeurons fermes en notre espérance ; croyons que Dieu a sauvé cette âme, et rendons-lui grâces comme si nous l'avions vue de nos yeux. »

<sup>1</sup> 13 juin 1843, *Corresp.*, t. I, p. 114.

Quoique prévue, la disparition de M<sup>me</sup> Clause fut vivement ressentie parmi les siens. Depuis de longues années, on passait auprès de la vénérable aïeule la majeure partie des vacances. Sa grâce souriante, sa bonté, le charme de sa conversation retenaient grands et petits autour de son fauteuil. Elle était l'âme de toutes les réunions de famille, le lien vivant qui reliait les traditions du passé aux espérances de l'avenir. Elle morte, toute raison disparaissait, pour l'abbé Gay et pour sa sœur, de villégiaturer aux environs de Paris. Le moment semblait donc venu, pour M<sup>me</sup> Pouquet, de faire à ses proches et à ses amis les honneurs de Trasforêt, sa propriété du Limousin. Simple question de convenance, pensait la jeune femme, tribut qu'il fallait payer aux devoirs imposés par la condition sociale. Jusqu'alors, en effet, Trasforêt ne lui souriait guère : à grand'peine consentait-elle à y passer, chaque année, quelques semaines.

Du reste, cette terre avait été achetée sur le conseil d'un parent, sans que M. Pouquet l'eût même visitée. En l'acquérant, celui-ci n'avait eu d'autre objet que de placer avantageusement une partie de ses capitaux <sup>1</sup>.

Quand M<sup>me</sup> Pouquet vint à Trasforêt pour la première fois, elle fut presque découragée par l'aspect sauvage du pays et surtout par la difficulté des communications.

Le trajet de Paris à Limoges s'effectuait en diligence. La voiture publique vous laissait sur la grande route, à trois lieues environ de Trasforêt. A partir de là, plus de voie carrossable ; on chevauchait dans des chemins à peine frayés ; des chars attelés de bœufs transportaient les bagages. On s'explique la déconvenue d'une jeune femme habituée aux élégantes villas de la banlieue parisienne, à l'animation des villes d'eaux ou des plages. Elle raconta qu'elle avait fondu en larmes à la pensée que personne ne viendrait la voir dans ce désert. Son unique consolation reposait sur l'espoir qu'elle déciderait son mari à revendre, au plus vite, cette propriété.

L'année suivante, en septembre 1840, son frère l'abbé poussa

<sup>1</sup> Trasforêt appartenait, en 1622, à la famille de Villelume. François de Villelume la céda à Etienne de Touyac, sieur de Beaumont, écuyer, qui la possédait au moment de la Révolution. Elle fut vendue par la nation, le 19 frimaire an III, à Léon Pouyat. M. Paul Pouquet l'acheta à Léonard-Georges Pouyat, ancien négociant à Limoges, le 9 mai 1838 (Abbé Bujadoux, *Notice sur Ambazac et sa chûsse*. Limoges, 1913, p. 17).

jusqu'à Trasforêt. Il fut charmé par le site. Des bois à perte de vue, de frais vallons, mille petits ruisseaux qui courent en chantant à travers les châtaigneraies, il n'en fallait pas davantage pour séduire son tempérament d'artiste. Et puis, les souvenirs du passé ajoutaient encore aux charmes de la nature. Il foulait une terre défrichée jadis par les moines de Saint-Étienne-de-Muret, sanctifiée par leurs pénitences et leurs prières<sup>1</sup>. On voyait, à une petite distance, le lieu qui, après avoir servi d'ermitage à saint Étienne, était devenu le berceau de l'Ordre de Grandmont ou Gramont. Or, tel était l'ascendant de l'abbé Gay sur sa sœur qu'il suffisait que Trasforêt plût à son frère pour déjà moins lui déplaire. Le séminariste consola la châtelaine, lui assurant qu'il reviendrait, et bien d'autres avec lui.

Il connaissait la piété de sa sœur et l'ardeur de son zèle. L'encourager à la prière, la décider à entreprendre des œuvres charitables était un moyen sûr de la réconcilier avec le Limousin. Il s'y employa et réussit au delà de ses espérances.

« Eh bien, te voilà installée dans ta montagne, lui écrit-il<sup>2</sup>. T'y plais-tu? Je l'espère, parce que l'âme est ainsi faite, qu'elle est plus heureuse par l'invisible que par le visible, et qu'il suffit d'avoir prié, médité, d'avoir aimé Dieu dans un endroit pour que le cœur s'y installe doucement, comme en un patrimoine. »

Et un peu plus tard<sup>3</sup> :

« Maman me fait, de la vic de Trasforêt, un tableau bien séduisant, et je suis tout réjoui de te voir au milieu de ces bonnes gens, les enseignant par ton exemple. »

M<sup>me</sup> Pouquet semait aussi la bonne parole, en faisant le catéchisme aux enfants d'Ambazac, sa paroisse. Nulle œuvre n'était plus utile ni plus urgente. La foi peu éclairée de la population

<sup>1</sup> Non loin de Trasforêt, au lieu dit *le Grand Muret*, se trouve le berceau de l'Ordre de Grandmont. Le fondateur de cet Ordre, saint Étienne, vicomte de Thiers, après avoir vendu ses biens, dont il distribua le prix aux pauvres, s'établit au centre de la forêt pour y mener la vie des ermites. Autour de sa pauvre cabane, de nombreux compagnons se groupèrent, avec le désir d'imiter sa vie pénitente. La petite colonie défricha les bois autour d'elle et bâtit un monastère et une église qui furent achevés en 1112. Saint Étienne mourut en 1124, après quarante-huit ans de vie religieuse. Obligés de quitter leur monastère par suite de difficultés avec les moines augustins d'Ambazac, les disciples du saint ermite se transportèrent à Grandmont et les bâtiments délaissés tombèrent peu à peu en ruines. Seule la chapelle subsista jusqu'en 1790 (Abbé Bujadoux, *loc. cit.*, p. 14).

<sup>2</sup> 20 juin 1841, *Corresp.*, t. I, p. 94.

<sup>3</sup> 7 juillet 1841, *Corresp.*, t. I, p. 96.

menaçait de sombrer sous les efforts des prédicants calvinistes. Assez heureux pour conjurer le péril d'une abjuration en masse, le curé d'Ambazac avait résolu d'assurer l'avenir des croyances par l'instruction religieuse donnée à la jeunesse. Quelques personnes zélées, M<sup>me</sup> Pouquet entre autres, le secondaient dans ses fonctions de catéchiste.

Dieu ne réside pas seulement, par sa grâce, dans l'âme juste comme en un sanctuaire ; il habite aussi dans des temples de pierre. Avant la Révolution, Trasforêt possédait une chapelle. Elle avait été construite, croit-on, par le propriétaire d'alors, M. de Beaumont, pour son frère qui était évêque et auquel il offrait parfois l'hospitalité.

Quand M. Pouquet acheta Trasforêt, la chapelle servait de cave pour conserver les légumes. Sa femme conçut aussitôt le projet de restaurer la chapelle et de la rendre au culte. L'abbé Gay et son frère Victor l'aidèrent à réaliser son pieux dessein. En sa qualité d'architecte, Victor veillait à l'aménagement intérieur, tandis que l'abbé s'occupait plus spécialement d'orner l'autel, de choisir une Vierge qui ne fût « pas trop impériale », car « la sainte Vierge n'a pas de grands airs ; sa majesté est certainement très douce <sup>1</sup> ».

Au mois de mai 1843, les travaux étaient presque terminés. On songea dès lors à faire bénir la chapelle. L'abbé Gay et son frère désiraient assister à la cérémonie. Celle-ci fut fixée au 10 juillet. Ce jour-là, tout se passa pour le mieux ; le ciel était radieux et les cœurs en fête. L'abbé Gay voulut servir la messe célébrée par le curé de la paroisse. Au moment de l'élévation, le Dieu de l'Eucharistie descendit dans un sanctuaire tout resplendissant de l'éclat des lumières et embaumé par le parfum des fleurs. Mais, comme notre jeune séminariste l'écrivait à sa mère <sup>2</sup>, « les dispositions extérieures n'étaient que le témoignage et l'expression des préparations intérieures ; car, ajoute-t-il, Céline, Victor et moi tenions à recevoir l'hôte céleste plus intimement, plus chez nous encore et à lui ouvrir nos âmes par une fervente communion... Cette communion fraternelle m'a bien réjoui, non seulement à cause de cette union, par laquelle on s'y sent relié les uns aux autres, mais aussi pour l'édification que ce

<sup>1</sup> A sa sœur, 9 juillet 1842, *Corresp.*, t. I, p. 100.

<sup>2</sup> 10 juillet 1843, *Corresp.*, t. I, p. 118.

spectacle a pu procurer aux assistants. Tu devines bien quel bon exemple c'était, pour les gens de ce pays, si peu croyants et surtout si peu pratiquants, de voir un jeune homme comme Victor accomplir avec piété cet acte de religion publique. Aussi, l'excellent curé d'Ambazac en a-t-il béni le bon Dieu de grand cœur. »

Quelques jours plus tard, les deux frères quittaient Trasforêt, emportant un souvenir ineffaçable de la fête qui les y avait amenés.

Septembre réunit à Châtenay, autour de M. et de M<sup>me</sup> Gay nombre de parents et d'amis, parmi lesquels Charles Gounod. Puis l'abbé Gay regagna le presbytère des Missions et se remit au travail. Aucun événement notable ne troubla d'ailleurs la monotonie de son existence durant l'année scolaire. L'ordination au diaconat, qui devait en marquer à peu près le terme, eut lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin, veille de la fête de la sainte Trinité. M. Jules Gay <sup>1</sup> reçut ce jour-là la tonsure. Grande avait été la joie de son cousin, l'abbé Gay, en apprenant sa conversion. Plus grand encore fut son bonheur de le voir se consacrer spécialement au service de l'Église. La cérémonie terminée, les deux cousins tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Comme notre séminariste l'écrivait à sa mère <sup>2</sup>, « le monde, avec tous ses stupides plaisirs, n'a pas su créer, depuis qu'il est monde, une somme de vrai bonheur égale à celle dont on jouit en une seule minute d'intimité avec Dieu, ou dans un de ces embrassements fraternels, échangés après l'ordination. » Et il ajoutait : « Oui, ma bonne mère, je puis redire ce que j'ai déjà dit tant

<sup>1</sup> Une des meilleures conquêtes de l'abbé Gay fut son cousin Jules Gay. C'est une figure intéressante que celle de ce jeune homme qui renonça à un bel avenir humain pour se faire prêtre. Son oncle, M. Antoine Gay, l'avait adopté et devait lui laisser, avec sa propriété de la Judie, une partie de sa fortune. M. Jules Gay n'avait pas été élevé chrétiennement. Dès que la lumière se fit dans son esprit, plus généreux que le jeune homme de l'Évangile, il n'hésita pas à abandonner ces avantages temporels pour choisir le sacerdoce. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice et y fit l'édification de tous par des vertus qui semblaient presque naturelles en lui. Sa conscience le fit reculer devant les responsabilités du ministère. Pour s'y soustraire et aussi par attrait pour les œuvres de miséricorde, il entra dans l'Institut des Frères de Saint-Jean-de-Dieu et devint Provincial de l'Institut pour la France. C'est lui qui a conçu et fondé l'asile des Enfants Incurables établi à Paris, rue Lecourbe.

Ses relations avec l'abbé Gay furent toujours très affectueuses, bien que la différence de leurs voies ne leur permit que des rencontres assez rares. Jules Gay, devenu en religion le Père Marie-Alphonse, mourut en 1878.

<sup>2</sup> 3 juin 1844, *Corresp.*, t. I, p. 121.



de fois, depuis le jour où cette bénie vocation m'a été manifestée : je suis heureux, très heureux. »

Constitué l'assistant du prêtre, le diacre peut remplir, de ce fait, un certain nombre de fonctions liturgiques. L'abbé Gay avait hâte, on le comprend, d'exercer ses nouvelles prérogatives. Or, le dimanche de la Trinité, un jeune missionnaire, ordonné de la veille, célébra sa première messe dans l'église des Missions. Il eut l'abbé Gay pour l'assister à l'autel. Curieuse coïncidence : dans la suite, tous deux devinrent évêques <sup>1</sup>.

Une dernière année d'études séparait encore l'abbé Gay du sacerdoce. Il désirait la faire en qualité d'interne. La vie en clôture lui semblait plus favorable à son avancement spirituel que l'existence relativement libre qu'il menait chez M. Dumarçais. D'autre part, sa santé s'était fortifiée. Il comptait, pour se décider, sur l'expérience à laquelle devait le soumettre la retraite d'ordination. Cette expérience le détrompa sur l'amélioration présumée de ses forces. Malgré le bon vouloir de l'économiste du séminaire, son estomac refusa de se plier au régime de la maison. Consulté, le directeur de l'abbé Gay opina pour le *statu quo* et rassura la conscience du jeune diacre sur le profit spirituel qu'il aurait voulu trouver dans une année d'internat, et auquel il devait renoncer. L'abbé Gay partit donc en vacances, décidé à terminer rue Vaneau sa préparation au sacerdoce.

L'abbé Gay n'attendit pas la prêtrise pour monter en chaire. Diacre, il pouvait prêcher. Or, se trouvant chez sa sœur, à Trasforêt, un curé des environs l'invita à prendre la parole au jour où l'Église fête la Nativité de la sainte Vierge. Ainsi la petite ville de Magnac-Laval eut-elle l'honneur d'entendre, la première, une parole que Paris disputa longtemps aux cathédrales de province et dont tant de communautés religieuses conservent encore aujourd'hui un inoubliable souvenir.

L'abbé Gay, accomplissant une promesse qu'il avait faite à Marie en 1839 <sup>2</sup>, débuta ainsi dans la chaire en célébrant les gloires de la sainte Vierge, devant un auditoire spécialement dévoué à son culte <sup>3</sup>, et il n'eut qu'à écouter l'inspiration de

<sup>1</sup> Le jeune missionnaire auquel il vient d'être fait allusion était le Père Luquet, de la Société des Missions étrangères.

<sup>2</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, son acte de consécration à la sainte Vierge (1839).

<sup>3</sup> Des membres de l'archiconfrérie du Cœur-Immaculé de Marie.

son cœur pour attester l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu<sup>1</sup>. Dans sa courte allocution, apparaissent déjà les qualités maîtresses du prédicateur : une logique rigoureuse dans la division du sujet, une grande élévation et beaucoup de clarté dans l'exposé dogmatique, une sagesse très éclairée dans le choix des conclusions morales, enfin une onction pénétrante s'alliant à l'élégance de la forme.

Le genre oratoire, qui convient à la chaire, donne un certain lustre aux vérités religieuses. Pour pénétrer dans les âmes enfantines, celles-ci revêtent une forme plus humble au gré de l'opinion mondaine, mais non moins relevée aux yeux de la foi : elles deviennent le catéchisme. Faire le catéchisme, voilà « l'œuvre par excellence », affirmait bien haut M<sup>gr</sup> Dupanloup. Œuvre tellement importante que les directeurs du séminaire Saint-Sulpice tenaient à y exercer leurs élèves.

Diacre, l'abbé Gay remplit les fonctions de catéchiste à la paroisse des Missions. Disons de suite qu'il estima ce ministère, et le remplit avec une prédilection marquée. Il rédigeait entièrement ses instructions et corrigeait avec soin les rédactions des enfants. Il adopta dès lors une méthode de travail à laquelle, prédicateur, il demeura toujours fidèle. Il établit son plan d'une façon claire et succincte sur une petite feuille de papier. Une autre feuille lui sert à relever les différents textes se rapportant à son sujet. Il rédige ensuite son sermon ou son instruction, réservant une moitié de la feuille pour les corrections. La précaution n'est pas inutile, car son premier jet disparaît quelquefois sous de multiples retouches qui témoignent de sa conscience et de son zèle à annoncer la parole de Dieu.

Pendant le moment approchait où l'ordination sacerdotale viendrait combler tous les vœux de l'abbé Gay. Le 11 mai 1845, jour de la Pentecôte, s'ouvrit la retraite préparatoire. Comme les années précédentes, il en suivit les exercices dans la solitude recueillie du séminaire. Nous possédons ses notes de retraite<sup>2</sup>. Elles ne nous ont pas transmis le résumé plus ou moins fidèle des instructions. L'abbé Gay a préféré fixer par écrit les épanchements de son âme pendant ces jours bénis.

<sup>1</sup> Peut-être est-ce à l'instigation de l'abbé Gay que la chapelle de Trasforèt fut placée sous le vocable de *Marie conçue sans péché*.

<sup>2</sup> Ces notes sont restées inédites.

Heureuse inspiration qui nous permet d'admirer la vivacité de sa foi, la profondeur de son humilité et l'ardeur de son amour.

« Oh ! que j'ai besoin de compter sur vous, mon Dieu, s'écrie le retraitant. Il n'y a rien, ni dans mon esprit, ni dans mon cœur, qui soit naturellement propre aux fonctions sacerdotales ; il n'y a rien dans ma vie qui m'ait mérité la grâce de regarder, ne fût-ce qu'une fois, cet autel où je vais monter et qui va être mon héritage éternel. Loin de là, d'innombrables péchés, des années entières livrés à la corruption, à la malice, à la vanité du monde, me rendent infiniment indigne de cet honneur ; et, tel que je suis, néant, péché, misère, je suis à la veille d'entrer en une société, en une participation, en une communion telle avec Dieu que la pensée des anges ne suffit pas à la comprendre ! »

Par moments, la pensée du sacerdoce lui paraît accablante.

« Il y a des instants où il me semble que j'aimerais mieux me réfugier dans la mort que de me soumettre à ce fardeau de sainteté et de divinité, moi ver de terre. Et si encore cette grâce du sacerdoce m'établissait dans une région sans orages et transformait en une nature moins indigne et plus forte ma misérable nature de péché ! Mais non, c'est dans l'infirmité de ma chair et de mon esprit qu'il me faudra soutenir ce poids ; c'est dans mes mains fragiles et infidèles qu'il me faudra garder ce dépôt. O mystère insondable et plein de terreur ! Mon Dieu, mon Dieu, que demandez-vous de moi ! Et cependant, il le faut ; vous le demandez. J'obéis ; qu'il me soit fait selon votre parole ! »

En proie à ces souffrances intimes, l'âme n'a d'autre ressource que de s'abandonner entre les mains de Dieu.

« Ce désert intérieur, ce dénûment de l'âme est bien désespérant pour la nature. Soyez béni, mon Dieu, de cette épreuve par laquelle vous voulez me faire passer. Mon Seigneur et Père, continuez si c'est votre volonté, afin de purifier mon espérance et ma charité. »

Suprême recours : le retraitant s'adresse à sa Mère du ciel.

« Eh bien, mère infiniment bénie, mère ineffablement aimable et, quant à moi, indiciblement aimée, je viens à vous dans ma confusion, dans ma joie. Ce qui va arriver est comme un rêve. Vous le voyez bien, je suis éperdu, je suis écrasé, je suis anéanti. Que faire pour me préparer ? Je n'ai rien, je ne puis rien. O trésorière de Dieu, écoutez-moi ! Je suis votre enfant, puisque Jésus, votre Fils, m'a choisi et m'épouse demain. Donc, tressez-moi de vos mains le vêtement de mes noccs, et donnez-moi cette robe céleste que vous savez plaire à votre Fils. Je la connais bien : elle est toute tissée de l'or de la charité divine, toute brodée, en diverses couleurs, de pureté, de foi, d'humilité, de patience, de mortification, de zèle, de détachement, de force, de dou-

ceur, de sagesse, de piété, d'intelligence. Vous aviez un vêtement semblable aux jours de vos noces bénies avec ce Verbe adoré ; il y a de ces robes là-haut pour tous les prédestinés de Dieu. O ouvrière de grâce, trésorière du ciel, mère de mon Époux chéri, donnez-moi cette livrée sacrée, revêtez-moi vous-même ; elle m'en sera plus chère et j'en serai plus agréable à votre Fils ! »

Le samedi 17 mai 1845, l'abbé Gay fut ordonné prêtre par M<sup>gr</sup> Affre, dans cette église Saint-Sulpice où il avait déjà reçu le sous-diaconat et le diaconat.

Le lendemain de son ordination, fête de la sainte Trinité, il célébra sa première messe dans l'église paroissiale des Missions étrangères, on devine avec quelle émotion et quelle ferveur. Les larmes qui l'étouffaient au moment de la consécration le disaient assez éloquemment. Le Père Lacordaire avait tenu à donner, par sa présence, un témoignage de sympathie au nouveau prêtre et à sa famille. Le célébrant distribua la sainte communion à son père, à sa mère, à sa sœur et à son frère. Des personnes qui lui étaient chères, une seule resta éloignée, ce jour-là, de la table sainte : son beau-frère, M. Paul Pouquet, qui n'était pas encore revenu aux pratiques religieuses de son enfance.

L'abbé Gay aimait à évoquer les jours trois fois heureux de son ordination sacerdotale et de sa première messe.

« O bénédictions du ciel, que rendrai-je, écrira-t-il à quelques années de là ? La joie inonde mon âme à ces souvenirs et je fonds de reconnaissance envers le Dieu qui m'a choisi. »

Il dira aussi :

« Je ne passe pas un seul jour de ma vie sans remercier Dieu de cette grâce insigne de mon sacerdoce ;... pour moi elle est miraculeuse <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 11 novembre 1871, *Corresp.*, t. II, p. 135.

## CHAPITRE IV

### PREMIÈRES ANNÉES SACERDOTALES

1845-1849

---

#### I

Quittant Paris pour aller faire à Rome ses études théologiques, Charles Gay avait brûlé ses vaisseaux, bien résolu qu'il était à ne pas retourner dans le monde. Prêtre, il brûla bien autre chose. Son piano, instrument désormais trop mondain et dont il n'usait plus guère, fut échangé contre un modeste harmonium. Tout ce qu'il avait composé de musique et de poésies profanes, quoique fort honnêtes, fut jeté au feu. Prêtre, il voulait l'être tout entier et n'être que cela. Plus tard, un de ses amis, qui logea chez lui, à Poitiers, durant une station de carême, furetait partout, parmi ses livres et dans son cabinet de travail, pour y trouver quelques indices de ce qu'il avait été dans le monde. Il lui disait en riant : « Vous étiez poète, musicien. Avec votre intelligence, que n'auriez-vous pas pu faire ? Mais j'en suis réduit à des suppositions. Vous êtes prêtre, vous n'êtes que prêtre, et je dis que, chez vous, le prêtre a tout tué. » — Non, le prêtre n'avait rien tué ; il avait tout surélevé, tout transformé.

« Je suis prêtre, écrira-t-il <sup>1</sup> ; ce titre que Notre-Seigneur m'a donné sans moi et presque malgré moi est le titre que j'aime le plus à faire valoir, parce qu'il est plus divin qu'humain. »

Désormais, il signera « Charles, prêtre », témoignant ainsi du double bienfait dont il ne cessait de remercier Dieu, son bap-

<sup>1</sup> Lettre inédite à la Mère Marie de Jésus du Bourg, 31 octobre 1853.

tême et son ordination sacerdotale. C'est encore à sa qualité de prêtre qu'il en appellera pour appuyer ses demandes auprès du Seigneur, c'est dans la pensée de son sacerdoce qu'il cherchera le soutien de son humilité et qu'il trouvera, aux heures de tristesse, ses plus douces consolations. *Sacerdos alter Christus* ; jamais il ne détachera sa pensée de ces mots qu'il plaça, pour ainsi dire, en exergue de sa vie sacerdotale.

On ne saurait dire son respect pour le caractère sacré du prêtre, l'importance qu'il attribuait à l'action sociale du ministre de Jésus-Christ. Il répétait volontiers que « les saints clergés font les chrétiens fervents et que les chrétiens fervents font les nations prospères <sup>1</sup> ».

Les *saints* clergés, c'est-à-dire les clergés formés à une vie intérieure intense, car « un prêtre sans vie intérieure n'est qu'un fantôme de prêtre... C'est par suite un prêtre stérile ; il peut dire beaucoup de paroles et faire beaucoup d'actions : ce sont des mots sans vertu et des actions sans sève <sup>2</sup>. » L'action du prêtre n'est rien, en effet, si elle n'est celle de Jésus. Or, « pour être l'organe de l'action de Jésus, il faut être rempli de l'Esprit de Jésus ; il faut le vivre et l'être <sup>3</sup>. »

L'abbé Gay était certes pénétré par l'Esprit de Jésus. Doté par la nature d'une maturité au-dessus de son âge, il avait trouvé la candeur et la jeunesse de l'âme en revêtant la soutane. Du jour où il fut prêtre, son cœur se transforma sous l'influence de la grâce.

« Pour moi, écrit-il à sa mère <sup>4</sup>, je ne sais quel cœur Dieu me fait depuis mon sacerdoce ; mais jamais il n'a été aussi apte à jouir ou à souffrir pour ceux qui lui sont chers. »

Soif de sainteté, soif de dévouement, ces deux mots résument son état d'âme au lendemain de son ordination ; ils sont tout le programme de sa vie spirituelle.

Restait à préciser sous quelle forme s'exercerait son dévouement, quelle route le conduirait à la perfection qu'il ambitionnait. A cet égard, une seule donnée, importante il est vrai, semblait devoir inspirer sa décision. Sa santé lui interdisait

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Bougouin, 5 novembre 1890.

<sup>2</sup> A l'abbé A. de P., 6 avril 1879, *Lettres de direction spirituelle*, 4<sup>e</sup> série, p. 265.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 17 mai 1867, *Corresp.*, t. II, p. 39.

<sup>4</sup> 10 juillet 1847, *Corresp.*, t. I, p. 135.

d'accepter un poste de vicaire dans une paroisse ; elle l'obligeait même à écarter, de parti pris, toute occupation assujettissante. Le régime du séminaire avait été jugé au-dessus de ses forces ; celles-ci ne résisteraient certainement pas aux fatigues du ministère paroissial. Depuis cinq ans, il vivait de précautions ; on avait dû recourir à toutes sortes de ménagements pour lui permettre de parcourir, dans son entier, le cycle des études théologiques. Encore lui avait-il fallu congédier, pour un temps, les rêves de science qu'il caressait lors de son départ pour Rome. Malgré une tendance marquée vers l'amélioration, sa santé demeurait précaire et réclamait des soins attentifs. Dans ces conditions, il eût été imprudent de se déterminer sur-le-champ. D'ailleurs rien ne pressait ; on se trouvait aux approches de l'été : le plus sage était, pour le jeune prêtre, de se reposer et de réfléchir.

Repos ne voulait pas dire oisiveté. Rien ne pesait à l'abbé Gay comme l'inaction. Se reposer signifiait plutôt prendre de l'exercice, se distraire en voyageant, occuper l'esprit sans le tendre, l'intéresser sans exiger de lui un effort prolongé. Pour l'abbé Gay, les voyages présentaient un autre avantage, celui de nourrir sa piété, car ils avaient presque toujours pour objectif des sanctuaires vénérés ou des lieux de pèlerinage.

Le mois de juillet se passa à Trasforêt. Notre jeune prêtre en profita pour prêcher aux environs, si bien qu'il prolongea son séjour en Limousin jusqu'à la fin d'août. Il se rendit ensuite à Tulle pour présenter ses hommages à M<sup>gr</sup> Berteaud et lui rendre une visite que le prélat lui avait faite à Paris, quelque temps auparavant.

« J'étais à mon travail, raconte à ce propos l'abbé Gay <sup>1</sup> ; on sonne à ma porte. Qui vois-je entrer ? Le fidèle abbé Berteaud qui, tout évêque nommé qu'il est, venait visiter le pauvre petit séminariste ! Il fut d'une bonté touchante. Ah ! vraiment je sentis que le bon Dieu me l'avait envoyé. »

Une telle condescendance appelait un témoignage de gratitude. L'abbé Gay n'attendait, pour le rendre, qu'une occasion favorable. Cette occasion, M<sup>gr</sup> Berteaud la fit naître lui-même, en invitant notre jeune abbé à le venir voir dans sa ville épiscopale.

<sup>1</sup> A sa sœur, 9 juillet 1842, *Corresp.*, t. I, p. 99.

Curieuse physionomie que celle de l'évêque de Tulle. Malgré ses apparences chétives, il en imposait. On ne pouvait se défendre d'éprouver, en l'abordant, l'admiration et le respect que commande la présence d'un homme supérieur. Son regard révélait tout à la fois une grande intelligence et une bonté sans égale. Personne, au reste, n'était moins intimidant. Il tutoyait tout le monde, par manière de bonhomie. Telles étaient la souplesse de son esprit et la sensibilité de son âme qu'il se donnait véritablement à tous, sans acception de personne. A l'exemple des évêques de la primitive Église, il aimait à se présenter aux foules, entouré d'un cortège de pauvres. Aussi bien, sa main s'ouvrait à tous et toujours ; il donnait, comme il parlait, sans compter, avec la même aisance et un égal désintéressement.

Son accueil pour l'abbé Gay fut vraiment paternel.

Chaque jour, il se promenait avec lui, soit à pied, soit en voiture. Une fois, on les vit cheminer ensemble sous le même parapluie. Sa conversation était charmante. L'abbé Gay l'écoutait avec bonheur, car de sa bouche, comme d'une source abondante, jaillissaient des flots de doctrine, des aperçus souvent admirables, toujours personnels et intéressants.

C'est à ce séjour à Tulle que remontent les premiers rapports de l'abbé Gay avec le Carmel. Un matin, il célébra la messe de communauté dans la chapelle des carmélites. En recevant de sa main la sainte communion, la Mère Thérèse-Madeleine, prieure du carmel de Limoges et fondatrice du monastère de Tulle, ressentit une vive impression de la vertu de celui qui la communiait. Quelques moments après, l'abbé Gay la demanda au parloir. La prieure s'y rendit, non sans quelque hésitation. L'entretien, court et en apparence banal, se borna à une mutuelle promesse de prières. Mais le jeune prêtre en sortit fort impressionné.

« Ce doit être une bien sainte femme, écrit-il le jour même à sa mère <sup>1</sup>. Je ne l'ai point vue, puisqu'une double grille et un voile la séparaient de moi ; mais il y avait dans l'accent de sa voix je ne sais quoi de touchant, d'heureux, de pieux, de divin, qui me pénétrait l'âme et me ravissait l'esprit. Je suis sorti plus ému, de ce parloir, que souvent je ne sors du sanctuaire. »

La Providence déposait alors dans l'âme du jeune prêtre un

<sup>1</sup> 6 septembre 1845, *Corresp.*, t. I, p. 124, 125.



germe de grâce destiné à prendre plus tard un merveilleux développement.

Dans la pensée de l'abbé Gay, Tulle n'était que la première étape du voyage qu'il entreprenait. La seconde le conduisit en Dauphiné, au monastère de Chalais. Plusieurs motifs l'y attiraient : d'abord son affection pour le Père Lacordaire et l'intérêt qu'il portait à la restauration de l'Ordre dominicain en France ; ensuite le désir de retremper son âme dans la retraite. De fait, peu de monastères se prêtaient mieux que celui de Chalais aux méditations solitaires.

Chalais est une ancienne chartreuse, située non loin de Grenoble, sur le versant méridional du massif montagneux de la Grande Chartreuse. Bâti sur un plateau ensoleillé, dans un cadre de rochers et de sapinières, le couvent domine la riche plaine du Graisivaudan. Quand l'abbé Gay y arriva, les dominicains de la province de France venaient d'y installer leur noviciat. Les bâtiments, abandonnés depuis la Révolution, étaient dans un état lamentable, mais la ferveur des premiers disciples de Lacordaire se jouait des incommodités et des privations.

« La joie et la sérénité sont sur tous les visages, écrivait l'abbé Gay à sa sœur <sup>1</sup>. Aux heures de promenades, on court dans les montagnes, jouissant de tout : des petites fleurs que le bon Dieu a faites là, nombreuses et variées, des beaux sites, parlant simplement, selon la pensée présente et le mouvement du cœur, riant de ce bon rire des enfants de Dieu que le monde connaît si peu. »

Et, dans sa fine flèche d'ardoise, la cloche du couvent, elle aussi, semblait tout heureuse, après un demi-siècle de silence, de convoquer des religieux à la prière.

L'abbé Gay ne rencontra pas le Père Lacordaire, mais il revit avec bonheur son cher Père Jandel, « dont tout le pays célébrait la sainteté et la douceur », le Père Besson, « dont le beau et céleste visage » l'impressionna profondément. Quelques jours passèrent rapidement en si agréable compagnie. La pensée de se faire dominicain traversa-t-elle l'esprit du retraitant ? On peut le supposer, en l'absence de preuve écrite. Toujours est-il qu'à l'issue de sa retraite, l'abbé Gay se fit recevoir ter-

<sup>1</sup> 23 septembre 1845, *Corresp.*, t. I, p. 127.

taire et qu'il quitta les « chers Pères », leur promettant et se promettant bien de revenir.

Après Chalais, Annecy. Notre pèlerin fut ravi d'y retrouver très vivant le souvenir de son bien-aimé saint François de Sales. Il se prit un instant à regretter de n'avoir pas été son contemporain, puis il se ravisa.

« Ayant entendu parler de lui, se dit-il, et l'aimant pour ce qu'on m'en aurait dit, j'eusse voulu le voir, et peut-être n'en aurais-je pas eu la grâce. Et si je l'avais vu, je n'aurais pas pu être toujours avec lui, assurément ; tandis que, consommé dans l'unité de Jésus-Christ, indépendant du temps et du lieu, cet être béni s'unit spirituellement et réellement à moi, selon le degré d'union que j'ai avec Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

L'abbé Gay eut le bonheur de célébrer la messe auprès des reliques du saint, et, le lendemain, près de celles de sainte Jeanne de Chantal. Puis, après avoir fait halte à la Grande Chartreuse et au sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier, il gagne Marseille. Dans cette grande ville, il s'édifie au spectacle des œuvres fondées par l'abbé Lallemand, de sainte mémoire <sup>2</sup>. « un homme admirable, tout intérieur, faisant continuellement oraison. »

L'abbé Gay se rappelle aussi qu'à Nice habite un de ses oncles, lequel n'est guère dévot, et il espère que sa visite mettra son parent dans de meilleures dispositions au point de vue religieux. De fait, il le laisse désireux de devenir chrétien, décidé à étudier sa religion, à prier avec persévérance, enfin à se confesser, le jour où il croira à la divinité de Jésus-Christ.

Vers la fin d'octobre, notre pèlerin est à Assise, où il rencontre l'abbé Gerbet ; la Toussaint le trouve à Lorette ; huit jours plus tard, il franchissait l'enceinte de la Ville éternelle.

« Que de choses j'ai déjà vues et revues ! écrit-il à sa mère le 17 novembre <sup>3</sup>. Je cours du matin au soir. Que j'aime cette ville ! Elle est si chrétienne dans tout son extérieur, les signes de la foi et de la piété y sont si nombreux que jamais il ne m'est possible de m'ennuyer dans les longs trajets qu'il faut faire pour aller, par exemple, d'une basilique à l'autre. Souvent je suis dans les rues avant le jour : il l'a fallu lorsque j'ai dit la messe à Saint-Pierre, ce qui m'est arrivé déjà trois fois. Je jouis d'autant plus de toutes choses que ma santé est excellente. Tous mes amis de Rome ont eu peine à me reconnaître, tant

<sup>1</sup> A sa sœur, 23 septembre 1845, *Corresp.*, t. I, p. 126.

<sup>2</sup> Il était mort depuis quelques années.

<sup>3</sup> *Corresp.*, t. I, p. 130, 131.

ils m'ont trouvé engraisé... Je voudrais tout voir, tout goûter, depuis les musées et les bibliothèques jusqu'aux hôpitaux. »

Son carnet de voyage prouve que, s'il ne vit pas tout, il vit bien des choses durant le mois qu'il passa à Rome. Il entendit même, dans certaines églises, une musique d'allure plus profane que religieuse.

« Le Pape, remarque-t-il, a défendu, dans les églises, la musique instrumentale ; c'était assurément proscrire la musique de théâtre. On accomplit la lettre de la loi, mais non son esprit. Hier, à Saint-Jean-de-Latran, j'ai entendu, à vêpres, deux ou trois psaumes d'une inconvenance extrême. Solos, duos, roulades de mauvais goût, accompagnés d'orgue, de contre-basse et de violoncelle. On ne peut que souffrir beaucoup en entendant cela et en voyant cette multitude d'Anglais venir assister à ces cérémonies comme à un concert. La musique et l'auditoire sont dignes l'un de l'autre. Mais en vérité, quand on pense au lieu où l'on est, ou seulement quand on regarde cette admirable mosaïque de l'abside, au milieu de laquelle est la divine, majestueuse et si grave figure de Jésus qui semble présider, du haut de ce trône, toutes les fonctions ecclésiastiques, on ne peut que s'indigner ou gémir au moins <sup>1</sup>. »

Toutefois, ce gémissement se perd parmi les cris d'admiration que lui arrachent les merveilles de Rome. Il quitte à regret la capitale de la catholicité et, par Civita-Vecchia et Marseille, gagne directement Paris, où il arrive vers la mi-décembre.

Parti incertain sur ses projets d'avenir, l'abbé Gay revenait décidé à exercer son ministère dans la paroisse des Missions étrangères, en qualité de prêtre libre. L'affection de M. Dumarsais, l'amitié quasi-fraternelle de Charles Gounod, ses souvenirs personnels, autant de liens qui le retenaient au presbytère de la rue Vaneau. Nulle part ailleurs il ne trouverait un guide plus sûr pour diriger ses premiers pas dans l'accomplissement de ses devoirs sacerdotaux, nulle part ne se rencontreraient des cœurs aussi dévoués pour le soutenir aux heures de tristesse et de défaillance. Les soins attentifs de M. Dumarsais lui avaient permis de mener à bonne fin ses études théologiques ; pourquoi ne protégeraient-ils pas ses débuts dans le ministère ? Par ailleurs, le caractère bienveillant et désintéressé de sa collaboration lui permettrait de se soustraire à tout ce qui semblerait dépasser ses forces ou ne pas convenir à ses goûts.

<sup>1</sup> Notes inédites.

Ainsi cette solution donnait-elle satisfaction à son zèle, tout en l'empêchant de dépasser les bornes de la prudence. La proximité du quai Voltaire lui rendrait facile l'intimité qu'il voulait garder avec sa famille, et cependant il échapperait à cette atmosphère mondaine qu'il jugeait incompatible avec son sacerdoce.

## II

Il n'est pas nécessaire de remonter bien haut pour découvrir les origines de la paroisse des Missions étrangères. « Lorsqu'après le Concordat, furent remaniées les circonscriptions des paroisses parisiennes, celle de Saint-Sulpice fut démembrée et une partie constitua la paroisse des Missions étrangères <sup>1</sup>, » laquelle fut rattachée à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, en qualité de succursale <sup>2</sup>.

L'église des Missions n'est pas non plus très ancienne. M<sup>gr</sup> de Harlay, archevêque de Paris, en posa la première pierre le 24 avril 1683. Conçue dans le goût de l'époque, elle se réclame d'un style à tout le moins discutable. D'autre part, ses dimensions restreintes, en harmonie avec sa destination première de chapelle de séminaire, ne conviennent guère à une église de grande ville. Grave inconvénient, surtout étant donné les mœurs chrétiennes des habitants de ce quartier. L'un de ceux-ci, et non des moindres, Louis Veillot <sup>3</sup>, va nous confier ses impressions sur l'église des Missions à cette époque : « Très bien tenue, presque élégante, cette petite église, que des religieux <sup>4</sup> louaient à la paroisse, avait un air de salon. Les paroissiens qui la remplissaient, surtout ceux qui en occupaient le centre, formaient

<sup>1</sup> Abbé Duplessy, *Paris religieux*, p. 274.

<sup>2</sup> L'église des Missions étrangères est située rue du Bac, n° 128, au coin de la rue de Babylone. « Fondée en 1663 par Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, l'église des Missions avait été commencée en 1683 ; M. de Harlay en posa la première pierre, le 24 avril, au nom de Louis XIV. Supprimée le 25 vendémiaire an V, rétablie par Napoléon, le 2 germinal an XIII, l'église devint, après le Concordat, seconde succursale de Saint-Thomas d'Aquin ; la ville la loua jusqu'en 1874, époque à laquelle le culte fut transféré dans la nouvelle église de Saint-François-Xavier. Cf. Charles Duplomb, *La Rue du Bac*, p. 77. »

Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de MM. J.-G. Prod'homme et A. Dandelot, *Gounod, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits*, t. I, p. 94.

<sup>3</sup> Louis et Eugène Veillot, rédacteurs au journal *l'Univers*, logeaient dans « une petite maison de village », sise au n° 21 de la rue de Babylone.

<sup>4</sup> Les missionnaires de la Société des Missions étrangères.

presque une société d'amis. Sans avoir de relations en dehors de l'église, on échangeait un demi-salut, un sourire, comme entre gens qui se rencontrent souvent et sont sûrs de penser de même. Le curé faisait d'excellents prênes, simples et pratiques, qualités que le prône devrait toujours avoir. Les vicaires et les prêtres attachés, presque tous jeunes, joignaient à la distinction le zèle : trois ou quatre étaient hommes de talent <sup>1</sup>. » Nul doute que l'abbé Gay ne fût de ces derniers, au jugement du célèbre journaliste. La distinction de ses manières, l'élégance et l'onction de sa parole attiraient sur lui l'attention des paroissiens.

A son retour de Rome, il reprit ses anciennes fonctions de catéchiste, auxquelles il ajouta celles de prédicateur et de confes-

<sup>1</sup> Eugène Veuillot, *Vie de Louis Veuillot*, t. 1, p. 421.

« Voici, à titre de curiosité, pour ceux qu'intéressent les moindres détails de la vie paroissiale, quelle était, à peu de chose près, la physionomie du culte sous M. Dumarçais : un almanach ecclésiastique, publié de 1840 à 1845, nous renseigne à ce sujet. Chaque matin, la prière précédait la première messe de six heures... Chaque soir, à la chute du jour, — l'heure variait donc selon les saisons, — on récitait la prière, puis c'était une lecture que suivait la bénédiction du saint Sacrement.

« Les offices du dimanche ne se différenciaient guère de ceux d'aujourd'hui, sauf qu'il y avait deux messes solennelles ; l'une commençait à 8 heures 1/2 par le chant de Prime et on y publiait les bans de mariages ; l'autre était fixée à 10 heures, mais, à cette heure précise, un prêtre montait en chaire pour le prône ; puis la récitation de Tierce, l'aspersion, la procession, et enfin la pauvre grand'messe, bien menacée dans sa régularité...

« Des messes basses se succédaient ensuite jusqu'à une heure ; il est intéressant de noter que cette messe fort tardive n'est pas une nouveauté et qu'il fallait déjà avoir pitié des gens occupés et des travailleurs, pour ne parler que de ceux-là.

« Le soir, les Vêpres avaient lieu à 2 heures 1/2, après le chant de None ; les jours de fête on enchâssait un sermon avant les Complies et le salut ; pour achever le programme, l'exercice de la confrérie groupait à la chapelle de la Vierge ceux, celles surtout qui n'avaient jamais assez prié ou qui avaient besoin d'un petit office plus à leur taille ou qui réclamaient du ciel, par l'entremise de Marie, quelque faveur particulière.

« Quant à la dévotion à la sainte Eucharistie, elle était fort en honneur ; la messe chantée du jeudi et la bénédiction de l'après-midi existaient déjà ; on connaissait aussi le premier vendredi du mois et l'on rendait au sacré Cœur de Jésus un culte spécial.

« Il n'est pas jusqu'au mois de Marie dont on ne trouve des traces à cette époque ; les fidèles, convoqués pour 7 heures 1/2 du soir, chantaient des cantiques, récitait le chapelet, entendaient une instruction et témoignaient à la Mère de Dieu de leur inviolable attachement.

« La fête patronale de la paroisse des Missions était alors celle de l'Epiphanie et elle empruntait au cadre où elle se déroulait un magnifique éclat ; mais du jour où saint François-Xavier prit sous sa protection notre église et lui donna son nom, c'est-à-dire en 1842 (l'almanach du diocèse de Paris en fait foi), la seconde fête patronale fut celle du grand apôtre des Indes et elle se célébrait comme maintenant le 3<sup>e</sup> Dimanche de l'Avent... » (J. Duhamel, *Histoire religieuse de Saint-François-Xavier* dans le *Bulletin paroissial de Saint-François-Xavier*, n° du 1<sup>er</sup> avril 1911).

seur. On remarqua bientôt l'heureuse influence qu'il exerçait autour de lui.

Un de ceux sur lesquels cette action se manifesta davantage fut Charles Gounod. La vie chrétienne des gens du monde ne suffisait plus au jeune artiste : il aspirait au sacerdoce. « Vers la troisième année de mes fonctions de maître de chapelle, raconte-t-il dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, je me sentis une velléité d'adopter la vie ecclésiastique. A mes occupations musicales, j'avais ajouté quelques études de philosophie et de théologie, et je suivis même, pendant tout un hiver, sous l'habit ecclésiastique, les cours de théologie du séminaire de Saint-Sulpice. » On a conservé des lettres et plusieurs de ses compositions d'alors signées « l'abbé Gounod<sup>2</sup> ». Ces quelques pas faits par le célèbre musicien pour franchir le seuil du sanctuaire resserrèrent encore, entre l'abbé Gay et lui, des liens déjà fort étroits.

M. Dumarsais et l'abbé Gay conservaient un agréable souvenir d'une saison faite à Biarritz quelques années auparavant. En juillet 1846, ils se rendirent à Trouville et Charles Gounod les y accompagna. Maladresse ou imprudence, Gounod faillit se noyer en prenant un bain de mer. L'incident fit quelque bruit : dès le lendemain les journaux de Paris en parlèrent, annonçant que le compositeur avait été repêché et « rapporté mort sur une civière ». Information heureusement inexacte : tout s'était borné à une alerte.

Au cours de leur saison, nos baigneurs rencontrèrent sur la plage un ecclésiastique, l'abbé Villoris, qui se promenait avec un jeune garçon, dont il était le précepteur. Cet enfant se nommait Gaston de Beaucourt. Sa mère, la comtesse douairière

<sup>1</sup> Ch. Gounod, *Mémoires d'un artiste*, 4<sup>e</sup> édition, p. 172.

<sup>2</sup> « En février 1846, plusieurs journaux, comme la *Revue et Gazette musicale*, qui n'avait pas imprimé son nom (de Gounod) depuis le mois d'octobre 1843, faisaient paraître cette information : « M. Gounod, compositeur, ancien grand prix de Rome, vient d'entrer dans les ordres. » Pas un mot de plus. Mais une lettre de l'archevêque de Paris, du 6 octobre 1847, précise, longtemps plus tard, cette nouvelle. L'archevêque autorisait « M. Gounod à habiter les Carmes et à suivre, externe, les cours de Saint-Sulpice ». Dès 1846, néanmoins, le maître de chapelle des Missions signait : « abbé Ch. Gounod » les lettres qu'il adressait à son ami Richomme, sur du papier portant le monogramme, en forme de médaille ovale, des Missions étrangères : une croix reposant sur un M au-dessous duquel deux cœurs, enflammés et couronnés d'épines, l'un transpercé d'un glaive ; tout autour un cercle de treize étoiles.

« Le temps où Gounod porta l'habit ecclésiastique et fréquenta les cours de Saint-Sulpice doit donc être ramené à cinq ou six mois, d'octobre 1847 à février ou mars 1848, » (J.-G. Prod'homme et A. Dandelot, *loc. cit.*, t. I, p. 102 et 109).

de Beaucourt, possédait, à quelques lieues de Trouville, la belle propriété de Morainville. M. Dumarsais et ses compagnons firent sa connaissance, et elle les engagea, de la façon la plus gracieuse, à s'arrêter quelques jours chez elle, avant de retourner à Paris. Ils reçurent, à Morainville, un accueil très aimable et emportèrent une invitation à revenir l'été suivant.

Dès le mois de mai 1847, l'abbé Gay, fatigué, souffrant, prit le chemin de la Normandie. Lors de son arrivée à Morainville, la santé de M<sup>me</sup> de Beaucourt donnait quelques inquiétudes. Lui-même ne se remettant pas, il suivit le conseil du médecin et s'installa à Trouville au début de juillet. M. Dumarsais et Charles Gounod, venant de Paris, ne tardèrent pas à l'y rejoindre. Cependant l'état de M<sup>me</sup> de Beaucourt empirait ; il fallut abandonner tout espoir de guérison. Cette nouvelle affecta vivement l'abbé Gay. Il écrivait à sa sœur <sup>1</sup> :

« Tu devines, mieux que je ne saurais le dire, toutes les émotions que nous ont apportées ces vicissitudes d'angoisses et d'espérances. Tout cela apprend bien des choses, et surtout détache de beaucoup d'autres. Que Dieu soit béni de tout... »

Et quelques jours après, à sa mère <sup>2</sup> :

« Je t'avoue que la perte de M<sup>me</sup> de Beaucourt me sera une des plus rudes épreuves qui puissent m'atteindre maintenant. »

La proximité de Trouville permettait à l'abbé Gay de venir souvent visiter la malade. On insista néanmoins pour qu'il restât au château. M. Dumarsais lui conseilla de céder aux sollicitations de ceux qu'il appelait « une seconde famille », et qui cherchaient auprès de lui force et consolation. Quelques jours plus tard (22 juillet), M<sup>me</sup> de Beaucourt expirait comme une sainte, recommandant à l'abbé Gay sa fille et son petit garçon orphelins. A trente ans de là, bénissant le mariage de M. Richard de Villequier, petit-fils de M<sup>me</sup> de Beaucourt, M<sup>gr</sup> Gay rappellera cette mission qu'il avait reçue au lit de mort de sa grand'mère.

« Des liens se sont formés là, dira-t-il, que ni le temps, ni la distance, ni cette inexorable nécessité qui disperse les hommes sur des chemins différents, n'ont jamais pu ni relâcher, ni rompre. J'étais, je suis, je serai toujours des vôtres, chers et bénis enfants de M<sup>me</sup> de Beaucourt. »

<sup>1</sup> 26 juin 1847. *Corresp.*, t. I, p. 133.

<sup>2</sup> 10 juillet 1847. *Corresp.*, t. I, p. 135.

C'est pendant son séjour à Morainville que l'abbé Gay apprit la conversion de son beau-frère, M. Paul Pouquet. Vers la fin de juin, une lettre de sa sœur lui annonçait la chose comme imminente. Il répond aussitôt <sup>1</sup> :

« Paul était le dernier de notre prochaine famille qui restât hors de cette bénie vérité : le voici sur le seuil. Redouble de prières, chère sœur, sanctifie-toi plus que jamais. C'est toi qui es l'ange conducteur de ton mari ; c'est de toi qu'il reçoit la grâce de Dieu : dilate ton cœur pour l'avoir avec abondance. Plus tu seras unie à Jésus-Christ, plus Paul ressentira l'influence de sa toute-puissante vertu. »

Le ciel écouta les supplications de M<sup>me</sup> Pouquet. On juge de la joie de l'abbé Gay.

« Nous voilà tous plus unis que jamais, écrit-il à son beau-frère <sup>2</sup>, et unis par les liens sur lesquels la mort n'a pas d'empire. Toi seul manquais à nos fêtes chrétiennes : désormais la même bénédiction nous bénira tous ensemble. »

Lorsqu'elle se trouvait à Trasforêt, M<sup>me</sup> Pouquet enseignait elle-même la religion aux enfants des environs. Son succès comme catéchiste lui donna l'idée d'établir à Ambazac une école dirigée par des religieuses. Son frère l'encouragea de son mieux à réaliser ce projet. Il prit même à sa charge le loyer de la nouvelle école. Quatre religieuses, appartenant à la congrégation du Sauveur récemment fondée par la Mère Marie de Jésus du Bourg, ouvrirent les classes au début d'octobre 1845. Bien qu'à cette époque M. Pouquet ne fût pas encore revenu à la pratique de la religion, il s'était prêté fort obligeamment à cette fondation, et l'on peut croire que cet acte de générosité ne fut pas étranger à la grâce de sa conversion.

Au reste, l'école d'Ambazac prospéra si rapidement que, les locaux devenant insuffisants, il fallut songer à en construire de plus spacieux. Ainsi Dieu bénissait-il une œuvre alors à ses débuts et à laquelle l'abbé Gay ne cessera de s'intéresser dans la suite.

Si absorbé qu'il fût par les devoirs de son ministère à la paroisse des Missions, l'abbé Gay se réservait cependant des loisirs pour étudier. Il voulait compléter les connaissances acquises au séminaire Saint-Sulpice. Pendant ses mois de vacances, il se livra

<sup>1</sup> 26 juin 1847, *Corresp.*, t. I, p. 132, 133.

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. I, p. 137, 138.



notamment à l'étude de l'Écriture sainte. Durant les étés de 1846 et 1847, il recueillit beaucoup de notes, fruit de lectures fort étendues. L'hiver, il fréquentait la conférence Saint-Thomas d'Aquin, qui groupait un certain nombre de jeunes prêtres et stimulait leur zèle pour les sciences sacrées. Il y prit plusieurs fois la parole et toujours à son honneur. Son attrait pour les livres saints se révèle jusque dans ses instructions de catéchisme. Pendant toute une année, il s'appliqua à initier son jeune auditoire aux sublinités que renferment les psaumes.

On se rappelle les rapports affectueux que l'abbé Gay entretenait avec le Père Lacordaire. Celui-ci poursuivait alors avec succès la restauration en France de l'Ordre de Saint-Dominique. A ses fonctions de prédicateur et de supérieur, il ajoutait encore celles de directeur spirituel dans quelques communautés religieuses, notamment chez les Dames de l'Assomption. Cette congrégation abritait alors ses humbles débuts dans un couvent situé impasse des Vignes, non loin de l'église Sainte-Genève. Sa fondatrice, la Mère Marie-Eugénie, recourait souvent aux conseils du Père Lacordaire. Celui-ci l'encouragea à entrer en relations avec l'abbé Gay, comme avec le prêtre de Paris qui lui paraissait convenir le mieux à la jeune congrégation.

La Mère Eugénie connaissait d'ailleurs le protégé du Père Lacordaire. Elle l'avait vu, sous-diacre ou diacre, venir à l'impasse des Vignes en compagnie de M. Dumarsais. Elle se souvenait de « son air recueilli et de sa modestie qui était celle d'un religieux. Il avait déjà l'air d'un saint ; on le regardait comme un homme d'oraison, recevant de Dieu des grâces extraordinaires. » Au moment où le Père Lacordaire recommanda l'abbé Gay à la Mère Eugénie, celle-ci était préoccupée de la direction spirituelle d'une de ses religieuses, la Mère Thérèse-Emmanuel, une âme de prière et de sacrifice, une de ces vies immolées, nécessaires à toute fondation religieuse et que la Providence place, comme un ciment divin, à la base de l'édifice. Sollicité de diriger la Mère Thérèse-Emmanuel dans les voies spirituelles, le Père Lacordaire répondit à la Mère Eugénie : « Cette âme me dépasse ; confiez-la plutôt à l'abbé Gay : c'est le directeur le plus capable de la conduire dans les voies merveilleuses où le Saint-Esprit la fait entrer ». L'abbé Gay accepta et resta quarante ans en rapports avec cette âme privilégiée.

Vers 1845, le Père Lacordaire se préoccupait aussi de faire revivre en France le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Comme le temps lui manquait pour s'occuper des tertiaires avec toute la sollicitude qu'il eût souhaitée, il pria l'abbé Gay de le suppléer. Le titre officiel par lequel il le nomme Père directeur du Tiers-Ordre à Paris, porte la date du 17 février 1848.

Quelques jours plus tard, une révolution politique modifiait, en France, la forme de gouvernement. Le roi Louis-Philippe, capitulant devant l'émeute, quittait en hâte son palais ; une foule en armes envahissait la Chambre des députés et, le 24 février, la République était proclamée, sur la proposition de Lamartine et de Ledru-Rollin. Ainsi la révolution renversait-elle un trône qu'elle avait élevé. Mais, à dix-huit ans d'intervalle, l'état des esprits était bien différent : le mouvement insurrectionnel de février 1848 n'offre pas le caractère antireligieux de celui de juillet 1830. L'Église traversa ces jours de trouble sans subir la moindre atteinte. On eut même pour elle de la confiance et des égards. C'est ainsi que les émeutiers qui pillèrent les Tuileries transportèrent respectueusement à l'église Saint-Roch le crucifix et les vases sacrés de la chapelle royale. L'attitude des vainqueurs donnait quelque espoir. Dès le premier jour, le Pape et l'épiscopat acceptèrent le fait accompli et se rallièrent sans hésitation à la République. Presque tous les catholiques imitèrent cette adhésion. Les enthousiastes du nouveau régime se groupèrent autour de Lacordaire ; Montalembert se fit le porte-parole des résignés.

Dès le 28 février, le célèbre dominicain annonçait à l'ancien pair de France son intention de « faire une pointe en avant » et de fonder un journal catholique : *l'Ère nouvelle*. A son apparition, le 15 avril, la nouvelle feuille recueillit les bénédictions chaleureuses de M<sup>gr</sup> Affre. Les débuts furent heureux. Plusieurs pensèrent qu'on allait revoir les temps héroïques de *l'Avenir*. L'abbé Maret et Frédéric Ozanam, tous deux professeurs en Sorbonne, dirigeaient le comité de rédaction, où figurait, entre autres notabilités, un revenant de *l'Avenir*, l'abbé Gerbet. Toutefois, aux yeux du grand public, *l'Ère nouvelle* était, avant tout, le journal de Lacordaire. Le grand prédicateur apportait au nouvel organe sa plume brillante et son étincelante imagination, sa réputation d'orateur et ses belles envolées ; il était un

drapeau ; il attirait le lecteur. Le journal déclarait d'ailleurs ne s'inféoder à aucun parti et prétendait les dominer tous, afin de les juger avec impartialité, mesure et charité, programme qui séduisit presque tout le jeune clergé.

Celui-ci, conscient et fier du rôle prépondérant qui semblait réservé à l'Église, applaudissait ceux d'entre les catholiques qui voulaient dicter au gouvernement provisoire son attitude envers la religion <sup>1</sup>. « Dieu dans le ciel et la liberté sur la terre, voilà toute notre charte en deux mots, » répétait-il après Louis Veuillot.

L'abbé Gay suivait les événements en témoin attentif. Exclusivement politique, la révolution de février l'eût laissé à peu près indifférent. Mais les intérêts de l'Église étaient en jeu et, de ce fait, la situation prenait, à ses yeux, une importance capitale. Comme beaucoup d'autres, l'abbé Gay pensa qu'une ère de prospérité allait s'ouvrir pour la religion et que la république accorderait à l'Église ce que la royauté constitutionnelle lui avait refusé. La déclaration du voltairien Dupont de l'Eure à l'archevêque de Paris semblait indiquer une orientation nouvelle de la politique religieuse. « Le gouvernement provisoire, écrivait le ministre à M<sup>GR</sup> Affre, reçoit avec la plus vive satisfaction votre adhésion... La liberté et la religion sont deux sœurs également intéressées à bien vivre ensemble. Nous comptons sur votre concours et celui du clergé, comme vous pouvez compter sur les sentiments de bienveillance du gouvernement. »

Le succès remporté par le Père Lacordaire aux élections législatives, la manifestation spontanée de sympathie qui, le 4 mai, avait marqué son entrée au Palais Bourbon, confirmèrent l'abbé Gay dans sa conviction que le Père Lacordaire devait accomplir une mission providentielle comme journaliste et homme politique. Il écrit à sa sœur <sup>2</sup> :

« Je suis heureux que tu sois contente de l'*Ere nouvelle* : par sa sagesse et sa conciliante charité, ce journal pourra faire un grand bien. Du reste, plus je vois dans l'intimité notre bon Père Lacordaire, plus je suis en paix sur ses entreprises : ce que le bon Dieu bénit ne peut

<sup>1</sup> « De fait, les élections d'où sortit, le 23 avril 1848, l'Assemblée constituante, furent en bonne partie l'œuvre de l'Église » (Debidour, *L'Église et l'Etat en France*, p. 485). — L'aveu est d'un écrivain notoirement hostile au catholicisme.

<sup>2</sup> Mai 1848, *Corresp.*, t. I, p. 140.

inspirer de défiance, et, saint comme il est, comment Dieu ne le bénirait-il pas ? »

L'abbé Gay ne vit pas, sur le moment, les écueils au milieu desquels évoluait l'illustre dominicain. Il ne considéra en lui que l'homme privé, le religieux, et le jugea d'après ses intentions. C'était se conduire en ami, en confident et répondre à une affection dont il appréciait tout le prix. Aussi bien, Lacordaire journaliste savait conserver l'esprit de mesure, même en pleine tourmente électorale. Témoin ces lignes écrites à l'heure où il briguaient les suffrages de ses concitoyens : « Le clergé de France ne s'exposera jamais sans dommage au souffle des passions politiques. Si éloquent fût-il, si dévoué et courageux, il paraîtra moins grand à la tribune que dans l'humble chaire, où le curé de campagne apporte la gloire de son âge et la simplicité de sa vertu... La France qui croit aujourd'hui et qui croira demain, toutes deux demandent à ses prêtres une vie cachée, sobre et digne, une charité connue du pauvre et de Dieu, une grande douceur de jugement, une élévation de l'âme par-dessus tous les événements de la terre, une vertu qui n'attende pas l'ostracisme, mais qui s'y condamne d'elle-même, par respect pour celui qui s'est voilé au Sinaï et qui l'était au Thabor <sup>1</sup>. »

L'abbé Gay reconnaissait ses propres idées sous ce magnifique langage. Si, par ailleurs, il céda un instant à l'enthousiasme exagéré avec lequel tant de catholiques saluèrent l'avènement de la seconde République, s'il se berça de quelques illusions, bien sévère qui lui en tiendrait rigueur. Lui-même dira plus tard, dans une allusion au mouvement libéral de 1848 : « Ceux qui n'ont pas fait de bêtises sont rares, et ceux qui n'en ont pas dit sont introuvables. » La charité bien connue de M<sup>gr</sup> Gay ne nous permet pas de croire à un reproche de sa part envers de vaillants champions de l'Église ; son humilité nous inclinerait plutôt à penser qu'il avouait ici avoir, pour une fois, manqué de perspicacité.

Les premiers mois de 1848 furent marqués, à la paroisse des Missions étrangères, par la démission presque simultanée du curé et du maître de chapelle. Sans être bien âgé, M. Dumarsais avait une santé plus que précaire : il dut solliciter sa mise à la

<sup>1</sup> *L'Ère nouvelle*, n° du 22 avril 1848, cité par le R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 390.

retraite. M<sup>sr</sup> Affre lui offrit d'échanger son étole de pasteur contre une stalle de chanoine à Notre-Dame, ce qu'il accepta. Quant à Charles Gounod, laissons-le nous exposer lui-même les motifs de sa résolution : « La révolution de février 1848 venait d'éclater lorsque je quittai la maîtrise des Missions étrangères. J'avais rempli, pendant quatre ans et demi, des fonctions qui, tout en étant très utiles et très profitables à mes études musicales, avaient néanmoins l'inconvénient de me laisser végéter, au point de vue de ma carrière et de mon avenir, dans une situation sans issue. Pour un compositeur il n'y a guère qu'une route à suivre pour se faire un nom : c'est le théâtre... La musique religieuse et la symphonie sont assurément d'un ordre supérieur, absolument parlant, à la musique dramatique ; mais les occasions et les moyens de s'y faire connaître sont exceptionnels et ne s'adressent qu'à un public intermittent, au lieu d'un public régulier comme celui du théâtre. Et puis quelle infinie variété dans le choix des sujets pour un auteur dramatique ! Quel champ ouvert à la fantaisie, à l'imagination, à l'histoire ! Le théâtre me tentait. J'avais alors près de trente ans, et j'étais impatient d'essayer mes forces sur ce nouveau champ de bataille <sup>1</sup>. »

Sans se mettre d'ailleurs en quête d'un nouveau champ d'action, l'abbé Gay songea, lui aussi, à quitter la maison où il vivait depuis plus de sept ans. L'abbé Dumarsais parti, le presbytère de la rue Vaneau perdait une partie de son charme. Toutefois, fidèle à sa règle de conduite, il se garda de rien précipiter et laissa aux circonstances le soin de l'éclairer sur le parti à prendre.

### III

Ses occupations s'étaient multipliées au cours de l'hiver 1847-1848, et ses relations avec sa famille en avaient subi le contre-coup. Il répondait aux plaintes de sa mère à ce sujet :

« C'est toujours l'œuvre du bon Dieu, vois-tu, qui me retient de t'aller voir, car je sens que je te vois bien peu <sup>2</sup>. »

Conséquence plus grave, sa santé souffrait d'un surcroît de fatigue.

<sup>1</sup> Charles Gounod, *Mémoires d'un artiste*, 4<sup>e</sup> édit., p. 174-176.

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. I, p. 142.

Aussi, dès les premiers beaux jours, il prêta l'oreille à l'invitation de M. Gaston de Beaucourt et se rendit au château de Sahure, situé dans les environs de Rouen.

« Tu as raison de penser que je passe ici de bons jours, écrit-il à sa sœur<sup>1</sup> : bons au dehors, car notre vie est fort douce ; bons au dedans, car Notre-Seigneur me traite en enfant gâté. Je jouis abondamment de cette existence tranquille et silencieuse, après les travaux multipliés de mon hiver. Je vois, à la manière dont je bois cette liqueur de la paix, la soif que j'en avais en venant ici. La prière, le travail, mais un travail fort à l'aise, le travail de la méditation, puis les conversations intimes, le tout sous le plus magnifique et le plus fidèle des soleils, dans un séjour enchanté : voilà la part que Dieu fait à ton frère depuis un mois. »

De son côté, M<sup>me</sup> Pouquet pressait son frère de venir la rejoindre à Trasforêt. Elle faisait valoir qu'on redoutait des troubles dans la capitale, que, par ailleurs, Charles Gounod devait venir prochainement en Limousin, enfin qu'il trouverait auprès d'elle, comme en Normandie, le repos dont il avait besoin. L'abbé Gay se laissa d'autant plus facilement convaincre qu'il savait sa sœur dans la peine et qu'il avait hâte de lui apporter la consolation de sa présence et le réconfort de ses entretiens.

Il lui écrivait quelques jours avant son départ :

« J'ai lu, avec plus d'émotion que de surprise, ces pages où tu me confies la douleur si ancienne, et cependant si vive encore, de ton âme : je t'assure que je la comprends bien... Vivre sans donner la vie, ce n'est vivre qu'à moitié. Oui, c'est vrai, dans le ciel et sur la terre. Malheur à celui qui est seul, malheur au stérile ; car le bien est fécond... Tu peux bien ensevelir ta peine au fond de ton cœur, la cacher à ton mari pour ne pas alourdir le fardeau de la sienne, la cacher à d'autres de peur de ne pas rencontrer cette sympathie dont l'espérance autorise et attire la confiance ; mais tu peux bien la garder aussi pour la présenter aux regards de Dieu et pour en parler à ceux qui peuvent t'aider à la soutenir, en la portant avec toi<sup>2</sup>. »

L'abbé Gay arriva à Trasforêt au lendemain des sanglantes journées de juin, ému, bouleversé par la mort héroïque du prélat qui lui avait conféré les saints ordres, effrayé aussi par le spectacle des abîmes auxquels conduisent les doctrines dangereuses. Bien que réfractaire, pour sa part, aux utopies funestes, il sut profiter de la cruelle leçon que les événements infligeaient à

<sup>1</sup> Mai 1848, *Corresp.*, t. I, p. 149.

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. I, p. 143, 144.

la France. Plus que jamais, il se pénétra de ce principe que seule la religion assure à un pays l'ordre, le calme et la prospérité.

L'abbé Gay gardait très vivant le souvenir de la prieure des carmélites de Limoges qu'il avait vue à Tulle, en 1845. La réputation de cette religieuse, le désir de s'édifier dans un nouvel entretien avec cette servante de Dieu le conduisirent au carmel de Limoges. Le 10 juillet, il eut sa seconde entrevue avec Mère Thérèse-Madeleine, et ce fut alors que ces deux âmes privilégiées se révélèrent l'une à l'autre.

« La prieure se sentit émue en entendant ce jeune prêtre lui dire combien il était pressé par la passion du renoncement et dévoré par la soif de la sainteté. Embrasée par sa parole qui rappelait les accents de saint Paul, elle salua en lui l'apôtre destiné à initier les âmes aux plus sublimes opérations de la grâce du Christ, dont l'onction avait sacré ses lèvres. Pour bénéficier sans retard des ressources qu'offraient les conseils d'un directeur si éclairé, l'humble Mère mit sous ses yeux sa vie entière.

« Aux ouvertures de cette fille de sainte Thérèse, si dévouée à Jésus-Christ, si avide de s'immoler à ses adorables complaisances, si pénétrée des excellences de la vie surnaturelle, l'abbé Gay eut comme une vision des hauteurs que peut atteindre, dès ici-bas, l'âme chrétienne dans la voie de la perfection. Il se voua avec plus d'ardeur que jamais à l'étude et à la contemplation des voies du divin amour.

« A son tour, il confia à la carmélite son attrait pour une vie de silence et de prière. Mais il apprit d'elle l'empressement filial à suivre le souffle d'en-haut et à se porter sans hésitation et sans crainte aux entreprises qu'il suggère, fallût-il combattre des inclinations prononcées.

« Ravi de la céleste sérénité de cette âme si dépouillée, si libre, si spontanée dans la recherche du bon plaisir de Dieu, si abandonnée en toutes choses et en toutes circonstances, il conçut l'ambition de se fixer, lui aussi, dans cet état de dégagement et d'ineffable paix où la volonté, l'esprit, l'être tout entier, sont absolument livrés à Dieu <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Abbé J. Marandat, *Vie de la R. M. Thérèse-Madeleine du Calvaire* (Delhomme et Briguët, 1900, p. 294-295).

« Il y a, dans cette âme, écrira-t-il à sa sœur <sup>1</sup>, une puissance de bonté et une source de bienfaisance telle, qu'elle ne peut être quelque part ni traiter avec quelqu'un, sans répandre de ce bien qui abonde en elle. »

Aussi, toujours soucieux de procurer le bien spirituel de ses proches, forma-t-il le projet de les attirer au parloir du carmel.

« Tu sais, manda-t-il à sa mère <sup>2</sup>, que la Mère Thérèse a vu Victor <sup>3</sup>. Nous en avons bien ri, elle et moi, et le plus risible est que le farouche Victor est sorti séduit et charmé comme tout le monde. »

En même temps, la Providence découvrait à l'abbé Gay une nouvelle source de faveurs spirituelles. C'est, en effet, au mois d'août 1848 que remontent ses premières relations avec la Mère Marie de Jésus du Bourg, fondatrice de la congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge <sup>4</sup>. Cette sainte religieuse avait établi la maison-mère de son institut dans la petite ville de la Souterraine, non loin de Trasforêt. M<sup>me</sup> Pouquet lui avait demandé quelques sujets pour diriger son école d'Ambazac. Elle la tenait en grande estime et désirait faire partager à son frère son admiration pour une personne aussi avancée dans les voies de la perfection.

<sup>1</sup> 29 juin 1849, *Corresp.*, t. I, p. 153.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 10 octobre 1848.

<sup>3</sup> M. Victor Gay, son frère.

<sup>4</sup> La Vénérable Mère Marie de Jésus, dans le monde Joséphine du Bourg, naquit le 25 juin 1788, au château de Rochemontès situé à quelques lieues de Toulouse. Son père, Mathias du Bourg, conseiller au Parlement de Toulouse avant la Révolution, périt sur l'échafaud le 14 juillet 1794 (26 messidor an II). — Joséphine fut élevée au couvent de la Visitation de Toulouse. Elle y donna les signes d'une piété ardente. Son éducation terminée, elle séjourna quelque temps auprès de son oncle, Philippe du Bourg, évêque de Limoges, se livrant à toutes sortes de bonnes œuvres. En 1812, elle entra chez les Sœurs de Saint-Alexis qui desservaient l'hôpital de Limoges et y fit profession sous le nom de sœur Marie de Jésus. Alors commencèrent des épreuves intérieures qui durèrent de longues années. Elle se croyait appelée à un autre genre de vie religieuse. M<sup>sr</sup> de Tournefort, qui avait succédé à M<sup>sr</sup> du Bourg sur le siège de Limoges, l'envoya fonder à Evaux (Creuse) un monastère de l'ordre du Verbe-Incarné. Elle quitta, dans la suite, Evaux, avec la permission de ses supérieurs, pour fonder à la Souterraine (Creuse) la première maison de la congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge (1835). Le nouvel institut se dévouait à l'instruction de la jeunesse et au soin des malades. Il se développa rapidement. La Mère Marie de Jésus jouissait, dans toute la région, d'une réputation de sainteté. Elle recevait du ciel des grâces extraordinaires, des dons comme celui de lire dans les cœurs et de prophétiser l'avenir. Elle mourut à la Souterraine le 26 septembre 1869. Son procès de béatification est pendant devant la cour de Rome. On a publié d'elle deux volumes de lettres (1870) (Voir sa Vie par l'abbé J. Bersange, 1 vol., Delhomme et Briguët, 1890 ; et l'ouvrage récent de M. G. du Bourg, *Une fondatrice au XIX<sup>e</sup> siècle*, Beauchesne, 1914).



Quelques jours après son arrivée <sup>1</sup>, l'abbé Gay écrit à la Mère Marie de Jésus :

« Me voici pour trois mois en Limousin et j'espère non seulement vous entretenir par lettres, mais aussi de vive voix, ce dont j'aurai une grande consolation. Nous nous entendrons vite, j'espère, parce que c'est dans l'amour de Jésus que nous nous entendrons. Daigne-t-il me faire la grâce d'échauffer mon âme par la vôtre. Je suis sûr qu'il me fera du bien par vous. Certes, il me touche bien par lui-même ; mais, si abaissé qu'il soit dans son Incarnation et dans son Eucharistie, cela est encore si haut pour moi que souvent il me touche plus sensiblement quand il me parle par une créature. »

L'abbé Gay se rendit sans tarder à la Souterraine. Il fut vivement impressionné par la nature « vive, enjouée, délicate, aimante, ardente, généreuse » de la Mère Marie de Jésus, et surtout par la sainteté qui rayonnait de sa personne.

« Vous m'avez fait un bien immense, lui déclare-t-il <sup>2</sup>, et je pense que vous l'avez senti en me le faisant... Ce que vous avez commencé par l'inspiration de Jésus, vous le continuerez et vous l'achèverez, n'est-ce pas?... J'entends que, si c'est son adorable volonté, comme il est probable, vous m'écrierez de temps en temps pour me parler de lui et me transmettre quelque chose de ce qu'il vous dit... Je vous assure que cette divine semence que Jésus vous a confiée ne tombera pas, en tombant sur mon cœur, dans une terre dure et ingrate. »

En réalité, ces deux âmes s'étaient jugées réciproquement à leur vraie valeur. « Oh ! que votre visite m'a fait de bien et donné de consolation ! écrit la sainte religieuse à l'abbé Gay. Il me semble que Dieu a quelque dessein dans tout ceci et qu'il faut que nous conférions ensemble, car vous m'avez comprise et moi aussi je vous ai compris un peu... » Ces dernières lignes renferment une allusion au désir que la Mère Marie de Jésus nourrissait de promouvoir, parmi les fidèles, la dévotion envers la Passion de Notre-Seigneur. L'abbé Gay lui parut être le collaborateur que le ciel lui envoyait. Elle le pressa de composer un petit livre sur la Passion, ajoutant qu'elle le croyait appelé, lui, « à faire connaître Jésus-Christ et son Évangile, à prêcher sa perfection comme Dieu, ses grandeurs, ses mystères, ses vertus, et d'abord sa Passion, parce que c'est par la Croix que le monde a été sauvé, et que c'est par elle qu'il sera renouvelé. »

<sup>1</sup> 3 juillet 1848.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 3 août 1848.

Elle lui confia aussi son projet d'établir une confrérie réparatrice, dite de la Passion, et lui demanda son concours, pour l'aider à réaliser ce dessein. L'abbé Gay le lui promit.

« Vous devinez bien, lui avoue-t-il <sup>1</sup>, que, depuis nos entretiens, j'ai été fort préoccupé de nos saints projets. Je ne médite plus que sur la Passion et spécialement sur l'agonie de Jésus qui me touche fort... Dans le jour, je jette rapidement quelques notes sur le papier, afin de ne pas perdre les bonnes idées qui me peuvent venir. Mais, ma Mère, je sens bien que je vous disais une grande vérité en vous disant que là-dedans je devais être votre manœuvre. Vous serez l'architecte de cette œuvre et moi le maçon. Nul ne le saura que Dieu, puisque vous le voulez ainsi, et je le veux aussi, car c'est sa gloire, et il importe à la solidité de l'édifice que le fondement soit profondément enterré. »

L'abbé Gay comptait sur son séjour à Trasforêt pour faire provision de forces, en vue de l'hiver suivant. Or, il fut malade pendant presque tout le mois d'août, à tel point qu'il se demanda si le parti le plus sage ne serait pas de sacrifier une année de ministère. M<sup>me</sup> Pouquet devait passer l'hiver à Paris, dans une maison de santé dite « Beaujon » dirigée par le docteur Hoffmann. Elle suggéra à son frère l'idée de s'y installer avec elle. Il se mettrait ainsi dans les conditions les plus favorables pour le rétablissement de sa santé. Réflexion faite, l'abbé Gay se rangea à cet avis. Une lettre <sup>2</sup>, datée du 30 août, et adressée à la Mère Marie de Jésus, nous révèle le fond de sa pensée.

« Je veux vous dire, ma Révérende Mère, que toutes sortes d'indications de Providence, inutiles à vous énumérer, m'ont décidé à prendre un grand parti, devant lequel j'avais reculé jusqu'ici, pensant pouvoir l'esquiver avec des précautions et du temps. C'est celui de sacrifier une année de ministère extérieur, pour vivre dans le repos, le silence, la retraite et soigner, refaire, s'il plaît à Dieu, ma chétive santé qui, depuis que je suis prêtre, m'arrête à chaque instant dans mes entreprises. J'ai bien prié, fait prier et consulté pour connaître la volonté de Dieu à cet égard. Je crois qu'elle est telle et je m'en tiendrai là. Une de mes grandes difficultés à prendre ce parti était précisément la pensée que notre chère œuvre en l'honneur de la Passion, — en tant au moins que j'y pourrais personnellement contribuer à Paris, — s'en trouverait ajournée. Mais, y ayant réfléchi devant Dieu, j'ai cru comprendre que, dans l'intérêt même de cette œuvre, il sera très heureux que je me mûrisse et que je me prépare, toute une année, avant de l'entreprendre.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 3 août 1848.

<sup>2</sup> Lettre inédite.

« La presque cessation de mon ministère va me laisser, en même temps que du loisir pour ma santé, une grande liberté pour m'adonner davantage à l'oraison, à la vie intérieure, à l'étude recueillie et à la composition de deux ouvrages qui me tiennent fort au cœur et dont l'un sera une collection de méditations sur la divine Passion de Jésus...

« Nous creuserons donc cette année les fondements. J'aurai aussi plus de temps pour communiquer avec vous, recevoir vos vues, écouter et méditer vos avis et conférer, dans mon cœur, de tout ce que Jésus m'apprendra de lui par lui-même ou par vous... J'ai été touché de ce que vous me dites que nous sommes à Dieu et que nous devons travailler ensemble... Ce m'est une preuve, entre mille autres, qu'il m'aime et veut que je l'aime. Hélas ! j'en suis si loin, si loin ! Voyez-vous, ma Mère, l'extérieur trompe beaucoup chez moi. J'ai de la sensibilité, j'ai même de la tendresse pour Jésus, et, comme cela paraît au dehors, on me croit bien intérieur et homme d'oraison. Il n'en est rien ; mes oraisons sont le plus souvent à faire pitié, et ma vie est distraite, extérieure, naturelle. Oh ! je vous en conjure, par cette charité de Jésus qui vous presse si fort et qui a incliné votre âme vers la mienne, faites violence au Cœur de Jésus pour qu'il fasse violence au mien et me pénètre de son saint amour. Employez-vous-y, cette année, je vous en supplie ; que je devienne un vrai prêtre... Continuez à me dire les choses que vous apprenez de Jésus. Oh ! si vous pouviez voir le bonheur que cela fait à ma pauvre âme ! Cela vaut bien la peine d'écrire ou de parler... »

De retour à Paris dans les premiers jours d'octobre, l'abbé Gay se rendit chez le docteur Hoffmann. La maison de santé possédait une chapelle ; l'abbé Gay obtint la permission d'y conserver la sainte Réserve, ce dont il bénit Dieu de tout son cœur. On lui donna « une chambre fort commode, très suffisamment grande, trop jolie pour un anachorète ». « Bref, déclare-t-il à sa mère, c'est un charmant séjour. »

Il régla tout en vue de restreindre son ministère le plus possible. Pour réduire le nombre de ses pénitents et s'éviter un choix qu'il n'avait pas le courage de faire, il confessa chaque samedi, alternativement à l'église des Missions et dans la chapelle de la maison de santé.

La direction du Tiers-Ordre de saint Dominique lui était particulièrement chère ; il la conserva. La fraternité comprenait environ quatre-vingts frères et quarante sœurs, auxquels il donnait, chaque mois, une instruction, dans une chapelle située rue Plumet.

« Notre-Seigneur a planté à Paris un petit rameau du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, écrit-il à la Mère Marie de Jésus... Il est bien petit encore, mais le Père Lacordaire fonde là-dessus de belles espérances <sup>1</sup>. »

Ces espérances, l'abbé Gay les partageait. Tous deux, le moine et son collaborateur, pensaient que ce germe donnerait un jour naissance à une petite communauté régulière. En attendant, ils se concertaient au sujet de la direction à imprimer au Tiers-Ordre.

Le Père Lacordaire estimait l'abbé Gay, à tel point qu'il le choisit pour confesseur. Les lignes suivantes écrites par le célèbre prédicateur à son ami, le 17 juillet 1849, ne semblent laisser aucun doute à cet égard : « J'ai accompli, mon bien cher Père, lui avoue-t-il, la pénitence que vous m'aviez imposée et je vous en remercie de tout mon cœur. Vous savez que je suis toujours à vos pieds. Ne m'oubliez pas devant Dieu. »

On connaît le goût prononcé de l'abbé Gay pour l'étude de la théologie, avec quel plaisir il fréquentait les conférences ecclésiastiques. Celles que le Père Libermann dirigeait alors, au séminaire du Saint-Esprit, l'attirèrent plus d'une fois.

« Nous sommes dix à ces réunions, écrit-il <sup>2</sup>, tous nous connaissant et fort amis, la plupart depuis très longtemps. Nous voulons continuer les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Lazare. Tous les mardis soir, nous nous réunissons et nous traitons d'abord, avec beaucoup de simplicité, un point de piété ecclésiastique, pour nous sanctifier nous-mêmes, puis un point de ministère pour sanctifier les autres. »

L'abbé Gay ne nomme pas ces amis qu'il rencontrait au séminaire du Saint-Esprit. L'un d'eux, tout porte à le croire, était un jeune prêtre, appartenant à une famille de la haute noblesse et qui brûlait de se dépenser « au service des âmes les plus déshéritées et les plus malheureuses » ; il s'appelait l'abbé de Ségur. Après avoir essayé successivement de vivre sous le toit paternel, puis de partager son temps entre ses devoirs sacerdotaux et les joies de la famille, il avait reconnu l'impossibilité de morceler ainsi son existence. L'idée lui était alors venue de s'adresser à plusieurs prêtres de ses amis qui se trouvaient dans une situation analogue à la sienne et de leur proposer de mener une sorte

<sup>1</sup> Lettre inédite, 3 juillet 1848.

<sup>2</sup> Lettre inédite à la Mère Marie de Jésus, 15 janvier 1849.

de vie de communauté. Il avait déjà recueilli plusieurs adhésions lorsqu'il pressentit l'abbé Gay sur ce sujet, au mois d'octobre 1848. Celui-ci accepta de se joindre au petit groupe dès qu'il le pourrait, c'est-à-dire à l'automne de 1849.

« Notre petite communauté de prêtres est définitivement fondée, écrit-il le 11 avril 1849 <sup>1</sup>, et, d'ici à peu de mois, nous serons cinq qui vivrons ensemble. C'est le jour de la Compassion de Marie que ceci s'est fait, et je regarde cette coïncidence comme du plus heureux augure. Cette petite réunion a été fort désirée et encouragée par l'archevêque <sup>2</sup> et ces messieurs du séminaire. Pour moi, j'ai ressenti une grande joie et une grande paix dans mon âme après la chose conclue, comme il arrive toujours après les choses que Dieu a lui-même voulues et établies. Je ne sais pas tout ce qui pourra sortir de ce petit germe, mais incontestablement il en sortira, pour nous cinq, un immense profit spirituel, une douce consolation de cœur, et, pour les autres, un édifiant exemple. Nous demeurerons à côté de l'église des Carmes, à deux cents pas de cette bénie chapelle où tant de saints prêtres furent martyrisés durant la Révolution. C'est un bon voisinage, vous voyez. »

Cependant la belle saison approchait. Le médecin conseilla à l'abbé Gay de la passer tout entière à la campagne. Libre de son temps, il songea à aller voir son ami Gaston de Beaucourt.

« Je pense pouvoir arriver chez vous, à Sahure, le 8 ou le 9 mai, lui écrit-il. Ma sœur et moi quittons Beaujon à cette époque, ayant, depuis peu, formé le projet d'aller passer l'été près de ma mère, à Croissy, petit pays voisin de Saint-Germain, où l'on nous a trouvé une campagne assez convenable. Nous y continuerons notre traitement homéopathique en toute liberté, le docteur venant nous voir chaque semaine. Je vous viendrai donc avant de m'installer à Croissy, que je ne quitterai plus qu'en juillet, pour faire une absence d'un mois consacrée au Limousin. »

Ainsi prenait fin cette période de repos relatif à laquelle il ne s'était pas résigné sans appréhension. De fait, elle lui fut très profitable, au double point de vue de sa santé et de son avancement spirituel.

« Cette année, vide apparemment, avouera-t-il <sup>3</sup>, a été pour moi une année de grande et décisive expérience, douloureuse quelquefois, mais dont le fruit est si précieux que la douleur en est vite oubliée. »

<sup>1</sup> Lettre inédite à la Mère Marie de Jésus.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> Sibourg, successeur de M<sup>sr</sup> Affre, archevêque de Paris.

<sup>3</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, 4 septembre 1849.

Ce fruit jugé d'un prix inestimable semble avoir été la récompense du zèle avec lequel il avait rempli ses fonctions de confesseur et de directeur spirituel. Il écrit, en effet, à la Mère Marie de Jésus <sup>1</sup> :

« Bénissez bien Jésus qui, malgré mon indignité, me fait tant de grâces. Il me fait assister d'une manière si merveilleuse à ses divines opérations dans les âmes. Ah! que j'apprends dans ce livre vivant des âmes ce qui ne s'apprend pas dans les livres ! »

La Providence bouleversa les projets que l'abbé Gay avait formés pour son été. A peine s'était-il installé à Croissy que le choléra se déclara dans la région et fit de tels ravages que ses parents jugèrent plus prudent de partir. Il revint avec eux à Paris, et trouva la capitale en proie aux passions politiques.

« Les élections législatives (13 mai) venaient d'envoyer à la Chambre cent quatre-vingts socialistes exaltés, prêts à tout, qui défiaient cinq cents conservateurs divisés et effrayés.

« Je suis convaincu, écrivait Montalembert, que la lutte éclatera d'ici à peu de jours. On tentera contre l'Assemblée un nouveau 15 mai, mais, cette fois, ce sera avec l'effort unanime des cent vingt-cinq mille électeurs de Ledru-Rollin et du sergent Boichot, ce sera avec la sympathie de l'armée et le concours des deux cents socialistes de la Chambre. Comment voulez-vous que l'on puisse résister à tout cela ? »

« Il est clair qu'humainement nous devons être vaincus, exterminés, déclarait le sage Foisset. Ce n'est plus qu'une question de temps. »

« Pendant trois semaines, on vécut ainsi dans l'angoisse. Chacun se demandait : Est-ce pour ce soir ou pour demain?... Le 13 juin, six mille ouvriers se réunirent au Château-d'Eau et marchèrent par les boulevards sur l'Assemblée. Par bonheur, Changarnier les coupa en deux et les dispersa. Si les Parisiens se fussent levés comme l'année précédente, Lyon et la province eussent suivi. Mais les blessures de la dernière guerre civile n'étaient pas cicatrisées encore ; le choléra redoublait de rage, faisant chaque jour plus de sept cents victimes ; l'armée de l'ordre semblait formidable ; les Parisiens restèrent chez eux <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, 15 janvier 1849.

<sup>2</sup> R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 431-433.

Sur ces entrefaites, l'abbé Gay se décida à partir pour Limoges, où il arriva vers la fin de juin.

« C'est pour trois mois au moins que j'ai quitté Paris, écrit-il à un ami <sup>1</sup>, et je bénis Dieu de cet arrangement. Malgré la récente victoire de la majorité, j'avoue que je crois peu à la stabilité des choses présentes. On a fait redescendre les rouges du rez-de-chaussée à la cave ; je ne sais s'ils ne seront pas plus dangereux pour l'édifice que là où ils étaient... C'est le feu qui nous sauvera en nous purifiant, mais je crains des moments terribles. Les verrai-je de mes yeux ? Je ne sais. Si le bon Dieu fait que je sois à Paris quand cela arrivera, je le bénirai bien, je l'espère ; s'il fait que je sois absent, je le bénirai encore. Je tâcherai de suivre les indications de la Providence. Pour le présent, elle m'appelle en province et j'en suis content, non pas tant à cause de cette prévision que je vous confie que par cette douce paix intérieure et extérieure que me réserve ma vie de campagne, et dont on a tant soif au sortir de Paris. »

Le cauchemar révolutionnaire momentanément écarté, on se reprit à discuter les questions philosophiques et sociales qui, de l'avis unanime, dominaient les événements. L'abbé Gay voulut se reconnaître parmi le dédale de doctrines et de systèmes qui s'affichaient un peu partout. Entre les publications dont on parlait, il goûta beaucoup un traité sur les temps présents et un petit livre sur la douleur, œuvres d'un jeune philosophe lyonnais, M. Blanc de Saint-Bonnet.

« Je n'ai vu nulle part cette question de la douleur si profondément jugée, écrit-il à ce propos <sup>2</sup>. Il y a ici et là des inexactitudes, des conjectures plus ou moins probables, quelquefois fort possibles et fort belles ; mais, en somme, ce livre renferme des vérités de premier ordre et d'une utilité immense. Il m'a fait à l'âme et pour la conduite de la vie un très grand bien. »

L'abbé Gay consultait volontiers le Père Lacordaire. Il lui demanda son opinion sur les œuvres de M. Blanc de Saint-Bonnet.

« Le premier traité sur les temps présents m'a paru admirable et juste l'indication de la ligne où se tient la Providence, répond le célèbre dominicain <sup>3</sup>. Le second, sur la douleur, m'a semblé plus vague, d'un style heurté, bizarre, inégal, défauts qui se rencontrent dans le premier, mais avec plus de mesure. »

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, 24 juin 1849.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, 24 juin 1849.

<sup>3</sup> Lettre datée de Flavigny, 17 juillet 1849.

Que l'abbé Gay ait éprouvé une « très grande sympathie » pour M. Blanc de Saint-Bonnet, cela se comprend sans peine. En revanche, on s'explique moins le cas qu'il faisait d'un périodique dirigé, à l'époque, par un ecclésiastique, l'abbé Chantôme<sup>1</sup>.

« Savez-vous, déclare-t-il à un ami<sup>2</sup>, que l'idée fondamentale de *l'Ère nouvelle* reposait dans une revue rédigée principalement par l'abbé Chantôme?... Cette petite revue de l'abbé Chantôme vous ferait probablement jeter les hauts cris. Il y a des questions aventureuses de leur nature, et en fait un peu aventureuses, mais le principe fondamental de l'œuvre qui est l'alliance de la civilisation moderne et du catholicisme, de la science avec la foi, de la liberté avec l'autorité, enfin le rapport légitime et harmonique de ces deux pôles du monde intellectuel, moral et social. Ce principe a toute la sympathie de mon esprit et de mon cœur. C'est donc avec plaisir que j'ai accueilli cette œuvre nouvelle ; j'y ai souscrit. Après l'expérience de quelques mois, je vous dirai ce que j'en pense. »

L'abbé Gay tint parole. Trois mois plus tard, il écrivait à son correspondant<sup>3</sup> :

« Je n'ai jamais mieux compris la difficulté et aussi l'inutilité qu'il y a, je ne dis pas pour tous, mais pour moi, à vouloir trouver et défendre la vérité politique. Je ne lis plus de journal, si ce n'est, quelquefois, celui qui me tombe sous la main. Je n'en trouve aucun qui m'inspire confiance et qui défende la cause qui me semble la meilleure, comme je la voudrais voir défendue. Quand on en est là, tous les journaux sont bons. »

C'est le désenchantement qui perce sous ces lignes. Passé, l'enthousiasme de naguère ; passés, les beaux jours de *l'Ère nouvelle*. L'abbé Gay dit adieu à la politique, pour émigrer vers les régions sereines où l'entraîne sa piété.

« Je ne vois pas le présent en plus beau que vous, cher ami, dit-il dans la même lettre ; mais derrière ce présent, je vois l'avenir, et fort au-dessus de ce présent et de cet avenir, je vois le bon Dieu, et c'est pourquoi je suis en paix, même au milieu des événements qui attristent. Je ne puis m'empêcher d'avoir confiance malgré tout, et, si vous me demandez sur quoi elle repose, oh ! je vous dirai qu'elle ne s'appuie

<sup>1</sup> L'abbé Paul Chantôme (1810-1877), écrivain et publiciste, fonda des journaux, le *Drapeau du peuple*, le *Démocrate*, le *Rouge*, dans lesquels il défendit certaines doctrines démocratiques avancées. Ses écrits et aussi ses paroles lui valurent d'être frappé par des censures ecclésiastiques. Il protesta d'ailleurs de son attachement au catholicisme et se soumit à ce que l'autorité ecclésiastique exigea de lui.

Rien, dans la lettre de l'abbé Gay, ne permet de reconnaître le titre du périodique auquel il fait allusion.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, 24 juin 1849.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 4 septembre 1849.



pas sur la terre, et c'est pour cela qu'elle est si forte, qu'elle l'est assez pour me consoler. »

Cette paix, cette consolation, l'abbé Gay était venu les chercher à l'ombre du carmel de Limoges, dans une sorte de cellule que lui offrit l'aumônier, l'abbé Hervy. Il y passa trois mois, nourrissant sa piété dans de fréquents entretiens avec la prieure du monastère, la Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire, dont il a été déjà question, et payant l'hospitalité reçue en donnant des instructions à la communauté. « Nature délicate et réservée, portée à la contemplation, l'abbé Gay goûta le Carmel et s'y attacha comme à l'idéal où son esprit trouverait mieux que partout ailleurs à se communiquer et à s'exercer... A partir de ce moment, il fut tout à fait l'homme du Carmel, lui donnant les prédilections de son cœur, lui vouant les travaux de sa vie, lui consacrant les ressources de sa fortune <sup>1</sup>. »

L'abbé Gay quitta Limoges pour aller, en Périgord, assister au mariage de son frère. Il se rendit ensuite au célèbre sanctuaire de Rocamadour et y fit une retraite.

« Je viens de passer ici des jours délicieux et bénis, écrit-il à sa sœur <sup>2</sup>... Le pays est magnifique d'austérité ; la chapelle, ravissante de piété. On ne peut se promener dans cette âpre vallée sans être ému d'une certaine terreur : les rochers qui surplombent semblent prêts à vous écraser, encore que les maisons, appendues à leurs flancs, témoignent de la sécurité séculaire de ce séjour ; on ne peut entrer dans la chapelle sans être investi et pénétré de l'esprit de prière, mais d'une prière intime, qui est à l'âme comme un parfum. »

Rocamadour n'est pas loin de Tulle. L'abbé Gay ne put résister au plaisir d'aller y saluer M<sup>gr</sup> Berteaud et y retrouver la Mère Thérèse-Madeleine, alors de passage au carmel de cette ville. L'évêque et la carmélite mirent à contribution le talent oratoire du jeune abbé. Il lui fallut prêcher tous les jours. Avec de précieux encouragements, M<sup>gr</sup> Berteaud lui donna quelques bons conseils. Le jour de la sainte Thérèse, il le fit entrer avec lui dans la clôture du carmel et lui procura ainsi l'occasion de satisfaire une légitime curiosité.

« Tu vas bien me demander maintenant comment elle est, cette mystérieuse Mère Thérèse, écrit-il à sa mère <sup>1</sup>. Je te dirai ce que je

<sup>1</sup> Marandat, *loc. cit.*, p. 296, 297.

<sup>2</sup> 12 octobre 1849, *Corresp.*, t. I, p. 155, 156.

<sup>3</sup> 23 octobre 1849, *Corresp.*, t. I, p. 158.

puis trouver de mieux, c'est que son visage ressemble beaucoup à son âme : c'est ce je ne sais quel mélange très heureux de majesté et de grâce ; j'y trouve de l'enfant, de la reine et de la sainte. On ne lui donnerait pas son âge, et il est impossible, avec le teint qu'elle a, de croire à la maladie qu'on a redoutée pour elle. J'ai été bien réjoui de voir, conduit par elle, cette édifiante petite maison... La joie règne sur tous les visages : une joie qu'on ne trouve pas dans le monde. Le bonheur est bien du dedans et non du dehors ! »

L'affection de M<sup>gr</sup> Berteaud avait retenu l'abbé Gay à Tulle bien au delà du temps qu'il s'était d'abord fixé. Il avait hâte de regagner Paris pour s'installer dans la maison qui abritait déjà la petite communauté sacerdotale imaginée par l'abbé de Ségur. Une personne amie s'était chargée d'y faire transporter ses meubles. Il put donc, dès son arrivée, jouir de son nouveau logement, et le lendemain, jour de la Toussaint, célébrer, pour la première fois, la messe dans la chapelle de la maison. Dix ans auparavant, à pareille date, il liait compagnie à Rome avec l'abbé de la Bouillerie et quelques autres étudiants ecclésiastiques. Cette coïncidence évidemment providentielle lui sembla d'un heureux présage.

Au moment où l'abbé Gay s'installait rue Cassette, arrivait du Périgord à la maison du quai Voltaire, — le foyer de la famille, où habitaient les parents, la sœur et le beau-frère de l'abbé Gay, — un jeune homme de seize à dix-sept ans, presque un enfant, qui devait occuper, dès lors, une grande place dans la famille. Alfred Pouquet, neveu de M. Paul Pouquet et l'aîné de dix enfants, venait à Paris pour se préparer à l'École polytechnique. Il était, du reste, né à Paris où ses parents avaient demeuré quelque temps.

Les rares qualités de son intelligence et de son cœur ne tardèrent pas à lui conquérir l'affection de son oncle et de sa tante, M. et M<sup>me</sup> Pouquet. M<sup>me</sup> Pouquet, toujours inconsolable de ce que Dieu lui eût refusé la grâce de la maternité, crut voir, dans ce neveu, un fils que la Providence lui envoyait et un fils tel que sa tendresse et sa piété pouvaient le souhaiter. Toute son âme se donna à cet enfant et son premier soin fut de lui communiquer les lumières de la foi. Élevé dans un lycée de province et près d'un père incrédule, le jeune homme ignorait, en effet, tout des vérités chrétiennes. La conquête de cette âme fut rapide et complète ; la droiture du jeune Alfred Pouquet

et son besoin de logique n'admettaient pas les demi-mesures ; du jour où il fut chrétien, il le fut tout entier ; tout, dans sa vie, fut mis d'accord avec ses convictions religieuses.

Avoir un fils avait été le désir passionné de M<sup>me</sup> Pouquet ; avoir un fils prêtre en était le comble. Dès qu'elle entrevit la grande élévation morale de son fils d'adoption, elle n'eut plus qu'une pensée : le donner à Dieu et travailler ensuite avec lui au service de la religion, accomplir avec lui les œuvres qu'elle aimait, l'associer à toutes ses entreprises charitables.

Dans le but de favoriser ce dessein, il lui parut bon de substituer l'étude de la médecine à la préparation à l'École polytechnique. Sans trop de peine, le jeune homme se prêta à cette nouvelle orientation. Plus tard, pensait M<sup>me</sup> Pouquet, il serait prêtre, son prêtre ; avec elle, il se consacrerait alors aux pauvres du Limousin et de Paris, et les soins qu'il donnerait aux corps en même temps qu'aux âmes rendraient son influence plus étendue et plus profonde <sup>1</sup>.

Tel était le rêve de son zèle et de son amour maternel. On en trouve le témoignage dans ce passage d'une lettre qu'elle écrivit à Alfred Pouquet en 1867, alors que ce dernier songeait à exercer la médecine à Paris :

« Assurément, mon enfant chéri, tu réussiras brillamment à Paris. Tout l'indique ; c'est l'avis de tous tes maîtres. Mais, selon mon sentiment, Dieu fait en cela comme pour le mariage : il te donne à choisir ; il te montre ce qui est séduisant, pour que tu aies plus de mérite encore à le choisir librement lui, le bon Dieu, et ses pauvres, qui sont en réalité ce qu'il a de plus cher en ce monde et vraiment ce qu'il y a de meilleur. C'est à une mission de dévouement que tu es appelé et qui en prépare peut-être une autre... Tout ce qui t'arrive ne fait, me semble-t-il, que confirmer nos projets d'action commune et en particulier

<sup>1</sup> Le confesseur de M<sup>me</sup> Pouquet, l'abbé Ferrand de Missol, réalisait, en sa personne, ce type, assez rare d'ailleurs, du prêtre-médecin. Originaire du Nîmois, le docteur Ferrand de Missol (1805-1883), marié et père de deux enfants, exerça longtemps la médecine à Paris. Sa femme morte et l'éducation de ses deux fils une fois terminée, le docteur Ferrand de Missol, alors âgé de quarante-huit ans, entra dans les ordres. Il fit ses études de théologie à Rome, fut ordonné prêtre et revint à Paris, où il se dévoua, jusqu'à sa mort, à toutes sortes de bonnes œuvres. Il fonda notamment l'œuvre de l'Assistance maternelle et celle dite de Saint-Raphaël. Il s'éteignit pieusement à Paris le 2 octobre 1883. (Voir Abbé Gilly, *A. Ferrand de Missol, sa vie, ses œuvres*, Paris, 1887).

dans ce coin de terre <sup>1</sup> où le bien est si difficile et que visiblement Dieu m'a donné à cultiver. »

Nous verrons plus tard dans quelle mesure la Providence favorisa la réalisation des projets de M<sup>mo</sup> Pouquet sur l'avenir de son neveu devenu son fils d'adoption. Revenons maintenant à l'abbé Gay et à son installation rue Cassette.

<sup>1</sup> La commune d'Ambazac (Haute-Vienne), où est situé Trasforêt, alors la propriété de M<sup>me</sup> Pouquet.

---

## CHAPITRE V

### LA COMMUNAUTÉ DE LA RUE CASSETTE

1849-1857

---

#### I

La rue Cassette est une des rues les plus tranquilles du paisible quartier Saint-Sulpice. Par sa quiétude, son étroitesse, l'austère monotonie des maisons qui la bordent, elle fait songer à certaines villes de province. C'est au n<sup>o</sup> 32, dans un immeuble aujourd'hui disparu, que s'installa la petite communauté de l'abbé de Ségur. La maison était contiguë à l'ancien couvent des Carmes, dont elle se distinguait à peine, englobée qu'elle était dans les constructions comprises entre l'église du couvent et la rue Cassette.

Quand l'abbé Gay arriva, plusieurs de ses confrères s'y étaient installés depuis un certain temps. Chacun avait son appartement particulier et ses occupations personnelles, le tout en rapport avec ses goûts et ses attrait. On eût dit le presbytère d'une paroisse circonscrite, non par des rues et des maisons, mais par les catégories de fidèles dans lesquelles chaque prêtre exerçait son ministère.

A l'exemple de son divin Maître, l'abbé de Ségur montrait une prédilection spéciale pour les grands pécheurs et les enfants. Ses ouailles furent les soldats détenus à la prison de l'Abbaye et les apprentis des faubourgs. Les abbés de Conny et de Girardin s'intéressaient aux œuvres ouvrières et sociales et coordonnaient leurs efforts avec ceux d'un grand homme de bien, M. de Melun. Ces occupations extérieures, assez absor-

bantes, réduisaient singulièrement le temps consacré par les confrères aux exercices de communauté. L'oraison du matin, les repas et, chaque mardi soir, une conférence spirituelle étaient à peu près, pour eux, les seules occasions de se réunir. En somme, leur intimité reposait plutôt sur l'affection, l'estime mutuelle, la similitude des idées et des sentiments que sur une œuvre faite de concert. Mais bien étroits étaient les liens qui unissaient les cœurs. Ils se trahissaient dans la simple et franche gaieté, dans l'esprit de charité, de soutien et d'édification mutuelle qui régnait parmi eux. Les abbés de Ségur et Gibert étaient les boute-en-train des réunions. Tous deux, vrais enfants de Paris, possédaient une remarquable promptitude de conception, beaucoup de jovialité, le don de plaisanter, le secret de faire rire.

« Vous voyez que nous rions encore, écrit l'abbé Gay à l'abbé de Conny <sup>1</sup>; le bon Dieu n'en est point offensé. Au fond, j'espère qu'il n'est pas trop mécontent de nos petits services et qu'il est bien présent au milieu de nous. Il nous fait la grâce que nous nous pénétrions de plus en plus et devenions une vraie petite famille. »

Tout contribuait à la gaieté du logis, tout jusqu'à la pauvreté volontaire que les nouveaux confrères avaient embrassée.

Rentrant un jour chez lui, l'abbé de Ségur trouva dans sa chambre un superbe fauteuil moelleux, bien capitonné, qui semblait surpris de voisiner avec un petit lit de fer et quelques chaises de paille. L'abbé crut à un cadeau et, tout joyeux, supputait d'avance le prix qu'il en retirerait pour ses pauvres, lorsque le concierge vint réclamer le fauteuil de la part de son propriétaire, un locataire de la maison d'à côté, qui venait d'en faire l'achat. Le garçon livreur du magasin s'était simplement trompé d'adresse. On s'amusa beaucoup de la déconvenue de l'abbé de Ségur.

Les apprentis et les écoliers du quartier mettaient aussi une note de gaieté dans la maison. La porte de l'appartement de l'abbé de Ségur leur était toujours ouverte; ils venaient à toute heure consulter leur ami, chercher, dans son cœur de père, courage et consolation. Pour instruire, confesser ces enfants des rues, les préparer à leur première communion, c'était, parmi les confrères, à qui se dépenserait davantage. Au soir du jour

<sup>1</sup> Lettre inédite, 25 décembre 1851.

où, pour la première fois, Jésus était descendu dans ces jeunes âmes, il y avait fête rue Cassette.

L'abbé Gay parle, dans une lettre, d'une de ces joyeuses réunions :

« Dix de ces chers enfants sont venus dîner avec nous, raconte-t-il <sup>1</sup>. La joie était grande, sans trop de turbulence : après le dîner, main chaude générale, histoire du maréchal de Ségur et autres, beaucoup de bonheur des petits et des grands, la prière en commun, l'embrasade d'adieu, tel fut le programme de la petite fête dont le souvenir ne s'effacera pas vite dans l'âme de ces enfants. »

« Je n'ai pris part à aucun festin qui ait valu ces repas-là, » disait de son côté l'abbé de Conny.

Dès le premier jour, l'abbé Gay apprécia les avantages et goûta les charmes que lui procurait l'intimité de ses confrères. Ceux-ci conservèrent toujours une place à part dans son affection et son souvenir. Il semble toutefois qu'une prédilection spéciale l'ait rapproché de l'abbé de Ségur. La Providence avait, en quelque sorte, provoqué cette sympathie en faisant marcher les deux amis dans des voies analogues. Après une jeunesse peu ou point religieuse, l'un et l'autre s'étaient dévoués généreusement au service de Dieu et de l'Église. Tous deux possédaient un tempérament d'artiste ; à l'un, le monde promettait une réputation de grand peintre, à l'autre, un renom de musicien consommé. Ils avaient également dédaigné ces promesses, malgré la douleur dans laquelle ce mépris de la gloire avait plongé leurs parents. De leur séjour à Rome ils gardaient le même attachement au siège de Pierre. Enfin, sous des formes différentes et avec des attraits particuliers, c'était de part et d'autre la même soif de sainteté, le même dévouement aux intérêts du prochain.

« Mon cher monsieur, disait le médecin à l'abbé de Ségur, si vous voulez être porté au cimetière dans six mois, vous n'avez qu'à continuer. » Le pieux abbé avait continué et six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il tombait malade. Pendant une partie de l'hiver 1849-1850, il dut renoncer à son ministère et même au bonheur de célébrer la sainte messe. L'abbé Gay lui fut très secourable dans cette épreuve et revendiqua l'honneur de lui porter, chaque matin, la sainte communion.

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, décembre 1851.

Dans une de ses lettres, l'abbé Gay parle de la « pénétration mutuelle » qui fut un des heureux résultats de la vie de communauté, rue Cassette. Nul doute que notre jeune prêtre ait exercé une action salutaire sur ses confrères ; nul doute aussi qu'il ait subi leur influence et que, de ce fait, certaines de ses idées aient pris une orientation nouvelle. Ses traditions de famille et son éducation universitaire l'avaient incliné vers le libéralisme. Converti à vingt ans, condamné par sa santé à faire ses études théologiques presque en dehors du séminaire, « mal instruit des choses de l'Église, absolument ignorant du droit canonique, » il était resté, « de la meilleure foi du monde, dans des pensées qui séduisaient son cœur et que ne condamnait pas son esprit ».

Or le libéralisme n'était pas en honneur rue Cassette. L'abbé Gay s'en aperçut bientôt.

« Presque seul de mon bord, écrira-t-il plus tard <sup>1</sup>, je discutais d'autant plus avec mes amis qu'ils étaient mes amis. Mais ces conversations, les réflexions qu'elles amenèrent, les études auxquelles elles me conduisirent, commencèrent à me donner, sur mes sentiments précédents, les doutes les plus graves ; et, en me rendant compte peu à peu de la tradition de l'Église sur ces matières controversées, j'acquis la conviction que j'étais dans l'erreur. De 1850 à 1856, tout ce que j'ai lu, entendu et vu, m'a confirmé dans ce retour. »

Il ne semble pas que son affection pour le Père Lacordaire ait eu à souffrir de ce virement d'opinions ; rien ne prouve non plus que l'illustre orateur ait vu d'un mauvais œil son ami et père spirituel se joindre au petit groupe conservateur et ultramontain de la rue Cassette. Du reste, les dominicains s'étant installés, en octobre 1849, dans l'ancien couvent des Carmes, le Père Lacordaire et l'abbé Gay se trouvaient habiter porte à porte. Ce voisinage resserra les liens d'amitié qui les unissaient depuis dix ans et plus.

« Par son âme, disait l'abbé Gay parlant du Père Lacordaire, il est à ses heures comme un enfant souple et docile : c'est un pénitent le front dans la poussière, qui serait prêt à aller, couvert d'un sac, la corde au cou, faire sa confession publique au parvis de Notre-Dame, mais, par sa raison, il a quelque peu des allures de gamin de Paris, la casquette sur l'oreille, audacieux et même un peu frondeur. »

<sup>1</sup> Au Père Lacordaire, février 1858, *Corresp.*, t. I, p. 217.



Ce jugement a été, depuis lors, confirmé bien des fois ; il n'enlève rien, d'ailleurs, aux sentiments de respectueuse admiration que notre abbé a toujours professés pour le Père Lacordaire.

L'abbé Gay débutait alors dans le ministère de la prédication. En novembre 1849, il se fit entendre dans la chaire de l'église des Carmes et, au cours de l'hiver, prêta plusieurs fois le concours de sa parole à l'œuvre naissante de l'Adoration nocturne. Beaucoup de prédicateurs sont allés entendre le Père Lacordaire, mais peu ont eu le redoutable honneur de le compter parmi leurs auditeurs. L'abbé Gay, lui, eut cet avantage. « Je crois qu'il y a en vous des éléments très précieux, lui écrivait le célèbre dominicain <sup>1</sup>, après avoir écouté plusieurs de ses sermons, qu'il y a du fond, des idées, du style, du mouvement, mais que ces éléments ne ressortent pas suffisamment par suite d'une certaine monotonie dans le débit, malgré que votre voix soit agréable et contienne évidemment des ressources. Je ne sais comment m'expliquer ce phénomène, mais je suis persuadé qu'à force de vous rompre par l'habitude, vous parviendrez à être, de toute manière, un très bon prédicateur. Vous acquerrez l'*action* qui est la principale partie du ton oratoire et sans laquelle les meilleurs discours produisent peu d'effet. »

Au ministère de la chaire, l'abbé Gay joignait celui du confessionnal. On connaît l'attrait qui, de bonne heure, le porta vers la direction des âmes ; il poursuivit, avec un succès croissant, l'exercice de ces délicates fonctions.

Mais il n'était pas homme à se laisser absorber par les occupations extérieures de sa vie sacerdotale. Après leur avoir consacré la plus grande partie de l'année, il comptait les interrompre, pour se reposer quelques mois dans les douceurs de la solitude. Ses vacances, qu'il devait passer en Limousin, lui permettraient, pensait-il, de réaliser cette espérance. La Providence ruina ces beaux projets, en disant au jeune abbé : tu continueras de prêcher.

« Et c'est pour tout de bon cette fois, cher ami, écrit-il à l'abbé de Conny, vers la fin d'août 1850 <sup>2</sup>. Car figurez-vous que l'évêque de Limoges m'a demandé de prêcher le carême prochain à sa cathé-

<sup>1</sup> 18 août 1850.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 30 août 1850.

drale <sup>1</sup>. J'ai demandé moi, en retour, quelques jours pour réfléchir et consulter, et, ayant finalement reconnu, au dedans et au dehors des signes de la volonté de Dieu, j'ai répondu à l'évêque que j'acceptais. »

Quelques mois plus tôt, l'abbé Gay avait donné une retraite au carmel de Limoges. Parlant à l'évêque, M<sup>gr</sup> Buissas, des brillantes qualités du prédicateur, la pricure du monastère le lui avait signalé comme également capable de réussir devant l'auditoire plus étendu d'une cathédrale. Ainsi s'expliquait la démarche de l'évêque.

D'ailleurs, pendant son séjour en Limousin, au cours de l'été 1850, l'abbé Gay se dépensa beaucoup. De nombreuses prédications, à Limoges, à la Souterraine, et encore à Tulle, où il rendit visite à M<sup>gr</sup> Berteaud, le familiarisèrent avec le ministère de la parole et le préparèrent à remplir « sa grosse tâche » du carême suivant ; mais elles le fatiguèrent.

« J'aurais soif d'une retraite avant de vous revenir (à Paris), avoua-t-il à l'abbé de Conny <sup>2</sup>. Je me suis tellement dépensé ces mois-ci que mon âme tourne les yeux vers la solitude, et je prévois que je n'en trouverai pas le temps. »

Il trouva pourtant la solitude, mais là où il ne la cherchait pas, à la rue Cassette.

« Je suis fort bien revenu et fort content de l'être, déclare-t-il au même correspondânt <sup>3</sup>. Cependant, j'ai été accueilli à mon retour par une entière solitude. Là, pour la première fois, j'ai dîné seul à cette chère petite table, de coutume si aimablement garnie... Je charme mes repas solitaires par la *Voix de la vérité* qui m'intéresse assez, puis par quelques mots que, sans indiscretion aucune, essaie la timide Française <sup>4</sup>... »

Cette solitude fut de courte durée. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que la salle à manger de la rue Cassette avait retrouvé son animation accoutumée.

Au mois de mars 1851, l'abbé Gay se rendit à Limoges pour

<sup>1</sup> « Ma mémoire garde, comme une des édifications de ma vie, l'étonnement, l'effroi du jeune prêtre devant cette proposition. Je n'ai pas entendu d'accent plus convaincu que celui avec lequel, se débattant contre les instances du prélat, il lui disait : « Monseigneur, je n'ai jamais pris la parole en public; j'ai fait des méditations devant des religieuses, mais je ne suis pas prédicateur. » L'obéissance pourtant, comme il convient, prévalut sur la modestie. » (H. Delor, *Journal de la Haute-Vienne*, n° du 24 juillet 1874.)

<sup>2</sup> Lettre inédite, 30 août 1850.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 10 novembre 1850.

<sup>4</sup> La cuisinière.

y prêcher le carême. On lui avait réservé un logement « à dix pas du carmel, à six de la cathédrale ».

« J'y suis on ne peut mieux, écrit-il à sa mère, j'ai deux pièces fort commodes, fort propres, fort paisibles surtout, ce que j'apprécie plus que tout le reste. »

M<sup>gr</sup> Buissas l'accueillit avec son affabilité habituelle.

« Il est toujours l'homme heureux que vous savez, écrit à son sujet l'abbé Gay. C'est un grand talent et une rare fortune que de garder, sous l'habit violet, une joie si pleine et si paisible. »

Sans être absolument étranger à la ville de Limoges, l'abbé Gay n'y était pas connu. Quelques sermons prononcés dans une chapelle de couvent n'avaient pu lui donner cette notoriété qui constitue, pour le prédicateur, un si précieux appoint. Or, dès son premier sermon, il conquiert son auditoire. Lui-même fut surpris de l'aisance avec laquelle il s'exprimait.

« Lorsque je suis là, dans cette chaire, avoue-t-il à l'abbé de Conny<sup>1</sup>, et que je m'y sens tant de liberté et d'autorité, j'ai peine à retrouver ce pauvre petit abbé Gay de la rue Cassette, que vous connaissez. Il me semble que c'est un rêve. Enfin, c'est un doux rêve, puisqu'il va à la gloire de Notre-Seigneur. »

Le rêve dura jusqu'à la fin de la station quadragésimale.

« L'auditoire va toujours s'augmentant, écrit-il encore <sup>2</sup>, et j'estime que, même dans la semaine, il y a de quinze cents à deux mille personnes. Il faut bien compter un bon quart d'hommes. Ceci est, me dit-on, fort remarquable à Limoges... Ceux qui viennent m'entendre sont de la bourgeoisie et de toutes les professions libérales. La Cour, son président en tête, ne manque pas une prédication. Et ceci est une vraie bénédiction, car beaucoup de ces hommes rendant ici la justice auraient bon besoin de se justifier devant Dieu. On me dit, et je le vois à leur attention, qu'ils sont fort satisfaits... En somme, c'est, humainement parlant au moins, un très grand succès, et l'évêque, le clergé qui vient fort nombreux, tous me disent qu'il y a tout lieu d'espérer autre chose qu'un succès humain. »

En témoignage de sa gratitude, M<sup>gr</sup> Buissas nomma le prédicateur chanoine honoraire. « Eh bien ! lui dit-il, le rencontrant à la sacristie, revêtu pour la première fois de ses insignes, vous devez être content ! — Je suis bien reconnaissant à Votre Gran-

<sup>1</sup> Lettre inédite, 26 mars 1851.

<sup>2</sup> A l'abbé de Conny, 26 mars 1851.

deur, répondit le jeune abbé, de n'avoir honoré d'une aussi haute dignité, » et, comme il ajoutait qu'elle était heureusement moins lourde que celle que portaient les épaules de l'évêque, celui-ci reprit : « Oh ! il y a bien des consolations. »

Quand, le jour de Pâques, l'abbé Gay parut en chaire, revêtu de la mosette, un mouvement de satisfaction parcourut l'auditoire.

« J'ai terminé mes prédications au milieu d'un immense concours, lit-on dans une lettre à l'abbé de Conny <sup>1</sup>... Il me semble que le bien de cette station a été surtout un bien d'impression. Beaucoup d'hostilités paraissent tombées, beaucoup de sympathies sont acquises; la religion catholique est, je crois, remontée d'un certain nombre de degrés dans l'esprit de la bourgeoisie. Bien des gens sont venus à l'église qui n'y mettaient jamais les pieds et, y étant venus, y sont revenus assidûment et se sont admirablement tenus... La station a défrayé la conversation des salons et, jusque dans les boutiques, on m'a dit qu'on s'en occupait. Bref, l'évêque et tout le clergé s'accordent à me dire que c'est chose inouïe à Limoges, et que c'est la première fois qu'on trouve la cathédrale trop petite... J'ai, du reste, été extrêmement touché de l'affection qui n'a cessé de m'entourer ici. J'ai vu, à commencer par le bon évêque et à continuer par l'assemblée des hommes réunis dans une enceinte à part, en face de la chaire, bien des larmes couler, quand, dimanche, je leur ai dit adieu. »

La presse locale traduisait le sentiment général dans ce jugement flatteur : « Pour quiconque a étudié de nos jours la parole publique, pour qui, l'ayant entendue partout, à la tribune, au barreau, dans la chaire, a pu comparer et juger, il reste, après cette station, une certitude acquise, c'est que l'Église de France compte un grand orateur de plus <sup>2</sup>. »

Au milieu des louanges que lui prodiguaient les hommes, le « grand orateur » restait toujours un exemple d'humilité.

« Dieu ne m'a pas encore donné un si grand succès dans mon ministère, écrivait-il <sup>3</sup>, et il n'a jamais permis que je me trouvasse si misérable. Bénissez l'en et le priez que cette vue non seulement ne me décourage pas, mais même ne m'attriste. »

Ce fut, parmi les confrères de la rue Cassette, une joie générale, à la nouvelle du succès remporté par l'abbé Gay. L'abbé

<sup>1</sup> Lettre inédite, dimanche de Quasimodo, 1851.

<sup>2</sup> H. Delor, *Station du Carême de 1851 à la cathédrale de Limoges, par M. l'abbé Gay*, Limoges, imprimerie H. Ducourtieux.

<sup>3</sup> A l'abbé de Conny, 26 mars 1851.

de Conny s'employa à lui obtenir, pour l'année suivante, un carême dans une paroisse de Paris. Sur la recommandation de l'abbé Gibert, M<sup>gr</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, lui demanda de prêcher le carême de 1853, dans sa cathédrale. Bref, un avenir plein de promesses s'ouvrait devant le brillant prédicateur.

M<sup>me</sup> Gay, sa mère, s'en félicita d'autant plus qu'elle avait partagé les appréhensions de la première heure. Les témoignages qui lui parvenaient de tous côtés ne suffisant pas à sa fierté maternelle, elle provoqua celui de l'évêque de Limoges. M<sup>gr</sup> Buisas trouva bien naturelle cette démarche de la part d'une mère, mais la modestie du fils en prit ombrage.

« Le bon évêque m'a parlé de ta lettre, dont tu ne me parles pas en m'écrivant, et de la réponse qu'il a eu la bonté d'y faire, lit-on dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Gay <sup>1</sup>. Je t'avoue, chère bonne mère, que je n'ai pas du tout trouvé cette lettre à propos, non la sienne, mais la tienne. Je sais bien la vivacité de tes émotions naturelles et je les aime bien, comme émotions : comme effusions, surtout vis-à-vis de certaines personnes, elles ne me font pas toujours plaisir. Dieu sera, je crois, plus glorifié et moi plus content, pauvre bonne mère, si tu sais mieux contenir, une autre fois, même les joies les plus légitimes. »

M<sup>me</sup> Gay voulut aussi faire partager sa joie au Père Lacordaire. « Je suis bien reconnaissant des détails que vous me donnez sur le succès de M. l'abbé Gay dans la chaire de la cathédrale de Limoges, lui répond l'illustre dominicain <sup>2</sup>. Ces succès ne m'étonnent pas. J'ai toujours cru qu'il y avait, dans monsieur votre fils, l'étoffe d'un excellent prédicateur et qu'il ne lui manquait que l'usage pour devenir sûr de lui et maître de son auditoire. Il m'est bien agréable d'apprendre que mes espérances se vérifient et que nous avons dès maintenant, dans l'Église de France, un homme qui annoncera, pendant de longues années, la parole de Dieu avec l'autorité d'une foi si vive, d'une piété si tendre et d'un beau talent.

« Veuillez, Madame, quand vous écrirez à ce cher enfant, lui faire tous mes compliments et mes bien sincères amitiés. Il ne doute pas de celles-ci et il agréera les autres comme l'expression cordiale de ce que je pense de lui. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, avril 1851.

<sup>2</sup> 12 avril 1851.

## II

Engagé dans une si bonne voie, l'abbé Gay n'eut garde de s'arrêter. Il se dépensa plus que jamais pendant l'été de 1851.

« Figurez-vous, écrit-il à un ami, que, depuis mon arrivée ici (en Limousin), je ne « déprêche » pas, et cette besogne, douce à la grâce mais un peu épuisante pour la nature, ne doit cesser pour moi que par mon départ du Limousin. J'aurai prêché de trente à quarante fois dans ce trimestre. »

De là l'hésitation de l'abbé Gay à accepter une proposition que lui transmit l'abbé de Conny de la part de M<sup>gr</sup> Pic, évêque de Poitiers. Il s'agissait de prêcher le jubilé à Niort, au mois de novembre. Trois semaines de préparation, c'était peu pour un orateur sans grande expérience et incapable d'improviser. D'autre part, la pensée d'un séjour de trois semaines auprès d'un prélat tel que l'évêque de Poitiers tentait fort l'abbé Gay.

« Voici donc en somme ma réponse, écrit-il à l'abbé de Conny <sup>1</sup>. Dites à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Poitiers que je suis une vraie patraque et notamment ces temps-ci ; que je ne pourrais certainement pas prêcher plus de trois fois par semaine, que je n'ai pas du tout le genre missionnaire, qui est peut-être le plus goûté en province et qui est probablement le plus à propos dans un temps de jubilé ; que je ne vois point la possibilité de préparer une station nouvelle et dès lors que je devrai simplement accommoder le fond de mes travaux précédents ; que s'il m'accepte dans cette mesure et malgré les misères que je lui annonce, que je lui porterai certainement au moins une grande bonne volonté, un ardent désir de faire le bien et une espérance d'autant plus grande d'en faire que je travaillerai par lui et avec lui... Que si Monseigneur trouve que je ne suffis point, pour une raison ou pour l'autre, à ses espérances et à ses projets, j'y verrai la décision même de Dieu, à laquelle je désire uniquement me tenir. »

M<sup>gr</sup> Pic accepta les conditions de l'abbé Gay et lui donna rendez-vous à Poitiers, dans les derniers jours d'octobre. Dès la première entrevue, le visiteur fut conquis.

« Je ne connaissais point l'évêque de Poitiers, écrit-il à sa mère <sup>1</sup>. Je ne sais si jamais j'ai rencontré, dans un même homme, tant de qualités charmantes et précieuses. On n'a pas plus de grâce et de dignité, ni de simplicité, ni d'esprit. Il m'a reçu avec une extrême bonté. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, octobre 1851.

<sup>1</sup> 31 octobre 1851, *Corresp.*, t. I, p. 164.

L'évêque et son nouveau collaborateur arrêterent leurs projets. M<sup>gr</sup> Pie ouvrirait la station le jour de la Toussaint ; l'abbé Gay prêcherait au moins trois fois chaque semaine, pendant tout le mois ; l'évêque parlerait au cours de la retraite qui clôturerait le jubilé.

On jugera des difficultés de la tâche qui incombait aux prédicateurs par cette prière de M<sup>gr</sup> Pie à la sainte Vierge, lors de son arrivée à Niort. « C'est un miracle que je vous demande, ô Marie : vous le ferez ; et Niort qui est une ville de péché, où Dieu n'est pas assez honoré, où la vertu n'est pas assez pratiquée. Niort, grâce à votre sainte entremise, ô Vierge immaculée, va entrer dans un progrès religieux dont la marche ne s'arrêtera plus <sup>1</sup>. »

L'abbé Gay avait compté sur l'autorité et l'éloquence de M<sup>gr</sup> Pie pour seconder ses efforts. Or, une bronchite aiguë mit bientôt l'évêque hors de combat. « Une grande privation m'a été imposée, dira-t-il à quelque temps de là. J'étais venu pour parler et agir : j'ai été condamné au silence de la retraite. » L'abbé Gay conduisit cependant son œuvre à bonne fin.

« Je viens de passer de beaux et bons jours, écrit-il à son père <sup>2</sup>... Nous avons à rendre grâces d'un assez grand nombre de conversions importantes... Dimanche, ont eu lieu nos adieux, où j'ai retrouvé toutes les émotions de Limoges : je n'ai pu quitter, les yeux secs, cet auditoire si fidèle... L'émotion a gagné les autres et des larmes ont coulé. Elles ont coulé de mes yeux bien davantage, quand le cher évêque, reparaissant en chaire après quinze jours de maladie, a rendu si bon témoignage à ma foi et à ma doctrine. »

Et, de fait, rarement prédicateur reçut semblables remerciements.

« Quelles saintes délices d'entendre la vérité chrétienne ainsi annoncée ! déclarait le prélat, se faisant le porte-parole de l'auditoire. Dans le ciel, nous ne verrons pas autre chose que ce que nous avons entendu... Mais hélas ! cette voix si sagement et si saintement inspirée, nous ne la possédions que par emprunt, et voilà qu'elle va nous échapper. Puisse-t-elle ne pas nous échapper pour toujours <sup>3</sup> ! »

L'allusion contenue dans ces derniers mots échappa d'autant

<sup>1</sup> M<sup>gr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 359.

<sup>2</sup> 2 décembre 1851, *Corresp.*, t. I, p. 165, 166.

<sup>3</sup> M<sup>gr</sup> Baunard, *loc. cit.*, I, p. 360.

moins à l'abbé Gay qu'elle confirmait chez lui un pressentiment :

« Monseigneur paraît croire que je me lasserai de cette vie de prédicateur errant, confie-t-il à un ami <sup>1</sup>. Je suis encore trop dans la lune de miel pour être juge en cette question. Il croit que je serai appelé à faire plus de bien en m'attachant à quelque chose d'une manière fixe : son discours m'a paru sentir le grand vicaire ; je ne sais si je me suis trompé. Ce n'est aucunement mon impression. J'ai dit, comme je le pense (et il est peu de choses que je pense aussi fortement, l'expérience s'en faisant pour moi chaque jour), que j'étais tout ce qu'il y a de plus impropre aux affaires ; que, capable de me tirer d'une question de théologie avec de la réflexion, du temps et des livres, je n'avais nul talent pour me tirer d'embarras dans les rapports avec les hommes. S'il ne s'agissait que de les aimer, encore cela pourrait être de ma compétence, mais les deviner, m'en défier par devoir, les conduire surtout et les gouverner, cela n'est point du tout mon lot. Et j'en aurais eu quelquefois la pensée, que ce que je vois, ce que le bon évêque de Poitiers lui-même m'en confesse, ferait fuir cette pensée à cent lieues. Il me disait l'autre jour en gémissant que, pour un évêque, la vie du cœur et de l'amitié était impossible, et je sentais, à travers son discours, une grande plaie dans son âme. Il a la vertu d'en prendre son parti : ce serait au-dessus de mes forces. Au contraire, je ne puis vous dire comme je me sens à l'aise en ce que je fais : ma nature et ma grâce s'y associent : jusqu'à présent, il me semble que je fais du bien. Humainement parlant, je ne sens autour de moi qu'encouragement. Je reste donc et pense toujours rester ainsi, s'il plaît à Dieu, à qui j'appartiens d'ailleurs pour me taire aussi bien que pour parler, et pour faire des affaires comme pour n'en pas faire. »

A quelques jours de là, il renchérisait encore :

« Vous avez beau dire, cher ami, déclarait-il à l'abbé de Conny <sup>2</sup>, hormis qu'un ange exprès de Dieu ne vienne, je ne serai pas grand vicaire. Que votre consolation soit cependant que si l'ange descend, je ne dis même pas jusque sur la terre, mais s'il sort tant soit peu du ciel, juste assez pour que je le voie, je serai non seulement grand vicaire, mais évêque, mais pape, si c'est la volonté de Dieu. Seulement, je mourrai de cette volonté. »

A son retour de Niort, l'abbé Gay ne trouva, rue Cassette, ni l'abbé Gibert, ni l'abbé de Conny. Tous deux venaient d'accepter les offres de M<sup>sr</sup> de Dreux-Brézé. Du premier, l'évêque de Moulins avait fait son vicaire général ; du second, un chanoine de sa cathédrale. Si flatteur qu'il fût, ce double choix créait

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, 30 novembre 1851.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 25 décembre 1851.



un grand vide dans la petite communauté sacerdotale. Dans un moment de tristesse, l'abbé Gay songea même à retourner vivre sous le toit paternel. D'ailleurs projet sans consistance, auquel il ne donna pas suite. Son dessein, bien arrêté celui-là, était « de s'enfermer beaucoup, afin de beaucoup travailler » pendant l'hiver. Du temps qu'il consacrerait à l'étude, dépendrait le fruit de ses prédications. Et celles-ci s'annonçaient nombreuses pour l'année 1852, à commencer par la station de carême qu'il devait prêcher à Saint-Germain-l'Auxerrois, l'ancienne paroisse des rois de France, quand ils résidaient au Louvre.

En décembre 1851, la royauté n'était plus qu'un souvenir, mais un coup d'État venait d'orienter les destinées politiques de la France vers la dictature impériale. Dans la crainte où ils vivaient d'une révolution sociale, les catholiques adhérèrent presque tous au fait accompli. Aussi bien, « entre le sabre et le couteau <sup>1</sup> » l'hésitation ne semblait guère possible. L'abbé Gay écrivait à ce sujet <sup>2</sup> :

« Je crois que, non pas l'unanimité, mais la majorité du clergé est pour le oui et je vous confesse que je suis avec cette majorité. L'intérêt de l'Église et de la France me paraît décider la question. Ce n'est, je pense, pour personne, le bien absolu, mais c'en est le préliminaire obligé... Je ne puis ne pas regarder comme une grande miséricorde de Dieu un peu de répit et de temps accordé à la France pour écouter les prédications et profiter des grâces d'un nouveau jubilé, pour apaiser de trop justes colères, éloigner des fléaux sans nombre et presque sans mesure qui sont là, à la porte, et pour mériter de mener enfin, sous un gouvernement plus stable que tout gouvernement basé sur une nécessité, cette vie tranquille et paisible qui est le seul bien temporel que l'Église demande pour ses enfants. »

L'abbé Gay se rallia d'autant plus facilement à une dictature bonapartiste que rien, dans ses traditions de famille, ne l'inféodait à une dynastie ou à une forme quelconque de gouvernement. Il pouvait les accepter toutes, sous la réserve qu'elles se montrassent favorables à l'Église. Il comprenait que « le grand duel contemporain n'est pas entre deux formes politiques, qu'il est entre deux esprits compatibles avec toutes les formes et incompatibles entre eux. Esprit de vie, esprit de mort ; esprit chrétien ou simplement raisonnable qui voit Dieu à l'origine

<sup>1</sup> Le mot est de M<sup>gr</sup> Pie.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, décembre 1851.

de tout droit, de tout devoir, de toute constitution si libérale, si démocratique soit-elle ; esprit révolutionnaire, païen, athée, qui transporte à l'homme collectif le pouvoir générateur de la société, de la justice même <sup>1</sup>. »

Or, bien qu'il ne voulût se réclamer que du suffrage populaire et malgré ses attaches avec les sociétés secrètes, le prince Louis-Napoléon tint à s'assurer l'appui des catholiques, dès le lendemain du coup d'État. Ce dessein le conduisit à resserrer les liens de son gouvernement avec la papauté. Depuis plusieurs siècles, la France partageait avec l'Autriche et l'Espagne le privilège d'être représentée, par un auditeur ; au tribunal ecclésiastique de la Rote. Louis-Philippe avait dédaigné ce privilège ; le prince-président jugea plus habile de renouer les anciennes traditions. « Sa pensée fut évidemment d'avoir auprès du Saint-Siège un intermédiaire ecclésiastique pour traiter, ou du moins pour étudier officieusement les questions souvent délicates qui s'élèvent sans cesse entre l'Église et l'État <sup>2</sup>. »

Le marquis de Turgot, alors ministre des affaires étrangères, était très lié avec le comte de Ségur. Il songea au fils de son vieil ami pour occuper, à Rome, le poste d'auditeur de Rote pour la France. Pressenti, l'abbé de Ségur hésita et prit conseil auprès de ses confrères de la rue Cassette.

« Dans le premier moment, raconte à ce propos l'abbé Gay <sup>3</sup>, nous n'avions pas été inclinés, par ici, à penser que notre cher frère fût apte à l'emploi qu'on lui proposait... Il était toujours clair que, par le côté humain de la chose, l'abbé de Ségur était parfait ; mais ce côté, dont nous apprécions bien aussi l'importance, nous paraissait presque entièrement s'effacer devant le côté ecclésiastique et politique. Il nous semblait que, dans les temps présents surtout et en face des difficultés qui pouvaient surgir, les qualités de toutes les plus nécessaires c'étaient la prudence, la connaissance des hommes et des affaires ; qu'être digne et se faire aimer était encore moins important qu'être habile, et, à ce point de vue, l'abbé Hiron nous paraissait l'emporter de beaucoup sur l'abbé de Ségur. L'affaire délibérée entre nous et l'abbé Hiron semblait à tous si évidente que l'abbé de Ségur était parfaitement décidé à refuser. Vous savez qu'il se rendit chez le ministre pour lui dire qu'il n'acceptait pas... Dieu avait d'autres vues et devait se moquer de nos petites sagesse. L'antichambre du ministre était pleine. L'abbé de Ségur dut remettre au lendemain sa visite, et dans cette

<sup>1</sup> R. P. Longhaye, *XIX<sup>e</sup> siècle*, t. IV, p. 231.

<sup>2</sup> Marquis de Ségur, *Louis-Gaston de Ségur, souvenirs et récit d'un frère*, p. 137.

<sup>3</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, février 1851.

même journée, l'abbé Baudry, de Saint-Sulpice, votre lettre à M<sup>me</sup> de S..., quelque autre conseil grave encore, changèrent complètement les projets. Un peu mieux renseignés maintenant, puis appuyés sur cette certitude que Dieu a tout conduit, nous augurons beaucoup mieux de l'avenir, et, pour ce qui est de moi, je comprends que, somme toute, l'abbé de Ségur est bien préférable à l'abbé Hiron. Il n'y a plus que le cœur qui saigne, mais il est posé ici-bas pour cela. »

Suivant, à quelques mois d'intervalle, le départ des abbés Gibert et de Conny, celui de l'abbé de Ségur porta un coup funeste au groupement de la rue Cassette.

« Priez pour notre petite communauté, écrivait l'abbé Gay à la Mère Marie de Jésus du Bourg <sup>1</sup>... Trois partis sur six que nous étions, si Dieu n'y met la main, c'est presque notre mort. »

L'abbé Gay quittant, à son tour, la rue Cassette, pour regagner la maison paternelle, eût été le coup fatal. Notre jeune prêtre se refusa à le porter, Il s'entendit avec les deux confrères qui lui restaient et tous trois firent une neuvaine à saint Joseph, afin d'obtenir « non pas des remplaçants, mais enfin deux prêtres avec lesquels la vie commune fût possible ».

Pendant que se négociait la nomination de l'abbé de Ségur au poste d'auditeur de Rote, l'abbé Gay préparait activement la station de carême qu'il devait prêcher à Saint-Germain-l'Auxerrois. Cette station réussit pleinement. Pour son début à Paris, l'abbé Gay remporta un véritable succès. Plusieurs de ses anciens professeurs ou camarades de collège vinrent l'entendre et ne lui ménagèrent pas les compliments <sup>2</sup>. Mais, si l'orateur

<sup>1</sup> Lettre inédite, 24 février 1852.

<sup>2</sup> Le père de l'abbé Gay écrit, à ce propos, à son cousin M. Wast Gay (5 mars 1852) :

« Les prédications de Charles ont commencé dimanche dernier... Je dois te dire les impressions que les paroles de Charles ont produites sur plusieurs personnes en état d'apprécier la valeur de ce qu'il a dit. Notre maison a été unanime; c'est la famille qu'on pourrait croire portée à l'indulgence; mais des étrangers connaisseurs ont éprouvé une véritable satisfaction des paroles de Charles, tant par son langage élégant que par la profondeur de son savoir. M<sup>me</sup> Gibet, sœur de M<sup>me</sup> Pouquet, femme d'esprit, disait à l'abbé Gabriel, prédicateur distingué, qu'elle n'avait jamais entendu de prédicateur qui l'avait plus émue par des paroles aussi bien exprimées et aussi profondes. M. Garnier, professeur titulaire à la Sorbonne et ancien professeur de philosophie de Charles, disait à Léon Crosnier (admirateur de Charles) que ce serait le premier prédicateur que la France possède, en corrigeant quelques imperfections dans le débit et le geste, mais qu'on n'entendait guères de vérités comme il les dit. Il a ajouté que, dimanche prochain, il y conduirait (à Saint-Germain-l'Auxerrois) plusieurs de ses confrères. Tu dois penser, cher ami, du bonheur que nous en éprouvons. A mon âge, je n'ai pas l'espoir de l'entendre longtemps; mais les jours que Dieu me réserve sur cette terre seront employés à lui rendre grâce de m'avoir donné un pareil fils. Victor, qui ne sait pas faire de compliments, me disait qu'on ne peut s'exprimer avec plus d'élégance, que son style était pur et persuasif... »

recueillit des éloges, le prêtre ne retrouva pas, dans la capitale, les mêmes consolations qu'en province. La situation politique était pour quelque chose dans cette indifférence religieuse de la population parisienne. Le coup d'État ayant réprimé les tentatives socialistes, les vellétés chrétiennes d'un grand nombre s'évanouissaient avec leurs craintes. On se rendormait dans la sécurité qu'inspirait cet ordre purement extérieur, et les convictions religieuses s'alanguissaient dans cette fausse paix si funeste à l'âme de la France.

Avant de se rendre en Limousin pour sa villégiature annuelle, l'abbé Gay eut la joie de bénir le mariage de son ami Charles Gounod avec M<sup>lle</sup> Anna Zimmerman, fille d'un professeur au Conservatoire (31 mai 1852)<sup>1</sup>. Quelques mois plus tard, en septembre, il baptisait le premier enfant de son frère Victor.

En ce même mois de septembre, à l'issue d'une retraite qu'il prêcha aux religieuses du Sauveur à la Souterraine (Creuse), la supérieure, Mère Marie de Jésus du Bourg, lui prédit son brillant avenir d'écrivain. « Ah ! lui dit-elle, j'ai bien prié pour vous tout à l'heure, et j'ai compris plusieurs choses à votre sujet... Dieu bénit votre parole et la bénira encore, mais plus tard il bénira *votre plume, plus tard... Votre plume,* » répétait-elle en insistant. Elle ne l'en exhortait pas moins, cependant, à poursuivre le cours de ses prédications. « Prêchez, annoncez le Dieu inconnu. Annoncez Jésus-Christ aux philosophes, à toutes sortes de personnes, et que l'Esprit-Saint, par votre bouche, rende témoignage de la Vérité et de la Charité qu'est Dieu. »

Ces encouragements et d'autres qui vinrent peu après ne furent pas inutiles à l'abbé Gay, alors très fatigué. La station d'avent, qu'il donna, en 1852, à Paris, à la paroisse des Missions étrangères, acheva d'épuiser ses forces. De plus, il traversait alors une crise intérieure.

« Je marche sans appuis, écrivait-il à la Mère Marie de Jésus<sup>2</sup>; c'est bien bon pour l'âme, mais le malheur est que souvent on les cherche malgré tout. Oh ! qu'une âme vraiment désintéressée est rare et que la mienne l'est peu ! Il y a bien des moments où je voudrais être en purgatoire, pour que le feu dévorât cette rouille ; mais c'est sans doute une illusion, puisque, quand les souffrances bien moins grandes

<sup>1</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, le discours qu'il prononça en cette circonstance.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 19 novembre 1852.

de cette vie se présentent, de vraies souffrances d'enfant, — tant Dieu ménage ma faiblesse, — je me sens éperdu. »

Quelques avis que lui donna la Mère Marie de Jésus contribuèrent à rétablir la paix dans son âme, en l'orientant, d'une manière plus sensible, vers la voie de l'abandon à Dieu.

« Oui, il est vrai, écrivait-il à la sainte religieuse <sup>1</sup>, l'abandon est une grâce, et voici quatre ans que la miséricorde de Jésus-Christ m'ayant révélé ce sentier, j'y marche sous sa conduite. C'est le secret d'une paix profonde et, comme vous le dites, d'une vraie *efficacité* pour les âmes. Mais c'est une vertu exquise, élevée, totale, et dont la perfection en nous suppose tant de vertus que c'est le travail de toute la vie. »

La veille du mercredi des Cendres 1853, l'abbé Gay arrivait à Moulins, pour y prêcher le carême. L'amitié des abbés Gibert et de Conny avait préparé les voies à sa prédication ; l'abbé de Conny voulut même donner l'hospitalité à son ancien confrère de la rue Cassette. La cordialité de cet accueil ne réussit pourtant pas à dissiper certaines appréhensions du prédicateur sur les difficultés de sa tâche.

« La ville par elle-même ne m'inspirerait guère, écrivait-il à un ami <sup>2</sup> : elle est terne et froide ; on n'y signale plus de graves scandales ; on n'y pratique guère les grandes vertus ; il y a de la régularité et un certain fond de foi, mais Jésus-Christ est peu connu, tièdement servi, la piété est peu intelligente et peu active ; c'est un peu de son et beaucoup de cendre. »

L'abbé Gay ne s'en mit que plus résolument à l'œuvre et supplia le ciel de bénir ses efforts. Avant de se rendre à la cathédrale, il demeurait longtemps en oraison. Dans la crainte qu'il ne prolongeât outre mesure son colloque avec le Seigneur, l'abbé de Conny venait souvent l'avertir quand approchait l'heure du sermon, et il constata ainsi plus d'une fois que son pieux ami avait laissé, sur son prie-Dieu, des traces de ses larmes.

Ainsi fécondée par la prière, la parole du prédicateur produisit les plus heureux résultats.

« J'ai clos, dimanche dernier, ma station de carême, écrit-il à la Mère Marie de Jésus du Bourg<sup>3</sup>. Après presque un mois de froideur apparente, on est venu se confesser... J'ai eu la joie de réconcilier avec Notre-Sei-

<sup>1</sup> Lettre inédite, février 1853.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, mars 1853.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 8 avril 1853.

gneur des pécheurs de vingt, trente, quarante, soixante-dix ans, deux entre autres qui, depuis 1793, ne s'étaient pas approchés des divins sacrements. Bref, comme vous avez imploré, maintenant rendez grâces. »

Après avoir travaillé à l'amendement de son prochain, l'abbé Gay voulut consacrer quelques jours à sa sanctification personnelle et, dans ce but, alla faire une retraite chez les dominicains de Flavigny.

L'attrait qu'il avait toujours ressenti pour l'Ordre des Frères-Prêcheurs, les liens étroits qui l'unissaient depuis longtemps au Père Lacordaire n'empêchaient pas l'abbé Gay de juger avec impartialité le grand orateur. Il s'expliquait difficilement le silence dans lequel le célèbre conférencier s'enfermait depuis le coup d'État du 2 décembre. Certains propos, où se trahissaient trop ouvertement des déceptions et des rancunes politiques, lui avaient déplu dans la bouche d'un aussi saint religieux.

« Cela peut chatouiller agréablement l'esprit de parti et fournir matière à rire dans le salon, au sortir de l'église, écrivait-il à un ami <sup>1</sup> ; mais, à mon sens, c'est tristement réduire la majesté de la parole de Dieu et compromettre son efficacité. Je sens là l'esprit de l'homme, un esprit admirable, si l'on veut, je ne sens point celui de Dieu. Vous savez comme j'aime le Père Lacordaire ; c'est pourquoi, mieux qu'un autre, j'ai le droit de convenir de ses infirmités. Sa manière politique en est une très assurément, mais il mourra probablement dans ce péché. »

Présage que les événements confirmèrent.

Après avoir partagé son été entre la plage du Tréport et les ombrages de Trasforêt, l'abbé Gay se rendit auprès de ses parents. Ceux-ci villégiaturaient dans les environs de Paris, à Herblay. Or on se livrait, à l'époque, dans cette petite localité, à des expériences de spiritisme. Confiant dans la bonne réputation dont jouissaient les adeptes de cette science occulte, le curé de l'endroit, l'abbé Bertrand, avait consenti à ce qu'un dimanche on fît, au presbytère, une épreuve de tables tournantes. L'abbé Gay apprit le fait par un de ses parents. D'ailleurs le compte rendu qu'on lui donna de la séance le confirma dans sa conviction que le malin esprit intervenait habituellement en pareil cas. Il ajouta qu'il ne désirait nullement être témoin de

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, mars 1853.

ces sortes de phénomènes, mais que, le cas échéant, il consentirait à assister à des expériences de ce genre, si sa présence pouvait être de quelque utilité. Dans ce cas, il ferait son possible pour obliger le démon à se manifester.

Là-dessus, on organise une nouvelle séance de spiritisme, avec le consentement du curé et de l'abbé Gay, et on se donne rendez-vous au presbytère pour le dimanche suivant.

A l'heure dite, treize personnes, toutes fort respectables, s'y trouvent réunies. Six d'entre elles, dont l'abbé Bertrand et l'abbé Gay, forment avec leurs mains une chaîne continue autour d'un guéridon de salon. Une demi-heure se passe : rien ne bouge, malgré les injonctions répétées des opérateurs. Enfin la table, obéissant aux commandements reçus, se met à tourner tantôt à droite, tantôt à gauche. On l'interroge, on lui prescrit de répondre en frappant des coups : un pour *oui*, deux pour *non* ; et, pour former des lettres, des coups correspondant à l'ordre numérique des lettres dans l'alphabet. Une demi-heure se passe encore sans qu'on obtienne de résultat. On lui demande, si elle veut répondre, de tourner dans un sens ou dans l'autre. Elle paraît affirmer, puisqu'elle tourne. Mais, pour ce qui est de frapper le plancher avec le pied, comme elle s'y était prêtée le dimanche précédent, elle s'obstine à n'en rien faire. Las d'attendre, opérateurs et témoins allaient abandonner la partie, lorsqu'une des six personnes dont les mains reposaient encore sur la table, fit cette question : « Es-tu un mauvais esprit ? Aussitôt la table lève le pied et frappe un coup très fort. Émotion générale. — Dis-nous le première lettre du nom de baptême de M. l'abbé Gay. Immédiatement la table frappe trois coups : C. La seconde ? La table en frappe huit : H. »

L'abbé Gay demande qu'on s'en tienne là et prie le curé d'interroger l'esprit en latin. « *Loquerisne latine?* » lui dit l'abbé Bertrand. — Pas de réponse. — Parles-tu latin ? reprend-t-il en français. — La table frappe un coup. — Qui es-tu ? dis-nous ton nom. — Aussitôt, la table frappe quatre coups : un D, puis cinq : un E. Elle donne ensuite un M, un O et enfin un N. »

Les personnes présentes ont pâli sous l'empire d'une indigne émotion. L'abbé Gay tire de sa poche un chapelet qu'il pose sur la table. Le curé interroge : « Peux-tu encore parler ? » Immobilité complète de la table. On enlève le chapelet. — Et

maintenant peux-tu parler? reprend le curé. La table frappe un coup. — Es-tu heureux? Réponse : non. »

L'épreuve avait assez duré ; on s'arrêta. Mais les faits étaient si patents, si graves, si décisifs, que les deux ecclésiastiques rédigèrent, séance tenante, un minutieux procès-verbal que signèrent tous les assistants et qui fut envoyé à l'évêque de Versailles <sup>1</sup>.

On devine la réponse du prélat. « Déjà, disait-il, j'avais, dans plus d'une circonstance, déclaré que le jeu des tables tournantes devait inspirer de grandes défiances. Ce dont vous avez été témoin confirme mes craintes. Je vous invite à les communiquer aux personnes qui seraient dans le cas de bien recueillir vos avis et à détourner, autant que possible, vos paroissiens de ce jeu que nous déplorons et qui ne fait que trop de dupes. »

D'accord avec le curé d'Herblay, l'abbé Gay résolut d'intéresser l'opinion publique aux expériences dont il avait été témoin. Il le fit sous la forme d'une lettre ouverte adressée au rédacteur en chef du journal *l'Univers* <sup>2</sup>. Reproduite ou citée par plusieurs périodiques, cette lettre provoqua une petite controverse. Elle valut à son auteur quatre pages d'invectives signées « une personne du peuple », anonyme qui révélait à tout le moins une grossière ignorance et une évidente mauvaise foi. « Les bateleurs de foire, y lisait-on, se sont emparés d'abord de cette découverte (des tables tournantes) pour exploiter les poches du public. Mais je vois qu'aujourd'hui d'autres bateleurs non moins hardis et plus dangereux cherchent à s'en servir, non pour exploiter les poches, quant à présent du moins, mais pour chercher à jeter le doute d'abord dans l'esprit du peuple et arriver graduellement, s'il est possible, à ramener ce pauvre peuple à des idées de grossière superstition, dont on a si bien su tirer parti en d'autres temps... » Le prudent anonyme ajoutait en post-scriptum : « Ayez le courage de faire insérer la présente dans *l'Univers* et osez y répondre. » Par charité pour l'auteur, l'abbé Gay se garda de faire insérer la diatribe et il jugea inutile de répondre, à qui n'osait pas se nommer.

D'autres lettres, celles-ci émanant de personnes honorables, lui montrèrent quelle extension le spiritisme prenait alors en

<sup>1</sup> Herblay (Seine-et-Oise) est une paroisse du diocèse de Versailles.

<sup>2</sup> Cette lettre fut insérée dans le numéro du journal du 31 octobre 1853.



en France. Un savant naturaliste, doublé d'un chrétien de bonne trempe, M. Lockhart, lui écrit : « J'ai lu la lettre que vous avez publiée dans *l'Univers*, le 31 octobre dernier, sur les tables tournantes et parlantes, avec un intérêt d'autant plus grand que, depuis un mois, je fais tous les jours, dans l'intérieur de ma famille, des expériences soigneuses sur le même sujet. La confiance que m'inspire votre saint caractère de prêtre et la franchise de votre récit m'engagent, dans un intérêt religieux et chrétien, à vous communiquer le résultat de mes expériences : il a été entièrement opposé à celui que vous avez obtenu. »

M. Lockhart croyait y trouver la preuve d'une intervention de bons esprits, et il invoquait, en faveur de son hypothèse, l'enseignement de saint Thomas. Il avait lu, en effet, dans les conférences du Père Ventura <sup>1</sup>, une citation de saint Thomas, où l'Ange de l'École parle d'esprits bons qui forment une échelle immense entre l'homme, dernière créature intelligente, et le Créateur. « Ne pourrait-on pas croire, poursuivait M. Lockhart, que Dieu, dans sa sagesse infinie et pour des causes importantes, a permis que de bons esprits communiquassent avec nous, pour contrebalancer l'influence et les manœuvres des mauvais esprits envoyés par le démon? »

L'abbé Gay démontre sans peine à son correspondant l'inexactitude de son hypothèse.

« L'opération, dit-il <sup>1</sup>, manifestement est occulte ; l'effet produit n'a aucune proportion avec la cause. Les mêmes causes posées amènent des effets absolument contradictoires. Comment comprendre qu'une opération toute physique attire les bons anges et les détermine à communiquer avec nous ? Sans doute, ils communiquent : c'est l'ordre de la Providence et leur inclination ; ils peuvent nous assister, nous éclairer, nous fortifier, nous rendre mille services, parce qu'ils nous sont très supérieurs par nature, parce qu'ils sont dans la gloire, où la puissance et la supériorité naturelles sont portées au comble, parce qu'ils sont bons et qu'ils nous aiment. Mais c'est le propre de l'amour de prévenir : il donne de lui-même avant qu'on ne demande, et ce que donnent les anges, à part leurs rares apparitions, qui sont des miracles que Dieu seul peut procurer, ce sont des influences toutes spirituelles, des lumières pour l'esprit, des directions pour la volonté, des assistances intérieures. Que si l'homme qui reçoit ces dons les a, dans une mesure, provoqués, s'il en est, comme parfois des dons de Dieu même,

<sup>1</sup> *La Raison philosophique et la raison catholique*, p. 412, 416, 494, 495.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 15 novembre 1853.

la cause seconde, c'est par des actes *moraux* qu'il mérite cette bénédiction... Mais qu'au moyen de je ne sais quelle manipulation que chacun peut faire, chrétien ou juif, pieux ou impie, pur ou impur ; qui n'est ni morale, ni moralisante ; dont le succès, s'il dépend de quelque chose, dépend des qualités physiques de l'opérateur et jamais de l'état de son âme, on ait le ciel à son service, on obtienne des lumières précieuses sur le monde, sur l'âme, sur Dieu ; on puisse arriver plus haut dans la science qu'on n'y arrive par la voie méritante et sainte de l'étude, c'est quelque chose qui heurte le bon sens et qui, s'il existait, renverserait l'ordre moral. »

L'abbé Gay prouve ensuite à M. Lockhart qu'il a mal interprété saint Thomas en inférant de sa doctrine l'existence de génies qui ne seraient ni anges, ni démons. Saint Thomas et tous les théologiens reconnaissent, en effet, que « le moindre des esprits, qui, dans l'échelle des êtres, viennent immédiatement au-dessus de l'âme humaine, appartient à la nature angélique. »

Une autre conséquence, celle-là imprévue, de l'article publié dans *l'Univers*, fut de renouer les relations de l'abbé Gay avec un de ses brillants émules du collège Saint-Louis, Victor Hennequin. Ce dernier s'intéressait, lui aussi, aux tables tournantes et à tel point qu'elles lui faisaient tourner la tête. Il déclarait également à son ancien condisciple avoir fait tourner et parler des chapeaux. Selon lui, Dieu était l'unique agent en cause dans ces mystérieux phénomènes. Ses théories sur le spiritisme s'agrémentaient, en outre, d'aperçus philosophiques erronés, fruit de l'enseignement reçu jadis au collège, et, plus encore peut-être, de passions mal contenues.

« Au milieu de toutes les folies de son cœur qui ont amené celles de son esprit, raconte l'abbé Gay <sup>1</sup> au sujet de Victor Hennequin, il m'écrivit un mot de bienveillance. Il m'avait entendu prêcher et il avait senti le besoin, après dix ans d'oubli apparent, de me donner un bon souvenir. J'en fus touché et je lui répondis : Je ne t'ai jamais oublié et j'ai souvent pensé combien toi et moi, partis du même point, nous avons, en sens inverse, rendu justice à notre philosophie de collège. »

Et, avec une exquise délicatesse, l'abbé Gay essayait de ramener à la saine doctrine le pauvre esprit dévoyé. Vains efforts : il se heurtait à un parti pris bien arrêté de son ancien cama-

<sup>1</sup> Lettre inédite à M. Adolphe Garnier, avril 1856.

rade <sup>1</sup>. Celui-ci mourut peu après (1856), dans un état de complète aliénation mentale, et cette triste fin affligea beaucoup l'abbé Gay.

Quelqu'un prit occasion du décès de Victor Hennequin pour reprocher à l'ancien professeur du défunt, le rationaliste Adolphe Garnier, d'avoir fait perdre à son élève la foi de son enfance. Adolphe Garnier crut reconnaître la main de M. Victor Gay dans la lettre anonyme accusatrice et, blessé au vif, essaya de se justifier en disant que sa prétendue victime avait au contraire « trouvé, dans son cours, un enseignement très sérieux et très religieux ». « Telle est, cher monsieur, ajoutait-il, s'adressant à Victor Gay, ma réponse à cette lettre dont on suppose que vous êtes l'auteur. S'il n'en est rien et que la lettre soit d'un autre, la réponse que je vous adresse me sera une occasion de faire dire à votre frère (l'abbé Gay) que j'ai toujours pour lui la plus grande sympathie. »

### III

Le carême de 1854 ramena l'abbé Gay à Limoges, où il prêcha la station à la cathédrale. Cette station confirma, augmenta même la réputation d'éloquence qu'avait faite à l'orateur son carême de 1851. Aussi bien, trois années de pratique avaient-elles atténué, chez lui, quelques légers défauts et développé de brillantes qualités. « Ce qui vous manquait, lui écrivait quelque temps auparavant le Père Lacordaire <sup>2</sup>, c'était un débit vif et varié ; vous l'avez acquis déjà et vous l'acquerrez bien plus encore par l'usage constant de la parole devant un auditoire nombreux. Vous avez la piété dans votre cœur, vous avez la vérité dans votre nature : vous ne pouvez manquer de les exprimer l'une et l'autre avec leur mérite propre et de gagner beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. Quelle plus belle vie ! Quelle plus grande consolation !... N'oubliez pas votre petit pénitent des Carmes et croyez à la reconnaissance et à l'affection qu'il vous conserve. »

<sup>1</sup> V. Hennequin écrivait à l'abbé Gay (14 novembre 1853) : « Je t'écris, beaucoup moins pour constater ma démarche au n° 32 de la rue Cassette que pour t'expliquer la manière dont je comprends entre nous les relations, si nous voulons que la *foi* de l'un comme de l'autre n'y soit pas froissée. »

<sup>2</sup> 15 novembre 1852.

Une autre affection sur laquelle l'abbé Gay pouvait aussi compter était celle de M<sup>gr</sup> Pie. Le distingué prélat ne perdait pas de vue le prêtre zélé dont le jubilé de Niort lui avait permis naguère d'apprécier les remarquables aptitudes. Il saisissait toutes les occasions de lui témoigner son estime et de le sonder discrètement sur ses projets d'avenir. Le regard clairvoyant de l'évêque de Poitiers ne s'arrêtait pas aux succès oratoires remportés par son ami ; les précieuses qualités de l'abbé Gay lui paraissaient susceptibles de trouver d'autres emplois aussi utiles, moins fatigants et plus en rapport avec sa chétive santé. M<sup>gr</sup> Pie s'en ouvrit un jour à l'intéressé. Ses pronostics, esquissés d'une main légère, surprirent d'abord l'abbé Gay.

« Je suis, répondit celui-ci <sup>1</sup>, dans une paix profonde touchant les desseins de Dieu sur moi : j'ai la conviction que je suis là où il me veut, que je fais ce qu'il m'ordonne de faire. La croix qui se trouve en mon chemin n'est pas pour moi une raison d'en changer ; je la retrouverais ailleurs et certainement plus pesante. D'ailleurs, là n'est pas la question. Souffrir est une partie du ministère sacerdotal ; et si, pour être très empêché par mes souffrances, je fais un bien apparemment moins étendu, qu'importe si je fais un bien plus profond ? »

M<sup>gr</sup> Pie profita du séjour de l'abbé Gay en Limousin pour l'inviter à prêcher la sainte Radegonde dans sa ville épiscopale. S'il faut en croire l'orateur, son succès ne répondit pas à son attente.

« Nous avons eu une magnifique sainte Radegonde, écrit-il <sup>2</sup>, où ce qu'il y a eu de moins bien a été le discours du prédicateur. Voilà l'inconvénient de ces prédications isolées dans des pays que l'on ne connaît pas. Je m'attendais à un auditoire tout autrement composé, et j'avais tout construit sur une doctrine beaucoup plus appropriée à cet auditoire imaginaire qu'à celui que Poitiers m'a fourni. Il y a eu donc peu de fruit à ce que je pense. Monseigneur, il est vrai, m'a témoigné du contentement et je sais bien qu'en réalité j'avais dit de bonnes choses, mais ce n'est que le soir de la fête que j'ai compris ce qu'il eût fallu dire à ces braves gens sur leur sainte... »

Au mois de septembre, une triste nouvelle parvint à l'abbé Gay : son ami de cœur, l'abbé de Ségur, venait de perdre complètement la vue, voici dans quelle circonstance. Le jeune auditeur de Rote se trouvait dans sa famille, en Normandie, pour les

<sup>1</sup> Lettre inédite, 11 novembre 1853.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, août 1854.

vacances. Il avait déjà perdu l'usage de l'œil gauche et était menacé d'une complète cécité. Se promenant un jour dans le parc du château des Nouettes, il s'arrêta soudain et dit à un de ses frères qui l'accompagnait : « Je suis aveugle. » Ce fut tout. On ne surprit pas une plainte ; dès le premier instant, il avait baisé avec amour, avec joie, la croix que Jésus venait de placer sur ses épaules. Sa pensée se reporta ensuite vers ceux qui lui étaient chers ; il prévint leur chagrin quand ils apprendraient la triste nouvelle et il voulut les consoler lui-même. L'abbé Gay reçut une lettre admirable écrite sous la dictée du pauvre aveugle. Cette lettre, qui l'affligea, l'édifia plus encore. « J'ai eu l'âme navrée, avouait-il à M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>. Mais quelle douleur n'est adoucie par une résignation comme la sienne ? »

Cependant l'abbé Gay songeait à joindre le ministère de la plume à celui de la parole. De retour à Paris, vers la fin de septembre, il s'occupa de rédiger, en les coordonnant et en les complétant, les instructions sur la vie religieuse qu'il avait données au cours de retraites prêchées dans des communautés. Il prévoyait le bien que pourrait faire un livre de ce genre. Aussi se mit-il au travail « avec joie, avec zèle », dédiant par avance l'ouvrage à Marie immaculée. Du dehors lui arrivaient de précieux encouragements. « Vous faites bien de travailler à l'ouvrage dont vous me parlez, lui écrivait le Père Lacordaire <sup>1</sup>. Il sera certainement très profitable et je le lirai avec le plus vif intérêt dès qu'il paraîtra. »

Dans l'intention de l'abbé Gay, la préparation de ce livre ne devait apporter aucune modification notable à ses occupations habituelles. La prédication conserverait toujours la première place. A défaut d'autres motifs, le bien qu'opérait sa parole suffisait, lui semblait-il, à le retenir dans la chaire. Il écrivait, à l'issue de l'avent qu'il venait de prêcher à la Madeleine.

« L'auditoire a été magnifique, recueilli, admirablement attentif, très fourni d'hommes ; c'est, je le pense, le premier auditoire de Paris. »

Et, trois mois plus tard, à l'occasion de ses prédications de carême à la cathédrale de Bordeaux :

« La station va bien, l'auditoire est immense, l'impression de la sainte parole est vive ; on écoute admirablement, les hommes sont

<sup>1</sup> 8 octobre 1854.

<sup>1</sup> janvier 1855.

très nombreux et déjà nous avons eu la joie de voir revenir quelques âmes <sup>1</sup>. »

Cependant, tandis que se poursuivaient ses succès oratoires, une évolution lente mais profonde modifiait l'orientation de sa vie intérieure. On pressent déjà le changement dans une lettre datée de mai 1854 :

« Si consolantes que puissent être les communications avec les hommes, écrit-il à la Mère du Bourg <sup>2</sup>, elles ne font qu'affamer davantage des communications intimes avec Dieu. »

Au cours de la station qu'il venait de prêcher à Limoges, il s'était senti captivé par un attrait pour la vie religieuse.

« Je comprends la beauté de la vie évangélique, avouera-t-il plus tard <sup>3</sup> ; je l'ai souvent prêchée aux autres avec bonne foi et conviction. Je crois bien en avoir eu quelquefois le goût, surtout pendant le carême de 1854, où, croyant que Jésus me demandait ce sacrifice, je me suis cordialement disposé à le faire et je l'ai vraiment fait, supposé que ce fût sa volonté. »

Ces derniers mots montrent qu'un doute subsistait dans son âme. Cependant l'attrait persista avec une ténacité surprenante. Fallait-il en chercher la cause dans l'intimité de ses relations avec plusieurs communautés religieuses ? Lui-même se posa la question, mais pour conclure de façon négative. L'attrait, selon lui, venait du ciel ; les hommes n'avaient été que des instruments entre les mains de Dieu. Tel est, du moins, ce qui ressort de ces lignes adressées à une religieuse :

« Sachez que vos communications, qui ne me décident pas du tout à embrasser d'emblée l'état religieux, ont été l'instrument pour moi d'un bien considérable et comme le canal de grâces dont je ne sais pas calculer le prix. Ce que je puis vous dire, c'est que, depuis ce premier mot de *pauvreté* qui m'est venu par vous, j'ai senti et je sens en moi une transformation intérieure à laquelle je ne me souviens pas de pouvoir comparer quoi que ce soit en ma vie <sup>4</sup>. »

En même temps, il écrivait à la Mère du Bourg <sup>5</sup> :

« Peut-être que le temps n'est pas bien éloigné où notre doux Seigneur daignera m'établir dans une vie plus parfaite. Il m'en donne quelques indications au dehors, et, au dedans, un désir très ardent. »

<sup>1</sup> Lettre inédite à la Mère Marie de Jésus du Bourg, 26 mars 1855.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 13 mai 1854.

<sup>3</sup> Notes de retraite, octobre 1856.

<sup>4</sup> Lettre inédite à la Mère Thérèse-Emmanuel, 27 mars 1855.

<sup>5</sup> Lettre inédite, 26 mars 1855.

Si vif, si désintéressé que fût ce désir, l'abbé Gay ne l'aurait jamais réalisé sans l'approbation formelle de M. Icard, alors son directeur spirituel.

« Pour ma conduite, déclare-t-il <sup>1</sup>, je ne me guide pas moi-même, je ne fais et ne ferai jamais, j'espère, qu'obéir ; c'est assez pour ma paix et pour celle aussi de tous ceux qui m'aiment selon Dieu. »

M. Icard lui conseillait de temporiser. Il attendit donc, mais cet état d'expectative l'éprouva physiquement et moralement. Au mois de juillet 1855, sa fatigue était si grande qu'elle ne lui permettait presque aucun travail. Il traversait, par moments, des crises intérieures, pendant lesquelles son âme se débattait, aux prises avec de cruelles angoisses.

« Je ne sais pas vous exprimer l'état auquel souvent il (Dieu) me réduit, disait-il à une religieuse <sup>2</sup>. Je n'ai de refuge que hors de moi-même, en lui. Je voudrais pouvoir ne me replier pas un instant sur moi-même et c'est si difficile ! Il faut vivre sans être, donner sans avoir et parler sans savoir. La grâce seule, et une mesure extraordinaire de grâce, peut faire ce miracle, en moi surtout qui tiens à moi par toutes sortes de racines si profondes. Il faudrait, comme dit notre bonne sœur Thérèse-Emmanuel, que je disparaisse tout à fait de ma vie. Priez pour que cela soit, si Jésus le veut. »

Or, tandis que l'abbé Gay songeait à se faire religieux, d'autres personnes nourrissaient, à son endroit, des projets tout différents. Certain jour de juin 1855, un prêtre de ses amis, « homme des plus graves et fort initié aux affaires <sup>3</sup>, » vint lui dire que le nonce désirait faire sa connaissance. C'était, lui avoua-t-il, en vue de l'épiscopat, sinon pour le moment, du moins pour l'avenir. Le premier mouvement porta l'abbé Gay à décliner l'invitation. Puis, à la réflexion, il se dit qu'agir ainsi serait peut-être manquer de déférence envers le représentant du Saint-Siège. Perplexe, il consulta son confesseur, M. Icard. Celui-ci ne cacha pas sa surprise et sa désapprobation des démarches de l'abbé de S... <sup>4</sup>, démarches faites en vue d'attirer sur l'abbé Gay la bienveillante attention du nonce. M. Icard conseilla à son pénitent de ne pas paraître à la nonciature, ajoutant que, si le nonce désirait lui parler, il saurait l'en avertir directement.

<sup>1</sup> Lettre inédite à la Mère du Bourg, 26 mars 1855.

<sup>2</sup> Lettre inédite à la Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire, 9 juillet 1855.

<sup>3</sup> L'abbé Gay ne le désigne pas autrement.

<sup>4</sup> Probablement l'abbé de Ségur.

Puis le prudent sulpicien le rassura en lui laissant entendre que l'épiscopat ne semblait pas entrer dans les desseins de Dieu sur lui. « Sa parole m'a donné beaucoup de joie et de calme, note l'abbé Gay. Il me semblait avoir trouvé mon refuge et mon mur de défense contre mes amis et contre moi. » Quelques jours plus tard, il quittait Paris, se rendant chez sa sœur, à Trasforêt.

L'été se passa en prédications, sermons de circonstance et retraites données dans des communautés religieuses.

Quand, au début d'octobre, l'abbé Gay revint rue Cassette, la petite communauté sacerdotale se trouvait extrêmement réduite, par suite du récent départ de l'abbé de Valois : l'abbé Gay et l'abbé de Girardin restaient désormais les seuls héritiers des traditions établies, six ans plus tôt, par l'abbé de Ségur et ses amis. Encore l'abbé Gay était-il menacé de perdre son unique compagnon. Mais cette triste perspective le trouva résigné. Il avait l'âme trop bonne pour laisser percer le moindre ressentiment contre qui que ce soit.

« Il m'est revenu que vous alliciez tâcher d'attirer à Moulins ce cher frère Eleuthère <sup>1</sup>, écrit-il à l'abbé de Conny <sup>2</sup> : j'en aurai, s'il accepte, une grande peine... Mais de vous en vouloir à vous ou à lui, mais même de me plaindre, c'est une chose qui est si loin de mon cœur qu'elle est simplement impossible... Tout ce que vous jugerez utile, soit pour Moulins, soit pour votre ami, tout ce que vous ferez pour le faire aboutir est d'avance approuvé par moi. Soyez bien en paix là-dessus. Que si, après cela, pour une cause ou pour l'autre, Dieu permet que l'abbé de Girardin reste à Paris, je m'en réjouirai fort et demeurerai avec lui tant qu'il me voudra et que la chose sera raisonnable. Au fond, j'ai plus de désir que d'espoir, et si nous pouvons sauver du naufrage la consolation de passer tous deux le prochain hiver à la rue Cassette, je trouverai que Dieu nous favorise et je le bénirai. »

Peu après le retour de l'abbé Gay à Paris, c'est-à-dire en octobre ou novembre 1855, M<sup>gr</sup> Pie lui demanda s'il pourrait lui donner l'hospitalité pendant quelques jours. Le prélat désirait venir à Paris dans le plus strict incognito ; il lui serait plus facile de passer inaperçu s'il descendait rue Cassette. Un autre motif, celui-là non avoué, de sa démarche était son désir de témoigner sa confiance à l'ancien prédicateur du jubilé de Niort. Depuis quatre ans, l'évêque de Poitiers cherchait à attirer l'abbé

<sup>1</sup> L'abbé Eleuthère de Girardin.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 1<sup>er</sup> septembre 1855.



Gay dans son diocèse et s'employait avec patience et ténacité à réaliser son dessein. Il multipliait les occasions de se rencontrer avec lui. Ses fréquents voyages à Paris lui en fournissaient de nombreuses et lui permettaient de garder le contact avec celui qu'il traitait déjà comme un de ses privilégiés. Il ne se pressait pourtant pas de démasquer ses batteries. Son regard scrutateur avait deviné que l'abbé Gay traversait alors une crise intérieure et il en épiait les diverses phases. Il voyait le vide se faire rue Cassette, les forces de son ami s'user dans une lutte inégale avec les fatigues de son ministère de prédicateur errant. Un jour ou l'autre, l'épuisement physique condamnerait l'orateur à descendre de chaire. Ce jour-là, peut-être se laisserait-il persuader plus aisément. La raison parlerait, le cœur appuierait et l'évêque de Poitiers aurait gain de cause.

Les entretiens intimes qu'il eut avec l'abbé Gay, rue Cassette, permirent à M<sup>gr</sup> Pie de sonder le terrain. Ne jugeant pas encore l'heure propice pour des ouvertures formelles, il se borna à prier son ami de venir prêcher, à Niort, le carême de 1856.

L'hiver fut pénible pour l'abbé Gay. Indécis sur le parti à prendre, écoutant d'une oreille ceux et surtout celles <sup>1</sup> qui lui conseillaient la vie religieuse, de l'autre, ceux qui le croyaient destiné aux dignités ecclésiastiques, il appelait de ses vœux le moment où son confesseur mettrait fin à ses perplexités. Or M. Icard remettait toujours à se prononcer. Tout semblait même indiquer que le circonspect sulpicien ne se contenterait pas du délai d'un an, réclamé par lui pour donner sa réponse, délai qui expirait dans les premiers mois de 1856. Enfin, quelle que fût la solution adoptée, c'était pour l'abbé Gay un gros sacrifice en perspective. Il lui en coûterait, même pour se faire pauvre et obéissant, de quitter Paris, sa famille, cette situation de prêtre libre qui conciliait si bien les légitimes exigences de la nature avec les nobles aspirations du dévouement et du zèle. D'autre part, il lui serait peut-être plus pénible encore de renoncer définitivement à l'état religieux.

<sup>1</sup> « ... Il y a vingt ans, elle (la mère Thérèse-Emmanuel) avait cru que Notre-Seigneur voulait expressément que j'entrasse dans la congrégation des religieux de l'Assomption, me l'ayant dit et écrit plusieurs fois, d'après ce qu'elle estimait une vraie injonction divine. J'ai plus qu'examiné la chose ; j'ai vu à ce sujet le Père d'Alzon, supérieur général, puis mon confesseur à moi à qui je soumis la chose, dans cette retraite où il décida que je devais venir à Poitiers » (Lettre inédite à une carmélite, 29 juillet 1877).

Or, à ce moment-là même, le ciel semblait rester indifférent à son épreuve. Dieu se refusait à atténuer ses souffrances en lui accordant les douces émotions de la piété sensible. D'ailleurs impossible pour lui de demander à un surcroît de travail intellectuel le secours d'une puissante et utile diversion. Son état de fatigue lui interdisait d'y songer. Après avoir prêché l'avent à Saint-Sulpice, il eut beaucoup de peine à préparer son carême de Niort. Il écrivait à l'abbé de Conny <sup>1</sup> :

« Je crois, quoi qu'il arrive, que je vais me retirer, une année entière, de la chaire. En voilà six que je n'ai pas cessé de composer et de prêcher; j'ai envie de faire mon sabbat et mon pèlerinage en serait l'ouverture... »

Un pèlerinage en Terre Sainte qu'il projetait de faire à l'automne suivant. Ainsi, faute de ressources, recourait-il à ce remède des voyages qui lui avait déjà très bien réussi.

#### IV

On se rappelle la déconvenue de l'abbé Gay lorsque M<sup>gr</sup> Pie, tombant malade à Niort, en novembre 1851, priva son prédicateur et du secours de sa parole et de l'agrément de sa compagnie. L'abbé Gay éprouva une déception analogue lorsqu'il vint prêcher à Niort le carême de 1856. Cette fois, l'évêque se trouvait à Rome, et, lorsque le prélat regagna son diocèse, l'abbé Gay était déjà de retour à Paris, sa mission terminée.

Mission difficile, mais urgente. Le prédicateur dépeignait ainsi la situation lors de son arrivée à Niort :

« Le mal est grand ici et les ressources sont petites. Il y a d'affreux scandales, dont on est plus occupé qu'indigné. Malgré cela, on voit de bonnes âmes, quelques œuvres qui font du bien et ne sont pas sans vie <sup>2</sup>. »

Tel était le champ confié au zèle de l'abbé Gay. L'ardent missionnaire ne faillit pas à sa tâche, mais les efforts qu'il s'imposa achevèrent d'épuiser ses forces.

« Ma fatigue est si grande, écrivait-il, quelques semaines après Pâques <sup>3</sup>, que je ne puis plus du tout travailler. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, 1<sup>er</sup> janvier 1856.

<sup>2</sup> A sa mère, mars 1856, *Corresp.*, t. I. p. 178.

<sup>3</sup> Lettre inédite à la Mère du Bourg, 18 mai 1856.

M<sup>gr</sup> Pie ne fut pas surpris de l'apprendre, à son retour de Rome, pas plus qu'il ne s'étonna des conversions opérées à Niort par la parole toute apostolique de son pieux ami.

Le moment lui parut arrivé de dévoiler les projets qu'il mûrissait depuis cinq ans. « Il vous faut un ami, disait à l'évêque de Poitiers sa vénérable mère ; je vous trouve trop seul. » Cet ami, ce frère d'esprit et de cœur, M<sup>gr</sup> Pie en avait déjà contempilé l'idéal dans la personne de l'abbé Gay. L'idéal allait devenir la réalité.

Le prélat s'ouvrit donc à son ami « de la préoccupation constante où il était devant Dieu de le voir encadré dans une sphère de dimensions circonscrites, où il ferait le même bien, mais avec plus de suite, de consolation, de durée. » Avant tout, une cure de repos s'imposait ; l'évêque conseillait à son correspondant de refaire sa santé, et, comme passe-temps pour charmer ses loisirs, lui demandait de rédiger, deux mémoires, deux « alinéas théologiques », pour employer son expression, sur la question des rapports de la raison et de la foi. Il s'agissait de réfuter les doctrines de l'abbé Bautain et de M. Bonnetty, naguère censurées par la Congrégation de l'Index, d'établir, contre le rationaliste Adolphe Garnier, que l'homme, une fois baptisé, ne peut licitement se soustraire aux engagements de son baptême et que l'homme public ne peut davantage, dans sa vie officielle, s'abstenir, le cas échéant, de confesser sa foi religieuse. Enfin, l'évêque de Poitiers demandait une réfutation du système de M. Jean Reynaud sur la transmigration des âmes.

Dans sa réponse <sup>1</sup>, l'abbé Gay commence par rassurer M<sup>gr</sup> Pie.

« Je ne prêcherai plus d'ici à six ou huit mois, lui dit-il, et je ne travaillerai que selon mes forces. Je ne crois pas cependant en être au point que vous redoutez et qui ne laisse, pour l'avenir, que la perspective d'un état toujours languissant et d'un ministère entravé... »

Il essaie ensuite de se dérober à la requête du prélat concernant les deux « alinéas théologiques ».

« J'ai eu, en vous lisant, lui avoue-t-il, deux sentiments contraires : le plus tôt aperçu, parce qu'il était le plus vif, a été celui de la confusion, en voyant que vous me demandiez ce service ; le second a été de vous obéir aveuglément. Mais le moyen ? J'ai vainement, depuis lors, cherché trois ou quatre heures qu'il aurait fallu pour cela, et je

<sup>1</sup> 30 mai 1856, *Corresp.*, t. I, p. 179.

pars samedi pour voyager deux mois. Si je pouvais penser, un instant, que ma rédaction vous fût un peu utile, peut-être essaierais-je encore de vous écrire quelques pages. Mais vraiment, est-ce la peine, Monseigneur? Vous ferez cela en vous jouant, et le fruit de votre jeu vaudra cent fois celui de mon labeur. Cependant je suis vôtre, et si vous y tenez, j'essaierai. »

Enfin, question capitale, dans cette même lettre qu'il adressait à son ami, M<sup>gr</sup> de Poitiers lui offrait la direction de son grand séminaire. Sur ce point, il se gardait de demander une réponse immédiate et donnait à l'intéressé tout le temps nécessaire pour réfléchir. Celui-ci se contenta, pour l'instant, d'attester à l'évêque la parfaite dépendance dans laquelle il se trouvait à l'endroit des volontés divines.

« ...Quant au *cadre* où vous voudriez me voir, Monseigneur, déclarait-il <sup>1</sup>, je puis bien vous certifier que je n'ai aucun parti pris pour ou contre : il me semble que j'ai vraiment livré à Dieu ma vie pour qu'il en dispose à son gré ; ma joie sera de lui obéir toujours, mais j'attends qu'il me dise clairement sa volonté. »

Un mois plus tard, l'abbé Gay envoyait à M<sup>gr</sup> Pie une des deux dissertations théologiques demandées, s'excusant en même temps sur son peu de facilité naturelle, sur sa fatigue et son prochain départ pour le Limousin, de ne pouvoir rédiger la seconde. Puis il abordait la question de la direction du grand séminaire :

« Avec toute la loyauté et tout le désintéressement de moi qui m'ont été possibles, écrit-il <sup>2</sup>, j'ai examiné devant Dieu la proposition que vous m'aviez faite. C'était un acte de grande démission, je vous assure ; car, dès que je vous avais compris, mon impression avait été si forte qu'elle équivalait à une évidence... J'ai senti d'abord, en face de la proposition, une répugnance extrême et cette sorte de trouble d'esprit où se trouve un homme désorienté. J'ai passé outre en me disant qu'il s'agissait de devoirs et non pas d'attraits, et j'ai eu la ferme intention de sacrifier mes goûts, mes jugements, tout moi-même enfin, à la volonté de Dieu telle que je la reconnaîtrais... Ceci posé, j'ai prié de tout mon cœur et je me suis mis à réfléchir. J'ai regardé, en elle-même, la place de supérieur de séminaire, et j'ai été frappé de la beauté et de la grandeur du service qui y est attaché. Je me suis ensuite examiné au regard de cette place, sous le triple rapport de la piété, de la science et de l'esprit de gouvernement, qui m'a paru être le principal. Je vous fais grâce des discussions intérieures où j'ai

<sup>1</sup> 30 mai 1856, *Corresp.*, t. I. p. 179.

<sup>2</sup> 2 juillet 1856, *Corresp.*, t. I, p. 182 à 184.

dû me jeter, pour vous dire tout de suite qu'en mon âme et conscience, si, à toute rigueur, je me semblais admissible sous le rapport de la piété, — parce que, quoi qu'il en soit de mes péchés et de mes misères, je dois convenir que Dieu m'a mis dans le cœur un ancien, habituel et très fort désir d'aimer Jésus-Christ, — sous le rapport de la science j'étais insuffisant, et, par l'absence de prudence, de discernement, d'esprit enfin de gouvernement, j'étais non seulement peu apte à faire le bien, mais capable de l'empêcher. C'est ma conviction très profonde. J'ai regardé ensuite l'inconvénient grave d'une santé débile, quand elle n'est pas mauvaise : non que je ne fusse disposé à la sacrifier pour l'amour de Notre-Seigneur ; mais il me semblait que les inévitables dispenses où, sous peine de ne rien faire, je me trouvais réduit, étaient, dans le chef d'une maison régulière, un mal considérable... J'ai réfléchi à beaucoup de choses très possibles, très probables, ... et encore qu'après cet examen la décision ne me parût pas douteuse, je me suis résolu à tout raconter à mon confesseur pour, en définitive, tout lui soumettre... M. Icard m'a écouté fort sérieusement et tout le temps que j'ai voulu. Il eût été, non seulement désireux de vous obliger personnellement, Monseigneur, mais on ne peut plus heureux de fournir à Poitiers un supérieur de séminaire... Sans admettre absolument toutes les raisons que je m'étais données pour n'accepter jamais une pareille charge, il m'a dit qu'il ne voyait pas, dans l'ensemble des choses, d'indication suffisante pour m'y soumettre. C'est, m'a-t-il dit, mon impression première plutôt que mon dernier jugement ; mais enfin, c'est ce que je pense. Et il m'est clair, Monseigneur, que plus il examinera, plus il le pensera.

« Je ne sais, en vérité, ce que Dieu décidera de moi... Je suis comme un homme en voyage et qui est arrivé à un carrefour : il s'arrête pour voir l'écriteau de chaque route. J'attends que la main de Dieu me désigne la mienne... Quoi que ce soit, je suis décidé à le faire ; mais j'ai beau me tourner et me retourner, je retombe toujours à ce sentiment que j'aurai le bonheur de mourir pauvre, obéissant et servant notre sainte mère l'Église dans une congrégation religieuse.

« Je vous devais tous ces détails, Monseigneur, encore que le résultat n'en soit pas conforme à vos désirs. Je m'assure que, plus tôt ou plus tard, vous reconnaîtrez que vos pensées sur moi étaient beaucoup plus hautes que moi, et que vous vous réjouirez de ce qu'en paraissant d'abord vous contrarier, je vous ai épargné, par le fait, des déceptions possibles... »

M<sup>gr</sup> Pie ne se tint pas pour battu. Un canonicat vaquait à sa cathédrale ; il l'offrit, par lettre, à l'abbé Gay, et, dans cette même lettre, lui demanda de l'accompagner au concile de Périgueux, en qualité de théologien attaché à sa personne. « Vous n'avez pas encore vu un intérieur de concile, disait le prélat à son ami. Votre part se concentrerait dans les questions

sur la foi que vous avez traitées. Votre appoint nous serait du plus grand prix. Venez donc ! »

L'abbé Gay hésita.

« Je vous confesserai bien que j'ai senti beaucoup de répugnance à vous laisser espérer un secours, lorsque j'étais moralement sûr que vous ne le trouveriez pas, répondit-il<sup>1</sup>. Malgré tout, voyant qu'en somme je ne remplaçais qu'un zéro, puisqu'aussi bien, si vous ne m'aviez pas vous n'auriez personne ;... que, pour moi, cette occasion était unique et pouvait concourir à mon bien spirituel ; que les circonstances extérieures de voisinage et de liberté la favorisant, il semblait que Dieu l'eût ménagée lui-même, j'ai fini par trouver que les avantages l'emportaient sur les inconvénients, et je me suis dit que, si vous ne changiez point de vues, j'accepterais votre offre...

« Quant à l'autre offre que vous me faites, et la manière dont vous me la faites, poursuivait-il, elle me touche profondément. Monseigneur, je vous dirai naïvement où j'en suis... Malgré les difficultés que je vois tout d'abord à l'acceptation d'un canonicat à Poitiers, et les craintes, je crois, très motivées que cette voie m'inspire, je ne me sens pas, pour cela, cette répugnance presque absolue que me causait la supériorité du grand séminaire... »

Il annonçait en même temps à M<sup>gr</sup> Pie son intention de faire, pendant l'été, des pèlerinages, afin d'obtenir du ciel les lumières nécessaires. Il s'enfermerait ensuite, durant une semaine, chez les sulpiciens, à la Solitude d'Issy, et là se trancheraient les questions pendantes.

« Que si donc, concluait-il dans sa réponse à l'évêque de Poitiers, vous pouvez laisser vaquer jusque là votre bénéfice, et que vous le vouliez, laissez-le. Si vous ne le voulez ou ne le pouvez, donnez-le : ce me sera l'indication que Dieu ne veut pas que j'y pense. »

Cette lettre écrite, l'abbé Gay se prépara en vue du concile qui devait tenir ses assises à Périgueux, un mois plus tard.

La réunion périodique des conciles provinciaux, prévue par le Concile de Trente, avait été interrompue, en France, par le quatrième des articles organiques du Concordat, lequel soumettait leur tenue à l'autorisation préalable du gouvernement. Les évêques ne pouvant solliciter cette autorisation sans reconnaître implicitement les articles organiques, force leur avait donc été de renoncer aux assemblées conciliaires. En 1849, le gouvernement prit sur lui de modifier cet état de choses,

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. I, p. 186, 187.

dans le but de se concilier l'appui moral du clergé. Un décret en date du 14 septembre octroya une autorisation que l'épiscopat n'avait pas réclamée, mais qu'il mit aussitôt à profit. Quelques semaines après, l'archevêque de Paris réunissait ses suffragants en concile, et cet exemple trouvait bientôt de nombreux imitateurs.

L'abbé Gay s'était réjoui de cette reprise des conciles provinciaux. « Je ne sais s'il nous pouvait tomber du ciel une bénédiction plus féconde et dont nous avons plus besoin, » écrivait-il à un ami <sup>1</sup>. Il saluait avec bonheur la disparition d'une des entraves qui retenaient captive l'Église de France et comprenait tous les avantages que pasteurs et fidèles retireraient de ces saintes assemblées. D'être appelé à siéger dans l'une d'elles lui parut une grâce insigne de la Providence.

« Je dis grâce, écrivait-il à M<sup>gr</sup> Pie <sup>2</sup>, parce que je l'estime telle et véritablement fort grande, non seulement à raison des lumières qu'on peut recevoir dans de telles assemblées, mais encore à cause d'un amour plus grand que cela ne peut manquer d'inspirer pour l'Église. »

« Le concile de Périgueux devait être dirigé spécialement contre la fausse philosophie contemporaine. Elle redevenait le grand mal de l'Église et de la société. Après l'avènement de l'Empire, qui l'avait rassurée contre le socialisme, la libre-pensée, un moment effrayée mais jamais désarmée, se reprenait à de plus graves erreurs. Une nouvelle école allait prévaloir, plus hardie dans la négation et la perversion. Du spiritualisme rationaliste et déiste de M. Cousin, on allait passer au positivisme matérialiste et athée de M. Littré, en traversant le creux scepticisme de M. Renan. C'était l'heure d'une transition dans les idées, c'était l'heure conséquemment d'une évolution dans les mœurs et dans les faits <sup>3</sup>. » Évolution dangereuse au premier chef et dont il convenait de dénoncer, pour les condamner, les néfastes promoteurs.

Le concile s'ouvrit à Périgueux le 2 août. Sept évêques y prirent part. Les autorités constituées se firent un devoir d'assister à la séance d'inauguration, qui eut lieu dans la cathédrale. L'abbé Gay siégea, à titre de théologien, dans la commission

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Villoris, septembre 1849.

<sup>2</sup> 13 juillet 1856, *Corresp.*, t. I, p. 185.

<sup>3</sup> M<sup>l</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 615.

dogmatique présidée par M<sup>gr</sup> Pie. On eut recours à ses lumières quand vinrent en discussion les doctrines de Jean Reynaud sur la migration des âmes.

Bien oublié aujourd'hui, Jean Reynaud a eu son heure de célébrité sous le second Empire. La théorie qu'il prétendait ressusciter n'était autre que celle d'Origène, modifiée sur quelques points. Elle peut se résumer ainsi :

L'homme est un être essentiellement voyageur, qui n'est point fait pour un état stable et dont la fin est de se rapprocher toujours de la perfection sans jamais y atteindre. Partant de ce principe erroné, Jean Reynaud s'attache à l'hypothèse de la métempsycose qui en découle naturellement. Une multitude de vies ont précédé celle dont nous jouissons actuellement et des vies sans nombre la suivront. Une période de récompense ou de châtement, selon que la justice divine l'exige, succède à chacune de ces vies ; puis nous renaissions dans un état conforme au degré où nous sommes parvenus, et nous reprenons le cycle indéfini de la chute ou du perfectionnement. Nous ne pouvons espérer le repos absolu et éternel, ce qui, du reste, serait contraire à la nature active de l'homme et à l'exercice des vertus ; mais, en étant de plus en plus fidèles à la loi morale qui doit être la règle de nos actions, nous passons par des renaissances de plus en plus élevées et nous tendons de plus en plus vers le but suprême qui nous échappera toujours. Il suit de là que, pas plus que les peines de l'enfer, le bonheur du ciel n'est éternel ; ces peines pourraient l'être sans doute, si le damné persévérât dans son endurcissement ; mais, instruit par la souffrance, il ne persévérera pas dans le mal. il se convertira.

M<sup>gr</sup> Freppel le remarque très justement <sup>1</sup> : « Si les plus grands crimes sont toujours réparables dans les vies futures, le vice n'a plus de frein suffisant qui l'arrête ; et si la béatitude peut toujours y finir par une chute, la vertu n'a plus, pour se soutenir au milieu de ses sacrifices, que l'espérance d'un bien précaire... Si la terrible alternative d'un bonheur ou d'un malheur sans fin ne retient pas toujours l'homme sur la pente du vice, que sera-ce si, au lieu d'une seule épreuve décisive, on lui propose une série d'épreuves indéfinies, où il pourra toujours effacer les égarements d'une vie antérieure ? Il se dira : jouissons du

<sup>1</sup> *Les Apologistes chrétiens au deuxième siècle*, 9<sup>e</sup> leçon.



présent ; nous tâcherons de micux faire dans une autre vie. »

L'abbé Gay jugeait, avec raison, que de pareilles doctrines, exposées par l'auteur de *Terre et Ciel* en un brillant langage, pouvaient nuire gravement à certaines âmes impressionnables. Mgr Pie partageait les appréhensions de son théologien.

« Il nous faudra, lui disait-il, une bonne affirmation sur le sort définitif de l'âme après cette vie. La certitude d'un enfer éternel et d'un enfer inévitable, c'est là une forte leçon à bien accentuer. » L'abbé Gay rédigea donc, sur ce sujet, un schéma que les Pères du concile adoptèrent et que Rome, par la suite, approuva <sup>1</sup>.

Le concile terminé, il regagna Paris, pour y retrouver les abbés Le Rebours et Taillandier qui devaient l'accompagner dans la série de pèlerinages qu'il avait décidé de faire. Huit jours après, il quittait avec eux la capitale, se dirigeant vers Genève. La Suisse l'attirait toujours : volontiers demandait-il des forces à l'air pur de ses montagnes et des spectacles enchanteurs à son admirable nature. Il ne fit cependant que la parcourir rapidement. Son objectif était d'atteindre Annecy, la patrie de son cher saint François de Sales, du grand évêque sous le patronage duquel il avait placé son ministère sacerdotal. Hautecombe, la Grande Chartreuse, Notre-Dame de l'Osier vinrent ensuite, sanctuaires déjà visités, où les grâces obtenues lui semblaient en garantir d'autres pour l'avenir.

Son avenir, il y songeait sans cesse. Cette pensée obsédante lui fit gravir la sainte montagne de la Salette. Il fut vivement impressionné par le site du pèlerinage et l'atmosphère de piété qui y règne.

« Oh ! écrit-il à une religieuse <sup>2</sup>, que je voudrais que cette lettre vous porte quelques-uns des parfums intérieurs qu'on respire sur cette montagne à jamais bénie ! C'est tout comme à Lorette. On se sent à la porte du ciel et si loin de la terre que l'on peut à peine formuler une prière. C'est assez d'adorer, d'aimer et de se taire... Ce matin, après deux heures de prière bien fervente, j'ai dit la messe pour le grand sujet. Je n'ai aucune réponse intérieure, aucune. Mais je ne puis pas douter que, d'une façon ou de l'autre, la volonté de Dieu se manifeste sans tarder. Très souvent, je me sens bien plus incliné à l'Assomp-

<sup>1</sup> Cf. *Acta et Decreta Concilii provinciæ burdigalensis, Petrocoræ celebrati, anno Domini 1856, a Sancta Sede recognita*, cap. V : *De quibusdam erroribus præsertim circa futuram sive bonorum, sive malorum conditionem*, p. 19-25. Périgueux, 1858.

<sup>2</sup> Lettre inédite à la Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire, 4 septembre 1856.

tion qu'à Poitiers, pour cette raison que la vie de l'Assomption me paraît plus intérieure, plus cachée, plus défendue du monde, plus nette, plus propre à m'unir à Jésus, ce que je désire passionnément et par-dessus tout, la seule chose vraiment que je veuille. D'autre part, quand je considère l'unanimité des conseils qui m'ont été donnés de n'y entrer pas, ma santé, qui est redevenue assez mauvaise ces derniers jours, l'origine extérieure et extraordinaire de cette indication, j'hésite et ne sais plus que penser. Et cependant, tout au fond de mon âme, je me vois toujours en une communauté de prêtres, mêlant la vie apostolique à la vie mystique, vivant de Jésus au dedans et le prêchant au dehors. Je dis : voici mon lot ; c'est là le lieu de mon repos ; et je trouve que cette vie ressemble plus à l'Assomption qu'à Poitiers. »

Quelques jours après, il s'en fut consulter le curé d'Ars. « Allez vers cet évêque, lui dit le saint prêtre ; vous ferez du bien avec cet évêque. » Cette réponse catégorique n'ébranla pourtant point sa résolution d'attendre la retraite projetée pour prendre une détermination. Il écrivait à M<sup>sr</sup> Pic, le 22 septembre <sup>1</sup> :

« Mercredi, je pars pour Paris, et, dès mon arrivée, je me mettrai en retraite, afin de connaître décidément la volonté de Dieu... Je ne vous dis pas encore, Monseigneur, de quel côté mon âme penche le plus, puisque cette pente n'est pas ce qui décidera les choses ; mais j'ai senti le besoin de vous dire que le moment d'être fixé approchait, afin d'exciter votre charité à prier pour moi davantage... Quelle que soit l'issue de ceci, soyez bien persuadé, Monseigneur, que ma gratitude envers vous sera éternelle, pour l'extrême bonté que vous n'avez cessé de me montrer, et qu'en toute condition, comme en tout temps, elle vous assurera l'entier dévouement de mon cœur. »

« Le divin Maître des âmes, répond aussitôt l'évêque, a uni mon âme à la vôtre par des liens que lui seul a formés. Il en a déjà établi de très intimes entre une partie de mon troupeau et vous. Ne l'empêchez pas d'achever son œuvre. Au revoir donc, je vous embrasse en Notre-Seigneur. »

## V

L'abbé Gay avait une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Il commença, à dessein, sa retraite le jour de la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire (5 octobre). Son confesseur, M. Icard,

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. I, p. 193, 194.

se trouvait à la Solitude d'Issy<sup>1</sup>; c'est sous sa direction qu'il se plaça pendant les saints exercices.

Les notes du retraitant révèlent une élévation de pensées, une générosité, une humilité admirables. Rien de touchant comme la simplicité des aveux que lui suggère un regard jeté sur son âme.

« Pour le présent et pour l'avenir, écrit-il<sup>2</sup>, tant qu'il plaira à Dieu, j'accepte les peines que je ressens, et, par exemple, cette impuissance d'application et de travail, cette légèreté et cette faiblesse d'esprit, cette longueur à concevoir, cette difficulté à exprimer, cette impossibilité de retenir, et cette lourdeur qui ressemble à de la stupidité, et cette incertitude de vue, et cette pauvreté de jugement et cette nuit habituelle. J'accepte cette infirmité qui fait que, si aisément, je suis hors de moi pour des riens, et ces feux d'enthousiasme que suivent d'humiliantes insensibilités, et cette pusillanimité et cette timidité où il entre tant d'amour-propre, et toutes ces peines infligées par ma nature même à cet amour-propre, peines dont je bénis Dieu selon la grâce, mais qui me sont si sensibles. »

Cet examen de conscience ne le détourne cependant pas de la grave question qu'il est venu solutionner. A la date du 8 octobre, fête de sainte Brigitte, il consigne ce qui suit dans son cahier de retraite :

« Mon père spirituel m'a donné la décision que je suis venu chercher. Je l'ai reçue à genoux, comme parole de Dieu, et je bénis Notre-Seigneur, qui m'avait conservé dans une volonté très ferme d'obéir, comme un petit enfant, à ce qui me serait ordonné, quoi que ce fût. La volonté de Dieu est que j'aille à Poitiers... Je ressens bien, à cette pensée, une certaine dilatation intérieure, parce que c'était le parti qui me paraissait le plus indiqué et auquel, depuis quelque temps, j'inclinai le plus... Au sortir de la chambre où j'ai reçu cette décision, j'ai été mettre mon âme aux pieds de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. J'ai dit à Jésus, dans la sincérité et l'effusion de mon cœur, qu'aller ici ou là ne m'était rien, pourvu que je fusse avec lui et que je fasse son bon plaisir, que je ne voulais être, au fond, en aucun lieu, mais seulement dans son cœur, et n'appartenir à aucun homme, mais à lui seul et à sa bénie Mère... Enfin, je lui ai remis, non sans émotion mais avec confiance, le soin de ceux que je laisse, soit ceux de ma famille spirituelle, soit ceux de ma famille temporelle... »

Comme il arrive parfois, l'ardeur avec laquelle l'abbé Gay se soumit à la décision de son confesseur ne dissipa point, sur le

<sup>1</sup> Noviciat des sulpiciens, situé aux portes de Paris, dans la petite localité d'Issy

<sup>2</sup> Notes inédites.

champ, toute idée de vie religieuse. Il lui en coûtait de renoncer pour toujours à un état de vie dont il saisissait l'incomparable perfection. Instinctivement, son esprit et son cœur cherchaient à concilier l'obéissance promise au directeur de conscience avec un attrait invincible pour le cloître. Il aurait voulu pouvoir se dire religieux, tout en restant prêtre séculier. Une pensée lui vint dans l'oraison, qui fut, à cet égard, un trait de lumière.

« C'était jeudi soir, écrit-il à une religieuse <sup>1</sup>. J'étais seul dans la petite chapelle de la Solitude, en prière bien intime et bien fervente ; et j'avais l'âme tout épanouie du côté des choses divines. Cette pensée me vint, qui arrêta toutes les autres et me prit tout entier : Il me sembla que Dieu me voulait *religieux de Jésus*. Et comme je regardais, dans ces mots, la lumière qu'ils contenaient, je compris que je devais être religieux de Jésus, comme Jésus l'était de son Père ; que je devais n'avoir plus pour lui en ce monde que Jésus, lequel, prenant tous mes biens naturels, que je lui donne afin qu'il en reste l'unique maître, me laisse pourtant user de ce qui est nécessaire à mes besoins et nécessaire à ma position ; que je devais ne plus prendre de plaisir volontairement, en ce monde, qu'en Jésus ; l'ayant pour unique joie comme unique fortune, sans cependant quitter visiblement les choses et manières d'être où, d'ordinaire, les hommes prennent des joies légitimes. — C'était ma chasteté, comme l'autre ma pauvreté. — Je devais demeurer, par le fond de l'âme, dans une telle dépendance de Jésus, qu'il fût le principe de mes actes, de mes pensées, de mes paroles, de mes désirs et même de mes mouvements : ce qui est pratiquer l'obéissance. Enfin, je devais n'habiter qu'en Jésus, ne laissant mon âme séjourner dans aucune chose créée, par une attache consentie ; ne manquant jamais de rentrer en Jésus, lorsque, par la nécessité des relations et par l'inévitable distraction qu'elles entraînent, je suis comme allé au dehors : ce sera ma clôture. — Puis, comme il ne peut y avoir de religion sans un lien qui vous attache pour toujours à l'état embrassé, ce lien sera l'amour.

« Tout cela, au fond, est si simple, si divin, si conforme à mes attraits, que, sans demander permission, je me suis constitué, dès le lendemain, à la messe et à la communion, novice de la religion de Jésus. Et j'ai demandé au Saint-Esprit d'être mon maître, mais le Saint-Esprit opérant et enseignant dans la très sainte Vierge, sans laquelle aucune vraie religion de Jésus ne peut s'accomplir.

« J'ai la confiance que cette pensée m'est venue de Dieu. C'était, au reste, l'état de la sainte Vierge, qui n'était pas religieuse et qui, cependant, était religieuse de Jésus ; qui, vivant sur la terre, était élevée au-dessus de tout l'ordre terrestre, et menait une vie céleste sous une apparence humaine et commune. Tout ceci m'a semblé l'aboutis-

<sup>1</sup> A la Mère Thérèse-Madeleine, 11 octobre 1856, *Corresp.*, t. I, p. 198, 199.

sant de mes aspirations, l'idée de Dieu sur ma vie, la forme de sainteté où je dois tâcher de me mouler, et la solution des contradictions apparentes qui se sont trouvées entre les goûts de mon âme et l'infirmité de mon corps, et entre les diverses indications que Dieu semble m'avoir données par le dehors. »

Son premier soin, au sortir de retraite, fut d'écrire à M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup> :

« Dieu me donne à vous, Monseigneur... Je me donne donc de toute mon âme à ce dessein de Dieu sur moi. Les sacrifices que cette volonté m'impose ne me sont rien auprès de la joie que je sens de la connaître avec certitude et de pouvoir m'y dévouer... Je ne sais pas l'utilité que vous tirerez de moi : je prie Dieu qu'il y en ait une et qu'elle soit aussi grande que vous avez pu l'espérer. Mais ce que je sais bien, c'est que vous trouverez toujours en moi une volonté très fervente de servir Dieu sous votre conduite et de seconder votre zèle pour l'Église... Que dire de plus, Monseigneur? Puisque Dieu l'a réglé ainsi, vous serez mon évêque et je serai votre prêtre : je ne sais rien de plus éloquent... »

La réponse de Poitiers ne se fit pas attendre. Elle respire l'allégresse et l'action de grâces : « Que Dieu soit mille fois béni ! Votre lettre m'a procuré un des plus grands témoignages de sa bonté que je puisse espérer en ce monde... C'est mon patron, saint Édouard, qui m'a apporté hier ce bienfait du bon Dieu... Dans cette tranquille vie de province, vous ferez beaucoup de bien. Adieu. Vive la bonne Vierge qui s'est montrée si bonne Mère ! »

La décision prise, restait à en procurer l'exécution. L'abbé Gay pria M<sup>gr</sup> Pie de lui accorder six mois de repos, afin de lui permettre d'arriver à Poitiers « le moins infirme qu'il sera possible ». Parlant au prélat de la peine qu'allaient éprouver ses parents, en le voyant partir, il lui signalait leur douleur comme un des points de l'horizon sur lesquels il avait à fermer les yeux, tellement son cœur se gonflait à la seule pensée de cette séparation. Il mit, à leur révéler la vérité, toute la délicatesse que lui inspira sa tendre affection pour eux. Il fit valoir, entre autres raisons, que, ses confrères ayant déserté la maison de la rue Cassette, il ne pouvait se résoudre à y vivre solitaire.

Depuis quelques mois, en effet, son dernier commensal, l'abbé de Girardin, s'était joint à quelques autres ecclésiastiques <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> 11 octobre 1856, *Corresp.*, t. I, p. 194, 195.

<sup>2</sup> Les abbés Le Rebours, Taillandier, Rivié et d'Ecourtills.

qui avaient résolu de former, rue du Bac, une communauté sacerdotale analogue à celle de la rue Cassette. Il avait vainement tenté d'attirer l'abbé Gay à sa suite. Celui-ci préféra rester, jusqu'à la fin, fidèle au toit sous lequel il avait vécu de douces et saintes années.

C'en était donc fait de la petite communauté due à l'initiative de l'abbé de Ségur, ou plutôt les membres de cette communauté avaient, en se dispersant, étendu leur champ d'action sur la France entière. Sortis du cénacle de la rue Cassette adeptes fervents des doctrines ultramontaines, ils travaillaient, de tout leur pouvoir, à assurer le triomphe de ces doctrines sur les vieilles idées gallicanes. Les honneurs, qui étaient venus arracher ces prêtres distingués, les uns après les autres, aux charmes de la vie commune n'avaient fait que récompenser leur modestie et leur désintéressement. A la nouvelle que le Pape avait songé, pour l'abbé de Ségur, à la consécration épiscopale, l'abbé Gay ne put retenir cette réflexion :

« Gaston (de Ségur) est si pur d'ambition que je serais désolé qu'il s'en donnât même l'apparence, et nous qui sommes si notoirement Romains, je nous trouve bien assez *parvenus* comme cela. Nous finirions vraiment par donner à parler qu'il y a un grand bénéfice humain à nos doctrines <sup>1</sup>. »

Non, le bénéfice était avant tout pour l'Église de France, qui resserrait alors ses liens avec le centre de la catholicité. L'adoption de la liturgie romaine marque, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une des étapes de ce mouvement ultramontain. Or, les abbés de Ségur et de Conny contribuèrent à assurer le succès de cette liturgie en France <sup>2</sup>, et l'abbé Gay les seconda, dans la mesure de ses forces. Cette question de la liturgie romaine revient souvent dans sa correspondance entre 1850 et 1856. Il renseigne l'abbé de Conny, une autorité dans la matière, sur les progrès du mouvement liturgique et aussi sur les difficultés qu'il rencontre.

« Que n'êtes-vous ici ou que n'ai-je votre savoir en ces matières ! lui écrit-il de Limoges. J'ai trouvé le clergé dans une assez grande

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, 1<sup>er</sup> janvier 1856.

<sup>2</sup> « Il (l'abbé de Ségur) s'occupa, avec succès cette fois, d'obtenir le rétablissement de la liturgie romaine au séminaire et dans la communauté de Saint-Sulpice ; ce qui aida puissamment Dom Guéranger, l'éminent Abbé de Solesmes, dans la campagne qu'il menait alors à la poursuite du même but pour toute la France » (Marquis de Moussac, *Monseigneur de Ségur*, p. 72).

émotion. Les commissions succèdent aux commissions, les conseils aux conseils, pour l'organisation, dans le diocèse, de la liturgie romaine. Le bon prélat (M<sup>gr</sup> Buissas) aime fort les accommodements ; je ne sais s'il y a quelqu'un d'assez instruit pour vaincre, par l'évidence de la vérité, les fantaisies épiscopales... J'ai dit à qui j'ai pu, c'est-à-dire à tous ceux qui j'ai vus, ce que je savais de Moulins, l'importance de s'en tenir rigoureusement aux règles et d'exclure tout l'arbitraire... »

Mais on ne rencontrait pas dans tous les diocèses la même science qu'à Moulins, ou la même bonne volonté qu'à Limoges. Quelques prélats, attachés aux coutumes gallicanes, ne cachaient pas leur dépit de la faveur croissante dont jouissait en France la liturgie romaine. L'abbé Gay s'en indignait.

« Passe encore d'avoir enterré avec honneur sa liturgie, quoique l'honneur fût exorbitant, avoua-t-il à M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>, mais déconsidérer à l'avance celle que Rome impose, que l'Église tout entière accepte, et qu'on se résigne à ne refuser pas en parlant publiquement de ses énormes défauts et de ses *légendes apocryphes*, c'est trop fort ! »

Ainsi les doctrines dont ils s'étaient faits les champions contribuèrent-elles à maintenir étroitement unis les anciens confrères de la rue Cassette. Dans le plan de la Providence, quelques années de vie commune avaient servi de préparation à la mission que plusieurs d'entre eux devaient ensuite remplir en province. Les abbés Gibert et de Conny étaient, depuis quelque temps déjà, les auxiliaires de M<sup>gr</sup> de Dreux-Brézé ; l'abbé Gay allait devenir celui de l'évêque de Poitiers.

Un mois s'était à peine écoulé depuis la retraite d'Issy que M<sup>gr</sup> Pie offrait à l'abbé Gay de le nommer vicaire général honoraire. Il siégerait au conseil de l'évêché, mais ne participerait pas autrement à l'administration du diocèse. De plus, on lui réservait la première stalle de chanoine qui deviendrait vacante à la cathédrale.

Ces propositions furent accueillies avec reconnaissance et acceptées de grand cœur.

« Je suis bien un peu confus, Monseigneur, remarquait l'abbé Gay <sup>2</sup>, de ce que vous voulez m'admettre à votre conseil ; ce sera très assurément pour y mettre en pratique la recommandation de saint Jacques : *velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum* ; et, mieux encore, car je devine aussi bien ce que j'aurai là à entendre et à apprendre

<sup>1</sup> 30 mai 1856.

<sup>2</sup> Lettre du 16 novembre 1856, *Corresp.* t. I, p. 203.

que je vois peu ce que j'y pourrais dire... Pour ce qui est des Lettres de grand vicaire, cela me paraît bien aussi un peu haut pour ma taille ; mais je comprends que ce titre est comme nécessaire pour justifier mon départ d'ici et mon installation auprès de Votre Grandeur... Sachez bien, ajoutait-il, que je préférerai toujours ce qui est le plus conforme à l'esprit de notre sainte mère l'Église, et qu'après le bonheur d'accomplir sa volonté, je n'aurai pas de plaisir plus vif que de me ranger à vos désirs. Moins je serai en évidence, plus je serai content : voilà mon premier besoin que je vous dis fort sincèrement... »

Conscient des obligations que lui imposait la confiance de M<sup>gr</sup> Pie, l'abbé Gay voulut se mettre à même de les remplir dignement. Renoncer à toute prédication, réduire le plus possible son ministère et employer ses loisirs à l'étude, notamment à celle du droit canon, lui parut un programme dicté par les circonstances. Ses parents s'étaient installés aux environs de Paris, à Maisons-Laffitte. Rien ne convenait à l'abbé Gay comme l'air pur de la campagne, rien ne comblait ses désirs de solitude et de repos comme l'éloignement momentané de la capitale. Il se rendit donc auprès de ses parents.

« Je dis adieu à la rue Cassette, écrit-il à un ami <sup>1</sup>. Pour me préparer à ce grand départ <sup>2</sup>, j'en ai fait un petit. Je pourvois au strict nécessaire en allant confesser une fois par semaine. Le reste du temps, je suis au calme et, tout en soignant ma santé, je puis faire quelques travaux. Je resterai dans cette solitude jusqu'à la fin du mai, époque de mon installation à Poitiers. »

Le 25 mars 1857, M<sup>gr</sup> Pie signa les pièces officielles qui donnaient à l'abbé Gay entrée dans son diocèse. Il écrivit en même temps au cardinal Morlot, archevêque de Paris <sup>3</sup>, pour lui faire part de sa décision et lui annoncer que son nouveau vicaire général irait prochainement solliciter son *exequatur*. Sur ces entrefaites, l'abbé Gay rencontra le cardinal chez les Lazaristes, à l'issue d'une cérémonie, et fut reçu par le prélat avec une grande affabilité. « Pour l'évêque de Poitiers, dit M<sup>gr</sup> Morlot, ce qui est possible est déjà fait ; ce qui est impossible, on tâchera de le faire. » Mais soit prudence, soit tout autre motif, il réserva sa décision. Quelques jours plus tard, l'abbé Gay se présenta à l'archevêché. A la question du cardinal lui demandant

<sup>1</sup> Au comte de L., 13 mars 1857, *Lettres de direction*, IV, p. 68.

<sup>2</sup> Allusion à son départ pour Poitiers.

<sup>3</sup> Ce prélat venait de remplacer, sur le siège archiépiscopal de Paris, M<sup>gr</sup> Sibourg, assassiné à l'église Sainte-Geneviève, le 5 janvier 1857.



s'il désirait une excorporation, il répondit qu'il n'en souhaitait pas, qu'un simple congé suffirait.

« Je ne voulais pas qu'il me regardât jamais comme un étranger à son diocèse, remarque-t-il à ce propos <sup>1</sup>. J'y suis né, j'y ai été ordonné, j'y ai toujours vécu, j'y ai exercé le saint ministère, j'en emporte de très doux souvenirs, j'y laisse de précieuses affections, j'y reviendrai de temps en temps ; et qui sait si, plus tard, je n'y devrai pas tout à fait revenir? »

Comme il le disait très justement, dans la même lettre, « le dernier mot des choses a toujours quelque chose de solennel, » de grave, de mélancolique aussi. Non que les affections de la famille et les amitiés profondes connaissent jamais ce dernier mot qui serait leur arrêt de mort. Elles possèdent, au contraire, le secret de survivre aux plus cruelles séparations. Mais le « home », mais ces mille détails dans lesquels s'encadre l'existence, cette trame ténue qui s'est tissée au jour le jour et qu'il faut soudainement déchirer, voilà certes la source de sacrifices auxquels le cœur ne se résigne pas sans beaucoup souffrir. Ajoutez-y les appréhensions inséparables de toute vie nouvelle, la prévision de responsabilités lourdes à porter, et vous comprendrez ce que la nature délicate et tendre de l'abbé Gay dut ressentir de peine, à la veille de quitter Paris.

Ce fut le moment que Dieu choisit pour rappeler à lui l'abbé Dumarsais, ce saint prêtre qui avait veillé sur la jeunesse de l'abbé Gay et guidé ses premiers pas dans les voies du ministère sacerdotal. Cette mort ajouta encore à la tristesse des jours qui précédèrent le départ pour Poitiers.

Et pourtant, en dépit du chagrin, la paix et la joie dominaient dans l'âme de l'abbé Gay : la paix, parce qu'il savait qu'il accomplissait la volonté divine ; la joie, car il allait vivre auprès d'un éminent prélat et qu'il fondait sur ce voisinage l'espérance de mieux servir l'Église.

« Je vois là, écrivait-il <sup>2</sup>, une vie beaucoup mieux employée, et je ne puis vous dire ma joie d'avoir un évêque. Un prêtre sans évêque est comme un corps sans tête Ici, ma position vraiment étrange fait que je n'en ai point. Je vais là, un peu surpris que le bon Dieu m'y appelle, mais avec une certitude si grande d'y être appelé que tout ce que je prévois de peines et de croix me soucie peu. »

<sup>1</sup> A M<sup>re</sup> Pie, 29 avril 1857, *Corresp.*, t. I, p. 207.

<sup>2</sup> Lettre inédite à la Mère du Bourg, 5 décembre 1856.

Aussi bien, M<sup>gr</sup> Pie s'ingénia-t-il à lui épargner les peines et à le combler de prévenances. Il acquiesça à son désir d'avoir, dans sa demeure, une chapelle privée, où il conserverait le saint Sacrement. Le Père Jandel négocia l'affaire à Rome et obtint l'autorisation demandée.

D'autre part, l'abbé Héline, secrétaire de l'évêché, lui trouva une maison qui semblait répondre aux conditions requises. Toutefois, l'abbé Gay voulut voir l'immeuble avant de signer le bail. Ce fut là l'occasion d'un voyage à Poitiers. A peine s'y trouvait-il depuis trois ou quatre jours que la santé de son père le rappela précipitamment à Paris. Il eut la consolation d'administrer lui-même au malade les derniers sacrements. Puis, une amélioration s'étant produite, on put transporter M. Gay à la campagne. L'abbé Gay en profita pour faire procéder au déménagement de son mobilier à lui ; puis, toutes choses une fois installées à Poitiers, dans sa nouvelle demeure, il arrêta ses projets pour l'été. On était aux environs de la mi-juin. M<sup>gr</sup> Pie, tout à la joie des premières effusions, le pressait de rester à Poitiers un mois ou deux, le temps, disait-il, de prendre contact avec le milieu où il allait vivre et avec les fonctions qu'il était appelé à remplir. Réflexion faite, l'abbé Gay crut plus sage de retourner auprès de ses parents. Son père se trouvait alors dans un état de santé « lamentable ».

« C'est une vie qui s'en va par pièces, écrivait l'abbé Gay à l'évêque de Poitiers <sup>1</sup> ; et chaque pièce qui tombe, au lieu d'augmenter la faiblesse, paraît accroître la sensibilité ; tout tourne en douleur à ce cher père. »

Bientôt, le médecin jugea indispensable le transfert du malade dans une maison de santé, située à Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris. M<sup>me</sup> Gay et son fils s'installèrent à proximité, afin de tenir plus aisément compagnie à M. Gay. Vers la fin d'août, l'état de ce dernier restant stationnaire, l'abbé Gay partit pour le Limousin et passa quelques semaines chez sa sœur, à Trasforêt. Dans les derniers jours de septembre il arrivait à Poitiers, cette fois avec l'intention de s'y fixer définitivement.

<sup>1</sup> 29 juin 1857, *Corresp.*, t. I, p. 213.

## CHAPITRE VI

### LES DÉBUTS DU VICAIRE GÉNÉRAL

1857-1861

---

#### I

Traçant le tableau de l'Église de France à la veille de la grande Révolution, un éminent historien <sup>1</sup> décrit « certaines villes de province, de population moyenne, recueillies dans la paix du passé, non encore trop gagnées par le commerce et l'industrie ». Il nous parle de l'atmosphère de paix que l'on y respire, de leurs églises et de leurs clochers, de leurs rues qui s'allongent silencieuses entre les hautes murailles bordant les enclos des monastères. « Vraiment, conclut-il, tout y paraît vivre pour l'Église, comme dans certaines cités maritimes tout vit pour l'Océan. » Telle était l'impression éprouvée par le voyageur qui visitait Poitiers, vers le milieu du siècle dernier, et nul doute que l'abbé Gay ne l'ait lui-même ressentie, à son arrivée dans l'antique capitale du Poitou.

Mais, à cette époque, la ville ne s'enorgueillissait pas seulement des monuments et des souvenirs que lui avaient légués ses quinze siècles d'existence, elle était encore fière de posséder, depuis six ans, en la personne de son évêque, un digne successeur de saint Hilaire. « Il est jeune, mais personne n'est tenté de mépriser sa jeunesse, » disait de lui l'archevêque de Bordeaux, dans une lettre au Pape. Et le prélat disait juste. Rien qu'à le voir, M<sup>gr</sup> Pie commandait le respect. Sa haute taille,

<sup>1</sup> P. de la Gorce : *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. I, p. 53.

dont il ne voulait rien perdre, son visage où se trahissaient une belle intelligence et une volonté énergique, son beau front encadré par des cheveux roux, descendant en larges boucles sur les épaules, sa démarche de grand seigneur, bref, la majesté qui se dégageait de sa personne auraient inspiré un respect mêlé de crainte, n'eussent été ses yeux bleus au regard doux, très doux.

En 1857, alors que le second Empire touchait à son apogée, Napoléon III ne comptait l'évêque de Poitiers ni parmi ses créatures, ni même au nombre de ses partisans. N'ayant pas cru à la seconde République, qui l'avait désigné pour l'épiscopat, M<sup>gr</sup> Pie ne croyait pas davantage au gouvernement d'un Bonaparte. Ses préférences politiques allaient aux Bourbons et à la vieille monarchie française. En cela, il partageait les convictions de la noblesse qui formait presque exclusivement la haute société de son diocèse.

Mais, si arrêtées que fussent ses opinions politiques, elles n'empiétaient nullement sur la conscience qu'il gardait de ses devoirs de pasteur et laissaient intacte la notion qu'il se faisait du caractère surnaturel de ses fonctions. Les premières paroles qu'il prononça dans sa cathédrale, au jour de son intronisation, traduisirent de façon éloquente son programme épiscopal. « Je suis évêque, déclarait-il ; à ce titre, je suis parmi vous le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu. Si le nom du Roi mon Maître est outragé, si le drapeau de son Fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de l'Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée, je suis évêque, donc je parlerai, j'élèverai la voix. je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. »

Et il avait tenu parole. Quand l'abbé Gay arriva à Poitiers, l'auréole du docteur, du vigilant gardien et du zélé défenseur de la saine doctrine brillait déjà au front de M<sup>gr</sup> Pie. Il avait saisi toutes les occasions de combattre, et toutes avaient été pour sa plume, comme pour sa parole, des occasions de victoires. Mais la lutte s'annonçait si ardente, si âpre à soutenir qu'il voulait s'adjoindre un collaborateur, dont il ferait le confident de sa pensée et le conseiller de sa conduite. L'abbé Gay

lui sembla désigné par la Providence pour remplir ce double rôle.

D'aucuns s'étonnèrent de ce choix, tant le contraste paraissait accusé entre M<sup>gr</sup> Pie et l'abbé Gay. Il y avait loin, en effet, de la majestueuse prestance du premier à l'apparente timidité et à la réserve du second ; le tempérament combatif du prélat différait totalement des tendances pacifiques du vicaire général ; le zèle qui pressait l'évêque de se dépenser au dehors ne s'harmonisait guère avec l'attrait de l'abbé Gay pour la retraite et le silence. « Saint Pierre et saint Jean, » disait-on avec quelque justesse.

Mais, pour celui qui, refusant de conclure sur la première impression, s'appliquait à découvrir les ressorts cachés de l'âme, le rapprochement entre les deux hommes se justifiait amplement par une communauté très étroite de pensées et de sentiments. De part et d'autre, en effet, même jugement sur les grandes questions théologiques, philosophiques et sociales, même attachement à l'ultramontanisme, une égale aversion pour l'erreur doctrinale, de quelque nom qu'elle se couvrît, qu'on l'appelât matérialisme, scepticisme, rationalisme ou libéralisme, enfin et surtout un égal amour pour Jésus-Christ, et un dévouement sans bornes aux intérêts de son Église.

Cette parenté intellectuelle entre les deux collaborateurs reposait sur une commune tendance de leur esprit. Par instinct et par habitude, tous deux allaient, comme invinciblement, aux profondeurs des choses, ou, si l'on veut, à leur sommet. Ils avançaient, les yeux fixés sur les vérités surnaturelles, certains d'éviter ainsi les multiples écueils où sombre trop souvent la pensée contemporaine.

Qu'après cela, quelques divergences de goûts et d'aptitudes vinssent à se produire, ils ne s'en inquiéteraient pas outre mesure. L'humilité leur rappellerait que les plus vastes intelligences ont leurs lacunes, et que le meilleur moyen de remédier aux insuffisances de la nature, c'est encore de rester toute sa vie à l'école du prochain. Ils se compléteraient donc, en quelque sorte, l'un l'autre. M<sup>gr</sup> Pie trouverait dans son vicaire général une science et une sûreté de jugement très précieuses à utiliser pour la rédaction de ses mandements. Dans le silence du cabinet, l'abbé Gay consulterait les théologiens et préparerait le travail.

L'évêque répandrait ensuite, sur cette trame solidement tissée, des fleurs cueillies en abondance dans les écrits des Pères; il donnerait enfin à l'ensemble le tour incisif et le cachet d'actualité caractéristiques de son talent.

Mais, pour être réellement féconde, une pareille collaboration supposait aussi, entre les cœurs, les liens d'une inaltérable affection. Cette affection mutuelle existait depuis longtemps déjà entre M<sup>gr</sup> Pie et l'abbé Gay. La fréquence de leurs rapports en augmenta la douceur.

« J'ai toujours beaucoup de joie du côté de mon cher évêque, écrit le vicaire général quelques mois après son installation <sup>1</sup>; je suis avec lui dans une grande intimité. Il me confie ses projets, il m'initie à ses travaux, je vois naître et grandir ses ouvrages. Joins à cela qu'il me témoigne une affection quasi-fraternelle : tu concluras sans peine la douceur que cela répand sur ma vie. »

Et encore <sup>2</sup> :

« ...Son amitié pour moi est si vraie et si continûment témoignée ! Il est vrai que je l'aime plus que je ne sais le lui dire, et si je pouvais prendre sur moi toutes ses croix, je le ferais de bon cœur. J'admire sa mansuétude, sa grâce et son égalité bien plus encore que son esprit, qui est pourtant admirable. »

Du jour où M<sup>gr</sup> Pie lui avait manifesté son désir de l'agrèger à son diocèse, l'abbé Gay avait compris que l'éminent prélat le choisissait pour son lieutenant dans cette lutte contre l'erreur qui reste la note dominante de son épiscopat. L'insistance de l'évêque à appeler l'attention de son ami sur les fausses doctrines philosophiques, laissait pressentir à ce dernier qu'il devrait, lui aussi, se mesurer un jour avec les leaders du mouvement anti-catholique.

Que ce rôle de polémiste lui sourît beaucoup, rien n'autorise à le croire. Il en coûtait à l'abbé Gay de lire les ouvrages qui attaquaient ses croyances religieuses. A M<sup>gr</sup> Pie qui lui demande s'il a lu Jules Simon :

« Non, répond-il <sup>3</sup>, je n'ai pas lu Jules Simon et n'ai point envie de le lire. Que peut-il dire qu'on n'ait dit cent fois et cent fois réfuté? Et puis, l'étude positive de notre foi est si attrayante, si vivifiante, si

<sup>1</sup> A son père, 7 mars 1858, *Corresp.*, t. I, p. 221.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 14 mars 1858, *Corresp.*, t. I, p. 224,

<sup>3</sup> 31 mars 1857.

reposante, que, tant que l'obligation n'existe pas de s'occuper de ceux qui la nient, je cède à la tentation de les laisser. »

Les conseils de l'évêque de Poitiers eurent pourtant raison de ces répugnances. On l'a déjà vu à propos du concile de Périgueux.

M<sup>gr</sup> Pie comptait beaucoup sur les conciles provinciaux pour donner à la condamnation des erreurs doctrinales une publicité, un éclat qu'il estimait nécessaires. Il soulignait ensuite, dans ses instructions synodales et ses homélies, la portée des décisions conciliaires. Ainsi la « seconde instruction synodale sur les principales erreurs du temps présent <sup>1</sup> » reproduit et développe certains chapitres du concile de Périgueux. On y devine la main de l'abbé Gay, et, du reste, celui-ci reconnaît en avoir inspiré plusieurs passages. Il applaudissait, par avance, aux heureux résultats que produirait sa publication.

« La synodale avance beaucoup, écrit-il à un ami au mois de juin 1858 <sup>2</sup> ; je l'ai là à l'état d'épreuves : le beau et bon travail ! qu'il fera de bien et qu'il vous fera plaisir ! »

Les canons du concile de Périgueux, revenus de Rome avec l'approbation pontificale, venaient d'être enfin livrés à l'impression. Jean Reynaud se montra surpris et affligé de la condamnation qui frappait son système sur la transmigration des âmes ; non qu'il eût pris connaissance du texte latin des Actes du concile, mais l'*Univers* ayant publié la synodale de l'évêque de Poitiers, le philosophe y avait lu la censure canonique qui avait frappé son ouvrage *Terre et Ciel*. Il protesta dans un écrit qui parut sous forme de lettre ouverte.

Pourquoi, disait-il en substance, le concile de Périgueux m'a-t-il ainsi condamné sans m'entendre ? Bien que je ne reconnusse pas les évêques pour juges, je me serais rendu à leur appel si j'avais été cité. J'aurais ainsi épargné au concile une fausse interprétation de bien des passages de mon livre, notamment sur l'éternité des peines de l'enfer. L'auteur faisait remarquer qu'il avait admis la possibilité des peines éternelles, au cas où le coupable ne se convertirait pas, sans ajouter d'ailleurs qu'il avait considéré cet endurcissement comme invraisemblable.

<sup>1</sup> Cardinal Pie, *Œuvres*, 3<sup>e</sup> édit., t. III, p. 127 et suiv.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 16 juin 1858, *Corresp.*, t. I, p. 229.

Il appartenait à l'abbé Gay de prendre la défense d'un texte dont il avait lui-même arrêté les termes avant de le soumettre au vote du concile. M<sup>gr</sup> Pie le pressait de faire paraître un opuscule, en réponse à celui que venait de lancer Jean Reynaud. Mais il hésitait à le faire. Volontiers eût-il représenté à son évêque son appréhension de s'engager dans une polémique ardente, sa crainte de passionner le débat et de lui imprimer un tour trop personnel. Exposer la vérité en porte-parole officiel de l'Église et venger la doctrine par sa seule mise en lumière, il comprenait la noblesse d'une pareille tâche et félicitait l'évêque de Poitiers qui venait de l'accomplir, en publiant sa seconde synodale. L'esprit très surnaturel de l'abbé Gay aimait à envisager les questions d'une actualité brûlante dans la lumière éclatante et apaisante de la foi. Il ne sortait pas volontiers de cette atmosphère où tout se simplifie dans un contact plus intime avec Jésus-Christ, source de toute vérité. Dès lors, la saine doctrine une fois manifestée au regard des croyants et des incrédules dans un document officiel, pourquoi descendre au niveau de l'agresseur et répondre directement à ses attaques? Il fallut toute l'autorité de M<sup>gr</sup> Pie pour décider l'abbé Gay à accepter ce rôle de polémiste.

Il riposta donc, par un opuscule, à la brochure de Jean Reynaud.

« Sous quelle forme paraîtra mon travail, écrit-il à sa sœur <sup>1</sup>, je ne le sais pas encore : mon bon évêque en décidera. Je souhaiterais bien ne pas mettre mon nom et j'espère qu'on me fera cette grâce. S'il faut tout à fait me publier, à la grâce de Dieu ! J'avoue que je n'aurais jamais pensé que mon premier ouvrage publié fût un travail de polémique. J'y ai peu de goût et point d'aptitude. Enfin, l'obéissance est une grande chose. »

M<sup>gr</sup> Pie ménagea autant que possible les susceptibilités de son ami. Faire paraître la brochure sans nom d'auteur eût été la priver d'avance de toute autorité. On convint de la donner au public comme l'œuvre d'un *vicaire général*. Elle fait, du reste, honneur à celui qui l'a conçue et rédigée. L'abbé Gay n'écrit pas encore comme il le fera plus tard, et, d'ailleurs, le style fleuri n'eût pas convenu à une étude de polémique théologique. Mais le fond reste excellent : c'est bien conduit et bien raisonné. Pour un motif qu'il passe sous silence, l'auteur s'est abstenu

<sup>1</sup> Lettre inédite, 22 décembre 1858.



de démontrer à Jean Reynaud l'impossibilité où sont les damnés de se convertir. Peut-être, ayant déjà établi que les damnés se trouvent dans un état de réprobation définitive, a-t-il jugé inutile de préciser davantage.

Le théologien ne prétend pas avoir voulu positivement réfuter le livre de Jean Reynaud intitulé *Terre et Ciel* :

« Nous n'avions pas à l'entreprendre, déclare-t-il formellement <sup>1</sup>. Si quelquefois nous l'avons fait, c'est qu'il était comme impossible d'exposer de pareils délires, et souvent des délires si contradictoires, sans en prouver la fausseté. Nous avons seulement voulu justifier le concile et montrer que M. Reynaud y a été justement condamné. »

Pour tout lecteur de bonne foi, la justification des décrets du concile apparaît complète, définitive. Quant aux sentiments qui ont inspiré l'abbé Gay dans l'accomplissement de sa tâche, lui-même va nous les dévoiler.

« Le bon Maître m'a donné de finir hier soir ma défense du concile, écrit-il le 4 janvier 1859 <sup>2</sup>, et je me suis senti tout particulièrement assisté. Je ne sais si ce malheureux mécréant sera bien aise d'en avoir appelé au jugement du public. J'ai été forcé de l'écraser ; cependant je suis toujours resté prêtre et la charité abonde sous l'inflexibilité des paroles. C'est ce qui est dans mon cœur ; car, voyez-vous, outre que je ne sais point haïr et que, si je le savais, je ne le pourrais faire encore, à cause du cœur de Jésus-Christ, j'aime tant les belles natures, les nobles intelligences, les âmes passionnées ! Or, c'est le fond de ce malheureux qui fait la guerre à Jésus-Christ. Je crois que le plus cruel moment que j'aie passé dans ma vie a été celui où, dans ma petite cellule de Périgueux, je rédigeais ce décret de condamnation que les Pères ont mis dans leurs Actes et qui fait le sujet du débat d'aujourd'hui. J'espère que tout ceci va se tourner à la gloire de la sainte vérité catholique et à la confusion de ses ennemis. »

M<sup>gr</sup> Pie comptait faire suivre, à brève échéance, sa seconde synodale d'une troisième sur le saint Sacrifice de la messe.

« Je travaille à cela pour lui, écrit l'abbé Gay <sup>3</sup>, et lui dégrossis son marbre. Je pense lui remettre cette ébauche après la saint Martin. »

Le projet de l'évêque fut abandonné, mais il nous fournit, une fois de plus, l'occasion de constater l'estime du prélat pour la science théologique de son collaborateur.

<sup>1</sup> *Le Concile de Périgueux et M. Jean Reynaud*, par un Vicaire général. Poitiers, Oudin, 1859, p. 45.

<sup>2</sup> Lettre inédite à une carmélite.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 30 octobre 1858, *Corresp.*, t. I, p. 240.

Tout en utilisant les connaissances et le talent de son nouveau vicaire général, M<sup>gr</sup> Pie savait ménager ses forces. Écoutez l'abbé Gay rendre hommage à la discrétion de son évêque.

« Je suis occupé, avoue-t-il <sup>1</sup>, mais sans encombrement ; mes occupations sont toutes selon mes goûts ; j'en ai assez au dehors pour me distraire du travail intérieur ; je n'en ai point assez pour n'avoir pas, chaque jour, plusieurs heures à donner à mes études chéries. »

Ses études chéries, qu'entendait-il par là ? La préparation des synodales de M<sup>gr</sup> Pie ? Non certes ; si l'obéissance à son supérieur, si son désir de lui être agréable lui procuraient, à cet égard, la satisfaction d'un devoir accompli et d'un service rendu, ses goûts le portaient vers un autre genre d'études. La Bible était son livre de chevet, la source inépuisable des réflexions et des aspirations qui nourrissaient sa vie intérieure. Il aimait, en particulier, les psaumes pour leur incomparable symbolisme, pour l'adorable figure du Christ qu'ils nous dépeignent en termes saisissants, pour l'âme du Sauveur dont ils nous révèlent les sentiments les plus cachés <sup>2</sup>. La pensée lui vint d'écrire un commentaire sur les psaumes. Non qu'il voulût faire œuvre d'exégète ou d'érudit, encore moins exposer des théories personnelles ou rajeunir des querelles d'écoles ; il laisserait simplement parler son cœur et dévoilerait, selon qu'elles lui seraient apparues, les richesses du texte sacré.

Dès le mois de mai 1858, il communiquait à son évêque son exposé du premier psaume. Quelques doutes avaient surgi dans son esprit sur le bien-fondé de son entreprise et il tenait à recueillir des avis autorisés touchant l'utilité de l'ouvrage projeté.

« Certainement il n'est pas fait, confiait-il à un ami <sup>3</sup> ; certainement, s'il était bien fait, il serait utile, mais suis-je en état de le faire ? Ai-je pris la chose de la bonne manière ? Je crois bien être dans le vrai : j'ose dire que j'en suis sûr, puisque je ne vais qu'à la lumière qui est Jésus-Christ ; mais je m'effraie de l'immensité de la tâche et je crains d'avoir été présomptueux, même en concevant une semblable pensée. Je vois si bien qu'il faudrait être saint pour comprendre et expliquer des paroles si saintes ; hélas ! hélas ! et je suis loin de l'être, et je prends peu le chemin qui y conduit ! Si j'y suis, j'y marche si lâchement !

<sup>1</sup> A son père, 7 mars 1858, *Corresp.*, t. I, p. 221.

<sup>2</sup> « Le psautier n'est qu'une expression de ses sentiments divins et de son adorable intérieur, qu'il (Jésus-Christ) veut faire connaître et dilater dans l'Eglise par le moyen des prêtres. » (Olier, *Traité des Saints Ordres*, Du sacerdoce, ch. III.)

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 16 juin 1858, *Corresp.*, t. I, p. 228.

Que vous dire? Je suis incertain. Je me demande aussi, ayant peu de forces et un temps relativement court pour le travail, si je ne ferais pas mieux de laisser cet ouvrage, qui me demandera dix ans peut-être, pour m'occuper de choses plus actuelles, plus directement fructueuses, comme de préparer des prédications. »

Un ouvrage sur les psaumes qui venait de paraître accrût encore ses perplexités.

« Je suis de plus en plus incertain sur l'entreprise des psaumes, écrivait-il à M<sup>re</sup> Pie <sup>1</sup> : votre jugement me décidera tout à fait à la quitter ou à la poursuivre. »

L'évêque compara le manuscrit de son vicaire général avec l'ouvrage récemment publié sur le même sujet. Son verdict fut que l'abbé Gay devait poursuivre son travail. Le livre resta donc sur le métier, mais souffrit de la concurrence d'un autre projet également en voie d'exécution.

Quelques années auparavant, cédant aux instances de plusieurs religieuses, l'abbé Gay avait commencé de revoir et de rédiger des instructions de retraite données dans diverses communautés, notamment au carmel de Limoges. Les nécessités de son ministère étaient venues ralentir, puis interrompre son travail, sans imposer toutefois silence aux requêtes des religieuses qui pressaient le prédicateur de céder le pas à l'écrivain. Dans les premiers temps de son séjour à Poitiers, le prédicateur fatigué dut modérer son ardeur et l'écrivain en profita.

« Je sens venir le temps d'écrire, avoua-t-il à la Mère du Bourg <sup>2</sup>. Vous rappelez-vous ce que vous m'avez dit à la fin de votre retraite : que le bon Dieu bénirait ma plume, mais *plus tard* <sup>3</sup>? Je crois que c'est maintenant ; mais il faut que les bonnes âmes m'aident. Comment parler de Jésus sans un secours tout spécial de Jésus, et vous pensez si je veux parler d'autre chose que de lui. »

Cette préoccupation ne le quittait pas, tandis qu'il rédigeait, à nouveau, ses instructions de retraite.

« Je viens de terminer mon second discours de retraite sur la chasteté, écrit-il à un ami <sup>4</sup>. Cela forme un vrai petit traité, et la méditation y fera trouver, je crois, beaucoup de choses. Tout y est ramené à Notre-Seigneur ; tout part de lui, il est question de lui partout : cela doit donc être bon et salutaire. »

<sup>1</sup> Lettre inédite, 2 septembre 1858.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 26 novembre 1858.

<sup>3</sup> Allusion à une parole dite par la Mère du Bourg à l'abbé Gay, en septembre 1852. L'incident est relaté au chapitre précédent.

<sup>4</sup> A l'abbé Perdrau, 30 octobre 1858, *Corresp.*, t. I, p. 240.

Primitivement, dans la pensée de l'auteur, cette retraite devait former un petit volume et paraître dans le courant de 1859. L'écrivain aurait eu alors le champ libre pour se consacrer tout entier à la composition de son grand traité sur les psaumes. Ironie du sort ! Avec le temps, la retraite projetée se haussa aux proportions d'une sorte de somme ascétique, intitulée *De la Vie et des Vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, tandis que l'étude sur le psautier, demeurée à l'état d'ébauche, ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur.

## II

On se rappelle le triste état de santé où se trouvait M. Gay lors du départ de son fils pour Poitiers. L'âge avancé du malade, — M. Gay avait alors quatre vingt-sept ans, — ne laissait aucun espoir de guérison ; tout au plus s'efforçait-on de calmer les souffrances du vieillard.

Dans le courant de l'été de 1858, l'abbé Gay passa plusieurs semaines auprès de son père. Par ailleurs, quand son devoir le retenait à Poitiers, il adressait au cher malade des lettres pleines des pensées les plus touchantes et des sentiments les plus affectueux. Au mois d'avril 1859, un dépérissement général et rapide dans l'état de M. Gay inquiéta fort le médecin. On prévint l'abbé Gay de se tenir prêt à accourir au premier signal. Au reste, les témoignages qu'il recevait sur l'admirable résignation de son père le rassuraient pleinement sur le salut de cette âme chère entre toutes ; il ne pouvait même se défendre d'en exprimer à Dieu sa gratitude.

« Sous ces épreuves et par ces épreuves mêmes, Dieu nous est merveilleusement bon, » écrivait-il à sa sœur <sup>1</sup>, et il ajoutait : « Dis à notre bien-aimé malade que j'ai été tout attendri de ses pieux sentiments. On prie pour lui de tous côtés et avec un dévouement qui doit lui valoir bien des grâces. »

Le 18 mai, un télégramme avertit l'abbé Gay que son père était à toute extrémité. M<sup>gr</sup> Pie, alors absent de Poitiers, fut informé par lettre du départ précipité de son vicaire général.

<sup>1</sup> 26 avril 1859.

« Ma consolation en tout ceci, lui écrivait ce dernier <sup>1</sup>, est que mon père est prêt à faire une très bonne mort. Cette longue et cruelle maladie, jointe au sacrifice de la présence habituelle des siens <sup>2</sup>, l'a disposé admirablement à quitter le monde. Et, quand on a cette certitude, quand celui qui s'en va est d'un si grand âge, quand l'adieu dit à la vie présente n'est qu'un adieu dit aux souffrances, la consolation passe de beaucoup la peine. »

Lorsque l'abbé Gay arriva à Neuilly-sur-Seine, le 19 mai au matin, son père n'était déjà plus de ce monde. La veille au soir, se trouvant moins mal, M. Gay avait voulu épargner à ses enfants la fatigue de le veiller. Son confesseur lui avait, d'ailleurs, renouvelé l'absolution quelques heures auparavant. Contrairement aux prévisions, la première partie de la nuit fut très pénible. Au milieu de ses souffrances, le moribond répétait sans cesse : « Mon Dieu, pardonnez-moi ; mon Dieu, recevez-moi ! » La garde-malade se trouvait seule dans la chambre lorsqu'il expira soudain, vers une heure du matin.

« Pauvre père ! écrivait l'abbé Gay à M<sup>sr</sup> Pie <sup>3</sup>, je n'ai pas l'ombre d'un doute sur son salut, et je le vois, de tous côtés, si miséricordieusement assisté, que j'espère sa prompte délivrance. Aussi, Monseigneur, ai-je l'âme toute pleine de reconnaissance envers Notre-Seigneur. »

Un premier service fut célébré à Neuilly. L'abbé Gay et son frère accompagnèrent ensuite la dépouille du défunt jusqu'à Ambazac, paroisse de Trasforêt, où l'inhumation fut faite dans un caveau de famille. Quelques jours plus tard, l'abbé Gay était de retour à Poitiers.

Les devoirs de sa charge obligent d'ordinaire un évêque à de fréquents déplacements. Or, pour tromper l'ennui et la fatigue du voyage, rien ne vaut les causeries familières avec un ami. M<sup>sr</sup> Pie goûtait fort la conversation de l'abbé Gay et, volontiers, lui eût demandé de se faire son compagnon pendant ses tournées épiscopales. De son côté, le vicaire général aurait accepté de grand cœur une si flatteuse invitation, si sa santé le lui avait permis. Mais des déplacements, où d'autres n'auraient trouvé que du repos, étaient pour lui une épreuve. « L'irrégularité de la vie aggrave toutes mes misères, expliquait-il à son évêque <sup>4</sup>; je plaide

<sup>1</sup> Lettre inédite, 18 mai 1859.

<sup>2</sup> On se rappelle que l'état de M. Gay avait nécessité son transfert dans une maison de santé à Neuilly-sur-Seine et que M<sup>me</sup> Gay avait loué une villa à proximité, afin de venir voir son mari tous les jours. Voir au chapitre précédent.

<sup>3</sup> 26 mai 1859, *Corresp.* t. I, p. 249.

<sup>4</sup> Lettre inédite, 2 septembre 1858.

contre mon cœur en vous disant cela, mais je vous dois mes vraies pensées. »

Il n'est cependant pas de règle sans exceptions. L'abbé Gay imposait, au besoin, silence aux exigences de sa santé par affection pour son évêque. Ainsi accompagna-t-il M<sup>gr</sup> Pie dans un voyage que celui-ci fit, en juillet 1859, pour aller bénir, au Mans, le mariage d'un ami. L'évêque de Poitiers comptait profiter de ce déplacement pour se rencontrer avec Dom Guéranger. Le restaurateur de l'Ordre bénédictin en France était un des intimes du prélat. Leur amitié remontait à certain jour de mars 1841, où les hasards d'un voyage avaient conduit le célèbre moine dans la cathédrale de Chartres. Se présentant à la sacristie pour demander à célébrer la sainte messe, l'Abbé de Solesmes avait été reçu par un jeune vicaire : « Serait-il indiscret, mon Père, de vous demander à quel Ordre vous appartenez ? » A cette question de l'abbé Pie, car c'était lui le jeune vicaire, Dom Guéranger avait répondu qu'il était bénédictin. Bénédictin de Solesmes ? » avait poursuivi l'abbé Pie, et un instant après : « Ne seriez-vous pas Dom Guéranger ? » Sur la réponse affirmative du religieux, le visage du jeune vicaire s'était épanoui. Dès leur première rencontre, ils s'étaient compris. Huit ans plus tard, le ministre des cultes alors au pouvoir, M. de Falloux, se trouvait être un ami de Dom Guéranger. L'Abbé de Solesmes crut bien faire en recommandant au ministre l'abbé Pie pour un des premiers évêchés qui viendraient à vaquer. Sur ces entrefaites, l'évêque de Poitiers mourut. M. de Falloux se rappela le protégé de Dom Guéranger et le désigna pour occuper le siège de saint Hilaire.

On s'explique dès lors ce que l'abbé Gay rapporte des relations entre son évêque et Dom Guéranger :

« Ils sont fort friands l'un de l'autre et je leur trouve à tous deux bien bon goût. J'ai les miettes du festin et cela nourrit délicieusement une partie de l'âme... Quelle bonne et sainte joie, de voir des gens qui aiment la sainte Église, qui voient clair dans ses intérêts et passent leur vie à la servir <sup>1</sup> ! »

Précisément, à cette heure même, la désastreuse politique inaugurée en Italie avec la complicité de Napoléon III inquié-

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 14 juillet 1859, *Corresp.*, t. I, p. 253.

taît une partie des catholiques français. Au mois de mars précédent, dans une audience demeurée célèbre, l'évêque de Poitiers avait tenté d'arrêter l'Empereur sur la pente dangereuse où il se laissait glisser. Se méprenant, ou feignant de se méprendre sur les intentions du prélat, le souverain lui avait déclaré qu'il ne jugeait pas l'heure venue d'établir en France « ce règne exclusivement religieux » qui lui semblait être l'idéal de son interlocuteur. Et l'Empereur avait continué de suivre les avis intéressés du rusé diplomate qu'était le comte de Cavour. Des antichambres des chancelleries, la question piémontaise avait été bientôt portée sur les champs de bataille. Nos armes avaient triomphé à Magenta, à Solferino, et, le 11 juillet 1859, la glorieuse paix de Villafranca venait de clore la campagne. Grisés par ces succès, nombre de catholiques oubliaient que sous le masque de l'unité italienne se cachait la Révolution, armée non seulement contre l'Autriche, mais contre la Papauté et finalement contre la France, qui expierait, un jour ou l'autre, le secours prêté aux ennemis du Saint-Siège.

M<sup>gr</sup> Pie voyait plus clair que ces catholiques à courte vue. Il écrivait au Pape : « La crise actuelle est moins politique et internationale que religieuse et ecclésiastique. C'est un effort suprême de la Révolution pour établir les principes de 89 dans toute l'Italie et jusque dans les États de l'Église, pour que l'Église n'ait plus ni la pensée ni la possibilité de rétablir les principes du droit chrétien dans les sociétés civiles <sup>1</sup>. »

Au cours de l'entrevue qu'ils eurent au Mans, l'évêque de Poitiers et l'abbé de Solesmes se trouvèrent d'accord pour blâmer les transports de joie avec lesquels la plupart des catholiques venaient d'accueillir la nouvelle de la paix de Villafranca. L'abbé Gay pensait de même.

« Nous ne pouvons partager la sécurité que nous voyons à beaucoup de monde, écrivait-il <sup>2</sup>, et nous ne comprenons pas l'enthousiasme où, depuis hier, Louis Veuillot se laisse entraîner. Les conditions de la paix semblent grosses de nouvelles guerres, et, ce qui est surtout effrayant, rien n'y sort du programme tracé par l'Empereur dans sa trop fameuse brochure <sup>3</sup> : programme absurde, impossible, révolutionnaire, impie,

<sup>1</sup> Cité par M<sup>gr</sup> Baunard, *Histoire du Cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 7.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 14 juillet 1859, *Corresp.*, t. I, p. 254, 255.

<sup>3</sup> *L'Empereur Napoléon III et l'Italie*, brochure publiée au mois de février précédent, sans nom d'auteur, mais que l'Empereur avait inspirée, sinon même rédigée en partie.

non pas dans la pensée de celui qui l'a conçu, mais dans la réalité des choses... On ne peut qu'être heureux de voir le sang cesser de couler, un sang chrétien !... mais comment ne pas s'affliger du succès définitif d'une guerre injuste, de l'agrandissement d'un État que le Saint-Siège déclare avoir, depuis plusieurs années, foulé les droits les plus sacrés de l'Église !... Le beau mot d'*indépendance* ne peut voiler ces ruines, et, quoique Dieu puisse tirer de grands biens de si grands maux, il n'en reste pas moins que le principe de cette entreprise est une iniquité. Au reste, si l'Église a lieu de se plaindre, la Révolution n'est pas, non plus, satisfaite. Rien n'est fini, et l'année, déjà si terrible, pourra bien voir s'accomplir des choses plus terribles encore. Dom Guéranger voit moins en noir que Monseigneur ; l'évêque du Mans voit tout en rose ; je crois, à dire vrai, qu'il ne voit point et que le plus avisé est mon évêque... »

Les triomphes de l'esprit révolutionnaire dans le domaine politique confirmaient M<sup>gr</sup> Pie et l'abbé Gay dans leur résolution bien arrêtée de combattre énergiquement les erreurs contemporaines. L'œuvre doctrinale entreprise par les conciles de la province d'Aquitaine allait, du reste, se poursuivre avec ardeur. Après Bordeaux, la Rochelle et Périgueux, Agen devait voir s'assembler, en septembre 1859, les représentants de la hiérarchie. L'importance des travaux préparatoires, dirigés ou, tout au moins, inspirés par l'évêque de Poitiers, témoigne de l'intérêt que le prélat portait à la tenue de ce nouveau concile. Cette fois encore, la collaboration de l'abbé Gay lui fut précieuse.

« Je pars demain pour le concile, écrivait le vicaire général <sup>1</sup>, l'âme toute contente d'avoir travaillé et de travailler encore pour les intérêts du Maître. Je viens d'achever un assez bon chapitre sur la *Nature de Dieu*, que l'incrédulité fausse à ce point qu'il n'est plus ni rien ni personne... J'ai d'autres questions à préparer, et très importantes ; impossible d'aboutir. On n'imagine pas le temps qu'il faut pour lire, réfléchir et écrire, quand il s'agit de parler sur de tels sujets et au nom de la sainte Église, qu'on aime d'autant plus passionnément qu'on la voit attaquée davantage. Monseigneur n'en peut plus, et moi je n'en puis guère ; mais on sera soulevé là-bas. Si vous saviez ce qu'on éprouve en ces saintes assemblées ! Ce sont de vrais cénacles. »

Le concile s'ouvrit le 8 septembre. L'abbé Gay y prit une part active, en qualité de théologien de l'évêque de Poitiers. A lui revient l'honneur d'avoir rédigé le titre premier du second chapitre des Actes du concile. Les récentes erreurs des philo-

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 6 septembre 1859, *Corresp.*, t. I. p. 256



sophes au sujet de la nature divine y trouvent leur condamnation. Les Pères du concile frappent d'abord les panthéistes modernes, sans les désigner nommément. On pourrait reconnaître, dans les doctrines condamnées, les théories de Schelling ou de tel autre philosophe allemand. Tout porte à croire, cependant, que la rédaction proposée par l'abbé Gay visait de préférence Vacherot (première manière), Renan et Taine. L'exactitude et la précision de l'exposé dénotent, chez le théologien, une connaissance approfondie du sujet. On trouve ensuite, sous la plume de l'abbé Gay, une allusion évidente à Proudhon et à ses blasphèmes. Puis, les fausses doctrines dénoncées, la foi catholique se déclare. Ici l'érudition scripturaire et patristique du rédacteur se donne libre cours, et trahit une prédilection marquée pour les œuvres attribuées à Denys l'Aréopagite. A s'étayer ainsi de citations nombreuses, l'argumentation ne perd rien de sa force, ni de sa lucidité ; elle n'en assure que mieux le triomphe de la vérité. Des Actes du concile d'Agen, comme de ceux des précédents conciles, se dégage une impression de vitalité puissante. Dans leur sereine concision, les formules adoptées par les Pères traduisent bien l'immuable beauté des dogmes catholiques, en même temps qu'elles honorent le théologien qui en avait arrêté les termes.

Incontestable et incontestée dans le domaine de la théologie, l'autorité de l'évêque de Poitiers fut discutée lorsque le concile aborda des questions d'un ordre moins spéculatif. En tête des résolutions soumises à l'agrément des Pères, M<sup>gr</sup> Pie avait fait inscrire une adhésion aux récentes protestations et condamnations prononcées par le Pape contre les spoliateurs du Saint-Siège et de l'Église. Quelques évêques objectèrent qu'à s'occuper ainsi de questions politiques, les conciles provinciaux compromettaient leur existence, leur tenue restant subordonnée, en fait, à la bienveillance du pouvoir. Cette observation rencontra des partisans et des contradicteurs. D'où quelques tiraillements au sein du concile. La motion présentée par l'évêque de Poitiers l'emporta finalement, mais les divergences qui s'étaient manifestées survécurent au concile et rendirent impossible, pendant neuf ans, la réunion de ces assemblées dans la province de Bordeaux.

Quelques semaines après le concile d'Agen, M<sup>gr</sup> Pie reçut

une lettre de l'évêque de Nantes, M<sup>gr</sup> Jacquemet. Celui-ci organisait un triduum solennel, dans sa cathédrale, pour les premiers jours de novembre. Le héros de ces fêtes, saint Émilien, un évêque guerrier du x<sup>e</sup> siècle, était tombé en Bourgogne, sur un champ de bataille, en repoussant, à la tête de ses Nantais, une invasion sarrasine. Les reliques du vaillant pasteur allaient être transférées dans sa patrie d'origine, neuf cents ans après son glorieux trépas. M<sup>gr</sup> Jacquemet désirait entourer cette translation de toute la pompe que réclamaient la foi et la piété de ses diocésains. Il demandait des voix éloquents pour célébrer la mémoire de saint Émilien. Pressenti, l'abbé Gay accepta de prêcher le premier jour du triduum, et on convint que les solennités se clôtureraient sur un discours de M<sup>gr</sup> Pie.

L'éclat des fêtes dépassa toutes les espérances.

« L'admirable pays ! déclare l'abbé Gay <sup>1</sup> à son retour à Poitiers. Que de foi, que de vie chrétienne ! Depuis Rome, je n'ai rien vu de semblable à la procession qui a eu lieu dimanche. Huit ou dix châsses de saints, portées par des membres de confréries, un clergé immense, six évêques un jour, huit le lendemain ; des palmes, des oriflammes, des lumières de toutes sortes, des chants pleins d'accent et d'entrain ; un ordre parfait, un auditoire de cinq mille personnes, et cela, trois jours durant. J'ai prêché, dimanche, à l'issue de la procession : tout le monde a paru content. »

M<sup>gr</sup> Jacquemet le fut tout le premier, car il demanda aussitôt une station de carême à l'abbé Gay. Celui-ci proposa celle de 1861. L'évêque avait déjà retenu un prédicateur pour cette année-là ; mais, passant outre, il préféra se dédire plutôt que de ne pas accorder à ses diocésains le bénéfice d'entendre à nouveau le vicaire général de Poitiers.

Après avoir prononcé, dans la cathédrale de Nantes, un discours retentissant sur « le rôle militant de l'Église et de l'épiscopat », M<sup>gr</sup> Pie s'était hâté de regagner son diocèse. Un travail important l'y attendait, pour la rédaction duquel la collaboration de l'abbé Gay lui semblait indispensable. Au prélat et à son théologien de prendre, encore une fois, la plume pour la défense des vérités religieuses.

L'état des esprits en France ne s'améliorait pas, bien au contraire. On ne pouvait, à cet égard, s'exagérer la gravité de la

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 11 novembre 1859, *Corresp.*, t. I. p. 287.

situation et ne pas entrevoir un avenir plus sombre encore. « Le naturalisme nous tue, avouait M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>. La foi n'est plus dans les choses et c'est à peine si elle est assez dans les hommes pour suffire à leur salut individuel... Du moins, pour nous, travaillons tous à faire dominer le bien sur le mal. »

On appréciait, à Rome, la science théologique de l'évêque de Poitiers et son zèle de champion des vérités doctrinales. Justement, par la plume de son secrétaire, M<sup>gr</sup> Fioramonti, le Pape venait de demander à M<sup>gr</sup> Pie un mémoire sur deux questions très importantes. La première concernait l'exaltation démesurée de la nature au détriment de la foi et du surnaturel ; la seconde se rapportait à la séparation pratique et absolue de l'ordre religieux et de l'ordre civil, érigée en dogme par les maximes du siècle et proclamée comme un progrès et un perfectionnement du bien public. En deux mots, le naturalisme et le libéralisme.

M<sup>gr</sup> Pie ne voulut pas assumer seul la charge de répondre au Saint-Père. Il confia à l'abbé Gay le travail sur le naturalisme. Après un exposé détaillé de l'erreur, envisagée dans sa forme savante comme dans son aspect le plus accessible aux esprits peu cultivés, l'auteur devrait indiquer sommairement les vérités dogmatiques les plus propres à réfuter le naturalisme. M<sup>gr</sup> Pie pria son ami de se hâter : le Saint-Père venait de faire savoir, en effet, qu'il attendait impatiemment le mémoire (*avide expectabat*). L'abbé Gay se mit à l'œuvre, toute autre affaire cessant, et, un mois après, son mémoire partait pour Rome (21 décembre 1859). Estimant que, pour la vérité, combattre c'est avant tout se montrer, l'auteur avait vu, dans un large exposé du mystère de Jésus-Christ, la réfutation décisive de l'erreur naturaliste. *Hic est sacramentum sanctionis*, disait-il en propres termes, *quia ibi signum contradictionis ; ibi est principium solutionis, quia ibi nodus quaestionis* <sup>2</sup>.

Si le zèle du théologien pour les intérêts de l'Église exultait à la pensée « de la goutte d'eau que l'obéissance lui faisait ainsi envoyer à l'océan », sa modestie s'étonnait aussi de se trouver mêlée à pareille affaire.

<sup>1</sup> A. M. del'Estoile. Cité par M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 32.

<sup>2</sup> « Ici se trouve la marque du châtimeut, parce qu'ici se trouve aussi le signe de contradiction ; ici encore est le principe de la démonstration, parce qu'ici réside le nœud de la question. »

« Cela me donne des envies furieuses de me cacher et de me perdre dans le cœur de notre Maître, écrivait-il à un ami <sup>1</sup> ; car c'est seulement là qu'on trouve la vie. Si quelque chose luit dehors, c'est qu'il part de ce dedans, et vraiment je bénis Dieu, de toute mon âme, de permettre que je le sente si fort, quand il me demande, à l'extérieur, des services qui, au jugement humain, peuvent sembler plus considérables. »

Dans la lettre jointe aux mémoires qu'il envoyait à Rome, M<sup>sr</sup> Pie attira l'attention du Pape sur la part importante qui revenait à son vicaire général dans l'élaboration du travail. « Nous avons mis en commun nos pensées, déclarait le prélat ; et si la rédaction que je vous fais parvenir a quelque petite valeur aux yeux de Sa Sainteté, je tiens à ce que le mérite en soit attribué à mon digne collaborateur, M. l'abbé Gay, vicaire général de Poitiers <sup>2</sup>... » Quelques semaines plus tard, M<sup>sr</sup> Fioramonti transmettait à l'évêque de Poitiers les remerciements du Pape, avec l'expression de l'intérêt que Pie IX avait pris à la lecture de ces documents lumineux.

Cependant Napoléon III ne reculait devant aucun moyen pour faire approuver par l'opinion publique sa politique personnelle à l'égard de l'Italie. Des brochures politiques étaient publiées dans ce but, mais sans nom d'auteur, et cet anonymat aurait dû, à lui seul, susciter les méfiances.

Après *Napoléon III et l'Italie*, parue en février 1859, *le Pape et le Congrès*, publiée au mois de décembre suivant, exposa, en termes diplomatiques et parlementaires, le programme de la Révolution : reconnaissance de l'insurrection des Romagnes et sécularisation des États pontificaux. Personne ne douta que cette brochure, comme la précédente, ne traduisît les idées personnelles de l'Empereur. C'était donc une rupture entre le souverain et le parti catholique.

Le fait valait d'être signalé aux esprits sincères que les insinuations d'une presse tendancieuse s'efforçaient d'égarer. En dépit d'une démarche officieuse du préfet de la Vienne venu, par ordre, supplier M<sup>sr</sup> Pie de garder le silence, le prélat se résolut à agir. Le dimanche 15 janvier, alors qu'il officiait dans sa cathédrale, il fit lire en chaire un mandement qui condamnait les doctrines émises dans la brochure *le Pape et le Congrès*.

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 19 décembre 1859, *Corresp.*, t. I, p. 262.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 67.

L'incident eut un retentissement énorme. On prévoyait l'arrestation, l'emprisonnement et la condamnation de l'évêque. L'imagination populaire dramatisait les événements. De Paris, où il faisait alors un séjour de plusieurs semaines, l'abbé Gay écrivait à M<sup>gr</sup> Pie :

« On raconte l'affaire de dimanche avec enjolivement. On montre le peuple qui s'émeut dans la cathédrale, à la lecture du mandement et la partie fidèle qui vous accompagne en masse à l'évêché pour protester qu'elle vous défendra contre toute entreprise violente, etc. J'ai rétabli la vérité, qui, pour être plus simple, demeure peut-être aussi consolante. »

De fait, l'ordre n'avait pas été troublé dans la cathédrale, aucune manifestation ne s'était produite à l'issue de l'office. Quant à la justice, elle ignora l'incident : M<sup>gr</sup> Pie ne fut pas inquiété.

Quelques jours plus tard, la voix auguste du Souverain Pontife s'élevait pour dénoncer, à la face du monde catholique, l'attentat machiné par le Piémont et la France au sujet des Romagnes, qui formaient une partie intégrante du domaine temporel de l'Église. Courageusement, *l'Univers* publia l'encyclique. Le gouvernement n'attendait que ce prétexte pour supprimer purement et simplement le vaillant journal. Cette mesure provoqua une certaine émotion dans les milieux catholiques.

« C'est une vraie infamie, écrivait de Paris l'abbé Gay à son évêque <sup>1</sup>. Je ne rencontre autour de moi que des cœurs indignés. J'ai été, ce matin, faire à Louis Veuillot ma visite de congratulation. On ne peut mourir plus noblement, et de telles tombes valent des berceaux. »

Chacun se demandait si les évêques publieraient l'encyclique. La seule pensée qu'ils hésiteraient peut-être à le faire dicta sur-le-champ sa conduite au successeur de saint Hilaire sur le siège de Poitiers. N'écoutant que sa conscience, M<sup>gr</sup> Pie ordonna de publier l'encyclique dans son diocèse et la commenta, quelques jours après, dans un mandement dont l'orthodoxie doctrinale n'avait d'égale que l'énergie de la forme. D'éminentes personnalités ecclésiastiques adressèrent au prélat, à cette occasion, de chaleureuses félicitations. L'unanimité était cependant loin de se faire sur l'opportunité de sa fière initiative. On nommait certains prélats, et non des moindres, qui se déclaraient

<sup>1</sup> Lettre inédite, 29 janvier 1860.

partisans d'une plus grande réserve et regrettaient l'éclat dont M<sup>gr</sup> Pie avait entouré sa protestation. Ceux-là aussi n'avaient accordé « qu'une larme tiède et légère » à la disparition de *l'Univers*. Le caractère hésitant de leur attitude contrastait avec l'allure franchement décidée des prélats qui se groupaient autour de l'évêque de Poitiers.

De Paris, l'abbé Gay éclairait son évêque sur les divers courants entre lesquels se partageait l'opinion, dans les milieux ecclésiastiques. Il lui signalait les précautions que prenait le cardinal Morlot pour éviter toute solidarité avec ceux qu'il appelait « les catholiques d'opposition ». Une partie du clergé parisien suivait en cela l'exemple donné par son pasteur. Quelques-uns poussaient même un peu loin leur zèle envers le gouvernement. Tel ce catéchiste qui, dans une paroisse du faubourg Saint-Germain, dictait aux enfants des leçons ainsi conçues :

« La puissance temporelle du pape est-elle d'institution divine ?

— Non.

— Est-elle nécessaire à la papauté ?

— Non.

— De sorte que les gouvernements peuvent l'attaquer sans attaquer la religion ?

— Oui. »

« Ce fait n'est pas un cas isolé, » déclarait l'abbé Gay, après avoir relaté ce détail caractéristique, dans une lettre à Dom Guéranger <sup>1</sup>.

Le défaut d'entente qui régnait dans les rangs de l'épiscopat encouragea le pouvoir à accentuer sa politique, une politique d'intimidation, nuancée d'une apparence de libéralisme. Devant les évêques habitués aux bienveillances gouvernementales et désireux d'espérer contre toute espérance, le ministre des cultes invoquait l'impunité dont jouissaient les prélats d'opposition ; mais, en même temps, il décourageait leurs velléités d'indépendance par des circulaires aux formules cauteleuses et hypocrites, où perçaient parfois des menaces. Ainsi, M. Rouland rappelait-il les évêques à « leurs devoirs de respect, d'obéissance et même de reconnaissance envers le pouvoir », les invitant à surveiller leurs prédications, leurs actes et ceux de leurs curés. Son collègue, le

<sup>1</sup> 4 janvier 1860. Cf. *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, par un moine bénédictin de la Congrégation de France, t. II, p. 207.

ministre de l'intérieur, recommandait, de son côté, aux préfets de faire bonne garde, et ses ordres ne restaient pas lettre morte.

« Tu ne t'imagines pas les vexations auxquelles, en ce moment, le clergé est soumis, écrivait l'abbé Gay à sa sœur <sup>1</sup>. Je ne parle pas des insultes dont on l'abreuve publiquement, sans que la réclamation soit possible... Un de nos prêtres est inculpé pour une brochure absolument inoffensive ; plusieurs sont dénoncés au parquet pour méfaits de chaire ; partout la police envoie ses agents ; on fait d'inimaginables visites domiciliaires... On remplirait des pages de ce qui se fait d'inique et d'indignant. » « L'année est triste à beaucoup d'égards, écrivait-il encore <sup>2</sup> ; les événements vont d'un train d'enfer ; la politique devient de plus en plus ténébreuse, lâche et hypocrite ; la révolution en Italie, le despotisme chez nous, ici et là la haine de l'Église : c'est de quoi beaucoup gémir. »

Gémir n'était que le prélude. L'heure des larmes allait bientôt sonner.

Au dol qui avait entaché les annexions italiennes de 1859 allait, en effet, succéder la violence. Jusqu'alors un vote populaire avait précédé l'occupation du pays par les bandes piémontaises ; désormais les envahisseurs vont présider eux-mêmes à un simulacre de scrutin. Encore un peu de temps et la comédie d'intrigues tournera au drame, ce drame dont Castelfidardo conserve à jamais le sanglant mais glorieux souvenir.

Dès le mois de juin 1860, l'abbé Gay s'indignait de voir la France, spectatrice tour à tour caressante et grondeuse, assister, les bras croisés, aux préparatifs de l'œuvre spoliatrice.

« Aucun homme ne se lève, écrivait-il <sup>3</sup>, pour parler au nom de Dieu et prendre en main sa cause. Le Pape s'entoure assez pour périr noblement, et les saints droits qu'il représente auront heureusement leurs martyrs ; mais, humainement, il n'y a là que les éléments d'une glorieuse défaite et d'une mort qu'on sera forcé d'honorer. »

Trois mois plus tard, les événements justifiaient ces pronostics, et alors bien des lèvres qui avaient naguère, en France, prononcé le nom de Charlemagne murmurèrent celui de Julien l'Apostat.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 8 mars 1860.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 15 mai 1860, *Corresp.*, t. I, p. 275.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 30 juin 1860, *Corresp.*, t. I, p. 280.

## III

Poitiers n'avait jamais été un foyer de bonapartisme ; mais, du jour où l'Empire s'aliéna les catholiques par sa politique italienne, quelques désabusés du régime se tournèrent, eux aussi, vers le successeur de saint Hilaire. M<sup>gr</sup> Pie était, comme homme, sympathique à beaucoup ; son attitude de prélat militant accrut encore le nombre de ses amis, mais, en revanche, lui créa des inimitiés dans le monde des impérialistes et des républicains. Or, si étroites étaient les relations entre M<sup>gr</sup> Gay et son vicaire général que la position prise par le prélat dans les questions brûlantes de l'époque devait avoir sa répercussion sur les relations personnelles de l'abbé Gay. Ainsi ce dernier vit-il d'anciennes amitiés se resserrer ou se rompre, et de nouvelles se former.

Parmi les prélats qui fréquentaient à Poitiers, il convient de mentionner M<sup>gr</sup> Berteaud, « cet évêque d'autrefois, » comme on l'a nommé, orateur-poète, parfois étrange, toujours enthousiaste et entraînant. M<sup>gr</sup> Pie l'invitait quelquefois, à la grande satisfaction de l'abbé Gay.

« Je ne pourrai point partir le lendemain même de la fête (de saint Hilaire), écrit ce dernier à sa sœur <sup>1</sup>, parce qu'assurément l'évêque de Tulle sera encore ici et *je tiens à ne rien perdre d'un homme si rare de toute façon.* »

Rare, en effet, dans ses qualités comme dans ses imperfections.

« Quelle riche et sympathique nature ! avouait encore l'abbé Gay. Mais quelles lacunes ! De vrais abîmes à côté de pics qui fendent les nues et touchent presque au soleil <sup>2</sup>. »

Très romain de cœur et de doctrines, bien que n'ayant jamais visité la Ville éternelle, M<sup>gr</sup> Berteaud ne pouvait laisser se perpétrer les attentats sacrilèges de 1859 et 1860 sans faire entendre une protestation. Son mandement sur le Temporel du Pape refléta tous les traits de son talent très personnel.

« C'est comme tout ce qui sort de là, dit justement l'abbé Gay <sup>3</sup>, magnifique, profond, éblouissant, mais abrupt, inégal et accessible

<sup>1</sup> Lettre inédite, 28 décembre 1858.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 4 avril 1862, *Corresp.*, t. I, p. 335.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 14 avril 1860, *Corresp.*, t. 1, p. 270.



à une petite minorité. Pour ceux qui savent, c'est une mine à exploiter. La sève chrétienne y coule à pleins bords et le surnaturel s'y pose fièrement. »

Un autre prélat, romain lui aussi de cœur, et qui avait vécu, cette fois, à l'ombre du Vatican, venait visiter, — on n'ose dire « voir », car il était aveugle, — deux amis intimes qu'il avait à Poitiers. C'était M<sup>gr</sup> de Ségur. Très lié avec M<sup>gr</sup> Pie, il ne l'était pas moins avec l'abbé Gay, depuis sa cohabitation avec lui, rue Cassette. Une cécité précoce avait brisé, pour le jeune auditeur de Rote, un avenir humainement plein de promesses. Toutes les démarches de l'Empereur, le bon vouloir du Pape même s'étaient heurtés à l'inflexibilité de la loi canonique qui interdit de donner à un prêtre aveugle la consécration épiscopale. Seul entre tous, l'abbé de Ségur s'en était réjoui. « On a beau faire, disait-il, les grandeurs ecclésiastiques elles-mêmes présentent un danger pour l'homme, qu'elles exposent à s'élever dans son cœur. Je serai débarrassé de tout cela, et je retournerai à Paris, où je me remettrai à confesser mes pauvres *voyous*, ce qui vaudra mieux pour moi <sup>1</sup>. » En échange de sa charge d'auditeur de Rote, Pie IX lui avait conféré la dignité de protonotaire apostolique avec « tous les insignes et privilèges d'honneur qui sont propres aux évêques <sup>2</sup> », touchant témoignage de l'ingénieuse bonté du Saint-Père. Privé de la vue, M<sup>gr</sup> de Ségur conservait un double talent d'orateur et d'écrivain; il les consacra généreusement, l'un et l'autre, au salut des âmes. Le diocèse de Poitiers eut d'ailleurs une part de choix dans son apostolat. De 1858 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, Poitiers, et surtout le petit séminaire de Montmorillon, l'entendirent presque chaque année, prêcher une retraite. C'est dire les fréquentes visites qu'il fit à l'évêque de Poitiers et à son vicaire général.

Plus rares, mais combien agréables, étaient celles de l'abbé Mermillod <sup>3</sup> ! On ne savait que louer davantage chez le futur cardi-

<sup>1</sup> Marquis de Moussac, M<sup>gr</sup> de Ségur, p. 74.

<sup>2</sup> Bref du 4 janvier 1854.

<sup>3</sup> L'abbé Gaspard Mermillod était né à Carouge, près de Genève, en 1824. Élevé au collège des Jésuites de Fribourg (Suisse), il avait été ordonné prêtre en 1847. Vicaire, puis curé d'une paroisse à Genève, il avait jugé que, pour se développer en Suisse, le catholicisme avait besoin de l'appui moral et financier de la France. Animé d'un zèle ardent et servi par un beau talent oratoire, l'abbé Mermillod réussit à intéresser les catholiques français à la cause de leurs coréligionnaires

nal, de l'homme, de l'apôtre ou de l'orateur, trois aspects sous lesquels il était captivant. La retraite ecclésiastique qu'il donna à Poitiers, en 1860, compta parmi les meilleures auxquelles l'abbé Gay se souvenait d'avoir pris part.

Quant à ceux de ses amis parisiens qui ne pouvaient faire le voyage de Poitiers, l'abbé Gay les retrouvait chaque hiver, pendant les quelques semaines qu'il passait en famille, dans la capitale. Une mention spéciale doit être réservée ici à l'abbé Perdrau, de tous le plus intime, peut-être, parmi les intimes de M<sup>gr</sup> Gay. Parisien de naissance, d'éducation et de tempérament, à peine plus jeune que lui, l'abbé Perdrau se dépensa, presque toute sa vie, dans les travaux du ministère paroissial à Paris. Coïncidence curieuse ! avant d'être prêtre, il avait habité, en compagnie de sa mère et de sa sœur, rue Cassette, la maison même où s'installèrent, peu après, l'abbé de Ségur et ses confrères. Son amitié pour ces derniers, qu'il avait connus au séminaire Saint-Sulpice, le ramena souvent vers un logis qui lui rappelait, par ailleurs, des souvenirs personnels. C'est au cours des causeries familières de la rue Cassette que l'abbé Gay et l'abbé Perdrau se prirent d'une mutuelle affection. La dispersion de la petite communauté, le départ pour Poitiers, rien ne put briser des liens que les années resserrèrent au contraire davantage. Aux doux entretiens rendus impossibles par le départ de l'abbé Gay pour Poitiers, les amis suppléeront par une correspondance qui, après avoir adouci l'amertume de leur séparation, témoignera à jamais de l'élévation de leurs âmes.

Un autre ami de vieille date à la porte duquel l'abbé Gay hésitait parfois à frapper, quand il venait à Paris, c'était Charles Gounod. Non que les rapports aient été rompus entre eux, ils échangeaient encore quelques lettres ; mais leur amitié ne reposait plus sur l'accord de leurs sentiments religieux.

« J'ai reçu une lettre de mon pauvre Charles, écrit l'abbé Gay à l'abbé Perdrau<sup>1</sup> ; il me navre. Le monde est entré là et en a chassé Jésus-Christ, autant qu'on peut chasser cet amour obstiné qui ne lâche sa proie qu'à la mort. Beaucoup trouveront cette lettre bonne : elle me désole. Il se recommande à mes saintes *pensées*. Le malheureux !

suisses. Il fit bâtir à Genève, de 1851 à 1857, une très belle église dédiée à la sainte Vierge, grâce à des souscriptions venues de tous les points du monde. Il devint, dans la suite, évêque et même cardinal, et mourut à Rome, en 1892.

<sup>1</sup> 5 novembre 1860, *Corresp.*, t. I, p. 335.

qu'est-ce qu'elles peuvent lui faire, mes pensées? Le mot « prières » lui fait peur : où en est-il donc? Pauvre, pauvre âme! Mais que le monde est exécrable de faire à Dieu de tels larcins ! »

Affligé des écarts de son ami Charles Gounod, l'abbé Gay s'attristait aussi de la froideur qui s'était glissée dans ses relations avec le Père Lacordaire. Ici l'amertume se mesurait non seulement à la douceur de l'intimité passée, mais encore au renom de l'orateur, et surtout à son caractère de prêtre et de religieux. Qu'avait donc fait l'abbé Gay, ou plutôt quel malencontreux incident était venu rompre une amitié si sincère? Au Père Lacordaire de nous le dire, dans la lettre qui marque l'origine du désaccord. Le célèbre dominicain répond à son ami qui lui annonçait son installation à Poitiers :

Sorèze, 18 janvier 1858.

Monsieur et cher Abbé,

Je n'ignorais pas les liens qui vous rattachent à Poitiers, et je ne vous cacherai pas que je les ai regrettés, puisqu'ils vous rendent solidaire d'une école dont le style et les idées me paraissent un des grands malheurs de notre temps. Je n'avais rien vu en vous qui m'annonçât cette disposition d'esprit. Dans toutes nos conversations, il me semblait que vous étiez d'accord, au moins pour le fond, avec ma manière de voir et de sentir si éloignée de ce qui se fait et se passe ailleurs. Mais enfin je m'étais trompé, ou il s'est passé en vous des modifications dont je n'ai pas connu la cause ou le progrès.

Je n'en reste pas moins sensible à votre bon souvenir, et vous remercie des détails où vous êtes entré sur les circonstances qui ont amené votre éloignement de Paris. Il est certain que Paris est bien absorbant, bien pénible, bien hostile au travail sérieux : je ne l'ai jamais aimé. La solitude a été un de mes goûts les plus constants, et aujourd'hui, dans l'école qui me sert d'asile, quoique très occupé, je remercie Dieu de m'avoir séparé du bruit des villes. Si je n'avais pas un fardeau aussi considérable à porter que celui de la direction d'un collège, je me trouverais ici au lieu qui me plairait le plus pour y vivre et y mourir. Je m'y plais néanmoins ; j'aime la jeunesse que j'ai toujours suivie et j'ai la consolation d'être entouré de quelque affection qui m'est rendue par mes élèves. C'est aussi un grand bonheur pour moi d'être étranger au spectacle de nos discordes religieuses et de n'en entendre qu'un bruit lointain et confus. Je ne lis rien du tout des diatribes qui se publient ; j'ignore les hommes, leurs projets, leurs haines, leurs courtes vues, et me repose en Dieu, en tâchant de ne pas lui refuser les œuvres de mes pauvres dernières années. Le ministère que je remplis me donne la consolation. La jeunesse a ses défauts, mais elle a de belles qualités, et, quand elle est chrétienne, c'est un bien beau spectacle.

Je vous renouvelle tous mes remerciements de ne m'avoir point oublié. Votre lettre m'a fait plaisir malgré sa date. Priez pour moi, si Dieu vous le met au cœur quelquefois, et croyez que je vous conserve des sentiments bien cordialement dévoués et une très sincère et respectueuse estime.

Fr. Henri-Dominique LACORDAIRE.

La surprise du Père Lacordaire en apprenant que son ami s'était fait l'homme lige de l'évêque de Poitiers appelait, de la part de l'abbé Gay, quelques explications. Il les donna d'autant plus volontiers que l'accusation de déserteur de la bonne cause le peinait davantage sous la plume de son ancien pénitent. Celui-ci reçut tous les éclaircissements désirables, dans une longue lettre que lui adressa le vicaire général de M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>.

Qu'il eût répudié son libéralisme d'antan, l'abbé Gay en convient et justifie son évolution. Mais de là à devenir le tenant d'une école aux idées funestes, la distance lui semble telle qu'il se défend de l'avoir franchie. A parler franc, cette école que Lacordaire n'ose pas nommer, c'est le journal *l'Univers*, l'organe de ses adversaires politiques. Dès lors, que cherche-t-on l'abbé Gay parmi les disciples ou les émules de journalistes et de polémistes de métier? Malgré son estime pour un journal qu'un évêque <sup>2</sup> n'a pas craint d'appeler « une grande institution catholique », lui, prêtre, n'a pas quitté le domaine supérieur de la théologie, et c'est sur ce terrain, le seul qui lui convienne, qu'il donne rendez-vous au Père Lacordaire.

Aussi bien, dans l'occasion, ne se sépare-t-il pas de M<sup>gr</sup> Pie, son évêque et son modèle.

« Personne, déclare l'abbé Gay, ne possède à un plus haut degré (que M<sup>gr</sup> Pie) l'esprit de l'Église, c'est-à-dire que personne n'est moins un homme de parti, dans le sens étroit du mot... Laissez-moi croire, mon cher Père, ajoute-t-il, que si vous le connaissiez comme moi, vous le jugeriez aussi comme moi. »

Les brûlantes questions de personnes élucidées, l'accord lui paraît aisé avec son correspondant. Entre eux, le terrain d'entente ne manque ni d'étendue, ni de solidité.

« Je vois bien les quelques différences qui nous séparent, écrit-il; mais elles ne me cacheront jamais tout ce grand ordre de vérités incontestables et principales, qui sont la doctrine définie de l'Église, et dans lequel nous sommes et resterons à tout jamais unis. C'est beaucoup, et, en un sens, c'est assez. Encore moins ces divergences peuvent-elles diminuer la vénération, l'affection profonde et (je le dis en m'adressant surtout au bien-aimé prédicateur de Notre-Dame) la gratitude que j'ai pour vous. Lorsque j'étais encore bien jeune, vous m'avez, comme nul autre, parlé de Jésus-Christ; vous m'avez

<sup>1</sup> Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, le passage important de cette lettre.

<sup>2</sup> M<sup>gr</sup> Parisic

fait aimer Jésus-Christ. C'est un bienfait incomparable, et je ne l'oublierai jamais. »

Cette lettre de l'abbé Gay remettait toutes choses au point. Le Père Lacordaire se garda d'insister, mais ne rétracta rien et se maintint sur ses positions.

Quelques mois plus tard, lui écrivant pour solliciter l'admission d'un jeune homme à l'école de Sorèze, l'abbé Gay renouvela ses avances, mais inutilement : « Je ne vous dirai rien, monsieur et cher abbé, lui répondit le célèbre prédicateur, des longues explications de votre lettre, si ce n'est que je vous remercie des détails où vous êtes entré. Ce n'est guère par lettre que l'on peut éclairer des questions aussi complexes que celles dont il s'agit entre nous, et il vaut mieux les réserver au jour où j'aurai le plaisir de vous revoir, s'il plaît à Dieu de me l'accorder encore une fois sur cette terre... »

Si l'abbé Gay avait espéré que le Père Lacordaire renoncerait aux audaces de son libéralisme politique, un article publié en juin 1859, dans le *Correspondant*, l'aurait certainement détrompé. Après avoir loué, en termes un peu hyperboliques, deux récents volumes de M. de Broglie sur *Rome et l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle*, l'éminent dominicain faisait la déclaration suivante : « En louant M. de Broglie, en lui adressant une seconde fois mes remerciements publics, j'ai le bonheur de lui rendre justice d'abord et le bonheur plus grand peut-être de me séparer, par mes éloges, de ceux qui ont été capables non pas seulement de lui refuser les leurs, mais de lui prodiguer le poison d'une critique amère et ne sachant pas même s'arrêter <sup>1</sup>. »

Dirigé contre Dom Guéranger, le coup atteignait incidemment aussi l'évêque de Poitiers. L'abbé Gay en fut péniblement impressionné.

« On n'est pas plus impertinent, il faut dire plus injuste, écrivait-il à l'abbé Perdrau <sup>2</sup>. Tout cela est déplorable. »

« Déplorable », l'épithète revient, quelques mois plus tard, sous la plume de l'abbé Gay, toujours à propos du Père Lacordaire, et il ajoute <sup>3</sup> :

« Je serais bien surpris si, d'ici à peu de temps, tout cela n'était

<sup>1</sup> Le *Correspondant*, juin 1859, t. XLVII, p. 221.

<sup>2</sup> 14 juillet 1859.

<sup>3</sup> A sa sœur, lettre inédite,, 18 février 1860.

pas frappé de quelque censure épiscopale. J'ai reçu, il y a peu de jours, une très belle circulaire du R. P. Maître Général des Dominicains <sup>1</sup> renfermant une adresse au Père. On y sent, à chaque page, une protestation motivée par les paroles plus que téméraires du nouvel académicien <sup>2</sup>. Je crains que cette voie ne le mène plus loin qu'il ne pense. »

Elle le conduisit à prendre rang parmi les adeptes du mouvement de « la Jeune Italie » et à publier une retentissante brochure intitulée *La Liberté de l'Église et de l'Italie* (25 février 1860). « En 1789, y lisait-on, la France se leva tout entière en faveur de trois principes qu'elle n'a jamais abandonnés depuis : l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience. Les deux tiers de l'Europe, en soixante-dix ans, ont accepté de la France cet ordre d'idées et ce programme de vie. Voilà le fait. Les gouvernements qui s'y sont conformés sont les gouvernements nouveaux ; ceux qui ne les ont pas admis sont des gouvernements d'ancien régime. Rome est dans ce dernier cas <sup>3</sup>. » Ainsi s'expliquait, d'après le Père Lacordaire, l'infériorité manifeste du gouvernement pontifical, et l'éminent religieux invitait le Pape, souverain temporel, à faire aussi lui son 89.

Sans approuver de telles déclarations, beaucoup de catholiques se félicitèrent de la modération relative dont faisait preuve, en la circonstance, l'ancien député de 1848. Cette indulgence même affligea l'abbé Gay.

« Je trouve triste, dit-il à propos du Père Lacordaire <sup>4</sup>, qu'il en soit venu à ce que l'on doive lui savoir gré de ne franchir pas toutes les bornes. Mais, tenant compte de ce qu'il ne dit pas et regardant ce qu'il dit, je suis effrayé des erreurs capitales qui remplissent ces quelques pages. Il n'a certainement pas la notion de l'Église, qu'il définit à peu près comme les protestants, et encore ceux du seizième siècle n'allaient pas si loin que lui. Le pis est que probablement le Père ne s'en doute pas lui-même. De cette absence de notion vraie sur la constitution de l'Église sortent des erreurs d'application tout à fait déplorables. Il affirme des propositions condamnées et va de front contre tout le courant de la tradition catholique. Il y a cependant quelque chose qui me choque peut-être plus que tout cela, c'est le ton général de cette pièce ; c'est la place que la personnalité du Père Lacordaire y occupe ; c'est un religieux disant : Je ne hais pas les rois (la belle grâce, en vérité !), parlant de l'humiliation d'obéir, lorsqu'obéir

<sup>1</sup> Le T. R. P. Jandel, un des premiers compagnons du Père Lacordaire.

<sup>2</sup> Le Père Lacordaire venait d'être élu membre de l'Académie française (2 février 1860).

<sup>3</sup> *La Liberté de l'Église et de l'Italie*, p. 31.

<sup>4</sup> A sa sœur, lettre inédite, 8 mars 1860.

a été la passion de toutes les âmes chrétiennes et que l'humanité de Notre-Seigneur n'a été créée que pour cela, pour la pratiquer, pour l'enseigner, pour nous en mériter la grâce en nous en révélant le prix ; enfin, c'est un souffle humain, naturaliste, rationaliste, qui, de la première page à la dernière, règne dans ce malheureux écrit. Quelques passages d'une éloquence sonore ne peuvent dissimuler tout cela, et encore moins le défaut absolu de conclusion pratique, car cette brochure ne résout rien. Je t'avoue que j'ai eu, un jour, la pensée d'en écrire au Père Lacordaire : en y réfléchissant, je me suis dit : à quoi bon ? Le Pape et l'épiscopat tout entier ont jugé la question : qui n'entend pas cela, qu'entendra-t-il ?<sup>1</sup> »

Par bonheur, délaissant pour un moment le funeste terrain de la politique, le Père Lacordaire suivit l'heureuse inspiration qui dirigea sa pensée vers une figure évangélique sympathique entre toutes, celle de sainte Marie-Madeleine. Tous les vrais amis du grand dominicain applaudirent à la publication du charmant opuscule qui porte en titre le nom de la célèbre pénitente. L'abbé Gay fut du nombre et ne résista pas au plaisir de féliciter l'auteur.

« Je suis heureux, disait-il<sup>2</sup>, que ce bon Père sache que les différences de nos idées sur des points secondaires n'altèrent en rien les bons sentiments que j'ai, depuis tant d'années, pour lui. »

Dans la réponse du Père Lacordaire se lit le désenchantement de ses dernières années : « Monsieur l'abbé, je suis bien aise que ma sainte Madeleine vous ait plu et soit allée à votre âme. C'est un grand charme sans doute de s'occuper des choses purement évangéliques et de fuir, dans cette douce atmosphère,

<sup>1</sup> Ceux qui s'expliqueraient difficilement la bonne foi du Père Lacordaire dans son attachement à certaines doctrines, songeront que le grand apologiste ne parvint jamais à dépouiller complètement l'avocat libéral de 1822. Témoin cet aveu, dont la franchise désarme :

« Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti, dès l'enfance la plus tendre, des mouvements ineffables ; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut et toutes ses illusions me devinrent personnelles à un degré que je ne puis dire, comme si la nature, jalouse de la grâce, avait voulu la surpasser. Quand la grâce vainquit contre toute apparence, il y a douze ans, elle me jeta au séminaire sans avoir pris le temps de me désabuser de mille fausses notions, de mille sentiments sans rapport avec le christianisme, et je me trouvai tout ensemble, vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes, avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre : mélange incompréhensible d'une nature aussi forte que la grâce et d'une grâce aussi forte que la nature » (Lacordaire à M<sup>me</sup> Swetchine, 25 juillet 1836 ; — Comte de Falloux, *Correspondance du R. P. Lacordaire et de M<sup>me</sup> Swetchine*, p. 69).

<sup>2</sup> A sa sœur, lettre inédite, 19 avril 1860.

tous les bruits du monde. Mais, hélas ! nous vivons dans le monde <sup>1</sup>. »

Il allait bientôt le quitter. A la séance de sa réception à l'Académie française (janvier 1861), on remarqua la pâleur de ses traits. Plusieurs l'attribuèrent à l'émotion. C'était la première empreinte de la mort. Le 21 novembre 1861, le grand orateur expirait dans son cher collègue de Sorèze. Sa dernière parole avait été : « Mon Dieu, mon Dieu, ouvrez-moi, ouvrez-moi ! »

A l'abbé Perdrau qui lui exprimait sa douleur de cette mort prématurée, l'abbé Gay répondait <sup>2</sup> :

« J'ai été surpris et affecté, comme vous, de la mort du Père Lacordaire : j'ai les mêmes souvenirs qui sont la source d'une *reconnaissance immortelle* et les mêmes sympathies pour ce que Dieu avait mis en lui d'admirable. »

Rarement, en effet, orateur mit au service d'une plus noble cause la puissance de cette arme redoutable qu'est la parole humaine. Peut-être l'abbé Gay appartient-il à la légion de prédicateurs qui recueillirent, au pied de la chaire de Notre-Dame, les premiers germes de leur vocation oratoire. En 1856, cette vocation n'était plus douteuse : dix années de succès ininterrompus l'avaient révélée aux fidèles de Paris et de la province. Aussi quelle épreuve pour l'abbé Gay, lorsque M<sup>gr</sup> Pie, le voyant à bout de force, lui fit promettre de renoncer, pour un temps, aux prédications de carême ! L'obéissance, cette fois, n'alla pas sans mérite. L'engagement pris avec l'évêque de Limoges de donner, à la cathédrale, la station de carême en 1858 tenait au cœur de l'abbé Gay. Celui-ci toutefois n'hésita pas à le rompre.

Contraint de mortifier son attrait pour la prédication, l'abbé Gay trouva une sorte de compensation dans la joie que lui procurait l'éloquente parole de son évêque. Pie IX disait de M<sup>gr</sup> Bertheaud : C'est toute la tradition de l'Église avec la poésie du ciel. De M<sup>gr</sup> Pie, le Saint-Père aurait pu dire : C'est toute la tradition de l'Église avec l'éloquence des plus beaux âges du christianisme. M<sup>gr</sup> Pie parle en évêque, la mitre sur la tête et la crosse en main. Ni tribun, ni professeur, ni avocat, ni missionnaire, ni

<sup>1</sup> On notera la gradation dans les formules employées par le Père Lacordaire : En 1855 : Mon bien cher Abbé ; en 1858 : Monsieur et cher Abbé ; en 1860 : Monsieur l'Abbé.

<sup>2</sup> 22 décembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 327.



conférencier, mais docteur et pasteur dispensant, avec une générosité magnanime, une doctrine sûre et substantielle, celle des Ambroise, des Augustin, des Chrysostome. « Gardez votre style élégant, noble, délicat, limpide comme votre pensée, lui avait dit son vieux maître, l'abbé Lecomte. Expliquez surtout le texte divin à la façon des siècles antiques ; c'est fécond et varié à l'infini. Ne vous bornez pas aux formes grecques et romaines : c'est une belle partie du beau, mais le beau complet n'est que dans les livres sacrés. Soyez d'Athènes, soyez de Rome ; mais surtout soyez de Jérusalem, soyez biblique <sup>1</sup>. » Il fut tout cela et il resta en même temps un Français de la bonne école, un admirateur et un disciple de Bossuet.

Aussi, quel plaisir de l'entendre, quelle jouissance d'admirer la profondeur de la doctrine sous l'éclat de la forme ! Et comment ne pas désirer marcher, ne fût-ce que de loin, sur les traces d'un tel maître ?

La quiétude et la régularité de la vie de province raffermissant sa santé, l'abbé Gay reprit bientôt son ministère de prédicateur. La cathédrale de Poitiers, en 1857 et 1859, celle de Bordeaux en 1860, l'entendirent pendant l'avent, et se rappellèrent longtemps sa parole pleine d'onction. Le zélé missionnaire aspirait toutefois à se dépenser davantage.

« Ces stations d'avent vont plus à l'instruction et à l'édification qu'à la conquête, remarquait-il <sup>2</sup>. Elles sont courtes et l'obligation de se confesser n'étant pas là, comme au carême, il y a moins de retours. »

Aussi l'abbé Gay voyait-il approcher avec joie la station de carême qu'il devait prêcher, en 1861, à la cathédrale de Nantes.

Quelques jours après son arrivée dans la grande cité bretonne, parut une nouvelle brochure politique dont s'émut l'opinion. Sous ce titre : *la France, Rome et l'Italie*, un haut fonctionnaire qui se faisait, en la circonstance, l'interprète docile des pensées impériales, le vicomte Arthur de la Guéronnière, développait une thèse qui ne manquait pas d'audace. A en croire l'écrivain, le comte de Cavour n'avait nullement trempé dans les récentes révolutions italiennes. Le Pape était le grand responsable des agitations politiques dont souffrait la péninsule. Son

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 226.

<sup>2</sup> A sa mère, décembre 1860, *Corresp.*, t. I, p. 294.

entêtement à refuser de se laisser dépouiller devait le placer au ban des souverains. Telle était l'accusation qu'on osait porter contre le Saint-Père, en dépit des formules respectueuses sous lesquelles on essayait de la voiler.

« Quelle infamie que cette brochure ! écrit l'abbé Gay à son évêque <sup>1</sup>. Ce n'est plus du mensonge, mais de l'essence et de la quintessence de mensonge. Je regardais, en lisant, s'il y avait prise à condamner cela : il ne me semble pas, car ce n'est qu'une appréciation fautive et calomnieuse de notre histoire contemporaine. Et cependant ces pages font du mal. Croirez-vous que le préfet d'ici, pourtant plus prudent d'ordinaire, mais sans doute poussé par quelqu'un et peut-être par un ordre venu de Paris, a envoyé à tous les curés du diocèse un exemplaire de l'*Union bretonne* où la brochure était citée presque *in extenso* ! Beaucoup de ces bons prêtres ont renvoyé la feuille avec des paroles d'indignation et de mépris : l'un, vrai Breton, a imprimé dessus la trace de son sabot et l'a remise ainsi à la poste. »

Du reste, dans la France entière, un frisson d'indignation parcourut les rangs des catholiques. Une pareille calomnie portée contre le chef des fidèles équivalait à une provocation. M<sup>gr</sup> Pie la releva des premiers. Quelques jours après la publication du factum de M. de la Guéronnière, paraissait une lettre pastorale dans laquelle l'évêque de Poitiers vengeait, en termes éloquents, le Souverain Pontife des accusations lancées contre son auguste personne. Le prélat adjure le brochurier officieux de ne pas ajouter, par ses allégations venimeuses, aux souffrances qu'éprouvent les catholiques dans leur piété filiale envers le vicaire de Jésus-Christ, déjà si odieusement attaqué. Poursuivant son rôle de justicier, il dénonce ensuite, dans le roi Victor-Emmanuel, « le contempteur de tous les droits de l'Église, le violateur de tous les principes de la morale politique, le complice et le continuateur des plus atroces forfaits de la Révolution, le brutal agresseur des faibles et le spoliateur de sa propre famille, l'instigateur et le bénéficiaire des usurpations les plus révoltantes. » Puis il évoque la scène de Jésus comparissant devant Pilate, et souligne l'analogie qu'elle offre avec les événements qui se passent en Italie. « Pilate pouvait sauver le Christ, dit-il en propres termes, et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere*, disaient les Juifs. Lave tes mains, ô Pilate ;

<sup>1</sup> Lettre inédite, 22 février 1861.

déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : « Je crois en Jésus-Christ qui est né de la Vierge Marie, qui a enduré mort et passion sous Ponce Pilate. *Qui passus est sub Pontio Pilato.* »

L'allusion était transparente ; personne ne s'y méprit. Pilate livrant Jésus à la haine des Juifs, c'était l'Empereur abandonnant le Pape aux mains spoliatrices de Victor-Emmanuel, de Cavour et de leurs complices. Depuis l'origine de la crise italienne, aucune parole n'avait été prononcée en France qui marquât d'un pareil stigmatisme le front de l'Empereur, et cette parole émanait d'un évêque et elle figurait dans un mandement, c'est-à-dire dans un écrit où la responsabilité du prélat se trouvait engagée au premier chef. L'évêque de Poitiers avait-il mesuré la portée de son acte ? Beaucoup se posèrent la question. M<sup>gr</sup> Pie dissipa tous les doutes en avouant qu'il avait tout prévu : jugement, condamnation, pis encore. « Ce que j'ai cru devoir faire, mon ami, je l'ai fait : *quod facere debuimus fecimus* ; le reste à la grâce de Dieu ! » écrit-il à l'abbé Gay. Celui-ci ne peut retenir son admiration.

« Mon Dieu ! mon cher Seigneur, que j'aurais donc de joie à vous embrasser ! Vous ne voudrez pas qu'on vous loue et vous dites : *quod facere debuimus fecimus* ; mais il faut bien qu'on loue le Dieu des lumières, de la vigueur et de l'efficacité victorieuse qu'il vous donne. Ce cri que vous avez poussé, la France catholique l'entendra, l'Église l'entendra, Pie IX l'entendra ; et quelle consolation il apportera à tant de cœurs navrés par les ignominies présentes ! Quel bien vous faites ! quel soutien vous donnez aux bons, quelle fierté à ceux dont le monde chante déjà la défaite ; et quels stigmates de feu vous imprimez au front des ennemis de Jésus ! Votre Pilate est foudroyant parce qu'il est sublime. Si la brochure sonne le glas du pouvoir pontifical, je n'en sais rien ; mais ces quelques pages sonnent le glas du pouvoir impérial... Adieu, mon bon et cher Seigneur, permettez-moi de vous embrasser de loin : j'ai besoin de le faire, comme si je revoyais mon père revenir d'une très grande bataille... <sup>1</sup> »

L'impression produite en France et à l'étranger par le mandement de M<sup>gr</sup> Pie surpassa celle qu'avait provoquée la brochure semi-officielle de M. de la Guéronnière. Les lettres de félicitations affluèrent à Poitiers. Leurs signataires représentaient,

<sup>1</sup> Lettre inédite, février 1861.

en partie, la hiérarchie ecclésiastique et la haute société, le monde du Parlement et de la presse. Dans son enthousiasme, l'évêque d'Aire proposait une adhésion collective de l'épiscopat français au mandement, et M<sup>gr</sup> Jacquemet voyait dans cette suggestion un heureux symptôme de l'état des esprits. Cependant un certain nombre de prélats, l'archevêque d'Aix, entre autres, d'accord sur le fond avec leur collègue de Poitiers, critiquèrent la forme imprudente et agressive de sa lettre pastorale et évitèrent de se solidariser avec lui.

Mais, amis ou détracteurs, tous s'attendaient à une intervention de la justice. Personne ne fut surpris de lire, dans le *Moniteur* du 28 février, la note suivante :

« L'évêque de Poitiers vient de publier, dans le journal *le Monde*, un mandement qui contient des allusions offensantes pour le gouvernement de l'Empereur, et qui est de nature à troubler arbitrairement la conscience des citoyens. En conséquence, et aux termes de l'article 6 de la loi du 18 germinal an X, ce mandement vient d'être déféré à la haute juridiction du conseil d'État, chargé de statuer sur ces sortes d'abus. »

« C'est presque une récompense ; en tout cas, c'est un honneur, » écrivait l'abbé Gay à son vaillant évêque <sup>1</sup>.

La lettre officielle par laquelle M. Rouland, ministre des cultes, notifiât à M<sup>gr</sup> Pie son inculpation, invitait le prélat à adresser au conseil d'État un *Mémoire justificatif* pour sa défense (2 mars 1861). M<sup>gr</sup> Pie déclara d'abord que « l'appel comme d'abus étant basé sur les Articles organiques du 18 germinal an X, il tenait cet appendice au Concordat comme irrégulier, et faisait ses réserves sur la compétence du conseil d'État, conformément aux doctrines professées par nos théologiens français les plus autorisés. C'est sous cette réserve capitale qu'il consentait à fournir au ministre les explications demandées par lui. » Ces explications, rédigées par écrit sous le titre d'*Observations*, parvinrent à M. Rouland le 12 mars. Ce jour-là même, une copie de ces *Observations* partait de l'évêché de Poitiers à l'adresse de l'abbé Gay. Celui-ci répondit avec une franchise filiale à la confiance que lui témoignait son évêque. Il lui avoua ses craintes que sa défense écrite ne fournît des armes à ses adversaires.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 28 février 1861.

« Elle sera attaquée, dit-il expressément <sup>1</sup>, dès là que vous cherchez à prouver que c'est bien à la Guéronnière que vous vous adressiez et que l'Empereur est hors d'atteinte, presque hors de cause, nul ne l'ayant entendu ni pu entendre ainsi. Je souffre vraiment de penser qu'ils verront là encore une de ces habiletés qu'ils vous reprochent, un faux-fuyant, et que plusieurs diront que vous avez reculé... Enfin, mon cher Seigneur, autant je me sentais porté à vous conseiller la publicité de cet acte <sup>2</sup>, autant je sens le désir que vous ne le publiez pas <sup>3</sup>; et vous dirai-je toutes mes craintes : j'ai peur que nos ennemis ne le publient. Malgré tant de belles et bonnes choses que contiennent ces pages, je crois qu'elles desserviraient votre cause et vous diminueraient. Vraiment, il faut que je vous aime beaucoup pour vous parler ainsi à cœur ouvert, et je dirais, comme l'abbé Gervais, à Agen : « Je suis tout surpris de ne pas me trouver d'accord avec vous. » J'aurais peut-être hésité à vous dire si naïvement ma pensée si je ne l'avais vue partagée, de tout point, par l'évêque de Nantes et par l'abbé Richard <sup>4</sup>, à qui M<sup>gr</sup> Jacquemet a désiré que je communique votre écrit. Nous sommes absolument tombés d'accord. »

Quand M<sup>gr</sup> Pie prit connaissance de ces remarques, M. Rouland avait déjà reçu la défense écrite que critiquait l'abbé Gay. Un moment, les craintes de ce dernier semblèrent à la veille de se réaliser. Obéissant, sans le savoir, au mot d'ordre du gouvernement, certaines feuilles catholiques annoncèrent, en effet, que l'évêque de Poitiers niait formellement avoir voulu viser l'Empereur, en évoquant le souvenir de Ponce Pilate.

« Si c'est ainsi, Monseigneur, déclare l'abbé Gay <sup>5</sup>, qu'un journal bien pensant <sup>6</sup> rend compte de ce que vous avez écrit, je me demande ce qu'en diront les autres et je me demande surtout quelle impression cela fera sur le public. Votre bonne lettre m'avait rassuré ; le tour que je vois prendre aux choses réveille et augmente toutes mes craintes, et je souffre extrêmement à la pensée qu'on croira qu'après vous être si fort avancé, vous vous êtes définitivement reculé. »

Craintes illusoire, d'ailleurs. M<sup>gr</sup> Pie avait raison : l'allusion renfermée dans le mandement était trop claire pour que, sur la foi de quelques expressions ambiguës échappées au prélat inculpé, le gouvernement réussît à égarer le bon sens popu-

<sup>1</sup> Lettre inédite, 14 mars 1861.

<sup>2</sup> Sous-entendu : avant d'en avoir pris moi-même connaissance.

<sup>3</sup> Sous-entendu : maintenant que je l'ai lu.

<sup>4</sup> Le futur cardinal-archevêque de Paris, alors vicaire général de M<sup>gr</sup> Jacquemet, évêque de Nantes.

<sup>5</sup> Lettre inédite, 25 mars 1861.

<sup>6</sup> *L'Espérance*, journal qui se publiait à Nantes.

laire. On s'en aperçut vite en haut lieu et on chercha à jeter l'odieux sur celui qui avait « manqué aux devoirs de l'épiscopat, en dévouant le souverain à toute l'âpreté des haines religieuses ».

Le conseil d'État était presque à la veille de juger l'affaire que la police enquêtait encore, non seulement à Poitiers, mais un peu partout. Plusieurs libraires de Nantes avaient dû répondre à de minutieux interrogatoires. On se perdait en conjectures sur les raisons de ces menées insolites, et l'abbé Gay s'en étonnait le premier, lorsqu'un bruit, qui circulait en ville, lui fit découvrir la clé de l'énigme.

« On m'assure, écrivait-il à son évêque <sup>1</sup>, que le fond de cette incroyable enquête, c'est l'espoir et le désir de trouver, dans quelques exemplaires, des traces d'un prétendu passage concernant la femme de Pilate, lequel passage, écrit par vous, aurait été retranché ensuite. Est-ce vrai? Il est possible que l'analogie vous ait séduit un instant; elle était si frappante, et je pense bien qu'il y a quelque fondement à tout ceci, car deux personnes, qui ne se connaissent point, m'ont écrit de Paris pour savoir si j'étais le grand vicaire prudent qui vous avait conseillé de retrancher cette phrase. Je suis bien sûr que si cela est venu sous votre plume, cela n'a sans doute même pas été imprimé à l'état d'épreuve et qu'en tout cas aucun exemplaire n'en porte seulement la trace. »

Il y avait du vrai et du faux dans ces suppositions de l'abbé Gay. L'allusion à la femme de Pilate figurait dans la première rédaction du mandement, sur les épreuves et même sur quelques exemplaires mis en circulation.

C'était la mère de M<sup>gr</sup> Pie qui avait demandé et obtenu que son fils ne mêlât pas au débat la personne de l'Impératrice et parût ignorer l'intervention suppliante que l'opinion publique prêtait aux religieuses alarmes de la souveraine <sup>2</sup>.

Il est à croire que la police finit par se procurer le texte primitif du mandement; mais cette circonstance aggravante pour l'inculpé ne pouvait influencer sur un verdict qu'on savait prononcé

<sup>1</sup> Lettre inédite, 21 mars 1861.

<sup>2</sup> La rédaction primitive portait :

\* ... Pilate pouvait sauver le Christ et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui. *Nobis non licet interficere*, disaient les Juifs. Or Pilate à qui sa conscience interdit de condamner Jésus, Pilate qui recourt à mille expédients pour soustraire Jésus aux fureurs de la sédition impie, Pilate que sa femme a détourné de se donner des torts envers ce juste, Pilate qui se lave les mains, qui se proclame pur et innocent, en définitive c'est lui qui livre Jésus aux Juifs pour être crucifié : *Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur*. Lave tes mains, ô Pilate, déclare-toi innocent, etc... »

d'avance. Dans son audience du mercredi 27 mars 1861, le conseil d'État jugea qu'il y avait eu abus de la part de l'évêque de Poitiers. Trois jours après, Napoléon III, Pilate couronné, signait l'arrêt qui frappait, dans la personne de M<sup>gr</sup> Pie, ce que la presse appelait « le mandement politique ».

Le carême qui se clôturait sur cette triste nouvelle avait été spécialement pénible pour l'abbé Gay : aux fatigues des prédications et des confessions s'étaient ajoutées les préoccupations amenées par le procès de M<sup>gr</sup> Pie. Il en coûtait au vicaire général de ne pas se trouver auprès de son évêque en ces heures critiques.

« Quoique je sache vous être parfaitement inutile, lui écrivait-il <sup>1</sup>, je souffre de ne pas être près de vous, et, si je l'avais pu sans folie, je me serais échappé de Nantes pour vous voir quelques heures. »

Mais le devoir le retenait à son poste. Il prêcha plus de trente fois en quarante jours. Les fidèles accouraient en foule à la cathédrale. « Quel bon et riche pays ! » écrit l'abbé Gay à un ami <sup>2</sup>; et à un autre <sup>3</sup>: « Le vent de tempête qui agite l'Église pousse beaucoup d'âmes vers Dieu. » Si la foi légendaire des Bretons encourageait les efforts du prédicateur, de son côté Dieu soutenait sa santé chancelante.

« Mes forces suffisent, avouait-il à l'abbé Perdrau <sup>4</sup>; je vis un peu de miracle, il est vrai : par instants, je me sens si épuisé qu'il me semble être tout à fait à bout ; quand il le faut, Notre-Seigneur me relève, et j'ai une liberté de tête, une voix, un entrain que je n'ai jamais eus au même degré. »

Enfin l'affection de M<sup>gr</sup> Jacquemet et le bienveillant accueil du clergé lui furent un précieux appui. On voulait se consoler de son départ par l'assurance de son prochain retour. On voulait lui faire promettre de revenir. Pressé par l'évêque de Nantes d'intervenir et de joindre ses instances à celles des Nantais, M<sup>gr</sup> Pie n'osa peser sur la décision de l'abbé Gay. Celui-ci quitta Nantes sans prendre aucun engagement.

Il arriva à Poitiers au moment où M<sup>gr</sup> Pie venait de partir pour une tournée pastorale. Mais cette petite déception fut adoucie par la nouvelle des ovations qui accompagnaient, dans

<sup>1</sup> Lettre inédite, 5 mars 1861.

<sup>2</sup> A l'abbé de Conny, 19 février 1861.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 14 mars 1861, *Corresp.*, t. I, p. 298.

<sup>4</sup> 14 mars 1861, *Corresp.*, t. I, p. 298.

son voyage, le défenseur des droits du Saint-Siège. Spectacle étrange et nouveau alors que celui d'un évêque pénétrant, au milieu de l'enthousiasme général, dans des églises sur la porte desquelles était placardé l'arrêt qui le frappait comme d'abus. Vainement, dociles aux instructions du gouvernement, les fonctionnaires essayèrent-ils de faire le vide autour du courageux prélat. L'abbé Gay le remarquait justement <sup>1</sup> :

« C'est une excommunication civile qui se change en excommunication spirituelle contre ceux qui l'ont prononcée et ceux qui la subissent, puisque ceux-là, du moins, brisent par là leur lien avec celui qui, quoi qu'on fasse, demeure leur père dans l'ordre spirituel. »

Dans son impuissance à triompher devant l'opinion publique, le ministre des cultes, M. Rouland, paya d'audace et voulut se faire applaudir par le Sénat. « Votre Excellence pouvait se donner cette liberté, lui écrivit l'évêque de Poitiers, à la condition cependant d'être exacte dans ses assertions. » Et le prélat saisit cette occasion pour rappeler au ministre « toutes sortes de vérités connues chez nous, quoique souvent méconnues par plusieurs, mais que les légistes et les politiciens ont d'autant plus besoin d'entendre qu'ils ont plus de répugnance à les écouter ».

« Je suis très heureux que cette lettre soit écrite, remarque l'abbé Gay <sup>2</sup>, surtout après la première, où j'avais regretté plusieurs choses. En celle-ci, tout est digne, ferme, lumineux, quoique l'extrême finesse de cet esprit s'y fasse à chaque instant sentir. »

Autant l'abbé Gay se montrait fier de la conduite de son évêque, autant la condescendance, pour ne pas dire la faiblesse, de certains autres prélats soulevait son indignation. Il écrivait à sa sœur <sup>3</sup> :

« La seule pensée de ce qui se passe journellement à Paris m'étouffe, et je crois que, si j'étais resté dans ce clergé, ou je serais mort, ou j'aurais pris le parti de m'aller cacher dans un désert. »

L'abbé Gay ne se doutait guère alors que la Providence réservait à sa vieillesse l'épreuve qu'il croyait avoir évitée en se fixant à Poitiers. Seulement, ce jour-là, Paris serait le désert où il irait se réfugier, avant d'y mourir.

<sup>1</sup> Lettre inédite à sa sœur, 6 avril 1861.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 13 juillet 1861, *Corresp.*, t. I, p. 308.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 8 juillet 1861.



## IV

En attendant, il pouvait témoigner sa gratitude à sa patrie d'élection. L'évêque s'était montré pour lui d'une bonté vraiment paternelle et le clergé l'avait accueilli avec une bienveillance qui n'était pas sans mérite. De tout temps, on a vu des prélats prendre certains de leurs collaborateurs dans des diocèses étrangers. Le cas de l'abbé Gay ne devait donc pas surprendre les prêtres poitevins et, de fait, ils n'en manifestèrent aucun étonnement. La situation de l'élu n'en restait pas moins délicate à leur égard.

Accepter, dans de pareilles conditions, la direction du grand séminaire eût engendré des froissements chez les moins susceptibles. L'abbé Gay l'avait compris et cette considération avait, en partie, provoqué son refus de 1856. Un camail de chanoine honoraire, des lettres de vicaire général également honoraire constituaient, à ses yeux, des témoignages suffisants de bienvenue. Sa modestie, qui n'y avait jamais aspiré, se fût contentée de beaucoup moins.

« Combien je bénis Dieu de m'avoir inspiré de refuser tout ce qui m'était offert, écrivait-il au lendemain de son arrivée à Poitiers <sup>1</sup> : j'eusse été peut-être jaloué dès les premières heures, et c'eût été un obstacle pour mon ministère à venir. Maintenant, je me sens libre, je ne dérange personne, j'espère ne faire ombre à aucun... »

Cette délicatesse unanimement reconnue ne trouva, cela va sans dire, que des approbateurs.

Le protégé de M<sup>gr</sup> Pie songeait moins, peut-être, à se prémunir contre l'éventualité d'un autre grief. Selon toute vraisemblance, l'opinion exigerait bientôt que des services rendus au diocèse vinssent justifier la présence de ce nouveau vicaire général aux côtés du premier pasteur. Une collaboration discrète, à peine soupçonnée, aux controverses que l'évêque soutenait sur le terrain doctrinal ne constituait pas un titre suffisant. D'autre part, le renom que l'abbé Gay possédait comme orateur ne s'alliait pas nécessairement au titre de vicaire général. M<sup>gr</sup> Pie comprit la légitimité, au moins apparente, d'exigences qu'il pré-

<sup>1</sup> A sa mère, 12 juin 1857, *Corresp.*, t. I, p. 210.

voyait devoir être formulées au sein du clergé, et, dès le premier jour, il insista auprès de son ami pour qu'il prît sa petite part de responsabilité dans les affaires diocésaines.

« Je suis fait pour penser, non pour agir, » objectait le nouveau venu. Mauvais argument qui se retournait contre lui. Avant d'arrêter ses décisions, l'évêque prend conseil : il lui faut donc, dans son entourage immédiat, des hommes de pensée, de jugement, autant que des hommes d'action. De ce chef, la place de l'abbé Gay se trouvait marquée au conseil épiscopal. Là encore, il acquerrait, mieux et plus rapidement que par tout autre moyen, cette connaissance des hommes et des traditions locales qui est la condition indispensable de toute intervention judiciaire. Aussi bien, les réunions du conseil qui se tenaient à l'évêché ajoutaient-elles à l'admiration de l'abbé Gay pour M<sup>gr</sup> Pie.

« Notre bon évêque était vraiment admirable au milieu de ses vicaires généraux, écrit-il <sup>1</sup>. Quoiqu'il fût persuadé que la responsabilité du gouvernement incombe à l'évêque seul, établi par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu, et qu'il dût garder toujours son rang et son rôle, il aimait à prendre conseil, étant rempli d'égards envers ses assistants qu'il écoutait avec déférence, pour tenir ensuite grand compte de leurs avis. Il mettait à tout cela beaucoup de dignité, d'humilité et de sagesse... Il est prodigieux combien il saisissait promptement et énonçait clairement tous les divers aspects d'une situation, et comme il savait, en général, accommoder les choses et dénouer les difficultés... A ce sérieux surnaturel qu'il apportait à l'examen des affaires, il joignait ordinairement ce charme et cette gaieté de bon goût qui lui étaient propres, et que son esprit si français savait si bien servir... »

Dans son attention à relever les qualités et les vertus de son évêque, l'abbé Gay nous laisse ignorer la part qu'il prit lui-même aux délibérations du conseil épiscopal, lacune regrettable, mais à laquelle il faut savoir se résigner.

Les fonctions de conseiller n'étaient pas les seules qui convinssent à l'abbé Gay. M<sup>gr</sup> Pie lui en confia d'autres. La compétence du vicaire général sur les délicates questions des interventions diaboliques avait été révélée par un article publié en 1853 dans le journal *l'Univers* <sup>2</sup>. Or un cas de possession

<sup>1</sup> A M<sup>gr</sup> Bannard, lettre citée par celui-ci dans son *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 717.

<sup>2</sup> Article provoqué par des expériences de spiritisme, et dont il a été parlé au chapitre précédent.

diabolique avait été signalé à l'évêque. Celui-ci l'avait même constaté, au cours d'une tournée pastorale. Il chargea l'abbé Gay d'exorciser la malheureuse jeune fille, victime du malin esprit.

« Je travaille, depuis quinze jours, sans grand résultat, écrit l'abbé Gay <sup>1</sup>; mais patience ! Je ne me sens nullement découragé. C'est un spectacle lamentable et dont on ne peut avoir l'idée, si on ne l'a vu. L'esprit qui tient cette enfant paraît être d'un degré tout à fait inférieur : il est ignoble et stupide. Ce qui remplit l'âme, dans cette opération, c'est bien moins la colère que le mépris et le dégoût. Cependant, quand il blasphème, la colère vient, et j'arrive, non toujours sans peine, à lui faire confesser et louer Notre-Seigneur. J'apprends là beaucoup de choses, et, en somme, cela fait à l'âme un grand bien : c'est l'impression des prêtres et des religieuses qui m'assistent. Il est, du reste, aussi impossible de douter de la présence du démon que de la présence de la possédée elle-même. Quels abîmes ! Il n'y a qu'un voile entre ce monde invisible et nous : si la mort rompt le voile, on est de plain-pied dans ce monde. Quel réveil lorsqu'on sort d'ici ! »

L'abbé Gay ne nous renseigne malheureusement pas sur les résultats auxquels aboutirent ses exorcismes.

Du temps où il habitait rue Cassette, les circonstances l'avaient mis en rapport avec l'abbé Théodore Ratisbonne, fondateur de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes, et avec M<sup>me</sup> Josson, une des premières personnes associées à cette confrérie. Dès son arrivée à Poitiers, l'abbé Gay songea au bien que ferait cette pieuse association si elle s'implantait dans le diocèse. Consulté, M<sup>gr</sup> Pie approuva les idées de son vicaire général et le chargea de les réaliser lui-même. Érigée à Poitiers en mars 1858, la confrérie des Mères chrétiennes devint bientôt florissante, grâce à son zélé directeur <sup>2</sup>. Les réunions se tenaient dans la chapelle du monastère de Sainte-Croix. C'est là que furent prononcées les remarquables conférences qui constituent un des meilleurs titres de M<sup>gr</sup> Gay comme orateur et écrivain.

En 1857, des amis de l'abbé Gay, M<sup>gr</sup> de Ségur, le Père d'Alzon, l'abbé Mermillod, fondaient à Paris, sous le patronage de saint François de Sales, une œuvre pour la conservation et la défense

<sup>1</sup> A sa sœur, 8 juin 1860, *Corresp.*, t. I, p. 277.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Josson, devenue religieuse de N.-D. de Sion, déclara plus tard à l'abbé Gay qu'« aucun diocèse n'avait autant de confréries particulières et ne témoignait un aussi grand zèle pour l'œuvre que le diocèse de Poitiers » (L'abbé Gay à M<sup>me</sup> de M., 30 juillet 1874).

de la foi catholique <sup>1</sup>. Le diocèse de Poitiers, où le protestantisme compte de nombreux adeptes, devait s'ouvrir des premiers à la bienfaisante action de l'œuvre. Nommé directeur diocésain, l'abbé Gay réussit à créer ou à développer plusieurs centres de propagande catholique. « L'œuvre va bien à Poitiers, à Niort et dans d'autres paroisses du diocèse, écrivait-il le 14 mars 1858 <sup>2</sup>. » Quelques visites dans les cantons les plus atteints par l'hérésie lui permirent de stimuler le zèle de ses auxiliaires et d'arrêter les mesures les plus utiles au bon fonctionnement de l'œuvre.

Tout proche du Poitou, le Limousin souffre également des ravages causés, depuis trois siècles, par les erreurs calvinistes. L'abbé Gay propagea un remède efficace en y faisant connaître l'œuvre de Saint-François-de-Sales.

Les heureux fruits de cet apostolat le désignaient au choix

<sup>1</sup> Voici quelques détails sur les origines et le but de cette œuvre. Nous les empruntons au marquis de Ségur et à l'abbé Gay.

« Le Père d'Alzon et M<sup>sr</sup> Mermillod, se trouvant à Rome en 1856, appelèrent l'attention du Pape Pie IX, de sainte mémoire, sur les dangers imminents que faisait courir à la foi la recrudescence de la propagande réunie des sectes protestantes, des sociétés secrètes et des libertés révolutionnaires dans lesquelles se résument et la Révolution et le libéralisme. Le Souverain Pontife leur exprima, à deux reprises, le désir qu'il avait de voir s'établir et s'organiser, dans les pays catholiques, une grande association de foi, de prières et d'aumônes, qui fût, ajoutait le Saint-Père, comme une sorte de *Propagation de la foi à l'intérieur* <sup>1</sup>. »

De retour à Paris, le Père d'Alzon et M<sup>sr</sup> Mermillod réunirent, dans le salon de M<sup>sr</sup> de Ségur, les principaux représentants de la foi et de la charité, ecclésiastiques, religieux et laïques (19 mars 1857). L'œuvre prit naissance et fut placée sous le patronage de saint François de Sales. M<sup>sr</sup> de Ségur en fut nommé président. « Conservation et défense de la foi catholique. Ce titre dit tout..., remarque l'abbé Gay. La conservation de la foi, c'est-à-dire de la chose la plus précieuse, la plus nécessaire, la plus divine. La défense de la foi, c'est-à-dire de la chose la plus furieusement et la plus constamment attaquée... Que de considérations sortiraient de ceci et que d'exhortations pressantes ! Ajoutez que cette œuvre si sainte dans son but, si importante dans ses résultats, est tellement simple dans ses moyens qu'il n'y a pas un chrétien qui puisse légitimement s'excuser de n'y point concourir. Un sou versé chaque mois dans des mains désignées, un *Ave Maria* dit chaque jour dans ce secret où pénètre l'œil du Père céleste et où son oreille entend tout ; puis, à l'aide de cet argent et des bénédictions que la prière attire, des écoles fondées ou entretenues, des paroisses assistées ou même établies, de bons livres propagés, des missions procurées, voilà tout le système et toute l'œuvre <sup>2</sup>... »

« Venu à Poitiers, dit encore l'abbé Gay, un de nos premiers soins fut d'essayer cette œuvre. Tout ce que nous savions de la foi des Poitevins était fait pour nous encourager... Dieu a béni ces commencements : un bien sérieux s'est fait dans plusieurs paroisses importantes <sup>3</sup>... »

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, *Corresp.*, t. I, p. 223.

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> de Ségur, *Souvenirs et récits d'un frère*, par le marquis de Ségur, 2<sup>e</sup> partie, 9<sup>e</sup> édit., p. 75.

<sup>2</sup> Discours en faveur de l'œuvre de Saint-François-de-Sales, prononcé par l'abbé Gay à Niort, en mars 1860.

<sup>3</sup> Allocution prononcée par M. l'abbé Gay, lors de la première réunion de l'œuvre à Poitiers, 3 novembre 1859.

de M<sup>sr</sup> Pie pour la direction éventuelle des autres confréries ou associations pieuses de son diocèse. Ainsi se vit-il bientôt confier l'œuvre du Rosaire perpétuel, le Tiers-Ordre des Carmes et celui de Saint-Dominique. Ces charges provenaient de la succession de M. de Rochemonteix, premier grand vicaire, mort au mois de juin 1861. Plusieurs personnes s'attendaient à voir l'abbé Gay recueillir tout l'héritage, en devenant vicaire général titulaire. M<sup>me</sup> Pouquet, entre autres, qui nourrissait cet espoir, ne put cacher son étonnement lorsque les faits vinrent démentir ses prévisions. Son frère lui donna les raisons de sa méprise <sup>1</sup>.

« Tu t'étonnes, chère petite sœur, que Monseigneur ne m'ait pas donné la succession du grand vicaire défunt : il m'en a bien parlé, mais je t'assure que toutes sortes de raisons s'y opposent, de mon côté. Tu n'as pas l'idée de ce qu'est l'existence d'un vicaire général titulaire : c'est une vie toute d'affaires, d'écritures, de courses, sans parler des tournées épiscopales. Rien ne me convient moins que tout cela. Il faudrait, pour me le faire accepter, la volonté expresse de mon évêque ; et, grâce à Dieu, il ne l'a pas. Il me connaît trop bien pour me confier une charge à laquelle je ne suis point propre, et il m'aime trop pour me violenter. Ma place toute naturelle est un canonicat : cela m'attache au diocèse et me laisse toute liberté pour mes œuvres, mes travaux personnels, mes devoirs de famille, et tout ce qu'il plaira à Monseigneur de me confier. »

M<sup>sr</sup> Pie favorisait de tout son pouvoir le développement de la vie religieuse dans son diocèse. « Nous aimons les ordres religieux, disait-il, nous serions coupable de trahison envers l'Église si nous cessions de chérir et de protéger ces phalanges auxiliaires dont elle a reçu tant de services et auxquelles elle a octroyé de justes et légitimes privilèges <sup>2</sup>... Dans cette atmosphère épaisse et renfermée de la vie diocésaine, l'élément religieux est un ventilateur qui renouvelle et épure l'air, en y établissant des courants salutaires <sup>3</sup>. »

Les congrégations de femmes abondaient à Poitiers, vers le milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Bénédictines de Sainte-Croix, calvairiennes, carmélites, visitandines, Dames du Sacré-Cœur, Filles de Notre-Dame, religieuses Hospitalières et du Bon-Pasteur, Sœurs de la Sagesse, de la Croix Saint-André, Petites Sœurs des pauvres se dévouaient aux œuvres multiples qu'inspire

<sup>1</sup> Juillet 1861, *Corresp.*, t. I, p. 304.

<sup>2</sup> Dom Besse, *Le Cardinal Pie*, p. 68.

<sup>3</sup> M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 430.

l'amour de Dieu et du prochain : réparation par la prière et la pénitence, éducation de la jeunesse, soulagement de toutes les misères physiques et morales. Un vaste champ d'action s'ouvrait donc au zèle éclairé de l'abbé Gay ; il s'y dépensa sans compter pendant près d'un quart de siècle. Les Dames du Sacré-Cœur eurent son premier sermon. Il s'intéressait à l'instruction religieuse qui se donnait dans leur pensionnat et se prêtait volontiers au rôle d'examineur.

Mais son attrait le portait de préférence vers le Carmel. Fondé en 1630, sous le vocable de l'Incarnation, le carmel de Poitiers avait survécu aux horreurs de la tourmente révolutionnaire. Lorsqu'éclata l'orage, il avait pour prieure une femme remarquable, sœur de ce M<sup>gr</sup> d'Aviau qui devint archevêque de Bordeaux sous la Restauration. Chassée de son couvent en même temps que ses filles, cette vaillante religieuse divisa sa communauté en petits groupes qu'elle dirigeait en personne, maintenant les âmes dans la confiance et dans la paix. Les bâtiments souffrirent beaucoup des déprédations commises par des bandes d'énergumènes. Il n'y eut à échapper à leur rage destructive que le chœur des religieuses et une coupole qui, par la pureté de son style et l'élégance de son architecture, se recommande aujourd'hui encore à l'attention des archéologues. La paix religieuse une fois rétablie, les dommages matériels furent réparés et le carmel revit bientôt des jours prospères.

Lors de son arrivée à Poitiers, l'abbé Gay fut accueilli par les filles de sainte Thérèse avec le respect et la confiance qu'inspiraient les relations déjà anciennes qu'il entretenait avec le carmel de Limoges. Dans le courant de l'été 1858, la prieure lui demanda de prêcher une retraite. Excellente, inoubliable, fut l'impression produite par les instructions de l'orateur<sup>1</sup>. En outre, cette retraite marqua, pour l'abbé Gay, comme une étape dans l'histoire de sa vie intérieure.

<sup>1</sup> « Notre vénérée doyenne, qui entra au Carmel à la fin de cette année (1858), trouva la communauté sous le charme de la grâce qu'elle venait de recevoir. Si élevés et profonds de doctrine et de piété avaient été, en effet, les enseignements reçus que la Mère Aimée de Marie, devenue prieure, ne laissa plus de repos à M<sup>gr</sup> Gay qu'il ne lui eût promis de publier de si sublimes enseignements, heureuse insistance si elle a pesé sur la décision du saint prêtre, car les instructions de cette retraite, revues et augmentées, devinrent le magnifique ouvrage *La Vie et les Vertus chrétiennes*, dont l'éloge n'est pas à faire... » (Note communiquée à l'auteur par le carmel de Poitiers, août 1915.)

Depuis quelques années déjà, il s'était lié temporairement par le vœu du plus parfait. Or il ne voyait plus clairement l'utilité de cet engagement, faute d'en apercevoir les applications pratiques. Comme prédicateur de retraite, il reçut les confidences d'une carmélite qui se trouvait, à ce point de vue, dans une situation analogue à la sienne. Il l'engagea à se lier de nouveau, mais cette fois par un vœu définitif, perpétuel. Dieu permit que la lumière de la direction qu'il donnait l'éclairât lui-même et lui suggérât l'idée d'accomplir, le premier, ce qu'il jugeait profitable à son prochain. Le 29 septembre 1858, fête de l'archange saint Michel, il renouvela son vœu du plus parfait pour un an, mais avec l'intention que cette année serait le noviciat à l'expiration duquel il se lierait pour toujours. Quelques semaines plus tard, il précisait sa pensée dans une lettre à la même carmélite <sup>1</sup> :

« ...Vous me demandez si j'attendrai dix mois pour me lier tout à fait et rendre perpétuel le vœu du 29 septembre. Oh ! je veux bien que cela soit tout de suite, si c'est la volonté de Dieu, mais je ne le sens pas encore. Et vous dirai-je ce que je sens ? C'est que, dans le fond de mon être, je suis lié à jamais, et que l'acte formel qui détermine ce lien sacré ne changera rien à mon état. Jésus le voit bien, et c'est peut-être ce qui nous rend si patients l'un et l'autre... »

L'automne de 1858 fut marqué, au carmel de Poitiers, par un événement important : cinq religieuses de chœur et une sœur converse reçurent la mission de fonder à Niort un carmel qui fût, en un sens, l'héritier de celui que possédait la ville avant la Révolution <sup>2</sup>. Ainsi se réalisait un vœu cher à l'abbé Gay. Dès 1851, en effet, alors qu'il prêchait le jubilé à Niort, le futur collaborateur de M<sup>gr</sup> Pic avait exprimé au prélat le souhait qu'un carmel s'établît bientôt dans la ville. « La vie déborde ici, lui avait-il dit, mais elle s'égare souvent ; la pénitence lui serait une digue. » L'évêque de Poitiers approuva son interlocuteur, mais, en homme prudent, voulut, avant d'exécuter le projet, assurer à la future fondation la bienveillance des autorités locales. Le maire, quoique bon chrétien, ne s'expliquait pas l'utilité d'un nouveau couvent à Niort. « Monseigneur, demanda-t-il, mais que font ces religieuses ? — Elles prient, elles font pénitence, monsieur le maire, et c'est beaucoup. — Sans doute ; mais ne pourraient-elles pas prier pour nous à Poitiers,

<sup>1</sup> Lettre inédite, 27 novembre 1858.

<sup>2</sup> Un théâtre occupait alors l'emplacement de l'ancien monastère des carmélites.

aussi bien qu'à Niort? — Ah ! non, non, dit l'évêque de son ton le plus fin ; les choses ne vont pas ainsi. Assurément on priait de loin pour Sodome ; car Loth' était parent d'Abraham ; et comment supposer que le patriarche ne fit pas souvent mention de son neveu dans ses prières, sachant le triste état de la ville où il résidait? Or, vous savez ce qui advint... Dieu ne se montrait pas pourtant très difficile : dix justes eussent suffi. Mais il fallait que ces dix justes fussent résidants à Sodome. Ils ne s'y trouvèrent point : vous savez la suite. — Oui ! Monseigneur, dit le maire, je comprends maintenant et je vous remercie. Faites donc, si vous le voulez, venir vos carmélites <sup>1</sup>. »

Elles arrivèrent donc au commencement de novembre 1858 et s'installèrent provisoirement dans une petite maison de jardinier, alors la seule construction enclose dans le terrain où devait s'élever plus tard le monastère. A la tête de la petite colonie, qui venait reprendre à Niort les traditions de la vie pénitente, se trouvait précisément la carmélite que les circonstances avaient mise en rapports plus étroits avec l'abbé Gay.

« Elle se nomme Emmanuel de Sainte-Sophie, écrit ce dernier <sup>2</sup> ; les beaux noms qui la baptisent deux fois en Jésus Christ ! Aussi : Jésus est tout pour elle, et elle l'aime avec passion. Joignez à cela une fort riche nature, une grande intelligence des choses spirituelles, une remarquable capacité pour le gouvernement et le plus charmant caractère qui se puisse voir. Elle est élue prieure pour la fondation de Niort, ce dont je me réjouis extrêmement, par la certitude du bien qu'elle y fera et de l'excellent esprit qu'elle donnera tout d'abord à ce monastère. Mais que Notre-Seigneur est bon de me l'avoir fait connaître pour la rendre absolument ma fille ! Elle m'est très chère, et je sens que Dieu me fait là une vraie grâce... »

Des considérations d'ordre extérieur avaient, en quelque sorte, imposé à M<sup>gr</sup> Pie la nomination d'un chanoine de sa cathédrale, l'abbé de Larnay, comme supérieur de la communauté naissante. Mais l'évêque, en nommant l'abbé Gay confesseur extraordinaire, l'avait spécialement chargé de veiller sur les intérêts spirituels de la communauté. Il en avait averti la prieure, invitant cette dernière à donner toute sa confiance à l'abbé Gay et à se servir de préférence de son intermédiaire dans ses relations avec l'évêché.

<sup>1</sup> M Baunard, *gr Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 673.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 14 octobre 1858, *Corresp.*, t. I, p. 235.



Le 29 novembre, l'abbé Gay faisait sa première visite au petit couvent. Dieu attendait, semble-t-il, cette occasion pour inonder son âme de grâces qui allaient donner une impulsion nouvelle à sa vie intérieure. De retour à Poitiers, il écrivait <sup>1</sup> :

« Si j'avais toujours l'âme dans l'état où je l'ai eue pendant ce voyage, je ne serais plus capable que de rester à genoux, d'adorer, de pleurer de bonheur, de crier : Jésus ! Mais il faut vivre de la vie qu'il veut, quelque temps encore, peut être longtemps, en définitive le temps qu'il voudra. Je sens comme un feu attaché à mon âme pour la purifier, la faire fondre en amour, la transformer en ce que veut Jésus. Je sens bien que cette transformation exigera beaucoup de temps, mais je sens aussi que le principe en est posé. Il me semble que *jamais de ma vie*, dans aucun de mes meilleurs moments, je n'ai eu cette puissance d'être à Dieu ; c'est bien, ce que je vous disais, toute une vie nouvelle qui commence. »

Parlant de ce même voyage à une autre religieuse <sup>2</sup> :

« C'est certainement une date dans ma vie intérieure, déclare-t-il. Je me sens comme en une autre région ; je vois de plus loin les choses de ce monde ; ma vie est comme toute retirée en mon cœur et il me semble que Jésus en est maître absolu. J'ai une certaine plénitude d'âme qui, en me laissant calme, m'inspire une ardeur toute nouvelle... Et, si je ne me trompe, ce n'est pas un moment de ferveur, c'est un changement d'état. »

Les rapports qui s'établissaient ainsi entre l'abbé Gay et le carmel de Niort ne portèrent, on le devine, aucun préjudice à ceux qu'il entretenait avec le carmel de Poitiers. On le vit bien lorsqu'à la mort de M. de Rochemonteix (juin 1861), les carmélites de Poitiers élurent à l'unanimité l'abbé Gay pour leur supérieur. Ce dernier se montra sensible à un choix fait dans de pareilles conditions. Mais ici encore son esprit surnaturel lui dicta le mot de la situation.

« C'est une vraie grâce, écrivait-il <sup>3</sup>. Notre-Seigneur m'ouvre par là des voies faciles pour faire un plus grand bien. »

Laissons aux carmélites elles-mêmes le soin de nous dire ce que l'abbé Gay leur fut comme supérieur :

« Que de choses on aurait à dire si on voulait initier le lecteur à ce qu'étaient les relations du Père avec ses Filles ! A certaines

<sup>1</sup> Lettre inédite, 3 décembre 1858.

<sup>2</sup> La Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire, prieure du carmel de Limoges, lettre inédite, 7 décembre 1858.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 13 juillet 1861, *Corresp.*, t. I, p. 306.

époques, il venait faire une visite commune qui réjouissait toute la famille. La fête de Pâques, par exemple, n'aurait pas semblé complète s'il n'était venu, dès le lundi, leur dire un joyeux *Alleluia*... Quand il recevait quelque lumière à l'oraison, pendant la récitation de l'Office divin, ou même en se promenant, il venait aussitôt en faire bénéficier les carmélites dans une instruction familière... Pour nos fêtes d'Ordre, qui attirent dans notre chapelle un nombreux concours de pieux amis, il n'était pas nécessaire à la Mère prieure de chercher un prédicateur : autant que notre supérieur le pouvait, il prenait la parole, à la grande satisfaction non seulement de ses Filles, mais encore des pieux fidèles qui se pressaient toujours autour de sa chaire.

« On comprend facilement quelle nourriture pour les âmes, quel élan pour la piété, étaient ces communications si fréquentes et la sève de vie surnaturelle qui en résultait.

« A cet élément spirituel, ce vrai supérieur voulait qu'on joignît ce qui en est la base, la pratique de la règle et de tout ce qui concerne l'observance régulière. Jaloux de conserver les traditions si sages de nos visiteurs et supérieurs depuis l'établissement des carmélites en France, il étudia avec soin nos constitutions... La connaissance profonde qu'il en acquit lui permit, lorsqu'une nouvelle édition de ce précieux livre devint indispensable (1865), de faire, dans une savante préface, un exposé lucide de cette œuvre admirable de sainte Thérèse et de la fidélité avec laquelle les carmélites de France avaient conservé cet héritage sacré. »

Ainsi la Providence disposait-elle toutes choses pour l'avantage de l'abbé Gay comme pour le bien des intérêts que son évêque lui avait confiés.

Il nous faut maintenant quitter le diocèse de Poitiers et revenir à quelques années en arrière, pour suivre l'abbé Gay dans l'accomplissement d'une œuvre à laquelle son nom restera pour toujours attaché.

## CHAPITRE VII

LE CARMEL DU DORAT. — FONDATION ET DÉBUTS.

1849-1864.

---

### I

On se souvient que, jeune prêtre, l'abbé Gay séjourna, à plusieurs reprises, chez sa sœur, aux environs de Limoges et entra en relations avec la Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire, prieure du carmel de cette ville. On se rappelle aussi comment la sainte religieuse dévoila au pieux ecclésiastique sa vocation de prédicateur et ouvrit aux aspirations de son âme les voies sublimes de l'abandon entre les mains de Dieu.

Dès cette époque, l'abbé Gay devint l'homme du Carmel. « Aussi bien, remarque un délicat écrivain <sup>1</sup>, qui pourrait analyser la séduction particulière qui se dégage d'un couvent de carmélites ? Charme unique, ceux à qui il a été donné de l'éprouver essaieront en vain de le définir. Ils diront seulement que nulle cloche de monastère n'est plus attirante, nulle grille moins farouche. » Cloche, grille, Dieu utilisa ces moyens et d'autres encore pour donner à la Mère Thérèse-Madeleine un collaborateur destiné à l'aider dans sa mission de fondatrice.

Mission vraiment providentielle que celle de la prieure de Limoges. En 1830, des difficultés de toutes sortes mettaient en péril l'existence même du monastère. Humainement parlant, la situation semblait désespérée, lorsqu'un concours de circonstances imprévues modifia complètement la face des choses. La nomination de l'abbé Hervy comme supérieur dota d'abord

<sup>1</sup> H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. II, p. 329.

le couvent d'un sage conseiller et d'un généreux bienfaiteur. Puis se présenta comme postulante celle qui reçut le nom de Thérèse-Madeleine du Calvaire. Religieuse de la congrégation dite de Saint-Alexis, elle avait, huit années durant, servi les pauvres et soigné les malades à Limoges. On connaissait l'étendue de ses qualités et l'éminence de ses vertus. Éluë prieure, quelques mois seulement après avoir prononcé ses vœux de carmélite, la douceur et la fermeté de son autorité lui assurèrent bientôt la confiance de ses filles. « Le petit troupeau se pressait heureux et ravi autour de cette mère dont l'affection l'entourerait des soins les plus vigilants, dont la haute sagesse le conduirait sûrement dans les voies élevées de la perfection et dont la sainteté serait un exemple et un encouragement <sup>1</sup>. »

Attirées par la réputation de la prieure, des postulantes vinrent en assez grand nombre. Il fallut agrandir le couvent et, bientôt après, songer à faire une nouvelle fondation. Tulle s'offrit à recevoir une colonie venue de Limoges, et les filles de Sainte-Thérèse y prirent possession d'une ancienne maison de clarisses (1836). La pauvreté franciscaine, jadis l'ange tutélaire de ce couvent, resta celui du jeune carmel. Cependant, ni la situation précaire du monastère de Tulle, ni le souci des dettes qui obéraient encore celui de Limoges, ne retenaient le zèle d'expansion dont brûlait la Mère Thérèse-Madeleine. La fondation d'un second carmel hantait la pensée de l'ardente prieure. Ce fut à Tulle, en octobre 1849, qu'elle confia son projet à l'abbé Gay. Elle lui expliqua comment, à ses yeux, le monastère de Limoges figurait Jérusalem, comment celui de Tulle rappelait Bethléem par son dénûment. Un troisième carmel devait être fondé qu'on surnommerait Nazareth et qui compléterait ainsi le souvenir des lieux choisis par le Dieu fait homme pour naître, vivre et mourir parmi nous.

L'abbé Gay accepta cette idée d'enthousiasme et s'offrit à être le père temporel du futur Nazareth. Mais quand cette fondation pourrait-elle se faire? Impossible à la Mère Thérèse-Madeleine de fixer une date même approximative. Cette incertitude ne déconcerta nullement l'abbé Gay, qui voulut donner au plus tôt des gages de son bon vouloir. A quelques jours de là, de passage à Limoges, il apprend que des réparations dis-

<sup>1</sup> Abbé J. Marandat, *Vie de la Révérende Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire*, p. 180.

pendieuses s'imposent dans les bâtiments du carmel. Il s'enquiert aussitôt de l'architecte du couvent et lui annonce qu'il prend toutes les dépenses à sa charge.

Heureux d'avoir rencontré un émule de ses largesses, l'abbé Hervy voulut partager avec l'abbé Gay le titre de Père que lui avait octroyé les carmélites. « Il y eut désormais le jeune Père et le vieux Père : tous deux également prêts à donner sans compter, quand ils découvraient un besoin quelconque du monastère. L'abbé Hervy se faisait montrer le registre des dépenses intérieures, effaçait d'un trait de plume les créances les plus lourdes, en disant à la Mère prieure que tout cela allait être payé sur-le-champ ; l'abbé Gay s'informait des réparations extérieures nécessaires ou utiles et les faisait exécuter à ses frais <sup>1</sup>. » Au rôle de bienfaiteur, le « jeune Père » joignit celui d'avocat et plaida auprès de ses parents la cause du carmel de Limoges, avec un succès dont les annales du monastère gardent, encore aujourd'hui, le reconnaissant souvenir.

Mais, entre tous les amis du couvent, il en était un qui se réjouissait très spécialement des libéralités de l'abbé Gay : c'était l'abbé de Font-Réaulx, ancien aumônier volontaire du carmel de Limoges et, lui aussi, confident des projets de la prieure. Alors qu'il remplissait les fonctions de secrétaire de l'évêché, il avait ressenti un certain attrait pour la vie religieuse et s'en était ouvert à la Mère Thérèse-Madeleine. « Non, avait-elle reparti ; vous serez curé, et c'est là où vous serez curé que nous ferons une fondation. » Or au mois de juin 1845, l'abbé de Font-Réaulx était, à sa grande surprise, nommé curé du Dorat.

La prieure verrait-elle se réaliser la seconde partie de sa prophétie ? Tout, vers 1850, semblait le lui promettre. Aucun lieu ne convenait mieux à l'établissement d'un carmel que la dévote petite ville du Dorat. Les filles de sainte Thérèse pouvaient compter sur les sympathies du curé. Par ailleurs, l'abbé Gay se chargeait des dépenses matérielles. Dès ce moment, les projets de la Mère Thérèse-Madeleine se précisèrent.

Elle les exposa à l'abbé Gay lors d'une retraite que celui-ci vint prêcher au carmel de Limoges, en mai 1850. Le « jeune Père » profita aussi de cette occasion pour se rendre au Dorat

<sup>1</sup> Abbé J. Marandat, *loc. cit.*, p. 298.

et y faire connaissance avec l'abbé de Font-Réaulx. De retour à Limoges, il confirma la prieure dans ses espérances au sujet du futur Nazareth et lui promit un capital en argent, dont elle toucherait les intérêts, jusqu'au jour où ce capital serait consacré à la fondation du Dorat.

Què la Mère Thérèse-Madeleine pût disposer de quelques sujets, et le diocèse de Limoges posséderait un second carmel. Malheureusement, il n'y fallait pas songer pour le moment. « Il n'y avait point de noviciat et depuis longtemps aucune postulante ne s'était présentée. Les départs pour Tulle avaient fait des vides qui restaient à combler. De là, des surcharges dans les emplois et une grande gêne pour les offices du chœur. Force fut donc d'attendre des jours meilleurs<sup>1</sup>. »

L'abbé Gay et la prieure acceptèrent, en esprit de foi, le délai que leur imposait la Providence. Leur sereine résignation reçut d'ailleurs bientôt sa récompense. Des secours inespérés atténuèrent et finalement dissipèrent toute crainte relativement à l'avenir temporel du carmel de Limoges, et l'arrivée de ferventes novices acheva de rasséréner les âmes. La Mère Thérèse-Madeleine saluait déjà l'aurore de ce qu'elle nommait les *sept années d'abondance*, lorsqu'elle tomba gravement malade.

Jamais sa santé n'avait été florissante. Dès le début de sa vie religieuse, elle avait embrassé la perspective d'un état d'infirmité comme la croix sur laquelle Dieu l'appelait à vivre attachée. La moindre fatigue provoquait des vomissements et des défaillances. L'estomac ne gardait aucune nourriture. A tout moment, elle paraissait exténuée, à bout de forces. Les médecins avouaient leur impuissance à guérir un mal dont ils ne parvenaient pas à découvrir la nature. Pendant des années, le tempérament énergique de Mère Thérèse-Madeleine surmonta la violence des crises et lui permit d'accomplir tous les devoirs de sa charge. Mais, au cours de l'hiver 1852-1853, le mal empira et c'est dans une sorte d'agonie que se passèrent le printemps et l'été de 1853. Les mois suivants amenèrent heureusement une certaine détente, et l'on se reprit à espérer.

Au printemps de 1854, l'abbé Gay prêcha sa seconde station de carême à la cathédrale de Limoges. Dans ses nombreux entretiens avec la Mère Thérèse-Madeleine, la question du carmel

<sup>1</sup> Abbé J. Marandat, *loc. cit.*, p. 300.

du Dorat fut souvent agitée, mais il eût été téméraire de prendre une décision définitive, aussi longtemps que la santé de la fondatrice n'était pas rétablie. On pria pour obtenir la guérison, mais le ciel semblait sourd aux plus instantes supplications. Une crise, qui se déclara au mois de juillet, faillit même amener une issue fatale. Dans son angoisse, l'abbé Gay s'adressa à M. Dupont, le saint homme de Tours, pour l'intéresser à la conservation d'une vie si précieuse. Heureuse idée, car les prières du saint homme furent exaucées. L'état de Mère Thérèse-Madeleine ne tarda pas à s'améliorer. Le « jeune Père » voulut qu'en témoignage de reconnaissance, une belle peinture de la Sainte Face, dont il confia l'exécution à un artiste parisien, fût placée dans la salle du chapitre du carmel.

Au mois de novembre de la même année (1854), l'abbé Gay vint prêcher une retraite aux carmélites de Limoges. La prieure ayant retrouvé des forces, l'heure semblait proche où il serait enfin possible de fonder le monastère du Dorat. Justement, c'était l'époque où une décision immédiate s'imposait relativement à l'immeuble qui avait été reconnu le plus apte à recevoir la petite colonie. Or, par une coïncidence providentielle, se présenta alors une postulante qui allait être l'insigne bienfaitrice du carmel. Sa demande agréée, celle qui devait être la Sœur Louis-Charles de l'Incarnation manifesta l'intention de s'en retourner à Paris pour mettre ordre à ses affaires. Mais, ayant appris qu'on préparait une fondation au Dorat, elle offrit sur-le-champ, pour le futur monastère, une somme de quarante mille francs et un mobilier considérable.

Cette généreuse bienfaitrice arrivait au cloître par des voies peu communes. La mort lui avait ravi, en quelques années, son mari, ses deux jeunes enfants et sa mère, la laissant seule avec ses regrets et ses larmes. Comme cela s'est produit pour tant d'autres âmes, le malheur lui ouvrit la voie de la lumière et du salut : elle demanda à la pratique de la religion et des bonnes œuvres les consolations que le monde ne pouvait lui donner. Peu à peu, l'idée de se faire religieuse germa dans son esprit. Une circonstance imprévue l'ayant conduite un jour au confessionnal de l'abbé Gay, dans l'église des Carmes, à Paris, elle fut touchée par les exhortations qu'elle y entendit et, dès ce jour, se plaça sous la conduite du pieux directeur. Sur ses conseils, elle recueillit chez elle et

soigna avec dévouement une ancienne novice du carmel de Limoges. Celle-ci fit partager à sa bienfaitrice son affection pour le couvent que sa santé l'avait contrainte de quitter. La jeune veuve se rendit à Limoges, entra en relations avec la Mère Thérèse-Madeleine et obtint la faveur de suivre la retraite que l'abbé Gay devait prêcher au mois de novembre. Les instructions de cette retraite achevèrent de l'éclairer sur sa vocation religieuse et décidèrent de son entrée au carmel. On sait le reste.

Dans le courant de 1855, le monastère de Limoges bénéficia de plusieurs autres vocations, si bien que la prieure eut à sa disposition tous les éléments requis pour une fondation. Le 11 novembre, fut signé l'acte qui assurait aux carmélites du Dorat la possession de leur future demeure<sup>1</sup>. En dépit de la somme d'argent donnée par la Sœur Louis-Charles de l'Incarnation, l'abbé Gay dut, pour payer la maison du Dorat, prélever, pendant plusieurs années, sur la pension que lui servaient ses parents. Il en éprouva une gêne véritable, jusqu'au moment où il recueillit sa part dans l'héritage de son père. A la Mère Thérèse-Madeleine, qui s'étonnait de l'avoir vu renoncer, en 1858, à une saison d'eaux, il répondit un jour : « Cette saison m'aurait procuré une satisfaction et un bien-être considérables ; mais les ressources de ma caisse ne me la permettaient pas. »

Aussitôt le contrat signé, la maison du Dorat fut livrée aux ouvriers. De grosses réparations et de sérieuses transformations avaient été, en effet, jugées indispensables. Les travaux devaient durer plusieurs mois : impossible de songer à une installation avant le printemps de 1856.

Par une de ces délicatesses de cœur qui lui étaient familières, la Mère Thérèse-Madeleine souhaitait que le 17 mai, anniversaire de l'ordination sacerdotale de l'abbé Gay, fût également celui de la première messe qui serait célébrée dans le nouveau monastère. Aucune date, pensait-elle, n'associerait plus heureusement le souvenir du fondateur à celui des origines de la fondation. La Providence en décida autrement. Malgré les mesures prises pour terminer les réparations en temps voulu, malgré la clémence d'un hiver très favorable au travail des ouvriers, l'aménagement du monastère ne fut pas achevé pour

<sup>1</sup> Cette maison avait appartenu à la famille de Malvau. M<sup>lle</sup> Montsacré y avait, en dernier lieu, installé un pensionnat de jeunes filles.



l'époque fixée. On dut attendre le mois de juillet. Du fond de son cloître, la Mère Thérèse-Madeleine avait cependant trouvé, avec son esprit pratique, la solution de certaines difficultés et fourni aux hommes de l'art, architectes et ouvriers, de précieuses indications.

Dans la matinée du 8 juillet, le portail du carmel de Limoges s'ouvrait pour laisser pénétrer une grande voiture. Sept religieuses <sup>1</sup> y prirent place. L'abbé Hervy et un autre bienfaiteur du carmel, le chanoine Pératout, y montèrent également. L'heure des adieux avait sonné, heure douloureuse et pour celles qui s'éloignaient d'un asile aimé et pour celles qui les voyaient partir. « Si quelqu'un s'imagine que cela se fit sans beaucoup de larmes, note la chronique du couvent, c'est qu'il ignore tout à fait comme on s'aime au Carmel. »

Quelques heures plus tard, une autre voiture venait chercher la prieure qui, en mère pleine de sollicitude, voulait veiller elle-même à l'installation de ses filles au Dorat. Sa longue maladie l'avait laissée dans un état de grande faiblesse. Les efforts qu'elle dut faire pour monter en voiture, joints à l'émotion qui l'étreignait, suffirent à provoquer une sorte de défaillance. Le souvenir de Rachel mourant en donnant le jour au dernier de ses fils se présenta soudainement à sa mémoire. « Pauvre communauté, murmura-t-elle, je ne te reverrai plus. » Et les Sœurs, ayant surpris ces paroles sur les lèvres de leur prieure, éclatèrent en sanglots.

## II

Située à une douzaine de lieues au nord-ouest de Limoges, la petite ville du Dorat se présente, coquette et riante, dans son cadre de collines boisées et de frais vallons. Assise sur un promontoire que baignent deux ruisseaux, elle expose aux caresses du soleil levant les blanches façades de ses maisons et les riches cultures de ses jardins en terrasses.

Jadis, elle passait pour la place « la plus belle et la plus forte de toute la Marche,... la meilleure ville de guerre après Poitiers

<sup>1</sup> Les sœurs Marie-Joseph, Marie-Cécile, Louis de Gonzague, Thérèse du Sauveur, Louise de la Miséricorde, professes ; la sœur Anne-Marie de Nazareth, postulante, la sœur Marie Théobald, converse.

et Angoulême qui soit dedans tout le pays <sup>1</sup>. » De son enceinte fortifiée les soubassements subsistent encore et, vers l'ouest, se dresse une porte monumentale, flanquée de deux tours massives, dernier vestige d'un passé belliqueux.

Mais voilà des siècles que le dieu Mars s'est éloigné pour toujours. Les habitations ne se cachent plus derrière des travaux de défense ; les enfants jouent sur l'emplacement des anciens fossés ; le long des remparts à demi rasés, s'appuient les espaliers et courent les treilles aux fruits savoureux. De ce qu'avait édifié le moyen âge, seule, ou peu s'en faut, l'église demeure, édifice d'une architecture imposante et qui lance vers le ciel une magnifique flèche de pierre <sup>2</sup>. Çà et là, d'autres clochers émergent des toitures, humbles satellites du clocher paroissial, et dont les voix argentines chantent à l'envi les joies de la prière et les douceurs de la vie religieuse. Car, à la milice des princes de la terre, qui jadis tenait garnison dans la ville, a succédé la sainte milice du Roi des rois. Naguère encore, prêtres, lévites et religieuses formaient presque le tiers de la population <sup>3</sup>. Lors de la fondation du carmel (1856), la ville comptait déjà plusieurs couvents et possédait un petit séminaire.

Le Dorat ne se trouve sur aucune des grandes artères commerciales qui sillonnent la France. Aussi, à l'époque dont nous parlons, pas trace de voie ferrée. L'œil découvrait seulement la grande route de Limoges, qui déroule son large ruban sur le coteau faisant face à la ville.

C'est sur cette route que, dans l'après-midi du 8 juillet 1856, l'abbé Gay se promenait à pas lents, guettant l'arrivée de la voiture qui devait amener les carmélites. La chaleur accablante n'avait pu le décider à rester en ville. Au Dorat depuis deux jours, il avait tout disposé de son mieux pour que le logis ne fît pas trop grise mine aux arrivantes ; puis, le moment venu, il s'était rendu à leur rencontre, afin d'être le premier à leur souhaiter la bienvenue. On juge de son émotion aux approches de la voiture.

<sup>1</sup> A. Thevet, *Cosmographie*, cité par Robert Dom Fonteneau, t. XXX.

<sup>2</sup> « La flèche de l'antique collégiale porte bien haut dans les airs un ange colossal tout doré, d'où vient, dit-on, le nom de Dorat. » (Abbé J. Marandat, *loc. cit.*, p. 334.)

<sup>3</sup> Outre un petit séminaire, désaffecté depuis la loi de Séparation, le Dorat possède plusieurs communautés, dont deux maisons-mères de congrégations importantes : les Sœurs de Marie-Joseph qui se dévouent au service des femmes détenues dans les prisons, et les Sœurs franciscaines de N.-D. du Temple qui soignent, dans des maisons de retraite, les prêtres malades et infirmes.

Après avoir échangé un premier salut avec les voyageuses, il laisse le véhicule continuer sa route. Au bas de la rampe qui mène à la ville, stationne un groupe d'ecclésiastiques : c'est l'abbé de Font-Réaulx entouré de quelques confrères. Sur un signe de lui, la voiture s'est arrêtée ; le digne curé s'approche et témoigne aux carmélites sa joie de les voir venir féconder, par les austérités de leur vie pénitente, les travaux de son apostolat. Encore quelques minutes et le voyage des religieuses sera terminé.

Presque au sommet de la colline sur les pentes de laquelle s'étagent les maisons de la ville, une vieille gentilhommière à demi cachée dans la verdure attendait la petite colonie. Air salubre, vue étendue sur la campagne, solitude, silence, autant d'avantages que la vénérable demeure offrait aux carmélites comme don de joyeux avènement. Elle abritait aussi de précieux souvenirs. Sur une partie de l'enclos s'était élevée autrefois une église dédiée à l'archange saint Michel. La Révolution l'avait transformée en palais de justice, avant de la laisser tomber sous la pioche des démolisseurs. Souvenir plus précieux encore : le nouveau monastère avait servi de refuge à des prêtres insermentés, pendant les sombres jours de la Terreur. Dans un grenier transformé en chapelle, la messe avait été souvent célébrée à huis clos. Bref, il semblait vraiment que Dieu lui-même eût choisi cette demeure pour ses fidèles adoratrices.

La voiture venait de pénétrer dans la cour, lorsque l'abbé Gay arriva. Il conduisit les religieuses à la chapelle et leur fit ensuite visiter la maison. Elles admirèrent le soin qu'on avait pris pour organiser toutes choses. Et cependant le « jeune Père » était loin d'avoir réalisé son idéal. Son rêve eût été de construire un monastère à quelque distance de là, sur un terrain qu'il avait acheté dans cette intention. L'abbé de Font-Réaulx, mis au courant, l'avait dissuadé de donner suite à ce projet. Une construction neuve aurait entraîné des dépenses considérables et des délais assez longs ; de plus, l'emplacement choisi ne répondait pas aux exigences d'un couvent de femmes. Au contraire, il avait suffi de quelques mois pour adapter à sa nouvelle destination une propriété dont chacun reconnaissait la position avantageuse. Le cas échéant, on pouvait, d'ailleurs, donner aux bâtiments et au jardin l'extension désirable. Bref, l'abbé Gay, convaincu

par ces arguments, était entré dans les vues de l'abbé de Font-Réaulx; il avait tout combiné, tout ménagé, présent et avenir, pour le plus grand bien de ses chères carmélites.

Celles-ci lui en exprimaient leur reconnaissance lorsque quelqu'un annonça que la voiture qui amenait la prieure de Limoges était signalée aux abords de la ville. Le « jeune Père » voulut aller au devant de la Mère Thérèse-Madeleine, comme il l'avait fait pour les carmélites. N'apercevant rien sur la route, il se renseigna et s'assura qu'on l'avait induit en erreur. Le meilleur moyen d'atteindre son but et d'échapper à une nouvelle méprise lui parut être encore de rester sur la route. Il attendit longtemps : le jour baissait quand la voiture qui amenait la prieure du carmel de Limoges parut enfin. A travers les rideaux de la portière, l'abbé Gay entrevit la Mère Thérèse-Madeleine, qui avait fait le voyage étendue dans la voiture entre les deux religieuses qui l'accompagnaient, si grande était sa faiblesse.

Un peu plus tard, la prieure descendit à grand'peine dans la cour du monastère. Le voyage avait été pénible ; elle semblait à bout de forces ; mais, en dépit de la fatigue qui contractait ses traits, son visage rayonnait de joie et de reconnaissance. Tandis qu'elle promenait un long regard autour d'elle, ses mains se joignirent et elle demeura un instant comme absorbée. Puis, sortant de son silence : « C'est la fin, murmura-t-elle ; je chante mon *Nunc dimittis*. » Mais, au moment où elle allait franchir le seuil de la clôture, on la vit soudain se redresser sous l'action d'une force invisible et commander d'une voix ferme : « A la chapelle ! » L'abbé Gay crut devoir intervenir pour exiger que la prieure se reposât avant de satisfaire son pieux désir, et, docilement, celle-ci se laissa porter dans la cellule qui avait été préparée pour elle.

Pendant trois jours, les habitants du Dorat furent admis à visiter le monastère ; ainsi le veulent les traditions de l'Ordre. « Il est bon pour les chrétiens du monde, remarque à ce propos la chronique du carmel, de voir les fruits de pauvreté et de pénitence que pousse la sève évangélique, quand on lui laisse toute sa vigueur. Saint Augustin s'animait au détachement par la pensée des saintes victoires que remportaient d'humbles jeunes filles. Que de leçons aussi, pour les riches et les délicats, sortent de ces éloquents cellules où demeurent nos pauvres enfants ! »

D'ordinaire, il est vrai, la curiosité publique s'est déjà satisfaite avant l'arrivée des religieuses ; mais, au cas particulier, les circonstances obligèrent de procéder différemment. On sauva de son mieux la régularité, en confinant les carmélites dans une chambre. Cette étroite captivité, jointe au tapage de visiteurs trop peu discrets, rappela aux prisonnières que la première qualité attribuée par l'Apôtre à la charité, c'est la patience. Excellent début pour des religieuses qui désiraient exercer au profit des Dorachons l'apostolat de la pénitence.

Aussi bien, la population accueillit-elle avec sympathie des religieuses qui, dès leur arrivée, attiraient sur la ville les bénédictions célestes. L'opinion publique attribua, en effet, à la présence des carmélites la conversion subite d'un pécheur notoire, conversion survenue au lendemain même de leur installation. Curieuse coïncidence : le pécheur converti était né non seulement dans la maison occupée par les religieuses, mais précisément dans la chambre transformée en salle du chapitre, chambre où, le matin même, le saint Sacrifice avait été offert pour la première fois. « Voilà le premier ouvrage des carmélites, » déclara l'abbé de Font-Réaulx, et répétèrent après lui les Dorachons.

L'abbé Gay désirait ouvrir le plus tôt possible les portes de la chapelle à la pieuse population. Il dut toutefois attendre qu'on eût disposé, dans l'église, le riche mobilier dont il faisait présent à son cher carmel. Vases sacrés, chandeliers, reliquaires, statues, tableaux, tout fut admiré sans réserve. On goûta en particulier deux peintures représentant, l'une le mariage mystique de sainte Thérèse avec Notre-Seigneur, l'autre la Transverbération de la sainte réformatrice. L'abbé Gay avait confié l'exécution de ces toiles à un jeune artiste protestant, dont il connaissait les sympathies pour le catholicisme. Il espérait qu'à représenter ainsi deux scènes touchantes de la vie d'une sainte, le peintre se sentirait pénétré davantage par la beauté de notre sainte religion. Dieu bénit cette pieuse pensée. Quelques mois plus tard, le jeune artiste abjura entre les mains de l'abbé Gay. Ainsi, les faveurs célestes venaient-elles entourer, telle une gracieuse auréole, le berceau de l'humble monastère.

La bénédiction de la chapelle et la célébration de la première messe avaient été annoncées pour le lundi 14 juillet. Ce jour-là, les notabilités locales vinrent témoigner, par leur présence, de

leur attachement à la nouvelle fondation. C'est à l'abbé Hervy, supérieur du monastère, qu'échut l'honneur de bénir la chapelle. L'abbé Gay offrit ensuite le saint Sacrifice. Dans une allocution émue <sup>1</sup>, il tint à préciser le sens de la cérémonie.

Les paroles des Anges annonçant aux bergers la naissance de l'Enfant-Dieu lui semblèrent se prêter à un heureux rapprochement.

« Quel rapport entre le fait immense de la venue du Sauveur et l'événement qui nous rassemble? » se demande l'orateur. Et il répond : « C'est encore aujourd'hui le jour du don de Dieu, et, si je ne me trompe, ce don est double : Dieu donne les carmélites au Dorat et Dieu donne le Dorat aux carmélites.. »

Mais que sont les carmélites et comment définir leur mission? « Ce sont des âmes nées comme nous dans le péché, baptisées comme nous dans la mort du Christ, à qui Dieu, un jour, a parlé dans le secret, leur disant : « Si tu veux être parfaite, va, vends tout ton bien, donne-le en le prix aux pauvres et, devenue pauvre toi-même, viens, marche à ma suite. »

« Ces enfants entendaient d'autres voix et voyaient d'autres perspectives. Elles avaient vingt ans, elles étaient dans le monde, elles avaient des biens, des familles, des amis. On avait formé pour elles beaucoup de rêves. Les rêves trompent, mais qui le croit? Elles-mêmes s'étaient peut-être quelque temps bercées dans ces songes. En somme, tout leur souriait, tout les attirait : je ne dis pas les joies illégitimes, quoique hélas ! elles aient leurs attrait ; mais tant de joies innocentes que Dieu a laissées dans cette vallée de larmes pour nous traduire sa miséricorde et nous présager le ciel ; les fleurs des champs, les clartés du soleil, le charme des affections, enfin toute cette fascination du monde naturel si puissante, si éblouissante, si enivrante. Elles pouvaient s'égarer, et, même en ne s'égarant pas, elles pouvaient prendre la voie vulgaire ; elles étaient libres.

« Ces enfants, entre tant de voix, ont discerné la plus amie. Elles en ont appelé de leurs sens à leur cœur ; elles se sont retournées vers elles-mêmes et, dans ce jour divin qu'y faisait leur baptême, elles y ont entrevu Jésus-Christ, le frère, l'ami, le roi, l'époux, le Dieu. C'était lui qui parlait, c'était lui qui appelait, c'était lui qui enseignait, lui qui montrait la voie en se montrant lui-même. Touchées, vaincues par le regard de cet hôte céleste, elles ont crié : « Mon Christ, c'est ma « sagesse, ma justice, mon courage, ma richesse, ma gloire, mon bonheur « et vraiment toutes choses. Si je l'aime, je suis pure ; si je le touche, je « suis chaste ; si je le possède, je suis vierge. Vivre pour moi c'est lui, « et mourir m'est un gain ! »

« Elles pouvaient sembler généreuses, elles n'étaient qu'aimantes ;

<sup>1</sup> Allocution inédite.

et à cet amour qui criait de la terre, l'amour du ciel a répondu : « Viens du Liban, ô mon amie, ma colombe, ma toute-belle; viens : je te couronnerai d'épines un jour, de gloire toujours. »

« Voilà, en quelques mots très imparfaits, ce que c'est qu'une carmélite. Mais quel don est-ce là et que font ces religieuses ?

« Ce que fait une carmélite ? Mes frères, pour sa part elle fait vivre le monde. De quoi vit le monde ? De miséricorde, de vérité, d'amour. Or la miséricorde, ces humbles filles l'attirent en priant ; la vérité, elles la prêchent en s'y dévouant ; l'amour, elles l'entretiennent chez nous en s'immolant... Ce qu'elles font, ces épouses du Christ ? Ce que fait le levain dans la pâte, ce que fait le cœur dans le corps, la lumière dans l'atmosphère, la vertu dans la société, la sainteté dans l'Église, l'Église dans l'humanité, ce que fait toute victime immolée par l'amour, ce que faisait Jésus, leur raison et leur modèle pendant les trente années de sa vie cachée, ce qu'il faisait surtout au Calvaire...

« Voyez, mes Frères, si c'est un don, un don précieux, un don divin ! Comme ce crucifix vous ouvre les bras, ces saintes filles vous ouvrent leurs cœurs. Elles sont à vous, Dieu vous les donne. Dites-leur : « Je suis dans les ténèbres ; le doute m'assaille et le monde m'obsède ; mon cœur est noyé dans le chagrin ; je trouve la vie pénible et la vertu insupportable ; je me lasse à suivre Jésus et ses promesses me laissent insensibles ; parlez-lui de moi, conjurez-le pour moi ! »... Vous verrez ce que valent, dans le royaume de Jésus-Christ, les prières des pénitents et les larmes des martyrs volontaires. Saint Paul dit : « Dieu était dans le Christ, pour se réconcilier le monde <sup>1</sup> ; » et j'ose bien vous dire : « Le Christ est dans nos Sœurs pour se réconcilier et sanctifier cette ville » Et c'est ainsi que Dieu donne les carmélites au Dorat.

« Mais, en même temps, il donne le Dorat aux carmélites. Don précieux aussi, mes chères filles, don sacré que Dieu vous fait de cette ville !... Autant d'âmes y a-t-il au Dorat, autant d'êtres y faut-il compter que Dieu aime à ce point de mourir pour eux volontiers sur la croix... S'il y a au Dorat des péchés, vous devez en faire pénitence... A Dieu ne plaise qu'en montant on s'isole, qu'en devenant plus semblable à Jésus, on devienne moins utile aux membres de Jésus ! Si vous êtes plus à Dieu, vous êtes donc plus aux hommes. Si vous êtes plus haut dans le firmament de son Église, vous devez donc lancer plus loin vos rayons. Éclairez, fécondez cette terre... Vos frères travaillent pour soulager des corps ; vous avez à soulever des âmes. Sachez bien quelle est votre tâche, car Celui qui vous loue cette vigne viendra, quand le soir sera venu, pour vous demander compte, sinon du succès, au moins du labour.

« Travaillez donc comme de fidèles servantes du Christ et comme de bons soldats de l'Église militante... Vous ne prêcherez point, mais vous aiderez les prêtres qui prêchent ; vous n'enseignerez pas, mais

<sup>1</sup> I Cor. v, 19.

vous porterez secours à ces professeurs <sup>1</sup> ; vous ne soignerez pas les malades et ne visiterez pas les prisonniers, mais vous supplierez Dieu de donner à celles qui le font la foi qui fait tout comprendre et l'amour qui fait tout oser et la patience qui fait tout soutenir... Dans toute âme abattue, vous ferez descendre la force ; dans toute âme ignorante, la vraie science ; dans toute âme affligée, l'espérance ; dans toute âme amère, la douceur ; dans toute âme séparée de Dieu, le règne de Dieu.

« La croix est derrière vous et le ciel devant vous. Jésus, votre Jésus, hier cloué sur cette croix, maintenant assis au plus haut du ciel, est sans cesse avec vous. Si vous n'oubliez pas cela, si vous le comprenez, tout vous est possible et facile. Allez, mes Filles ; Dieu vous donne au Dorat, c'est un grand don ; Dieu vous donne le Dorat, c'est un admirable devoir. Je m'assure que vous le remplirez ; je sais vos bons vœux ; je suis le témoin de vos résolutions pour en avoir été le confident ; je me porte garant de votre zèle à les tenir. »

Ainsi l'abbé Gay scellait-il, en termes éloquents, un pacte entre le monastère et la cité qui lui avait donné asile. Il convenait aussi que s'affirmât le lien de filiation qui rattachait le carmel du Dorat à celui de Limoges.

La chapelle du carmel de Limoges avait été construite avec des pierres provenant d'une ancienne église de la ville, démolie depuis lors <sup>2</sup>. Une de ces pierres, restée sans emploi, se trouvait avoir été conservée, on ne savait trop pourquoi. La Mère Thérèse-Madeleine voulut qu'elle servît de pierre d'attente à la future chapelle du monastère du Dorat. Le « jeune Père » posa donc solennellement la première pierre de cette chapelle, dont l'érection, humainement parlant, semblait réservée à un lointain avenir.

Au lendemain de ces fêtes, l'abbé Gay écrivait à l'abbé Perdrau <sup>3</sup> :

« Oui, notre petit couvent est fondé. Notre-Seigneur est chez lui et nous sommes chez Notre-Seigneur. Je dis *nous* pour bien des raisons ; car, par nécessité autant que par dévotion, je passe dans cette maison bénie une partie de mes heures. Et puis, quand je n'y serai plus, j'y demeurerai encore ; car, Dieu l'ayant ainsi disposé, une bonne partie de mon cœur est ici désormais. C'est mon centuple, et Dieu, qui est magnifique, me le donne sans que j'aie rien quitté. Je n'ai jamais tant senti ce que c'est que d'être père : c'est bien doux, car c'est bien divin. Ces jours du mois de juillet compteront parmi les

<sup>1</sup> Allusion aux professeurs du petit séminaire.

<sup>2</sup> L'église Saint-Maurice.

<sup>3</sup> 25 juillet 1856, *Corresp.*, t. I, p. 180 à 190.



plus heureux de ma vie... La maison est toute dédiée au mystère de Nazareth, et Nazareth même est son nom... Voilà donc un lieu de plus dans le monde où Notre-Scigneur sera béni, aimé, servi, chanté, où il descendra chaque jour, où il répandra des grâces, où les âmes viendront s'abriter, se pacifier, s'abreuver. Quel grand don de Dieu, cher ami ! J'épuise la puissance qu'a mon cœur d'être reconnaissant. Vous pensez si cela achève de m'attacher à Jésus-Christ ! Je sens que ma vie, que je lui dévoue tout entière, ne paiera point cette seule grâce d'à présent, qui en a suivi tant d'autres et dont tant d'autres sortiront. Car, je le sens, j'en suis sûr, c'est une racine que ce fruit-là ; ma vie sacerdotale en sera toute changée, et pour le dedans et pour le dehors »

Quelques jours plus tard, il retournait à Paris pour boucler ses malles, avant de rejoindre M<sup>gr</sup> Pie à Périgueux, où l'appelait la tenue d'un concile provincial. On se rappelle les pèlerinages qu'il entreprit ensuite, pour attirer les bénédictions de Dieu sur la réponse qu'il devait faire aux propositions de l'évêque de Poitiers.

### III

Le carmel du Dorat fut la dernière étape de ce voyage. L'abbé Gay y retrouva (septembre 1856) la Mère Thérèse-Madeleine, qui veillait sur les débuts de la fondation. Tout, d'ailleurs, dans la communauté, respirait la ferveur. Aussi le « jeune Père » n'eut-il qu'à encourager ses filles à marcher dans la voie où elles s'étaient engagées. L'allocution qu'il prononça pour la vêtue de la première novice lui fournit l'occasion de s'expliquer sur ce sujet. Puis vint l'heure des adieux, séparation d'autant plus pénible qu'elle privait, à quelques jours d'intervalle, les carmélites et de l'abbé Gay et de la Mère Thérèse-Madeleine, le premier obligé de regagner Paris et la seconde, Limoges.

Mais de Paris comme de Limoges arrivèrent bientôt des lettres remplies des plus sages conseils. Le fondateur et la fondatrice comprenaient quelle attention vigilante réclamaient les débuts du petit monastère. A la tête de la communauté, se trouvait une religieuse de mérite, mais non encore initiée aux responsabilités du gouvernement, la Mère Marie-Joseph. Elle avait, en qualité d'infirmière, soigné pendant longtemps la Mère Thérèse-Madeleine, et son âme docile s'était en quelque sorte modelée sur celle

de sa prieure. Elle en avait acquis les solides vertus, la profonde humilité, l'oubli de soi, l'amour des souffrances ; mais sa timidité naturelle n'envisageait pas sans frémir les responsabilités attachées aux charges et aux dignités. Elle dut se faire violence pour cacher ses angoisses et faire taire ses appréhensions, lorsque lui fut confiée la direction de la communauté du Dorat. Au reste, sa parfaite égalité d'humeur, jointe à la rectitude de son jugement et à la délicatesse de son cœur, l'aidèrent à surmonter bien des difficultés. Les épreuves ne lui manquèrent pas : une des plus lourdes, sans conteste, fut la pauvreté extrême à laquelle se trouva réduit le monastère.

Dans l'enthousiasme du premier moment, quelques personnes charitables de la ville s'étaient promises d'assurer au moins le nécessaire à la petite colonie carmélitaine, et la générosité de leur intention avait rassuré les craintes de la prieure. Mais, soit discrétion mal entendue de leur part, soit ignorance du dénûment dans lequel vivaient les religieuses, ces pieuses personnes ne donnèrent au couvent que quelques aumônes très modestes. L'hiver fut rigoureux ; on dut, au carmel, le passer sans feu. La pénurie d'aliments ajouta de nouvelles restrictions à celles que la règle, pourtant si austère, impose sur le chapitre de la nourriture. Les santés ne tardèrent pas à en souffrir. Par ailleurs, aucune novice ne se présentait. La situation devenait inquiétante.

Arrivant dans ces tristes conjonctures, la nouvelle de la prochaine installation du « jeune Père » à Poitiers fut un réconfort pour les pauvres carmélites. L'abbé Gay leur écrivait à la veille de Pâques 1857 <sup>1</sup> :

« Je veux vous dire que le temps se fait proche où, non point le Maître de la maison, — à Dieu ne plaise que je le sois et que vous en ayez jamais un autre que Jésus-Christ, — mais le serviteur du Maître va venir vous demander ce que vous avez fait de sa terre et dans sa terre... Cela se passera sous l'œil de Dieu et de ses anges, par le ministère d'un père et d'une mère... Croiriez-vous que je pense que ce sera moi qui serai la mère ? Enfin ce sera à tous, père, mère, enfants, une douce joie de se revoir. »

On se revit en effet, et désormais l'abbé Gay multiplia ses visites. De Poitiers au Dorat, le voyage était relativement facile,

<sup>1</sup> Lettre inédite.

bien qu'il se fit encore en diligence ; et le « jeune Père » avait le cœur trop largement ouvert pour ne pas apporter aux épreuves de son cher Nazareth le secours de sa présence et de ses conseils.

Mais il était écrit que le jeune carmel ne grandirait qu'au prix des plus douloureux sacrifices. Du jour de sa nomination comme prieure, la Mère Marie-Joseph avait eu le pressentiment de sa fin prochaine. « J'arrive ici, avait-elle dit, mais je ne crois pas y rester plus de cinq ans. » Dans les premiers mois de 1861, le mal incurable qui minait depuis longtemps la vaillante carmélite fit de rapides progrès. En octobre de la même année, l'abbé Gay écrivait à un ami <sup>1</sup> :

« Notre chère prieure du Dorat est si malade que le médecin nous dit qu'il n'y a plus de ressources. J'espère encore qu'il se trompe, mais enfin c'est très grave. Si cette sainte religieuse meurt, c'est une bien grosse épreuve pour ce pauvre petit carmel encore au berceau. Pour moi, ce sera une peine très sensible. J'aime extrêmement cette âme ; Dieu y prend de vraies délices ; vous n'imaginez rien de plus pur et de plus ardent ; ce n'est que de l'amour... »

« Elle vit encore, écrit-il au mois de décembre <sup>2</sup>, et je ne serais pas surpris qu'elle végétât quelque temps... Elle s'est entièrement oubliée ; elle n'a fait autre chose qu'aimer, prier et souffrir... Cher ami, il y a des gens qui demandent à quoi servent les monastères ; pour nous, nous sommes bien sûrs que le petit coin de terre d'où cette âme partira, sera singulièrement béni ; et, quoiqu'il puisse sembler que c'est une épreuve pour le couvent encore si jeune, je ne puis y voir qu'un gain : c'est la racine de notre arbre qui se plante dans le ciel. »

Le 8 janvier, l'abbé Gay apprit, dans la soirée, que la Mère Marie-Joseph était au plus mal. Sans hésiter, il monte dans la diligence et arrive au Dorat le lendemain matin.

« Je fus bien soulagé quand j'appris qu'elle vivait encore, raconte-t-il dans une lettre à sa mère <sup>3</sup>. Après ma messe, j'entrai et la vis longuement. D'abord je fus extrêmement ému, car la maladie avait fait de tels ravages en elle depuis trois semaines, que je ne pouvais plus la reconnaître... Elle m'entretint longtemps avec une liberté d'esprit parfaite, me parlant du ciel, de sa communauté, puis des uns et des autres, avec une délicatesse de charité tout à fait touchante. Elle avait d'ailleurs sa gaîté ordinaire, quoiqu'avec ce fond de gravité que donne l'approche évidente de la mort. « Les saints m'attendent, répétait-elle « souvent, les saints m'attendent. O mon Jésus, quand viendrez-vous ? »

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 30 octobre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 319.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 22 décembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 325, 326.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 12 janvier 1862.

Elle pensait bien mourir le soir. Et d'abord, c'était le jeudi, et elle avait eu toute sa vie une dévotion particulière à cette soirée qui est celle de l'institution du saint Sacrement et de l'agonie de Notre-Seigneur. Puis, elle avait demandé à Dieu de mourir de manière à ce que je ne fusse pas obligé de rester plus longtemps ici que ne le comportaient mes autres devoirs. Le soir, vers 5 heures et demie, je rentrai pour la confesser... Elle était fort souffrante et fatiguée au dernier point. Cependant elle se confessa à merveille, avec d'admirables sentiments de piété. Je la quittai en la bénissant. Je ne devais plus la revoir. A 9 heures et demie, on vint me dire qu'elle venait d'expirer. J'accourus et passai la nuit dans un des parloirs, après avoir longtemps prié à la chapelle... Depuis le décès, le corps est exposé dans le chœur... Je crois que les trois quarts des habitants du Dorat sont venus hier prier dans notre pauvre chapelle et regarder, à travers la grille, les restes de celle qu'ils vénéraient déjà comme une sainte... »

Deux ans plus tard, une épreuve analogue atteignait l'abbé Gay dans ses plus chères affections. Le 15 décembre 1863, la Mère Thérèse-Madeleine allait recevoir au ciel la récompense de ses éminentes vertus. Depuis de longs mois, elle ne quittait plus l'infirmerie. Certain dimanche de décembre, elle voulut, malgré sa faiblesse, recevoir à jeun la sainte communion. Un malencontreux concours de circonstances empêcha le prêtre de venir la lui porter à l'heure fixée. La malade dut attendre, et ce surcroît de fatigue détermina le commencement de l'agonie. Après une journée de cruelles souffrances, la sainte religieuse retrouva un peu de calme et, dans la nuit, expira si doucement que la Sœur qui la veillait ne put surprendre son dernier soupir.

Cette mort fut « un vrai coup de foudre » pour l'abbé Gay. Surmontant sa douleur, il s'attacha à découvrir, ici comme partout, l'action de la Providence.

« Je pense comme vous, écrit-il aux carmélites du Dorat <sup>1</sup>, qu'il y a un dessein tout particulier de Dieu dans cette mort si effacée. Il est clair que, depuis bien des années, Notre-Seigneur ne faisait qu'effacer cette vie autrefois si brillante. Il avait successivement sevré votre Mère de tout ce qui la consolait, d'abord humainement, puis même divinement. Vous savez si elle lui refusait quoi que ce soit ! On peut dire qu'elle est morte toute morte, mais de cette mort bénie qui fait vivre à Dieu et en Dieu. Tous nous aurions bien cru qu'à ses derniers moments, elle donnerait encore quelque grand spectacle de vertu, quelques paroles que ses filles auraient gardées comme un testament, et qu'elle aurait la consolation de dire adieu à sa tant aimée commu-

<sup>1</sup> Lettre inédite.

nauté. Il a été certainement meilleur et, pour elle et pour vous, qu'il en fût autrement... » « Je ne vous dis rien de ma peine, ajoutait-il ; vous la devinez. Dieu seul connaît tout le bien que m'a fait cette sainte âme, et Jésus seul peut le lui rendre. C'est plus avec le temps que dans le premier moment que je sentirai cette perte. »

Et il concluait par ces mots où se révèle son esprit surnaturel :

« Adieu, tout passe, tout finit vite, mais Dieu reste et c'est assez. »

Suivant de près la mort de la Mère Marie-Joseph, celle de la Mère Thérèse-Madeleine privait le carmel du Dorat d'un appui que réclamaient ses jeunes années et sa frêle existence. La Providence y pourvut en resserrant les liens qui unissaient l'abbé Gay à son cher Nazareth. Au mois de janvier 1864, la mort du chanoine Hervy laissa vacant le poste de supérieur du monastère. L'évêque de Limoges, M<sup>gr</sup> Fruchaud, l'offrit à l'abbé Gay, qui l'accepta avec empressement. Il parut au prélat que les intérêts de la communauté ne pouvaient être placés en de meilleures mains.

Ne possédant aucune juridiction sur le monastère, étranger par ailleurs au diocèse de Limoges, l'abbé Gay n'avait pu exercer jusqu'alors qu'une action officieuse sur le couvent. Son tact habituel lui avait révélé la délicatesse de sa position en face du représentant officiel de l'évêque. Jamais il n'aurait voulu arguer de son titre de bienfaiteur insigne pour s'ingérer dans la direction de la communauté. Désormais, fort de l'autorité que lui donnait M<sup>gr</sup> Fruchaud, il allait veiller librement sur les destinées de son cher carmel.

Tâche difficile, car l'ère des adversités ne semblait pas close. Qu'on en juge par le tableau que l'abbé Gay trace de la situation du monastère, au mois d'octobre 1864.

« Priez pour ce pauvre petit couvent que le bon Maître se plaît à éprouver d'une manière étrange, écrit-il à un ami <sup>1</sup>. Dans la journée de mardi dernier, une sœur tombait assez sérieusement malade ; une autre, notre seule novice, séparée encore par quelques mois de sa majorité, était réclamée par sa famille... A quelques heures de là, deux ouvriers tombaient successivement d'une lucarne, échappant à la mort par miracle, mais l'un d'eux se blessant grièvement. Quant aux religieuses, les voilà sept après huit ans de fondation... La foi ordinaire ne suffit point ici pour garder l'espérance, parce que plus on va, moins on peut ne pas voir que cette fondation n'a pas été prudente. Cepen-

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 11 octobre 1864, *Corresp.*, t. I, p. 397.

dant j'espère qu'après nous avoir fait sentir qu'on ne manque pas impunément de sagesse et que tout désir, même expressément bon, n'est pas béni de lui, Dieu aura pitié de ces pauvres enfants vraiment si pures et que leurs vertus, leur pauvreté rendent si intéressantes. Jésus doit être ému de leur état. »

D'ailleurs, aucun secours à espérer du carmel de Limoges, alors lui-même dans une situation critique. L'action de la Mère Thérèse-Madeleine s'y était exercée trop longtemps d'une manière prépondérante pour que la disparition d'une telle prieure ne fût pas le signal de nombreuses difficultés.

Devant ces sombres perspectives, d'aucuns eussent peut-être douté de l'avenir. L'abbé Gay, lui, redoubla de confiance en Dieu, et son attachement pour le Carmel se fortifia au contact du malheur. Aussi bien, l'épreuve devait être de courte durée. Encore quelques années et une période de prospérité, celle-ci définitive, s'ouvrirait pour le carmel du Dorat. Nous verrons, dans la suite, comment son cher Nazareth, tout en restant pour M<sup>gr</sup> Gay une source de joie très pure, réalisa pleinement ses légitimes ambitions.

---

## CHAPITRE VIII

POITIERS

1861-1867

---

### I

En attachant l'abbé Gay à sa personne, M<sup>gr</sup> Pie n'avait jamais pensé monopoliser au profit d'intérêts personnels, même au profit de son apostolat doctrinal, les éminentes qualités du prêtre dont il privait le diocèse de Paris. Encore moins l'évêque de Poitiers songeait-il à renfermer dans les limites de son diocèse l'activité d'un si précieux collaborateur. Ennemi-né de ce particularisme dont se préservent difficilement certains prélats, M<sup>gr</sup> Pie avait toujours su concilier ses obligations pastorales avec son rôle de champion des droits du Saint-Siège. Il souhaitait voir ses prêtres suivre son exemple et se plaisait à signaler, en haut lieu, les efforts tentés sous son inspiration, pour la défense des intérêts généraux de l'Église. Ainsi, le mémoire sur le naturalisme, rédigé à la demande du Pape, avait-il permis à M<sup>gr</sup> Pie de faire connaître au Saint-Père la valeur de l'abbé Gay comme théologien. Restait à faire connaître son talent d'orateur.

A Rome, la chaire de Saint-Louis des Français s'offre aux prédicateurs qui désirent évangéliser la colonie française, pendant l'avent et le carême. Mission très enviée que celle de prêcher, dans la langue de Bossuet et de Bourdaloue, à quelques pas du Vatican. M<sup>gr</sup> Pie obtint pour l'abbé Gay l'avent de 1861 et le carême de 1862. Un hiver à Rome ! Aucune perspective ne pouvait être plus agréable à l'abbé Gay : son cœur de prêtre et son âme d'artiste se réjouissaient d'avance à la pensée de ce nouveau séjour dans la Ville éternelle.

Nous ignorons quel fâcheux concours de circonstances compromit un instant de si belles espérances. Toujours est-il qu'en février 1861, l'abbé Gay ne comptait plus guère sur les prédications de Saint-Louis des Français. Quelques mois plus tard, la question était tranchée : il devait renoncer à l'avent de 1861, mais on lui réservait le carême de 1862. « Je commence à préparer ma station de Rome, » écrit-il le 11 décembre 1861 <sup>1</sup>. Et peu après, la difficulté de la tâche lui suggère cette réflexion : « Oh ! que j'ai besoin de secours pour arriver à ce que je comprends qu'il faudrait ; mais Jésus est là et sa miséricorde dispose qu'on fasse pour moi tant de prières ! Il me sauvera par là, vous verrez <sup>2</sup> ! »

L'abbé Gay comptait se rendre à Paris au début de février 1862. passer, comme d'habitude, une bonne quinzaine en famille et s'embarquer à Marseille, le 21 février, pour Civita-Vecchia. La première partie de ce programme s'accomplit sans encombre ; mais un télégramme arrêta l'abbé Gay au moment où il allait quitter Paris.

M. de la Valette, ambassadeur de France à Rome, n'acceptait point qu'un vicaire général de l'évêque qui avait osé insulter l'Empereur montât dans la chaire de Saint-Louis des Français. Vainement avait-on représenté au diplomate que l'abbé Gay se tenait à l'écart de la politique militante et qu'en particulier il était resté étranger à l'affaire du mandement incriminé <sup>3</sup>. Vainement le nouveau nonce à Paris, M<sup>gr</sup> Chigi, avait-il exprimé sa surprise de voir un ambassadeur laïque intervenir dans le choix des prédicateurs de carême. M. de la Valette était demeuré inébranlable. « Que voulez-vous, avait-il répondu ; le nom de l'évêque de Poitiers sonne si mal aux oreilles, et M. l'abbé Gay le touche de si près ! Ce droit du gouvernement est peut-être ridicule, mais c'est un droit : j'en use. » Il avait fallu se soumettre et notifier à l'intéressé le veto opposé par le gouvernement.

L'abbé Gay n'eut pas de peine à voir la main de Dieu dans ce contretemps.

<sup>1</sup> A sa sœur, *Corresp.*, t. I, p. 324.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 22 décembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 326.

<sup>3</sup> Celui dans lequel M<sup>gr</sup> Pie avait comparé Napoléon III à Ponce Pilate (février 1861).



« ...Plus le côté humain de cette affaire me semble méprisable, écrit-il à sa sœur <sup>1</sup>, plus j'ai de facilité à passer outre pour me placer en face de la volonté de notre Père céleste. J'espérais là faire un peu de bien aux autres et m'en faire beaucoup à moi-même : c'était du moins mon désir. Peut-être n'eussé-je rien fait, et les pertes eussent-elles dépassé mon profit. Dieu change ma route ; je t'assure qu'au fond je n'ai pas de peine : je partais content, content je reviendrai. Peut-être la suite viendra-t-elle me montrer qu'en se servant des créatures pour entraver ce voyage, Notre-Seigneur m'a fait une grande grâce. » — « L'action publique est bonne, remarquait-il encore à ce propos <sup>2</sup> ; l'action cachée est bonne ; la volonté de Dieu est meilleure que tout. Partout on peut aimer et servir Notre-Seigneur, et la vie est tant là que l'extérieur importe réellement fort peu. Si Pie IX ne me bénit pas, ce qui est un de mes regrets, j'espère que Dieu me bénira davantage. »

L'incident s'était ébruité et avait trouvé un écho dans la presse. Les témoignages de sympathie affluèrent ; on offrit, de divers côtés, des stations de carême au prédicateur frappé par les foudres gouvernementales : il déclina toute proposition. Une seule offre l'eût tenté, mais elle ne lui fut pas faite. Apprenant le mécompte survenu à son ami, l'abbé Mermillod s'était aussitôt promis de l'attirer à Genève pour qu'il y donnât la station quadragésimale ; puis l'abbé Mermillod avait changé d'avis, persuadé que des avances plus flatteuses que les siennes seraient faites au brillant orateur. En cela, il s'était trompé.

« Rien ne m'eût plus convenu que Genève, écrivait l'abbé Gay <sup>3</sup>, et si l'offre m'avait été faite, malgré ma soif de solitude, je ne sais si j'aurais pu résister à l'attrait de passer quelques semaines près du cher abbé. Dieu m'a épargné la tentation. Je me tairai donc ce carême. »

Du moins le silence imposé au prédicateur profita-t-il à l'homme d'oraison. L'abbé Gay disposait de quelques jours ; il les employa à faire une retraite chez les Pères jésuites de la rue de Sèvres. Pendant son séjour à Paris, les circonstances le mirent aussi en relation avec un des maîtres du barreau qui devait devenir plus tard ministre de la justice, M. Dufaure. Plus encore que le talent de cet avocat, sa valeur morale et ses opinions religieuses fixèrent l'attention de l'abbé Gay.

<sup>1</sup> 10 février 1862, *Corresp.*, t. I, p. 330.

<sup>2</sup> A sa sœur, 7 mars 1862, *Corresp.*, t. I, p. 332.

<sup>3</sup> A sa sœur, 7 mars 1862, *Corresp.*, t. I, p. 332.

« C'est une âme on ne peut plus attachante, confie-t-il à sa sœur <sup>1</sup> : il est fort près et ne tardera point à arriver <sup>2</sup> : il lui faudrait seulement se soustraire à ce torrent d'affaires qui l'emporte. Il va passer les vacances de Pâques dans la Charente et viendra sans doute me voir à Poitiers. Je sais, de sa pauvre femme, qu'avant même de me connaître autrement que par lettres, il en avait eu la pensée. C'est un homme trop sérieux pour qu'on ne le doive pas traiter avec des égards infinis. Il faut prier, mais j'estime cette âme toute gagnée ; il est plein de vertus naturelles, et, surtout, d'une humilité rare. »

Pendant que l'abbé Gay se consolait de sa déconvenue en prolongeant son séjour dans sa famille, M<sup>gr</sup> Pie cherchait à dédommager son ami de la déception qu'il venait d'éprouver. De grandes fêtes se préparaient à Rome pour la canonisation de plusieurs martyrs, victimes de la persécution qui avait sévi au Japon vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Le Saint-Père convoquait à ces solennités les évêques du monde entier. A l'heure où la Révolution envahissait ses États, le successeur de Pierre semblait provoquer, de la part de l'épiscopat, un témoignage de sympathie pour sa personne et une protestation contre les menées de ses adversaires. Il paraissait tout naturel que l'évêque de Poitiers se rendît à Rome : c'était l'opinion du nonce, celle de plusieurs cardinaux ; enfin c'était le désir du Saint-Père. M<sup>gr</sup> Pie jugea plus sage de ne pas quitter sa ville épiscopale. La courageuse franchise de son langage lui avait valu de sérieux démêlés avec le ministre des cultes. Un conflit était sur le point d'éclater. Dans ces conditions, le gouvernement n'eût pas manqué d'interpréter dans le sens d'une échappatoire le voyage du prélat <sup>3</sup>. Contraint de demeurer à son poste de combat, M<sup>gr</sup> Pie voulut du moins faire un heureux et offrit à l'abbé Gay d'aller le représenter aux fêtes de Rome. On devine l'accueil empressé que reçut sa proposition.

Il y avait à Tulle un évêque, très apprécié de celui de Poitiers, et que de multiples raisons pressaient de répondre à l'appel

<sup>1</sup> 7 mars 1862, *Corresp.*, t. I, p. 333.

<sup>2</sup> A la pratique religieuse.

<sup>3</sup> « Pour moi, Messieurs et chers Coopérateurs, ni le poids des ans, ni la maladie, ni l'éloignement, ni les exigences de mon troupeau, mais des circonstances toutes spéciales et pourquoi le taire ? les poursuites et les haines particulières dont on a bien voulu m'honorer en ces derniers temps, m'ont fait une loi de prudence et de sagesse pratique de m'imposer librement à moi-même cette privation. » (Résumé de l'Entretien prononcé pendant le VIII<sup>e</sup> Synode diocésain, juillet 1862. Le cardinal Pie, *Œuvres*, t. IV, p. 458.)

du Pape. M<sup>sr</sup> Berteaud, car c'était lui, aimait l'Église et son chef avec l'ardeur d'un néophyte, mais il ne s'était pas encore décidé, après vingt ans d'épiscopat, à faire son premier voyage *ad limina*. L'occasion lui parut bonne de l'entreprendre. Lors d'une visite qu'il lui fit en mars 1862, son collègue de Poitiers le confirma dans son judicieux projet et leva ses derniers scrupules en lui offrant l'abbé Gay pour compagnon de route.

Que ce dernier ait accepté d'enthousiasme la perspective de lier son sort à celui de l'évêque de Tulle, il est permis d'en douter. « Expliquer Rome à l'évêque de Tulle et surtout l'évêque de Tulle à Rome, » selon le mot de M<sup>sr</sup> Pie, n'était pas un programme très séduisant. Aussi bien, si parfois elles divertissent, l'originalité et l'absence de sens pratique ne contribuent guère, d'ordinaire, à l'agrément d'un long pèlerinage. Or, M<sup>sr</sup> Berteaud était un de ces hommes « peu curieux des choses visibles », qui « habitent des régions d'où ils voient si bien qu'ils ne sentent nul besoin d'ouvrir les yeux du corps <sup>1</sup> » ; disposition qui ne facilite guère la tâche de leur cicerone. Ainsi s'expliquent les lignes suivantes écrites par l'abbé Gay quelques jours avant la date fixée pour le départ <sup>2</sup> :

« Mon bon évêque m'a quelque peu cousu à la soutane de l'évêque de Tulle et cela n'est pas fait pour assurer mes démarches. Voilà deux lettres que j'écris depuis près d'un mois ; j'y donne des renseignements, j'en demande d'essentiels ; on ne me répond pas. Je partirai quand même, ayant dit mon programme. Si on veut de moi, on me prendra. Mais, d'une manière ou de l'autre, je ne puis être à Rome avant l'Ascension. Je voudrais partir par le bateau du lundi soir 26 mai et arriver le 28 à Civita-Vecchia... Pour le logement, il y a déjà longtemps qu'un sieur Colonne, agent d'affaires de Tulle, a retenu un appartement pour l'évêque et pour moi. Après cela, je ne sais ce qui en sera définitivement : cette compagnie me jette tout à fait au dehors de la vie pratique, et, à un mois de distance, toute conjecture probable est impossible. »

Enfin, tout finit par s'arranger. Triomphant de vieux préjugés qu'il nourrissait à l'encontre de la Méditerranée, sans du reste l'avoir jamais vue, M<sup>sr</sup> Berteaud consentit à faire la traversée de Marseille à Civita-Vecchia. Cette voie, de beaucoup la plus rapide, était aussi la plus attrayante. Des milliers de pèlerins

<sup>1</sup> Louis Veuillot, *Le Parfum de Rome*, livre XII, chap. VI.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé de Conny, 3 mai 1862.

l'avaient choisie. Aussi rarement vit-on plus beau spectacle que celui des navires pavoisés et chargés de pèlerins, quittant le port, accompagnés par les vivats de la foule.

M<sup>gr</sup> Berteaud et l'abbé Gay trouvèrent à bord trente-six archevêques ou évêques, des religieux de tous costumes et de toutes langues, des prêtres de tous les pays. Entre eux régnait une touchante communauté de sentiments. Les conversations se tenaient en latin. On chanta des psaumes. L'évêque de Tulle fut invité à prononcer une allocution. « La mer était douce, le ciel brillant. Il parla. Tant que dura le discours, il semblait qu'on eût jeté l'ancre <sup>1</sup>. » Rien de captivant, en effet, comme ces improvisations de M<sup>gr</sup> Berteaud. Il « est ravi et vous emporte dans son ravissement, dont les soudainetés se renouvellent et s'enchaînent, à travers ce ciel étoilé de la grande théologie, où l'Écriture et les Pères font partout entendre la vigueur de leur accent divin... » Ainsi s'exprime un de ses auditeurs, Louis Veillot <sup>2</sup>, et le célèbre écrivain ajoute, toujours à propos du prélat orateur : « Je pense à la lumière électrique, mais il faudrait que cette lumière eût la permanence du jet, fût moins entourée et plus longtemps victorieuse de l'ombre. »

Les passagers gardèrent de la Méditerranée le souvenir d'un lac aux eaux tranquilles et purent savourer par avance les joies que leur ménageait « la ville des ruines et des berceaux <sup>3</sup> ».

Il y avait dix-sept ans que l'abbé Gay n'était venu en Italie.

« Revoir Rome ! écrit-il au lendemain de son arrivée <sup>4</sup>. Il faut avoir éprouvé cela pour le comprendre. L'âme déborde de bonheur en retrouvant ces lieux bénis. »

Un mois plus tard, la première impression n'avait rien perdu de sa vivacité.

« C'est plus que de la joie, déclare-t-il à un ami <sup>5</sup>, c'est de la jubilation ; tout vous sourit, tout vous accueille ; c'est la mère qu'on retrouve : son lait, ses caresses, ses grands récits, sa haute sagesse, sa beauté qui croît avec l'âge, sa tendresse qui ne vieillit jamais. »

<sup>1</sup> Louis Veillot, *loc. cit.*

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> C'est ainsi que l'abbé Gay appelle Rome, dans une allocution qu'il prononça à Poitiers, quelques jours après son retour.

<sup>4</sup> A sa mère, fête de l'Ascension, 1862, *Corresp.*, t. I, p. 339.

<sup>5</sup> A l'abbé Perdrau, 24 juin 1862, *Corresp.*, t. I, p. 343.

L'abbé Gay reçut l'hospitalité à Saint-Louis-des-Français. M<sup>gr</sup> Berteaud préféra descendre ailleurs ; mais le prélat et son aimable cicérone se retrouvaient aux heures des repas et à celle de la promenade. La personnalité de l'évêque de Tulle s'accusait nettement, même au milieu de cette foule d'évêques accourus des quatre coins du monde. Impossible, en effet, de ne pas discerner, sous les dehors d'une bonhomie aux allures familières, la belle intelligence et l'ardente piété de M<sup>gr</sup> Berteaud. « Les Romains l'ont vite apprécié, remarque Louis Veuillot <sup>1</sup>, quoiqu'il ne prenne guère souci de se mettre au goût de personne et qu'il se montre ici tout à fait le même que dans la simplicité de son Limousin. Il est souriant, affectueux, cordial, tout à tous et ne ressemble qu'à lui-même. Il admire bien Rome, il est touché de ses beautés, il en dit des choses saisissantes et augustes comme elles... » Sa parole étincelante charmait ses auditeurs et lui se montrait toujours prêt à parler.

Au plaisir d'écouter discourir M<sup>gr</sup> Berteaud vint aussi s'ajouter, pour l'abbé Gay, celui de renouer ses anciennes relations avec Listz et le Père Hermann.

Par-dessus tout, les grandes cérémonies religieuses lui causèrent d'inoubliables impressions. De l'Ascension à la Pentecôte, Rome fut dans une fête perpétuelle. Des bivouacs installés sur les places publiques suppléèrent à l'insuffisance des logements. Partout, la foule enthousiaste acclamait Pie IX dans les rues.

Le jour de l'Ascension, à l'issue de l'office qu'il venait de présider à la basilique du Latran, le Saint-Père donna, du haut de la *loggia*, la bénédiction solennelle à la ville et au monde <sup>2</sup>.

« Il n'y a pas, je crois, de plus grand spectacle, remarque l'abbé Gay <sup>3</sup>, et il ajoute : le Pape paraissait heureux. Sa voix est étonnante de force ; on dirait un homme dans la plénitude de l'âge. »

<sup>1</sup> *Le Parfum de Rome*, livre XII, chap. vi.

<sup>2</sup> « Après la messe, il (le Pape) a paru à la *loggia* extérieure, revêtu de ses ornements symboliques, revêtu de sa majesté incomparable, revêtu de notre amour. Cent mille personnes étaient sur la place et s'y mouvaient à l'aise. Plusieurs régiments, rangés dans un coin, ne paraissaient qu'un peloton. Les monuments, les montagnes, la vaste campagne inondée de lumière, semblaient attentifs comme les hommes. Parmi tant de merveilles, tous les yeux ne voyaient que le Pape ; parmi tant de langages, il n'y avait de pensée que pour lui ; tout faisait silence pour entendre sa seule voix. Sa voix s'éleva douce, forte, mélodieuse, immense. Il étendit les bras ; cent mille têtes se courbèrent sous la rosée de bénédiction qui tombait de la croix vivante ; cent mille voix répondirent par une acclamation d'amour. » (L. Veuillot, *le Parfum de Rome*, livre XII, chap. XII.)

<sup>3</sup> A sa mère, fête de l'Ascension, 1862, *Corresp.*, t. I, p. 340.

Le cœur du Saint-Père exultait à la vue de ces « témoins rassemblés de tous les peuples et témoins croyables, venus pour dire à Rome ce que le Pape est dans le monde, pour dire au monde ce que le Pape est dans Rome, pour attester à l'univers ce qu'il en est de la vie déclinante de la Papauté <sup>1</sup>... » Le cardinal Altieri disait à l'abbé Gay en parlant de Pie IX : « On vient de lui donner dix ans de vie. »

Le Souverain Pontife reçut l'abbé Gay en audience privée, le 2 juin, vers 8 heures du soir. Ce dernier remit au Saint-Père une lettre dans laquelle M<sup>gr</sup> Pie exprimait à Sa Sainteté son regret de ne pouvoir aller lui-même La visiter et La consoler dans ses malheurs. Puis, faisant allusion au porteur de la missive, l'évêque de Poitiers ajoutait en propres termes : « Daignez le recevoir comme le fils de mon cœur et chargez-le, avec confiance, de tout ce que vous voudrez me mander à moi-même. — Ah ! j'ai bien compris les raisons qu'il a eues de ne point venir, dit le Pape après avoir pris connaissance de la lettre : dites-lui qu'il a bien fait. D'ailleurs, *corpus quidem in Gallia, cor autem in Roma* <sup>2</sup>. »

Cette demi-heure passée « aux pieds de ce grand et doux Pie IX, plus beau encore à voir de près que de loin », laissa à l'abbé Gay un souvenir ineffaçable.

« C'est une bonté d'ange, note-t-il dans une lettre à sa sœur <sup>3</sup> : il est simple, ouvert, familier. La belle image de Notre-Seigneur ! Son visage serait naturellement gai : on y voit resplendir une sérénité toute divine ; mais il est bien aisé d'y voir aussi l'empreinte d'une tristesse habituelle et profonde... Il fallait, m'a-t-il dit, qu'il y eût tous ces scandales : sans cela, nous n'aurions pas vu le miracle que nous voyons ; car c'est un vrai miracle <sup>4</sup>. Espérons que, par l'intercession de la Vierge Marie, la tribulation finira par la paix. Il m'a longuement parlé de mon évêque, m'a donné ses mains à baiser, les a posées sur ma tête et enfin j'ai pris congé de lui... Je ne puis te dire ce dont mon âme est remplie ; je me sens vivre au centuple depuis ces quelques jours : c'est une grâce, un trésor de grâces pour toute ma vie ! »

Les pèlerins avaient quitté Rome aussitôt après la Pentecôte. L'abbé Gay prolongea son séjour jusqu'au lendemain de la

<sup>1</sup> Louis Veillot, *Mélanges*, tome I de la 3<sup>e</sup> série, p. 497.

<sup>2</sup> « Il est de corps en France, mais de cœur à Rome. »

<sup>3</sup> 3 juin 1862, *Corresp.*, t. I, p. 341.

<sup>4</sup> Allusion au grand nombre des évêques qui s'étaient rendus à Rome, pour répondre à l'appel du Pape.

fête de saint Pierre et de saint Paul. Son intention était de se rendre de Marscille à Poitiers en passant par le Languedoc et la Gascogne. Au débarqué du bateau, il changea ses projets. L'espoir de rejoindre sa mère lui fit prendre la route de Paris. M<sup>me</sup> Gay n'avait pas encore quitté la capitale. Double plaisir pour elle que celui d'embrasser son fils et de l'entendre évoquer les émotions et les joies de son pèlerinage.

« Les journaux catholiques ont dit quelque chose de ce qui s'est passé, disait l'abbé Gay <sup>1</sup>. Pour le comprendre, pour en apprécier la beauté et l'importance, il fallait être à Rome. »

De l'aveu même des ennemis du Saint-Siège, l'effet moral produit en Europe fut considérable. Ce témoignage de sympathie et d'affectueuse fidélité apporté à son chef persécuté par l'univers catholique rehaussait singulièrement le prestige de la Papauté. On pouvait l'appeler une victoire.

## II

Pendant que l'abbé Gay représentait son évêque aux fêtes de Rome, une stalle de chanoine vint à vaquer à la cathédrale de Poitiers, par suite de la mort de son titulaire, M. Chauveau.

M<sup>sr</sup> Pic s'était moralement engagé envers l'abbé Gay à lui donner le premier poste de chanoine disponible. Aussi, certain d'avance de l'acquiescement de l'intéressé, n'attendit-il pas son retour pour entamer les négociations avec le gouvernement. Il exposait en ces termes au ministre des cultes les titres de son candidat : « M. l'abbé Gay est né à Paris le 1<sup>er</sup> octobre 1815; mais il appartient à nos contrées par sa famille et par ses alliances. Fixé à Poitiers depuis six ans, il n'a occupé aucune fonction rétribuée, mais il s'est rendu extrêmement utile dans le ministère de la prédication, dans la direction des âmes et par son zèle à faire prospérer les bonnes œuvres, spécialement les œuvres de charité et de moralisation. Cet ecclésiastique possède, sans contredit, les qualités requises pour le poste que je lui destine. Il est difficile de joindre autant de modestie à des talents aussi remarquables et de rencontrer une piété plus vraie, plus douce,

<sup>1</sup> Lettre inédite à M<sup>r</sup> G. de Beaucourt, 8 août 1862.

et plus exclusivement occupée des choses de Dieu. Le clergé et les fidèles applaudiront à un choix si bien motivé. »

Le gouvernement crut l'évêque sur parole et, par un décret signé le 9 juin, l'Empereur agréait la nomination de l'abbé Gay comme chanoine titulaire.

Du coup, toutes les ambitions du vicaire général honoraire se trouvèrent satisfaites. Il les avait confiées, dès 1856, à la Mère du Bourg <sup>1</sup> :

« Cette position de chanoine me va beaucoup, parce qu'elle se rapproche, par son côté régulier, de la vie religieuse ; parce qu'une fort grande part y est faite à la sainte prière de l'Église, pour laquelle j'ai un grand attrait ; parce qu'elle est compatible avec une quantité d'autres ministères comme la prédication, la direction, le gouvernement des communautés et même une part de l'administration du diocèse... »

Le chapitre attribua au nouveau chanoine les fonctions de chantre et celles de cérémoniaire, choix judicieux et dont l'abbé Gay se montra reconnaissant. De tout temps, les beautés de la liturgie avaient frappé ses yeux et ravi son cœur. Rome, à cet égard, lui laissait de doux souvenirs. Il n'en était pas de même de toutes les villes de France qu'il avait visitées. Témoin ces lignes écrites à Nantes, le jeudi saint 1861 <sup>2</sup>.

« Nous avons eu une triste cérémonie ce matin : messe basse de l'évêque, à qui chanter est impossible ; saintes huiles consacrées en silence et des cérémonies où la fantaisie, sous le nom d'usages et de traditions, occupe une place énorme. J'ai tâché d'émigrer à Poitiers par l'esprit... »

M<sup>gr</sup> Pie avait, des premiers, introduit la liturgie romaine dans son diocèse ; l'abbé Gay s'en constitua le gardien vigilant et l'ardent défenseur.

Mais, plus encore que son sens artistique et son zèle pour la splendeur du culte divin, son esprit de prière trouva un merveilleux aliment dans l'assistance quotidienne aux offices du chœur. C'était, chez l'abbé Gay, une conviction déjà ancienne que, à l'égal de l'oraison privée, la prière liturgique satisfait un besoin profond de l'âme fervente. Un de ses carnets de voyage renferme, à ce point de vue, quelques réflexions intéressantes.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 5 décembre 1856.

<sup>2</sup> Lettre inédite à M<sup>gr</sup> Pie, 28 mars 1861.



Elles sont contemporaines d'un voyage que, tout jeune clerc et élève du Collège romain, il fit à l'abbaye bénédictine du Mont-Cassin.

« En Dieu, remarque le pieux touriste, l'âme doit éprouver, à un degré éminent, cette joie qu'elle ressent ici-bas par le silence et par la solitude : joie qui est l'impression par laquelle l'âme ressent l'unité. Elle doit sentir qu'elle est tout à Dieu et que Dieu est tout à elle. C'est selon cet ordre de béatitude que l'âme est si heureuse de prier seule dans une église, le soir, en la présence de son Jésus bien-aimé : bonheur d'époux et d'épouse.

« Mais aussi l'âme, en Dieu, doit éprouver excellemment cette autre joie toute différente qu'elle ressent par l'échange des pensées et des sentiments, par la conversation intelligente et affective, par la société, par la communion : ce sentiment de l'âme est le goût que Dieu lui donne pour l'universalité. C'est dans cet ordre de sentiment que l'âme se sent si heureuse de prier dans une église remplie de fidèles, au milieu d'une cérémonie pompeuse, à l'heure où le soleil illumine le temple : bonheur des frères et des sœurs.

« En chacun d'eux, on retrouve quelque chose de Dieu et ces deux sentiments s'accordent dans une harmonie parfaite. La satisfaction de ces deux besoins de notre âme, besoins divins, et qui sont comme les deux attraits que nous avons vers notre Dieu et les deux bras avec lesquels nous l'embrassons, lui et toutes choses en lui, cette satisfaction doit produire la béatitude ineffable qui est le bonheur du ciel <sup>1</sup>. »

Vingt-cinq ans plus tard, l'abbé Gay, devenu chanoine, ne pensera pas différemment. L'expérience de l'homme mûr confirmera, de tout point, les intuitions du jeune lévite.

« Je chante comme un bienheureux à ma stalle, écrit-il à l'abbé Perdrau <sup>2</sup>. Ma lune de miel ne passe point ; ces heures de prière officielle sont les meilleures de ma journée, j'y ai un repos que je ne puis dire, et j'y trouve Notre-Seigneur plus aisément qu'ailleurs et plus proche. Cela m'engraisse l'âme pour le travail ; enfin, j'ai là des profits et des joies de toutes sortes. Hier, c'était magnifique : l'évêque a consacré l'autel au milieu de nous tous et de son grand séminaire. Vous connaissez ces incomparables prières : il n'y a rien de plus beau au monde que de tels rites ainsi commentés ; c'est le ciel à travers un voile, et le voile n'est pas trop épais... »

La même note se retrouve dans une lettre à l'abbé de Conny <sup>3</sup> :

« Je ne sais si c'est une lune de miel, mais ma stalle me ravit et ces heures d'office me sont une source intarissable de joie. Je croyais voir

<sup>1</sup> Notes inédites, mars 1840.

<sup>2</sup> 13 octobre 1862, *Corresp.*, t. I, p. 353.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 28 octobre 1862.

diminuer le temps du travail ; il est augmenté par la facilité, la lumière et l'entrain avec lesquels je m'y mets, au sortir de ces heures bénies. »

Ici-bas, bien rares sont les joies sans mélange. Une petite épreuve vint projeter son ombre sur le bonheur qu'avait causé à l'abbé Gay sa nomination de chanoine. La délicatesse de sa santé ne pouvait supporter ni la fatigue, ni les changements imprévus qui venaient troubler la régularité de ses habitudes. Même entouré des plus grandes précautions, le pèlerinage de Rome eut un pénible lendemain. Durant l'été de 1862, il y eut une recrudescence très marquée des maux d'estomac et des migraines. Sur le conseil des médecins, l'abbé Gay dut renoncer à son projet de prêcher, l'année suivante, le carême à la cathédrale de Poitiers. Même, son avenir de prédicateur de grandes stations semblait gravement compromis.

Impossible cependant de condamner au repos un esprit aussi avide de travail intellectuel. La solution alors se présentait d'elle-même : ne pouvant plus satisfaire pleinement son attrait pour la prédication, l'abbé Gay se ferait écrivain. Justement, il avait un ouvrage sur le métier. On se rappelle que, pour répondre à de pressantes sollicitations, il s'était mis à rédiger, en vue de leur publication, un certain nombre d'instructions de retraite prononcées antérieurement à son installation à Poitiers. Les exigences de son ministère avaient arrêté l'œuvre entreprise. L'occasion s'offrait maintenant de la reprendre et d'exhumer le manuscrit du tiroir où il gisait délaissé depuis quelque temps.

« Il me semble que le vent souffle assez du côté de mon pauvre livre, écrivait-il à sa sœur en octobre 1862<sup>1</sup> ; je m'y applique doucement, et, comme Dieu est très bon et qu'on le prie beaucoup pour moi, j'espère bien, cet hiver, avancer cette petite œuvre. »

Ainsi, d'une part, réglée par ses devoirs de chanoine, et se faisant, de l'autre, plus favorable aux occupations de l'écrivain, l'existence de l'abbé Gay prenait une orientation nouvelle et paraissait se fixer dans sa forme définitive. Le moment semble donc venu de la dépeindre avec quelque détail.

M<sup>GR</sup> Gay n'avait pas l'humeur vagabonde. Pendant tout son séjour à Poitiers, il est resté fidèle au même toit. Sa maison existe encore, presque à l'angle du parvis de la cathédrale et

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. I, p. 350.

de la rue Saint-Fortunat <sup>1</sup>. Orientée parallèlement au parvis, la maison en est séparée par un jardinet ; un des pignons du bâtiment se trouve dans l'alignement de la rue Saint-Fortunat. Par ailleurs, la demeure se dérobe presque entièrement aux regards, protégée qu'elle est par des murs et les arbres touffus de son jardin.

Aux alentours règne une quiétude monacale. Le quartier est peuplé de couvents. Dans les rues étroites, de-ci, de-là un passant aux allures placides ; parfois le roulement insolite d'une voiture attire aux fenêtres des visages étonnés. Il n'y a guère, pour troubler le silence, que la voix des commères s'interpellant de porte à porte et la voix argentine de quelque cloche de couvent.

Dans la rue Saint-Fortunat, près du parvis de la cathédrale, un grand portail massif, sur lequel retombe une épaisse frange de vigne vierge ; n° 11. C'est là. Vous entrez. A votre droite, la façade de la maison, très banale avec son revêtement de chaux, ses ouvertures disposées symétriquement, son unique étage s'élevant au-dessus d'un rez-de-chaussée plutôt surbaissé. A votre gauche, un jardinet où les arbustes à feuillage toujours vert se gênent mutuellement par leur exubérance. On devine une petite corbeille de fleurs au centre d'un tapis de gazon.

Mais voici la porte d'entrée de la maison. Elle donne accès dans un vestibule carrelé, qui sert aussi de cage à l'escalier. Le salon est à droite ; il ne s'ouvre guère qu'aux visiteurs qui doivent attendre le moment où l'abbé Gay les recevra dans son cabinet de travail situé au premier étage. Par une petite porte ménagée dans un coin du salon, on pénètre dans la chapelle. Un bijou que cet oratoire. Sa décoration trahissait l'œuvre d'un artiste. Sur l'autel, qui occupait toute la largeur de la pièce, des chandeliers de style portaient de gros cierges trapus et courts. Un grand Christ italien, colorié au naturel, se détachait, au-dessus du tabernacle, sur un fond de velours cramoisi. Au cours de ses voyages en Italie, l'abbé Gay avait été frappé par les grandes dimensions des crucifix dans beaucoup d'églises.

<sup>1</sup> La rue Saint-Fortunat s'appelait autrefois rue Queue-de-Vache. Un des voisins de l'abbé Gay, M. Sachet, obtint que la rue perdit sa curieuse dénomination qui remontait au moyen-âge et fût placée sous le patronage de l'évêque qui illustra, au VI<sup>e</sup> siècle, le siège de Poitiers.

« C'est une coutume qu'il faudrait introduire dans les parties de la France où elle n'existe pas, remarquait-il à ce propos <sup>1</sup>. Rien n'est plus utile pour aviver la piété des fidèles durant les saints mystères. En général, nos crucifix sont trop petits. »

Le sien, à coup sûr, ne méritait pas ce reproche.

Bien qu'il demeurât tout près de la cathédrale, l'abbé Gay célébrait, chaque matin, la messe dans sa chapelle. Sa santé délicate, en effet, ne s'accommodait pas des sorties matinales par tous les temps, et ses habitudes de ponctualité auraient souffert des retards qu'occasionne parfois l'attente d'un servant disponible. Au contraire, sa chapelle l'« afferventait », — pour employer son expression, — à cause de son religieux silence et des souvenirs qu'évoquaient les plus petits objets et les moindres détails de décoration. Et puis, il avait obtenu le privilège d'y conserver toujours le saint Sacrement, faveur qu'il mettait volontiers à profit dans ses longues prières au pied du tabernacle.

Avec la prière et intimement uni à elle, le travail. M<sup>gr</sup> Gay lui consacrait, chaque jour, de longues heures. Son cabinet de travail, situé au-dessus du salon, était vaste. Les murs disparaissaient derrière une profusion de livres élégamment reliés et parfaitement alignés sur les rayons des bibliothèques. Au centre de la pièce, se trouvait un bureau que dominait un beau Christ d'ivoire. Ni tableaux, ni objets d'art, ni bibelots ; rien pour agrémenter la simplicité un peu austère de ce sanctuaire d'intellectuel. Dans l'encadrement de la fenêtre, du côté du midi, l'élégante silhouette de la cathédrale tantôt s'estompait dans la brume, et tantôt dessinait ses arêtes vives sur l'azur du ciel.

Après cette visite domiciliaire, faisons, pour terminer, connaissance avec les serviteurs du chanoine.

« Je crois avoir trouvé d'excellents domestiques, écrit ce dernier <sup>2</sup> ; c'est un point fort considérable pour moi. L'homme est lent, comme le sont généralement les Poitevins ; il est de peu de ressources, mais il est plein de bon vouloir et travaille toujours ; il tient parfaitement ma maison et s'entend assez au jardin. Sa femme est intelligente et active pour deux ; elle sait parfaitement la cuisine. Ils sont d'ailleurs bons chrétiens, discrets, respectueux, très paisibles et de caractère

<sup>1</sup> Notes inédites.

<sup>2</sup> Lettre inédite à sa sœur, 22 octobre 1863.

fort agréable. Il me semble qu'ils se plaisent déjà beaucoup chez moi. Enfin, je bénis Dieu d'avoir ces braves gens et, par eux, toute la sécurité et la paix désirables. »

On comprend donc l'attachement de l'abbé Gay pour son logis. L'occasion d'en devenir propriétaire s'étant présentée dans la suite, il se garda de la laisser échapper et resserra ainsi, dans son intention, ses attaches avec la ville et le diocèse de Poitiers.

Stabilité et régularité marchent souvent de pair. Autant que ses devoirs de chanoine, les exigences de sa santé et un amour inné de l'ordre avaient suggéré à l'abbé Gay la pensée d'un règlement, auquel il voua une fidélité exemplaire.

« Vous me demandez l'histoire de mes journées, écrira-t-il à un de ses intimes <sup>1</sup> ; c'est comme votre droit de la savoir et c'est ma joie de vous la dire. Je me lève de 5 heures et demie à 6 heures, selon la nuit que j'ai passé, car j'en passe assez souvent de mauvaises. En temps ordinaire, après une courte prière vocale faite en m'habillant, je lis la sainte Ecriture et presque toujours l'Ancien Testament... A 7 heures, je fais mon oraison jusqu'à 8, qui est l'heure de ma messe. A 9 heures, je me rends au chœur pour chanter Prime, Tierce, assister à la grand'messe capitulaire, pendant laquelle je continue mon oraison, ou bien je lis quelques versets du saint Évangile. Après Sexte, je rentre chez moi. Il est environ 10 heures et quart. C'est le temps de la correspondance. J'ai, presque chaque jour, deux ou trois lettres à écrire. Cela fait, je m'occupe de quelques travaux, selon le besoin. A midi est le déjeuner, après lequel je reçois les personnes qui ont à me parler. Je sors ensuite, disant d'ordinaire mon chapelet durant la promenade. J'utilise aussi ce temps, selon qu'il m'est donné, pour faire quelques visites de charité ou de convenance. A 3 heures, je reviens au chœur pour chanter None, Vêpres et Complies. Après cela, je vais très souvent dans l'une de mes communautés, sauf le samedi, où je confesse. A 5 heures, je rentre chez moi ; jusqu'à 7 heures, c'est mon meilleur temps de travail et celui où je puis le plus aisément composer. Après le dîner de 7 heures, je sors, allant à l'évêché, ou dans quelques familles chrétiennes, ou chez des amis. Entre 9 heures et 9 heures et demie, je reviens réciter Matines et Laudes. Entre 10 heures et 10 heures et demie, je me couche, en faisant une lecture spirituelle. »

Ce genre de vie répondait à ses aspirations.

« ...J'ai repris ma vie avec joie, avoue-t-il à sa mère <sup>2</sup>. C'est tant ce qui convient à mon âme et à mon corps ! Ce travail réglé et paisible, ces journées qui ne se passent jamais sans qu'on fasse quelque chose

<sup>1</sup> Lettre inédite, 20 novembre 1874.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 16 février 1866.

d'utile, ces relations où il n'est guère question que des affaires de l'âme, ce temps considérable employé à prier, tout cela m'emplit l'âme, me réjouit le cœur, me satisfait la conscience... » « Ma vie s'explique si bien pour moi, écrit-il à sa sœur <sup>1</sup>, j'ai tant conscience de ce que j'ai à faire, je vois si nettement que je ne le ferais nulle part aussi facilement et aussi librement qu'ici... »

Toutefois, cette satisfaction qu'il éprouvait de se sentir pleinement dans sa vocation ne l'empêchait pas d'être vivement impressionné par la brièveté de la vie.

« ...Plus d'absents, d'un côté, confie-t-il à l'abbé Perdrau <sup>2</sup>, plus de forces détachantes, de l'autre : c'est bien assez pour donner l'impression qu'on va partir bientôt. Ce bientôt sera peut-être dans vingt ans, mais c'est bientôt tout de même ; et, pour moi, encore que je croie toujours (peut-être à tort, mais très réellement) que je ne mourrai pas jeune, il me semble que c'est quasi fini. Je crois bonnement que je vais avoir dix ou douze ans de travail franc, — mon travail d'automne, — je sens que tout est mûr pour cela. C'est ce qui restera de moi sur la terre, la grâce aidant, et chaque jour me le fait sentir plus abondamment, mais la peine et l'effort n'y manqueront pas. C'est bien à la sucur de mon front que je donnerai du pain à mes frères, si bénis que soient d'ailleurs et mon terrain et ma semence et ma culture. Ensuite je me flatte, habitué que je suis aux grandes miséricordes de Dieu, qu'il m'accordera une époque de vraies souffrances, pour réparer les fautes innombrables de ma vie et compléter son œuvre en son pauvre petit serviteur. Après cela, et, sans doute, un peu de purgatoire, j'espère aller en paradis, où vous ne tarderez pas à me rejoindre. C'est ce que je me figure du restant d'années que je passerai sur la terre ; mais Dieu sait si je tiens à un programme quelconque, excepté celui qui lui plaît... »

Lorsqu'il tirait ainsi lui-même son horoscope, l'abbé Gay convenait qu'il se trouvait en pleine période de « travail franc », et cette expression traduisait, chez lui, le dessein de se dévouer, corps et âme, à la sanctification du prochain.

Certains attraites bien définis délimitaient, au reste, le domaine qu'il assignait à son apostolat. Celui-ci s'exercerait presque exclusivement sur les âmes déjà initiées à la connaissance et à la pratique de la science spirituelle et appelées à monter vers les sommets de la perfection. Jamais l'apostolat de la jeunesse ne le séduisit. On eût dit que ses souvenirs du catéchisme des Missions s'étaient effacés pour toujours. Sans doute, les circonstances le

<sup>1</sup> 24 octobre 1867, *Corresp.*, t. II, p. 50.

<sup>2</sup> 27 juillet 1865, *Corresp.*, t. II, p. 16.

tinrent, on ne sait trop pourquoi, à l'écart de la jeunesse des collègues et des pensionnats, ou encore des enfants groupés par les œuvres paroissiales. Mais, de susciter des occasions qui ne s'offraient pas d'elles-mêmes, l'idée ne semble jamais lui avoir traversé l'esprit. L'attrait l'y poussant, il lui eût été facile de la mettre à exécution. S'il ne l'a pas fait, c'est, avant tout, que la Providence lui réservait une autre tâche. N'est-ce pas aussi le moment de se rappeler cette maturité exceptionnellement précoce dont, enfant et adolescent, il donna bien des preuves ? Dès lors, on comprend qu'il ait difficilement plié son intelligence aux manières de voir et de juger propres à la jeunesse, manières pour lesquelles il montra d'ailleurs toujours une grande indulgence. Au reste, la maturité de son tempérament, le caractère sérieux et réfléchi de sa nature n'empêchèrent pas M<sup>gr</sup> Gay de conserver, jusqu'à la fin de sa vie, une charmante candeur d'âme et une exquise fraîcheur de sentiments. Enfin, quoi qu'il en soit, le champ d'action où l'appelait la Providence suffit toujours amplement aux ardeurs de son zèle.

Nouveau venu dans le diocèse de Poitiers, protégé de l'évêque et, à ce titre, l'objet de faveurs exceptionnelles, l'abbé Gay s'était imposé une grande réserve dans ses rapports avec les vétérans du clergé. La délicatesse et la prudence lui avaient tracé cette ligne de conduite, d'ailleurs très sage. Bien différente était sa situation à l'égard des jeunes ecclésiastiques, sur lesquels il avait, à tout le moins, le privilège de l'âge. Il songea à réunir les jeunes prêtres de la ville pour des conférences spirituelles. Son initiative trouva un chaleureux accueil.

Tous les mercredis soir, en hiver, son salon servait de lieu de réunion. Le sujet de la conférence ayant été arrêté d'avance, chacun avait eu le loisir de l'étudier. On commença par traiter des sujets d'un caractère abstrait, comme sont les vertus et les vices. Puis, on ouvrit l'Évangile pour étudier telle scène de la vie de Notre-Seigneur, ou approfondir tel mot du divin Maître. La parole était d'abord donnée aux invités, puis le maître de la maison développait le thème proposé avec une clarté et une élévation de pensées remarquables.

« Notre petite œuvre de prêtres grandit, écrit-il à propos de ces conférences <sup>1</sup> : nous voilà vingt-trois, et comme, sans parler des bons

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 1<sup>er</sup> janvier 1863, *Corresp.*, t. I, p. 362.

anges, Notre-Seigneur est manifestement avec nous, c'est vingt-quatre qu'il faut compter. Il me semble que ces réunions lui doivent être agréables ; pour nous, elles sont pleines de joie et de profit. »

De longues années plus tard, la publication des *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ* suggérait à un ancien habitué des réunions les lignes suivantes <sup>1</sup> : « ... J'y <sup>2</sup> vois revivre le Père très aimé qui, il y a une quinzaine d'années, présidait les petites conférences de la rue Saint-Fortunat. J'aime à me rappeler ces charmantes et pieuses réunions où votre parole attirait et captivait la jeunesse sacerdotale de Poitiers, et voici qu'aux premières pages que je viens de lire, j'entends de nouveau, et je ne saurais exprimer avec quelle émotion, cette même voix qui éclairait alors et réchauffait et embaumait si facilement mon âme : souvenirs bénis, auxquels se rattachent si intimement les grandes résolutions que votre paternelle et sage conduite, Monseigneur, m'a aidé à prendre et à réaliser... »

Comme ces derniers mots le laissent entendre, l'abbé Gay dirigea, en effet, des consciences sacerdotales, mais jamais en grand nombre. Les conférences spirituelles n'eurent elles-mêmes qu'une existence éphémère. Cette œuvre souffrit des absences répétées auxquelles la direction des religieuses et ses prédications obligeaient l'abbé Gay. L'activité de celui-ci se concentra, en effet, de plus en plus sur les devoirs que lui imposaient ses fonctions de supérieur de plusieurs communautés religieuses.

On se rappelle que, depuis 1858, il exerçait, en fait, les fonctions de supérieur du carmel de Niort, sans en posséder le titre. Le 14 décembre 1862, la mort du supérieur titulaire mit fin à cette situation anormale et donna son entière liberté d'action à l'abbé Gay, devenu supérieur en droit et en fait. Quelques jours plus tard, une cérémonie de vêtue qu'il présida lui fournit l'occasion d'inaugurer solennellement ses nouvelles fonctions. L'empressement des postulantes qui sollicitaient leur aggrégation à la communauté semblait le meilleur gage des bénédictions que la Providence répandait sur le jeune carmel. L'avenir s'annonçait sous d'excellents augures. L'érection d'un nouveau monastère fut décidée. Deux ans plus tard, l'abbé Gay vint en présider la prise de possession.

<sup>1</sup> Lettre du P. Babin, S. J., 4 août 1879.

<sup>2</sup> Dans les *Élévations*.



« J'ai béni le nouveau monastère, écrit-il le 30 décembre 1864<sup>1</sup>, et j'y ai introduit régulièrement les Sœurs, fort heureuses de quitter leur premier gîte, pour s'établir en une maison où elles seront tranquilles comme au désert, et où leur vie pourra se déployer selon leurs règles et leurs usages. Cette œuvre va merveilleusement bien de toutes manières, et me donne beaucoup de joie. »

Malgré leur nombre et la variété des œuvres auxquelles elles se dévouaient, les communautés de femmes n'avaient ni répondu à tous les besoins du diocèse de Poitiers, ni épuisé ses ressources. Il y avait place pour de nouvelles fondations. Poitiers ne possédait encore aucune maison religieuse vouée à l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. L'abbé Gay cherchait, depuis quelque temps, à combler cette lacune. L'idée lui vint de faire appel, pour cela, aux Dames de l'Assomption. Une cordiale amitié le liait avec leur supérieur, l'abbé d'Alzon, et il était le directeur spirituel de la maîtresse des novices, la Mère Thérèse-Emmanuel. Sa requête avait donc chance d'être reçue favorablement. Par ailleurs, M<sup>gr</sup> Pie, qui tenait en grande estime la Mère Marie-Eugénie, supérieure générale, se montrait favorable au projet de l'abbé Gay.

Celui-ci désirait voir les Dames de l'Assomption joindre à l'adoration du saint Sacrement une œuvre de retraites pour les femmes du monde et des cours de religion pour les jeunes filles. A ces conditions, il se portait garant que les religieuses trouveraient un bon accueil. Les pourparlers entamés sur cette base aboutirent et une fondation fut décidée.

Une dame, toute dévouée aux œuvres de l'abbé Gay, fut assez heureuse pour découvrir une maison susceptible d'être transformée en couvent.

« ...Il y a certainement beaucoup à faire et un peu d'argent à dépenser, écrit l'abbé Gay à la supérieure générale ; mais, en somme, je me trompe fort si vous ne jugez pas que cela suffit pour un provisoire, et que ce provisoire pourra même durer assez longtemps. Cela restera humble et pauvre ; mais ce ne sera qu'un titre de plus aux bénédictions de Dieu, à l'affection des âmes pieuses, et un nouvel attrait pour vous... »

L'immeuble est accepté et l'acte de vente signé. Joie de l'abbé Gay qui presse les religieuses de venir s'y installer. La fondation tarda cependant un peu. Elle fut enfin fixée au printemps de

<sup>1</sup> A sa sœur, *Corresp.*, t. II, p. 6.

1866, et Mère Françoise-Eugénie<sup>1</sup> désignée comme supérieure.

Ame contemplative, ne rêvant que silence et solitude, la Mère Françoise-Eugénie accepta avec bonheur cette obéissance. « Poitiers !... C'est si loin de tout ce que j'ai connu, écrit-elle. Ce sera un peu le désert... Je désirerais me perdre dans ce lointain pays, comme ces petits bateaux qui gagnent la pleine mer et que les regards ne peuvent plus suivre... Je voudrais que ma famille et tous ceux qui m'ont connue n'attendissent plus signe de vie, enfin je voudrais m'envelopper du silence du tombeau avant que le temps soit fini... » Puis, se reprenant, elle ajoute, en personne pratique : « Mais je pense qu'il faudrait pour cela fonder dans la lune, et je vais continuer à creuser mon petit sillon comme Dieu veut, pour que, tout petit et passager qu'il soit ici-bas, il y germe des fruits éternels. »

Situé à l'ombre du célèbre sanctuaire qui abrite le tombeau de sainte Radegonde, touchant presque, de l'autre côté, à la rivière le Clain, le nouveau couvent était un véritable asile de recueillement et de prière. Il fut baptisé « Prieuré de l'Incarnation », sans doute à cause de la dévotion spéciale de l'abbé Gay pour ce grand mystère.

Dès le lendemain de l'arrivée des religieuses (7 mai 1866), l'abbé Gay célébra la messe dans leur chapelle. Trois semaines après, il revenait présider la cérémonie par laquelle s'inaugurerait l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. « Lundi, raconte la supérieure, nous avons donc l'autel garni et fleuri par quatre pots de marguerites et deux orangers par terre ; la messe basse à huit heures. Les Sœurs ont seulement chanté l'*O salutaris*, au moment où Notre-Seigneur prenait place sur son petit trône, Avec cela, tout le monde pleurait. M. Gay a dit la messe et a prêché à l'évangile, nous faisant l'histoire de l'Eucharistie dans le monde. Il a parlé de saint Ignace, cet homme eucharistique qui disait : « Nous sommes le froment du Christ ; » puis il s'est adressé à nous, et nous a dit comment Dieu avait confié son Fils à une Vierge, en lui disant : « Fais-le grandir, il t'appartient. » Et il nous a donné Notre-Seigneur, nous l'a confié, nous a dit de le faire grandir, de devenir toutes surnaturelles, de répandre son parfum, de lui donner nos larmes, notre première et notre dernière pensée. »

<sup>1</sup> Françoise-Eugénie de Malbosc. Sa vie a été écrite par M<sup>sr</sup> de Cabrières.

L'abbé Gay, lit-on dans les annales de la congrégation, était pour nos Sœurs d'un dévouement admirable, et sa parole, qu'il donnait sans compter, entretenait dans la communauté la ferveur et une sainte joie... Ses conférences si belles, ses conversations si élevées embrasaient les âmes et laissaient des impressions profondes. »

La protection que M<sup>gr</sup> Pie et son vicaire général affichaient pour les Assumptiades valurent à leur nouvelle fondation de nombreuses relations, ainsi que de précieuses amitiés. C'était là un élément indispensable pour le succès de l'apostolat que les religieuses se proposaient d'exercer auprès des dames et des jeunes filles de la société.

De son côté, la Mère Françoise-Eugénie se trouvait, mieux que personne, à même de voir l'estime dont jouissait l'abbé Gay parmi les personnes pieuses de la ville. Cette estime allait à la prudence et au zèle du directeur de confréries et de Tiers-Ordres, à son esprit religieux, au caractère très élevé de sa doctrine spirituelle. Le sachant un supérieur très goûté au carmel, plusieurs de ses pénitentes croyaient bien faire en donnant à leur langage une certaine saveur de mysticisme. La Mère Françoise-Eugénie en fut frappée. « On sent ici, remarque-t-elle, l'esprit du Carmel répandu dans la piété des personnes dévotes. Elles sont d'une grande sainteté ; mais leur langage me gêne, et je me sens si rustique auprès d'elles ! Je vous quitte pour répondre à un billet que je reçois dans ce langage. Que Dieu soit béni ! »

Elle écrit un autre jour : « Si vous voyiez comme les pénitentes de M. Gay sont différentes de celles du Père d'Alzon ! Elles ne parlent que d'amour et ne veulent entendre que ce mot. Tout cela m'embrouille, je ne sais que leur dire et surtout que répondre à leurs lettres qui surpassent encore leurs paroles. Ceci est pour vous seule, parce que peut-être j'exagère ; mais c'est pénible, quand on est religieuse, d'être dans une voie moins élevée que les gens du monde qui viennent vous demander « de leur donner Jésus ». C'est là leur manière de parler. Que voulez-vous que je dise ? M. Gay, lui, est un vrai saint ; je le sens dans toute la force du mot. »

Recueillons encore cet aveu de la Mère Françoise-Eugénie : « ... Je me suis fait du chagrin d'être ici entourée de tant d'âmes

si élevées dans la vie spirituelle. M. Gay lui-même m'inquiétait, toutes les carmélites me pesaient, je m'embrouillais, je voulais fermer la porte du couvent, jusqu'à ce qu'une autre soit venue... »

Ce défilé de saintes âmes au prieuré de l'Incarnation ne troublait pas seulement la délicatesse de conscience et les généreuses aspirations de la supérieure, il exerça aussi plus d'une fois sa patience. « Ici, dit-elle, nous avons, en ce moment, des dames en retraite fort difficiles à servir au temporel et au spirituel : l'une mange nuit et jour, l'autre ne se nourrit que de ses larmes. » Et encore : « Nous avons maintenant une dame en retraite qui m'occupe fort. Elle ne peut rester seule une minute et veut décider en trois jours de sa vocation. Elle est veuve ; on veut lui faire épouser son beau-frère qu'elle aime beaucoup. Cependant elle est combattue par la douleur d'un veuvage auquel elle se croyait vouée, par le désir d'être religieuse, par le désir de se marier. Tout cela fait grande bataille, et j'en ai aujourd'hui la migraine... » .

Ces menus incidents permettaient à la Mère Françoise-Eugénie d'apprécier la patience dont un directeur spirituel doit s'armer dans la conduite des âmes, même les plus ferventes.

« Quand on a vu passer tant de choses, écrit-elle, on ne voudrait plus rien voir de nouveau ; si ce n'était la lumière du bon Dieu qui donne l'amour des âmes, je serais fort de cet avis. Je pense cela depuis ce matin, en préparant une chambre pour une dame qui vient passer un mois avec nous, afin d'essayer si elle ne pourrait pas y rester sa vie entière, comme oblate. C'est une fille de M. Gay ; elle est veuve, et depuis seize ans qu'elle vit seule, elle demande à son père spirituel un peu de confiance, et toujours vainement. Il l'assiste de ses conseils, vient entendre toutes ses peines, mais ne lui dit jamais les siennes ; elle est amusante quand elle raconte ce chagrin-là et le ménage qu'elle fait depuis seize ans.

« Je m'amuse quelquefois à voir les systèmes opposés du Père d'Alzon et de M. Gay et les différents chagrins qu'ils occasionnent... »

Il faut croire que ces chagrins n'étaient ni répétés, ni profonds, car les pénitentes de l'abbé Gay, religieuses ou personnes du monde, rivalisaient d'attentions pour témoigner leur recon-

naissance à leur directeur spirituel. Laissons toujours la parole à la Mère Françoise-Eugénie.

« Imaginez, dit-elle, qu'une dame, qui veut donner un ornement à M. Gay pour sa fête, est venue nous l'apporter pour le finir, en sorte que, depuis deux jours, nous y travaillons toutes sans relâche. Les carmélites composent de petits couplets mystiques et lui envoient des fleurs emblématiques.

« Tous ces récits échauffent mon imagination, et je viens de décider que nous lui ferions une tourte pour son dîner. Comment voulez-vous que je vous écrive longuement au milieu de ce coup de feu général? »

### III

On le voit, l'abbé Gay n'avait pas tardé à se concilier l'estime et la sympathie des communautés et des personnes pieuses de Poitiers.

Mais, en dépit des multiples occupations de son ministère, il se ménageait les loisirs nécessaires pour entretenir avec sa famille des relations très intimes. Sa correspondance témoigne de la grande place que tenait notamment sa sœur dans ses pensées et ses prières. « Tu sais, lui écrit-il un jour <sup>1</sup>, que je t'ai toujours singulièrement aimée entre tous les nôtres. » D'ailleurs le sacerdoce, les dignités ecclésiastiques avaient accru son ascendant sur elle. Il en profitait pour développer ses heureuses qualités, pour redresser aussi, dans sa nature, certaines spontanéités un peu trop marquées.

Chez M<sup>me</sup> Pouquet, la vivacité de la foi et la générosité du dévouement s'alliaient, en effet, à un attrait prononcé pour les choses extraordinaires, attrait d'où naissaient parfois des enthousiasmes exagérés. En certaines circonstances, le mieux est, dit-on, l'ennemi du bien. L'abbé Gay le lui rappelait à l'occasion, lui recommandant de garder la mesure, jusque dans ses ardeurs pour le bien.

Ces ardeurs trouvaient un aliment dans les relations que

<sup>1</sup> 13 décembre 1863, *Corresp.*, t. I, p. 583.

M<sup>me</sup> Pouquet entretenait avec la Mère Marie de Jésus du Bourg. Dans son inlassable passion pour la gloire de Dieu, cette sainte religieuse ambitionnait de réaliser des œuvres toujours plus grandes, auxquelles sa pieuse amie ne voulait pas rester étrangère ; et, bien souvent, là où Mère du Bourg ne fondait qu'une espérance, M<sup>me</sup> Pouquet envisageait déjà le succès comme certain.

La sainteté de la Mère lui inspirait tant d'admiration et de respect qu'elle estimait une grâce insigne de recevoir chez elle cette vénérée fondatrice.

C'était en septembre 1856. L'abbé Gay se trouvait chez sa sœur, à Trasforêt, lorsqu'une affaire intéressant l'école d'Ambazac obligea la Mère du Bourg à venir conférer avec M<sup>me</sup> Pouquet. La difficulté des communications, peut-être aussi un sentiment de charitable condescendance, firent accepter à la sainte religieuse l'hospitalité qu'on lui offrait à Trasforêt.

Le soir, au dîner, la Mère du Bourg, absorbée dans la contemplation des choses du ciel, oublia qu'elle prenait part à un repas. En vain lui présentait-on les plats avec insistance, elle n'y prêtait aucune attention. La maîtresse de maison s'entremet et voulut la servir elle-même. « Pourquoi faire cela ? » s'écria la Mère du Bourg d'un air interdit. — « Eh ! pour manger, » répondit en riant M<sup>me</sup> Pouquet, dont la répartie égaya les convives. — « Oh ! ce n'est pas nécessaire, » murmura la sainte religieuse, et elle continua sa pieuse méditation.

Le dîner terminé, on passa au salon. La Mère du Bourg était souvent favorisée de grâces surnaturelles extraordinaires. M<sup>me</sup> Pouquet ne put résister au désir de voir sa sainte amie en extase. « Plusieurs artistes distingués, que la belle saison amenait chaque année à Trasforêt, étaient présents. Sous le prétexte assez naturel de se donner le plaisir de la musique, ils exécutèrent certains morceaux religieux dont l'effet, on le savait, devait être irrésistible. Bientôt, en effet, on vit Mère Marie de Jésus s'agiter en soupirant et faire des *efforts douloureux* pour résister au sentiment trop vif qui l'envahissait de toutes parts. La pauvre Mère, redoutant la *visite de Dieu*, avait l'air si malheureux et paraissait tellement souffrir, que M<sup>me</sup> Pouquet ne put résister à ce spectacle ! Elle fit un signe discret et les artistes, par une transition habile, passèrent des airs religieux

à des morceaux profanes et rendirent le calme et la paix à M<sup>me</sup> du Bourg <sup>1</sup>. »

Cette dernière ayant accepté d'être conduite le lendemain matin au sanctuaire de Notre-Dame de Sauvagnac, il fut décidé, d'un commun accord, que toutes les personnes présentes l'y accompagneraient.

Sauvagnac est un pauvre village situé à quelques lieues de Trasforêt, dans la partie la plus élevée des collines du Limousin. Vers le milieu du siècle dernier, un digne chanoine, M. de Bogenet, releva de ses ruines un modeste sanctuaire édifié jadis en l'honneur d'une madone miraculeuse. Vénérée déjà au temps des croisades, l'image de la Vierge a traversé les siècles sous la sauvegarde de la piété populaire, et nombreux sont encore les pèlerins qui viennent déposer aux pieds de Notre-Dame de Sauvagnac l'expression de leurs désirs et l'hommage de leur reconnaissance.

Ainsi qu'il avait été convenu, la Mère du Bourg se rendit en pèlerinage à Sauvagnac en compagnie d'un certain nombre de personnes. L'abbé Gay célébra le saint Sacrifice. Après la messe, les pèlerins se répandirent dans le village, en quête d'une modeste réfection. Ils se groupèrent ensuite autour de la madone pour une dernière prière. Sur l'invitation de l'abbé Gay, on entonna le *Magnificat*. Dès les premiers versets, le visage de la Mère Marie de Jésus s'éclaira d'une lumière céleste. Son regard fixait l'image miraculeuse, des larmes abondantes s'échappaient de ses yeux. Le cantique terminé, la Mère du Bourg demeura immobile, toujours perdue en Dieu. Tandis que les pèlerins formaient autour d'elle un cercle respectueux, l'abbé Gay se mit à genoux à ses côtés, lui parla, la secoua même assez vivement, sans pouvoir l'arracher à son extase. Il n'insista pas, devant le désir que sa sœur exprima de jouir le plus longtemps possible du spectacle qu'elle avait sous les yeux. Enfin, l'heure du départ étant arrivée, l'abbé Gay s'adressa à la Mère du Bourg. « Ma fille, lui dit-il, au nom de la sainte obéissance, je vous ordonne de reprendre vos sens. » Aussitôt, la vénérée fondatrice parut s'arracher avec effort au charme qui la subjuguait. « Ah! s'écria-t-elle, que de grâces dans cette chapelle ! grâces pour les justes,

<sup>1</sup> Abbé J. Bersange, *M<sup>me</sup> du Bourg, Mère Marie de Jésus, fondatrice de la Congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge*, p. 222 et 223.

grâces pour les pécheurs ! A genoux ! » Tout le monde obéit. Se tournant alors vers l'abbé Gay, elle ajouta à mi-voix : « Récitez le *Salve Regina*. » Et chacun de demander au ciel, dans le secret de son âme, une faveur insigne.

Or, parmi les assistants se trouvait un jeune homme de dix-sept ans, René Franchomme, fils du célèbre violoncelliste qui était un des hôtes les plus assidus de Trasforêt. Doté des qualités les plus aimables, merveilleusement doué pour la musique, artiste plein d'avenir et d'une modestie sans égale, le jeune René était, de la part de M<sup>me</sup> Pouquet, l'objet d'une tendre affection. Lui aussi avait prié avec ferveur et ne cachait pas sa confiance de voir sa demande exaucée.

L'hiver suivant, il contracta une fluxion de poitrine, dont il ne se remit qu'à moitié. Personne, autour de lui, ne s'alarmait de sa santé. Mais un jour, dans un moment d'expansion, montrant à ses amis de Trasforêt ses joues creuses et ses yeux de fièvre : « Voilà, dit-il, la réponse de la Vierge de Sauvagnac. » Devant des symptômes dont la gravité devenait indéniable, les parents du jeune homme comprirent enfin que la mort guettait une proie. Les médecins recommandèrent un séjour dans le Midi. Le malade fut transporté à Hyères. Comme on le pressait de s'unir aux neuvaines entreprises pour obtenir sa guérison : « Oui, oui, répondait-il, je m'unis à vos prières, » et il ajoutait avec un angélique sourire : « Mais je ne prie pas dans le même sens que vous ; je fais mes réserves. »

Visiblement, la fin approchait. On était aux derniers jours de décembre 1859. N'écoutant que sa tendresse, M<sup>me</sup> Pouquet ne recula pas devant les fatigues d'un long voyage pour aller soigner son jeune ami. L'abbé Gay aurait bien voulu se rendre, lui aussi, au chevet du mourant.

« J'irais bien volontiers la rejoindre, écrivait-il au sujet de sa sœur <sup>1</sup> : mais, en ce moment, cela est impossible ; cette quinzaine est remplie, pour moi, d'obligations que je ne puis décliner, J'ai écrit que si René vivait encore et désirait me voir, je me rendrais à Hyères, le 18, au lieu d'aller à Paris... »

M<sup>me</sup> Pouquet recueillit avec émotion, sur les lèvres défaillantes de René Franchomme, le secret de la joie céleste dont rayonnait son visage : « Vous souvient-il du pèlerinage de

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 1<sup>er</sup> janvier 1860, *Corresp.*, t. I, p. 264.



Sauvagnac? murmura-t-il. Moi aussi, j'ai demandé une grâce à la sainte Vierge... le bonheur de mourir jeune, avant d'avoir commis un péché mortel... Bientôt je serai exaucé. »

Quelques heures plus tard, le vertueux jeune homme expirait doucement.

Grande fut la peine de l'abbé Gay. Son chagrin se doublait de celui que ressentait sa sœur. Mais les clartés répandues sur cette tombe prématurément ouverte reportaient sa pensée vers la patrie céleste.

« C'est une affreuse séparation, écrit-il à sa sœur<sup>1</sup>, mais elle sera si courte ! Et puis, surtout, il faut en revenir à dire qu'il est au port : si ce n'est pas assez pour empêcher les larmes, c'est assez pour leur ôter leur amertume... Il voit si bien, maintenant, que Dieu est adorable dans toutes ses voies et que c'est l'amour qui conduit tout. Il faut que les cœurs qui l'aiment tant battent d'accord avec le sien ; et le sien bat surtout d'allégresse... Il va payer ses dettes, à présent qu'il est si divinement riche, et tu éprouveras quelle est la gratitude des saints. »

L'abbé Gay avait eu connaissance du projet formé par sa sœur et son beau-frère d'ériger, à Ambazac, un hospice de vieillards. Il avait également appris que M<sup>me</sup> Pouquet consacrerait à cette œuvre d'assistance l'héritage présumé de son oncle, M. Antoine Gay, seul survivant des nombreux frères et sœurs de son père, M. Pierre Gay. L'absence d'héritiers directs et l'affection de cet oncle pour ses neveux permettaient à ceux-ci de compter sur une bonne part de sa fortune. Enfin, l'âge très avancé de M. Antoine Gay laissait entrevoir comme prochaine l'ouverture de sa succession.

L'abbé Gay résolut de suivre l'exemple de sa sœur et promit d'attribuer, en partie, lui aussi, à l'hospice et à l'école libre d'Ambazac ce qui lui reviendrait de son oncle.

M. Antoine Gay mourut au mois de juin 1863. Contrairement à toutes les prévisions, son testament n'accordait à M<sup>me</sup> Pouquet et à son frère qu'une modeste rente viagère. On juge du désappointement de M<sup>me</sup> Pouquet et de son mari devant l'écroulement de leurs projets charitables. L'abbé Gay, lui, s'oublia lui-même pour songer aux autres et d'abord au salut de son oncle.

<sup>1</sup> janvier 1860, *Corresp.*, t. I, p. 265, 366.

« ...Dieu l'a jugé, écrit-il à sa mère <sup>1</sup>, et j'espère que ce jugement aura été signé par la miséricorde. Mais il faut bien prier ! Je l'ai recommandé partout où je l'ai pu, et je dis la messe, tous les jours, pour lui. Dieu voit ce que Céline et moi eussions fait de cet argent qui nous est enlevé : je le prie de tenir compte de nos intentions et d'en faire bénéficier, s'il se peut, celui qui, naturellement, devait nous aider à les accomplir. Ma peine est pour Céline, dont voici les projets troublés et peut-être renversés ; mais elle est trop chrétienne pour ne pas adorer paisiblement ces permissions de la Providence. Quant à moi, chère bonne mère, j'étais assurément celui qui avait le moins besoin de cet héritage. Si je l'avais eu, j'en aurais fait l'usage qui m'eût semblé le plus propre à glorifier Dieu ; ne l'ayant pas, je me dis que Dieu ne veut pas que je le glorifie de cette manière. Cela importe fort peu, pourvu qu'on le contente ! Je m'attendais à n'avoir rien du tout, de sorte que cette petite rente qui m'est laissée prend pour moi les semblants d'une faveur. Elle me mettra à même de faire un peu plus de bien : j'en bénis donc Dieu. Ne sois pas inquiète, chère mère : je n'avais aucun engagement pour l'avenir ; ce n'est pas ma coutume d'aller plus vite que Dieu, du moins je tâche de ne le point faire. Je sais trop combien est incertain ce qui dépend de la volonté des hommes, pour bâtir quoi que ce soit sur ce fragile fondement. » « Vois donc l'étrange chose, fait remarquer l'abbé Gay à sa sœur <sup>2</sup>, que, parmi tant d'héritiers, il n'y eût sans doute que toi et moi qui eussions pris la résolution de donner tout cet héritage à Dieu, et que ce soient justement ceux-là qui soient mis hors d'état de le faire ! ... Qui sait si l'abandon généreux que tu fais en ce moment de ce qui te tenait le plus au cœur n'est pas, à tes projets, un fondement meilleur que cette fortune ? Je garde l'espérance que ton hôpital s'élèvera quand même. »

Cet espoir ne fut pas trompé. M. et M<sup>me</sup> Pouquet résolurent de combler, au moyen de prélèvements opérés sur leurs revenus, le déficit créé dans leurs calculs par les dispositions testamentaires de leur oncle.

« Béni soit Notre-Seigneur et vous aussi, leur écrit l'abbé Gay <sup>3</sup>. bénis soyez-vous de ce grand bien que vous allez faire. Un jour venant, je tiens à avoir ma petite part en tout ceci : je te l'ai toujours promis. »

Consultée par M<sup>me</sup> Pouquet sur l'ordre à suivre dans la réalisation de ses charitables desseins, la Mère Marie de Jésus avait recommandé de commencer par édifier une chapelle, qui servirait à la fois à l'école des filles déjà construite et au futur hospice

<sup>1</sup> 17 juin 1863, *Corresp.*, t. p. 370.

<sup>2</sup> 17 juin 1863, *Corresp.*, t. I, p. 371, 372.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 26 juill. 1863.

et séparerait l'asile destiné à l'enfance de celui qu'on projetait d'élever pour la vieillesse. On suivit ce conseil, et on décida de ménager, sous le sanctuaire, un caveau pour les défunts de la famille des donateurs. L'abbé Gay voulait la chapelle digne mais simple; il faisait bon marché de certains détails d'ornementation qui préoccupaient sa sœur un peu plus que de raison.

« La messe se dira tout aussi bien sous des voûtes de bois que sous des arceaux de pierre, lui écrivait-il <sup>1</sup>, et notre pauvre dépouille ne reposera pas moins saintement sous les dalles de cet humble sanctuaire que sous celles d'un temple riche et élégant. La grande affaire, ce sont les âmes. »

Cependant, les plans de l'architecte une fois approuvés par M<sup>me</sup> Pouquet, l'abbé Gay apporta, dans la surveillance de certains travaux qui devaient être exécutés à Poitiers, ses habitudes de conscience et de ponctualité.

« J'ai l'œil à tes sculptures, écrit-il à M<sup>me</sup> Pouquet <sup>2</sup>, et j'ai été encore hier à l'atelier. On tient l'autel, qui me paraît fort bien venir... On va se mettre à la statue. On a confié ces travaux à l'ouvrier le plus habile de céans et l'on y met tout le soin possible. Du reste, je surveille. Il me paraît difficile de t'envoyer un dessin qui puisse te donner l'idée exacte de ce que l'on fait. Rapporte-t'en à moi. »

M<sup>me</sup> Pouquet s'en rapporta donc au sens artistique très affiné de son frère et n'eut pas à le regretter. Quand l'évêque de Limoges, M<sup>gr</sup> Fruchaud, vint consacrer la chapelle et bénir le caveau qui devait servir de sépulture de famille (29 septembre 1866), il admira les lignes harmonieuses et l'ornementation de l'édifice. Notre-Seigneur possédait un sanctuaire de plus dans le diocèse; ses membres souffrants, les pauvres, allaient compter bientôt un asile de plus dans la région.

M. Pouquet chargea son cousin, M. Gustave Clause, de dresser les plans de l'hospice. Ce bâtiment devait faire pendant à l'école primaire de filles déjà achevée et la chapelle se trouver au centre des deux corps de logis qu'elle relierait plus encore qu'elle ne séparerait.

En 1867, l'hospice était achevé et béni. Un an plus tard (septembre 1868), on y installait vingt vieillards, qui étaient confiés aux soins des Sœurs du Sauveur. Ce fut l'occasion d'une grande

<sup>1</sup> Lettre inédite, 30 mars 1863.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 1<sup>er</sup> juin 1865.

fête religieuse que présida l'évêque de Limoges, M<sup>sr</sup> Fruchaud. Tous les amis intimes de Trasforêt étaient présents. La partie musicale du programme fut particulièrement belle, grâce au concours de Franchomme, de Gounod, de la maîtresse de maison et même de l'abbé Gay. Un grand repas, auquel les hôtes de M<sup>me</sup> Pouquet voulurent contribuer, fut servi aux pauvres ; enfin ce fut un jour de joie. Deux ans plus tard, les portes de l'hospice devaient s'ouvrir pour recevoir des blessés de la guerre franco-allemande qui, au nombre de vingt-cinq, s'y succédèrent pendant de longs mois. Enfin Dieu seul sait tout le bien qui s'est fait dans cette maison, jusqu'au jour où la persécution religieuse a chassé, avec les Sœurs, les vieillards et les enfants dont elles prenaient soin <sup>1</sup>.

L'année 1867, qui avait vu se réaliser, dans leur entier, les généreux et charitables desseins de M. et de M<sup>me</sup> Pouquet, fut aussi marquée par un grand événement de famille. On se rappelle que M<sup>me</sup> Pouquet souhaitait, depuis longtemps, que son fils adoptif, le docteur Alfred Pouquet, renonçant à une carrière médicale qui s'annonçait aussi brillante que lucrative, entrât dans les ordres sacrés et devînt, en qualité de prêtre-médecin, son auxiliaire dans l'exercice des œuvres de charité.

Dieu ne ratifia pas entièrement ce programme. Le docteur Pouquet se maria. Il serait donc un grand chrétien dans le monde, mais il ne serait pas prêtre. Ce fut une cruelle déception pour sa mère adoptive, qui eut besoin du secours de l'abbé Gay pour supporter une épreuve qui lui paraissait bouleverser sa vie. Néanmoins elle aimait trop la volonté de Dieu, elle était trop docile à la parole de son frère pour ne pas se résigner.

Après une courte séparation, durant laquelle l'apaisement se fit dans le cœur de leur tante, le docteur Pouquet et sa jeune femme reprirent, pour ne plus la quitter, leur place au foyer de leurs parents. Le docteur renonça donc à la carrière brillante sur laquelle, dans sa jeunesse, il était en droit de compter. Rela-

<sup>1</sup> Le docteur Pouquet souffrait beaucoup de l'abandon de ces bâtiments élevés par la charité de ses parents. Aussi, lorsque de nouvelles expulsions ruinèrent les petits séminaires, il en offrit la jouissance à l'évêque de Limoges pour y abriter les séminaires du Dorat et d'Ajain. C'est à quoi la maison est encore affectée, sous le nom d'école Saint-Jean. Comme en 1870, elle est devenue, en 1914, une ambulance, où, pendant quatre ans, cinquante blessés ou malades ont été soignés sans relâche, grâce au dévouement du vénérable Supérieur de l'école, M. Bujadoux, et du docteur Joseph Pouquet.

tivement obscure aux yeux du monde, son existence n'en fut que plus belle au regard de Dieu. Son dévouement inlassable auprès des pauvres, des petits et des humbles n'eut d'égal que son dévouement pour ses proches, auxquels il se donna sans compter. Frères, sœurs, amis trouvèrent toujours près de lui secours, appui, conseil. Nous verrons ce qu'il sera un jour pour son oncle, l'abbé Gay.

#### IV

Frère dévoué, l'abbé Gay se montrait aussi un fils tendre et affectueux. Depuis que sa mère était veuve, il multipliait, à à son égard, les témoignages d'affection. Aucune joie n'égalait le bonheur qu'il éprouvait à la revoir, à jouir de sa douce et agréable compagnie. Non content de passer près d'elle quelques jours, chaque année, à Trasforêt, il aspirait à retrouver la chaude atmosphère de la maison de famille, à revivre, dans leur cadre, les années de sa jeunesse, à se retremper au contact d'un passé où tout lui parlait de ses parents, de sa mère en particulier.

D'habitude, l'abbé Gay se rendait à Paris vers la mi-janvier, aussitôt après la solennité de la Saint-Hilaire, et il y passait deux ou trois semaines. Les distractions que tant d'autres demandent à la capitale le laissaient plutôt indifférent.

« Ce sera un bon temps pour se voir, écrit-il quelques jours avant de quitter Poitiers <sup>1</sup>, d'autant mieux que je ferai tous mes efforts pour sortir le moins possible, au moins pour n'aller point dîner en ville. »

M<sup>me</sup> Gay conciliait les convenances mondaines et les goûts sédentaires de son fils en réunissant chez elle parents et amis. On se voyait ainsi dans l'intimité, et, pour ne pas manquer aux traditions, on faisait souvent de la musique.

Impossible de prononcer le mot de « musique » sans songer à un des meilleurs amis de l'abbé Gay, Charles Gounod. Vers 1860, l'ancien organiste de l'église des Missions avait déjà franchi le seuil de la célébrité, mais son attachement pour l'abbé Gay restait toujours profond. Le grand compositeur recourait volontiers aux conseils de son ami dans ses heures d'angoisse.

<sup>1</sup> A sa sœur, 28 décembre 1858. Lettre inédite.

Ces crises que traverse la vie morale de tout homme, Gounod était loin de les ignorer. Ses relations avec le monde du théâtre, l'extrême mobilité de son tempérament, sa nature ardente et impressionnable le livraient tour à tour aux influences les plus disparates. Dieu et le monde, le ciel et la terre, l'éternité et la vie présente se disputaient son cœur. Il le donnait tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Son existence morale et religieuse oscillait ainsi, emportée dans un continuel mouvement de flux et de reflux. Quelques-uns en ont pris prétexte pour douter de sa sincérité. Soupçon d'ailleurs injustifié. Ce qu'il disait, Gounod le pensait toujours *au moment même*. Il abhorrait la pose, la dissimulation. En dépit des orages qui se déchaînèrent à plusieurs reprises dans son cœur, l'amour de Jésus-Christ ne disparut jamais complètement de son âme, restée foncièrement religieuse.

Mieux que personne, l'abbé Gay connaissait le fort et le faible de son ami. Sympathique à l'homme, il se préoccupait surtout des intérêts du chrétien. Gounod s'ouvrait d'ailleurs à l'abbé Gay de tout ce qui concernait le salut de son âme. On jugera de sa franchise par ces lignes écrites dans la ferveur d'un retour aux pratiques religieuses.

Paris, 16 janvier 1863, 10 h. du soir.

Mon ami,

C'est aujourd'hui l'anniversaire d'un jour triste pour moi entre tous : il y a cinq ans, à pareille heure, je venais de perdre ma mère bien-aimée. Mais il a plu au bon Dieu, dont j'écris le saint nom avec un bonheur inexprimable, de faire pour moi de ce triste jour un jour bienheureux, si heureux que je ne puis l'achever sans te jeter dans le cœur la douce nouvelle de cette joie. Ce matin, j'ai retrouvé en Lui cette mère qui m'avait quitté pour aller à Lui et dont j'étais séparé, puisque j'étais hors de Lui. Ah ! mon ami, j'aurais voulu avoir à lui offrir, ce matin, l'âme d'un Augustin ! Ma seule consolation, dans le sentiment de mon infinie misère, a été de sentir que c'était *Lui-même* que j'étais appelé à lui offrir. A cette promptitude de pardon, j'ai compris, mieux que par toute preuve, qu'il a tout fait de rien et que l'instant lui-même est un siècle, comparé à la rapidité de sa grâce. A cette invasion surabondante, j'ai compris que l'homme nouveau était une création instantanée de sa bonté, comme le premier homme le fut de la toute-puissance de sa volonté. Toute la nature a changé pour moi en un clin d'œil et il m'a semblé que je *venais au monde*.

Cette joie t'arrivera-t-elle avant que tu quittes Poitiers ? Je l'espère, puisque tu me dis que tu ne comptes partir que le 19. Et moi, hélas ! je serai en route pour l'Allemagne et bien privé de ne pouvoir me jeter dans tes bras. Unis tes bénédictions aux miennes, mon ami, et demandons à Celui qui m'a tant donné puisqu'il s'est donné Lui-même, qu'il ne laisse en moi que des choses qui le contentent toujours, sans me contenter jamais.

Combien je l'ai laissé longtemps à cette porte où il frappait ! Et comme il est vrai qu'il y frappe toujours, puisqu'il entre dès qu'on lui ouvre ! Bénissons-le tous deux.

Je te quitte, cher ami, en ne me séparant plus de toi. Demande ma constance aussi ardemment que tu as demandé ma vie.

Ton ami et ton frère,

Ch. GOUNOD.

Une année passe, et voici que les insinuations du doute ont refroidi ces ardeurs. Gounod discute maintenant certains points de doctrine. On ne reconnaît plus le fils soumis de l'Église. Il accuse la « synagogue chrétienne » d'avoir « joué bien souvent, envers ce qui n'était pas elle, le rôle que la synagogue juive a joué envers l'Église » ; il en veut à l'Église « de s'être faite de persécutée persécutrice ». Mais, chose curieuse, il « se rend parfaitement compte que ce qu'il y a de résistance en lui sur certaines croyances est absolument involontaire ». Cet aveu ne rassure qu'à demi l'abbé Gay. Satan, l'ennemi du genre humain, ne se serait-il pas glissé dans la place ? Le prêtre demande des explications ; il lui tarde de découvrir l'origine du mal, ou, tout au moins, de renverser l'échafaudage d'illusions et d'erreurs qui dérobe à son ami la vue de la saine doctrine.

Gounod avoue que la lecture de la *Vie de Jésus* de Renan lui a révélé « le droit éternel et imprescriptible de la loi naturelle ». Et alors se dresse, devant son esprit, « cette objection instinctive et invincible » :

« Pourquoi et à quoi bon me demander la soumission à l'obscur, quand le clair et l'évident et l'inattaquable et l'indestructible qui sont en moi, sans s'y altérer jamais, sont, par leurs arrêts et la sanction de paix ou de remords qui les accompagnent, plus que suffisants mille fois pour me convaincre d'imputabilité ? Pourquoi cet enseignement que moi, qui ai pu seul m'éloigner du bien, je ne puis pas également revenir seul ? Pourquoi quelque chose entre Dieu et moi ? Je suis son enfant et je ne veux pas que quelqu'un soit plus puissant que moi sur le cœur de mon père.

« Tu vois bien qu'il n'y a rien de tout cela dans le livre de Renan ; mais je crois, moi, qu'il y a de tout cela en lui, comme en nous tous, et que toute religion, quelle qu'elle soit, est un secours offert par notre imagination à nos espérances les plus solides, et il faut qu'elles le soient bien pour résister aux costumes parfois si extraordinaires dont on affuble leur objet ! Enfin, c'est l'enfant qui reconnaît la voix du père sous le déguisement de sa voix de fausset ; c'est l'âme qui possède la vérité malgré la fable. Crois-tu que, de tout temps, la foi totale en matière de dogmes n'ait pas eu ses coins d'absurdité ? Moi, je crois que l'œuvre infatigable de la conscience, c'est de dégager, dans la foi, le pur d'avec l'alliage ; c'est de dissiper les nuages et les vapeurs légendaires qui altèrent le pur rayon de la vérité.

« Mon très cher, très aimé ami, je sais que tout cela va te faire compassion ; mais, que veux-tu ? je te parle comme en confession. Ce sentiment ne sera pas nouveau pour toi et je suis sûr que je n'y perdrai rien à ta chère amitié. Tout mon petit monde va bien.

Toujours à toi,

Ch. GOUNOD.

Cette lettre affligea profondément l'abbé Gay. Aussi bien, renfermait-elle des déclarations qu'un rationaliste n'eût pas désavouées : suprématie de la religion naturelle, inutilité, voire même danger des religions révélées et de la hiérarchie ecclésiastique s'interposant entre Dieu et le simple fidèle ; la raison souveraine en matière de dogmes, la conscience individuelle critère unique en matière de morale. Quant aux questions précises que lui posait son ami, l'abbé Gay jugea de son devoir d'y répondre en détail.

« J'ai dû écrire une grande lettre de controverse à mon pauvre Charles Gounod, qui a positivement perdu la foi, mande-t-il à l'abbé Perdrau <sup>1</sup>. Priez pour lui. »

Au cas particulier, il convenait de s'appuyer d'autant plus sur la prière que, par suite de l'éloignement, l'abbé Gay pouvait plus difficilement rencontrer Gounod et converser avec lui. Chaque fois qu'il venait à Paris, l'abbé Gay essayait de rejoindre le célèbre compositeur. Une tentative demeurerait-elle infructueuse, Gounod écrivait d'ordinaire à son ami pour lui exprimer son regret et le prier de revenir. Ainsi ce passage d'une lettre que l'abbé Gay adresse à sa sœur (18 février 1866) :

« J'ai reçu (après mon retour à Poitiers) un mot bien affectueux de Ch. Gounod qui me croyait encore à Paris et me témoignait un grand désir de me voir. »

Trasforêt offrait aussi à l'abbé Gay et à Gounod l'occasion de se retrouver, et l'on peut croire que l'abbé en profitait pour glisser quelques bons conseils à l'oreille de l'illustre artiste.

« J'espère que notre pauvre Charles a emporté de Trasforêt de vivifiantes semences, écrit l'abbé Gay à sa sœur <sup>2</sup>. Il était tout-ému le jour où il m'a quitté. Que Dieu, qui lui a tant donné, lui accorde un peu de constance ! Jusqu'ici, hélas ! il a été aussi facile de l'attendrir que difficile de le fixer. Malgré tout, j'ai une confiance croissante en son salut. »

<sup>1</sup> 13 mai 1864.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 9 octobre 1867.



Si chère que fût à l'abbé Gay l'amitié de Ch. Gounod, elle n'était pas la seule à laquelle il se montrât attaché. Plusieurs de ses anciens confrères de la rue Cassette s'étaient fixés à Paris, d'autres y avaient été ramenés par les circonstances. Il les retrouvait tous avec plaisir. Au premier rang de ces fidèles amis, il convient de citer M<sup>gr</sup> de Ségur, dont la cécité n'avait ni éteint le zèle apostolique, ni ralenti l'activité intellectuelle. Sa plume, aussi alerte que par le passé, restait toujours vouée à la défense de la vérité religieuse. Le saint prélat venait d'écrire un ouvrage sur *la Vie de Jésus dans l'âme chrétienne*, sujet délicat entre tous. Confiant dans la science théologique de l'abbé Gay, il lui adressa les épreuves du livre et le pria de lui signaler les erreurs de doctrine qui auraient pu se glisser à son insu. Il agit de même avec un autre de ses amis, l'abbé Perdrau. Les deux censeurs, dont on connaît l'intimité, se communiquèrent leurs impressions.

« Oui, j'ai lu les épreuves du livre de notre cher et saint Gaston, écrit l'abbé Gay<sup>1</sup>. C'est merveilleux de travailler ainsi, dans l'état où il est, mais sa lumière est au dedans et la paix de son âme lui crée du loisir. Je lui écrivais : cher ami, vous tournez au saint Liguori : vos citations deviennent si nombreuses qu'on ne vous lit plus qu'avec une certaine fatigue ; du moins moi. — Cependant, cela ne dure pas jusqu'à la fin et, comme les textes sont beaux, comme la doctrine qu'ils éclairent est très importante et comme, étant si inconnue ou si mal connue, elle a besoin d'être appuyée, je lui ai conseillé de n'en retrancher aucun. Je lui ai fait bien des observations, quelques-unes sur la forme : il ne sait pas éviter le trivial, d'autres sur le fond. Sur plusieurs points, ses idées ne m'ont pas paru nettes ; je crois que, sur d'autres, il s'est trompé. Je ne puis pas admettre que le ciel ne soit qu'un *état*. C'est d'abord cela, sans doute ; mais l'Écriture, la tradition entière et tous les théologiens que je connais, sans parler de la persuasion unanime des fidèles, nous enseignent que le ciel est aussi un lieu, qu'il y a un lieu pour la béatitude, comme il y en a un pour l'enfer, lequel aussi est pourtant, avant tout, un état. J'ai tenu compte de l'observation que vous avez faite sur la présence de Jésus en nous. Gaston me paraît, en effet, dire là plus qu'il ne voudrait dire. Je serais assez en peine, au moins présentement, de faire l'anatomie théologique de la présence de Jésus en nous, mais je crois à cette présence qui est affirmée partout dans l'Écriture, et je crois que c'est *tout Jésus* qui est présent dans *tout moi-même*. Je pense que le livre ne paraîtra qu'assez corrigé et que, même après les corrections, il soulèvera quelques critiques... »

<sup>1</sup> 13 mai 1864, *Corresp.*, t. I, p. 391.

L'abbé Gay voyait juste : son pronostic se réalisa. Rome même intervint et, cinq ans plus tard, la Congrégation de l'Index condamnait la traduction italienne de l'ouvrage <sup>1</sup>.

Fidèle aux amitiés contractées pendant ses premières années de vie sacerdotale, l'abbé Gay demeurait aussi très attaché de cœur aux intérêts du diocèse de Paris, son diocèse d'origine. Aussi bien, en religion comme en politique, tout événement tant soit peu important, dont la capitale est le théâtre, exerce une répercussion sur l'ensemble du pays. Ajoutons à cela que, sous le régime concordataire, les questions religieuses se solidaient étroitement avec la politique gouvernementale. Le droit de nommer les évêques était, entre les mains du chef de l'État, une arme puissante, dont il usait pour agir sur l'opinion des catholiques français. Dès lors, comment l'évolution de la politique impériale, vers 1860, n'aurait-elle pas influé sur certains choix d'évêques et d'archevêques?

Or, en décembre 1862, mourait le cardinal Morlot, archevêque de Paris. On connaissait l'opposition discrète mais ferme qu'il avait faite à la funeste partialité de l'Empereur pour les ambitions piémontaises. Des gens renseignés savaient que, sans un ordre formel du Pape, l'archevêque, effrayé de sa responsabilité, aurait démissionné et serait allé finir ses jours dans un monastère. Dans ces conjonctures, tout laissait prévoir que l'Empereur désignerait, pour le siège de Paris, un prélat conciliant et timide, sinon favorable à ses projets. « Si le choix n'est pas mauvais, il faut le trouver bon, » écrivait l'abbé Gay à sa mère <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Le décret (de condamnation) fut affiché à Rome, à la porte de Saint-Pierre le 8 décembre (1869) (jour de l'ouverture du Concile œcuménique du Vatican), entre la condamnation du livre de Janus par Dœllinger, et de la lettre du malheureux Père Hyacinthe contre le Concile. « Mon cher Seigneur, écrivait à M<sup>sr</sup> de Ségur un évêque de ses amis, hier, en entrant au Concile, j'ai lu le décret qui frappe la traduction de votre livre. En vous voyant en telle compagnie, j'ai pensé à Notre-Seigneur entre les deux larrons. »

« Le pieux prélat n'avait pas attendu la publicité de la sentence pour montrer sa force d'âme, sa soumission, son humilité. Dès le jour même où il en avait été informé officieusement, s'arrachant au chevet de sa mère mourante, il avait écrit et envoyé à l'Univers une lettre admirable d'obéissance et de résignation. Sans se retrancher derrière ce fait que la traduction seule avait été condamnée, il donna l'ordre à son éditeur de supprimer immédiatement toute l'édition française, il refit avec le soin le plus scrupuleux tout le traité censuré, le soumit au Pape, et, avec la pleine autorisation du Souverain Pontife, il le remplaça ensuite dans la collection de *la Grâce et la Vie intérieure*, sous ce titre : *la Grâce et l'Amour de Jésus*. » (Marquis de Moussac, M<sup>sr</sup> de Ségur [Collection : *Les Grands Hommes de l'Eglise au XIX<sup>e</sup> siècle*, XII], p. 173 et 174.)

<sup>2</sup> 31 décembre 1862, *Corresp.*, t. I, p. 361.

L'évêque de Nancy, M<sup>gr</sup> Darboy, venait de recueillir la succession du cardinal Morlot lorsque l'abbé Gay vint passer une quinzaine à Paris. Ce dernier tint M<sup>gr</sup> Pie au courant de ce qui se chuchotait parmi le clergé de la capitale.

« C'est une très petite minorité, lui mande-t-il <sup>1</sup>, qui s'accommode du nouvel archevêque : le grand nombre est navré. L'abbé L... a tout fait, aussitôt la mort, pour pousser le nonce à empêcher la nomination. Le nonce n'a pas cru devoir ou pouvoir intervenir. C'est Rouland qui a tout mené. L'Impératrice voulait positivement l'abbé Deguerry, qui est son confesseur, et l'Empereur l'eût nommé, tout comme un autre, si Rouland n'avait pas si bien manœuvré... M<sup>gr</sup> Darboy va partir pour Rome : c'est, à plusieurs points de vue, ce qu'il peut faire de mieux... On parle naturellement assez peu du prélat que l'on va avoir (M<sup>gr</sup> Darboy), les uns par respect, les autres par prudence, mais, comme je vous le disais, on est navré, et l'espérance qu'on a, après la ressource qu'a Dieu d'écrire droit avec des lignes de travers, comme disait un curé de Paris, c'est que le nouvel élu est dans un état de santé déplorable. Triste ressource que ces *pauci anni* quand l'Église dit : *ad multos annos*. Il est vrai qu'elle ne le dit pas aux archevêques... »

Étranger, canoniquement parlant, au diocèse de Paris, l'abbé Gay n'avait personnellement ni à se réjouir de la nomination de M<sup>gr</sup> Darboy, ni à la regretter. Mais, dans l'intérêt de l'Église de France, il lui déplaisait de voir un champion des doctrines libérales <sup>2</sup> et gallicanes promu au siège archiépiscopal de Paris. Ses appréhensions se changèrent en une profonde douleur quand il apprit, au mois de décembre 1864, la peine quasi-infamante dont M<sup>gr</sup> Darboy venait de frapper M<sup>gr</sup> de Ségur. L'archevêque s'était jugé atteint par certains propos tenus sur son compte, au cours d'une audience privée que M<sup>gr</sup> de Ségur avait eue avec le Pape. Il avait, en conséquence, exigé du prélat une rétractation écrite de ses paroles. Cette rétractation tardant à venir, l'archevêque avait frappé d'interdit M<sup>gr</sup> de Ségur. Il ne leva d'ailleurs l'interdit qu'après avoir obtenu satisfaction. L'abbé Gay compatit à cette cruelle épreuve de son ami ; il ne pouvait demeurer insensible devant un coup qui atteignait M<sup>gr</sup> de Ségur dans ce qui lui était le plus cher au monde : son honneur de prêtre.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 25 janvier 1863.

<sup>2</sup> « Quoi ! dira M<sup>gr</sup> Darboy à ses juges, en 1871, vous voulez fusiller l'évêque le plus libéral de France ! »

Au plaisir que l'abbé Gay éprouvait de revoir chaque année, à Paris, ses premiers compagnons de vie sacerdotale, M<sup>gr</sup> Pie venait parfois ajouter la joie d'une visite inattendue. Avec quelle légitime fierté l'abbé Gay constatait alors le prestige dont jouissait son évêque, le respect, l'admiration qu'inspiraient l'étendue de sa science et la fermeté de son caractère !

« Nous recevons demain l'évêque de Poitiers, qui débarque chez nous à l'heure de se mettre à table, écrit-il à sa sœur <sup>1</sup>. Nous l'entourons de quelques amis : le Père d'Alzon, les abbés de Girardin, Le Rebours, Perdrau, Tallandier... C'est d'ailleurs sans cérémonie, mais l'évêque de Poitiers fait toujours un peu peur à ma mère... »

Au reste, sans même quitter Poitiers, l'abbé Gay avait parfois l'occasion de converser avec des notabilités ecclésiastiques. On venait entendre M<sup>gr</sup> Pie, le consulter, le remercier. Ainsi, M<sup>gr</sup> Manning, archevêque de Westminster, se rendant à Rome pour y recevoir le pallium, voulut s'arrêter à Poitiers. Il tenait à continuer, avec M<sup>gr</sup> Pie, les bonnes relations qui, dès 1853, s'étaient établies entre son prédécesseur, le cardinal Wiseman, et ce même M<sup>gr</sup> Pie. M<sup>gr</sup> Manning blâmait ouvertement la politique italienne de Napoléon III; il était très attaché aux doctrines romaines; double motif qui lui assurait d'avance la respectueuse sympathie de l'abbé Gay. En outre, le vicaire général de M<sup>gr</sup> Pie suivait avec intérêt le mouvement de renaissance catholique inauguré à Oxford par la conversion de Newman et des autres « tractariens ». Il écrivait, dès 1851 <sup>2</sup>, à la Mère Thérèse-Emmanuel, qui fondait, à Londres, un couvent de Dames de l'Assomption :

« Vous êtes au milieu d'un mouvement de retours qui remplit de joie toutes les âmes chrétiennes. Si je savais l'anglais, j'aurais un grand bonheur d'aller moi-même en Angleterre pour voir de près ce mouvement, interroger les hommes d'élite qui en sont les instigateurs. »

Or, voilà qu'un de ces hommes d'élite venait à Poitiers. L'abbé Gay ne manqua pas de l'interroger. Il apprécia également son caractère et ses vertus.

« Nous avons eu, le mois dernier, écrit-il à sa sœur <sup>3</sup>, la grâce de la visite de M<sup>gr</sup> Manning. Quel homme distingué ! Le connaissez-vous ?

<sup>1</sup> 7 février 1866, *Corresp.*, t. II, p. 23.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 14 mars 1851.

<sup>3</sup> 27 juillet 1865, *Corresp.*, t. II, p. 17.

Sa conversation est des plus intéressantes ; il parle fort bien le français pour un étranger. Le meilleur, c'est qu'il est d'une piété rare et plus intérieur que ne le sont ordinairement les hommes appelés à exercer une grande action extérieure dans l'Église, ou, du moins, à y occuper une grande position. »

Le protestantisme ne fleurit pas seulement, hélas ! dans la patrie d'Henri VIII et de la reine Élisabeth, il domine encore dans une partie de la Suisse, notamment à Genève, la patrie adoptive de Calvin. Or, vers 1860, un prêtre de grand mérite, l'abbé Mermillod, luttait vaillamment pour reconquérir à la foi catholique le canton de Genève. Il mettait son talent d'orateur au service de cette belle cause et parcourait la France, à la recherche d'appuis moraux et de secours matériels. Le Pape venait de récompenser cet apôtre en le nommant évêque *in partibus* d'Hébron, mais avec l'intention formelle de le préconiser évêque de Genève, dès que les circonstances le permettraient.

M<sup>gr</sup> Pie estimait beaucoup M<sup>gr</sup> Mermillod et le recevait avec plaisir.

« Nous avons depuis quatre jours notre bien-aimé et de plus en plus admirable évêque de Genève, écrit à ce propos l'abbé Gay <sup>1</sup> : il a parlé cinq ou six fois et son passage à Poitiers y a été comme celui d'une flamme. Je ne sais pas de créature plus sympathique et plus charmante. Pour moi, si je n'étais si visiblement dans l'ordre et au lieu où me veut Notre-Seigneur, je ne crois pas que je résisterais à l'entraînement que j'aurais de lier ma vie et mon ministère à ceux de ce jeune saint. »

Et, faute de mieux, l'abbé Gay sollicitait la charité de ses proches, en faveur de M<sup>gr</sup> Mermillod. Il écrivait à sa sœur <sup>2</sup> :

« Tu sais que le cher Seigneur n'est encore qu'évêque d'Hébron. Le Pape tient à lui conférer définitivement le titre de Genève... Mais, pour que cela soit, il faut des ressources... Il n'y a pas à espérer que le pouvoir civil, qui est protestant, lui vienne en aide ; et, quand il le voudrait, l'évêque ne le voudrait point, de peur de diminuer sa liberté. Donc, il a pensé à demander à cent personnes un millier de francs, afin que cette somme placée lui fasse la rente dont il a besoin, lui et ses successeurs... S'étant ouvert à moi de ce projet, il m'a demandé de l'aider à trouver quelques personnes charitables qui voulussent bien prendre part à cette bonne et grande œuvre. Je l'ai d'abord

<sup>1</sup> Lettre inédite à sa sœur, 17 janvier. 1866.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 17 janvier 1866.

prié de me mettre à la tête ; puis j'ai tout de suite pensé à toi. J'estime bien, à vue de pays, lui trouver tout de suite une dizaine de souscripteurs. »

Ce n'était pas présomption de sa part ; une lettre postérieure nous le prouve. Ainsi l'abbé Gay témoignait-il en outre de la largeur d'esprit avec laquelle il comprenait les grands intérêts de l'Église.

## V

Inutile, au reste, de passer la frontière française pour découvrir des ennemis au catholicisme. L'abbé Gay le savait ; depuis 1856, il était aux prises avec ceux qui propageaient, en France, des doctrines pernicieuses. La science qu'il avait déployée dans ces controverses avait fait de lui le théologien le plus en vue du diocèse. Aussi, lors de la mort de M. de Larnay, fut-il appelé à lui succéder comme chanoine théologal (15 décembre 1862). Cette nomination fournit à l'abbé Gay une nouvelle occasion de montrer l'exactitude, le zèle avec lesquels il remplissait tous ses devoirs. Il profita de ses séjours à Paris pour s'enquérir des meilleurs prédicateurs et leur proposer des stations à la cathédrale de Poitiers. Son titre de théologal lui valut aussi l'honneur de rendre à la sainte Vierge un public hommage de vénération, lorsque fut couronnée, à Poitiers, la statue de Notre-Dame la Grande. Laissons-le raconter la chose dans une lettre à sa sœur <sup>1</sup> :

« Nous avons eu, il y a huit jours, une fête admirable, qui a été un vrai triomphe pour la sainte Vierge : tu aurais été heureuse de voir cela. J'y ai dû prendre une part un peu particulière, Monseigneur m'ayant chargé de rédiger les acclamations qui devaient être chantées par tout le clergé, aux pieds de la statue couronnée de Marie. Notre-Seigneur m'a aidé dans cette composition, qui n'était pas sans difficultés, et la chose a réussi au contentement de tout le monde <sup>2</sup>. »

Ses fonctions de théologal ne détournaient cependant pas l'abbé Gay du rôle actif qu'il jouait dans la guerre menée par M<sup>gr</sup> Pie contre les erreurs doctrinales en matière de foi. Aux

<sup>1</sup> 7 décembre 1863, *Corresp.*, t. I, p. 381.

<sup>2</sup> Ces acclamations ont été insérées dans les *Œuvres du cardinal Pie*, t. V, p. 290-296.

côtés de son vaillant évêque, lui aussi se déclare un inlassable champion de la vérité religieuse. L'expérience démontre que le mal, et surtout le mal social, découle des théories mensongères qui ont perverti les esprits. C'est donc en éclairant les intelligences, en redressant les jugements, qu'on atteint le mal dans son principe. En matière religieuse, comme partout ailleurs, l'erreur est un hydre à cent têtes. Il y a pourtant une doctrine qu'on pourrait nommer la mère des hérésies contemporaines, la source empoisonnée de l'incrédulité moderne ; nous voulons parler du naturalisme.

On se rappelle le travail remarquable que l'abbé Gay avait adressé au Pape, sur ce sujet, en 1859. Quatre ans plus tard, l'occasion s'offrait à lui de frapper encore le naturalisme, cette fois dans la personne d'un de ses adeptes les plus sournoisement dangereux.

Il existe des philosophes naturalistes de toutes nuances. L'abbé Gay les classe ainsi :

« A prendre ce qui, de nos jours, paraît le plus saillant, écrit-il <sup>1</sup>, on distingue d'abord le naturalisme des *mitigés*, lesquels, laissant à Jésus-Christ, dont ils parlent avec respect, les choses privées et spirituelles, demandent qu'il soit évincé des choses publiques et temporelles. Vient, après, le naturalisme des *neutres* : il se peut, disent-ils, que Dieu parle et légifère lui-même ; en tout cas, cela vient après coup ; c'est peut-être, pour nous, très honorable et même très salutaire, mais, dès que c'est un surcroît, cela reste facultatif et ne saurait impliquer une stricte obligation. D'autres, plus logiques, déclarent que si, vraiment Dieu parle et commande, le bon sens crie que cela fait foi pour tous, individus et sociétés. Mais, comme la chose leur semble alors exorbitante, ils prétendent que Dieu ne parle point, qu'il ne fait aucune loi positive, et que tout ce qu'on décore du nom de surnaturel n'est qu'un rêve, un symbole ou une fraude. C'est le naturalisme des *déistes*. Enfin, les derniers venus, peut-être les derniers possibles, affirment, non sans raison, qu'admettre, en dehors et au-dessus du monde, un Dieu personnel quelconque et lui interdire, comme font les déistes, toute ingérence directe et libre dans une création qu'il a faite, c'est simplement inepte. Mais plutôt que d'avancer jusqu'à l'acceptation de cette divine ingérence, ils reculent jusqu'à nier qu'il y ait quelque part un être capable de s'ingérer, osant dire, en définitive, que le monde et ce que l'on nomme Dieu ne sont que deux aspects d'un même être identique ; et c'est là le naturalisme des *panthéistes* et des *athées*, ou le naturalisme absolu. »

<sup>1</sup> Article publié par *le Monde*, dans son numéro du 2 août 1864.

Le naturalisme des *neutres* et des *déistes*, qui avait connu de beaux jours pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sombrait peu à peu, sous les flots déchaînés du panthéisme et de l'athéisme. M. Caro s'en alarmait, à juste titre : « N'est-ce pas un inquiétant symptôme de voir, ce que l'on n'avait pas vu depuis longtemps, cette négation (dissimulée mais incontestable de la personnalité divine) se produire dans les hautes sphères de la vie intellectuelle, avec tout le prestige que donnent à une idée l'art, la science, le style, aux applaudissements du public civilisé et savant, qui s'est empressé d'adopter ces talents nouveaux, sans même discuter leur doctrine <sup>1</sup> ? »

M. Caro faisait allusion à Taine et à Renan. Ce dernier, en effet, jouissait alors d'un grand renom dans les milieux philosophiques et littéraires. Il passait pour un hébraïsant de marque. et son opinion faisait autorité en tout ce qui concerne l'histoire religieuse des peuples orientaux.

Or, en juin 1863, il publia une *Vie de Jésus*. Le succès retentissant de l'ouvrage fut un scandale. Quel appât, quelle jouissance cette *Vie de Jésus* offrait-elle donc au public de l'époque ? « Le livre, à le bien approfondir, était le plus bizarre qui se pût imaginer. Relevait-il de l'histoire, de l'exégèse, du roman, de la poésie ? Aucune de ces appellations n'eût été déplacée, tant se variaient les traits qui avaient composé le tableau. Par endroits, la critique disparaissait sous l'abondance des descriptions : ailleurs elle s'entrecoupait de récits gracieux, d'une langueur un peu sensuelle et qui touchaient à l'idylle <sup>2</sup>. » Des idées neuves, aucune, mais, de l'avis unanime, l'expression d'un talent très personnel ; pas la moindre profondeur de vues, mais un simple essai d'esthétique religieuse. « Renan, observe M<sup>sr</sup> d'Hulst <sup>3</sup>, est à la fois le penseur le moins original et le plus personnel de son temps. Aucune des idées qu'il exprime ne lui appartient, aucun de ceux à qui il les emprunte ne les reconnaîtrait, sous la forme que leur impose l'élaboration à laquelle elles sont soumises, en entrant dans son cerveau et en s'échappant de sa plume. » De cette appréciation formulée par un juge compétent, il est curieux de rapprocher celle que Caro exprimait dès

<sup>1</sup> E. Caro, « L'idée de Dieu dans une jeune école ; M. Renan et M. Taine, » dans le *Journal général de l'Instruction publique*, n° du 15 juillet 1857.

<sup>2</sup> Pierre de la Gorce, *Histoire du second Empire*, 2<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 266.

<sup>3</sup> *Mélanges philosophiques*, p. 504.



1857<sup>1</sup> : « Nous avons affaire dans M. Renan à deux hommes, un artiste dans un critique. Si vous avez le courage de lutter contre le charme et de regarder en face l'idée dépouillée de son prestige, vous serez étonné de voir à quoi elle se réduit. Cette émotion religieuse qui s'exprime dans un langage vraiment noble et discrètement attendri, ce sentiment du divin dont le livre vous semble pénétré, c'est une des formes que peut revêtir l'amour de l'art. Le beau, voilà son culte, sa foi, son Dieu unique. M. Renan a inventé un genre nouveau de dilettantisme, le *dilettantisme religieux*. »

Ce dilettantisme religieux répondait malheureusement aux aspirations d'un grand nombre, surtout parmi les classes dirigeantes. Beaucoup ne demandaient à la religion que la satisfaction de certaines tendances sensuelles d'un ordre supérieur. A ces esprits superficiels, Renan se présentait comme un délicieux conteur, doublé d'un aimable théologien. Plus d'un lecteur, au reste, s'illusionna sur l'athéisme de l'écrivain. « Renan a toutes les aspirations religieuses ; mais le fantôme agrandi de l'humanité lui dérobe le Dieu personnel et vivant... Il veut épurer le sentiment religieux et il en détruit le divin objet... Plus on presse (en effet), dans le détail, la pensée de M. Renan sur Dieu, plus on arrive à se convaincre qu'elle se résume en une sorte de *religion anthropologique* ; l'homme fait Dieu, crée Dieu en le pensant. Il appelle de ce nom sublime le mobile secret et intérieur (subjectif, comme diraient les Allemands) de toutes ses grandes aspirations. Dieu, c'est pour lui le type le plus élevé de la pensée, de la vie, de la science, de l'art. C'est le vrai qu'il conçoit, c'est le beau qu'il imagine. C'est tout cela, mais ce n'est pas un être. »

N'eût-elle été que l'œuvre d'un athée respectueux des convictions d'autrui, la *Vie de Jésus* aurait déjà mérité la réprobation des gens sensés, mais elle était, de plus, l'œuvre d'un sectaire d'autant plus dangereux qu'il dissimulait son sectarisme sous des protestations d'impartialité et un imposant appareil d'érudition. « Il semblait que le Christ ne pût déchoir de son rang surnaturel que pour tomber aussitôt à celui d'imposteur. M. Renan n'avait point eu cette logique. En dissipant la légende, il avait gardé sa grandeur à celui qui en était le héros. Il ne dépouillait

<sup>1</sup> E. Caro, *loc. cit.*, n° du 11 juillet 1857.

Jésus de l'auréole divine que pour le parer d'une autre auréole toute humaine, mais si resplendissante que nul front mortel n'eût été digne d'en porter les rayons... Là était la prodigieuse singularité de l'ouvrage, qui n'échappait au surnaturel que pour tomber dans le mysticisme, et qui n'abolissait le culte consacré par les âges que pour y substituer une sorte de culte littéraire beaucoup moins compréhensible que tous les miracles qu'on entendait proscrire... Ce qui achevait de confondre, c'était que l'attaque contre le christianisme se défendait d'en être une. Jésus était découronné gravement, sans outrage, et même avec toutes sortes de louanges ; quant à la religion qu'il avait fondée, on enregistrait sa déchéance au nom de la critique infail-  
lible, mais on se gardait de porter la main sur elle ; bien plus, on l'eût volontiers conservée à titre de curiosité archéologique, comme on fait d'un monument vénérable qui a abrité les générations disparues <sup>1</sup>. »

Un sentiment de révolte et d'indignation souleva les âmes chrétiennes. « L'aménité des formes sembla raffinement d'hypocrisie, et cette négation tranquille, sans excès de paroles et sans colère, parut le signe d'une audace inconnue jusque-là <sup>2</sup>. »

La publication de la *Vie de Jésus* était un défi lancé au catholicisme. L'épiscopat français releva le gant. M<sup>gr</sup> Pie protesta des premiers. Il demanda à son clergé, réuni en synode, un jeûne d'expiation pour l'outrage public fait à la personne de Jésus-Christ. Il lui donna lecture d'un discours latin où il condamnait le livre de Renan et flétrissait l'écrivain apostat <sup>3</sup>.

Ce discours synodal est *in extenso* l'œuvre de M<sup>gr</sup> Gay. Dans une première partie, l'auteur dénonce les propositions malsonnantes, blasphématoires ou hérétiques qui fourmillent dans l'ouvrage de Renan et conclut par une condamnation en règle du livre. La seconde partie renferme une profession de foi, en opposition avec les erreurs de Renan. Le discours se clôt sur une belle prière qui implore de Jésus-Christ le pardon pour l'insulteur :

« O Dieu bon, du haut de cette croix infâme et publique où cet infortuné, cet ingrat, cet homme qui a été des vôtres, a essayé de vous

<sup>1</sup> Pierre de la Gorce, *loc. cit.*, p. 266 et 267 *passim*.

<sup>2</sup> Pierre de la Gorce, *loc. cit.*, p. 267.

<sup>3</sup> Cf. *Œuvres du cardinal Pie*, t. V, p. 222-260.

clouer de nouveau, vous, son Sauveur, daignez pousser encore et pousser efficacement ce cri de miséricorde : « Père, pardonnez-lui, car ce qu'il a fait là, il ne le sait vraiment pas ! »

M<sup>gr</sup> Pie avait demandé à son vicaire général non une réfutation en forme, mais une condamnation motivée de l'ouvrage. Le travail de l'abbé Gay répond bien à ce désir de l'évêque.

Laissons maintenant l'abbé Gay rapporter lui-même les circonstances dans lesquelles il écrivit le discours synodal.

« Vous m'êtes trop intime, confie-t-il à son ami l'abbé Perdrau <sup>1</sup>, pour que je vous cèle une petite joie que Dieu m'a faite ; peut-être vous avais-je dit un premier mot de ceci. Il s'agissait d'un décret que mon évêque m'avait prié de faire pour le synode, contre ce malheureux Renan. Ces sortes d'œuvres m'attirent et m'effraient : défendre personnellement Jésus est la chose la plus douce du monde ; mais parler dans l'Église et au nom de l'Église, m'émeut toujours beaucoup et me dépasse. Cependant je m'étais mis au travail ; j'avais lu le livre, pris des notes et fait mon préambule ; car la chose, comme je la concevais, devait avoir quelque étendue. Nous étions à la veille de la retraite. Je devins tout à coup si souffrant qu'il fallut m'arrêter et renoncer à finir ce que j'avais commencé. Je ne puis me plaindre de Dieu, et pour cela, je n'ai même pas d'effort à faire ; mais je sentais la peine d'être privé de concourir à une œuvre qui le touchait si directement et que j'avais reçue comme une faveur de choix. Il n'y avait qu'à faire mon sacrifice et je le fis. Cependant, après trois ou quatre jours, ayant vu qu'un essai, que j'avais demandé à quelqu'un, ne réussissait pas du tout et que tout allait manquer, un matin (un samedi), je me sentis venir la lumière et la force et, le lundi soir, malgré la retraite et d'autres choses encore, je livrais à mon évêque dix-huit pages latines in-folio, dont il était tout à fait content et qu'il lisait, le lendemain, au synode. Je ne puis vous dire, cher ami, combien j'ai été touché et reconnaissant de ceci. »

Le scandale causé par la publication de la *Vie de Jésus* n'était qu'un épisode de la lutte entreprise par le naturalisme pour chasser des esprits toute croyance au surnaturel. Renan trouvait des complices, voire même des émules. Doucereuse et hypocrite sous sa plume, l'erreur revêtait, avec d'autres, des formes différentes, se faisant ici agressive et menaçante, là dédaigneuse et sceptique. Nul genre littéraire ne lui échappait : érudition, philosophie, théâtre, roman, autant d'auxiliaires qui lui permettaient d'étendre le champ de son influence. L'évêque de Poitiers n'exagérait pas en affirmant que « l'erreur naturaliste avait

<sup>1</sup> Lettre inédite, 12 décembre 1863.

conçu l'ambition de devenir un dogme public <sup>1</sup> ». A cette attaque de l'ennemi sur tous les fronts, M<sup>gr</sup> Pie résolut d'opposer, comme de coutume, l'éclatant, l'invincible exposé de la doctrine catholique. Il le fit dans sa troisième *Synodale sur les erreurs du temps présent*, un véritable « chef-d'œuvre théologique et littéraire <sup>2</sup> ».

Ce document, où se trouvent reproduites plusieurs allocutions prononcées aux synodes de 1862 et 1863, formait la suite de deux importants travaux du même genre publiés en 1855 et 1858. « Il n'y a pas à analyser cette pièce capitale, répéterons-nous à la suite de l'abbé Gay <sup>3</sup> ; elle doit être lue et méditée. » Rappelons seulement que M<sup>gr</sup> Pie y montre « la cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ». « Là est le cœur de la question, affirme l'évêque, là est le champ clos de toutes les luttes de l'heure présente. »

En dépit de l'autorité qui s'attachait au nom de M<sup>gr</sup> Pie, il n'était pas inutile de signaler la troisième synodale à l'attention des catholiques. L'abbé Gay écrivit donc un très bel article, que publia le journal *le Monde*, dans son numéro du 2 août 1864. Pour la circonstance, l'auteur se cacha sous le pseudonyme de Louis Hillerin, *prêtre* <sup>4</sup>. Son compte rendu se terminait par ces lignes suggestives :

« Nous ne savons trop ce qu'en pensera cette école catholique qui s'appelle *libérale* ; il nous semble, quant à nous, que parmi tous les principes louches qu'elle invoque et toutes les objections prétendues pratiques qu'elle essaie d'opposer à ces vieux et vrais principes que l'Église enseignera toujours, parce que dès l'origine elle les a enseignés, il n'y a rien qui puisse tenir contre cette simple exposition théologique et cette victorieuse argumentation ; on pourra bien parler, sans doute ; nous ne pensons pas qu'on réponde : et, du reste, si cette discrétion de l'esprit, cette sincère mansuétude de l'âme et cette délicatesse des procédés qui constituent la vraie modération peuvent hâter les rapprochements entre des hommes de foi et de cœur si unis sur tous les points fondamentaux, mais que le malheur des temps divise sur quelques autres, il nous paraît que la nouvelle œuvre de l'évêque de Poitiers est merveilleusement propre à procurer ce bien. »

<sup>1</sup> *Troisième Synodale sur les Erreurs du temps présent.*

<sup>2</sup> R. P. Longhayé, XIX<sup>e</sup> siècle, t. V, p. 124.

<sup>3</sup> Compte rendu publié par *le Monde*, dans son numéro du 2 août 1864.

<sup>4</sup> « Tu verras, sous peu de jours, dans *le Monde*, un article que je suis en train de faire sur la synodale de mon évêque. Cela paraîtra sous une signature quelconque, mais tu n'auras pas de peine à m'y reconnaître. » (Lettre inédite à sa sœur, 27 juillet 1864.)

Sur la question, alors brûlante, du libéralisme, l'abbé Gay partageait les idées de M<sup>sr</sup> Pie. Avec son évêque, il s'alarmait des dissensions entre catholiques qui, nées des doctrines libérales, s'étaient aggravées à la suite du récent congrès de Malines (18-22 août 1868)<sup>1</sup>. Son expérience personnelle lui prouvait que, chez un grand nombre de catholiques, le libéralisme pouvait rester à l'état de sentiment plutôt qu'à l'état de doctrine nettement définie, constituer une affaire de tempérament et de préjugé, d'engouement et de conduite, plutôt qu'une affaire de principes. Il n'en déplorait pas moins cette funeste tendance à faire subir à la doctrine surnaturelle toutes les modifications et adaptations que réclament, soi-disant, l'esprit moderne et les conditions d'existence des sociétés contemporaines. Et si les données de la foi lui apportaient, à cet égard, des arguments décisifs, les faits parlaient également en faveur de ses convictions.

« Pie IX, écrira-t-il un jour<sup>2</sup>, a raison de dire, de répéter sans cesse que le libéralisme nous tue et qu'il est plus dangereux que la Révolution elle-même<sup>3</sup>. La Révolution, c'est le mal découvert, patent, cynique, effrayant, un mal dont, par suite, il y a chance qu'on se gare, à raison de l'effroi qu'il inspire. Le libéralisme, c'est la Révolution masquée, contenant les mauvaises passions de l'homme, et surtout son orgueil, en lui donnant un secret pour garder sa conscience paisible ; c'est le désordre s'enrégimentant dans la milice de l'ordre, et la nuit s'intitulant la première des servantes du jour. Le nombre des gens que séduit cet affreux mensonge est pour épouvanter ; et, à mesure que ce nombre augmente, l'objection contre la sainte et pure vérité devient plus spécieuse, et le retour au bien rencontre plus d'obstacles. »

Volontiers, l'abbé Gay aurait appelé le libéralisme de certains catholiques « un mauvais mariage mixte<sup>4</sup> » entre l'esprit chrétien et l'esprit révolutionnaire, entre l'indépendance de l'homme et la souveraineté de Dieu.

Pie IX entrevoyait les abîmes vers lesquels le naturalisme et le libéralisme acheminaient la société chrétienne. Il résolut d'en

<sup>1</sup> On peut consulter, à ce sujet, l'*Histoire du cardinal Pie*, par M<sup>sr</sup> Baunard, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 202 et suiv.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 9 juillet 1875, *Corresp.*, t. II, p. 244.

<sup>3</sup> « Le libéralisme, disait Pie IX au cardinal Pitra, est le plus effronté des mensonges ; il falsifie jusqu'aux faits contemporains ; il faut le dire et redire. *Battere e ribattere questo chiodo.* » (A. Battandier, *le Cardinal Pitra*, p. 573.)

<sup>4</sup> M<sup>sr</sup> Pie, cité par le R. P. Longhaye, *loc. cit.*, t. V, p. 143.

finir avec ce naturalisme politique qu'une école sincèrement croyante érigeait en dogme des temps modernes, et dont Montalembert avait proclamé les idées maîtresses dans son fameux discours de Malines. Le Pape jugea le moment venu de délimiter nettement le terrain doctrinal sur lequel l'union se scellerait entre les catholiques de tous les partis. Ne condamner personne mais signaler l'erreur, telle fut l'intention de Pie IX en publiant l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* qui lui était annexé <sup>1</sup>. Cette publication déchaîna, en France, une véritable tempête. Dans une circulaire officielle, le ministre des cultes, M. Baroche, fit savoir aux évêques que le *Syllabus* étant « contraire aux principes sur lesquels reposait la constitution de l'Empire », interdiction leur était notifiée de le publier dans leur diocèse.

Personne, dans le camp libéral catholique, ne se méprit non plus sur la portée du document pontifical. Montalembert écrivait à l'abbé Besson « qu'il se sentait bien et durement atteint et qu'il n'avait plus qu'à obéir <sup>2</sup> ».

Pénible pour le leader des catholiques libéraux, l'obéissance aux directions romaines était bien douce pour ceux qui avaient salué avec bonheur l'apparition de la troisième *Synodale sur les erreurs du temps présent*. Ils en trouvaient les doctrines confirmées, point pour point, par l'encyclique *Quanta Cura* et par le *Syllabus*. Un membre du Sacré Collège le faisait remarquer à M<sup>gr</sup> Pie : « L'encyclique et le *Syllabus*, lui écrivait-il, sont le meilleur accusé de réception qu'on pût faire à la dernière synodale de Poitiers. La réflexion m'en a été faite par les cardinaux <sup>3</sup>. »

La joie qu'éprouvait l'abbé Gay de se sentir en parfaite communion d'idées avec le Saint-Siège, ravivait sa confiance dans l'heureuse issue du conflit entre l'Église et le gouvernement français.

« Tu vois le tour que prennent les choses, écrivait-il à sa sœur <sup>4</sup>. C'est la floraison de semences depuis longtemps jetées dans le sol. On

<sup>1</sup> Le *Syllabus* est un catalogue de quatre-vingts propositions condamnées par l'Église et pour la plupart relatives au naturalisme et à l'athéisme social. Il constitue un acte dogmatique où sont affirmés les droits de Dieu sur la société.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> Besson, *Frédéric François-Xavier de Mérode*, p. 228. Cité par le R. P. Longhaye, *loc. cit.*, t. IV, p. 250.

<sup>3</sup> M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 228.

<sup>4</sup> Lettre inédite, 7 janvier 1865.

ne voulait pas le croire, on le verra... Mais sois tranquille : l'épreuve, quelle qu'elle soit, sera très passagère et il faudra reconnaître, une fois de plus, que Dieu est l'âme de la sainte Église et le maître du monde. Ce qu'ils font pour l'encyclique est inique et insensé. Empêchera-t-on la vérité d'exister et l'épiscopat de la dire ? Si quelques-uns se taisent, d'autres parleront. Quoi qu'il en soit, la grâce est faite et la lumière a lui : c'est aux fidèles à la comprendre et à faire des enseignements de l'Église la règle de leurs pensées. Crois que le grand nombre le fera et ne t'émeus pas plus que de raison des sottises des chrétiens dont tu me parles. Grâce à la presse, il y en a bien un peu partout comme ceux que tu me cites. Cependant, il s'en trouve à Paris plus qu'ailleurs : tout y contribue, à commencer par l'esprit que souffle l'archevêché. »

Ces derniers mots révèlent le désaccord qui existait au sein de l'épiscopat sur la portée de l'encyclique et sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement. Ce défaut d'entente ne surprenait pas l'abbé Gay. Il connaissait, en effet, les trois tendances qui divisaient l'épiscopat sous le second Empire. Groupés autour de M<sup>gr</sup> Dupanloup, les prélats libéraux ne se jugeaient pas pris à partie par l'encyclique et restreignaient au libéralisme extrême ou radical les condamnations pontificales. Par ailleurs, la parole du Pape trouvait un écho fidèle chez les ultramontains, dont M<sup>gr</sup> Pie était le docteur. Enfin les prélats gouvernementaux, les « césariens », dirigés par l'archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Darboy, soutenaient la politique impériale, même lorsqu'elle se heurtait aux directions données par le Saint-Siège.

Le 17 mars 1865, le *Syllabus* provoqua, au Sénat, une discussion orageuse. « Rouland et Bonjean développèrent un long réquisitoire contre les usurpations ultramontaines et firent entendre les derniers gémissements du gallicanisme expirant : il fallait appliquer les lois et, si elles étaient insuffisantes, en créer de nouvelles... Le cardinal de Bonnechose plaida la cause de l'ultramontanisme... Mais le discours capital fut celui de M<sup>gr</sup> Darboy qui prenait pour la première fois la parole au Sénat. Ses paroles furent celles d'un gallican convaincu... Parlant, entre autres choses, des Articles organiques du Concordat, il osa dire : « Ce sont, si l'on veut, des règlements de police, mais ils ont une force civile, réglementaire, ils ne sont pas dénués d'autorité. J'avouerai même qu'ils se présentent à moi avec un caractère plus respectable encore, comme toutes les lois qui répondent à un ensemble de besoins, d'intérêts, de droits, de

devoirs qui sont antérieurs et supérieurs à eux et qu'ils ont pour objet de régler, de définir et de défendre. Par conséquent, ils n'existeraient pas qu'on les ferait, et ils ne seraient pas faits qu'on les pratiquerait <sup>1</sup>. »

L'abbé Gay ne pouvait rester indifférent à ces attaques portées contre les prérogatives de l'Église.

« Tu as lu ces tristes discussions du Sénat, écrit-il à sa sœur <sup>2</sup>. Même par les bons, la vérité y a été dite timidement et incomplètement. On a laissé passer, sans les relever, des énormités de doctrine ; personne n'a protesté contre cette autorité absolue qu'on prétend donner à la loi humaine, prétention qui, si elle était vraie, donnerait raison aux empereurs païens et tort aux martyrs chrétiens. Et même ainsi atténuée et voilée, tu as vu le peu d'empire que la vérité a sur les âmes. Je sais qu'il y a ce qui demeure après réflexion et ce qu'on garde en soi sans le dire. Je crois bien qu'*in petto* tous n'ont donné raison ni à Rouland, ni à Bonjean, dont les harangues sont un tissu de sophismes et de mensonges... Quant au pauvre archevêque de Paris, tu as raison ; ce qu'il a dit est déplorable et insoutenable. Il n'en faudrait de preuve que le succès unanime que lui ont fait nos ennemis : triste suffrage. Mais que signifie la terre quand le ciel n'y fait point écho ? Je ne crois pas du tout que notre ami, l'abbé Perdrau, ait dit ce qu'on lui prête. Il a pu se taire ou convenir qu'il y avait, dans ce discours, des choses bonnes et vraies ; mais sois sûre qu'il le juge au fond tel qu'il est. Seulement, comprends l'embarras de ce bon prêtre lorsqu'il se trouve placé entre le jugement qu'il porte d'un supérieur et le respect qu'il lui doit toujours. Oh ! quelle action de grâces je rends à Dieu de m'avoir tiré de Paris ! »

Peu à peu on vit s'apaiser l'émotion qu'avait causée la publication du *Syllabus*, mais l'antagonisme persista entre libéraux et ultramontains. Journaux et revues parlent, en 1866, un langage qui ressemble fort à celui de 1863. L'abbé Gay le constatait et mettait sa sœur en garde contre certains articles du *Correspondant*.

« C'est avec précaution, lui disait-il <sup>3</sup>, qu'il faut lire le *Correspondant*. C'est le refuge assez peu franc de l'école libérale qui, après s'être tue un instant, quand a paru l'encyclique, reprend ses errements de plus belle et tombe dans des fautes de parole et de conduite dont on a lieu de s'alarmer. »

Aussi bien, l'œil clairvoyant de l'abbé Gay découvrait, de tous côtés, de graves sujets d'inquiétude. Le bruit qu'on faisait, dès

<sup>1</sup> E. Ollivier, *l'Empire libéral*, t. VII, p. 341-343 *passim*.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 27 mars 1865.

<sup>3</sup> Lettre inédite, avril 1866.



l'automne de 1866, autour de l'Exposition universelle qui devait s'ouvrir l'année suivante, ne lui dérobait aucun des « points noirs » dont l'Empereur devait parler, à quelques mois de là, dans son discours de Lille (26 août 1867). Il écrit à l'abbé Perdrau le 29 octobre 1866 :

« Je doute que Dieu ne fasse pas bientôt quelque coup de sa droite. Cette exposition universelle qu'ils préparent comme une glorification de l'esprit humain, au moment même où cet esprit s'égare, se déprave de plus en plus et livre à Jésus-Christ des combats injurieux, impies, forcenés, me semble une monstruosité que Dieu ne peut point bénir. Il y a là quelque chose de babylonien qui devra attirer la foudre et se terminer par une très honteuse déception. »

Déception... le mot n'est pas trop fort quand on songe à la catastrophe qui devait, trois ans plus tard, renverser l'Empire et humilier la France.

---



## CHAPITRE IX

### LE THÉOLOGIEEN DU CONCILE DU VATICAN

1867-1870

---

#### I

Dans les derniers jours de juin 1867, les journaux annoncèrent qu'un concile œcuménique se tiendrait à Rome, dans un avenir assez rapproché : le Pape venait de l'apprendre aux évêques qu'il avait convoqués à l'occasion du dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre.

Cette nouvelle sensationnelle n'étonna qu'à moitié les personnes qui s'intéressaient aux choses religieuses. Elle leur confirma seulement un bruit qui circulait, depuis plusieurs semaines, dans les milieux bien informés.

M<sup>gr</sup> Pie se trouvait alors à Rome. Il avait voulu répondre à l'appel du Pape et se joindre aux cinq cents évêques qui, de toutes les parties du monde, étaient venus déposer aux pieds du successeur de saint Pierre l'hommage de leur filial attachement. A Poitiers, son retour était attendu avec impatience. Les curiosités, mises en éveil par l'annonce d'un prochain concile général, réclamaient un supplément d'information. M<sup>gr</sup> Pie profita de la retraite ecclésiastique pour le donner à son clergé.

De fait, peu de prélats en savaient aussi long que lui sur la question du futur concile. Il était des trente-six évêques que le Pape avait consultés, dès le mois de mars 1865, sur l'opportunité de la réunion d'un concile œcuménique. Deux années durant, il avait gardé le silence que le Pape lui avait imposé à ce sujet. La nouvelle devenue publique, il pouvait s'expliquer en toute

liberté, démentir les bruits tendancieux répandus par une presse hostile, associer surtout ses diocésains à ses joies et à ses espérances.

L'abbé Gay tressaillit de bonheur à la pensée des solennelles assises qui se tiendraient bientôt à Rome.

« Malgré bien des ombres qui s'y mêlent, écrit-il à un ami <sup>1</sup>, c'est une lumière que mon évêque rapporte de Rome, et la consolation dépasse la tristesse. Le concile, qui paraît certain, sera un événement capital. Quoique tant de merveilleuses grâces, reçues depuis plusieurs années, puissent, jusqu'à un certain point, répondre à l'espoir que le peuple chrétien avait conçu d'une ère toute favorable, après la définition de l'Immaculée Conception, — cependant c'est probablement le concile qui ouvrira cette époque attendue. Tout annonce que l'Angleterre va peu à peu rentrer dans les voies de la vérité ; on dit aussi que dans l'Orient, malgré l'envahissement du panslavisme, beaucoup d'Églises, séparées jusqu'ici, se retournent vers Rome. Ce n'est peut-être pas une témérité de penser que la dernière période de notre siècle sera marquée par un triomphe tel quel de Jésus-Christ. »

A la perspective du bien général de l'Église, le concile ajoutait, pour l'abbé Gay, celle d'un séjour à Rome.

« Selon toute apparence, écrit-il <sup>2</sup>, Monseigneur voudra que je l'accompagne... Monseigneur s'imagine que je pourrai lui être de quelque utilité, je n'en crois rien ; mais, de toutes manières, j'aurai du loisir et, certainement, plus qu'ici. »

Les joies suscitées par ces douces prévisions disparurent bientôt à la nouvelle des tentatives de Cialdini et de Garibaldi contre les États pontificaux. Rome allait-elle tomber entre les mains des révolutionnaires ? On le craignit un moment. L'encyclique du 17 octobre 1867 faisait entendre un cri d'alarme auquel le gouvernement français ne se pressait pas de répondre.

« Ici, nous prions à force, écrit l'abbé Gay <sup>3</sup>. A peine l'encyclique reçue, Monseigneur l'a publiée, en indiquant un *Triduum* qui finit demain. Comment l'archevêque de Paris se tait-il ? Mon pauvre ami, que vous devez souffrir ! Au moins, ici, on a un cœur d'évêque où tout fait écho au Pape et à l'Église ; cela soutient et tempère la peine. J'ai plus peur de certains évêques français que des bandits garibaldiens. Quant à l'Empereur, qu'en dire ? Les termes manquent pour qualifier ce qu'il fait. Les malheureux ! comme ils tomberont tous dans cette

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 40 juillet 1867, *Corresp.*, t. II, p. 45.

<sup>2</sup> A sa sœur, 21 juillet 1867, *Corresp.*, t. II, p. 47.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 2 novembre 1867, *Corresp.*, t. II, p. 53.

fosse qu'ils creusent ! Pie IX leur dit : *Paveant!* Où ils en sont, auront-ils même la grâce d'avoir peur ? L'Empereur est entre la France et la Révolution comme un homme qui, s'étant marié pour avoir une situation dans le monde, garderait pourtant les relations coupables d'autrefois, s'y trouvant même obligé par les serments qu'il a faits : l'étrangère corrompt le mari, l'aveugle, le pille, le trouble et trouble toute la famille, dont il est devenu le chef ostensible. Il n'y a que trop d'apparences que tout finira mal pour lui et, peut-être, bientôt. Que Dieu nous conduise, et, s'il faut nous châtier, que le châtiment du moins nous sauve ! »

La victoire des armes françaises à Mentana vint dissiper, pour un temps, les angoisses des catholiques et reporter les pensées vers le concile, cette manifestation grandiose qui glorifierait l'Église et son divin Fondateur.

Le Pape avait décidé d'instituer, à Rome, des congrégations particulières, avec mission de préparer et d'étudier les questions à soumettre aux délibérations de la future assemblée. Les consultants de ces congrégations seraient choisis parmi les meilleurs théologiens du monde entier. A la France serait réservé l'honneur d'en fournir quelques-uns. Pour ces nominations, le Pape consulta des évêques dans le jugement desquels il avait une particulière confiance, M<sup>gr</sup> Pie entre autres. L'abbé Gay figura en tête des candidats présentés par l'évêque de Poitiers. Une lettre du nonce apprit bientôt <sup>1</sup> à ce dernier que le chanoine théologal de son diocèse était désigné par Sa Sainteté comme consultant des commissions préparatoires au concile.

M<sup>gr</sup> Pie transmit à l'abbé Gay la lettre du nonce, en y joignant ce petit mot :

Poitiers, 10 décembre 1867.

Mon cher ami,

A certains égards, la lettre ci-jointe vous apporte une croix. Mais l'obéissance à une telle autorité ne se discute pas. Notre-Seigneur vous donnera la force du corps avec les lumières de l'esprit. Je ne fais que le bénir de ce qu'il daigne vous employer à un si grand travail.

Je vous embrasse et vous bénis de tout mon cœur, mon bien cher ami.

† L. E., év. de Poitiers.

L'émotion éprouvée par l'abbé Gay à la lecture de ces lignes se révèle dans une lettre qu'il écrit à sa sœur <sup>2</sup>.

« Chère bonne petite sœur, ... J'ai besoin aujourd'hui d'appuyer un peu mon cœur sur le tien et de te confier un secret qui m'opresse

<sup>1</sup> La lettre en question est datée du 5 décembre 1867.

<sup>2</sup> 12 décembre 1867, *Corresp.*, t. II, p. 54.

un peu. Imagine que le Pape me désigne pour être un des théologiens consultants dans les congrégations préparatoires des travaux du concile et me fait mander à Rome pour le mois de février prochain... Tu devines si j'ai été ému, humilié, écrasé. C'était pour moi comme un gouffre dans lequel il fallait me jeter. Je me suis mis à genoux et je me suis jeté dans ce gouffre d'une volonté que je ne pouvais pas ne pas croire divine sans manquer à ma propre foi. Et, du reste, plus je donnais ici, — et je donnais tout mon sens humain et autre chose encore, — plus j'étais heureux de donner. J'ai tout donné et je partirai pour Rome. J'ai la conviction que je n'y serai bon à rien, mais cela n'importe point et je n'ai qu'à aller où Dieu me mène. Il y a bien de l'apparence que je devrai rester là jusqu'à la fin de juin, sauf à y revenir pour le concile de décembre <sup>1</sup>... Je pense que je me logerai au Séminaire français... Cela ne changera rien à mes projets de Paris, car je ne crois pas qu'il y ait urgence d'être libre bien avant le carême. En attendant, me voici tout occupé du concile provincial qui ouvrira ici le 11 (janvier 1868) <sup>2</sup>. »

Ce concile provincial devait coïncider avec le quinzième centenaire de la mort de saint Hilaire. Poitiers, à dire vrai, ne pouvait célébrer plus dignement la mémoire du grand docteur. M<sup>gr</sup> Pie ne voulut cependant pas donner aux assemblées conciliaires l'éclat dont il les eût entourées en d'autres temps. Certains esprits pointilleux auraient peut-être accusé les Pères du concile provincial de préjuger des questions réservées au futur concile œcuménique. Mais, pour éviter une publicité estimée inopportune, les prélats et leurs assesseurs n'en travaillèrent pas moins utilement. La morale indépendante, préconisée déjà par quelques philosophes, fut condamnée sur des conclusions formulées par l'abbé Gay. C'est à celui-ci que doit être attribuée la rédaction du chapitre iv des Actes du concile *De vera eademque christiana morum regula* <sup>3</sup>.

Ici encore, l'abbé Gay avait fait œuvre de prévoyance. De même que le panthéisme, dont les esprits à courte vue n'apercevaient pas, dans les belles années du second Empire, le succès futur et le danger, est devenu, sous le nom de monisme, une doctrine courante, de même la morale indépendante, qui pou-

<sup>1</sup> On pensait alors que le concile s'ouvrirait en décembre 1868.

<sup>2</sup> Le 28 décembre 1867, il écrit à une religieuse : « ... Je ne sais si jamais Dieu m'a demandé une immolation plus complète de mon sens personnel, mais je tâche de la subir avec d'autant plus de bon vouloir, et, comme c'était d'ailleurs le désir de mon évêque que je n'alléguasse point d'objection, j'ai dit : *J'obéirai* ... »

<sup>3</sup> « De la véritable règle chrétienne des mœurs. »

vait sembler à beaucoup une simple sécularisation d'une branche de la philosophie, est devenue, précisément sous l'influence du monisme, la négation de toute morale. Il n'est guère douteux que le clergé, en agissant contre ces erreurs dans le sens indiqué par les conciles de la province de Bordeaux tenus entre 1851 et 1870, n'eût prévenu ou entravé leur dissémination. Rien de plus difficile, sans doute, que de convertir un savant orgueilleux et entiché de ses idées, mais on peut souvent prémunir les âmes de foi contre la contagion des principes pernicieux.

Dans le mémoire qu'il présenta au concile de Poitiers sur la *Morale indépendante*, l'abbé Gay réfute les théories erronées par une exposition de la doctrine catholique relativement à l'origine de la loi morale et des devoirs qu'elle impose à tout homme. Avec une entière loyauté, il signale les éléments de vérité épars dans la doctrine de la morale indépendante, tels que la dignité de la personne humaine, sa liberté, sa perfectibilité. Mais il montre aussi comment, détachée de l'idée de Dieu, la morale naturelle perd sa vigueur native, faute de conserver son caractère obligatoire et la sanction inévitable qui récompense les bons et punit les méchants. L'abbé Gay ne pouvait prévoir, à quarante ans de distance, qu'un philosophe <sup>1</sup> oserait tracer l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, mais il entrevoyait déjà l'abîme vers lequel les prétentions de la morale indépendante emportaient la société. Aussi pensa-t-il rendre service en signalant le danger. Œuvre utile, dont Rome le félicita.

A peine le concile de Poitiers eut-il terminé ses travaux que l'abbé Gay partit pour la Ville éternelle. Un arrêt de quelques jours à Paris lui permit de constater la désunion qui existait alors entre les notabilités catholiques et aussi les efforts tentés pour ramener la concorde, avant l'ouverture du prochain concile œcuménique. Chacun souhaitait la fin de ces déplorables divisions.

« C'est un souhait concevable, écrivait l'abbé Gay à M<sup>gr</sup> Pie <sup>2</sup>, et je ne pense pas qu'il n'y ait un cœur aimant Jésus-Christ où ce désir n'existe. Mais que faire pour que ce soit autre chose qu'un désir?... Le césarisme, qui à tant d'égards est en train de tomber en ruine, mais qui s'affirme et travaille de plus en plus, ne nuit en rien au développe-

<sup>1</sup> M. Guyau.

<sup>2</sup> 29 janvier 1868. Lettre citée par M<sup>gr</sup> Baunard, dans son *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 326.

ment du parti catholique libéral. L'encyclique et le *Syllabus* sont passés au rang des mythes pour une quantité de chrétiens. L'obstacle à l'union ne viendra pas de notre côté. Mais où s'unir et comment s'unir, sinon dans les principes et en se rapprochant du centre? Et que peuvent faire ceux qui ont la grâce d'y avoir établi leur demeure, sinon de tendre les mains aux autres, leur disant comme la Sagesse : *Venite ad arcem* ; ou comme notre bon Maître : *Volo ut ubi sum ego, et vos sitis?* »

Le voyage de Paris à Rome se fit dans d'excellentes conditions. Un temps magnifique favorisa la traversée de Marseille à Civita-Vecchia.

« Notre navigation a plutôt ressemblé à une longue promenade sur un grand lac qu'à un voyage en mer, écrit-il au lendemain de son arrivée <sup>1</sup>. Le ciel était radieux et les flots ne faisaient que caresser notre navire. J'ai été d'autant plus touché de cette grâce qu'une telle tranquillité est plus rare dans la saison où nous sommes et que je ne pouvais m'empêcher d'y voir un fruit des prières qu'on faisait ce jour-là pour moi. »

Son installation au Séminaire français combla tous ses désirs.

« J'habite une maison qui me convient à tous égards. On y a une fort belle chapelle avec le saint Sacrement et une tribune voisine de ma chambre, une bibliothèque suffisamment garnie, des promenoirs en terrasse sur les toits et d'où l'on découvre les principaux monuments de Rome, y respirant d'ailleurs un air très pur. Les Pères sont obligeants, simples, instruits ; leur compagnie me sera aussi profitable qu'agréable. La vie est disposée de manière à ce qu'on ait un temps considérable pour travailler, bien que plusieurs heures puissent être consacrées à la vie du dehors ! Enfin je suis au mieux et ai la meilleure espérance de mon séjour ici... Je sais surtout que Dieu m'y fera beaucoup de grâces pour la vie intérieure, et je ne puis assez le remercier de m'avoir ménagé ce temps de solitude et de silence où la prière me sera si facilement habituelle, sans parler du précieux secours que l'atmosphère de Rome donne à l'âme des enfants de Dieu. »

En vérité, Rome n'avait perdu pour lui aucun de ses charmes.

« Je jouis beaucoup de Rome, écrit-il <sup>2</sup> ; je fais chaque jour des promenades qui sont de vrais pèlerinages. L'incomparable ville ! et comme on y a souvent les deux pieds sur le seuil de la patrie ! » « C'est toujours fête ici, écrit-il encore <sup>3</sup> ; les grâces y coulent encore bien plus que les fontaines si nombreuses pourtant et si belles ! On évoque les siècles devant soi, ou plutôt on les trouve évoqués et ils vous parlent encore.

<sup>1</sup> Lettre inédite à une carmélite, 29 février 1868.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 16 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 61.

<sup>3</sup> A sa sœur, 12 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 56.



On touche à tous les points du monde et de l'histoire, parce que l'on est au centre d'où tout a rayonné et rayonnera jusqu'à la fin. »

L'abbé Gay n'attendit que trois jours une audience du Saint-Père. Il trouva le Pontife « vieilli, mais florissant de santé et le visage rayonnant de majesté et de calme ». Pie IX l'accueillit « avec cette paternité qui dilatait l'âme » de tous ceux qui l'abordaient. « La conversation roula sur la France, sur les évêques récemment nommés, sur les instances réitérées et toujours infructueuses en vue d'obtenir pour l'archevêque de Paris le chapeau de cardinal. »

C'est à la commission politico-ecclésiastique, présidée par le cardinal de Reisach, que l'abbé Gay avait été affecté, à son insu d'ailleurs. Après avoir pris connaissance du long catalogue renfermant le programme des travaux de la commission (concordats, biens ecclésiastiques, instruction publique, mariages, etc.), l'abbé Gay déclara au cardinal que, « venu par obéissance, il travaillerait aussi par obéissance; mais qu'il n'avait qu'une connaissance élémentaire du droit canon, qu'il n'avait point étudié le droit civil et que, s'il pouvait être bon à quelque chose, ce serait plutôt dans les travaux de théologie et surtout dans ceux qui regardent les questions de principes <sup>1</sup> ». Le cardinal de Reisach prit note de ces observations et en conféra avec le cardinal Bilio, président de la commission dogmatique. Les pourparlers aboutirent à la solution que désirait l'abbé Gay : il fut définitivement attaché à la commission dogmatique.

On lui « ferma la bouche », autrement dit on lui imposa le silence pour la première séance à laquelle il assista.

« C'est la coutume, observe-t-il dans une lettre à sa sœur <sup>2</sup>, et elle était fort de mon goût; car je n'avais point précisément l'idée de la manière dont se tiennent ces sortes d'assemblées, et je trouvais bonnement la nôtre si solennelle que j'étais bien un peu interdit. Mais le silence n'était que pour une fois, et, le jeudi suivant, j'ai pris la parole à mon tour. On s'y fera, avec la grâce de Dieu. Je suis chargé d'un travail, mais j'ai du temps devant moi pour le faire; les discussions, que chaque sujet amène, sont trop sérieuses et vont trop au fond pour n'être pas très longues. Je voudrais laisser ce travail écrit, avant de repartir; mais, en vérité, vu la nature du sujet et la nécessité, pour moi, d'avoir des livres difficiles à trouver ici, je serais mieux en France qu'à Rome pour le traiter comme il convient. »

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 16 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 59.

<sup>2</sup> 8 avril 1868, *Corresp.*, t. II, p. 63.

L'abbé Gay n'était pas le seul Français parmi les consultants des commissions préparatoires : son ancien commensal de la rue Cassette, l'abbé Gibert, vicaire général de Moulins, avait été appelé au même honneur. L'abbé Gay lia aussi connaissance avec les autres consultants français, les abbés Sauvé <sup>1</sup>, Chesnel <sup>2</sup> et Freppel <sup>3</sup>. Tous se montrèrent charmants.

« Ces bons collègues, écrit l'abbé Gay <sup>4</sup>, me sont une compagnie très douce, et aussi très profitable ; car ils sont bien plus doctes que moi et me donnent beaucoup de secours pour l'œuvre dont on m'a chargé. »

Les nombreux loisirs que lui laissaient d'ordinaire ses fonctions de consultant, l'abbé Gay les employait au mieux des intérêts de sa santé. Le climat de Rome lui fut cette fois plus clément qu'il ne l'avait été trente ans auparavant, lors de son premier séjour en Italie.

« Pas l'ombre d'une migraine depuis cinq semaines, constate-t-il en avril 1868 <sup>5</sup>, et bien moins de malaises qu'en France. En prenant les précautions que commandent ici les brusques et nombreux changements de température, on y a le bénéfice d'un très bon climat ; le soleil brille à peu près toujours, le ciel est si pur, l'atmosphère si douce ! »

L'abbé Gay était arrivé au début du carême. Il alla entendre le trop fameux Père Hyacinthe qui prêchait la station à Saint-Louis des Français, dans cette chaire dont l'accès lui avait été interdit à lui-même cinq ans plus tôt.

« Que de choses à dire sur cette prédication, écrit-il à l'abbé Perdrau <sup>6</sup> ! On y est comme en une promenade, où l'on découvre çà et là des points de vue intéressants ; mais le charme en est presque enlevé par la crainte où l'on est toujours de glisser sur la route, de faire un faux pas et de gagner une entorse. L'esprit est distingué, l'imagination riche, mais le jugement est peu sûr et l'éducation philosophique et théologique très imparfaite. Et puis, pas un mot, pas un accent du cœur pour Pie IX : c'est remarquable et remarqué. En somme, très

<sup>1</sup> Le chanoine Henri Sauvé, théologal du diocèse de Laval, très apprécié par M<sup>sr</sup> Pie, qui l'avait recommandé au Pape.

<sup>2</sup> Le chanoine Chesnel, vicaire général de Quimper, ultramontain déterminé, auteur d'un ouvrage sur « *les Droits de Dieu* », que M<sup>sr</sup> Gay estimait fort.

<sup>3</sup> L'abbé Freppel, le futur évêque d'Angers, alors doyen de Sainte-Geneviève à Paris et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

<sup>4</sup> A sa mère, 27 décembre 1868, *Corresp.*, t. II, p. 85.

<sup>5</sup> A sa sœur, 8 avril 1868, *Corresp.*, t. II, 72.

<sup>6</sup> 16 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 61.

cher ami, c'est une parole qui n'élève guère et qui, je le crains, n'est pas bien féconde malgré son éclat. »

Consulteur du futur concile, lié d'amitié avec plusieurs prélats, l'abbé Gay voyait bien des portes s'ouvrir devant lui, celles des chapelles pontificales comme celles de plusieurs salons. Ainsi accompagna-t-il le cardinal Pitra aux *recivimenti* de cardinaux nouvellement promus, « vraie corvée, observe-t-il <sup>1</sup>, mais qui cachait une sorte de devoir et que je ne suis pas fâché d'avoir subie une fois. »

Chez la princesse de Sayn-Wittgenstein, il retrouvait un ami de jeunesse, le pianiste Liszt, alors dans la ferveur de sa récente vocation sacerdotale.

« Je l'ai revu avec grand plaisir. Il est bien posé ici et il continue ses études (théologiques) qu'il ne pourra pas sans doute pousser bien loin, les éléments lui ayant manqué durant sa jeunesse. Il m'a dit que toute son ambition était d'arriver à comprendre et à réciter le bréviaire <sup>2</sup>. »

Un autre grand musicien, Charles Gounod, se trouvait également à Rome. L'abbé Gay jouit d'autant plus de la présence de son ami que leurs âmes s'unissaient alors dans un même élan d'amour et de reconnaissance envers Dieu.

« Dieu vient de me donner une grande joie par le retour de mon pauvre Charles, écrit-il à sa sœur ; j'avais justement dit la messe pour lui ces jours-ci dans la chapelle où, il y a vingt-huit ans, je l'avais amené communier après un long écart <sup>2</sup>. »

La semaine sainte et les solennités pascales apportèrent aussi à l'abbé Gay comme un surcroît de joie spirituelle. Il prêcha au Colisée, le mardi saint, sur le mystère de la Croix, « le seul vraiment dont on puisse parler là ».

« Notre-Seigneur m'a aidé pour cette prédication, écrit-il <sup>3</sup>, mais je l'ai payée d'un jour de lit et de deux jours de misères. »

Ce contretemps ne l'empêcha cependant pas d'assister à presque toutes les cérémonies du Vatican et de Saint-Pierre. La vigueur de Pie IX l'étonna. Les fatigues de la Semaine sainte semblaient ne pas exister pour lui : il pontifiait, recevait, parlait

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 16 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 60.

<sup>2</sup> L'abbé Gay à sa sœur, 8 avril 1868, *Corresp.*, t. II, p. 65.

<sup>3</sup> Lettre inédite à sa sœur, 19 avril 1868.

et, malgré le poids des années, on ne le sentait pas courbé sous le faix.

« Le jour de Pâques, sa voix était si forte et son accent si ferme, en donnant la bénédiction du haut du balcon de Saint-Pierre, qu'on l'entendait distinctement à l'extrémité de la place <sup>1</sup>. »

Toutefois les solennités religieuses ne faisaient pas oublier à l'abbé Gay ses occupations de consultant. Sa correspondance nous le montre absorbé par ses travaux de la commission dogmatique, travaux « petits en eux-mêmes mais grands et lourds pour sa faiblesse ». Il écrit à l'abbé Perdrau <sup>2</sup> :

« Vous devinez que les matières abondent, surtout dans la congrégation dont je fais partie. Malgré cela, je compte toujours partir après la Saint-Pierre ; j'aurai pris la triture des choses, vu les personnes, entendu les discussions, compris la forme des écrits qu'on demande et composé même le votal dont je suis chargé. »

Ce dernier point excepté, ses prévisions se réalisèrent. Le Saint-Père le reçut en audience de congé et il quitta Rome, emportant du travail à faire pour le concile. Le 29 juin, fête de saint Pierre et de saint Paul, parut la bulle d'indiction qui fixait au 8 décembre 1869 l'ouverture du concile œcuménique.

## II

Grande fut la joie de l'abbé Gay lorsqu'il retrouva sa famille, ses amis, ses habitudes de vie. On était au début de l'été. Il allait pouvoir se reposer sous les ombrages de Trasforêt, perspective très douce que renversa bientôt un surcroît imprévu d'occupations. La fatigue physique, l'impossibilité où il se vit de terminer son travail du concile déterminèrent une crise morale très pénible.

« Au fond, avoue-t-il à l'abbé Perdrau <sup>3</sup>, ma mission me crucifie tout comme le premier jour : c'est une croix par ce qu'elle me fait faire ; c'en est une autre par ce qu'elle m'empêche de faire. Je ne comprends rien au dessein de Dieu et je regarde instinctivement si quelque

<sup>1</sup> Lettre inédite à une carmélite, 19 avril 1868.

<sup>2</sup> 17 avril 1868, *Corresp.*, t II, p. 67.

<sup>3</sup> 3 août 1868, *Corresp.*, t. II, p. 74.

obstacle de Providence ne viendra pas m'apprendre, à moi et à d'autres, que mon premier voyage à Rome n'était qu'un accident et que je puis rentrer dans ma vie ordinaire. Je porte toujours et partout en moi ce sentiment de contradiction et de peine, mais définitivement je demeure livré et abandonné... Je donne tout, je vous le dis, en me donnant ainsi et je sens que cela m'empêche désormais d'avoir ici-bas la plus petite racine. C'est peut-être le bien que Dieu se proposait. Je m'aveugle, je me prosterne et je l'adore avec actions de grâces. »

Trois mois plus tard, l'épreuve dure encore.

« Je travaille sans avancer beaucoup. Outre que je suis souvent dérangé, l'œuvre est longue et fort laborieuse <sup>1</sup>. Enfin, j'y suis donné : c'est toujours comme un engrenage dans lequel mon âme se trouve prise : cela tire, tire toujours et le sentiment n'en devient pas plus doux. Mais la volonté tient bon et j'espère que notre bon Maître ne me reproche pas une peine si acceptée. Priez-le enfin qu'elle me sanctifie, car c'est toujours le principal, et ici c'est tout ce que j'y vois d'utile pour moi et pour les autres <sup>2</sup>. »

La nouvelle d'une maladie qui faillit emporter Charles Gounod attrista encore le séjour de l'abbé Gay en France. Mais, comme toujours, son esprit surnaturel eut raison de toutes les difficultés. Lorsque vint le moment de repartir pour Rome, son âme avait retrouvé la paix.

Remerciant l'abbé Perdrau de ses prières <sup>3</sup>, il l'assurait qu'elles avaient été exaucées, et se déclarait « plus assisté au dehors et plus soutenu au dedans », goûtant une paix « quasi voisine de la joie ».

C'est sous l'empire de cette douce impression qu'il quitta Poitiers le 22 novembre. Quelques jours d'arrêt à Paris et il revoyait Rome le 7 décembre.

« Me voici tout de bon dans ma vie de Rome, écrit-il à sa sœur <sup>4</sup>. Elle est laborieuse, mais heureuse par tant de côtés, qu'en somme on serait injuste de ne pas considérer ce séjour comme une grande grâce. Je suis rentré dans cette chère ville comme si je ne l'avais pas quittée et, partant, sans cette émotion qu'on ressent quand on y revient après une longue absence. Mais, à mesure que je vais, je subis son charme de plus en plus : il est inexprimable, et, comme tout ce qui est divin, loin de s'épuiser avec le temps, il augmente toujours. »

<sup>1</sup> « C'est si long et si difficile, je n'ose dire si ennuyeux ! » (Lettre inédite à sa sœur, 28 octobre 1868.)

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé Perdrau, 27 octobre 1868.

<sup>3</sup> 9 novembre 1868, *Corresp.*, t. II, p. 77.

<sup>4</sup> 14 décembre 1868, *Corresp.*, t. II, p. 79.

Charme des lieux, rayonnement de l'atmosphère ou amélioration dans l'état de sa santé, bref ses travaux de consultant cessèrent de lui peser.

« Notre bon Seigneur, écrit-il à l'abbé Perdrau <sup>1</sup>, a daigné m'enlever l'amertume de ces occupations en me donnant, avec un sentiment plus vif et plus consolant de sa sainte volonté, un intérêt plus sensible pour des questions que je vois importer si directement à la gloire de l'Église. J'y suis tout entier sans pouvoir penser à autre chose, et ce n'est pas de trop, je vous assure, car, même pour discuter sérieusement et utilement les travaux de nos confrères, il faut de longues études et de profondes réflexions... Je puis prier, alors tout devient facile. »

Aussi bien, les douceurs de l'amitié lui procuraient-elles d'agréables heures de détente. Charles Gounod convalescent était venu demander au climat de l'Italie l'achèvement de sa guérison. Les deux amis se fréquentaient beaucoup et visitaient, en pieux pèlerins, les sanctuaires les plus vénérés.

« Ce matin, écrit l'abbé Gay <sup>2</sup>, j'ai été célébrer la sainte messe dans le souterrain où repose le corps de sainte Cécile... J'étais là avec mon ami Charles Gounod, le musicien, qui est converti depuis un an et qui est devenu pieux comme un ange. Il me servait la messe et a fait la sainte communion. »

Le jeudi saint, l'abbé Gay eut l'insigne faveur de faire ses pâques de la main du Pape ; puis, comme de coutume, la fête de la Résurrection lui apporta son tribut de joies spirituelles.

La question du concile agitait alors tous les esprits ; la presse contribuait, dans une large mesure, à entretenir cette effervescence par la complaisance avec laquelle elle enregistrait tous les pronostics. Telle feuille prophétisait l'échec complet des projets du Saint-Père, telle autre promettait un succès prodigieux à la future assemblée conciliaire. L'abbé Gay, lui, prenait son mot d'ordre au Vatican et se montrait optimiste.

« Tout est bien en train pour le concile, écrit-il le 27 avril <sup>3</sup>. Il y a quelques semaines, un vent souffla très fort à l'encontre de ce grand dessein : non qu'on prétendit l'empêcher, mais on donnait toutes sortes de raisons pour l'ajourner. Pie IX veut qu'il se tienne ; sa volonté, qui semble être celle de Dieu, emportera, ici, les volontés paresseuses ; et quant aux volontés rebelles, elles ne résisteront pas

<sup>1</sup> 26 décembre 1868, *Corresp.*, t. II, p. 82, 83.

<sup>2</sup> Lettre inédite à une carmélite, janvier 1869.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, *Corresp.*, t. II, p. 98.

non plus. Je suis persuadé qu'à moins d'une révolution ou d'une guerre générale, le concile s'ouvrira le 8 décembre. »

Cependant, une question d'un autre ordre préoccupait aussi l'abbé Gay. M. Faillon, le vénéré procureur des sulpiciens à Rome, avait fait imprimer, en 1866, un ouvrage intitulé *la Vie intérieure de la sainte Vierge*. L'auteur avait compilé des extraits, en partie inédits, des œuvres de M. Olier, auxquels il avait jugé opportun d'ajouter un commentaire personnel. Dans la crainte que son œuvre ne soulevât de graves objections, il l'avait soumise préalablement à l'appréciation du Maître du Sacré Palais. Celui-ci avait accordé l'imprimatur sur le rapport favorable que plusieurs théologiens éminents lui avaient fait de l'ouvrage. Fort de cette sanction officielle, M. Faillon adressa son livre à un certain nombre d'évêques, de prêtres et de religieux, qui, pour la plupart, le félicitèrent de son travail. Bien que tiré seulement à mille exemplaires et demeuré la propriété de l'auteur, l'ouvrage se répandit hors du cercle restreint de personnes auxquelles il avait été tout d'abord adressé. On y releva quelques propositions téméraires, des imprécisions de langage de nature à mettre en péril l'orthodoxie de la doctrine. Un ecclésiastique, l'abbé Chaillot, crut même de son devoir de déferer le livre à l'Index. La Sacrée Congrégation demanda l'avis de sept consultants qui opinèrent en majorité pour une condamnation : un théologien des Frères Prêcheurs releva, dit-on, jusqu'à dix-sept propositions répréhensibles <sup>1</sup>.

La seule pensée qu'un ouvrage extrait des œuvres de M. Olier serait mis à l'Index provoqua une grande émotion, non seulement dans la compagnie de Saint-Sulpice, mais parmi les nombreux prélats qui lui étaient dévoués. Enfant de Saint-Sulpice, admirateur de M. Olier, ami de M. Faillon, apôtre zélé de la dévotion à la sainte Vierge, M<sup>gr</sup> Pie n'eut qu'à écouter les inspirations de son cœur pour prendre la défense du livre incriminé. L'abbé Gay venait d'être nommé consultant des commissions préparatoires du concile, il allait se rendre à Rome. L'évêque de Poitiers le pria de s'entremettre pour éviter une

<sup>1</sup> Le P. Franzelin, jésuite, en signale deux, dans son traité *De Verbo Incarnato*, p. 381 et p. 425. Voir à ce sujet : *Observations sur quelques pages d'une Histoire de l'Eglise relatives à la Compagnie de Saint-Sulpice*. Paris, Lecoffe, 1887, 2<sup>e</sup> édit., p. 12 à 22.

condamnation qu'il estimait injustifiable. Il ne pouvait confier sa cause à un meilleur avocat.

L'abbé Gay ne perdit pas un instant.

« J'ai été saisi, dès l'arrivée ici, écrit-il de Rome en mars 1868 <sup>1</sup>, par l'affaire assez grosse du livre de M. Olier sur la sainte Vierge. Vous savez que Marie n'apparaît nulle part en ce monde, sans que le serpent lève la tête. Un nouveau chapitre de cette lutte s'écrit présentement à propos de cette publication, si glorieuse à notre Mère. Il en sera de cette attaque comme de toutes les autres ; mais, comme le serpent se sert des hommes pour attaquer, Marie se sert des hommes pour la défendre. Or, quoique je vienne ici tout à fait en surcroît, les circonstances ont fait que je vais être un de ses défenseurs... J'ai besoin d'une grâce un peu triomphante, Marie n'est pas pauvre et ne la mesurera point à ses petits et dévoués serviteurs. »

Marie se montra généreuse. L'intervention du cardinal Pitra valut à l'abbé Gay de se voir nommé, par le cardinal-préfet de de l'Index, défenseur officiel de *la Vie intérieure de la sainte Vierge*.

On lui demandait un mémoire justificatif : il se mit aussitôt à l'œuvre. La tâche présentait quelque difficulté. Il s'agissait, en effet, « surtout de théologie mystique, dans laquelle, à cause de l'infirmité du langage humain et de la sublimité même des choses que l'on essaie de rendre, il y a plus aisément à épiloguer qu'ailleurs, surtout pour des gens habitués aux formules scolastiques <sup>2</sup>. » Or les tenants de l'École serraient leur argumentation.

Le 20 mai 1868, l'abbé Gay remettait son mémoire justificatif au cardinal-préfet de l'Index.

« Je crois certain qu'on ne condamnera pas l'ouvrage, écrit-il <sup>3</sup>, mais il est bien probable que les dissertations dont l'a enrichi M. Faillon, devront être supprimées ou modifiées. Le mieux a été, ici comme souvent, l'ennemi du bien ; et si ce bon prêtre n'avait pas tant fait pour justifier scolastiquement ce que son patriarche avait écrit en se tenant dans un ordre purement mystique, on n'aurait soulevé, ni ici ni ailleurs, aucune difficulté. Enfin, je me trompe beaucoup ou le texte intégral de M. Olier sortira sauf de ce creuset. »

Aussi bien, le mémoire de l'abbé Gay était de nature à ébranler l'opinion des esprits les plus prévenus contre l'ouvrage <sup>4</sup>. Après

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 16 mars 1868, *Corresp.*, t. II, p. 60.

<sup>2</sup> Lettre inédite à sa sœur, 9 mai 1868.

<sup>3</sup> A l'abbé Perdrau, 17 avril 1868, *Corresp.*, t. II, p. 67.

<sup>4</sup> Le brouillon du mémoire a été conservé. L'auteur de ce livre a pu en prendre connaissance. Voir un compte rendu critique aux *Documents et pièces justificatives*.



avoir réfuté, une à une, les objections doctrinales de ses adversaires, l'auteur en appelait à des motifs d'un autre ordre.

Les partisans de la condamnation craignaient que l'ouvrage de M. Faillon ne nuisît à la religion dans l'esprit des hérétiques et n'empêchât leur conversion. Crainte sans fondement, riposte l'abbé Gay : la sainte Vierge « a détruit les hérésies dans tout l'univers », et ce n'est pas en redoutant l'excès dans ses louanges qu'on aura chance de convertir les hérétiques. De plus, une condamnation ne manquerait pas de retomber sur la mémoire vénérée de M. Olier, qui a si bien mérité de l'Église, ou du moins sur le compilateur, sincèrement attaché à la foi catholique et qui, en soumettant son travail à des censeurs romains, avait donné une preuve de son respect pour le siège de Pierre. Il ne paraissait pas non plus douteux que la condamnation de l'ouvrage ne fût une diminution de gloire pour la sainte Vierge qui y est si admirablement louée et pour la compagnie de Saint-Sulpice qui se dévoue, dans un grand nombre de séminaires, à la formation des aspirants au sacerdoce.

Il n'entre pas dans les traditions des Congrégations romaines de hâter le prononcé de leurs jugements. Au début de juillet 1868, l'abbé Gay fut avisé que l'Index rendrait seulement en novembre sa sentence sur le livre de M. Olier. Lorsque l'abbé Gay retourna à Rome, au mois de décembre, l'affaire était sur le point d'aboutir.

« On a dû juger ce matin, en dernier ressort, l'affaire du livre de M. Olier, écrit-il le 14 décembre <sup>1</sup> : j'en attends l'issue avec calme, étant comme assuré qu'elle sera favorable. Cependant je n'estimerai la cause suffisamment gagnée que si l'on autorise une seconde édition : j'espère bien l'obtenir. »

Contrairement aux prévisions, l'Index remit sa décision à une date ultérieure. Il fallut patienter jusqu'au printemps, mais on ne perdit rien pour attendre.

« L'affaire Olier est finie depuis trois jours, lisons-nous dans une lettre de l'abbé Gay, en date du 27 avril 1869 <sup>2</sup> ; Dieu soit loué ! Tout est sauf ; non seulement on échappe à la condamnation, mais une seconde édition <sup>3</sup> est permise, moyennant des modifications qui vont être indiquées par une commission, nommée *ad hoc* et composée de

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. II, p. 80.

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. II, p. 99.

<sup>3</sup> Dans la suite, M. Icard donna cette édition de la *Vie intérieure de la sainte Vierge*.

trois consultants sous la présidence d'un cardinal. Voilà une bien grande grâce. »

On raconte que Pie IX. averti de la décision de l'Index et du fait que plusieurs consultants, dont le Père Perrone, d'abord défavorables à l'ouvrage, avaient changé d'avis, dit en souriant au prélat de service : « La Madone a fait un miracle de premier ordre : elle a converti un théologien <sup>1</sup> ! »

Pour faire déclarer saint François de Sales Docteur de l'Église universelle, pareil prodige n'était pas nécessaire. Ainsi pensaient les admirateurs et les dévots du saint évêque de Genève, et ils s'employaient alors à obtenir qu'une nouvelle auréole brillât sur le front du fondateur de la Visitation. L'abbé Gay se joignit à eux.

« Je fais ce que je puis pour saint François de Sales, écrit-il à la sœur de M<sup>gr</sup> de Ségur, religieuse de la Visitation <sup>2</sup> ; je recueille partout de bonnes paroles, des assurances, des promesses, enfin des fleurs entourées de très nombreuses feuilles ; mais le *fruit*, le mot décisif, l'acte, je l'attends toujours. Je dois revoir encore ces jours-ci le cardinal de Reisach. Je le presserai, mais je n'ose espérer de rapporter l'acte authentique. Au moins ferai-je tout mon possible. »

Entre temps, l'abbé Gay poussait activement ses travaux de consultant. Ceux dont la rédaction lui avait été confiée se trouvaient achevés vers la fin de juin 1869. Il écrivait à sa mère <sup>3</sup> :

« Dieu a soutenu sensiblement mes forces jusqu'au bout et m'a singulièrement aidé pour mes travaux. Mille raisons m'en rendaient incapable, et cependant je les ai faits et il ne paraît pas qu'on en soit mécontent. »

L'abbé Gay avait été chargé de rédiger deux mémoires <sup>4</sup> : le premier sur les sociétés secrètes, — celui qui, on se le rappelle, lui coûta tant de peine, — le second, sur le communisme et le socialisme. Tous deux font honneur à son talent. Dans le premier se remarquent un fonds solide, une information sérieuse plutôt qu'étendue, surtout une justesse et une modération remarquables dans les jugements. L'auteur conclut à une condamnation doctrinale des sociétés secrètes par le futur concile.

<sup>1</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 332.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 24 mai 1869.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 26 juin 1869.

<sup>4</sup> Le brouillon de ces deux mémoires a été conservé et mis sous les yeux de l'auteur de ce livre.

Sur la procédure à adopter, il opine pour une constitution soit conciliaire, soit pontificale, renouvelant les condamnations déjà portées, pressant les pasteurs, les princes et même les simples fidèles de combattre énergiquement les sociétés secrètes, suggérant les moyens de nature à rendre cette lutte plus efficace, conseillant, par exemple, de faire prendre aux enfants qui renouvellent les promesses de leur baptême celle de ne jamais s'affilier à des sociétés secrètes.

Le mémoire sur le communisme et le socialisme révèle une connaissance approfondie de la question. L'auteur a consulté et utilisé de nombreuses sources, choisies d'ailleurs avec un tact parfait. Il termine par le souhait que le concile prenne en considération les problèmes sociaux, frappe le communisme et le socialisme, nonobstant les condamnations déjà portées par Pie IX. De quelque épithète qu'il s'affuble, césarien ou autre, le socialisme mérite les mêmes censures que ses auxiliaires, les sociétés secrètes. Les Pères du concile pourraient insister sur la suprême puissance de Dieu et du Christ, sur les droits de l'Église, l'origine du pouvoir civil et sa fin, ses devoirs envers l'Église et envers ses sujets. Ils pourraient également faire ressortir l'étroite connexion de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel et, par suite, la perfection morale que l'Église seule communique aux efforts humains vers le bien ou vers le mieux. Il serait nécessaire de définir solennellement l'origine du droit de propriété, de mettre en lumière les biens qui en découlent, au point de vue social et moral.

Tout ce qui sort de la plume de M<sup>gr</sup> Gay porte l'empreinte d'un esprit très personnel. Les deux mémoires présentés à la commission dogmatique du concile du Vatican ne font pas exception à la règle. Orientation instinctive de la pensée, méthode, procédés de composition, l'auteur s'y révèle ce qu'il a été, ce qu'il sera jusqu'à la fin : un homme de principes, préoccupé avant tout d'aller au fond des choses, c'est-à-dire de relier étroitement le sujet qu'il traite à l'ordre général du monde, tel que Dieu l'a établi. Cet objectif atteint, la question est substantiellement résolue, puisque on se trouve fixé sur les lois qui dicteront la solution des difficultés à venir.

L'effort prolongé qu'avait exigé la rédaction des deux mémoires faillit compromettre gravement la santé de l'abbé Gay. Vers

la fin de mai 1869, si grande était sa fatigue qu'il songea à aller se reposer aux environs de Rome. Réflexion faite, le plus sage lui parut être de terminer sa tâche, coûte que coûte. Il suivit ce parti et ne le regretta pas.

Lorsqu'il rentra en France, dans le courant de juillet, à sa joie de retrouver sa famille se mêlait la tristesse causée par quelques deuils récents. C'était un oncle, incrédule notoire, qui avait quitté la terre sans se réconcilier avec Dieu ; c'était aussi une petite nièce de treize ans, fille de son frère Victor, âme innocente, qui, elle, s'était envolée vers le ciel. L'esprit surnaturel de l'abbé Gay et son affection pour ses proches lui dictèrent, en cette circonstance, une lettre remplie des plus nobles sentiments <sup>1</sup>.

Bien que sa mission de consultant des commissions préparatoires au concile fût terminée, il lui fallait retourner à Rome, afin d'assister aux séances du concile, en qualité de théologien du Pape. Ainsi en avait décidé le Saint-Père. Avant de quitter Rome, et en prévision de l'affluence qu'occasionnerait la tenue de la grande assemblée, l'abbé Gay avait arrêté un logement pour M<sup>gr</sup> Pie et pour son collègue d'Angoulême, M<sup>gr</sup> Cousseau. Lui-même devait être le commensal des deux prélats. Les choses ainsi réglées, il quitta Rome, avec l'intention de n'y revenir que peu de temps avant l'ouverture du concile.

Dans sa hâte d'embrasser sa mère, il gagna Paris en une seule étape. Il se rendit ensuite à Trasforêt, chez sa sœur, où M<sup>gr</sup> Pie lui fit l'honneur d'une visite, au début de septembre.

Entre temps, il avait décidé sa mère, son beau-frère et sa sœur à venir passer l'hiver à Rome et même retenu, à leur intention, une maison située non loin de celle où il devait loger avec M<sup>gr</sup> Pie. Enfin, il s'enquit des projets de son évêque et combina ses plans de façon à faire route avec lui à partir d'Aix-les-Bains.

Le 12 novembre, l'abbé Gay revoyait Rome après une absence de quelques mois.

### III

Un incident désagréable marqua le début de son séjour. Le logement qu'il avait retenu pour sa famille fut jugé impossible. Trouver un meilleur gîte demanda huit jours de courses et de

<sup>1</sup> On lira cette lettre avec édification. Voir aux *Documents et pièces justificatives*.

démarches. Finalement tout s'arrangea et l'abbé Gay vint prendre sa place auprès de son évêque <sup>1</sup>.

Dès les premiers jours, les visiteurs affluèrent chez M<sup>gr</sup> Pie. On venait le consulter, se concerter avec lui; on espérait recueillir des informations précieuses. L'avenir, du reste, semblait autoriser tous les espoirs et aussi toutes les craintes. Beaucoup se scandalisaient de l'audace des prélats venus avec l'intention arrêtée de combattre certains projets du Saint-Siège. Cette opposition, qui se déclarait avant même l'ouverture du concile, n'étonna pas l'abbé Gay.

« Il y a bien des gens surpris, écrit-il à l'abbé Perdrau <sup>2</sup>. Pour moi, je vous le confesse, je ne le suis guère; cela ou quelque chose d'analogue devait tôt ou tard arriver. C'est le fruit propre du caractère, d'abord, puis de l'absence des freins qu'a coutume d'imposer, même aux esprits fougueux, la véritable science ecclésiastique... Il arrivera, cette fois comme toujours, que le bien sortira du mal, et que, comme nous voyons, ici, certains travaux publics, dirigés par des grands architectes et conduits en partie par de vrais ouvriers, être poussés en même temps par les pauvres enchaînés de la justice humaine; — de même, l'œuvre divine, édiflée par les bons, profitera des mauvais, qui, malgré eux, deviendront des coopérateurs. A la procession du concile, le Pape marche le dernier; c'est l'image de ce que nous verrons dans les mois qui vont venir: l'homme d'abord et Dieu à la fin; la tempête, puis cette grande tranquillité dont parle l'Évangile; — le combat, l'angoisse, les misères, l'impuissance, les ténèbres, puis la clarté, la vertu d'en haut et la paix. »

Cette clairvoyance dont il faisait preuve, l'abbé Gay en trouvait le principe dans la sérénité de son âme.

« J'ai l'âme en paix et en bon vouloir, écrit-il <sup>3</sup> la veille de l'ouverture du concile, je prie sans trop de difficulté et souvent avec ferveur; la sainte messe et la communion font mon soutien et mes délices, et, ensuite, les peines qui me viennent d'ici et de là ne me troublent pas beaucoup, même quand je les sens vivement. J'en tire ce bien de me réfugier en Dieu et de m'écrier: *Tu solus!*... Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'intérieurement au moins, ma vie s'avance. Je me sens plus mûr, plus libre, plus détaché. J'ai peut-être autant de misères, mais quelque chose en moi y est moins assujéti; je vis plus dans ces réalités dont Jésus est la première substance. Oh! priez pour

<sup>1</sup> L'abbé Gay ne remplissait, près de M<sup>gr</sup> Pie, aucune fonction officielle. C'est le Père Dorveau, oblat de Saint-Hilaire, qui fut le théologien de l'évêque de Poitiers pendant la durée du concile.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> décembre 1869, *Corresp.*, t. II, p. 114.

<sup>3</sup> A une religieuse, 7 décembre 1869, *Corresp.*, t. II, p. 118.

que ce soit vrai et que ni l'illusion ne me trompe ni la présomption ne m'égare. »

En dépit des doutes que lui inspiraient son humilité, le progrès de sa vie intérieure n'était pas imaginaire. Si profond était son recueillement habituel que les émotions de la cérémonie d'ouverture du concile ne parvinrent pas à l'altérer.

« J'ai l'âme bien pleine, écrit-il le 9 décembre...<sup>1</sup>, mais, plus que jamais, je sens que je suis fait pour l'intime, et, quoique ces grandes assises qui s'ouvrent me touchent profondément, mon cœur est, sans comparaison, plus occupé, plus nourri par la vue du mystère de Jésus et de Marie, de la grâce que Jésus donne à Marie dans son Immaculée Conception et de la gloire que Marie lui rend en retour. Je voyais, hier, toute l'Église assemblée... C'était une vision magnifique ; et pourtant, j'étais et je reste pris davantage par la vue de la sève cachée qui anime tout, s'étendant de la racine aux branches. Et cette sève, c'est Jésus, c'est Marie, les deux qui sont en un, qui vivent l'un pour l'autre, dans un secret qui ravit Celui qu'aucune contemplation ne suffit à rendre heureux, hormis celle qu'il a de lui-même. »

Pas plus que les spectacles impressionnants qui se déroulaient sous ses yeux, la pensée de la part qui lui serait réservée dans les travaux du concile ne semble avoir troublé beaucoup l'abbé Gay. Son titre de théologien du Pape le confinait, selon toute vraisemblance, dans le rôle de simple spectateur. Mais peut-être M<sup>gr</sup> Pie lui demanderait-il de lui prêter, à l'occasion, le concours de ses connaissances théologiques. Tout dépendait donc du rôle que jouerait au concile l'évêque de Poitiers.

Or, le 14 décembre, celui-ci fut élu le second pour siéger parmi les vingt-quatre Pères formant l'importante commission de la Doctrine et de la Foi<sup>2</sup>. Quelques semaines plus tard, le Pape appela M<sup>gr</sup> Pie à faire partie de la sous-commission de trois membres<sup>3</sup>, chargée de préparer les travaux de la commission de la Doctrine et de la Foi. Les membres de la sous-commission eurent d'abord à rédiger, de nouveau, selon le vœu des Pères, toute la première partie dogmatique du concile. M<sup>gr</sup> Pie fit aussitôt appel au dévouement de l'abbé Gay. Il « se doubla de lui, déclarant qu'il ne voulait rien faire sans son concours ».

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. II, p. 119.

<sup>2</sup> M<sup>gr</sup> Pie avait obtenu 470 voix sur 700 votants. Seul, l'archevêque de Saragosse avait recueilli un plus grand nombre de suffrages.

<sup>3</sup> Les autres membres furent M<sup>gr</sup> Dechamps, archevêque de Malines, qui remplissait les fonctions de président, et M<sup>gr</sup> Conrad Martin, évêque de Paderborn, une des futures victimes du *Kulturkampf*.

« Et, de fait, avoue l'abbé Gay <sup>1</sup>, avant tout, ce concours a été de rédiger seul les premières pages qui doivent servir d'introduction à tout le reste, liant le concile du Vatican à celui de Trente et donnant la raison, traçant même déjà le caractère de notre grande et sainte assemblée. Quand j'ai vu ceci m'arriver, j'ai été, comme d'habitude, écrasé sous mon impuissance ; mais, Dieu aidant, je ne suis pas resté ainsi, et, me jetant à esprit perdu en Notre-Seigneur, je me suis mis simplement à l'œuvre. Ce matin, nous avons eu la première réunion composée seulement des trois prélats et de trois théologiens, un Allemand, un Savoisien et moi. On a posé les bases de tout le nouveau travail, après quoi j'ai lu mon projet, lequel, sauf quelques développements demandés, a été approuvé et même loué, soit pour le fond, soit pour la forme. Je vais y faire les petites adjonctions qu'on réclame et je le livrerai la prochaine fois. Il devra être, ensuite, présenté à la commission des 24, puis à la congrégation générale et discuté ici et là. Mais j'imagine, d'après le sentiment des trois, qu'il ne sera pas amendé quant à la substance : de sorte que, finalement, Dieu m'aura fait cette grâce insigne que mon misérable petit esprit ait servi de crèche aux premières paroles de cette assemblée, qui s'exprime en disant : « Il a paru à nous et au Saint-Esprit... » Cela me touche encore plus que cela ne me confond, quoique je sente aussi la confusion. Qui eût prévu ceci, et comme Dieu est toujours le même ! »

L'abbé Gay n'exagérait donc pas en se disant « transporté, par un coup soudain, au cœur des affaires ». Il assista aux séances de la sous-commission de la Doctrine et de la Foi, exposant ses idées, proposant ses conclusions personnelles. Par ailleurs, il collabora à d'autres travaux de M<sup>gr</sup> Pie pour le concile, notamment au chapitre iv du schéma sur « la Foi et la Raison », ainsi qu'au rapport présenté par l'évêque de Poitiers à la congrégation générale des Pères, au nom de la commission de la Foi.

Pendant l'abbé Gay suivait d'un œil scrutateur la marche du concile. Il avait vu l'attention des Pères se concentrer, dès le début, sur la question de l'infaillibilité pontificale, et le concile se diviser en deux camps, celui des partisans et celui des adversaires de la définition de l'infaillibilité.

« Il est bien tristement curieux, je vous assure, lisons-nous, dans une lettre à l'abbé Perdrau <sup>2</sup>, d'étudier la physionomie morale des deux camps. Du côté du Saint-Siège, les conduites sont toutes simples : on va droit, on ne déguise rien, on écrit comme on parle en chaire, on a le visage ouvert et les relations faciles, et, quoiqu'on juge les actes, on est

<sup>1</sup> A une religieuse, 16 janvier 1870, *Corresp.*, t. II, p. 120.

<sup>2</sup> 31 janvier 1870, *Corresp.*, t. II, p. 123.

fort indulgent aux personnes. On ne s'agite pas, on n'influence en rien les journaux, on est sobre de correspondance ; enfin, que vous dirai-je ? On sent partout ce je ne sais quoi qui est le signe de l'esprit de Dieu. De l'autre côté, ce sont des airs fâchés, des paroles amères, des critiques obstinées, des préoccupations humaines de toutes sortes, des confidences indiscrettes faites au dehors, des recours secrets à l'opinion ;... enfin, quelque chose qui accuse l'esprit de l'homme, l'esprit du monde et, il faut bien le dire, hélas ! l'esprit de secte...

« Il me semble impossible de prévoir à cette heure ce que le concile décidera touchant la définition ; mais vous pouvez être sûr à tout le moins que la vérité sera déclarée plus explicitement encore qu'à Florence, et que le gallicanisme sera frappé. Dieu veuille que ce soit d'une blessure mortelle ; car on voit mieux que jamais quelle peste c'est dans l'Église. Il y a mille raisons d'espérance et le Saint-Siège n'est point inquiet. Cette question retarde tout ; aussi n'avance-t-on point et, après deux mois tout à l'heure, il n'y a pas un seul texte écrit, ni un chapitre, ni un canon. »

Telle se dessinait la situation à la fin de janvier 1870. Six semaines plus tard, elle inspirait encore à l'abbé Gay des réflexions attristées.

« L'œuvre est laborieuse, écrit-il <sup>1</sup>, laborieuse jusqu'à la douleur, et si l'on ne se rappelait les divines promesses, on se sentirait gagné par l'effroi. La violence, il faut dire aussi la superbe des opposants grandit chaque jour et leurs dernières menaces font craindre de grands scandales. J'espère encore que c'est une extrême ressource dont ils usent pour essayer d'épouvanter et obtenir par là ce qu'ils convoitent avec passion et poursuivent avec acharnement, c'est-à-dire intimider le concile, l'arrêter dans sa marche et empêcher la ou plutôt les définitions... De nécessité, ou l'on supprimera une grande portion des matières du programme, ou l'on ne finira pas le concile cette année... Par suite de l'emploi qu'on fait de mon évêque, je me trouve employé et même, depuis douze jours, nous assistons, un autre théologien et moi, aux séances de la commission des 24 <sup>2</sup>. Puis je travaille pour la députation des trois <sup>3</sup> et j'ai la très douce et très précieuse joie de faire passer, ici et là, quelques phrases dans le texte même du concile : vous devinez si cela m'intéresse et me rend heureux. »

Ce qui le rendit plus heureux encore, ce fut l'unanimité avec laquelle les Pères votèrent, le dimanche de Quasimodo, la constitution dogmatique *Dei Filius*, la première qui fût proposée à leurs suffrages.

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 16 mars 1870, *Corresp.*, t. II, p. 129.

<sup>2</sup> La commission dite « de la Doctrine et de la Foi ».

<sup>3</sup> La sous-commission de trois membres, émanation de la commission dite des 24.



« Où trouver dans l'histoire, observe-t-il à ce sujet <sup>1</sup>, sept cents hommes comme ceux-ci, venus de partout, s'accordant, après le plus minutieux examen et la plus libre discussion, sur les questions fondamentales qui intéressent l'humanité?... Il y a, ici, plus que le doigt de Dieu, il y a sa main, son bras, son cœur, il y a Jésus-Christ qui est sa vertu apparue sur la terre et y opérant avec le Père dans l'unité de leur commun Esprit. »

Cette unanimité ne devait pas se soutenir jusqu'à la fin des débats conciliaires. On s'attendait à de graves dissensions sur la question de l'infaillibilité pontificale, qui allait être abordée. La violence des polémiques dépassa même toutes les prévisions. Brochures, discours, les adversaires de l'infaillibilité mirent tout en œuvre pour accaparer les faveurs de l'opinion publique et décourager les efforts du parti adverse. De tels procédés indignèrent l'abbé Gay, sans toutefois lui ravir son habituelle sérénité. En cela, il suivait l'exemple que lui donnait son évêque. M<sup>GR</sup> Pie étonnait, en effet, ses amis : on lui eût voulu plus de chaleur; au gré d'un grand nombre, il aurait dû se remuer davantage. « Le mieux est d'aller droitement, répondait-il, et le Saint-Esprit fera le reste. »

L'abbé Gay comptait, lui aussi, sur l'intervention du ciel pour aplanir les difficultés. Il voyait avec joie le Saint-Père ordonner des processions publiques et des supplications solennelles. Et pourtant l'heure du triomphe ne semblait pas à la veille de sonner.

« Le temps me dure, avoue-t-il à sa sœur <sup>2</sup> ; je n'ai rien à faire et ne puis rendre aucun service. Juin passé, il me semble que je serai à bout de force et de patience. »

Deux jours plus tard, il annonce à l'abbé Perdrau sa détermination de partir après la Saint-Pierre, « quoi qu'il arrive », ajoutant : « Je pense que Monseigneur le comprendra et n'opposera pas sa volonté à mon désir. »

La solitude relative dans laquelle il vivait ajoutait encore à sa hâte de revenir en France. Sa mère, son beau-frère et sa sœur avaient, en effet, quitté Rome vers le milieu de mai et il s'était accordé le plaisir de les accompagner à Lorette, Foligno, Assise, agréables étapes de leur voyage de retour. Regagner

<sup>1</sup> A une religieuse, 28 avril 1870, *Corresp.*, t. II, p. 135.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 29 mai 1870.

ensuite Rome lui avait paru pénible, d'autant que sa santé pliait sous le poids d'une chaleur torride et sous celui des fatigues accumulées pendant six mois de labeur. Il considéra des malaises survenus au début de juin comme un avertissement qu'il eût bientôt à quitter Rome.

De son côté, M<sup>gr</sup> Pie se sentait épuisé. On le força de changer d'air et de se reposer pendant quelques jours. L'abbé Gay en profita pour aller le rejoindre à Albano. Tous deux revinrent à Rome afin d'assister aux solennités de la Saint-Pierre.

Dans le concile, l'opposition résistait avec acharnement au vœu de la majorité touchant la définition de l'infaillibilité pontificale. Devant l'inutilité des concessions faites en vue de désarmer des adversaires irréductibles, les partisans de l'infaillibilité résolurent de faire proclamer le dogme à tout prix. Le 13 juillet, le concile vota sur l'ensemble du *schéma*. L'infaillibilité fut votée par quatre cent cinquante et une voix contre quatre-vingt-huit, et soixante-deux adhésions conditionnelles. Enfin, le 18 juillet, eut lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, la proclamation solennelle du dogme de l'infaillibilité pontificale.

L'abbé Gay assistait à cette mémorable cérémonie.

« J'étais là, racontera-t-il plus tard <sup>1</sup>, compagnon de mon évêque, et je n'ai vu de ma vie un spectacle aussi saintement émouvant. L'effroyable orage qui grondait pendant que Pie IX parlait, donnait au trône d'où il prononçait la définition l'apparence du Sinaï. En dehors de l'enceinte réservée au concile, la foule y répondait par des acclamations enthousiastes, qui durèrent plus d'un quart d'heure et qui parfois couvraient la voix du tonnerre. »

L'abbé Gay avait trop présumé de ses forces. Depuis plusieurs jours, son estomac refusait toute nourriture ; le 18, il n'avait pu dire sa messe. En dépit de la fièvre qui le minait, il était resté dans la basilique de Saint-Pierre une grande partie de la journée, la tête appuyée contre un pilier, exténué mais ne voulant rien perdre de cette incomparable cérémonie. Il se disposait à partir à pied, malgré une violente pluie d'orage, lorsqu'un cardinal, remarquant l'altération de ses traits, lui offrit une place dans sa voiture et le reconduisit à son domicile. A peine de retour chez lui, l'abbé Gay fut saisi d'un violent

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>sr</sup> Baunard, citée par ce dernier dans son *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 412.

accès de fièvre pernicieuse. M<sup>gr</sup> Pie, jugeant, à certains symptômes, de la gravité du mal, envoya chercher, le soir même, un médecin renommé, le docteur Borromeo, qui, heureusement, put venir sur-le-champ. Grâce à des remèdes très énergiques, les progrès du mal furent enrayés. La violence et la soudaineté de l'accès de fièvre n'avaient pas permis à l'abbé Gay de se rendre compte du danger qu'il avait couru. Il en mesura l'étendue à l'extrême faiblesse qu'il ressentit lorsque, deux jours après, il tenta de sortir en voiture. Néanmoins, rester plus longtemps à Rome, c'était, au dire du médecin, risquer un nouvel accès de fièvre qui, cette fois, pourrait être fatal. Le retour immédiat en France s'imposait. L'abbé Gay s'embarqua donc à Civita-Vecchia, sans attendre qu'il fût complètement remis et, accompagné par une personne de sa connaissance, M<sup>me</sup> de Léguille, débarqua à Marseille le 23 juillet.

Le surlendemain, il écrivait, de Lyon, à M<sup>gr</sup> Pie :

« Vous avez dû recevoir samedi soir à Tours ma dépêche envoyée le matin de Marscille... Depuis, j'ai fait la route qui me séparait de Lyon et, malgré la chaleur extrême et la fatigue inévitable, les choses ont bien marché pour moi. J'ai pu dire la sainte messe hier et ce matin encore à Fourvières, où je me suis fait conduire en voiture... Je puis prendre de la nourriture et les forces reviennent... Je vais à Trarforêt. Paris ou Poitiers, c'était le travail, ou du moins la fatigue. Trarforêt, c'est le repos avec l'air pur de la campagne et les soins de la famille. Je ne pourrais trouver de conditions meilleures pour mon rétablissement. »

L'évêque de Poitiers, lui, avait quitté Rome dès le 19 juillet. Neuf mois consécutifs d'absence lui faisaient un devoir impérieux de regagner au plus tôt son diocèse. Une ovation lui fut ménagée lors de sa rentrée dans sa ville épiscopale. Quelle joie n'aurait pas éprouvée l'abbé Gay de se trouver alors aux côtés du prélat qu'il avait secondé de ses conseils et de ses lumières, pendant la durée du concile ! La Providence en avait décidé autrement. Elle avait demandé ce suprême renoncement à celui qui, trois années durant, s'était sacrifié pour le bien de l'Église.

L'abbé Gay écrivait, en effet, à son ami l'abbé Perdrau <sup>1</sup> :

« Il me semble plus qu'indiqué que ma tâche à Rome est finie et que je n'y devrai pas retourner. Cela me soulage plus que vous ne sauriez croire. Dieu seul sait ce que j'ai souffert depuis trois ans et,

<sup>1</sup> 3 août 1870, *Corresp.*, t. II, p. 149.

cette année surtout, qui a été, par mille endroits, plus lourde que les autres et plus amère. Je me suis résigné ; mais, finalement, l'épreuve dépassait mes forces, et ce qui m'est advenu n'était que l'effet de l'épuisement moral et physique où j'étais réduit depuis longtemps déjà. Si j'ai acheté ainsi la grâce de reprendre mes travaux, je trouve que Dieu m'a fait une grande miséricorde et je l'en bénis de toute mon âme. »

Qu'on ne croie pas ces lignes échappées à sa plume dans un moment de tristesse passagère. Elles sont l'expression d'une pensée réfléchie, qu'il exprime également à son évêque :

« Quand je repasse ces trois années qui viennent de s'écouler et où j'ai tout quitté pour faire la volonté de mon Maître, écrit-il à M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>, je n'ai pas conscience de m'être volontairement retiré, une minute, du sacrifice que Dieu me demandait. Mais je n'ai pas cessé d'en sentir le poids et ce poids a été s'alourdissant toujours. J'ai été jusqu'à l'épuisement et la crise qui a tout terminé en a été l'effet en même temps que le signe. Mon âme reste soumise et, avec la grâce de Dieu, je sens pouvoir tout accepter. Mais mes forces sont à bout et j'ai la conviction que si la volonté de Notre-Seigneur est que je retourne à Rome, sa volonté est que j'y meure... »

Ce témoignage que se rend à elle-même cette âme aussi humble que généreuse valait, semble-t-il, la peine d'être rapporté. Il couronne dignement une des périodes les plus fécondes de la vie de M<sup>gr</sup> Gay.

<sup>1</sup> Lettre inédite, 3 août 1870.

## CHAPITRE X

POITIERS

1870-1877

---

### I

Au moment où le concile du Vatican se prononçait sur la question de l'infaillibilité pontificale, la France déclarait la guerre à l'Allemagne. Dans la lutte sanglante qui commençait, une mission sublime était réservée au clergé, et celui-ci s'apprêtait à la remplir d'une manière héroïque. On allait le voir affronter la mitraille pour assister les blessés, tendre la main à toutes les infortunes, s'efforcer de maintenir les forces morales du pays à la hauteur des événements.

L'abbé Gay ne pouvait songer à se faire aumônier militaire. Son âge, ses fonctions de chanoine et plus encore son triste état de santé lui interdisaient d'accompagner nos soldats à la frontière. Avant tout, il lui fallait reprendre des forces : c'est-à-dire qu'un repos prolongé s'imposait. Il se rendit donc à Trasforêt ; mais, la fièvre ayant bientôt reparu, on lui conseilla un changement d'air. L'occasion lui parut bonne d'aller visiter les deux carmels dont il était le supérieur. Du Dorat, où il ne fit que passer, il gagna Niort, où il prolongea son séjour. Sans être brillante, sa santé semblait en voie d'amélioration.

« Je n'ai eu la fièvre qu'une fois, écrivait-il à M<sup>sr</sup> Pie <sup>1</sup>. Il faut bien néanmoins s'assujettir à mille précautions et se soumettre à des ménagements de toutes sortes. Je suis d'une délicatesse et d'une suscepti-

<sup>1</sup> Lettre inédite, 16 août 1870.

bilité incroyables ; je paie assez cher le moindre refroidissement, la moindre fatigue : enfin, c'est un état qui est misérable par plus d'un endroit. »

Cependant l'isolement relatif dans lequel il vivait n'empêchait pas la nouvelle de nos premiers revers de parvenir jusqu'à lui. Voir, dans ces défaites, la main vengeresse et cependant bienfaisante de Dieu, convenait à une âme aussi surnaturelle que la sienne, et la morale à tirer des événements venait d'elle-même sous sa plume :

« Il n'y a qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu et à crier comme le bon Larron : *nos quidem digne factis nostris recipimus* <sup>1</sup>. On sent bien, malgré tout, que cette redoutable mais trop juste justice n'est que ce fouet dont il est dit : *flagellat omnem filium quem recipit* <sup>2</sup>. Le bien qui sortira de ces maux rend patient à les supporter... Les enfants de Dieu ont la prière, ils ont le saint Sacrifice, ils ont la très sainte Vierge : c'est assez pour garder la paix, même au milieu des troubles et des bouleversements, même avec les tristesses profondes où ils plongent l'âme <sup>3</sup>. »

L'abbé Gay avait-il pleine confiance dans la justice de la cause pour laquelle la France venait de tirer l'épée? On peut en douter. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à son évêque <sup>4</sup>, à propos d'un projet de lettre pastorale que celui-ci soumettait à son appréciation :

« Vous dites, à la quatrième page de votre lettre, que vous ne cherchez pas à contester la légitimité de la déclaration de guerre. Cette question est-elle si claire qu'il y ait lieu d'affirmer notre droit, même avec cette réserve? La parole d'un évêque est si grave et engage tant l'Église ! Si vous mettiez : *Nous n'avons pas à la discuter ici*, il me semble que vous diriez tout ce qui est nécessaire à dire et que rien ne serait compromis <sup>5</sup>. »

Pratiquant le premier ce qu'il invitait M<sup>gr</sup> Pie à déclarer à ses diocésains, l'abbé Gay évitait de peser, au poids de ses appréciations personnelles, la légitimité des revendications des belli-

<sup>1</sup> Cf. Luc. XXIII, 41.

<sup>2</sup> Cf. Hebr. XII, 6.

<sup>3</sup> A M<sup>gr</sup> Pie, 16 août 1870.

<sup>4</sup> Lettre inédite, juillet 1870.

<sup>5</sup> Dans le texte du mandement en question ne figurent ni la rédaction de l'évêque signalée par l'abbé Gay, ni celle que ce dernier proposait.

M<sup>gr</sup> Pie laisse entendre que la cause de la France est juste, par la citation qu'il donne d'un passage de Bossuet : « Une bonne cause ajoute aux autres avantages de la guerre le courage et la confiance. » (Cf. Cardinal Pie, *Œuvres*, t. VI, p. 596.)

gérants. Mais il ne se défendait pas de scruter l'avenir à la lumière des grandes lois providentielles <sup>1</sup>. Ses pronostics sont remarquables, si l'on tient compte de la date à laquelle ils ont été formulés (18 août 1870). A la différence des personnes, — et ces personnes étaient alors légion, — qui voyaient le sort de la France abandonné aux mains des généraux et livré aux hasards des batailles, l'abbé Gay insistait davantage sur la situation morale et religieuse du pays. Cet état général des esprits constituait, à ses yeux, un facteur de premier ordre quant à l'issue probable du conflit.

« Viendrons-nous à bout des Prussiens? écrit-il à sa sœur <sup>2</sup>. Je veux l'espérer encore ; mais notre mal intérieur, mais ces sophismes passés en tant d'esprits à l'état d'axiomes, mais cette inintelligence des choses de Dieu, ces institutions hostiles à Jésus-Christ, cette haine stupide contre l'Église, soufflée par les sociétés secrètes au cœur même du pauvre peuple, avec la connivence patente des gouvernements : quels ferments de désordre, quelle source de révolutions ! Le pouvoir impérial est déconsidéré et n'est plus tenu que par les intérêts, qui se rattachent toujours à qui représente et garantit l'ordre matériel. Comment espérer qu'il tiendra contre la haine implacable des anarchistes, la défiance des bons citoyens, la lassitude de tous, et surtout contre les conclusions extrêmes, mais fatales, des principes que lui-même soutient et dans ses paroles et dans ses lois et dans ses actes ?

<sup>1</sup> Il écrivait le 16 août à l'abbé Perdrau (lettre inédite) : « ... Nous voici humiliés sous la main toute-puissante de Dieu et châtiés publiquement de nos péchés publics, et tout annonce que nous ne sommes qu'au commencement !

« Au point de vue de la foi, le compte du pouvoir qui nous régit est effrayant. Il va éprouver ce que veut dire : *judicium durissimum his qui præsumunt fiet et potentes poterit tormenta patientur* (Sap. vi, 6, 7). Il paiera tant de scandales donnés, tant de mauvais principes défendus et popularisés, tant de lois antichrétiennes et tout un système politique hostile à l'Église...

« Nous n'avons qu'à courber la tête et à prier Celui qui *in via sua non continet misericordias suas et qui facit cum tentatione proventum* (I Cor. x, 13). C'est une grande grâce, en somme, d'être puni à propos. L'impunité, c'est le commencement de l'enfer : elle scellerait l'iniquité dans le cœur de ceux qui la commettent ; elle livrerait pour jamais à Satan ceux qu'il possède déjà. Dieu nous épargne un tel malheur ! On sent et, malgré l'épaisse obscurité de l'heure présente, on est forcé de voir que Dieu nous traite comme un enfant qu'il ne corrige que parce qu'il l'aime. Notre flambeau ne nous sera pas arraché pour passer à des mains hérétiques. Si même notre arche est prise pour quelque temps, elle nous reviendra chargée de bénédictions, et les malheurs qu'amènera son absence nous feront mieux comprendre ce que sa présence nous vaut. Notre prédestination subsistera malgré nos trahisons. Plus qu'aucun autre peuple, nous ressemblons au prodigue ! Comme lui, nous reviendrons saturés de misère, émus de repentir et nous ressouvenant de la paix qu'on goûte dans la maison natale. Et le père nous ouvrira les bras, il nous ôtera nos haillons, nous lavera, nous vêtira et ordonnera qu'un grand festin se dresse.

« Cher ami, que de choses on aurait à se dire ! Une lettre ne les comporte pas... »

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. II, p. 151.

« Il ne me paraît pas que nous puissions échapper à une catastrophe, laquelle produira inévitablement une guerre civile. Notre refuge n'est que Dieu et sa toute-puissante providence. Il tire déjà un grand bien des maux qui nous accablent : on commence à se souvenir qu'il compte pour quelque chose dans le gouvernement des affaires humaines... L'heure de la miséricorde viendra ; la justice ne passe jamais devant que pour préparer la voie à la clémence. Elle y dispose les âmes, en les en rendant moins indignes et en les forçant d'abord de confesser qu'elles en ont besoin. »

Les prêtres, ministres de la justice et de la miséricorde divines, sont les instruments dont Dieu se sert d'ordinaire pour agir ainsi sur les âmes. Il convient qu'aux heures de calamités publiques leur influence s'étende et devienne plus efficace. Convaincu de l'importance spéciale que les circonstances donnaient à son ministère, l'abbé Gay appelait de ses vœux le moment où sa santé rétablie lui permettrait de reprendre ses occupations habituelles. Et puis, trois années passées à Rome l'avaient privé de goûter les charmes du « home ». Aussi regagna-t-il Poitiers dès que le médecin le lui permit. Il rassurait ainsi les craintes de ses proches <sup>1</sup> : « Ne vous inquiétez pas de moi. Le « chez soi » est également un remède et je suis bien reconnaissant envers Dieu de me rendre le mien, avec mes saints loisirs, mes chers travaux, mon doux ministère. Hors de ce petit contentement personnel, tout est triste jusqu'à être navrant, » ajoutait-il, faisant allusion à la révolution politique qu'il avait prévue et qui ne paraissait pas devoir ramener la victoire sous nos drapeaux.

Sa pensée se reportait aussi vers Rome tombée au pouvoir des Piémontais, vers Pie IX, l'auguste prisonnier, « plus admirable que jamais ». Atteint dans son affection envers le Père des fidèles, le cœur de l'abbé Gay recherchait des consolations. L'Irlande, la Belgique, certains cantons de la Suisse lui en procuraient de très douces, par leurs énergiques protestations contre l'inique spoliation perpétrée par Victor-Emmanuel. L'abbé Gay accueillait comme un soulagement les « vraies paroles d'évêque » prononcées par M<sup>gr</sup> Pie à propos de l'inqualifiable agression qui avait consommé la perte des États de l'Église. En un mandement publié le jour de la Toussaint <sup>2</sup>, le vaillant prélat dénonçait dans « l'iniquité suprême qui venait de s'accomplir », les crimes accu-

<sup>1</sup> Lettre inédite à sa sœur, 22 septembre 1870.

<sup>2</sup> *Œuvres*, 6<sup>e</sup> édit., t. VII, p. 159.



mulés d'irrégion, d'usurpation, de parricide, de violation de la parole donnée, d'attentat contre la chrétienté entière. Et, au nom de tous les droits outragés, de tous les principes méconnus, de tous les intérêts lésés, il protestait devant Dieu et devant les hommes contre un acte dont l'acceptation serait le signal logique de toutes les spoliations sacrilèges et de tous les brigandages politiques. « Ah ! qu'on est fier d'être catholique, disait l'abbé Gay après avoir entendu ces nobles paroles <sup>1</sup>, et que les bourreaux sont petits à côté des victimes ! »

Pendant Rome perdit à ses yeux sa force d'attraction, du jour où le Pape n'en fut plus le souverain incontesté. Écartant toute idée de la revoir, il s'en tint désormais au charme des souvenirs passés. Il écrira, quelques années plus tard, à une personne <sup>2</sup> qui visitait Rome :

« Je vous félicite sans vous envier pourtant. Votre présent, c'est mon passé, et je reste trop fidèle à ce passé, je le garde avec une religion trop sérieuse et un amour trop vif pour qu'il me fût actuellement possible de les compromettre en affrontant la vue de Rome extérieurement, politiquement décapitée et profanée. Vous ne pouvez faire cette comparaison, rendez-en grâces. Votre pèlerinage n'est que doux ; ce que j'y goûterais encore de doux se tournerait pour moi en amertume. »

L'amertume, la tristesse ! Mais elles étaient partout, en ces derniers mois d'une année qu'on a justement nommée l' « année terrible <sup>3</sup> ». Aucune ville, si éloignée fût-elle du théâtre de la guerre, qui n'offrît quelque spectacle lamentable. Poitiers vit affluer des bandes de soldats échappés de Sedan, délabrés, démoralisés ; les blessés arrivaient aussi, et d'autant plus nombreux que les envahisseurs se rapprochaient de la Loire.

« Nous sommes matériellement tranquilles ici, écrivait l'abbé Gay à son ami l'abbé Perdrau <sup>4</sup>, mais encombrés de malades et de soldats ; il y en a jusque dans les églises, du moins dans celle de Montierneuf. Il me semble toujours que les Prussiens ne viendront pas ici. »

<sup>1</sup> A sa sœur, 5 novembre 1870, *Corresp.* t. II, p. 153.

<sup>2</sup> Lettre inédite à M<sup>me</sup> de M..., 26 avril 1877.

<sup>3</sup> Toutefois, à l'angoisse qui étreignait les cœurs se joignait un sentiment de fierté patriotique. « Je n'ai jamais tant aimé cette patrie si malheureuse mais si noble dans son malheur, » écrivait l'abbé Gay à l'abbé Perdrau (13 janvier 1871). Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, les passages importants de cette lettre, où se reflète l'état d'âme de l'abbé Gay à cette époque.

<sup>4</sup> Lettre inédite, 13 janvier 1871.

Sous la conduite d'un pasteur tel que M<sup>gr</sup> Pie, le clergé poitevin donna l'exemple d'un dévouement et d'une charité au-dessus de tout éloge. Dans la crainte que, se laissant emporter par son zèle, l'abbé Gay ne ruinât sa santé à peine remise, sa sœur lui conseillait de renoncer à quelques-unes de ses charges.

« J'ai repris *tout mon ministère*, répond-il <sup>1</sup> : j'ai bien essayé d'en retrancher quelque chose et en ai même causé avec Monseigneur. Impossible de rien quitter de ce que j'ai entrepris. Dès que telle est la volonté de Dieu, je me tiens paisible et compte sur son assistance. »

Même fidélité au devoir quand M<sup>me</sup> Gay, demeurée à Trasforêt, manifestait le désir de recevoir plus fréquemment sa visite. Il savait renoncer au plaisir d'aller embrasser sa mère pour obéir à la voix des circonstances. « Il se peut qu'on ait besoin de mes services <sup>2</sup>, » alléguait-il modestement en matière d'excuse, et il ajoutait : « Mes communautés ont droit à ce que je les protège et les conseille, à l'occasion. » De fait, il intervint près du général qui commandait à Niort. Grâce à sa démarche, la clôture du carmel fut respectée et seule la partie extérieure du couvent se trouva convertie en ambulance.

Non content de se dépenser auprès des blessés et des autres victimes de la guerre, M<sup>gr</sup> Pie voulut faire œuvre de « militant », en secondant les efforts du colonel de Charette. Celui-ci avait obtenu l'autorisation de former un corps de troupe auxiliaire, sous la dénomination de *Légion des volontaires de l'Ouest*. Le comité chargé du recrutement et de l'entretien de ce régiment d'élite, installa ses bureaux dans les bâtiments de l'évêché et trouva parmi les membres du clergé de dévoués collaborateurs. L'abbé Gay offrit même, pendant un certain temps, l'hospitalité à l'aide de camp du colonel de Charette et stimula, en faveur de sa patriotique entreprise, la générosité de ses parents et de ses amis. Son tact et ses grandes qualités de cœur lui valurent, à plusieurs reprises, des missions délicates. Ainsi, lorsque le général de Sonis tomba grièvement blessé sur le champ de bataille de Patay, l'abbé Gay accepta d'annoncer cette pénible nouvelle à la femme du vaillant soldat.

L'armistice, signé dans les derniers jours de janvier 1871, permit enfin d'espérer une paix prochaine. Que ferait, à cet

<sup>1</sup> 5 novembre 1870, *Corresp.*, t. II, p. 152.

<sup>2</sup> 20 janvier 1871, *Corresp.*, t. II, p. 156.

égard, l'Assemblée nationale qui allait se présenter comme la mandatrice des volontés du pays? « Plus de bruit que de besogne sans doute, » écrivait l'abbé Gay, deux jours avant les élections <sup>1</sup>. Il était plus près de la vérité en ajoutant : « Nous aurons la guerre civile et on peut dire que nous l'avons déjà. »

Aussi bien, la révolution du 4 septembre avait-elle déchaîné les passions anticléricales jusque dans certains coins de la province. En novembre 1870, trois curés du diocèse de Poitiers s'étaient vus expulsés violemment de leur presbytère par la population. Pour rester à l'état de cas isolés, des incidents de cette nature n'en étaient pas moins de mauvais augure. Ils rendaient plausible l'hypothèse d'éventualités terribles dans un avenir prochain. Dès lors, quand éclata le mouvement insurrectionnel de la Commune, l'abbé Gay n'en fut qu'à moitié surpris. Depuis un certain temps déjà, il rendait Paris en grande partie responsable des calamités publiques et ne cachait pas son aversion pour cette cité corrompue.

« Vraiment, écrivait-il à sa sœur le 3 mars 1871 <sup>2</sup>, ce qui se passe journellement dans cette ville en inspire *une aversion profonde*; l'on a peur de son avenir... Je souhaiterais fort que, se gardant un étage dans sa maison sa vie durant, si elle trouve bon de le faire, ma mère vendît sa maison. L'avenir n'est là ni pour vous, ni pour moi, ni pour mon frère Victor... »

Ce dernier, n'écoutant que son désir de rentrer à Paris le plus tôt possible, se montrait optimiste sur la tournure que prendraient les événements. A l'en croire, dès le 15 avril l'ordre serait rétabli dans la capitale. Tout autre était l'avis de l'abbé Gay : « Je crois, disait-il le 26 mars <sup>3</sup>, que nous verrons des jours plus mauvais encore que ceux d'à présent. » Il n'eut que trop raison. Avril et surtout mai 1871 rappellent des souvenirs qui sont parmi les plus tristes de notre histoire. Questions politiques et sociales, affirmait-on de divers côtés.

« Sans doute, répond l'abbé Gay ; mais au fond, sous la question politique et sociale, il y a, comme toujours, la question religieuse et divine ; et ce que nous voyons n'est qu'une des nombreuses phases de cette lutte, plus de cent fois séculaire, entre le bien et le mal, entre l'enfer et le ciel, entre Satan et Jésus-Christ. C'est pourquoi ceux qui

<sup>1</sup> A sa sœur, 6 février 1871, *Corresp.*, t. II, p. 158.

<sup>2</sup> Lettre inédite.

<sup>3</sup> Lettre à sa sœur, *Corresp.*, t. II, p. 161.

cherchent uniquement, dans la politique, le remède à nos maux et la solution de nos difficultés, travaillent dans le vide et aboutissent au néant <sup>1</sup>. »

« Bien du sang a coulé déjà. Hélas ! ce n'est pas fini et c'est une sorte de mer rouge que notre pauvre patrie devra traverser, pour regagner cette terre promise d'un pouvoir régulier et établi sur la vraie justice, qui consiste, avant tout, à ce que Dieu soit remis à sa place dans les pensées, dans les respects des hommes, dans les institutions et aussi dans les lois <sup>2</sup>. »

Aux yeux de l'abbé Gay, les otages massacrés par la Commune furent les victimes innocentes qui payèrent à la justice divine la rançon de la France coupable, et lui obtinrent des jours de paix et de réconciliation.

« On a donc fusillé les religieux et les prêtres, écrit-il à sa sœur <sup>3</sup>. Là même, je le crois, il y a une part faite à la justice. Hélas ! il y avait tant de lacunes et de défaillances dans ce clergé de Paris, et plus que des lacunes et des défaillances ! On a tant aidé le pouvoir en ses entreprises détestables ; on a tant connivé aux principes révolutionnaires ; on a si mal pensé, si mal parlé durant tout le concile ! Il fallait que ces comptes fussent réglés et il y a sur le choix des victimes d'étranges observations à faire. Mais, outre que mourir ainsi pour la religion a été le salut de ces âmes, lesquelles auraient bien pu se perdre si leur prospérité humaine avait duré, que de saints sont tombés sous ces coups des ennemis de Dieu ! Là est le gage du pardon et les jours de paix vont venir. »

## II

Acceptée chrétiennement, toute épreuve éclaire et fortifie. On put croire un instant que la France allait sortir régénérée du creuset de ses humiliations et de ses infortunes. Sous l'aiguillon de la souffrance, la foi assoupie d'un grand nombre parut se réveiller. Les élections à l'Assemblée nationale, faites au lendemain de l'armistice, trahirent un changement notable dans les idées religieuses du pays. Un historien <sup>4</sup> n'hésite pas à le déclarer : « La France n'a point eu, depuis un siècle et même au cours de son histoire, de Chambre meilleure que celle de 1871... La foi en Dieu planait sur toutes ses discussions. Elle sentait

<sup>1</sup> A sa sœur, 30 avril 1871, *Corresp.*, t. II, p. 162.

<sup>2</sup> A sa mère, mai 1871, *Corresp.*, t. II, p. 164.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 30 mai 1871.

<sup>4</sup> E. Lecanuet, *L'Église de France sous la troisième République*, t. I, p. 130.

la nécessité, pour relever le pays, de s'appuyer sur la religion, de laisser à l'Église la plus grande action possible, d'introduire l'esprit chrétien dans les institutions et dans les lois. Il n'y avait point de majorité légitimiste, orléaniste ou républicaine ; il y en avait une catholique. Quand il s'agissait d'une question religieuse, tous se mettaient aisément d'accord. »

Mais une assemblée politique, si bien intentionnée fût-elle à l'égard de l'Église, ne suffisait pas pour opérer la régénération de la France. « La France ne sera transfigurée que si elle change, non seulement de forme et de figure extérieure, mais de pensée et de doctrine. » Ainsi s'exprimait M<sup>gr</sup> Pie <sup>1</sup>, et ce verdict se retrouve sous la plume de son vicaire général.

« Tant qu'on ne reviendra pas simplement à la doctrine catholique, écrit ce dernier <sup>2</sup>, aux principes qu'elle pose, aux solutions qu'elle donne, aux moyens qu'elle indique, on fera moins que rien et on laissera le champ libre au mal et au mensonge. »

Ne voyait-on pas d'ailleurs le mal et le mensonge poursuivre leur œuvre néfaste ? L'abbé Gay s'effraya, à bon droit, d'un projet de loi relatif à l'enseignement neutre, autrement dit athée. Il fait part de ses craintes à son ami, l'abbé Perdrau <sup>3</sup>.

« La guerre à Jésus-Christ, lui dit-il, prend des proportions effroyables et se déclare avec un cynisme inouï. Cette conjuration quasi générale contre les âmes des petits enfants, par l'institution d'écoles athées, obligatoires, gratuites, est le commencement des essais qui aboutiront à ce qu'on ne puisse plus acheter ni vendre, ni puiser de l'eau aux fontaines, sans avoir le signe de la bête et faire acte d'apostasie. Nous n'en sommes pas encore à ce que cette entreprise puisse réussir ; mais, à voir l'ineptie, l'aveuglement, le mutisme ou la connivence d'une portion, — hélas ! d'un grand nombre, — de ceux qui passent pour bons, il est clair qu'il s'en faut de peu. Malgré cela, ils ne réussiront pas encore. Je pense que pas un évêque ne manquera de parler, si la tentative qui va être portée à la Chambre devient tant soit peu sérieuse. »

La haine n'aveugla pas complètement les auteurs de ce projet de loi sectaire : ils reconnurent que le moment était prématuré pour tenter de déchristianiser officiellement l'enseignement public. Mais, dès lors, s'imposait aux catholiques clairvoyants l'obligation morale de combattre ces funestes desseins, en tra-

<sup>1</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 464.

<sup>2</sup> A sa sœur, 8 octobre 1871, *Corresp.*, t. II, p. 182.

<sup>3</sup> 11 novembre 1871, *Corresp.*, t. II, p. 185.

vaillant à la conservation et à la propagation des saines doctrines religieuses.

La guerre franco-allemande avait subitement détourné l'attention publique des grandes assises qui se tenaient alors au Vatican ; elle avait même contribué à en rendre la suspension nécessaire. Aux évêques incombait toutefois le devoir « de répandre en tous lieux, de communiquer à toute âme vivante, la pure lumière des vérités affirmées par le saint concile ». Le Souverain Pontife l'avait formellement déclaré.

Fidèle aux directions données par le chef de l'Église, M<sup>gr</sup> Pie profita, en 1871, de la retraite ecclésiastique et du synode diocésain qui suivit, pour expliquer à son clergé la première constitution du concile du Vatican, communément appelée constitution *Dei Filius*. On se rappelle l'importance du rôle dévolu à l'évêque de Poitiers dans l'élaboration de cette Constitution. Personne n'était plus à même que lui de traiter ce sujet capital. Cependant, à Poitiers comme à Rome, en présence de ses prêtres comme devant les Pères du concile, M<sup>gr</sup> Pie ne voulut rien faire sans recourir aux lumières de l'abbé Gay, et il lui demanda de rédiger un projet d'instruction synodale <sup>1</sup>. Le texte de ce projet ne nous a pas été conservé, mais on peut croire qu'il passa, en grande partie sinon en totalité, dans le travail de M<sup>gr</sup> Pie <sup>2</sup>.

Cette instruction synodale ne s'adressait qu'à des esprits déjà familiarisés avec les données des sciences théologiques. Sa portée n'en fut pas moins considérable, dépassant les limites du diocèse et même les frontières de la France. En toute justice, l'abbé Gay put revendiquer une bonne part dans les félicitations que ce magistral exposé théologique valut à son auteur.

Mais, si le concile du Vatican avait servi les intérêts de la vérité religieuse, il avait été, pour plusieurs, un sujet de scandale, un signe de contradiction. Sans parler du docteur Dollinger et des *vieux catholiques*, quelques notabilités parmi le clergé français ressentaient encore vivement l'atteinte portée par la définition

<sup>1</sup> L'abbé Gay à sa sœur (14 juillet 1871, *Corresp.*, t. II, p. 472) « ... Depuis une quinzaine, je n'ai pas eu un moment à moi. Monseigneur m'avait prié de lui préparer un travail sur la première Constitution du concile... J'ai dû me mettre à l'œuvre sans délai et ne pas perdre une heure. J'ai pu finir hier même et remettre, dans la soirée, les dernières feuilles du manuscrit au cher prélat. Que cela lui serve et surtout serve à la gloire de Notre-Seigneur ! »

<sup>2</sup> M<sup>gr</sup> Pie, *Œuvres*, 6<sup>e</sup> édit., t. VII, p. 177-257,

de l'infaillibilité à leurs opinions personnelles et aussi, disons-le, à leur amour-propre.

L'abbé Gay connaissait, entre autres, un prêtre éminent, philosophe, littérateur, artiste, qui souffrait cruellement de l'opposition tapageuse qu'il avait faite naguère au concile : c'était le Père Gratry. Pour tendre à cet infortuné une main secourable, point ne lui était besoin d'imposer silence à des rancunes : il n'avait qu'à écouter son cœur, à suivre l'exemple que lui donnait M<sup>gr</sup> Pie. Ce dernier écrivait au Père Gratry gravement malade et à la veille de partir pour la Suisse : « Que Notre-Seigneur bénisse votre voyage et puisse-t-il diriger vos pas vers Poitiers, où nous serions si heureux, M. l'abbé Gay et moi, de vous posséder quelques jours ! Vous ne croirez jamais assez à la profondeur de mes sentiments pour vous. » Ce témoignage d'affection trouva un écho dans l'âme du Père Gratry. D'une main presque mourante, il traça au crayon ces quelques lignes : « Je veux vous dire, Monseigneur, que je suis touché jusqu'au fond du cœur de votre douce charité à mon égard. Oui, je donnerais beaucoup pour pouvoir causer avec vous et avec M. l'abbé Gay, pendant trois jours, pendant huit jours, à fond, et comme nous le ferions, par exemple, en présence de saint Augustin. » Le Père Gratry mourut sans avoir pu réaliser son désir, mais pleinement réconcilié avec l'Église.

A côté de quelques ecclésiastiques que la définition de l'infaillibilité pontificale avait troublés dans leur foi, on en rencontrait d'autres, et ceux-ci relativement nombreux, que les manœuvres de l'opposition conciliaire avaient convertis à l'ultramontanisme. L'abbé Gay estimait M<sup>gr</sup> Guibert pour la fermeté et l'élévation de son caractère, pour sa profonde et solide piété. Aussi fut-il heureux d'apprendre que l'ouvrage de M<sup>gr</sup> Maret sur le *Concile général et la paix religieuse* avait contribué à modifier les idées du vénéré prélat. « C'est un ouvrage très malheureux et des plus inopportuns, déclarait celui-ci. J'allais au concile avec la résolution de plaider la cause du gallicanisme ; j'aurais rappelé à mes collègues les services que l'Église de France avait rendus à l'Église et j'aurais demandé qu'au moins on ensevelît le gallicanisme avec honneur. Après la publication de ce livre, il n'y a plus rien à dire : nous suivrons le convoi en silence <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Cité par l'abbé Perdrau dans ses *Souvenirs d'un prêtre*, p. 140.

Le gallicanisme enterré, le libéralisme, lui, survivait au concile et continuait de « servir aux Français le pain de son impuissance <sup>1</sup> ». Or, à quiconque portait, vers cette époque, ses regards au delà du Rhin, s'offrait un curieux et intéressant spectacle. On voyait aux prises deux libéralismes, celui des catholiques groupés autour de M<sup>sr</sup> Ketteler, évêque de Mayence, et celui des nationaux-libéraux, protestants sectaires à la solde de Bismarck. Avec une pointe d'ironie, l'abbé Gay observe la tactique du « bon évêque de Mayence » qui cherche à « couvrir sa retraite en distinguant le libéralisme nouveau de celui qu'il appelle ancien <sup>2</sup> ». « Il est plus aisé de saisir le but de cette distinction que la distinction elle-même, » remarque l'abbé Gay, mais il ajoute aussitôt : « Il faut être indulgent à ceux qui, entraînés dans des voies douteuses, reviennent dans de bonnes routes ; » et, faisant allusion aux louables résolutions prises en septembre 1871, par les catholiques d'Allemagne assemblés à Mayence, il exprime sa crainte « que, d'ici à bien du temps, ces nobles professions de foi servent plus à soulager la conscience des chrétiens et à consoler ceux qui sont bons qu'à agir efficacement sur l'esprit des peuples et surtout sur la conduite des pouvoirs politiques <sup>3</sup>... »

Pendant les épreuves que venait de traverser la France, les hontes infligées à sa belle capitale, auraient dû, semble-t-il, éclairer ses gouvernants, leur montrer la main vengeresse d'un Dieu courroucé, et orienter leur politique dans une direction différente de celle adoptée par le régime impérial. Certes, le seul aspect de Paris, au lendemain de la Commune, donnait à réfléchir.

« Voilà Paris, la ville orgueilleuse, la ville imprenable, détruite comme capitale, détruite comme influence et il en faut bénir Dieu, déclare l'abbé Gay <sup>4</sup>, car elle était passée à l'état d'empoisonneuse universelle. Elle était le chancre de notre pauvre pays. L'opération a dû se faire, elle a été cruelle, mais elle sauve le malade... C'est le Paris *napoléonien* qui semble surtout frappé. Ces maisons que j'ai

<sup>1</sup> L'abbé Gay à sa sœur, 23 décembre 1873, *Corresp.*, t. II, p. 268.

<sup>2</sup> Ketteler « opposait volontiers le libéralisme de 1848 sincèrement respectueux des croyances religieuses avec le libéralisme national de l'Allemagne bismarckienne, la vieille idée allemande d'autonomie locale avec l'idée de centralisation empruntée à la France. » (G. Goyau, *The Catholic Encyclopedia*, article *Ketteler*.)

<sup>3</sup> Lettre inédite à M<sup>sr</sup> Pie, 20 septembre 1871.

<sup>4</sup> A sa sœur, 30 mai 1871.



vu construire les jours de dimanche et de fêtes, ces magasins qui ne fermaient jamais, ces théâtres, ces palais où l'on jugeait les évêques, où l'on sacrifiait au veau d'or, où l'on ourdissait contre le Saint-Siège des confiscations infernales, tout cela était trop pétri de péché pour n'être pas mûr pour la ruine. »

Le désastre accompli, l'Assemblée nationale chargea M. Thiers de le réparer, demandant à l'ancien ministre de Louis-Philippe de se conduire non en souverain, non en président de république, mais en habile et consciencieux « administrateur de l'infortune publique ». D'avoir négocié la paix avec nos vainqueurs et fait capituler la Commune valait à Thiers le surnom de sauveur. L'abbé Gay trouvait l'épithète exagérée.

« Malgré la reconnaissance qu'on lui doit et qu'il serait injuste de lui mesurer trop courte, écrit-il à l'abbé Perdrau <sup>1</sup>, je ne crois pas que M. Thiers soit notre sauveur et que son pouvoir doive durer longtemps. Ce n'est donc pas lui que je nomme le gouvernement de la France. »

Aussi bien ne ressentait-il pas pour Thiers homme privé la sympathie dont M<sup>gr</sup> Pie ne pouvait se défendre à l'égard de ce personnage politique. On connaît, en effet, les relations plus que courtoises de l'évêque de Poitiers avec le célèbre homme d'État. Elles remontaient au jour où M<sup>gr</sup> Pie s'était rendu chez M. Thiers pour le féliciter d'un discours dans lequel il avait défendu le pouvoir temporel du Pape. Ceci se passait en 1865 <sup>2</sup>. Six ans plus tard, comme Thiers allait porter à l'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux, les préliminaires de paix qui venaient d'être signés à Versailles, un accident de chemin de fer l'obligea de s'arrêter quelques heures à Poitiers. Il se fit conduire à l'évêché et s'entretint longuement avec M<sup>gr</sup> Pie. Celui-ci lui présenta l'abbé Gay. La réserve du vicaire général contrasta, paraît-il, avec l'attitude du prélat envers son visiteur de marque. On peut croire qu'en l'occurrence, l'abbé Gay se laissa dominer par son antipathie pour ce bourgeois incrédule, sans principes, chez lequel la souplesse de l'esprit et une certaine perspicacité étaient loin de racheter la bassesse des sentiments et la vulgarité de l'âme. « Certainement M. Thiers est adroit, aurait-il admis avec Louis Veillot <sup>3</sup>, mais il est fatal. »

<sup>1</sup> 25 mai 1871, *Corresp.*, t. II, p. 167.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet : Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 313.

<sup>3</sup> *Mélanges*, série III, t. VI, p. 612.

Peu enclin, par nature, à se passionner pour les luttes politiques, l'abbé Gay ne pouvait cependant se désintéresser du sort de la France en 1871. Attaché à Napoléon III aussi longtemps que l'Empereur avait marché dans la bonne voie, jamais pourtant bonapartiste non plus qu'orléaniste ou légitimiste, au sens rigoureux de ces termes, il s'était partout et toujours posé comme l'homme de l'Église, l'homme de Jésus-Christ. L'homme qui, aux meilleurs jours comme aux plus sombres, ne sert en définitive que Dieu dans la personne de tous les gouvernants. S'il semblait écarter de parti pris la République comme forme de gouvernement, c'était dans la conviction que la Providence ne la voulait pas pour la France. Il observait justement que la démocratie française est née avec le poison révolutionnaire dans les entrailles et qu'elle reste marquée d'un stigmate de malheur, tant qu'elle n'aura pas vomé ce poison.

« Après la chute des républicains scélérats, écrit-il le 30 mai 1871 <sup>1</sup>, il faut que la main divine écarte les républicains honnêtes et qu'elle nous donne des chrétiens, afin que nous voyions la vérité affirmée, la justice rétablie, les droits de Dieu proclamés, la liberté rendue à l'Église. »

Or, en 1871, l'héritier des droits de la vieille monarchie française s'offrait à affirmer la vérité méconnue, à rétablir la justice odieusement violée, à proclamer les droits de Dieu sur la société, à rendre sa liberté à l'Église. L'abbé Gay devait donc être un partisan déclaré du comte de Chambord.

On le voit : avant tout, question de principes et non pas traditions de famille. En l'occurrence, l'attitude de M<sup>gr</sup> Pie ne fut pas non plus sans l'influencer. La foi politique de l'évêque, comme celle de son vicaire général, reposait sur des espérances religieuses, et ces espérances, depuis longtemps caressées, semblaient à la veille de se réaliser. L'abbé Gay écrivait à l'abbé Perdrau au mois de mai 1871 <sup>2</sup> :

« Tout paraît s'apprêter pour que le comte de Chambord revienne au trône de ses ancêtres ; sa lettre est admirable et donne le bon Dieu autant que le peut faire un acte de ce genre... Je crois que nous pouvons attendre des jours heureux, des jours chrétiens par là même. Si le comte de Chambord revient, ce sera sans les préjugés gallicans qui ont, en partie, perdu sa race. On pouvait craindre que les catho-

<sup>1</sup> A sa sœur, *Corresp.*, t. II, p. 169.

<sup>2</sup> 25 mai 1871, *Corresp.*, t. II, p. 167.

liques libéraux l'entourassent et qu'il se laissât séduire par leurs idées : outre que, jusqu'ici, le prince montre des idées toutes contraires, Dieu permet que ce parti prenne, d'avance, une attitude d'opposition. Au reste, nous verrons la ruine de ce système : c'est la dernière flamme d'un feu qui va s'éteindre. Plaise à Dieu que je ne me trompe pas ! »

L'abbé Gay voyait juste. Sous la pression des événements, en particulier des élections partielles de plus en plus favorables aux républicains avancés, orléanistes et légitimistes jugèrent le moment venu de rappeler le roi et résolurent de mettre fin aux divisions qui paralysaient leur action. « Il nous appartient, disait un député <sup>1</sup>, de ne pas laisser escamoter la monarchie entre la république modérée et la république radicale. » Thiers, qui n'avait jamais été l'homme des monarchistes, penchait de plus en plus à gauche : le vote du 24 mai 1873 provoqua sa démission et mit à sa place le maréchal de Mac-Mahon, qui était acquis d'avance aux projets de la majorité. Survenant au mois d'août, la réconciliation du comte de Chambord et du comte de Paris semblait avoir aplani les dernières difficultés, lorsque tout échoua sur la fameuse question du drapeau. Au fond, l'accord ne s'était jamais établi, entre orléanistes et légitimistes, sur les principes constitutionnels que devrait adopter le comte de Chambord. Tricolore, le drapeau signifiait l'adhésion aux idées révolutionnaires dont la monarchie de juillet s'était faite la servante docile ; blanc, il représentait la monarchie de droit divin adaptée aux circonstances présentes, c'est-à-dire une royauté entière et forte, maîtresse et souveraine, un pouvoir qui veut gouverner en régnant. Beaucoup de monarchistes n'y avaient pas suffisamment réfléchi ; d'où leur déconvenue lorsqu'ils apprirent l'inflexibilité du comte de Chambord sur la question du drapeau.

L'abbé Gay, lui, ne s'était jamais laissé bercer par de chimériques espoirs. En avril 1873, loin de paraître s'éclaircir, l'horizon politique lui semblait chargé de sombres nuages. Il s'en explique ainsi dans une lettre à sa sœur :

« Les récentes élections, écrit-il <sup>2</sup>, disent l'état de notre pauvre pays et le fruit du régime qu'on s'obstine à lui faire subir. L'audace va croître en proportion des succès obtenus, et il y a bien à craindre

<sup>1</sup> M. Princeteau, député royaliste de la Gironde, propos rapporté par A. Bertrand, dans *Les Origines de la troisième République*. Paris, Perrin, p. 207.

<sup>2</sup> *Corresp.*, t. II, p. 224.

que nous revoyions les épouvantes de nos mauvais jours. La société est rongée par les racines ; ce ne sera plus seulement une maladie, ce sera une ruine et une mort. Nous pourrions bien ressusciter, et je l'espère, mais nous ne pouvons plus ne pas mourir. »

On s'explique, après cela, que l'échec des négociations qui se poursuivaient avec le comte de Chambord ne l'ait pas autrement surpris. Au lieu de s'en tenir à des considérations de personnes, de supputer le nombre de voix acquises dans l'Assemblée au rétablissement de la monarchie, d'épiloguer sur des propos de salon ou des incidents de couloir, il examinait froidement l'état général des esprits, les tendances auxquelles obéissait la société. Et sa conclusion était que la France ne méritait pas d'avoir, à sa tête, le descendant de saint Louis.

« Voilà encore un beau, un trop beau manifeste du comte de Chambord, écrit-il en juillet 1874<sup>1</sup>. Cette lumière sert surtout à nous montrer la densité de nos ténèbres ; nous ne sommes pas dignes d'être ainsi gouvernés par un ministre de la vérité, un serviteur de Dieu, un fils de Jésus-Christ. »

Loin de reprocher au comte de Chambord cette intransigeance, que d'autres lui ont imputée comme une faute politique, l'abbé Gay y applaudissait des deux mains et ne regretta aucune des conséquences qu'elle entraîna. Une monarchie née d'un compromis avec les principes révolutionnaires l'eût désappointé ; plus que cela, elle l'eût effrayé. Volontiers, il aurait dit avec son évêque : « Si la monarchie s'était faite dans les conditions arrangées par le libéralisme, notre dernière ressource religieuse et nationale était perdue. Il est clair que le roi n'aurait pas duré six mois, et n'aurait rien pu faire de bon pendant ce très court règne <sup>2</sup>. »

Aux yeux de l'abbé Gay, le refus du comte de Chambord de se rallier au drapeau tricolore présentait l'immense avantage de conserver intact, en vue de jours meilleurs, le dépôt sacré des principes de la vieille royauté française. A ces principes et au prince qui les représentait, l'abbé Gay voua désormais un attachement aussi fidèle que désintéressé <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. II., p. 198.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> Pie à M<sup>sr</sup> Mercurelli, novembre 1873, cité par M<sup>sr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 533.

<sup>3</sup> M<sup>sr</sup> Jourdan de la Passardière écrit à M<sup>sr</sup> Gay, au retour d'un voyage à Goritz (8 mars 1881) : « Le comte de Chambord m'a chargé spécialement et nommément de vous exprimer ses respectueux sentiments et de le recommander à vos prières. »

## III

La mère de l'abbé Gay se trouvait chez sa fille, à Trasforêt, quand éclata la guerre franco-allemande. Les événements l'y retinrent jusqu'au printemps suivant. Sa santé en fut gravement atteinte : on redouta même, un moment donné, une issue fatale. L'âge assez avancé de la malade ajoutait encore aux inquiétudes de son entourage. Une légère amélioration s'étant produite vers le mois de mai 1871, et M<sup>me</sup> Pouquet devant s'absenter à cette époque, l'abbé Gay offrit à sa mère de venir se reposer chez lui, à Poitiers. Celle-ci accepta et, grâce aux bons soins qui lui furent prodigués, retrouva en partie ses forces. Toutefois, lorsqu'elle manifesta l'intention de retourner à Paris, son fils conservait des inquiétudes à son sujet.

« Ma pauvre mère est mieux, écrit-il à M<sup>sr</sup> Pie <sup>1</sup>, mais de quel mieux ! On sent ses jours comptés et c'est comme un nuage de plomb qui pèse désormais sur mon âme. Elle va rentrer à Paris pour y vendre, si elle peut, sa maison, et peut-être venir ensuite s'établir à Poitiers, auquel elle a pris goût. Mais tout est incertain de ce côté et le moindre projet paraît téméraire. »

De fait, une fois réinstallée chez elle, M<sup>me</sup> Gay abandonna l'idée d'un changement de domicile.

Cependant, ses forces déclinaient progressivement ; elle dut s'aliter dans les premiers jours de juin 1872. Elle avait demandé, comme dernière grâce, à Notre-Seigneur qu'il lui fût donné, à ses derniers instants, d'embrasser et de bénir sa bien-aimée famille, de sorte qu'aucun des siens, grands et petits, à ce moment suprême, ne manquât à son cœur. Jésus l'exauça. Le 28 juin, deux jours avant la mort de sa mère, l'abbé Gay écrivait à une religieuse :

« Ma mère a reçu les sacrements ce matin, dans les dispositions les plus consolantes, et, du reste, à beaucoup d'égards, la grâce l'a transformée. L'an dernier, durant sa maladie, elle n'a cessé d'avoir une horreur indicible de la mort ; elle ne pouvait rester seule, tout l'inquiétait, et, quoiqu'elle soit naturellement si bonne, elle pensait presque toujours à elle-même et ne parlait guère que de son état. Depuis qu'elle est arrêtée, cette année, c'est-à-dire depuis trois semaines, elle est dans un calme parfait, parle de sa fin sans aucun trouble, a la plus grande confiance en Dieu et enfin se montre si affectueuse pour tous, si occu-

<sup>1</sup> Lettre inédite, 20 septembre 1871.

pée de chacun que nous en sommes profondément touchés. Tout annonce que sa fin sera douce... C'est un vif chagrin pour nos cœurs et les larmes viennent souvent aux yeux ; mais ce qui domine tout en moi, c'est une immense reconnaissance pour Notre-Seigneur, qui a disposé si favorablement les choses pour que sa pauvre petite servante s'en allât sans violence et s'endormît dans la paix. J'ai une entière sécurité sur le salut de cette âme, et quelle amertume pourrait subsister devant cette certitude ! Oh ! que j'aime Notre-Seigneur pour le bien sans prix qu'il nous fait là, et que le doux trépas de celle qu'il me donna pour mère, m'oblige à le servir plus et mieux que jamais ! »

Et, quelques jours plus tard, le sacrifice étant consommé, l'abbé Gay écrivait encore :

« Je ne sais si quelque chose pourrait me river plus fortement à Dieu que cette grâce qu'il vient de me faire de sauver cette bien-aimée créature, à laquelle, après lui, je dois la vie ; et je suis si touché d'avoir pu lui rendre, comme prêtre, quelque chose d'analogue à ce qu'elle m'a donné comme mère ; car enfin, concourir au salut d'une âme, c'est aussi une manière d'enfanter, et, quand je vois tout ce que mon sacerdoce a valu de lumières, de secours et de grâces à cette âme, je demeure éperdu devant la bonté de Dieu. Qu'elle doit le bénir maintenant de ma vocation ! Au reste, elle en avait bien la lumière dès ce monde, et ces pages, qu'elle nous a laissées et que je nommerai le testament de son cœur, font foi qu'elle l'a regardée comme le principe de tous les biens qui ont consolé et sanctifié sa vie. Je vous ai dit, je crois, que j'avais eu, mardi, l'immense consolation de célébrer la sainte messe de ses funérailles ; j'ai pu recommencer, jeudi, à Ambazac et tout faire, depuis la levée du corps à la gare jusqu'à la sépulture. »

Quelques semaines plus tard, vers la fin de juillet, l'abbé Gay se trouvant au carmel de Niort, y tomba gravement malade d'un accès de fièvre pernicieuse. Le mal céda devant un traitement énergique, mais le laissa dans un état d'extrême faiblesse. Un repos de plusieurs mois s'imposait.

« Je suis encore convalescent, écrit-il de Trasforêt, le 11 août <sup>1</sup>, et les forces ne reviennent pas vite... Ma privation est de ne pouvoir que si rarement dire la sainte messe. Je n'ai offert que deux fois le saint Sacrifice depuis le 24 juillet. Mais la volonté de Dieu vaut mieux que tout et *la vie est en elle*, dit la sainte Écriture. Je tâche donc de dire avec Jésus : Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père qui est dans le ciel... Je vois que, d'ici à quelque temps, il n'y a pas à songer que je fasse un voyage quelconque. »

<sup>1</sup> Lettre inédite à une carmélite.

Il put toutefois regagner Poitiers à la fin de septembre, mais dut y vivre de précautions.

« Je suis si susceptible, avoue-t-il à sa sœur <sup>1</sup>, qu'un rien me fait mal et, le plus souvent, le mal arrive sans que je puisse m'en rendre raison, sinon que Dieu se plaît à me tenir ainsi dans ses mains par cet état infirme ; et alors je tâche de m'y plaire. »

« ...Il me reste toujours la même délicatesse foncière et je la garderai, je pense, jusqu'à la fin. Cela fait partie de ma vocation et je n'ai aucune peine à en bénir Notre-Seigneur. Je comprends si bien que c'est une grâce : grâce de préservation par rapport à certaines charges, dont on s'obstine à me parler, grâce de purification pour mes nombreuses fautes, grâce aussi de fécondation pour mes pauvres petits travaux ; j'ajoute (et j'estime que c'est le meilleur) : grâce d'union avec le bon Maître, lequel se donne bien plus par la souffrance que par autre chose. »

A la douleur physique se joignit le chagrin d'avoir à quitter la direction de quelques œuvres et confréries. Il obéit toutefois, sans se plaindre, au médecin qui exigea ce sacrifice.

Sa générosité ne demeura pas longtemps sans récompense. Ce fut, en effet, à cette époque que son ami intime, l'abbé Perdrau, vint passer quelques jours chez lui, à Poitiers. Un heureux incident se rattache à cette rencontre des deux confrères si affectionnés l'un pour l'autre. « Le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, raconte l'abbé Perdrau <sup>2</sup>, comme je revenais du couvent des carmélites où j'avais passé la matinée, je trouvai le cher abbé (Gay) avec un télégramme à la main qui m'attendait. « Qu'y a-t-il ? lui dis-je. — Rien de mauvais, reprit-il, montons dans mon cabinet ; nous « relirons la dépêche. » J'étais nommé curé de Saint-Étienne-du-Mont. Monseigneur de Paris me demandait. Je fus atterré au premier moment. Issy me tenait au cœur. L'abbé Gay voulait que j'acceptasse sans aucune hésitation. « Cette nomination, « disait-il, vient de Dieu ; plus la nouvelle vous étonne, et plus « vous devez être convaincu qu'il n'y entre rien d'humain. Mon- « seigneur vous donne un témoignage de confiance que vous ne « pouvez refuser. D'ailleurs, ajouta-t-il, on ne refuse pas d'être « le gardien officiel du tombeau de la patronne de Paris. » J'avoue que cette dernière pensée me décida plus que le reste. Je pris donc ma résolution ; je partis pour Paris. »

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> octobre 1872, *Corresp.*, t. II, p. 191.

<sup>2</sup> *Souvenirs d'un prêtre*, 1820-1906. Paris, Bloud, p. 147.

L'abbé Gay lui écrivait à quelque temps de là <sup>1</sup> :

« Mon prochain voyage à Paris tient toujours pour la fin de janvier. Avec quelle joie j'irai vous visiter dans votre nouveau presbytère et écouter le récit de vos premières impressions, de vos premiers succès, j'espère ; et que je serai heureux aussi de dire la sainte messe dans votre charmante église ! »

Dans les annales religieuses de la France au XIX<sup>e</sup> siècle, l'année 1873 mérite une place à part. Elle marque, en effet, le début de ces grands pèlerinages qui ont contribué à la gloire de sanctuaires comme ceux de Lourdes, de Paray-le-Monial, de Montmartre. L'abbé Gay partageait les espérances de son évêque sur le bien produit par ces grandioses manifestations. C'est ainsi que, durant l'été de 1873, Paray-le-Monial, berceau de la dévotion au Sacré-Cœur, vit les pèlerins accourir de toutes les parties de la France. L'abbé Gay se rendit au célèbre sanctuaire dans les derniers jours d'août. Bien qu'aucun pèlerinage collectif n'ait été annoncé, il trouva une telle affluence de prêtres qu'il lui fallut « déployer toutes ses ressources et exhiber tous ses titres pour avoir un autel à une heure non indue ». L'évêque d'Autun lui permit de pénétrer dans la clôture du monastère de la Visitation, afin de visiter les lieux sanctifiés par les apparitions. Le lendemain, arriva un groupe important de catholiques anglais. Leur tenue, leur sérieux, leur respect le frappèrent vivement. « Ce peuple est essentiellement digne, note-t-il à ce propos. » En somme, Paray-le-Monial lui laissa un agréable souvenir, celui d'« un Thabor, encore tout parfumé de la présence de Jésus-Christ, où l'on sent partout je ne sais quoi qui est comme une effusion de ce Cœur divin dans le cœur de sa créature ».

« Tout est du dedans, remarque-t-il <sup>2</sup>, tout maintient et ramène au dedans... Ce qu'on ne cueille pas comme fruit, on se sent l'emporter, comme semence et, à l'encontre des spectacles humains, dont l'impression est souvent d'autant moins durable qu'elle a été plus vive, les provisions qu'on amasse à Paray dépassent de beaucoup le festin qu'on y mange. »

Quelques mois plus tard, en décembre 1873, le Pape ayant à créer plusieurs cardinaux français, proposa en première ligne au gouvernement le nom de l'évêque de Poitiers. On devine

<sup>1</sup> 29 novembre 1872, *Corresp.*, t. II, p. 197.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 7 septembre 1873, *Corresp.*, t. II, p. 204.



la joie de l'abbé Gay à cette nouvelle. Joie éphémère, hélas ! car le désir du Souverain Pontife se heurta à un parti pris du ministère libéral, alors au pouvoir, contre la personne de M<sup>gr</sup> Pie. Le Pape n'insista pas, jugeant préférable de remettre à des jours meilleurs la réalisation de son projet. Grande fut la déception dans l'entourage de l'évêque. L'abbé Gay s'y montra particulièrement sensible.

Par contre, six mois plus tard, lui parvenait une bonne nouvelle : son ami, Charles Gounod, qui vivait à Londres depuis près de quatre ans, quittait définitivement l'Angleterre pour rentrer en France <sup>1</sup>. Souffrant, le grand compositeur avait accepté l'hospitalité d'un de ses meilleurs amis, le marquis de Beaucourt, et se remettait de sa maladie en villégiaturant au château de Morainville, en Normandie. C'est là que l'abbé Gay le rejoignit dans les derniers jours de juillet 1874.

L'entrevue fut très cordiale ; de part et d'autre on était heureux de se retrouver. Nous en pouvons juger par ces lignes que Gounod écrivait peu après à l'abbé Gay (9 août 1874) :

« Quelle douce joie ç'a été pour moi de te revoir et de te *ravoir* ! Nous ne sommes donc plus séparés, et je ne sens plus le poids de ce mot que la douleur arrachait à ta tendresse pour moi, dans une de tes lettres : « Il me semble que je ne te connais plus. » Hélas ! c'était parce que tu me connaissais trop que tu ne me reconnaissais pas. Maintenant me revoici. *Tunc dixi : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam...* Il me semble qu'il se passe en moi quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le feu quand il va commencer à prendre. La chaleur doit y précéder et y produire la flamme qui en est la lumière et la joie ; mais, avant d'être joyeux, il faut qu'il soit ardent. J'ai parfois de ces instants rapides et fugitifs de lumière vive, comme les premières échappées de flamme qui se produisent au milieu de l'épaisse fumée et qui la remplacent à mesure que le bois se consume davantage. Hélas ! mon bois est resté si longtemps vert et humide qu'il a bien de la peine à brûler. Mais enfin, j'espère qu'il finira par se consumer. »

De Morainville, en Normandie, l'abbé Gay comptait se rendre à Trasforêt, où il devait se trouver le 15 août. Sur la route, il

<sup>1</sup> Sur le séjour de Gounod en Angleterre, voir J.-G. Prod'homme et A. Dandelot, *Gounod, sa vie et ses œuvres*, t. II, p. 119 à 152.

s'arrêta quelques jours au carmel du Dorat. C'est là qu'un télégramme vint lui apprendre, 12 août, la mort de son beau-frère, M. Paul Pouquet. Cette nouvelle inattendue le consterna. L'état de santé de M. Pouquet avait bien donné, l'hiver précédent, de sérieuses inquiétudes. Mais, depuis lors, une amélioration notable s'était produite qui avait permis au malade de reprendre son train de vie habituel. Les hôtes de Trasforêt, nombreux à ce moment de l'année, avaient même constaté, la veille au soir, la jovialité de son humeur et l'entrain de sa conversation. Vers 5 heures du matin, il fut pris de suffocations ; on s'empressa autour de son lit, mais, en dépit de tous les soins, il expira une heure après. Aucun prêtre ne se trouvant dans la maison, on avait été chercher, en toute hâte, le curé d'Ambazac. Lorsqu'il arriva, le moribond avait déjà perdu connaissance.

Averti de la mort de son beau-frère dans la matinée du 12, l'abbé Gay se rendit aussitôt à Trasforêt. Il tint à présider les funérailles, qui se firent le 14 août.

« Nous sommes aussi consolés que possible dans notre tristesse, écrivait-il à M<sup>gr</sup> Pie, et nous ne pouvons douter du salut de ce cher frère <sup>1</sup>. On rencontre rarement des hommes plus droits, plus foncièrement et plus parfaitement honnêtes, plus purs de mœurs et de conscience plus délicate. Il était bon à tous sans distinction, mais surtout aux petits... Et que de bien il a fait ici, de concert avec ma bonne sœur ! Aussi, en repassant les derniers temps de cette vie, et ce trépas qui vient de la finir, sentons-nous l'accomplissement de toutes les promesses de bénédiction faites par Dieu aux miséricordieux de ce monde. »

#### IV

L'abbé Gay passait chaque été ses vacances à Trasforêt, chez sa sœur. Il y arrivait d'habitude dans la première quinzaine d'août et regagnait Poitiers vers la fin de septembre. Ce déplacement annuel figurait parmi les articles de son règlement de vie, et il s'y montra scrupuleusement fidèle pendant près d'un demi-siècle. Que cette fidélité ne lui coûtât aucun effort, qu'elle donnât satisfaction à ses plus chers désirs, la chose est certaine.

D'abord, Trasforêt, c'était la campagne, et la vie des champs

<sup>1</sup> Il avait communiqué le dimanche précédent.

lui souriait plus que « la vie des villes, où l'homme et ses affaires et ses servitudes tiennent tant de place <sup>1</sup> ». Chaque fois qu'il arrivait à Trasforêt, il ressentait une délicieuse impression de détente.

« Je goûte ici un doux repos encore que j'y travaille, lit-on dans une de ses lettres <sup>2</sup>. Cette solitude, ce silence, cette nature où je sens Dieu partout et qui me ravit parce qu'elle me le donne, tout contribue à me réjouir et à me faire ce bien de réconfort que j'espérais et dont je sentais le besoin. »

Ses yeux contemplaient, sans se lasser, l'admirable horizon qu'on découvre de la terrasse qui s'étend devant la maison d'habitation ; il écoutait avec plaisir la perpétuelle chanson de l'eau jaillissant pour retomber, en fines gouttelettes, dans les vasques et les bassins.

Pourtant ces charmes extérieurs lui paraissaient « ternes et insipides » auprès des souvenirs que Trasforêt évoquait dans sa mémoire.

« J'ai reçu en ce lieu beaucoup de grâces, écrivait-il un jour. D'abord j'en ai vu un grand nombre accordées aux uns et aux autres... Depuis vingt ans que mon beau-frère a acheté cette propriété, je ne crois pas qu'il se soit écoulé une année sans que Dieu ne s'y soit manifesté par quelque faveur spéciale : conversions préparées ou achevées, réconciliations, consolations, de toute sorte... Et pour moi, j'y ai tant prié ! j'y ai tant prêché ! Nous avons, sur une magnifique terrasse, une délicieuse chapelle. Si vous saviez tout ce que le bon Maître m'a donné là et ce que j'ai tâché de lui rendre !... Ces souvenirs me sont très présents et j'en ai l'âme toute remplie de reconnaissance. »

Et puis, quel accueil empressé il trouvait à Trasforêt ! Tout lui disait qu'il était vraiment l'âme de la maison. On se montrait toujours heureux de le revoir ; il partait toujours trop tôt. Cependant il ne quittait les siens que sur l'injonction du devoir, tant il se trouvait bien au milieu d'eux. Lors de son installation à Poitiers, la perspective des loisirs que lui laisserait sa nouvelle position l'avait comblé de bonheur.

« Je sais bien comment je les remplirai, ces loisirs, écrivait-il alors à sa sœur <sup>3</sup>,... ils me rendront libre d'aller passer, chaque année, quelque temps près de toi ; et c'est dans la nature des choses que je te donne, plus tard, presque toutes mes vacances. Alors nous cau-

<sup>1</sup> Lettre inédite à une religieuse, 6 août 1884.

<sup>2</sup> Lettre inédite à une carmélite, 17 juin 1876.

<sup>3</sup> 27 juin 1859, *Corresp.*, t. I, p. 252.

serons ! Le peu que je sais, tu le sauras : c'est ma joie, encore plus que mon besoin, de tout partager avec toi, et c'est d'ailleurs multiplier les dons de Dieu que de les communiquer. Tout cet avenir me sourit, et j'en bénis Dieu à l'avance. »

L'abbé Gay trouvait aussi, dans sa villégiature en Limousin, l'occasion de cultiver de précieuses amitiés. Il ne connut jamais la tentation d'étendre beaucoup le cercle de ses relations, mais la fidélité de son attachement à ses amis n'en était que plus inébranlable. Il leur donnait rendez-vous à Trasforêt.

« C'est le seul lieu où l'on se voit, écrit-il à l'un d'eux <sup>1</sup> ; à Paris on n'a que des rencontres. »

Et au même :

« Combien je vous regrette, cher ami ! Qu'il serait bon de causer ensemble sous nos grands arbres encore verts malgré l'automne, devant nos horizons toujours gracieux dans leur grandeur, et cœur à cœur, comme deux bons frères qui s'aiment dans le bon Dieu ! »

Ces amis, ces « frères » de l'abbé Gay, hôtes de Trasforêt pendant la belle saison, nous les connaissons déjà : d'abord l'abbé Perdrau, l'ami de cœur par excellence, et aussi Charles Gounod.

Mais, puisque leur commerce était si agréable, entrons plus avant dans leur intimité.

L'abbé Perdrau. Figurez-vous un ecclésiastique à la taille haute et svelte, au visage maigre et allongé, avec un mélange de malice et de douceur dans les yeux, un sourire épanoui sur les lèvres, un front chauve et de longs bras sans cesse en mouvement. Sur cette physionomie originale, se peignaient la bonté, l'intelligence, la distinction, quelque chose d'avenant et de distant tout ensemble. L'abbé Perdrau tenait ses interlocuteurs sous le charme de sa conversation. Nul ne contait mieux les histoires. Quand il rendait visite à son directeur spirituel et ami, le Père de Ravignan, sa confession terminée, il s'entendait parfois dire par le célèbre jésuite : « Conte-moi donc une petite histoire pour me faire rire ; je n'en puis plus. » Et l'abbé Perdrau procurait au religieux accablé d'affaires quelques instants de détente.

La vivacité de son intelligence, sa piété tendre et un peu mystique, l'ardeur de son zèle lui avaient permis de se distinguer

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Perdrau. 6 août 1875.

<sup>2</sup> 7 septembre 1873, *Corresp.*, t. II, p. 202.

dans les divers postes qu'on lui avait confiés. « L'abbé Perdrau, disait le cardinal Morlot, réussit également près des carmélites et des soldats. » L'autorité diocésaine n'avait cependant pas tardé à l'appeler au ministère des paroisses. Nous avons vu comment sa nomination à la cure de Saint-Étienne-du-Mont était venue le surprendre pendant un séjour qu'il faisait à Poitiers, chez son ami l'abbé Gay.

Tout le monde connaît la physionomie de Gounod depuis que ses traits ont été popularisés par l'image. Voici néanmoins un portrait du grand compositeur : il date de 1875 et est signé d'un académicien, M. Claretie. « Grand, le corps d'apparence solide, mais le front ravagé, chauve, la bouche légèrement tordue, sous sa longue barbe blanche, l'œil bleu, profond, fixe, l'œil visionnaire, ou plutôt du voyant, dès que cette physionomie tout à fait supérieure se montre, on reconnaît un homme. Puis, si la main de cet homme se tend vers vous avec une pression cordiale, si l'on pénètre, fût-ce pour un moment, dans l'intimité de cette nature d'élite, on est en quelque sorte pénétré par le charme d'une voix douce, insinuante, enveloppante, mise au service d'une causerie qui étincelle <sup>1</sup>... »

Outre ces deux amis de son frère, M<sup>me</sup> Pouquet recevait l'élite de ses connaissances.

Il faut citer au premier rang Franchomme et scs enfants qui, pendant plus de vingt ans, furent les hôtes des vacances <sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup> Cité par Louis Pagnerre, *Charles Gounod, sa vie et ses œuvres*. Paris, L. Sauvaire, 1890, p. 27.

<sup>2</sup> Auguste Franchomme, grand violoncelliste et compositeur, naquit à Lille en 1808.

Doué de dispositions exceptionnelles pour la musique, il entre à l'âge de 15 ans au Conservatoire de musique de Paris dans la classe de violoncelle de Levasseur et en sortit, six mois après, avec le premier prix décerné à l'unanimité.

Successivement violoncelle solo de l'Opéra, du théâtre Italien, de la Musique du Roi, puis de celle de l'Empereur, Franchomme avait fondé en 1828 avec Habeneck, Baillet, Sauzay et d'autres artistes illustres, la Société des concerts du Conservatoire, où furent exécutées, pour la première fois en France, les grandes symphonies de Beethoven.

En 1846, il fut nommé professeur au Conservatoire, en remplacement de Norblin.

Franchomme inaugura, en 1847, des séances de musique de chambre, dans lesquelles, sous le nom de « Concerts Alard et Franchomme », furent exécutées les plus belles œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Schumann, avec le concours des pianistes Planté et Diémer et des cantatrices M<sup>mes</sup> Carvalho et Viardot.

Interrompues en 1870, ces séances furent reprises en 1878 dans l'hôtel d'Alard, pour les amis des deux artistes, et retrouvèrent la vogue singulière qu'elles avaient eue précédemment.

Professeur hors ligne, Franchomme fut, pendant près de quarante ans, le maître

violoncelle de Franchomme accompagne au piano l'aimable maîtresse de maison, dont le jeu brillant révèle l'élève de Chopin. Grâce à eux, Beethoven, Mozart, Mendelssohn charment les soirées d'août et de septembre.

Une figure qu'on voit toujours aussi, c'est celle de Gustave Labouret. Venu à Trasforêt pour la première fois en 1843, il y revint fidèlement chaque année jusqu'à sa mort qui arriva en 1909. Il est l'ami de toujours et si chers lui sont ceux que son cœur a choisis qu'il ne sent nul besoin de se créer une famille personnelle. Universitaire, il possède un esprit où la finesse et l'originalité s'allient à une vaste érudition. On s'adresse à lui comme à une encyclopédie vivante. « Gustave est une bonne pièce de campagne, » disait plaisamment l'abbé Perdrau.

Mais combien d'autres mériteraient une mention ! Les peintres Cabat et Fleury, M. Rivière et sa famille. Détail à noter : ce fut à Trasforêt que M. et M<sup>me</sup> Rivière eurent le bonheur de voir se révéler la vocation ecclésiastique de leur fils aîné, aujourd'hui archevêque d'Aix.

L'auditoire s'y prêtant, la conversation portait d'ordinaire sur des sujets sérieux et élevés. L'abbé Gay savait en prendre sa part avec sa discrétion et sa délicatesse habituelles. Il se montrait agréable causeur plutôt que causeur brillant. De temps à autre, un mot, une appréciation fine, une physionomie dépeinte en trois mots prouvaient que, s'il l'avait voulu, le trait, et même assez acéré, ne lui aurait pas manqué. Mais, depuis longtemps,

de la plupart des artistes violoncellistes qui se firent un nom : il créa une école, un style personnel facilement reconnaissable.

Franchomme fut aussi un virtuose incomparable : une impeccable justesse, une sonorité pleine de charme et de force, une pureté de style exquise, un sentiment émouvant, tels étaient les principaux caractères de son talent.

L'émotion qu'il faisait passer dans l'âme de ses auditeurs, Franchomme la possédait dans la sienne : c'était un cœur ardent et tendre, un ami d'un dévouement absolu et toujours prêt. Ces dons du cœur et de l'esprit devaient amener entre Franchomme, M<sup>sr</sup> Gay et sa sœur, M<sup>me</sup> Pouquet, une amitié que les épreuves de la vie ne firent que fortifier et rendre plus intime.

Veuf de bonne heure, Franchomme eut un fils, René, merveilleusement doué pour la musique : élève de son père comme exécutant, élève de Gounod pour la composition, ce jeune homme serait devenu un grand artiste, si une mort prématurée ne l'avait enlevé à la tendresse des siens. (Voir au chap. VIII.)

Franchomme mourut en 1884 : passionné pour son art, jusqu'au dernier moment, il continua au Conservatoire ses leçons, suivies par une nombreuse phalange d'élèves.

Il a écrit un grand nombre de compositions pour le violoncelle : ce sont des pages brillantes et de style classique, où se retrouve la tradition des grands maîtres tels que Marcello, Porpora, Corelli, dont il avait eu la bonne fortune de retrouver les œuvres oubliées.

la charité avait discipliné son esprit. Le sentiment de la présence de Dieu le préservait aussi des saillies involontaires de parole, sans cependant nuire à son aimable simplicité.

Du reste, à Trasforêt, aucune sévérité dans l'étiquette : chacun gardait son entière liberté. L'abbé Gay, lui, demeurait invariablement fidèle à ses deux heures de correspondance ou de lecture dans la matinée et se réservait, dans l'après-midi, deux heures qu'il consacrait à la composition de ses ouvrages. Le déjeuner terminé, il payait au salon le traditionnel tribut d'une demi-heure, puis il sortait pour se promener avec un ou deux amis. De retour vers 3 heures, il récitait son bréviaire, faisait sa visite au saint Sacrement et se retirait dans sa chambre jusqu'au souper. Lui arrivait-il de se sentir la tête fatiguée, il sortait alors seul au commencement de l'après-midi. « Je vais me perdre, » disait-il plaisamment. Et de fait il errait pendant plusieurs heures à travers bois, se remettant ensuite au travail avec l'esprit plus dispos. Les soirées se passaient en agréables causeries avec des intermèdes d'excellente musique. Bref, l'amabilité des maîtres de maison, l'humeur enjouée de leurs hôtes, le plaisir de tous à se trouver réunis, contribuaient à entretenir une atmosphère de saine et cordiale gaieté.

Mais cette animation tranchait trop vivement sur la silencieuse quiétude de sa maison de Poitiers pour que l'abbé Gay n'éprouvât pas, au premier abord, un certain saisissement.

« En arrivant et en voyant Trasforêt tout plein de monde, avoue-t-il un jour <sup>1</sup>, je n'ai pu me défendre d'une impression de tristesse. J'avais tant faim de solitude ! Mais j'ai été au tabernacle et j'ai prié Jésus, puisqu'il semblait avoir lui-même arrangé les choses ainsi, d'étendre et d'affermir mon cœur de telle sorte que, faisant d'abord bon visage à tout le monde, je puisse faire ensuite à chacun le bien qu'Il voudrait. Cela m'a remis, et depuis j'ai dû le remercier de cet arrangement providentiel. Un peu de bien s'est fait, et je pense que, malgré mon insuffisance et ma vraie indignité, Dieu s'est, ici et là, servi de moi pour le bien des âmes. »

Jamais, en effet, l'abbé Gay n'oubliait son caractère sacerdotal et sa mission de prêtre. Il trouvait d'ailleurs en M<sup>me</sup> Pouquet un auxiliaire habile et discret de ses pieux desseins.

Rien de bigarré, pourrait-on dire, comme le milieu des hôtes

<sup>1</sup> Lettre inédite, 29 septembre 1876.

de Trasforêt, au point de vue surnaturel, s'entend. Par la souplesse de son esprit, sa perspicacité de psychologue, son ingéniosité d'apôtre, son expérience des âmes, l'abbé Gay venait à bout de toutes les difficultés. Pécheurs à convertir, protestants à éclairer, vocations à discerner, prêtres et personnes pieuses à diriger, il menait à bonne fin ces œuvres multiples, et cela sous le couvert d'une bonne grâce charmante. Beaucoup lui en ont gardé, plusieurs lui en conservent encore une profonde reconnaissance.

## V

Il est, dans la vie de chacun de nous, des heures dont le souvenir reste à jamais gravé dans la mémoire. Ainsi l'abbé Gay se rappela-t-il toujours les heures qu'il passa à sa table de travail, certain dimanche de juillet 1874. Rien pourtant n'était venu, ce jour-là, rompre la monotonie de ses occupations habituelles. Pourquoi donc ne pouvait-il se défendre d'une assez vive émotion ? C'est qu'il mettait la dernière main à un grand ouvrage commencé depuis plus de vingt ans. Moment solennel, en effet, que celui où un écrivain achève un travail demeuré si longtemps sur le métier. A la joie d'avoir terminé sa tâche se mêle l'appréhension du jugement que va prononcer le grand public sur le fruit de ses efforts.

Donc l'abbé Gay finissait son « pauvre livre sur la vie religieuse », comme il se plaisait à le nommer, ce « cher livre » dont la pensée l'accompagnait partout, auquel « il travaillait toujours, même quand il devait l'interrompre ». Et que de fois n'avait-il pas fallu le délaisser pour satisfaire aux exigences d'un laborieux ministère ! Long et douloureux enfantement que celui de cette œuvre. Conçue vers 1850, à l'époque déjà lointaine où l'abbé Gay habitait Paris, encouragée par le Père Lacordaire, le Père Jandel et d'autres, l'idée de publier les instructions qu'il venait de donner aux carmélites de Limoges n'avait pas tardé à recevoir un commencement d'exécution. Puis, les matériaux s'accumulant à mesure que grandissait l'expérience de l'écrivain, le projet primitif s'était considérablement transformé et avait pris des dimensions imprévues. Par ailleurs, les loisirs dont disposait



l'abbé Gay pour travailler à son livre diminuaient progressivement, devant le flot montant des occupations et des responsabilités.

Mais la persévérante énergie de l'écrivain avait surmonté tous les obstacles, et l'heure sonnait maintenant, pour l'abbé Gay, de livrer son nom et son œuvre à la publicité <sup>1</sup>.

« Heure un peu émouvante, avoue-t-il à M<sup>gr</sup> Pie, que celle où je vais passer de l'ombre où j'ai vécu, au soleil de la publicité. J'aime tant ma chère ombre... »

Il convenait que l'auteur se plaçât sous l'égide de son évêque et mît son œuvre sous le patronage de celui qui en était « le juge premier et nécessaire ». La pensée vint un moment à l'abbé Gay de faire valoir, dans la préface de son livre, les liens étroits qui le rattachaient depuis longtemps à M<sup>gr</sup> Pie.

« Si je n'avais suivi que mon cœur, écrivait-il à ce dernier <sup>2</sup>, j'aurais explicitement parlé de vous, dans cette préface, et de la toute paternelle bonté que vous avez eue de lire ces deux gros volumes, sans compter vos autres bontés. Mais il m'a semblé plus sage et meilleur de ne point engager votre responsabilité personnelle autrement que vous ne jugerez bon de le faire vous-même en formulant l'approbation. »

Cette approbation fut traduite par M<sup>gr</sup> Pie en des termes qui ne répondirent pas entièrement à l'attente de l'abbé Gay. M<sup>me</sup> Pouquet, surprise elle aussi, ne cacha pas sa désillusion et exprima ses condoléances à son frère. Celui-ci répondit <sup>3</sup> :

« Tu as tort, je t'assure, chère bonne petite sœur, de me plaindre comme tu le fais, au sujet de cette lettre épiscopale. Cela ne m'a point causé de douleur et ne m'en pouvait causer, mais seulement de la surprise et le sentiment, assez peu agréable, il est vrai, d'un seau d'eau froide reçu quand on ne s'y attend pas. Tu te trompes si tu crois que Monseigneur ne goûte point le livre. Quoiqu'il soit toujours assez réservé, il m'en a dit et même écrit (dans l'ordre privé) des mots qui sont tout autres que ceux de la lettre publique. Mais *c'est sa manière* à lui de concevoir ses relations d'évêque. Sois persuadée qu'il pense avoir fait quelque chose de très convenable et propre à me satisfaire, de quoi je ne le dissuaderai point. Au reste, en dehors de ce petit cercle d'amis qui m'entourent, et où tous ont senti pour

<sup>1</sup> Sa brochure sur Jean Reynaud avait paru comme l'œuvre d'*Un vicaire général*, et il avait signé *Louis Hillerin, prêtre*, un article publié dans le *Monde* (n° du 2 août 1864).

<sup>2</sup> Lettre inédite, 6 juillet 1874.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 18 juillet 1874.

moi, et beaucoup plus que moi, ce qu'il y a de solennel et de froid dans cette approbation <sup>1</sup>, on l'apprécie un fort grand éloge et on me trouve heureux de l'avoir méritée. »

M<sup>gr</sup> Pie n'escomptait, pour l'ouvrage, qu'un succès très relatif et ne l'avait pas caché à l'auteur : « Cher ami, lui avait-il dit après avoir lu le manuscrit, c'est bien beau, mais c'est trop beau. Quand on écrit de pareilles pages, il ne faut pas s'attendre à beaucoup de lecteurs <sup>2</sup>. » De l'évêque qui émettait ce fâcheux pronostic ou de l'écrivain qui pensait différemment, qui allait avoir raison?

Ce fut l'abbé Gay qui l'emporta. Le succès dépassa même de beaucoup ses prévisions. De la faveur avec laquelle le public accueillit l'ouvrage, les évêques furent, cela va sans dire, les premiers interprètes et les témoins les plus autorisés. — « Votre livre me paraît l'un des meilleurs qui aient été écrits dans ce siècle, » déclare à l'auteur M<sup>gr</sup> Freppel. — « C'est le plus beau livre de piété qui ait été fait dans ce siècle, » ne craint pas d'affirmer M<sup>gr</sup> Saivet. M<sup>gr</sup> Mermillod va plus loin encore. « Je ne puis vous exprimer l'enthousiasme que j'éprouve à vous lire, mande-t-il à l'abbé Gay <sup>3</sup>;... je ne crois pas que rien ait été publié sur ce grand sujet de comparable à vos volumes depuis deux siècles ; je n'en excepte pas le Père Faber. Encore le xvii<sup>e</sup> siècle avait moins le sens complet du surnaturel et de la vie intime de l'Église. »

Aux félicitations des prélats se joignirent celles des amis. « Tes deux beaux volumes sont arrivés hier ici, écrit Ch. Gounod <sup>4</sup>. Je ne t'étonnerai pas en te disant qu'en vrai pauvre affamé <sup>5</sup>, j'ai fait main basse sur ce pain venant de là-haut et venant de toi ; que j'y ai mordu avant tout le monde, que je ne m'accuse pas du tout de cet acte d'égoïste indiscretion et que je ne m'en accuserai jamais (si ce n'est peut-être un jour, à la lumière d'un degré supérieur d'examen de conscience que je ne connais pas). » « Cher ami, écrit quelques jours plus tard <sup>6</sup> le grand musicien, c'est délicieusement et divinement beau, tout ce que tu as dit

<sup>1</sup> M<sup>gr</sup> Mermillod écrivait à l'abbé Gay : « Le grand évêque de Poitiers a été retenu par les discrétions de la famille ; votre livre appartient à son foyer ; mais je trouve qu'il a excédé dans sa délicate réserve. Veuillez le lui dire de ma part. »

<sup>2</sup> Cité par M<sup>gr</sup> Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 548.

<sup>3</sup> 15 août 1874.

<sup>4</sup> 20 juillet 1874.

<sup>5</sup> Gounod venait de se convertir, à son retour d'Angleterre.

<sup>6</sup> 9 août 1874.

dans le traité sur la chasteté. C'est beau continument, incessamment et évidemment ! Ah ! que je comprends qu'on ne quitte plus de tels livres quand on les connaît ! Tu seras *lu*, c'est bien certain, mais, ce qui l'est plus encore, c'est que tu seras *relu*. »

Gounod se montrait bon prophète. La première édition épuisée en moins de quatre mois, on en prépara une seconde, au plus vite. Deux mille exemplaires furent vendus dans le seul mois de janvier 1875. M<sup>gr</sup> de Ségur avait dit juste en annonçant, dès l'apparition de l'ouvrage, qu'il serait « un événement dans le monde de la piété <sup>1</sup> ». Oui, un événement : les revues catholiques le prouvèrent par les longs articles qu'elles consacrèrent à l'œuvre de l'abbé Gay <sup>2</sup>.

Et la cause de ce succès quasi sans précédent ? Le nom de l'auteur ? Mais il était inconnu du grand public. Si l'abbé Gay s'était acquis une certaine réputation, il la devait uniquement à ses qualités d'orateur. Ses titres, ses fonctions officielles ? Mais elles n'étaient pas de nature à lui assurer, de prime abord, l'admiration de la masse des lecteurs. Le titre de l'ouvrage n'offrait non plus rien de particulièrement attrayant : *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*. Enseigne banale et assez vague qui n'annonçait rien de bien nouveau. Sans doute, pouvait-on croire, un ouvrage de plus à inscrire sur la liste interminable des traités généralement ennuyeux que moralistes et ascètes ont composés sur le sujet. Il est vrai que la recommandation de M<sup>gr</sup> Pie pouvait détromper les sceptiques et encourager les hésitants. Mais, à tout prendre, on reste méfiant à l'endroit de ces éloges trop souvent arrachés à l'indulgence d'un protecteur et distribués par celui-ci en manière d'aumône. Enfin, un coup d'œil sur la table des matières révélait non une œuvre bien ordonnée, mais une sorte de compilation, un recueil de dix-sept traités <sup>3</sup> disparates et sur des sujets rebattus. Vraiment l'auteur

<sup>1</sup> *Bulletin de l'Association catholique de Saint-François-de-Sales*, numéro de juillet 1874.

<sup>2</sup> Voir en particulier : *Un livre de spiritualité*, article de l'abbé Houssaye, dans *le Correspondant*, du 25 octobre 1874. — *Un cours de théologie mystique*, article du Père Cochard dans les *Etudes des Pères Jésuites*, numéro de novembre 1874.

<sup>3</sup> De la vie chrétienne, de l'état religieux, de la foi, de la crainte de Dieu, de l'espérance chrétienne, de l'humilité, de la mortification, de la tentation, de la sainte pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance, de la charité envers Dieu, de la douleur chrétienne, de l'abandon à Dieu, de la charité envers le prochain, et des devoirs qui en découlent, des trois derniers devoirs de la charité fraternelle, de l'Eglise considérée comme objet de la charité, dans son triple état d'Eglise triomphante, souffrante et militante.

n'avait recouru à aucun stratagème pour exciter la curiosité et capter, par avance, la faveur du public. Si donc l'ouvrage avait obtenu un pareil succès, il le devait à sa grande valeur intrinsèque.

Au fait, qu'est-ce que l'abbé Gay offrait à ses lecteurs? « Le fruit d'un long ministère » auprès des âmes, comme il le déclarait au début de sa préface ; « l'aliment exquis d'une doctrine substantielle et vivifiante, » précisait M<sup>gr</sup> Pie et, de la part d'un théologien, d'un homme de doctrine comme l'évêque de Poitiers, l'assertion prenait une portée considérable. D'autant qu'elle était confirmée par les témoignages d'autres personnalités également compétentes.

« Une très haute théologie exprimée en un très beau langage, écrivait à l'abbé Gay M<sup>gr</sup> de la Bouillerie, voilà évidemment ce qui frappe d'abord dans l'ensemble de votre livre... Vous voyez toutes les choses de l'âme par le plus haut. » Cette constatation dut flatter, mais non surprendre l'auteur. Dès les premières pages de son livre <sup>1</sup>, celui-ci avouait, en effet, son dessein « de ne plus demeurer simplement dans les champs du Père de famille », mais « d'entrer dans les jardins réservés de l'Époux,... de tenter de découvrir le sens caché des paraboles et de faire poindre dans l'âme l'aube de ce jour surnaturel dont le midi se nomme l'éternelle vision,... de voir tout ensemble des choses plus secrètes et de les voir dans une plus grande clarté ». Mais quiconque s'efforce d'atteindre les sommets de la théologie se trouve exposé à de grands dangers. L'abbé Gay s'en rendait compte; il écrivait à M<sup>gr</sup> Pie <sup>2</sup> au sujet de son traité sur *la vie chrétienne* :

« Je ne puis vous dire combien cela m'a coûté de travail, encore que je m'y sois senti si abondamment assisté. Il faut cheminer là sur des cimes si hautes et par des sentiers si étroits ! Les pentes y sont glissantes et les chutes graves. Il me semble bien que je n'ai point failli et qu'en plus de l'exactitude, il y a là assez de lumière jetée sur le fond même du christianisme. »

On peut en croire l'écrivain : sa doctrine est sûre ; il a « fait tout son possible pour ne rien avancer qui ne fût vrai, exact... Il a supplié Dieu d'empêcher, pour son honneur et le bien de

<sup>1</sup> *Vie et Vertus chrétiennes*, 17<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup> De la vie chrétienne, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 4.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 12 septembre 1865.

ses frères, qu'il ne tombât en quelque erreur ». Toutes les pages du livre « ont été soumises au contrôle de juges compétents <sup>1</sup> ». Bref, l'auteur s'est entouré de toutes les précautions que lui ont suggérées son humilité et sa prudence. En raison même de son élévation, la doctrine de l'ouvrage ouvre à nombre de lecteurs des aperçus nouveaux, leur procure, par suite, des jouissances intellectuelles qui rappellent cette joie dont la vérité est la source, le *gaudium de veritate* qu'appréciait tant saint Augustin.

Doctrinal et fécond en considérations mystiques, l'ouvrage présente aussi un caractère pratique très marqué. A défaut du titre déjà bien explicite, l'auteur nous en donne l'assurance. « Cet ouvrage, écrit-il dans sa préface, montre le christianisme sous son aspect *pratique*, » et, pour qu'aucun doute ne subsiste à cet égard, il s'en explique catégoriquement au début de son premier traité <sup>2</sup>. « Certes, déclare-t-il, c'est un grand bien de dévoiler aux hommes les spectacles célestes et d'exciter dans les cœurs des admirations saintes en faisant des fêtes aux esprits : cependant, si c'est là l'unique fruit d'une œuvre, cette œuvre reste à peu près vaine. » Or la vanité, dans toutes les acceptions du mot, inspire une profonde horreur à l'écrivain, qui n'oublie jamais son sacerdoce et sa mission d'apôtre. « Son ambition a été de faire croître la vie intérieure des âmes auxquelles il s'adresse..., de les faire progresser dans l'union avec Dieu. » D'où son intention de composer un « manuel de stratégie surnaturelle, d'exposer les lois de la milice divine et d'en préparer les victoires <sup>3</sup> ». D'où sa préoccupation « d'entrer dans des détails précieux, parfaitement appropriés à la diversité des personnes et des situations <sup>4</sup> ».

Aussi bien, les considérations ascétiques reposent-elles sur l'exposé doctrinal comme sur leur fondement. La morale découle du dogme ; un lien étroit de dépendance relie la pratique à la théorie. Très apparent dans les écrits des Pères de l'Église, ce lien l'est beaucoup moins chez la plupart des auteurs modernes. « Dans bon nombre de livres spirituels, remarque l'abbé Gay, on a trop séparé, selon nous, la théologie dogmatique de la théologie ascétique ou mystique. Ce n'a été qu'un détriment et pour

<sup>1</sup> Préface, p. XLIII et XLIV.

<sup>2</sup> T. I, p. 5.

<sup>3</sup> Lettre de l'évêque de Saint-Claude, p. XVIII.

<sup>4</sup> Lettre de l'archevêque de Tours, p. X.

les livres et pour les âmes. La mystique n'est et ne peut être qu'un fruit ; la dogmatique en est la sève naturelle et indispensable... Après l'Écriture sainte, qu'encore on n'entend bien qu'à l'aide de la théologie, il nous semble que ces grands maîtres de la science sacrée <sup>1</sup> restent les premiers maîtres de la vie spirituelle <sup>2</sup>. » Conséquent avec ses principes, l'abbé Gay « renoue donc entre la dogmatique et la mystique cette antique alliance qui semblait rompue depuis la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. C'était d'ailleurs le seul moyen d'être solide et très élevée <sup>3</sup> ». Ajoutons que c'était aussi le seul moyen d'en imposer tout ensemble à l'intelligence et à la volonté, d'entraîner par suite l'homme, avec ses facultés maîtresses, sur la voie de la perfection.

D'ailleurs, en harmonisant sa conduite et ses croyances, l'âme ne risque pas de se voir imposer des obligations au-dessus de ses forces physiques ou morales. Dieu connaît notre faiblesse native ; rien ne lui échappe de l'intensité, de la fréquence, de la durée des tentations qui nous assaillent. Le Christ n'a-t-il pas dit que son joug est doux et son fardeau léger, n'a-t-il pas promis de soulager ceux qui iraient à lui ? Or cette sagesse, cette discrétion admirables, qui éclatent dans sa doctrine et dans sa vie, Jésus les départit, jusqu'à un certain point, à ses ministres, quand ceux-ci lui demeurent fidèles. Une vertu éprouvée et de longues années de ministère ont rendu l'abbé Gay compatissant aux misères humaines. Les avis qu'il donne sont d'une pondération remarquable. « Partout on retrouve le même parfum de foi ardente et de saine raison, la même connaissance du cœur humain et de la société contemporaine, la même balance exacte et sûre <sup>4</sup>. » « Telle est la sagesse de ses conseils, au point de vue de la conscience et de la direction, qu'en les suivant fidèlement, une âme sera sûre de ne s'égarer ni à droite ni à gauche, mais de marcher toujours dans cette *voie juste* qui conduit infailliblement au royaume de Dieu <sup>5</sup>. »

A de si précieuses qualités, la *Vie et les Vertus chrétiennes* en ajoute une autre : l'ouvrage possède, en dépit des apparences,

<sup>1</sup> Allusion aux théologiens proprement dits.

<sup>2</sup> Préface, p. XLII.

<sup>3</sup> Lettre de l'abbé Baunard à l'abbé Gay, 8 janvier 1875.

<sup>4</sup> Abbé Houssaye, *Un livre de spiritualité*, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1874, p. 314.

<sup>5</sup> Lettre de l'archevêque de Tours, p. XI.

une puissante unité. Une idée générale a présidé à son élaboration. S'inspirant d'un célèbre opuscule de saint Bonaventure intitulé *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*, l'abbé Gay s'est proposé de tracer, à sa manière, « une sorte d'itinéraire de l'âme à Dieu. Chacun des dix-sept traités qui le composent est comme une station dans cette route, un degré dans cette ascension <sup>1</sup>. »

Les deux premiers traités sont consacrés à l'étude de la vie chrétienne, considérée d'abord dans ses éléments essentiels, puis sous sa forme la plus parfaite qui est la vie religieuse. Quant aux vertus chrétiennes, l'auteur, pour les étudier avec ordre, en fait trois groupes, commandés chacun par l'une des royales vertus de foi, d'espérance et de charité ; ainsi l'idée de Dieu, objet immédiat et direct des trois vertus théologiques, fonde dans une même unité, met en leur place et coordonne toutes les parties de l'ouvrage.

La *foi* méritait un rang d'honneur : raison première et fondement de notre justification, elle est le phare qui éclaire tout le chemin à parcourir pour aboutir à Dieu. Dieu connu, un double sentiment surgit en l'âme chrétienne, un premier de *crainte*, qui la retient et la resserre, un second aussitôt d'*espérance*, qui l'épanouit, la dilate et la porte en avant : ce double balancier tient l'âme en équilibre devant Dieu, avec ceci pourtant que l'espérance, plus que la crainte, la tient en éveil et la rapproche du but. Espérer en Dieu, c'est déjà, par le désir, commencer de l'aimer ; mais désirer Dieu, est-ce assez ? Non, il faut le posséder, et c'est par la *charité* qu'on le possède. La charité, ah ! voilà la reine des reines, la vraie souveraine spirituelle, celle qui prime et préside dans la sublime trilogie des vertus théologiques. C'est assez dire pourquoi l'auteur lui consacre douze de ses traités, mais sous différents titres, la considérant dans sa préparation, dans ses moyens parfaits qui sont les saints vœux de religion, en elle-même, dans sa nature et son objet, puis dans l'admirable épanouissement de son action et le domaine infini de sa royauté.

*L'humilité* marque le point de départ de cet « itinéraire ». A qui s'estime ce qu'il est en réalité, la *mortification* donne la force de se traiter selon la justice. Puis viennent les accidents de la route et les épreuves du voyage ; il faut les reconnaître : le traité de la *tentation* nous les fait étudier. L'âme peut dès

<sup>1</sup> Préface, p. xli.

lors se mettre en marche. Deux voies s'offrent à la conduire vers Dieu : celle des préceptes et celle des conseils évangéliques. Cette dernière, la plus directe et la plus sûre, est la voie parfaite de la sainte religion. L'auteur, qui s'adresse aux parfaits, la suit avec eux et étudie successivement les trois vertus, matière des trois vœux de *pauvreté*, de *chasteté* et d'*obéissance*.

D'un triple bond, l'âme religieuse a parcouru sa voie : elle possède la charité. Aimer, n'est-ce pas le premier élan et le dernier mouvement de toute vie ? Actif, éternel, total, généreux, tel est l'amour en Dieu ; tel il se montre aussi dans l'âme, quand Dieu même est le cœur de son cœur. Actif, l'amour de Dieu veut l'être contre nous par l'épreuve et quelles épreuves parfois ! C'était le lieu d'aborder le problème de l'origine de la souffrance et de consoler la *douleur chrétienne* en lui apprenant la résignation. Mais l'acceptation chrétienne de la douleur n'est pas le mot suprême de l'amour. Les montagnes ont plusieurs cimes, mais il en est toujours une qui dépasse les autres. Ainsi, dans la charité chrétienne, l'*abandon* est la cime la plus élevée. Là on n'aime ni ne veut plus rien que le bon plaisir de Dieu, on adore ses droits souverains, on cherche à devenir petit enfant pour s'épanouir et s'ébattre, comme lui, dans la liberté, la paix et la joie.

L'amour est partout lui-même : il cherche à s'épancher sur le prochain. Foi, respect, dilection, support, service, union, tels sont les différents traits de la *charité fraternelle*. Et l'amour de Dieu en nous a dit son dernier mot quand, faisant le tour de l'Église militante, il est allé soulager l'Église souffrante, pour aimer éternellement avec l'Église triomphante. Là aussi se clôt tout l'ouvrage <sup>1</sup>.

Après cela, il importe assez peu que l'ordre dans lequel ont été composés les divers traités ne coïncide pas avec celui dans lequel ils sont présentés au lecteur. Dans l'élaboration de son œuvre, l'abbé Gay paraît avoir cédé à l'influence combinée de l'inspiration et des circonstances. D'ailleurs, presque tous les traités ont été refondus, comme il semble résulter de données éparses dans la correspondance de l'auteur.

En juillet 1858, ayant composé « les dix premiers discours », il se trouve avoir achevé « presque la moitié de l'ouvrage et en

<sup>1</sup> Nous venons de résumer un article de l'abbé Bougouïn paru dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers*, n° du 19 juillet 1874.



un sens la partie la plus importante <sup>1</sup> ». Sept ans plus tard, il prend un grand parti en se décidant à « recommencer tout le premier volume ».

« Il le fallait, ajoute-t-il <sup>2</sup>. Le travail n'est rien, l'honneur de Dieu et le bien des âmes est tout ; mais l'énergie de volonté que Notre-Seigneur m'inspire, ne cache pas du tout à mon esprit les difficultés de l'entreprise, ni l'impossibilité où je suis d'aboutir si ceux qui m'aiment et que leur charité intéresse à ce que je fais ne prient pas habituellement pour moi. »

Pour peu qu'on lise entre les lignes, on se représente aisément la situation. Depuis son installation à Poitiers, en octobre 1858, l'abbé Gay se livre activement au saint ministère dans les communautés religieuses. Sept années passées en contact permanent avec des âmes religieuses ont fort accru son expérience, et le fonds de matériaux qu'il exploite pour composer son livre s'est considérablement augmenté, grâce aux notes manuscrites des sermons qu'il a donnés pendant ce laps de temps. Aussi, lorsqu'il relit les instructions rédigées, il y a huit ou dix ans, en vue de leur publication, les juge-t-il indignes du but qu'il poursuit, très inférieures à ce qu'il est actuellement en mesure de produire. De là l'obligation où il se trouve de recommencer son travail, s'il veut lui donner une certaine homogénéité. Ce sont, en perspective, de longues années de labeur, mais peu lui importe ; il se met vaillamment à la besogne. Deux mois plus tard il écrit à l'abbé Perdrau <sup>3</sup> : « J'avance mon traité de la *Vie chrétienne* ; vous n'imaginez guère ce que c'est devenu : une vraie petite somme du mystère de Jésus-Christ et, partant, de l'ordre surnaturel. » Pendant son séjour à Rome, ses fonctions de consultant des commissions préparatoires au concile lui laissent-elles quelques loisirs, il en profite pour composer un traité sur l'humilité. Enfin, le 31 mai 1873, il annonce à sa sœur « une bonne nouvelle » : son livre est équivalement terminé ; tout sera envoyé à l'imprimeur au mois d'octobre. « Remerciez-en Dieu pour moi, ajoute-t-il, car j'estime cela une fort grande grâce. »

Chose étonnante, l'homogénéité que présentent les divers traités, tant sous le rapport de la doctrine que sous celui du style, ne laissent pas soupçonner la longue suite d'années em-

<sup>1</sup> Lettre inédite à la Mère Thérèse-Emmanuel, 10 juillet 1858.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 4 mars 1865, *Corresp.*, t. II, p. 9.

<sup>3</sup> 19 mai 1865, *Corresp.*, t. II, p. 14.

ployées à les rédiger. Mais ce qui, plus encore, cimente entre elles les différentes parties de l'œuvre, les unit en une admirable synthèse, projette sur toutes les pages la même lumière chaude et vivifiante, c'est l'idéale figure du Christ. « Ce que nous avons cherché par-dessus tout, déclare l'auteur dans sa préface <sup>1</sup>, c'est à rendre Jésus-Christ présent dans toutes les parties de ce livre. Nous voudrions très ardemment que le mot, la substance et comme le tout de ce livre fût uniquement Jésus-Christ. La personne de Jésus ne doit jamais être isolée de sa doctrine... On ne saurait trop le redire : la fin de toute la loi morale, de tous nos devoirs par conséquent, la fin de nos travaux, de nos progrès, la somme de notre perfection et de notre sainteté, c'est notre union vivante avec Jésus. » Impossible de lire *la Vie et les Vertus chrétiennes* sans admirer la façon magistrale dont l'écrivain a développé cette thèse. Quoi d'étonnant ! pourrait répondre l'abbé Gay : « C'est mon paradis sur la terre que de dire les grandeurs de Jésus et de faire voir qu'il est tout <sup>2</sup>. »

## VI

A ces considérations sur les idées maîtresses de l'ouvrage, il convient de joindre quelques remarques sur la manière dont ces idées sont présentées. Dans *la Vie et les Vertus chrétiennes*, la forme est à la hauteur des vérités qu'elle exprime. Claire, élégante, imagée, elle satisfait aux exigences du logicien, du lettré, du poète et de l'artiste. « Tout semble nouveau dans ces deux volumes où ne s'est pas glissée une seule nouveauté. Ajoutez que précisément parce qu'il est le maître et non l'esclave de son sujet, l'auteur n'affecte pas cette forme didactique qui est un épouvantail à bon nombre d'esprits. Pénétrante, sa logique n'est jamais aride, et pourtant quelque vastes que soient les horizons qu'il nous ouvre, ils ne se perdent jamais dans la brume <sup>3</sup>. » Pas l'ombre de pédantisme, nulle prétention à l'érudition, mais une science agréable qui parle un langage ample et serré tout ensemble, dessinant tous les contours de l'idée et

<sup>1</sup> P. XLII.

<sup>2</sup> A l'abbé Perdrau, 19 mai 1865, *Corresp.*, t. II, p. 14.

<sup>3</sup> Abbé Houssaye, *loc. cit.*, p. 309.

relevant sa beauté par l'éclat d'une riche parure. Fidèle aux traditions du « grand siècle », le style se distingue aussi par une certaine abondance et quelque chose difficile à définir, mais qui est merveilleusement français.

Enfin la lecture de *la Vie et les Vertus chrétiennes* produit cette impression profonde qui est inséparable de toute œuvre vraiment personnelle. L'auteur désirait concentrer l'attention sur la seule figure du Christ. Reconnaissons qu'il n'a pu s'effacer complètement lui-même et ne le regrettons pas. Agréable surprise, en effet, que celle d'une initiative intellectuelle se révélant presque à chaque page. L'écrivain ne s'est pas contenté de glaner à la suite des maîtres de la science sacrée ; il a tracé son sillon, coupé et lié ses gerbes, moulu son froment, pétri le pain qu'il nous offre. Novateur ? non pas : le mot sonnerait mal ici ; mais, à l'exemple du Père de famille, il puise, dans le trésor de la doctrine catholique, des aperçus nouveaux parmi les données traditionnelles. Aussi bien, dès le début de son livre, l'abbé Gay n'a pas caché son dessein d'exposer « ces doctrines qui sont le cellier du Roi... La science n'y suffit pas, quoiqu'elle soit nécessaire ; la sagesse y est indispensable... L'humilité de l'esprit, la pureté du cœur, la simplicité et la ferveur de la prière font beaucoup plus ici que la sagacité. L'intuition y sert parfois plus que le raisonnement ; on y va souvent par instinct, on y vit surtout d'influences : en somme la grâce y est la grande maîtresse ; le tout est de s'y bien livrer et de s'y tenir abandonné. »

L'auteur nous révèle ici son état d'âme alors qu'il composait son livre. « Portez en vous votre sujet, dit quelque part le Père Faber ; portez-le longtemps, portez-le partout. Il finira par venir à vous. » L'abbé Gay a suivi ce conseil, fécondant son sujet dans une vie de recueillement et de prière. Le sujet est venu à lui, ou plutôt Dieu le lui a fait comprendre jusqu'en ses profondeurs.

« J'avance mon *Espérance*, écrit-il à sa sœur <sup>1</sup>. C'est un bien grand sujet où il n'y a guère que Dieu qui m'enseigne ; et, du reste, ce que lui-même n'enseigne pas, on ne le sait jamais bien. Il me semble, plus que jamais, que les livres ne vont au fond de rien. »

Mû par le désir d'éclairer, autant que possible, les mystères de Jésus, il a d'abord étudié dans les livres, puis il s'est assi-

<sup>1</sup> 24 octobre 1867, *Corresp.*, t. II, p. 50.

milé les enseignements reçus. Devenues siennes en quelque sorte, ces doctrines ont revêtu, sous sa plume, une forme vivante, originale, bien personnelle. Ainsi s'explique en partie le succès de l'ouvrage.

On l'a souvent constaté, mérite et succès ne marchent pas toujours de pair. Pour réussir, un ouvrage doit paraître à son heure, en d'autres termes, répondre à des besoins. Or tel fut le cas de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. L'abbé Baunard écrivait à l'auteur <sup>1</sup> : « Ne trouvez-vous pas que le succès de votre livre est un signe, une révélation, une consolation? Il y a donc, dans notre temps, des âmes, et par milliers, capables de porter une telle nourriture, désireuses de gravir ces sommets supérieurs de la vie spirituelle. Que cette pensée est fortifiante ! »

Les historiens ont souvent signalé l'élan religieux qui se produisit en France à la suite de la guerre de 1870. Tandis qu'oublicuse de la dure leçon infligée par la Providence, une partie de la société française s'absorbait dans la poursuite du bien-être et de la prospérité matérielle, beaucoup d'âmes comprirent alors la nécessité de ce ferment social qu'est la sainteté et apprécièrent davantage la sublimité de la vie religieuse.

Mais beaucoup d'entre elles « languissaient et se desséchaient, faute de rencontrer le pain solide de la doctrine <sup>2</sup> ». Ce n'était pas faute d'avoir à leur disposition des traités d'ascétisme. Sans remonter bien loin dans le passé, le xvii<sup>e</sup> siècle en a produit d'admirables. Mais, si le dogme demeure immuable, si les âmes ne varient guère dans leurs passions, leurs vertus, leurs caractéristiques essentielles, il est cependant avéré que les attrait, les aspirations, les besoins diffèrent suivant les époques. C'est donc un bien inappréciable de retrouver la doctrine des maîtres de la vie spirituelle exposée par un contemporain, un prêtre qui connaît le xix<sup>e</sup> siècle, ses âmes à la fois ardentes et faibles, qui sait adapter ses conseils à leurs qualités et à leurs défauts et leur traduire dans leur propre langue, mais transfigurée, les paroles éternelles de la Vérité et de la Vie. « Certes, remarquait alors Dom Guéranger <sup>3</sup>, nous ne manquons pas de livres nouveaux sur les matières de la piété; mais quelle en sera l'influence et la durée?

<sup>1</sup> 8 janvier 1875.

<sup>2</sup> Lettre de M<sup>sr</sup> Pie à l'abbé Gay publiée en tête de la *Vie et Vertus chrétiennes*.

<sup>3</sup> Journal *le Monde*, 19 janvier 1864.

Les uns ont un vernis mondain qui étonne ; ils se répandent à raison de leur intitulé plus ou moins précieux, mais ils n'entraîneront jamais une seule âme vers la perfection. D'autres ne sont qu'un tissu de lieux communs, qu'on trouverait beaucoup mieux exposés ailleurs. Les véritables livres spirituels portent en eux-mêmes une autorité à laquelle on ne résiste pas, une onction qui pénètre le lecteur, une doctrine qui l'éclaire, ils sont un don de l'Esprit-Saint à l'Église. » A ce compte, l'ouvrage de l'abbé Gay est un « véritable livre spirituel ». Rodriguez, surnommé justement le *roi des auteurs spirituels*, avait depuis longtemps écrit son fameux traité *De la perfection chrétienne. La Vie et les Vertus chrétiennes* sont une *Perfection chrétienne* rajeunie, plus doctrinale, plus compréhensive que son aînée et plus appropriée aux besoins de notre époque. C'est un fils de saint Ignace, le Père L. Cochar, qui suggère la comparaison dans un article des *Études*<sup>1</sup> : « L'ouvrage de M. Gay, dit-il, mérite de prendre place à côté de la *Pratique de la perfection chrétienne* ; c'est le plus bel éloge qu'on puisse lui décerner. »

Le plus bel éloge, soit ; d'autres sont également très flatteurs et méritent une mention. Nous signalions à l'instant le sens très sûr et très affiné que l'abbé Gay possède des aspirations religieuses de ses contemporains. Aujourd'hui on a plus que jamais soif d'intimité. Mais l'intimité désirable entre toutes, n'est-ce pas celle de l'âme avec Dieu, celle qui prête, par exemple, tant de charme aux suaves épanchements de l'auteur de l'*Imitation*? Or, cette sainte intimité se retrouve en maint passage de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Si donc l'intelligence du lecteur se déclare satisfaite par l'abondance de la doctrine, son cœur aurait tort de se plaindre : il goûte les accents d'un écrivain à l'âme tendre et délicate.

Ennemi de cette froide inflexibilité trop fréquente chez certains auteurs du « grand siècle », l'abbé Gay cherche plutôt à faire sortir l'âme d'elle-même pour la dilater en Dieu, méthode consolante entre toutes et bien en rapport avec la mentalité contemporaine. Comme le doux évêque de Genève, dont il se révèle le dévot client, l'auteur déborde de mansuétude ; ses efforts tendent surtout à montrer la miséricorde de Dieu, le respect avec lequel il traite ses créatures, la délicatesse de ses

<sup>1</sup> *Un Cours de théologie mystique*. Numéro de novembre 1874.

procédés à leur égard. Qui en douterait, n'aurait qu'à lire les traités sur la *douleur chrétienne* ou sur l'*abandon à Dieu*, qu'à noter les préférences de l'écrivain pour les saints qu'on qualifie d' « aimables », Bernard, François de Sales, Thérèse de Jésus et quelques autres. De là cette onction pénétrante qui éclaire, console, guérit.

Et qui n'éprouve le besoin d'être éclairé, consolé? Aussi, sans faire mentir le titre de l'ouvrage, l'abbé Gay affirme-t-il, dans sa préface, que son livre s'adresse indistinctement à tous, religieux et séculiers, prêtres et laïcs, croyants et incrédules. Son livre est « une parole chrétienne. S'il est un bien quelconque, il est, à tous égards, un bien d'Église : c'est donc à tous les membres de l'Église qu'il appartient ». Sans doute, l'auteur songe « premièrement à la sainte famille des religieux et plus particulièrement encore des religieuses » ; mais telle n'est pas la disparité entre les états de vie reconnus par l'Église qu'il faille parler aux religieux un langage inintelligible pour les séculiers.

« Il importe extrêmement de ne l'oublier jamais, remarque à ce propos l'abbé Gay <sup>1</sup>, et dans la matière que nous traitons c'est une sorte de premier principe, une religieuse digne de ce nom n'est qu'une chrétienne meilleure... Dans l'ordre de la moralité, elle va régulièrement plus loin que ses frères et ses sœurs du monde, mais elle ne suit pas une autre direction : elle part du même point qu'eux et tend au même but. Leur point de départ commun, c'est la révélation et la grâce, le but suprême où tous aspirent, c'est la béatitude ; et le milieu par où ils passent, c'est sans doute une justice plus ou moins abondante, mais au fond c'est la même justice et l'accomplissement des mêmes devoirs essentiels... Il y a sans doute plusieurs états de vie dans l'Église ; mais l'Église n'a qu'une vie qui est justement cette vie excellente, ... la vie chrétienne et catholique, la vie unique et universelle, la vie divine et humaine de Jésus. »

Les félicitations, les témoignages de gratitude qui lui parvinrent de tous côtés, du cloître aussi bien que du monde, confirmèrent l'abbé Gay dans sa conviction que son ouvrage comblait une lacune. Les uns lui écrivaient que *la Vie et les Vertus chrétiennes* « leur révélaient comme un nouveau monde » ; d'autres assuraient avoir trouvé dans leur lecture « un festin vivifiant ». On devine la joie de l'auteur quand « les âmes lui envoyaient de ces mots qui pénétraient la sienne ».

<sup>1</sup> *De la vie chrétienne*, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 9.

« ...J'ai là bien plus que mon centuple, avouait-il à un ami <sup>1</sup>, et n'eussé-je pas d'autres fruits que ceux qui se produisent depuis cette publication, je m'estimerais plus que payé de toute ma peine. »

Jusqu'à présent, nous nous sommes bornés à considérer les grandes lignes de l'ouvrage. Il va sans dire qu'une analyse détaillée révélerait, ici et là, des aperçus particulièrement originaux ou des pages d'une inspiration spécialement heureuse. Abordant des questions nombreuses et variées, l'auteur devait forcément laisser percer les tendances de son tempérament et les traits distinctifs de sa piété. Mais cette partialité qu'on ne saurait reprocher à l'écrivain et qui présente même son intérêt, comment ne pas l'admettre également chez le lecteur, chez le critique? Quand il s'agit d'un ouvrage comme *la Vie et les Vertus chrétiennes*, les appréciations de détails sont toutes respectables. Nous laissons donc à chacun le soin de juger celui ou ceux des traités de l'ouvrage qui mérite davantage son admiration.

## VII

Est-ce à dire que l'œuvre défie toute critique? Évidemment non; les critiques ont même suivi de près la publication de l'ouvrage.

On a reproché à l'auteur une élévation de doctrine trop soutenue, une surcharge d'idées qui provoquent une continuelle tension d'esprit et rendent la lecture fatigante. Beaucoup d'auteurs s'accommoderaient assez de ce grief qui témoigne, à sa manière, en faveur des qualités éminentes du penseur. Au reste, l'abbé Gay convient de l'élévation, on dirait presque de la transcendance de sa doctrine : il n'a pas caché son intention de scruter les arcanes de la science spirituelle. Qui oserait contester à un écrivain le droit de choisir non seulement son sujet, mais encore le point de vue sous lequel il lui plaît de l'envisager? Que d'autres cherchent à composer des livres d'une lecture facile, libre à eux; tout en s'efforçant de faciliter autant que possible la tâche à son lecteur, l'abbé Gay ne prétend pas lui épargner tout effort. La nourriture substantielle qu'il lui offre ressemble à « une moelle

<sup>1</sup> Lettre inédite à l'abbé Bougouin, août 1874.

de lion qu'on ne peut déguster et savourer que lentement et à petites doses <sup>1</sup> ». Dès les premières pages, l'auteur nous entraîne à sa suite jusque sur les sommets de la doctrine. Il va de soi qu'on ne monte pas, que surtout on ne se maintient pas sans peine dans ces régions élevées. On peut envier l'aisance avec laquelle l'écrivain se meut, se dilate dans cette atmosphère surnaturelle qui semble son élément. Mais celui qui ne vole pas d'habitude à de pareilles hauteurs ne saurait lire *la Vie et les Vertus chrétiennes* comme un livre de piété ordinaire. Qu'il suive le conseil de l'auteur <sup>2</sup> : qu'il prie, tout en lisant un ouvrage que l'écrivain a composé en priant. Peut-être le lecteur verra-t-il la lumière se faire dans son âme et comprendra-t-il « qu'il n'est pas bon de cacher, même au grand nombre, les cimes du christianisme, qu'il suffit de les éclairer <sup>3</sup> ».

D'accord, mais est-il possible de les éclairer à ce point que toutes les personnes de bonne volonté parviennent à les contempler? L'auteur écrit avant tout pour les religieuses, « l'humble troupeau des intimes de Dieu, » comme il les appelle <sup>4</sup>. Or, la doctrine qu'il leur expose ne les dépasse-t-elle pas? L'écrivain n'a-t-il pas commis une méprise? Des évêques, des amis, des gens très bien disposés à son endroit le lui laissent entendre, vont même jusqu'à corriger, en termes formels, son opinion qui leur paraît erronée.

« Les carmélites de Poitiers, lui écrit l'évêque de Moulins <sup>5</sup>, sont grandement privilégiées d'écouter et surtout d'entendre de pareilles leçons; mais votre modestie vous trompe, si elle vous persuade que c'est pour elles principalement que vous avez travaillé. C'est aux théologiens du dedans, c'est aux docteurs des âmes et très particulièrement aux évêques que vos enseignements appartiennent. Et si vous avez servi utilement le cloître, s'est surtout en y introduisant l'ordre sacerdotal par l'étude et plus encore par l'émulation des vertus que l'on y pratique. » L'archevêque de Malines partage l'opinion de l'évêque de Moulins, tout en voilant davantage sa pensée : « J'aurai soin, écrit-il à l'auteur de *la Vie et les Vertus chrétiennes*, de faire

<sup>1</sup> Lettre de l'archevêque de Tours, publiée en tête de l'ouvrage.

<sup>2</sup> *De la vie chrétienne*, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 8.

<sup>3</sup> *De la charité envers le prochain*, 1<sup>re</sup> partie, in fine t. II, p. 422.

<sup>4</sup> Préface, p. XXXVII.

<sup>5</sup> M<sup>sr</sup> de Dreux-Brézé.



connaître votre œuvre aux maisons religieuses de mon diocèse, par leurs directeurs spirituels. Ceux-ci y trouveront le pain des forts et sauront, au besoin, en tirer aussi le lait des faibles. »

« Ce livre me semble fait pour les chartreux encore plus que pour les autres, » affirme un fils de saint Bruno <sup>1</sup>. « Vous nous avez donné une fameuse idée des carmélites de Poitiers, avoue à l'abbé Gay son vieil ami, l'abbé Gibert <sup>2</sup>. Je crains toutefois qu'elles ne la méritent qu'imparfaitement. » Enfin, voici le témoignage d'une Dame du Sacré-Cœur, supérieure à Marseille <sup>3</sup>. Elle écrit à l'auteur : « Quand je veux faire jouir nos religieuses du même bonheur que moi, j'ai encore bien de la peine ; ce n'est que par éclairs que quelques-unes comprennent cet ordre de foi vive que leurs habitudes spirituelles basses leur fait appeler faussement « consolations sensibles », au lieu de « rayonnement de foi dans l'intelligence », ce qui serait plus la réalité. Il faut donc une nouvelle éducation religieuse dans les communautés pour devenir l'auditoire de vos deux volumes, comme votre grand évêque vous l'exprime si profondément au début de votre œuvre *capitale*, je le crois <sup>4</sup>. Cette éducation doctrinale se fera et ce sera le plus réel des avantages que votre livre produira dans l'Église, croyez-le. »

Ces remarques, même recueillies sur les lèvres de son cher évêque, n'étaient pas de nature à déconcerter l'abbé Gay, si profonde demeurerait sa conviction que les femmes en général suppléent, par des qualités spéciales, à leur infériorité relative sous le rapport des connaissances techniques.

« Ne croyez pas que votre sexe vous desserve, dit-il quelque part <sup>5</sup>, s'adressant aux religieuses. Vous n'arriverez point sans doute à raisonner comme les hommes instruits ; vous n'argumenterez pas, vous ne formulerez pas comme eux, aussi bien n'avez-vous point à le faire ; cela ne vous est nullement nécessaire et pourrait être déplacé ou du moins vous porter à des choses déplacées. Mais, à défaut d'observation psychologique, l'histoire de l'Église est là pour témoigner

<sup>1</sup> Dom de Vaulchier à l'abbé Gay, 17 septembre 1876.

<sup>2</sup> 24 novembre 1874.

<sup>3</sup> M<sup>me</sup> Perdrau, sœur de l'abbé Perdrau, 28 septembre 1874.

<sup>4</sup> Allusion à ce passage de la lettre de M<sup>sr</sup> Pie à l'abbé Gay :

« Le profit que les âmes religieuses ont tiré de votre doctrine se démontre par l'excellence même et la hauteur du langage qui leur est devenu accessible et familier. Le plus bel éloge d'un enseignement si relevé et si parfait, c'est qu'il ait su se créer un auditoire capable de l'entendre et de le goûter. »

<sup>5</sup> *De l'humilité*, 2<sup>e</sup> partie, t. I, p. 353-534.

que ce qui vous manque en précision, vous le regagnez souvent en intuition, que la délicatesse compense ordinairement chez vous le défaut de force, et que les conceptions des doctes sont parfois dépassées par vos pressentiments. Il n'y a qu'à voir avec quelle vivacité et quel bonheur vous reconnaissez et embrassez, quand on vous prêche, des vérités qu'assurément vous n'auriez pas su exprimer, mais qui cependant étaient déjà dans votre esprit et vivifiaient votre âme et vos actes. L'instruction proprement dite a manifestement une influence ici. Cependant on se tromperait si on la croyait indispensable ; car, quoique l'étude soit un devoir pour quiconque la peut faire, on voit en somme que la disposition du cœur, la ferveur de la charité, la pureté de la vie et l'oraison nous avancent plus ici que le travail. »

Voilà, soit dit en passant, la raison pour laquelle il conseille d'unir la prière à la lecture. A cette condition, son livre ne présente nullement, comme plusieurs l'insinuaient, le caractère d'un ouvrage « impopulaire et réservé <sup>1</sup> ».

L'abbé Gay s'en ouvrait à sa sœur en ces termes <sup>2</sup> :

« Je crois comme toi, chère amie, que le bon évêque (de Poitiers) se trompe sur la difficulté qu'ont les fidèles à entendre les choses de Dieu et généralement les choses spirituelles. Sa grâce personnelle est plus d'action et de gouvernement que de contemplation, et il n'a guère fréquenté les âmes dont le Saint-Esprit est le principal maître. Mon expérience de presque trente années me prouve que, dans cette science de Dieu et de l'âme, les cœurs simples et purs, les âmes candides cherchant Dieu et n'employant leur vie qu'à l'aimer, reçoivent d'emblée des doctrines qui parfois passent par-dessus la tête de certains maîtres. Il est curieux, par exemple, de voir comme nos petites sœurs converses du carmel comprennent et goûtent ce livre (*la Vie et les Vertus chrétiennes*) et, j'ose le dire, ce qui s'y trouve de plus élevé. »

Enfin, argument péremptoire, si l'ouvrage de l'abbé Gay ne devait intéresser qu'une élite intellectuelle, comment expliquer que douze mille exemplaires se fussent vendus en moins d'une année?

Constater des lacunes dans *la Vie et les Vertus chrétiennes* n'est pas, à proprement parler, formuler une critique. Pour développer avec ampleur tous les sujets renfermés dans le titre de l'ouvrage, deux volumes étaient, à n'en pas douter, insuffisants. L'auteur s'en est d'ailleurs expliqué dans sa préface <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Préface, p. xxxvii.

<sup>2</sup> Lettre inédite, 18 juillet 1874.

<sup>3</sup> P. XLIII.

« Beaucoup de choses, omises par nous, déclare-t-il, auraient certainement pu entrer dans le cadre que nous nous étions tracé d'avance. Nous croyons avoir mieux fait de nous en tenir aux principales, qui sont les seules essentielles. »

Mais, durent se demander bien des lecteurs, l'écrivain n'a-t-il rien oublié d'essentiel? L'oraison, cette question capitale, n'a pas eu les honneurs d'un traité spécial. A cela on peut répondre que l'auteur parle incidemment de la prière en plusieurs endroits <sup>1</sup>; mais, de l'avis de tous, le sujet réclamait des explications plus complètes. Un ecclésiastique du diocèse de Bayeux en fit la remarque à l'auteur <sup>2</sup> : « Donnez-nous bientôt un troisième volume sur l'oraison. Votre œuvre ne sera achevée qu'alors. Vous nous avez montré le but ; il faut que vous nous indiquiez, dans tous ses détails, le moyen de l'atteindre. »

Cette requête se justifiait d'autant mieux qu'elle s'appuyait sur une espérance donnée par l'abbé Gay lui-même. Il disait, en effet, dans la préface de son livre <sup>3</sup> :

« Quoique, dans son état présent, cet ouvrage forme un tout, il a, dans notre pensée, un complément naturel sinon nécessaire. Si Dieu nous prête vie et force, nous le donnerons un peu plus tard, et ce sera la matière d'un dernier volume. »

Quelques mois après, en décembre 1874, l'avant-propos qu'il publiait en tête de la seconde édition de *la Vie et des Vertus chrétiennes* lui fournissait une occasion de rappeler sa promesse.

« Deux ouvrages terminés paraîtront dans le cours de l'année qui va s'ouvrir : c'est seulement après cette double publication que nous verrons, sous le bon plaisir de Dieu, à compléter, par un troisième volume, nos traités de *la Vie et les Vertus chrétiennes* <sup>4</sup>. »

Ce troisième volume n'a jamais vu le jour. La faute en est, semble-t-il, à la résolution que l'abbé Gay prit, en 1879, de ne plus rien publier après qu'il aurait terminé ses *Entretiens sur le Rosaire*. Cette décision n'avait rien d'absolu, l'avenir le prouva ; elle suffit toutefois à arrêter l'écrivain, qui était alors sur le point d'entreprendre la rédaction du troisième volume de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Une lettre inédite à une carmélite ne

<sup>1</sup> Notamment, dans le traité sur l'humilité, 2<sup>e</sup> partie, t. I, p. 359-364, et dans le traité sur les trois derniers devoirs de la charité fraternelle, 2<sup>e</sup> partie, t. II, p. 492-503.

<sup>2</sup> 9 juin 1882.

<sup>3</sup> P. XLIII

<sup>4</sup> P. XXVIII.

permet aucun doute à cet égard ; elle est datée de Trasforêt, 13 août 1879.

« ...Vous vous rappelez ce que je vous ai dit, il n'y a pas encore dix jours, touchant mon quasi parti-pris de ne plus faire de livre. Eh bien ! dès le voyage que je fis pour venir ici, je commençai d'être hanté intérieurement par la pensée du troisième volume de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Je ne sais comment cela vint, mais cela me *prenait*. Je résistai et résiste encore, voyant là une pure tentation... »

Une tentation à laquelle nous ne résisterons pas, pour notre part, c'est celle de signaler les observations qui ont été faites à l'abbé Gay relativement à la doctrine de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Un dessein arrêté d'impartialité nous oblige à mentionner ces critiques.

L'auteur les avait prévues depuis longtemps. Il écrivait déjà en 1865 <sup>1</sup> :

« Je m'attends un peu à être chicané deci et delà par quelques théologiens partisans exclusifs de telle ou telle école : j'ai passé droit mon chemin, du moins je l'espère, appuyé sur la sainte Écriture et suivant pas à pas ce qui me semblait être Jésus. »

Or « ce qui lui semble être Jésus » ne coïncide pas de tout point avec l'enseignement de saint Thomas, suivi communément dans l'Église. Sur la question de la cause finale de l'Incarnation, l'abbé Gay adopte, en effet, l'opinion de Duns Scot, qui d'ailleurs n'a jamais été réprouvée et qu'admettent un certain nombre de théologiens <sup>2</sup>.

Dès l'apparition de *la Vie et les Vertus chrétiennes*, les thomistes ne manquèrent pas de s'en prendre au « scotisme » de l'auteur, affirmant que la doctrine exposée dans le livre reposait tout entière sur l'hypothèse scotiste de l'Incarnation, c'est-à-dire sur une opinion en opposition avec celle qui est plus généralement admise. Le premier traité de l'ouvrage, celui que l'écrivain regarde comme fondamental, renferme, en effet, un très bel exposé de la doctrine de Scot sur l'Incarnation.

L'abbé Gay crut devoir répondre à une imputation susceptible de nuire au succès de son livre. Il le fit dans l'avant-propos de la seconde édition <sup>3</sup>. « L'opinion d'Alexandre de Halès et de

<sup>1</sup> A l'abbé Perdrau, 19 mai 1865. *Corresp.*, t. II, p. 14.

<sup>2</sup> Voir, à ce sujet, le ch. xv : M<sup>st</sup> Gay théologien.

<sup>3</sup> P. xxx et xxxi.

Scot est la nôtre, déclare-t-il loyalement, et elle nous semble fondée sur les plus graves raisons <sup>1</sup>; » mais il ajoute aussitôt — et c'est là sa réponse — que « l'hypothèse de l'Incarnation du Verbe indépendamment du péché n'est à aucun titre la base de son ouvrage. Son fondement réel et unique est le Verbe incarné qui, médiateur de religion aussi bien que de rédemption, tient *en fait* la tête des œuvres divines ».

L'abbé Gay se montra plus sensible à certaines observations, « extrêmement bienveillantes » d'ailleurs, qu'un théologien consultant de l'Index lui fit parvenir, par l'entremise de M<sup>gr</sup> Pie, en juin 1877. Le théologien demandait « de légères modifications ou explications à certains passages du premier traité de *la Vie et les Vertus chrétiennes* ».

« Cela ne porte pas sur le fond, écrit à ce propos l'abbé Gay <sup>2</sup>, et je n'ai point à changer mes pensées. Mais ce théologien trouve que mes explications peuvent être prises dans des sens qui ne seraient pas le vrai, et rien ne m'est facile et doux comme de faire droit à ces susceptibilités qui sont sans doute fort légitimes. »

Il écrit encore à l'abbé Perdrau <sup>3</sup> :

« J'ai fait droit, dans le premier traité, aux pointilleries qu'on m'a, obligeamment d'ailleurs, envoyées de Rome. Une note précisant ma pensée et faisant face aux interprétations abusives, avec trois ou quatre mots ou supprimés ou modifiés, ont suffi à satisfaire à ces susceptibilités. »

Susceptibilités... le mot pourrait s'appliquer également aux critiques qui visent la forme de l'ouvrage. Ces critiques ne sont pas bien graves; autrement on ne comprendrait pas les éloges décernés, de divers côtés, au style et à la belle ordonnance de l'œuvre <sup>4</sup>.

Laissons toutefois deux bons amis de l'auteur, les abbés Gibert et Chesnel, exprimer, en toute simplicité, leurs doléances ou

<sup>1</sup> Il revient à plusieurs reprises, dans le cours de l'ouvrage, sur la doctrine scotiste relative à l'Incarnation. Voir notamment : *De la vie chrétienne*, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 23, notes 2 et 3; *De la douleur chrétienne*, 1<sup>re</sup> partie, t. II, p. 298.

<sup>2</sup> Lettre inédite à une carmélite, 29 juin 1877.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 8 mars 1878.

<sup>4</sup> « A la bonne heure ! voilà au moins de la doctrine, et, ce qui ne gâte rien, du vrai style » (M<sup>gr</sup> Freppel à l'auteur. Lettre publiée en tête de l'ouvrage). — « Vous avez su traduire les doctrines les plus élevées de la théologie catholique en un langage que les âmes pieuses savent goûter et comprendre » (M<sup>gr</sup> de la Bouillerie à l'auteur. Lettre publiée en tête de l'ouvrage).

plutôt leurs desiderata. « On vous supplie, écrit le premier <sup>1</sup>, de mettre votre table (analytique) *en manchette* ; ce sera un moyen de se retrouver. Car, entre nous, vous manquez d'*articulations*. Votre livre est une forêt magnifique, plantée d'arbres superbes. Cependant, quelquefois voudrait-on en sortir ; mais quel moyen ? Il faut aller jusqu'au bout et souvent ce bout est loin... » Passant ensuite à une remarque d'un autre genre, le même critique reprend : « Cet excellent d'A... a écrit, sans malice, « que toutes les belles choses de votre livre gagneraient à être « dites un peu plus bêtement. » Il parlait vraisemblablement pour ses religieuses. Les nôtres n'en sont pas moins dignes. »

L'abbé Chesnel <sup>2</sup>, lui, trouve l'abbé Gay un écrivain « un peu précieux ou trop abondant, comme saint François de Sales ». « L'élégance et la distinction vous sont si naturelles, lui dit-il, que vous avez un véritable effort à faire pour vous défendre de ce qu'un critique superficiel appellerait, chez vous, de la recherche. Pour moi, je vous trouve toujours très naturel, très simple, mais, en cela, je souhaite que vous fassiez des progrès pour être accessible et utile à un plus grand nombre de lecteurs. »

Et maintenant, trêve de critiques. Un livre de spiritualité s'apprécie surtout par le bien qu'il opère dans les âmes. Or, le traité sur *la Vie et les Vertus chrétiennes* a exercé et exerce encore une notable influence sur la vie ascétique, non seulement en France, mais encore à l'étranger. De bonnes traductions ont, en effet, ouvert à l'œuvre de l'abbé Gay tous les pays de langue anglaise, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et même la Pologne. Ce qu'il a produit d'heureux résultats dans ces diverses contrées, Dieu seul le sait. La Providence a toutefois permis à de nombreux témoignages de se révéler ouvertement. En voici deux entre mille.

Un Père jésuite écrit à l'abbé Gay <sup>3</sup> : « Hier soir encore, une de ces natures d'élite que j'avais pressée de se procurer votre ouvrage, m'en faisait cet éloge : « J'en ai suspendu la lecture ; « il me rendait trop bonne et allait faire de moi une religieuse. » C'est le grand grief adressé aux *Exercices* de saint Ignace. »

Un autre fait, celui-ci rapporté par l'abbé Gay lui-même.

<sup>1</sup> 24 novembre 1874.

<sup>2</sup> A l'abbé Gay, 22 août 1874.

<sup>3</sup> Le Père Deschamps, 10 février 1875.

Des religieux arméniens d'un couvent de Venise, frappés des mérites de *la Vie et les Vertus chrétiennes*, ne crurent pouvoir mieux faire que de composer un directoire spirituel à leur usage avec les passages les plus marquants des différents traités.

Le bien accompli par l'ouvrage de l'abbé Gay s'explique aisément. Livre de principes en même temps que manuel d'ascétisme, *la Vie et les Vertus chrétiennes* répond aux besoins de quiconque désire avancer rapidement et sûrement dans les voies spirituelles. Il est aussi un livre *intérieur*, dans le sens que le xvii<sup>e</sup> siècle attribuait à cette épithète, c'est-à-dire qu'il porte aux réflexions salutaires, par l'atmosphère de recueillement surnaturel où il établit le lecteur. En vérité, comme le disait l'abbé Ulysse Maynard, l'abbé Gay n'eût-il composé que cet ouvrage, sa vie aurait été une vie bien employée.

## VIII

Mais, le moyen de ne pas poursuivre une carrière d'écrivain si brillamment commencée, ou plutôt pourquoi renoncer à exercer l'apostolat par la plume quand Dieu semblait y appeler? Ce n'était pas la manière de répondre à cette vocation qui pouvait embarrasser l'abbé Gay. Il pensa toujours que sa mission d'écrivain n'était qu'une forme nouvelle de sa mission d'apôtre. Ce qu'il aurait enseigné d'abord de vive voix, sa plume l'enregistrerait pour le faire passer sous les yeux d'un plus grand nombre de personnes; enfin, les générations à venir profiteraient de son expérience de directeur spirituel, de sa science de théologien et de ses talents d'orateur. Bref, l'abbé Gay ne songea jamais, même en écrivant, qu'à exercer son ministère sacerdotal.

Or, la composition de *la Vie et les Vertus chrétiennes* n'avait pas épuisé, à beaucoup près, le trésor de notes renfermé dans ses cartons. Les circonstances le décidèrent à en livrer encore une partie à la publicité.

On se rappelle comment, dès son arrivée à Poitiers, il fut chargé par M<sup>gr</sup> Pie d'organiser, dans le diocèse, l'œuvre des Mères chrétiennes. Ses fonctions de directeur de cette confrérie lui valaient de prêcher aux réunions mensuelles qui se tenaient à Poitiers. Or, des dames appartenant à l'œuvre lui demandèrent,

avec insistance, de rédiger et de leur communiquer les notes dont il s'était servi pour ses conférences. Il hésita d'abord, se « demandant devant Dieu si des instructions si imparfaites, souvent et forcément préparées à la hâte au milieu d'occupations multiples et de travaux d'un genre tout différent, valaient vraiment la peine d'être offertes au public ; et si même, en les perfectionnant sans en changer le fond ni en modifier le premier caractère <sup>1</sup> », il parviendrait à en former un livre qui pût aider les mères à mieux comprendre leur état, comme aussi à en remplir plus exactement les devoirs. Des encouragements réitérés eurent raison de ces doutes. « Les mères sont notre espoir, » se disait-il aussi à lui-même. Que partout, en France et en Europe, les mères deviennent et se maintiennent chrétiennes : alors malgré l'effroyable accroissement des puissances mauvaises et la tyrannie perfide et violente qu'elles exercent un peu partout ; malgré l'apostasie des pouvoirs publics et l'antichristianisme de plus en plus hardi des constitutions et des lois qui régissent les nations modernes ; malgré le déluge d'erreur, de corruption et d'impieeté auquel ces prévarications insensées livrent les peuples, tout peut être réparé et tout sera sauvé <sup>2</sup>. » La conscience de travailler à une œuvre de préservation et de réparation sociale acheva de le décider à reprendre la plume.

*La Vie et les Vertus chrétiennes* avait paru en juillet 1874. Dès le mois suivant, il se mit à revoir ses conférences aux Mères chrétiennes et s'y employa pendant son séjour annuel à Trasforêt.

« En vérité, écrit-il à M<sup>sr</sup> Pic <sup>3</sup>, je ne travaille pas : toute mon occupation est de relire peu à peu le manuscrit de ces conférences aux Mères chrétiennes que je compte publier, ou du moins faire imprimer cet hiver. Car il n'y aura pas moins de deux volumes et aussi gros, je pense, que ceux de cette année. Quoique ce soit fort avancé, j'aurai besoin de travailler assez sérieusement à mon retour. »

« Assez sérieusement » n'était pas trop dire : l'expérience le prouva bientôt, de même qu'elle montra ce que renfermait d'illusoire le projet de faire imprimer au cours de l'hiver 1874-1875. Le manuscrit était, en effet, loin d'être terminé quand l'hiver touchait déjà à sa fin.

<sup>1</sup> *Conférences aux Mères chrétiennes*, préface, p. vi.

<sup>2</sup> Préface, p. x.

<sup>3</sup> Lettre inédite, 7 septembre 1874.



« J'ai eu trois fois la migraine cette semaine, écrit l'abbé Gay à sa sœur, le 17 mars<sup>1</sup>... Je travaille quand même, tant que je puis, et le labeur n'est pas mince pour mes humbles forces. Ces *Conférences* me donnent décidément plus de peine que je n'avais cru et, par suite, j'y devrai consacrer plus de temps. Tu sais que je ne puis me contenter d'à peu près : ma conscience ne me laisse point en paix, quand je n'ai pas poussé les choses (ces sortes de choses, du moins) au degré de bien où je sens le pouvoir faire. Parler à un auditoire pieux, ou bien livrer au public un ouvrage qui sera médité et où l'on souhaite que les âmes trouvent la lumière et la vie chrétienne, ce sont choses fort différentes. Enfin, Dieu m'assiste et je suis trop heureux d'avoir à répondre à cette grâce par un contingent d'efforts, de fatigue et même de souffrances. »

« Voici la moitié du premier volume définitivement rédigée, annonce-t-il deux mois plus tard à l'abbé Perdrau<sup>2</sup>. C'est plus long que je n'avais pensé d'abord. J'espère pourtant donner le manuscrit à imprimer vers le mois d'octobre, au moins celui du premier volume et, pendant qu'on l'imprimera, j'achèverai le second. »

Vains espoirs : malgré un labeur assidu, il doit reconnaître, à la fin de l'année 1875, que l'impression ne pourra pas commencer avant cinq ou six mois.

Cependant Notre-Seigneur soutient par des grâces spéciales les efforts de son dévoué serviteur.

« L'autre jour, écrit l'abbé Gay<sup>3</sup>, très rapidement mais assez vivement pour que j'en aie été très frappé et très consolé, cette impression m'est venue à l'oraison que le Verbe épousait mon âme pour la féconder divinement et lui faire donner ces fruits qui sont mes livres. »

Alors un cri d'amour s'échappe de son cœur :

« Oh ! combien je désire que mes livres soient ses fruits à Lui, fruits de vie et d'intelligence, fruits de sainteté et de salut, et qu'ils donnent à mes frères cette substance qui est Lui, leur vrai amour et leur unique bonheur. »

Dès que le premier volume fut imprimé, l'abbé Gay le soumit au jugement de son évêque. Cette démarche bien naturelle lui causa pourtant une certaine appréhension : il se rappelait la réserve prudente avec laquelle M<sup>sr</sup> Pie avait loué son précédent ouvrage. Aussi se montra-t-il discret.

« Je déposerai, à tout événement, le premier volume à l'évêché, écrit-il en septembre 1876<sup>4</sup>. Si, dans vos courses d'octobre, vous

<sup>1</sup> *Corresp.*, t. II, p. 237.

<sup>2</sup> 18 mai 1875.

<sup>3</sup> Lettre inédite à une carmélite, 3 mars 1876.

<sup>4</sup> Lettre inédite à M<sup>sr</sup> Pie, 22 septembre 1876.

trouvez quelques instants pour y jeter les yeux, vous vous rendrez compte aisément de la manière dont j'ai conçu l'ouvrage et dont chaque sujet y est traité. »

Rassuré par l'éclatant succès de *la Vie et les Vertus chrétiennes*, M<sup>gr</sup> Pie sortit cette fois de sa réserve. Au lieu d'une courte lettre adressée à l'auteur, une missive de trois grandes pages ; au lieu de s'abriter derrière le rapport de censeurs qu'il avait désignés, l'évêque analyse lui-même l'ouvrage et porte un jugement personnel des plus élogieux. L'abbé Gay lui-même avait certes lieu de se montrer satisfait.

« J'ai enfin achevé mon travail, écrit-il le 13 janvier 1877 <sup>3</sup>, et ce soir je donnerai le bon à tirer pour la dernière feuille du tome deuxième, la préface et même la lettre que notre évêque a bien voulu m'écrire pour accrédi-ter l'ouvrage. Je viens de remercier Dieu en disant la sainte messe et en entendant celle du chapitre. »

Au reste, que contenaient ces deux gros volumes, fruit de tant de labeurs ? Le texte intégral des conférences données pendant seize ans aux Mères chrétiennes de Poitiers ? Non pas, mais soixante instructions revisées, refondues et coordonnées d'après un plan bien déterminé. Le travail qu'exigea l'élaboration de ce second ouvrage rappelle, par certains côtés, celui que lui demanda la composition du premier. Mais, tandis que les instructions données aux carmélites s'étaient métamorphosées, dans *la Vie et les Vertus chrétiennes*, en un traité d'une étendue considérable, les *Conférences aux Mères chrétiennes* conservèrent leur aspect de véritables conférences. Inutile donc de chercher, entre les diverses parties de ce second ouvrage, le même enchaînement logique qui existe dans le premier.

D'ailleurs, en gardant plus de liberté dans ses allures, l'abbé Gay s'est conformé aux dispositions des personnes pour lesquelles il écrit. Si fines, si élevées, si délicates soient-elles, les intelligences auxquelles il s'adresse témoignent, en effet, d'un goût plus marqué pour les idées elles-mêmes que pour leur enchaînement logique ; elles préfèrent la profondeur des sentiments à l'étendue des divers aperçus. Le conférencier sait, par expérience, que les longues déductions lassent aisément le courage d'un auditoire féminin, que, pour le séduire, la vérité doit lui apparaître plutôt sous des dehors pacifiques qu'armée pour le

<sup>1</sup> Lettre inédite à une carmélite.

combat. Aussi, l'écrivain n'ordonnera pas ses conférences d'après les rapports intrinsèques que présentent, entre elles, les diverses questions : il recourra à des principes d'un autre ordre. *La Vie et les Vertus chrétiennes* constitue un ouvrage en deux volumes ; ici chaque volume possède son individualité.

« L'ouvrage, lit-on dans la préface des *Conférences aux Mères chrétiennes*<sup>1</sup>, a deux parties distinctes, qui cependant s'enchaînent et se complètent l'une l'autre. La première est une explication étendue et variée de cette admirable parabole de la *Femme forte* qui se trouve, dans l'Ancien Testament, au livre des Proverbes. Cette parabole, éclairée par la lumière évangélique, est une sorte de manuel divin à l'usage de l'épouse et de la mère chrétienne... La seconde partie des *Conférences*, qui en forme le second volume, est intitulée : *Fêtes et mystères*. Nous y avons suivi l'ordre indiqué par le calendrier de notre Confrérie, nous arrêtant à chacune des stations qu'il nous marque, et étudiant soit les faits divinement humains qui y sont proposés à notre foi, soit les saints personnages qui nous y sont offerts en exemple. »

« Dans ma pensée, écrit l'abbé Gay à un ami<sup>2</sup>, le premier volume peut servir de guide à une femme dans ses rapports avec les hommes et avec les choses de ce monde. Le second est pour l'initier aux choses du monde céleste tel qu'il apparaît ici-bas en Jésus. Tout y va à former cette piété qui est le tout de la vie chrétienne et qu'on ne cultive pas sans que l'âme s'illumine, se délivre et s'approche de Dieu. Mon rêve, ou plutôt mon espoir, est que, posées d'abord par l'étude de la femme forte sur ce premier fondement de leurs devoirs humains, les âmes seront conduites, par le second volume, à ces doux pâturages du Maître qui nourrissent la vie intérieure, qu'elles s'initieront à l'oraison et s'emplieront ainsi de ces grâces meilleures qui, les perfectionnant et les rivant à Dieu, les rendront plus capables encore de mener saintement leur vie ordinaire et de faire autour d'elles un bien plus étendu. »

On comprend qu'un commentaire de la parabole de la Femme forte devait sourire aux visées à la fois mystiques et pratiques du conférencier. Car « si, par ses côtés d'interprétation mystique, la parabole de la Femme forte touche aux cimes du plus haut idéal, elle s'applique indubitablement, dans son sens littéral, aux réalités positives de la vie commune, qu'elle relève et grandit par l'esprit surnaturel dans lequel elle enseigne à les accomplir : en sorte qu'on peut dire de la femme chrétienne taillée sur ce modèle, que rien n'est au-dessus ni au-dessous d'elle, adonnée

<sup>1</sup> P. VII et IX.

<sup>2</sup> Lettre inédite à l'abbé Houssaye, janvier 1875.

qu'elle est en même temps à tout ce qu'il y a de plus sublime et de plus ordinaire <sup>1</sup>. »

Au jugement d'une autorité compétente, M<sup>sr</sup> Pie, la page de l'Écriture dont l'explication remplit le premier volume des *Conférences aux Mères chrétiennes* n'a jamais eu, au triple point de vue de l'histoire, de la doctrine et de la morale, un si complet et si beau commentaire. Le regard fixé sur la sainte Vierge et la sainte Église catholique, types de la maternité surnaturelle, l'auteur embrasse et déroule la perspective de la dignité, de l'honneur, des devoirs de la femme chrétienne, considérée, simultanément ou tour à tour, comme épouse, comme mère et comme maîtresse de maison.

Quant au second volume, il atteint parfaitement le but que s'était proposé l'écrivain et qui a déjà été mentionné. « Saint Joseph dans son effacement, sainte Monique dans la fécondité de sa douleur, l'heureuse veuve de Naïm, la belle et touchante vieillisse de Zacharie et d'Élisabeth sont des tableaux achevés <sup>2</sup>. »

Il paraît surprenant, au premier abord, qu'un écrivain ascétique puisse se faire comprendre, avec un égal bonheur, et de carmélites et de mères de famille. Telle est cependant la souplesse d'intelligence de l'abbé Gay, telle sa puissance d'adaptation aux milieux les plus différents, qu'il a réussi à instruire et à sanctifier le cloître comme le monde.

Aussi bien, ses qualités foncières, ses méthodes générales lui furent-elles, partout et toujours, d'un grand secours. Les femmes du monde apprécient, à l'égal des religieuses, la profondeur, la sûreté, l'élévation de la doctrine. La fusion harmonieuse du dogme et de la morale ne saurait non plus leur déplaire. Enfin, dans tous les états de vie, le meilleur miroir à poser devant une âme « n'est pas celui qui lui représentera sa propre image, si laide qu'elle soit ; c'est celui où elle verra la sainte et ravissante image de Dieu, qui est le Christ Jésus Notre-Seigneur <sup>3</sup> ». »

Guidé par ce principe, l'abbé Gay ne s'attarde pas à décrire et à critiquer ce qu'on appelle les mœurs *mondaines*. Dans la crainte qu'on ne lui reproche cette omission, il tient d'ailleurs à la justifier dans la préface du livre.

<sup>1</sup> Lettre de M<sup>sr</sup> Pie à l'abbé Gay publiée en tête de l'ouvrage, p. III.

<sup>2</sup> Lettre de l'abbé Bougouin à l'auteur.

<sup>3</sup> *Conférences aux Mères chrétiennes*, préface, p. XII.

« On a, dit-il<sup>1</sup>, cet honneur et cette joie à Poitiers, que, si l'esprit du monde s'y est glissé comme partout, il y est du moins retenu dans des bornes étroites et forcé à mille réserves qu'ailleurs, hélas ! il ne garde point. C'eût donc été faire une chose superflue et presque injurieuse pour ces mères déjà si chrétiennes, à qui nous avons à parler, que d'insister devant elles sur des conduites qui ne sont pas les leurs, et de leur peindre des désordres qui leur sont inconnus. Au reste, il ne nous a jamais semblé que ces sortes de censures, plus ou moins pittoresques, eussent d'autre résultat bien marqué que de faire briller l'esprit de l'orateur ou de l'écrivain qui s'y risque, et d'égayer agréablement ceux qui l'entendent ou le lisent. Il ne s'agit pas pour nous d'égayer, mais de guérir. »

De guérir, certainement, mais aussi de perfectionner, de sanctifier. « La piété est utile à tout, » dit saint Paul<sup>2</sup>. La fonder, la nourrir sera le principal souci de l'auteur, et fera des *Conférences aux Mères chrétiennes* un ouvrage tout surnaturel. « Jamais peut-être, remarque l'abbé Houssaye<sup>3</sup>, on n'avait considéré la famille à la clarté d'un surnaturel aussi large, aussi réel, aussi vivant. »

La foi donne à la mission sociale de la femme chrétienne un cachet de singulière grandeur. Vouée par la nature à un état de subordination envers le chef de la famille, la femme n'en exerce pas moins une profonde influence sur son entourage. En cela, elle fait plus qu'user d'un droit, elle remplit un devoir.

« Si le *forum* est à vos maris, déclare l'abbé Gay à son auditoire<sup>4</sup>, le foyer reste votre domaine... Vos maris, pour une part, forment l'esprit public ; tâchez de former chrétiennement leur esprit... Efforcez-vous de faire leurs mœurs... Cela ne fait aucunement que vous deveniez leur tête, mais c'est une raison de plus pour que vous restiez leur cœur. »

On ne saurait mieux définir le rôle que la Providence réserve à l'épouse chrétienne, rôle où dominant l'affection et la tendresse, mais qui suppose parfois une énergie peu commune.

C'est surtout comme éducatrice de ses enfants que la mère chrétienne doit mériter le nom de « femme forte ». Faire de ses fils de véritables hommes, de ses filles des femmes viriles, telle est sa vocation. Joseph de Maistre appelait l'accomplissement

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. XI.

<sup>2</sup> I Tim. IV, 8.

<sup>3</sup> *La femme chrétienne*, dans le *Correspondant* du 25 février 1877, p. 627.

<sup>4</sup> Seizième Conférence, t. I, p. 253.

de cette tâche « un second accouchement infiniment plus long et plus glorieux que le premier ». Il requiert une force d'âme que seule la grâce divine est capable d'infuser. Comme on la rencontre rarement de nos jours, cette force d'âme !

« Nous mourons de faiblesse, remarque l'abbé Gay <sup>1</sup> ; nous sommes une génération d'énervés ; on ne sait plus se tenir debout ; un souffle nous renverse ; on nous entraîne en nous prenant le petit doigt. C'est un grand mal et un grand malheur : mères chrétiennes, remédiez-y pour votre part... Exercez, habituez vos enfants à tout faire plier devant le devoir : plaisir, intérêt, bien-être. Je prononce là un mot usité et fatal. C'est le nom d'une des divinités contemporaines les plus populaires et les plus honorées ; je vous la dénonce. Préservez à tout prix vos enfants de l'idolâtrie du bien-être. »

Conseil d'un homme avisé, non d'un moraliste austère. Notre auteur se garde de présenter le christianisme sous un aspect dur, inflexible.

« L'Évangile, dit-il <sup>2</sup>, nous parle bien d'esprits qui cherchent par goût « les lieux arides et désolés » : ce ne sont pas les bons esprits. Il nous montre au contraire les âmes fidèles comme des brebis conduites dans de gras pâturages par un pasteur qui, étant Dieu, est en même temps le plus doux et le plus beau des hommes. Qui a jamais pensé que ces pacages divins ne fussent des prés, non seulement touffus mais fleuris ? Il ressort de toute l'Écriture qu'en somme, et malgré tout ce que le péché y glisse nécessairement d'austère et de pénible, l'ordre que Jésus nous rouvre et dans lequel il nous établit est un vrai paradis spirituel. »

« Tout en gardant un amer souvenir des conséquences désastreuses de la chute originelle,... l'abbé Gay n'oublie jamais ni la bonté intrinsèque de la nature, ni par suite le respect avec lequel il importe de la traiter, ni l'amour qu'on lui doit porter, ni la liberté qu'il est juste et bon de lui reconnaître et de lui laisser <sup>3</sup>. » Sous ce rapport, l'auteur des *Conférences aux Mères chrétiennes* ne ressemble pas à certains écrivains ascétiques du xvii<sup>e</sup> siècle. Chez Bossuet, Bourdaloue, par exemple, la grâce est présentée comme « altérant plutôt la nature corrompue que rendant, et au delà, à la nature purifiée sa beauté primitive. La grâce fait pourtant l'un et l'autre. La conception la plus large est celle qui admire l'œuvre dans son ensemble. Or s'il

<sup>1</sup> Quatorzième Conférence, t. I, p. 217.

<sup>2</sup> Deuxième Conférence, t. I, p. 18.

<sup>3</sup> Abbé Houssaye, *loc. cit.*, p. 627.

est une question où il importe, pour la sécurité des consciences, la paix des cœurs et la soumission des esprits, de concevoir le dessein de Dieu dans toute sa largeur, de montrer la grâce et la nature, bien loin de se combattre, se donnant la main, et s'embrassant et s'étreignant jusqu'à se confondre, n'est-ce pas la question que l'abbé Gay examine sous toutes ses faces, celle de la beauté toute divine de la famille, de sa transformation par Jésus-Christ et en Jésus-Christ <sup>1</sup> ! »

Entre tant de questions délicates qui se posent à propos de la famille, celle des biens de la fortune trahit souvent, par la manière dont elle est traitée, les tendances du prédicateur ou du conférencier, l'orientation spontanée de son esprit. Or, voici en quels termes l'abbé Gay parle du patrimoine familial.

« La fortune vient de Dieu ; mais, chose digne de remarque, elle vient régulièrement, elle vient le plus souvent de Dieu par les ancêtres... Les anciens recueillaient et conservaient dans des urnes funèbres les cendres de tous leurs aïeux. Ayant le bien des vôtres, vous avez beaucoup plus que leur cendre : leur cendre, c'est le reste inerte de leurs corps ; leur bien, c'est le fruit vivant de leur âme ; c'est presque leur vie perpétuée. Oh ! que considérée ainsi, la fortune prend un aspect touchant et grave ! Quel respect profond elle inspire ! Joignez à cela qu'étant pour nous la moisson du passé, elle est en même temps la semence de l'avenir. Comme la sève soutient et vivifie l'arbre, de même le patrimoine est le soutien et la vie des familles. Tel il est, telles elles sont. Après la bénédiction de Dieu, dont il est un signe ordinaire, c'est le capital qui fait leur prospérité temporelle. Il est la source indirecte, mais souvent très réelle de leur fécondité ; il fonde leur permanence et prépare leur durée. Il les maintient au rang social où elles sont parvenues et tend à les faire monter plus haut encore. Il est d'ailleurs le foyer du travail et l'encouragement de toutes les entreprises utiles. Que dire de plus ? Voyez de quelle haine le poursuivent aujourd'hui ces ennemis de tout ordre et de tout bien, ces révolutionnaires conséquents, et par là même extrêmes, qu'on nomme les socialistes ; et mesurez ainsi sa moralité intrinsèque, son importance sociale et politique, et l'estime singulière où vous le devez tenir <sup>2</sup>. »

On voit qu'à fréquenter les régions les plus élevées du monde surnaturel, le conférencier ne perd pourtant pas de vue les choses de la terre. Il passe, avec une aisance surprenante, des sommets de la doctrine aux menus incidents de l'existence journalière, et cela sans déconcerter ni étourdir.

<sup>1</sup> Abbé Houssaye, *loc. cit.*, p. 629.

<sup>2</sup> Vingt-quatrième Conférence, t. 1, p. 389-390.

L'écrivain termine la préface de son livre en exprimant le souhait que son ouvrage « soit lu par les mères et par les femmes mariées pour qui il a été plus spécialement écrit ; qu'il soit lu même par les jeunes filles en âge de choisir leur voie et de se fixer dans tel ou tel état ». « Il nous semble, déclare l'auteur, qu'en vérité toutes y peuvent tout lire. » Puis il ajoute :

« Formerons-nous un dernier souhait? Que ce livre soit lu aussi par les époux, chrétiens ou non, des mères chrétiennes. Outre les utiles leçons qu'ils y pourront rencontrer pour eux-mêmes, puisque, entre époux, la plupart des devoirs sont communs, il est bon que, de notre temps surtout, où la sainte Église de Jésus-Christ a été mécon nue de beaucoup pour avoir été outrageusement calomniée par plusieurs, les hommes sachent pourtant au juste ce qui en est de l'enseignement que cette Église donne aux femmes ; et quelles épouses et quelles mères seraient celles qui, fidèles à son enseignement, ne s'inspireraient que de l'esprit dont elle s'efforce de les remplir. »

Le succès de l'ouvrage dépassa les prévisions de l'auteur. Les *Conférences aux Mères chrétiennes* trouvèrent des lecteurs jusque dans les cloîtres. L'abbé du monastère bénédictin de Ligugé écrit à l'abbé Gay <sup>1</sup> « qu'il y a grand profit à faire dans ce beau livre pour toutes sortes de personnes ». « Je crois même, avoue-t-il, qu'il est à propos, pour les esprits peu familiers avec la science de la vie spirituelle, d'y entrer par ce second ouvrage, plus facile à entendre que votre premier traité sur les *Vertus chrétiennes*. »

Non content d'avoir recommandé la lecture des ouvrages sortis de la plume de son vicaire général, M<sup>sr</sup> Pie voulut attirer sur eux les louanges de la plus haute autorité qui soit dans l'Église <sup>2</sup>. Un bref pontifical parvint à l'abbé Gay la veille de Noël 1877.

« Jésus enfant me fait, dès cette veille, un beau présent, écrit-il <sup>3</sup> : un Bref du Pape louant mes deux ouvrages et me remerciant de les lui avoir adressés. Pie IX me bénit de toute l'affection de son cœur et signe, mais d'une main si tremblante, que c'est comme la main d'un homme qui va mourir. Cela m'a ému aux larmes. Quel trésor

<sup>1</sup> Dom Bastide à l'abbé Gay, 27 décembre 1879.

<sup>2</sup> L'abbé Gay à une carmélite : « Hier soir, le secrétaire de l'évêché vint me lire une lettre qu'il avait reçue de Monseigneur, lequel me fait dire de lui adresser sans délai une lettre d'offrande au Saint-Père de mes deux volumes des *Conférences*. La fin de l'évêque en ceci est de m'avoir un bref pontifical où l'on me remerciera à la fois de mes deux ouvrages. Je suis bien touché de sa bonté et j'ai donné de mon mieux satisfaction à son désir. » (Lettre inédite, 27 mai 1877.)

<sup>3</sup> Lettre inédite à une carmélite.



que ce bref, mais quelle relique que cette signature ! C'est peut-être une des dernières que le saint Pape aura données <sup>1</sup>. »

Dieu n'avait pas attendu ces témoignages humains pour donner la plus précieuse des récompenses à l'écrivain qui se dévouait si généreusement aux intérêts de sa gloire.

« Je vous le dis à vous, écrit l'abbé Gay à une religieuse quelques jours avant la publication des *Conférences aux Mères chrétiennes* ; je me sens plus plein qu'avant d'avoir écrit ces deux volumes. Il me semble être beaucoup plus orienté vers les clartés d'en haut, plus familier avec les choses divines, plus apte à tout comprendre, au moins dans cet ordre des vérités chrétiennes. C'est comme si j'étais entré plus avant dans l'école du Maître, qui est aussi, vous le savez, le cellier du grand Roi. »

<sup>1</sup> Pie IX mourut le 7 février 1878.

---



# DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

se rapportant aux chapitres I à X

---

*Poésie composée par Charles Gay à l'occasion de la fête du proviseur  
du collège Saint-Louis (1829) (inéдите)<sup>1</sup>.*

Que préparent vos cœurs unis par mille nœuds?  
Oui, je l'ai deviné, c'est pour un tendre père,  
Un père qui vous aime et que vous chérissez;  
C'est pour ses tendres soins que vous le bénissez,  
C'est lui, c'est sa bonté que votre âme révère.  
O toi dont la vertu conduit nos premiers ans,  
Reçois des vœux formés par la reconnaissance ;  
Si le ciel te chargea de fardeaux si pesants,  
Il t'a su réserver une autre récompense.  
La voix de l'innocence a toujours mille charmes,  
Elle est sage, elle est pure. Ah! daigne l'écouter :  
    Du malheureux elle tarit les larmes;  
    Comment saurait-elle flatter?  
Oui, de celle des Saints ta sagesse est l'image ;  
En tout temps, en tous lieux nous le célébrerons;  
De la docilité reçois le tendre gage :  
    A jamais nous te chérirons.  
Vive toujours gravé ton nom dans ma mémoire !  
De ce père chéri publions les bienfaits,  
Et que dans le séjour préparé pour la gloire  
    Nous le revoyions à jamais !

CHARLES GAY. 1829.

---

*Composition de Charles Gay, élève de rhétorique  
(Concours général, 25 juillet 1833) (inéдите)<sup>2</sup>.*

SAINT BERNARD AUX ALLEMANDS

*Argument.*

En 1145, les Sarrasins s'étaient emparés de la ville d'Edesse. De lamentables récits, des supplications, des ambassades arrivant chaque jour d'Orient avaient ému la chrétienté. Une nouvelle croisade se préparait, et partout

<sup>1</sup> Chap. I, p. 10.

<sup>2</sup> Chap. I, p. 15.

les populations couraient aux armes, à la voix du pape Eugène III, de Louis le Jeune et de saint Bernard.

Cependant un moine nommé Rodolphe, saisi du même vertige de haine qui avait égaré les premiers Croisés, prêchait aux Allemands le massacre des juifs. Selon lui, ce n'était rien de voler à la défense des lieux saints si on laissait cette race impie et parricide continuer ses blasphèmes au cœur même de la chrétienté et se gorger de l'or enlevé par la rapine et l'usure aux familles abandonnées de leurs chefs. Le peuple recevait avec joie de tels enseignements, et les mettait en pratique avec un zèle cruel. Déjà le sang coulait. A cette nouvelle, saint Bernard, qui avait écrit partout des lettres pleines d'indignation et d'autorité en faveur des juifs, se rend à Francfort ; et là, arrachant à grand'peine quelques-uns de ces malheureux à la fureur populaire, il dit qu'on ne doit ni poursuivre, ni massacrer, ni mettre en fuite les juifs qui, dispersés dans toutes les contrées de la terre en expiation d'un grand crime, sont les témoins vivants de la rédemption des chrétiens. Il serait impie d'usurper contre eux sur la justice de Dieu, qui se les est réservés. Ils sont maintenant soumis aux princes chrétiens ; ils supportent mille maux. Mais, suivant la parole des prophètes, ils se convertiront à la dernière heure du jour : Dieu une fois regardera vers eux.

Il ajoute que la religion chrétienne doit combattre les superbes, mais épargner les faibles. Si les juifs venaient jamais attaquer les chrétiens, alors il faudrait les repousser par la force. Mais ce peuple ne fait pas même usage des armes. Il n'est occupé que d'un obscur trafic. Qu'on l'oblige seulement à laisser libres de toute dette usuraire les guerriers qui ont pris la croix.

Il s'élève violemment contre Rodolphe, ce moine sans solitude et sans humilité qui, au mépris des défenses de son évêque, Henri de Mayence, court les villes, prêchant la liberté de l'homicide. Cet homme n'est envoyé par aucun homme ; il n'est pas envoyé par Dieu, dont il contredit la sainte loi : il n'y a dans ses discours qu'une science monstrueuse, une sagesse infernale, une impure hérésie.

Il rappelle que, dans un esprit de paix bien différent, l'Église, sur tous les points du monde, de l'orient au couchant, offre une prière universelle pour les perfides juifs afin que Dieu ôte le voile de leurs yeux et les conduise de leurs ténèbres à sa lumière.

Il presse le peuple chrétien d'être fidèle à cet exemple ; il s'étonne avec douleur qu'il ait pu l'oublier à la veille de la guerre sainte. Ce n'est point par la violence et le meurtre qu'il faut se préparer à la croisade, c'est par la prière et par la pénitence. La victoire est à ce prix.

### *Discours*

On ne m'a donc pas trompé, chrétiens ? Le massacre a été prêché, et vos glaives se sont levés contre les fils d'Israël. Quoi donc ! Si cette déplorable nouvelle avait tardé plus longtemps à se répandre, si quelque empêchement avait arrêté mes pas, le sang de ces malheureux souillerait maintenant cette place ; cette cathédrale, asile de paix et de protection, serait devenue un lieu de combats et de funérailles, et des chrétiens auraient ensanglanté le parvis de leur temple ? Fils du Dieu d'amour et de pardon, qu'alliez-vous faire, et quel crime je vous ai épargné ! Quelle sacrilège impiété, quelle désolante erreur, quelle barbare injustice pèserait maintenant sur vos têtes, et que de sang versé témoignerait contre vous !

Chrétiens, ce peuple que menaçait votre colère appartient à Dieu et ne

relève que de sa justice ; n'entreprenez pas sur les conseils du Seigneur ! Cette nation d'exilés qui promène de pays en pays, de cité en cité, ses misères et ses souvenirs, existant sans patrie, dispersée de l'orient à l'occident et que réunit seulement une commune malédiction, cette nation erre dans le domaine des vengeances divines et demeure parmi les autres peuples, sans jamais se confondre avec eux, pour témoigner de la divinité du Crucifié et contempler sans cesse la rédemption des chrétiens. Ce témoignage est pour eux un supplice, mais il est pour nous un enseignement. Regardez-les donc, chrétiens, et apprenez, d'après leur exemple, combien terribles, combien inévitables sont les justices de Dieu ! Regardez-les et sachez que le sang versé ne dort pas ! Regardez-les avec haine ou avec pitié, mais n'usurpez pas contre eux sur les droits du Seigneur et, comme pour les lieux frappés de la foudre, craignez d'être impies en touchant à ce peuple qu'a consacré la vengeance céleste et que Dieu s'est réservé pour lui seul. Soumis maintenant aux princes chrétiens, abhorrés de tous, poursuivis par le mépris de tous, ils souffrent et supportent des maux innombrables. Les enfants reçoivent des pères, avec l'héritage de leurs crimes, celui de leur châtement. Car ainsi l'a voulu le Seigneur, ainsi peut-être il le voudra longtemps encore. Mais le dernier soupir du Christ a été entendu ; il implorait pour eux le pardon et le Seigneur s'est écrié : « A la dernière heure du jour, lorsque le soleil du monde inclinera vers sa destruction, le repentir entrera dans leurs cœurs ; je regarderai une fois vers eux, et je me souviendrai qu'ils furent mon peuple. Ils entreront alors dans la voie de la lumière, ils déchireront leurs livres et marcheront vers moi ; car je leur aurai pardonné et je leur tendrai les bras de ma miséricorde. »

Ainsi, chrétiens, au milieu des crimes et des douleurs du Calvaire, un cri de miséricorde a retenti ; ainsi le Dieu éternel a pardonné d'avance, et la religion nous ordonne de baisser la tête sous les ordres du Seigneur et de garder toujours en mémoire la charité et la justice. Combattez donc le superbe et foulez aux pieds l'infidèle armé, mais épargnez le faible et, si vous ne lui tendez pas la main, n'allez pas du moins inquiéter son repos. Que les chevaliers chrétiens fassent mordre la poussière aux fils de Mahomet, c'est la justice de Dieu et des hommes. La prise d'Antioche et de Jérusalem est la représaille de Xérès et de la Jonquéra ; le Croissant est l'ennemi avoué de la Croix ; c'est une guerre et non pas un massacre. Mais, chrétiens, les fils d'Israël n'ont ni glaive ni bouclier ; jamais casque n'ombragea leur tête chevelue, jamais ils n'ont menacé d'engloutir l'Europe, jamais ils n'ont attaqué par les armes notre religion et notre foi. Loin de là, contents d'observer dans le silence et le secret leurs coupables cérémonies, ils ne cherchent même point à attirer les peuples à leurs croyances et à leur malheur. Relégués dans les parties obscures de nos villes, ils se dérobent eux-mêmes au monde et cherchent à se consoler avec de l'or d'une patrie perdue et d'une existence vouée à l'infortune. Cet or, je le sais, est le fruit de l'usure ; ils l'ont arraché avec avidité du sein de vos familles ; c'est pour cet or peut-être que vous les vouliez massacrer. Eh bien ! vous qui étiez assez puissants sur eux pour prendre leur vie, obligez-les à vous rendre ces richesses, et qu'il soit désormais établi que tous les guerriers croisés seront libres de dettes usuraires. La justice au moins sera gardée et, tout en obtenant ce que vous désiriez, vous vous serez épargné un crime affreux, dont la pensée même fut un attentat aux commandements de Dieu et à notre sainte religion.

Oui, ce fut une action criminelle et un blasphème contre la miséricorde

de Dieu que la prédication qui vous a inspiré ce zèle monstrueux et impie. D'où est-il donc venu ce moine sans solitude et sans humilité? Quel maître l'a envoyé pour couper les vignes du Seigneur? De quel droit, parcourant vos cités, vient-il ameuter le peuple dans les places publiques et corrompre sa foi et sa conscience? Quoi! son archevêque lui a interdit ces coupables voyages, et il est venu se présenter devant vous au nom du ciel! Il méritait les foudres du ciel et il s'est fait le prophète de Dieu! Mais où donc a-t-il puisé sa science infernale et son impure hérésie? Quel cloître a nourri son esprit de semblables doctrines? Dans quelle sacrilège société a-t-il appris que l'homicide était un mérite et le sang un encens agréable à Dieu? O Jésus, notre divin Maître, as-tu prêché le meurtre des hommes, toi qui leur vins enseigner la paix et l'amour? Es-tu devenu un Dieu de sang et de larmes, toi qui voulais être appelé le bon Pasteur et qui t'immolais en expiation de nos péchés? Mais as-tu envoyé ce moine furieux et sanguinaire, toi qui as dit à tes apôtres : « Allez convertir le monde et apprenez aux hommes à se chérir? » Enfin Rodolphe est-il prophète ou imposteur, est-il ecclésiastique ou anathème?

Et c'est vous, mes frères, qui avez mis en lui votre confiance! Sur la foi de sa parole vous avez cru bien mériter de l'Église en répandant le sang d'Israël. Et quand donc notre sainte Mère a-t-elle demandé sur l'autel du sacrifice d'autre sang que celui de la victime volontaire? Grand Dieu! on vient parler de massacre tandis qu'une prière universelle commandée par le saint pontife de Rome monte vers le ciel pour obtenir leur grâce et leur conversion! Ah! que cette prière de l'Église soit entendue par Dieu, et que l'oubli, que le mépris des hommes ensevelisse à jamais les hérétiques prédications de Rodolphe! Que le jour de la délivrance d'Israël soit avancé, s'il plaît à Dieu! Que les ténèbres de l'erreur se dissipent, que la vengeance du Seigneur cesse de gronder sur leur tête; qu'ils soient chrétiens, ou bien, si la colère céleste garde encore, dans sa justice, d'autres malheurs à ce peuple, que du moins il n'ait pas à nous reprocher son sang répandu! Ce peuple est coupable, mes frères, mais le cri d'une victime est toujours entendu là-haut, et ce serait d'ailleurs leur faire détester une religion qui, à leur yeux, semblerait commander le meurtre et la violence.

Imitez donc le pieux exemple de l'Église, ô mes frères, et qu'il ne soit plus parlé de cette déplorable erreur d'un instant. Tant de soins réclament ce zèle que vous alliez faire servir à votre malheur, des combats si glorieux appellent vos courages! O mes frères! la guerre sainte est proclamée; l'Allemagne se lève à la voix de Conrad, les vassaux de Louis le Jeune sont rassemblés à Vézelay; l'Europe tout entière va demander compte à Nouredin de la prise d'Édesse; le jour du départ est proche. Est-ce par le meurtre et la destruction que vous vous préparez à la croisade? Sera-ce sur le corps des juifs d'Allemagne que nos armées marcheront vers la Palestine? Ah! ce serait un terrible présage. Mais Dieu soit loué! Votre erreur s'est évanouie; je suis venu et j'ai suspendu vos glaives. Non, vous ne prendrez pas en main les justices du Seigneur, mais vous vous garderez un précieux enseignement. Vous ne massacrerez pas un peuple qui ne trouble pas votre repos, mais vous arrêterez sa cupide avarice. Vous ne croirez plus à des paroles insensées que l'enfer a dictées pour vous perdre, mais vous suivrez l'épouse de Jésus-Christ qui combat déjà par la prière et par la pénitence. Oui, c'est par la pénitence qu'il faut mériter l'honneur d'être soldats du Christ; c'est par la prière qu'il faut faire descendre du ciel la victoire. Faites donc pénitence et priez, ô mes frères! Moïse sur la montagne étendit ses bras vers le ciel pendant

que les Israélites combattaient dans la plaine, et l'armée ennemie se dispersa comme les sables du désert.

25 juillet 1833.

CH. GAY.

### *Essai sur la philosophie de la musique*

(Extraits tirés de notes inédites de Charles Gay, par Dom E. H.)<sup>1</sup>.

Ce n'est probablement qu'en 1836 ou en 1837, après son retour complet à Dieu, que Charles Gay songea à écrire cet essai philosophique sur la musique qui depuis longtemps déjà occupait sa pensée. Épris de son art, il voulait en montrer toute la noblesse et toute la beauté en même temps que la sublime origine. Malheureusement ce travail est resté à l'état d'ébauche. Répondant à l'appel de Dieu, Charles Gay eut l'héroïque courage de rompre brusquement, d'une manière complète et définitive, avec des études qu'il aimait passionnément, pour s'adonner tout entier à la théologie et aux sciences ecclésiastiques.

Cependant les notes qu'il a laissées, bien qu'inachevées et incomplètes, offrent trop d'intérêt pour que nous n'en donnions pas au moins une idée aux lecteurs de sa vie ; d'autre part, le sujet est par trop spécial pour qu'il nous soit permis de les transcrire ici intégralement.

L'auteur a tracé en entier le plan de son ouvrage tel qu'il le concevait. Il comprend une douzaine de leçons, qui suivent les grandes lignes des traités d'harmonie alors en usage, mais ce ne sont que de simples jalons que Charles Gay leur emprunte ; toutes les idées qu'il va développer lui sont, nous le croyons, en grande partie, personnelles. Il ne les puisa pas, il y a lieu de le supposer, aux cours qu'il suivait au Conservatoire ; elles furent plutôt le fruit de ses longues et solitaires méditations, du respect et de l'amour qu'il portait à son art et surtout de sa foi déjà vive et ardente.

Plusieurs de ces leçons sont traitées en détail, d'autres sont restées à l'état de simples canevas, telle par exemple la première leçon, qui doit servir de prolégomènes à son ouvrage. Charles Gay ne se sentait sans doute pas assez maître encore de son sujet.

Nous allons cependant transcrire à peu près littéralement cette introduction sommaire ; elle initiera le lecteur à ce travail et lui montrera à quelle hauteur de vues s'élevait déjà le jeune écrivain.

Charles Gay établit tout d'abord en Dieu le principe de l'art : « La loi de l'art, écrit-il, est dans l'essence même de Dieu qui nous est révélée par le Verbe. Le premier œuvre d'art est la création. Toutes choses sont faites à l'image de Dieu dont la loi suprême est l'unité dans la pluralité : la Trinité, à laquelle rendent témoignage toutes les sciences et tous les arts, toutes les choses et tous les êtres : espace, temps, hommes, famille, etc., tout est triple et un.

« La musique est aussi soumise à cette loi : *mélodie*, *successivité* ; *harmonie*, *simultanité* ; *rythme*, *action*, *mouvement* logique. Cette trinité manifestée par le son, comme l'âme par le corps, voilà la musique. La mélodie correspond assez à la passivité, à la sensibilité, (exemple) ; l'harmonie à l'intelligence,

<sup>1</sup> Ch. II, p. 27.

le rythme à la volonté. — Il ne faut pas prendre cela d'une manière absolue. La mélodie, élément de temps, donne la variété ; l'harmonie, élément d'espace, donne l'unité ; le rythme les unit par un rapport. Ces trois faits élémentaires ne sont pas identiques, puisqu'on peut les isoler, et pourtant, ils sont un : l'unité c'est l'art musical. — Apporter des preuves.

La gamme a besoin d'une donnée harmonique ; l'harmonie a besoin d'une donnée mélodique et toutes deux, sans le rythme, deviennent inefficaces, sans action. Otez à ces choses le son qui est le corps et pensez abstractivement à ces trois éléments : l'action naissant et mettant en rapport le temps et l'espace, on a un principe de création très général et qui s'applique à tous les êtres.

« Cette chose, qui est en vertu de la création et dont l'origine se trouve dans la conception divine, se modifie doublement, comme l'homme, en mâle et femelle. Pour la mélodie gamme double, pour l'harmonie accord double ; rythme double, pair et impair. Ainsi triple et un dans son espèce, double dans sa manifestation, voilà le fait suprême de la musique et de toutes choses.

« La musique existe donc avant l'homme ; il n'y a que Dieu qui soit créateur de l'art. »

Les grandes et lumineuses idées contenues dans ce court exposé vont, du reste, se développer dans les autres leçons et jeter une clarté singulière sur tous les faits et les problèmes musicaux. Elles devaient dominer tout l'essai philosophique de l'auteur et en faire non seulement une œuvre d'artiste s'élevant jusqu'à la plus haute poésie, mais encore l'œuvre d'un croyant avide de rechercher en tout et partout les traces de l'ineffable amour, de la puissance infinie du divin Créateur.

Nous espérons que le lecteur ne nous contredira pas quand il aura parcouru les quelques extraits que nous empruntons aux ébauches de Charles Gay. Nous les citons sans commentaires. Les titres seuls, que nous leur donnons pour plus de clarté, ne se trouvent pas dans le manuscrit.

### *L'Accord parfait.*

En combinant par trois, dans le nombre et dans l'espace, l'élément qui naît de la successivité des sons, c'est-à-dire de l'intervalle, on arrive à l'accord primitif, type semblable à tous les types, c'est-à-dire unitaire et ternaire à la fois. Cet accord se nomme pour cela accord parfait. Il existe seul à titre de principe générateur et de synthèse ; dans toutes les classifications trouvées, depuis les plus nombreuses jusqu'aux plus simples, dans toutes les énumérations parfois multipliées à l'infini, il n'y a pas un accord qui ne se puisse, directement et d'une manière absolue, ramener à cet accord père, que les musiciens nomment accord parfait. Son existence est, comme je l'ai dit, fondée sur le nombre trois et ses dérivés. Ainsi l'accord est composé de trois sons ; il est établi sur l'intervalle ternaire de la gamme, c'est-à-dire la tierce. Dans une gamme quelconque, cet accord se reproduit six fois : trois fois majeur, mineur trois fois.

De tous les accords possibles à imaginer, il est le seul consonant. L'expression qu'il produit est complète ; étant complète essentiellement, l'expression morale de cet accord est l'harmonie, le calme, la joie paisible et pieuse. Cela n'est guère sensible, dans un genre isolé, qu'à un rêveur comme moi ou à un musicien très habile ; mais ce fait devient évident par le nombre. Ainsi la musique de Palestrina, toute remplie d'accords parfaits et fondée rigoureusement sur ce seul accord et ses dérivés les plus prochains, produit, dit-on, à Rome, un effet dont rien n'approche et dont la parole ne saurait



donner une idée. La suavité, l'onction grave, la foi, la sublime majesté, la puissante plénitude de cette musique tient seulement à ce fait et le prouve d'une manière souveraine.

*La Consonance et la Dissonance.*

Il y a, en musique, deux faits élémentaires qui constituent, d'une manière certaine, ce que nous nommons harmonie. Ces deux faits sont la consonance et la dissonance. Il est évident que la musique première, telle qu'elle est résultée de la création divine, n'a pu être que parfaitement consonante. Nous ne pouvons guère, dans notre état actuel, concevoir quelle peut être cette musique céleste toute consonante, complète, à chaque instant inaltérée, souveraine, mais absolument belle, éternelle et infinie en raison même de sa consonance. Placés dans la dualité, créatures faites bonnes mais devenues mauvaises, nous ne nous élevons pas immédiatement à la perception des faits primitifs et absolus. Nous en avons bien un vague souvenir et comme un ressentiment lointain et dans le nombre et dans le temps. Toutefois, nous pouvons bien croire, sinon comprendre, qu'une musique a existé et existe, en dehors de nous, parfaite, une, variée dans cette unité et à cause même de cette unité, mais sans traces d'éléments hétérogènes et surannés. Il est logique de penser qu'une musique semblable est le produit nécessaire de la création conçu par l'Être et réalisée par le Verbe. Voici donc qu'il y a dans la musique un élément divin, absolu, complet, être lui-même ; la consonance. Mais hélas ! dans cet art, cet élément n'est pas seul ; nous trouvons à côté un élément altéré, moins pur, relatif, variable, changeant, incomplet par lui-même ; ici comme partout, dans tous les faits de l'ordre moral et de l'ordre physique, il y a traces de chute. L'effet n'est plus libre, il est précédé, il est suivi, ce n'est plus la pureté divine de l'élément primitif ; c'est toute cette vaste multitude de passions humaines, diverses, légères, inégales, mobiles. L'élément dissonant est l'élément humain, secondaire, altéré de l'art musical. Il est venu de la chute, comme toute chose incomplète. La preuve historique de ce fait est magnifique comme le soleil. Toute l'antiquité s'est débattue dans la dissonance, et l'harmonie consonante, l'harmonie ternaire, est positivement chrétienne. Aussi le fait du retour de l'élément primitif dans l'art coïncide d'une manière admirable avec le fait de la Rédemption humanitaire. Oh ! l'éminente lumière sur le passé ! le sublime horizon devant nous ! les grandes espérances ! la certitude entière ! Nous retournons peu à peu à cette pureté, à cette vérité, à cette unité.

L'art aussi est donc racheté ! L'art aussi avait besoin du sang du Christ. L'art aussi, l'art, pour nous, date du Calvaire.

Ici, comme partout, à tous les degrés de l'être, le principe est un, la fin est une, le milieu est double. Il y a d'étranges rapports entre nos deux modes musicaux et les sexes. Notre mode majeur a évidemment tous les caractères du mâle : l'action, la vie forte, l'énergie, la domination ; le mode mineur, c'est la femelle, la sensibilité, la passivité, la tendresse, la délicatesse aimante, la soumission.

Tel que je suis, j'ignore beaucoup trop de choses pour décider d'une manière absolue dans une question de fait ; je ne puis donc discuter (pratiquement du moins) la question de l'existence de l'harmonie chez les Anciens. Ma conviction actuelle est qu'ils ne la connaissaient pas. Cependant il est possible qu'on la trouve quelque part dans le vieux monde, comme un fait isolé ; il est possible qu'à un certain degré d'intuition, un génie humain ait pu ressaisir quelque rayon de la splendeur première, alors voilée depuis la chute ;

mais ce que je puis affirmer, c'est qu'on ne découvrira jamais un système. Ce que j'affirme en vertu d'une opinion de croyant, d'une opinion plus grande que les faits, plus haute que les expériences, ce que j'affirme comme Kepler a affirmé l'inclinaison de la lune, c'est que nulle part, chez aucune nation, dans aucun siècle, on ne trouve établi le système du retour de la dissonance à la consonance, c'est-à-dire, en termes pratiques : la préparation et la résolution. On ne le trouve pas, parce qu'il n'y est pas. Il n'y est pas, parce qu'il n'y peut pas être ; il n'y est pas parce que le monde n'a été délivré du péché que par Jésus-Christ, que personne, avant Jésus-Christ, n'a pu briser les liens de la mort ; parce que nous n'avons été rachetés et faits libres, hommes et choses, que par la Croix.

On demande comment il se fait que la dissonance, qui, selon nous, est une altération du plan primitif, soit une richesse dans l'art et, véritablement, une source, un principe. « Il y a plus de variété, nous dit-on, dans votre altération que dans votre système premier ; voici donc que le mal est plus fécond que le bien, ou ce que vous appelez mal ne l'est pas. » Oui, la dissonance est une richesse ; oui, elle est féconde, plus féconde que la consonance ou du moins plus variée ; oui, elle engendre un nombre immense de nouvelles formules musicales ; elle exprime les mouvements de l'âme les plus énergiques. Il ne s'en suit pas qu'elle cesse d'être une altération. Quel est, dans l'art, l'élément dramatique ? La lutte du vice avec le bien. La jalousie, la haine, toutes les passions du cœur les plus violentes, l'adultère, le meurtre, tous les actes les plus réprouvés sont positivement l'élément le plus dramatique. Or d'où viennent ces passions et ces actes ? De la chute, tout comme la dissonance qui les exprime et les représente. Les panthéistes nous disent : Que Dieu nous préserve d'un art dans lequel ces éléments n'existeraient pas ! Hélas ! ici, sur cette terre, dans la lutte présente, il est certain que notre art sera toujours cela ; mais, avant de dire que, dans la musique, l'élément consonant est monotone et qu'au théâtre la vertu humaine est la mort du drame, il faudrait tâcher de comprendre ce que peut être la manifestation parfaite de la vertu infinie. Oh ! s'il nous était donné d'entendre un hymne que Dieu aurait créé et qui le manifesterait, nous ne douterions plus. Nous l'entendrons un jour. Ce chœur est peut-être quelque part dans le monde des élus ; il est peut-être votre récompense, nobles apôtres de l'Art et vous vous enivrez à l'entendre là où vous êtes... Et nous, que pouvons-nous faire ici?... Courage toujours ! L'humanité rachetée remonte incessamment vers sa vie primitive. Oh ! il peut être bien beau aussi le dernier cantique de l'humanité venant offrir à Dieu, le juge et le père, ses siècles accomplis. Ce chant viendra des hommes, et (qui empêche de le croire ?) se mêlera à cet autre chant du monde, pour réjouir les saints et Dieu lui-même pendant toute l'éternité des cieux.

### *Le Rythme.*

La musique naît de trois éléments : mélodie, élément de successivité qui correspond au temps ; harmonie, élément de simultanéité qui correspond à l'espace ; rythme, élément d'ordre qui correspond au mouvement. L'un n'est pas l'autre : la mélodie se conçoit sans harmonie ; bien plus, elle se conçoit sans rythme. Sans parler d'une multitude de bruits naturels qui sont mélodiques et dans lesquels l'élément d'ordre n'apparaît pas, l'art humain lui-même crée des mélodies non rythmées parfaitement admissibles. L'harmonie se conçoit aussi et se pratique, abstraction faite de toute mélodie et de tout rythme. Le rythme enfin peut se manifester d'une manière isolée

sans successivité, sans simultanété ; c'est ce qu'on entend chaque jour dans le jeu des instruments qui n'ont qu'un son et qui, dans une marche, servent à marquer le pas. Ces trois faits, isolés par la conception et aussi quelquefois, mais beaucoup plus rarement, par la pratique, ont entre eux des rapports et des affinités remarquables. L'harmonie donne à la mélodie l'unité et en reçoit la variété ; le rythme ordonne l'une et l'autre. Des caractères sexuels s'offrent dans la mélodie et dans l'harmonie ; l'espèce musicale est double : nos deux modes font cette double espèce ; or, le rythme lui-même est soumis à cette loi : il est pair et impair. Le rythme est dans la condition de tous les milieux : il est double ; il touche, à droite, à l'harmonie, à gauche, à la mélodie, s'unissant à l'une et à l'autre, les unissant entre elles.

Il doit y avoir, dans l'ordre philosophique, une série de faits immense attachée à ces rapports de l'espace et du temps mis en rapport et en harmonie par une certaine intelligence. Un acte intelligent n'est qu'un rythme moral.  
— *A chercher longtemps.*

L'élément de successivité paraît être soumis, aussi bien que l'élément de simultanété, à la loi ternaire de la création. La gamme mélodique primitive, c'est-à-dire, la gamme parfaite, nécessaire, absolue, la gamme divine n'a que six modifications. La septième est évidemment une altération humaine, une suite de la chute. Nous avons vu ce que, élevée à la valeur harmonique, cette sensible donnait d'expression passionnée et dramatique ; considérée même mélodiquement, elle a déjà ce caractère. La preuve de ceci est d'ailleurs dans la dépendance, puisque, même mélodiquement, elle a une résolution. Or, dans les grandes lois premières, tout va selon la liberté (non la liberté infinie, cela s'entend, mais la liberté dans l'ordre). L'Église, dépositaire de la forme d'art, tout aussi bien que de la forme dogmatique et morale, a si bien conçu cette vérité, qu'elle n'a dans sa gamme mélodique que six sons. Et, en réalité, il n'y en a que six, parce que six c'est trois et que trois c'est Dieu, et que l'image de Dieu est dans le monde : la création s'est faite en six jours. La loi mélodique porte donc, tout comme la loi harmonique, l'empreinte de la Trinité. Allant plus au fond, on trouverait qu'il n'y a que trois tons élémentaires dans la gamme mélodique : *ut, re, mi, fa, sol, la* ; c'est deux fois la même chose : *ut, re, mi* égale en valeur *fa, sol, la* ; ces deux termes sont les mêmes en proportion, la tonalité change seule. Il en est de même en mineur dans la série femelle *ut re mi* bémol, *fa sol la* bémol. Le secret de la gamme mélodique, cet élément ternaire, une fois trouvé, est dans le rapport de ces deux termes, rapport qui s'établit par le demi-ton joignant *mi* à *fa*. C'est là qu'il faut chercher le principe ; on ne le trouvera jamais que là.

La substance musicale doit être trouvée, en vérité, dans le rapport de ces trois choses : l'espace, le temps, la gravité ou pesanteur ; ce doit être son lien avec les généralités cosmiques et morales. La gravitation, la pesanteur, c'est le rythme. Il faut ici s'incliner devant le livre éternel, la Bible, notre Bible à nous catholiques, dont le mépris, la haine et le sarcasme n'ont pu déchirer un feuillet, le livre de la haute science, le livre de la sagesse sublime, le livre universel. *Omnia in PONDERE et NUMERO et MENSURA disposuisti* (Sagesse, XI, 21).

Je veux, avec les saintes chaînes de la pensée, rattacher au trône du Dieu un et éternel mon art bien-aimé.

Au commencement et par de là le commencement, le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu ; il manifestait l'être et l'amour, le Père et l'Esprit, subsistant lui-même, aimant lui-même, fils du Père, partie de Dieu invisible, seconde personne d'un seul Être.

Alors la pensée, une et triple, conçut par sa puissance, voulut par l'esprit et créa par le Verbe. L'art naquit en même temps que l'acte créateur ; il fut cet acte lui-même ; toute manifestation est l'art ; toute action est l'art ; toute expression est l'art. Or, l'art était dans le Verbe ; le Verbe créant faisait œuvre d'art, car le Verbe manifeste, le Verbe exprime, le Verbe agit. Le Verbe parla donc selon la pensée et selon l'amour, et le monde naquit du néant. Le mouvement commença, la matière fut créée.

Et le mouvement fut la loi à laquelle l'inerte matière fut soumise. Or ce mouvement fut fixé selon la conception de l'Être et l'inspiration de l'Esprit, car le Verbe avait fait toutes choses selon les principes éternels. L'ordre était partout. De sorte qu'il y eut un ordre dans le mouvement qui animait la matière. Cet ordre fut le rythme.

Et, en même temps, comme toute matière mue dans l'espace était multiple, comme il y avait une terre, un soleil et des astres, le rythme fut à la fois un et varié, car chaque mouvement existait particulièrement dans l'ensemble, ce qui était encore conforme à la pensée de Dieu.

Et déjà, cela était un signe divin et comme une expression sublime de l'Être créateur ; car il y avait une matière créée, ce qui est une manifestation de l'Être puissant ordinateur, le mouvement, ce qui est la manifestation de l'action, et de l'harmonie, ce qui est la manifestation de l'amour. De telle sorte que le monde n'était pas Dieu, mais il était fait selon le principe de Dieu, il révélait Dieu ; aussi est-il écrit qu'après que Dieu eut créé le monde, il le contempla et le trouva bon.

Or le rythme était fixé dans le monde ; le silence n'existait plus...

De sorte que chaque matière avait une voix et cette voix, née du mouvement, lui demeurait, de sorte que le rythme était la loi de tous ces chants de la nature créée.

Et tout cela formait une très grande harmonie, parce que, de même que toutes les différentes matières avaient leur rythme particulier, faisant partie du rythme général, de même chaque monde avait sa voix à lui et cette voix s'accordait avec les autres voix, comme le rythme avec tous les rythmes.

Et il y avait des milliers de chants, et il n'y avait qu'un chant, et ce chant était un chœur, et ce chœur était un hymne qui célébrait Dieu et le réjouissait dans son esprit<sup>1</sup>...

Ce fut là le principe de la musique dont les deux éléments sont le rythme et le chant...

Et parce que toutes ces choses avaient été faites selon la conception et l'inspiration de l'Esprit, elles exprimaient naturellement les principes divins qui étaient en elles ; elles manifestaient ; elles n'étaient pas l'art, mais elles étaient l'œuvre d'art...

### *La Pédale harmonique.*

Les théoriciens rangent ordinairement, parmi les notes étrangères aux accords (notes accidentelles), un fait harmonique très important et très bizarre s'il n'est pas compris. Dans une tonalité donnée, si vous prenez dans la basse, c'est-à-dire tout simplement comme base harmonique, la tonique ou la dominante, ou encore les deux ensemble, vous pourrez prendre par-dessus toutes les harmonies de cette tonalité et même passagèrement des harmonies d'une tonalité tout à fait différente. Loin de nous sembler désagréable, cette combinaison harmonique produit sur nous, si elle est à sa

<sup>1</sup> Ces alinéas et les suivants devaient être achevés plus tard.

place, un effet immense ; elle est d'une richesse d'expression vraiment sublime ; elle est riche et forte, parce qu'elle est une et variée.

C'est ce fait que l'on nomme *pédale harmonique*. (Il faudrait expliquer l'origine du mot *pédale* et chercher un autre nom.) Tous les théoriciens ont noté ce fait ; mais quant à le comprendre, cela n'était pas possible, enfermés qu'ils étaient dans des lois particulières, attachés à des faits isolés, n'ayant ni soleil, ni unité,

Ici, comme partout, le Verbe divin sera notre lumière. Oh ! certes, cela est magnifique de songer que jusque dans les petits recoins d'une pauvre science, la splendeur de Dieu descend ; de songer que l'harmonie du monde est telle, que la créature moins le créateur n'est rien ; que sans Lui rien n'existe et que, sans Lui, l'intelligence la plus hardie ne peut faire un pas. Dieu n'est donc petit, et l'on ne peut comprendre que certaines personnes ne se soient pas, depuis bien du temps, agenouillées en voyant ces choses.

Descendons à l'examen. Peut-on bien dire que ce fait de la *pédale harmonique* soit étranger à l'accord, soit accident, comme on l'appelle ? Suivons bien. L'accord est un ; en vertu de cette unité, il est consonant, nous l'avons vu, nous l'avons prouvé, et par le cœur et par l'esprit. Or, tout ce qui n'est pas cet accord est dissonant ; tout accident est une altération ; tout son étranger à l'inflexible unité des sons est une dissonance. Quelles sont les notes, les seules notes, sur lesquelles se construira cette pédale ? Je vois la tonique, je vois la dominante. Or, qu'est-ce que cette dominante, ce dominateur du ton ? Nous l'avons dit, c'est la manifestation absolue de la tonalité, l'expression de la substance du ton, son second terme, son Verbe, si vous voulez. Or, voici que ces éléments sont consonants, que, loin d'être étrangers à l'accord, ils en sont les bases inébranlables et nécessaires ; que, loin d'être des accidents, ils sont l'être lui-même, l'être absolu. Vous les prenez comme base, et voyez maintenant, cette base est si ferme, cette tonalité est si franche, si réelle, si vivante, qu'aucun accord pris avec elle ne la détruit<sup>1</sup>. Les notes étrangères, les dissonances, ce sont tous ces accords infinis que vous pouvez frapper avec votre sentiment multiple et passionné. La consonance demeure reine et victorieuse, dominatrice puissante : c'est l'unité majestueuse, solide, immuable. Et comprenez l'abondance à présent. Quels contrastes va vous donner cette multitude indéfinie de combinaisons sentimentales à laquelle vous pouvez vous abandonner ! Aussi rien n'est plus beau, rien n'est plus grand. C'est, au milieu d'une lutte acharnée, la victoire qui s'approche ; c'est un dessein glorieux, un dénouement sublime qui naît parmi l'effort et l'embaras de l'égoïsme, qui grandit et se fortifie, qui reste et demeure seul. C'est l'annonce d'une grande nouvelle au milieu d'une foule agitée, éperdue d'attente ; c'est l'arrivée, c'est tout ce qui est heureux, tout ce qui est fort, tout ce qui est ferme : un Dieu parmi les hommes, la lumière du sacrifice au milieu des ténèbres de la passion.

Avez-vous entendu cette gloire et cette magnificence que Beethoven a dite dans le final de sa symphonie en *ut* ? Avez-vous tressailli à cette annonce, à cette entrée si royale, si divine, qu'il semble, en vérité, que ce soit le triomphe de la vie sur la mort, le Christ vainqueur du tombeau ? Eh bien ! voilà cette unité harmonique, la voilà dans toute sa force, dans toute sa vérité. Vous voyez donc que c'est là de la consonance, que c'est là du divin, du parfait,

<sup>1</sup> (Note de l'auteur en marge du manuscrit) Le caractère inévitable de la dissonance est de se résoudre ; on a vu pourquoi. Ici, au contraire, il n'y a pas de résolution possible. C'est, au contraire, l'harmonie supérieure qui se résout sur la consonance fondamentale.

et peut-être qu'après tout, ce saisissement profond, que ces expressions morales amènent en nous, ne vient que de ce contraste et de cette harmonie entre deux natures dont l'une est la nôtre, pécheurs rachetés, faillis relevés, malheureux consolés. Oh ! alors je comprends ces larmes et ce trouble plein d'amour où me plonge l'audition de la symphonie ; il n'est pas étonnant que ces choses-là nous touchent, qu'elles aillent remuer, dans toutes ses profondeurs, notre pauvre âme humaine. On se souvient du monde perdu, on espère le monde promis. Oh ! est-ce de l'espoir seulement, Beethoven ? Non, ce monde, on le voit, on le sent, on y entre. Que celui qui a écrit cette page soit béni !

Nous bornons là nos citations, regrettant de ne pouvoir transcrire encore, à cause de sa longueur, la belle leçon sur la génération des accords ; mais ces quelques pages suffiront à initier le lecteur à ces premiers essais philosophiques et littéraires de M<sup>r</sup> Gay. Si le docte évêque avait, dans la suite, repris ce travail, il l'eût certainement modifié ; néanmoins ces ébauches pleines d'un juvénil enthousiasme, toutes vibrantes de foi et d'amour, ont bien leurs charmes et peut-être, à ce seul titre, mériteraient-elles d'être publiées en entier, ainsi qu'une série d'observations musicales et de remarques sur différents faits harmoniques, écrites à la même époque et non moins intéressantes que l'Essai philosophique.

Fr. E. H., o. s. B.

---

### *Acte de consécration de Charles Gay à la sainte Vierge* (15 août 1839) (inédit)<sup>1</sup>.

Au nom de Jésus-Christ, par les mérites de Jésus-Christ, mon Frère et mon Père, fils de Dieu, fils de Marie, Dieu fait homme, j'adore et j'invoque la trois fois sainte Trinité, le Père qui m'a créé, le Fils qui m'a racheté, le Saint-Esprit qui m'a sanctifié, seul Dieu, mon unique Seigneur, mon principe et ma fin, ma foi, mon espérance et mon amour. Je le prie de recevoir, d'agréer et de bénir cet acte que je fais selon l'inspiration de sa grâce et croyant obéir à sa très auguste et très chère volonté.

Moi, Charles-Louis-François, pécheur et serviteur indigne de Dieu, étant depuis bientôt vingt-quatre ans dans le monde, y ayant fait beaucoup de mal et très peu de bien, mais désirant dévouer tout le reste de ma vie, comme c'est mon devoir, à la gloire de Jésus-Christ, et, pour cela, selon une vocation que je crois certaine, parce qu'elle a été éprouvée et approuvée, me préparant à entrer dans sa divine Église ; considérant combien je suis de moi-même indigne et incapable de porter le poids d'un honneur si magnifique et combien, dès lors, j'ai besoin d'une protection fidèle et spéciale, assuré qu'après le cœur de Jésus, il n'est pas pour moi de cœur plus dévoué, plus ouvert, plus abondant, plus tendre, plus maternel que le cœur de sa très sainte Mère, qu'il a daigné faire la mienne sur la croix, en la personne de saint Jean, sachant que personne n'a aimé Jésus comme Marie et qu'entre toutes les créatures nulle n'est aimée de Jésus comme l'est Marie ; suivant un mouvement de pieux amour que la grâce inspire à mon cœur, et imitant

<sup>1</sup> Chap. II, p. 68 et Chap. III, p. 109.

l'exemple des saints que je vénère le plus, je me consacre entièrement et pour toujours à la très sainte Vierge Marie, pour la servir en Jésus son Fils et pour servir Jésus en elle ; et à ce service je dévoue mon intelligence, ma volonté, ma force, mon âme, mon corps, ma vie... en la grâce de Notre-Seigneur, sans laquelle je ne puis rien absolument.

Je la supplie donc humblement de m'accepter pour serviteur, pour client et pour fils ; au nom de Jésus, je lui demande sa très efficace protection ; et, me déposant entre ses mains bénies, je la conjure de m'assister dans ma vie et à ma mort.

Que si elle le permet et si elle veut agréer mon offrande indigne, lui donnant ainsi non tout ce qu'il faudrait mais ce que je puis, je m'engage par vœu, en son honneur, à demeurer chaste jusqu'à la fin de ma vie. Je m'engage, non par vœu mais par simple promesse, et sans m'y obliger sous peine de péché, à dire tous les jours le chapelet. Je m'engage à lui dédier spécialement le samedi et à réciter, ce jour-là, le petit office ou le saint rosaire, à dire l'Angelus trois fois par jour, selon la coutume de l'Église, à invoquer Marie matin et soir, à célébrer pieusement toutes ses fêtes. Je m'engage à recourir à elle dans les dangers, dans les afflictions, dans les tentations, à mettre sous son patronage spécial toutes mes entreprises et tous mes travaux, à composer en son honneur mon premier sermon ; enfin je m'engage à l'honorer toujours et en toutes manières.

A tout cela je m'engage devant son autel, sur le corps sacré de son divin Fils que j'ai reçu ce matin à cette intention, priant saint Charles Borromée, saint Louis roi de France, mes patrons reçus au baptême, saint François de Sales le patron spécial que j'ai pris pour toute ma vie ecclésiastique, et avec eux saint Joseph, saint Jean, saint Paul, saint Bernard, saint Dominique, saint Thomas d'Aquin, sainte Thérèse, les priant tous d'être, avec mon fidèle et bien-aimé ange gardien, les témoins de cette consécration, de la présenter pour moi à la sainte Vierge, afin qu'elle la présente à Dieu.

Je prie que cet acte de consécration soit écrit en la mémoire de Notre-Seigneur, afin qu'il me soit représenté au jour du jugement.

Pour solenniser cette consécration, pour la rendre plus agréable à la très sainte Vierge et plus utile pour moi, j'entrerai de volonté et de fait dans la vénérable confrérie de Notre-Dame du Carmel, selon toutes les conditions prescrites ; et comme livrée du service que je m'impose, je porterai, durant toute ma vie, le très saint scapulaire sur la poitrine, et à mon scapulaire sera attaché l'acte écrit de ma consécration. Je renouvellerai cette consécration à toutes les occasions solennelles de ma vie et aux fêtes de la sainte Vierge.

Avec l'approbation de mon père spirituel.

Signé : Charles-Louis-François GAY.

Écrit le 15 août 1839, fête de l'Assomption, et récité à genoux devant l'autel de la sainte Vierge, en la paroisse de Saint-Symphorien, à Versailles, renouvelé au même lieu le 18 septembre, renouvelé dans la chapelle de saint Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres, au pied du maître-autel sur lequel a été placée, après avoir miraculeusement échappé aux fureurs révolutionnaires, une statue de la sainte Vierge devant laquelle saint François de Sales, en proie à une tentation affreuse, vint s'agenouiller, pria et fut délivré. En ce même jour, samedi 14 septembre, fête de l'exaltation de la sainte Croix, après m'être confessé et avoir communiqué, j'ai reçu, selon le rite prescrit, le très saint scapulaire. J'ai été engagé dans la sainte confrérie du Carmel.

Renouvelé à Saint-Pierre de Rome, le jour de mon arrivée (24 octobre 1839); à Sainte-Marie-Majeure, le 24 décembre, mardi, jour où j'ai pris la sainte soutane; le 16 janvier 1840, jour où j'ai reçu la sainte tonsure.

*Discours de l'abbé Gay au mariage de Charles Gounod*  
(31 mai 1852) (inédit)<sup>1</sup>.

Mon cher frère, Ma chère sœur,

C'est aujourd'hui le jour d'une grande joie. Enfants du même Dieu, isolément bénis par lui tant de fois, vous allez être par lui bénis ensemble et vous unir dans cette bénédiction. Les dons que sa paternité vous a départis, cette intelligence capable de tant de lumière, ce cœur à qui tant de dévouement est possible, tant de tendresse aussi; cette force, cette vie, cette jeunesse, vous allez vous les donner l'un à l'autre, chacun dédiant solennellement au bonheur de l'autre ce qu'il a et ce qu'il est. Comme deux ruisseaux sortis de terre en des lieux différents, quoique d'abord issus d'une même source secrète, s'approchent à leur insu, se rencontrent, s'unissent et, confondant enfin leurs eaux, deviennent un fleuve dont le nom sera peut-être illustre, dont le cours au moins sera plus bienfaisant, vos deux vies, issues de ce secret amour qui a tout créé, inconnues longtemps l'une à l'autre, mais révélées un jour l'une à l'autre par une douce industrie de la Providence, vont maintenant se joindre à ce point de ne former plus qu'une seule vie, à laquelle je ne sais pas si Dieu destine la gloire de ce monde, mais à laquelle je sais bien qu'il veut la sainteté, mère d'une gloire plus durable et meilleure. C'est aujourd'hui le jour d'une grande joie.

Et que dire si, à l'entour de vos cœurs, Dieu a posé d'autres cœurs si proches des vôtres, si vôtres, que toutes vos émotions sont leurs émotions? Que dire en voyant de ce côté une mère dont ce mariage commence à récompenser la vertu, dont il assure la paix, dont il couronne la vie, dont il comble le veuvage, autant que les veuvages du cœur peuvent être comblés sur la terre? Que dire en voyant de cet autre côté une autre mère, un père, toute une famille dont l'ambition n'a jamais été, après la vertu de cette enfant, que le bonheur de cette enfant, et qui voit aujourd'hui épanouies sur cette tige ces deux fleurs toujours désirées, une vertu que chacun loue et un bonheur qu'on pourrait envier? Que dire enfin de cette élite d'amis jugés dignes par leur amitié d'assister à cette fête où tant d'autres auraient voulu venir qui nous ont au moins envoyé leur cœur et leurs prières? Oui, c'est aujourd'hui le jour d'une grande fête. Et qui peut mieux le dire que moi, puisqu'il me semble que toutes ces joies des amis, des parents, des époux se viennent concentrer là dans mon cœur, où une amitié qui vaut une parenté s'unit à cette inexprimable paternité sacerdotale qui accueille, qui contient, qui consacre, en leur donnant des proportions divines, tous les bons sentiments du cœur?

La joie est donc partout ici; mais quelle est la raison dernière de cette joie? On nomme souvent la terre une vallée de larmes; et qui dira que ce n'est pas son nom? Comment donc se fait-il que, dans cette patrie de nos

<sup>1</sup> Chap. v, p 160.



pleurs, nous puissions parfois nous réjouir, comme si tout nuage était chassé de l'horizon? Ah! s'il n'y avait parmi nous que des choses de tout point temporelles, si les choses qui finissent ne cachaient point des réalités éternelles, si derrière l'horizon de l'homme il n'y avait pas l'horizon de Dieu, croyez donc bien, mes frères, que nos cœurs n'y seraient pas trompés : nous n'aurions pas un seul instant de vraie joie sur la terre. L'homme fait par Dieu, fait pour Dieu, ne se peut pas payer de félicités qui, par un côté au moins, ne toucheraient pas l'infini. Et si les choses de ce monde nous donnent ici et là des joies sincères, c'est que, comme une parole prononcée en moins d'un instant enveloppe souvent une pensée capable d'illuminer un siècle, nos actions visibles, nos biens passagers signifient, prophétisent, contiennent des actes éternels et des biens infinis. On s'arrête souvent à l'ombre, il est vrai ; faute de lumière ou plutôt de courage, on ne va pas de la lettre à l'esprit ; on ne recherche pas la voix dans l'écho : mais si la voix n'avait d'abord parlé, sachez bien que l'écho ne dirait rien à nos âmes, et si l'esprit n'avait écrit, la lettre ne nous donnerait pas d'émotion. Cela est vrai de tout ce qui nous arrive ici-bas : cela est surtout vrai du mariage.

L'union conjugale est le symbole sacré d'une autre union incomparablement plus parfaite, plus indissoluble, plus sainte, plus heureuse, plus féconde ; l'union possible, l'union promise à toute bonne volonté, de nos âmes avec Dieu : union totale, union éternelle ; union que tout appelle en nous, même alors que nous ne le savons pas ; union hors de laquelle il n'y a pas de vraie gloire parce qu'elle est toute la gloire, pas de vraie félicité parce qu'elle est toute la vie. Tout ce que les sens perçoivent ici cache donc les plus élevés des mystères. La foi, confidente de Dieu, perce ces voiles et plonge dans le monde divin son œil intrépide. Derrière les murs de cette humble église elle découvre les murs d'un autre temple, murs radieux d'un temple indestructible ; enceintes sacrées de la Jérusalem d'en haut. Ces familles au pied du même autel, unies dans une même joie, tout à l'heure dans une même prière, c'est déjà l'innombrable assemblée des saints tous unis, tous heureux au pied du trône où siège l'Agneau. Ces vêtements de fête, c'est la splendeur de gloire dont les élus sont entourés. Et vous, mon frère, vous, ma sœur, les rois, après Dieu, de cette journée ; vous de qui il est écrit : « L'homme quittera son père et sa mère pour adhérer à son épouse ; » la femme quittera son père et sa mère pour adhérer à son époux, et « ils seront deux dans une même chair » (Gen. 2, 24), vous êtes, aux yeux illuminés du chrétien, l'image vivante et vénérée de Dieu s'unissant par son Verbe à sa créature, descendant jusqu'à elle, riche, jeune, beau, glorieux, voulant tout donner, non seulement ses biens, mais sa vie, se donnant tout entier ; et de cette créature élue quittant son premier monde, sortant de l'enfance des choses présentes, échappant aux tutelles hier salutaires, aujourd'hui superflues, se donnant elle aussi, s'abdiquant, prenant « un nom nouveau, un nom divin » (Apoc. 4, 12), « entrant dans la joie de son Seigneur » (Matth. 25, 21) « pour adhérer à lui et n'être plus avec lui qu'un seul et même esprit, *qui adhaeret Domino unus spiritus est* » (I Cor. 6, 17). Voilà le secret souverain de votre bonheur et du nôtre. Dans ces choses bonnes nous pressentons des choses meilleures. Vous êtes un grand signe, une grande prophétie, « un grand sacrement du mystère accompli en Jésus-Christ et en son Église, *sacramentum magnum, hoc dico in Christo et Ecclesia* » (Ephes. 5, 32). Et voilà pourquoi ce grand bonheur naturel du mariage est en droit et doit rester en fait un bonheur principalement religieux. C'est ce que l'Église, épouse du Christ et votre mère dans l'ordre du salut, me charge de vous rappeler en ce moment, afin qu'accom-

plissant des choses si célestes, vous mainteniez à la hauteur voulue vos cœurs et vos esprits ; entrant avec intelligence, avec respect, avec piété dans votre vocation nouvelle et y « marchant d'une manière digne d'elle et de Dieu, *st digne ambuletis vocatione qua vocati estis* » (Ephes. 4, 1).

Car il faudra marcher, nous ne sommes pas au terme. Prenez garde ! Entre le signe prophétique et la réalité prophétisée, il y a un milieu nécessaire. Entre la joie qui révèle Dieu et la joie qui est Dieu, il y a le devoir qui mérite Dieu. Le devoir, voilà la voie, voilà la loi ! Voilà tout à la fois l'action de grâces requise par les dons reçus et la condition imposée pour recevoir les dons promis. Cela n'assombrit pas les joies : cela les féconde et les rend immortelles en les maintenant pures. C'est d'ailleurs l'inévitable baptême que la nature doit recevoir pour entrer dans la gloire. Mais qu'est-ce à dire, le devoir ? Avant tout, l'obéissance à Dieu, obéissance entière de l'esprit par la foi, du cœur par l'amour, de tout l'être par le culte. Avant tout, Jésus-Christ connu, servi, imité, glorifié par la conduite et par les œuvres ; placé au centre de la vie comme un astre qui éclaire, comme un roi qui gouverne, comme un juge qui surveille, comme un ami qui pourvoit, comme un génie qui inspire, comme la raison, la vérité, la loi, le bien, le cœur, l'Alpha et l'Oméga de toutes choses (Apoc. 1, 8). C'est là la base de tout l'édifice : c'est le principe de l'ordre et par là de la paix : « C'est le grand et le premier commandement de la Loi après lequel vient le second, semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu » (Matth. 22, 37). Votre premier prochain, pour chacun de vous, c'est l'autre. Vous vous êtes un mutuel devoir que l'amour doit vous faciliter, mais qu'il ne doit pas vous cacher.

L'époux, mon frère, c'est pour l'épouse le père, la mère et quelque chose encore de plus : le père par la sagesse, la mère par la tendresse ; et ce qu'il a de plus, c'est d'avoir en son seul cœur ces trésors de sainte affection que deux cœurs déjà créés si vastes pouvaient à peine contenir. Rien ne doit reculer dans les œuvres de Dieu. Ses dons peuvent croître ; il ne faut pas qu'ils diminuent. Il ne faut pas que cette enfant soit moins aimée, moins respectée, moins sanctifiée, moins chrétienne que dans les jours où Dieu n'employait, pour la cultiver, que les mains paternelles : il faut qu'elle le soit davantage. Vous allez devenir « le chef responsable de cette enfant, *caput mulieris vir* » (Eph 5, 23), « le ministre de Dieu pour son bien » (Rom. 13, 4), une sorte de prêtre de son âme ; comme aussi vous le serez plus tard de ces autres âmes que Dieu pourra vous confier, que je lui demande qu'il vous confie pour le bonheur et la gloire de vos jours.

Quant à vous, ma chère sœur, que vous dirai-je de vos devoirs ? L'époux est divin comme époux : c'est le Dieu domestique. A ce titre vous lui devez un grand respect, une obéissance religieuse et parfaite ; après ceux que vous devez au « Dieu des dieux » (Ps. 49), le plus profond de vos respects, la plus entière de vos obéissances. Mais l'époux est un homme aussi. Presque père par l'autorité, il est plus que frère par l'intimité : ce titre veut de vous l'amour le plus fidèle, le plus tendre, le plus généreux. Aimez votre époux comme l'Église aime Jésus-Christ, c'est-à-dire, s'il le fallait, jusqu'au martyre. Quoi de plus ? L'époux est un homme. C'est donc à dire aussi qu'il est vulnérable, qu'il est faible, qu'il aura ses chagrins dans la vie, ses luttes contre le monde, ses déceptions peut-être, ses jours de défaillance. Je lui disais de vous soutenir, de vous éclairer, de vous montrer le ciel, d'écarter de ses mains les pierres de vos sentiers. Ah ! dans ces jours où la majesté du maître disparaîtra dans l'infirmité du compagnon, je vous en prie, moi qui l'aime tant, et au besoin je vous en charge au nom de Dieu, moi qui suis prêtre, consolez-

le, fortifiez-le ; parlez-lui de la croix et du ciel ; dites-lui que la croix d'aujourd'hui c'est le ciel de demain ; que sur la croix d'ailleurs on n'est pas plus sans Dieu que dans le ciel, encore qu'on ne le voie pas comme au ciel ; et qu'enfin Dieu voit tout, Dieu peut tout, juge tout.

En somme, chers et bénis époux, vous sauver l'un avec l'autre en vous sanctifiant l'un par l'autre dans le très saint état que vous embrassez, voilà la somme de vos devoirs, selon cette parole suprême et infaillible : « *Unum est necessarium*, il n'y a qu'une seule chose nécessaire » (Luc. 10, 42). « Car de quoi servirait-il à l'homme de gagner le monde s'il venait à perdre son âme » (Luc. 9, 25)?

Ces devoirs que vous allez souscrire sont grands, ils sont innombrables, ils sont graves ; nul ne peut dire qu'ils ne deviendront pas quelque jour héroïques. Cependant n'en ayez point d'effroi. La loi, depuis Jésus-Christ, ne va pas sans la grâce. Votre contrat, sous l'Évangile, est un sacrement. Sous l'action toute-puissante de Dieu, votre taille intérieure va croître ; un divin niveau va se faire entre votre âme et vos divines obligations. Confiez-vous donc comme des enfants bien-aimés à la bonté déjà si éprouvée de ce Dieu qui donne avec affluence à tous ceux qui l'invoquent, dépassant par ses dons non seulement nos besoins, mais même nos désirs (Eph. 3, 20). Abaissez vos fronts sous sa main ; dilatez vos cœurs dans son cœur. Agenouillez-vous sous le regard protecteur de Marie et des anges. Tout plein que je sois de discours, je dois et je veux m'arrêter. Vous avez soif d'être bénis ; j'ai soif de vous bénir. Dieu est prêt à donner ; vos cœurs sont prêts à recevoir. Comme deux lyres d'avance accordées, livrez vos âmes à ce divin Esprit que l'Église appelle « le doigt de la droite de Dieu » ; et que de ces deux âmes saintement unies, divinement touchées, s'élève un même cantique d'amour reconnaissant et de joie religieuse, prélude des cantiques qu'on chante dans les cieux.

Auteuil, 31 mai 1852.

---

*Extraits d'une lettre de l'abbé Gay au R. P. Lacordaire  
(février 1858)<sup>1</sup>.*

Poitiers, février 1858.

.....

Puisque l'occasion s'en présente, mon cher Père, permettez-moi de répondre en quelques mots à l'étonnement mêlé de regret que vous me témoignez dans votre lettre de janvier dernier. Avec une simplicité que je croirais encore vous devoir, quand je ne m'en estimerais pas redevable envers tous, je vous ai raconté les circonstances qui m'ont amené à quitter Paris pour Poitiers. Malgré les marques, à ce qu'il me semble, évidentes de la conduite de Dieu sur moi dans cette grave affaire, vous en déplorez l'issue : vous trouvez qu'elle me rend solidaire d'une école que vous regardez comme égarée, et vous vous demandez si les idées qui ont rendu cette solidarité possible existaient en moi, à l'état latent, dans les années de nos intimes rapports, ou si elles sont l'effet d'un changement survenu dans l'ensemble de mes vues.

<sup>1</sup> Chap. vi, p. 216. Cette lettre a été, en partie, publiée dans la *Correspondance de M<sup>rs</sup> Gay*, t. I, p. 214 à 219.

Il y a deux choses ici : une solidarité que je n'accepte pas, du moins dans le sens où je crois que vous l'entendez, puis un changement que vous soupçonnez dans mon esprit sur un certain nombre de questions, et ce changement est très réel.

Il faut nommer tout droit les choses par leur nom, n'est-ce pas, mon cher Père? L'école dont vous voulez parler, c'est *l'Univers*. *L'Univers* n'est qu'un journal, rédigé par des laïques, et je n'accorde pas qu'un journal, quel qu'il soit et pour utile que soit sa mission, devienne jamais pour nous un nouveau *lieu théologique*. Pour ma part, j'ai pris et je continuerai de prendre ailleurs les principes de mes convictions et les règles de ma conduite. Je ne me sens donc pas du tout solidaire d'un journal quelconque, mais uniquement de la sainte Église. Ce que je dis pour moi, mon bon Père, je le dis bien davantage de l'évêque de Poitiers : d'abord parce qu'il est évêque et ensuite parce qu'il est lui-même. Personne moins que lui n'est l'homme d'une école ou d'un parti. Depuis près d'un an, je le vois tous les jours et de très près : je vous déclare que je n'ai peut-être pas encore rencontré d'homme dont l'esprit relevât plus directement de l'esprit de la sainte Église ; qui, à cause de cela, et de toute manière, fût plus indépendant ; qui agit moins par des vues humaines ; qui, très ferme sur les principes, fût, dans l'application, plus discret et plus doux ; qui, très peu démocrate en théorie, fût, dans le gouvernement, plus modéré, plus bénin et plus paternel ; qui, en somme, eût moins les défauts qui caractérisent, ou plutôt qui font les hommes de parti. Laissez-moi croire, mon cher Père, que si vous le connaissiez comme moi, vous le jugeriez aussi comme moi. Il a ses vues sur plusieurs choses : il croit très assurément qu'elles sont vraies puisqu'il s'y tient ; il est, par caractère et par vertu, très disposé à la déférence pour les jugements d'autrui, dès qu'on lui en démontre la supériorité sur les siens. D'autres esprits, d'ailleurs excellents, ont des vues opposées : ce n'est pas une raison pour que les uns se brouillent avec les autres, et il faut pourtant bien admettre que chacun a la liberté, dans tout cet ordre de questions laissées à nos disputes, et qu'on peut différer de sentiment sans devenir amer pour ceux avec qui on diffère.

Quant à un changement dans mes idées, sur les points débattus entre ceux qu'on appelle libéraux et ceux que je ne sais pas désigner par un nom propre (je croirais volontiers que c'est un avantage de n'en avoir point dans l'Église), mais qui n'épousent pas les idées libérales, il est très vrai, mon cher Père, que les dix dernières années ont grandement et heureusement, j'espère, modifié mes pensées. Si je puis parler de mes traditions domestiques, elles étaient certainement libérales : hélas ! aussi libérales que peu chrétiennes ! Mon éducation tout universitaire n'était pas faite pour changer cela, et, comme on ne peut nier qu'il n'y ait, dans ces idées, quelque chose de généreux qui va à la jeunesse, converti à vingt ans, livré sans discrétion au mouvement de mon temps, dans ces premières années de ma conversion, forcé même ensuite, par ma mauvaise santé, de faire presque en dehors du séminaire mes études théologiques, mal instruit des choses de l'Église, absolument ignorant du droit canonique, je suis resté, de la meilleure foi du monde, dans des pensées qui séduisaient mon cœur, et que ne condamnait pas mon esprit. C'est l'époque où vous m'avez vu, mon cher Père, et vraiment, ni vous ne vous êtes trompé, ni, Dieu merci, je ne vous ai trompé.

En 1849, la Providence me ménagea une cohabitation avec d'excellents prêtres, beaucoup meilleurs que moi, et beaucoup plus instruits. Nos âmes étaient trop données à Dieu pour que la différence des idées pût empêcher

l'union des cœurs. Presque seul de mon bord, je discutais d'autant plus avec mes amis qu'ils étaient mes amis. Mais ces conversations, les réflexions qu'elles amenèrent, les études auxquelles elles me conduisirent, commencèrent à me donner, sur mes sentiments précédents, les doutes les plus graves ; et, en me rendant compte peu à peu de la tradition de l'Église sur ces matières controversées, j'acquis la conviction que j'étais dans l'erreur.

De 1850 à 1856, tout ce que j'ai lu, entendu et vu m'a confirmé dans ce retour ; et, quand l'évêque de Poitiers me fit, pour venir près de lui, les premières ouvertures sérieuses, il me trouva, avec lui (sauf certaines nuances dans l'ordre purement politique), dans une complète communauté d'idées et d'affections. Sans nul doute, cette sympathie dans des choses où l'unité paraît d'autant plus précieuse que la liberté dont on y jouit la rend plus rare, ne contribua pas peu à me faire accepter, d'abord l'examen qu'on me demandait du changement de vie proposé, puis ce changement lui-même. Mais, je vous le confesse, mon Père, j'ai tenu à prendre dans un ordre beaucoup plus relevé mes décisions dernières, et je vous en ai alors simplement raconté l'histoire. Je ne crois pas qu'un homme, un enfant de Dieu, un prêtre qui a la prière, l'Écriture, l'Eucharistie, la lumière de la direction et la sûreté de l'obéissance, puisse convenablement se gouverner ici-bas par le seul fait de ses sympathies ou de ses antipathies personnelles. Pour moi, je ne l'ai point fait, et j'espère, avec la grâce de Dieu, ne jamais le faire. J'ai donc joui de cette sympathie, et j'en jouis encore : elle m'est ce que la saveur est aux aliments, mais c'est tout ; et, ayant simplement obéi, après plus d'une année de prières ardentes et de recherches sincères, j'ai pu dire sans mensonge et je puis dire encore à présent : mon aliment, ici, c'est de faire la volonté de mon Père qui est dans le ciel. C'est là, sans doute, la source de cette paix profonde, joyeuse et jusqu'ici inaltérée que j'éprouve à Poitiers. Je m'y sens dans l'ordre, j'ai l'évidence intime d'être là où Dieu m'a appelé, j'ai l'espoir et peut-être la facilité d'y moins mal servir Jésus-Christ. Devant cette espérance et cette certitude, toute autre considération me paraît si secondaire qu'à peine y donné-je attention.

Pour beaucoup de raisons, mon bon Père, je vous devais ces explications. Je vois bien les quelques différences qui nous séparent ; mais elles ne me cacheront jamais tout ce grand ordre de vérités incontestables et principales, qui sont la doctrine définie de l'Église, et dans lequel nous sommes et resterons à tout jamais unis. C'est beaucoup et, en un sens, c'est assez.

Encore moins ces divergences peuvent-elles diminuer la vénération, l'affection profonde et (je le dis en m'adressant surtout au bien-aimé prédicateur de Notre-Dame) la gratitude que j'ai pour vous. Lorsque j'étais encore bien jeune, vous m'avez, comme nul autre, parlé de Jésus-Christ ; vous m'avez fait aimer Jésus-Christ. Plus tard, vous avez fait bien plus : vous m'avez mis à même de voir combien vous aimiez Jésus-Christ. C'est un bienfait incomparable, et je ne l'oublierai jamais. Aussi, mon bien cher Père, prié-je pour vous du meilleur de mon cœur ; et je tâcherai de le faire mieux encore, maintenant que j'apprends votre réélection comme Provincial de France. Vos épaules sont faites aux grandes charges, et votre cœur est digne de les porter : cependant c'est un bien lourd fardeau qui vous incombe. Que la sainte grâce de Jésus-Christ vous l'allège et que son Saint-Esprit vous conduise, en toutes choses, pour sa gloire, pour le bien de la sainte Église et pour votre propre bonheur. Je ne sais s'il y a dans mon âme un

vœu plus ardent ; il n'y en a pas de plus sincère. Je me recommande à vos prières.

Recevez, mon cher Père, avec mon profond respect, l'assurance de mon inaltérable attachement.

CHARLES, *prêtre.*

*Compte rendu du mémoire rédigé par l'abbé Gay pour la Congrégation de l'Index, à propos de l'ouvrage : La vie intérieure de la sainte Vierge (1868) (Dom Jules Souben)<sup>1</sup>.*

Ce mémoire prouve, à lui seul, que M<sup>sr</sup> Gay était autre chose qu'un théologien ascétique ou mystique, qu'il était réellement initié aux hautes spéculations dogmatiques. Son travail, terminé le 19 mai 1868, passe successivement en revue toutes les difficultés un peu graves soulevées par des esprits timorés et agréés par la majorité des consultants.

La première de ces difficultés a cessé d'en être une. Une plus juste appréciation des relations personnelles au sein de l'auguste Trinité a fait voir clairement que la Mère du Fils est par suite l'épouse du Père, non l'épouse du Saint-Esprit qui procède du Père par le Fils. Le Saint-Esprit a nécessairement son rôle dans la plus haute des œuvres extérieures de la sainte Trinité ; il y paraît comme élément fécondant, non comme générateur proprement dit.

La seconde difficulté portait sur ce point que l'union matrimoniale du Père et de la sainte Vierge dans l'œuvre de l'incarnation était le prototype divin et parfait de tous les mariages. On objectait que l'union des Personnes divines entre elles, des deux natures dans le Sauveur, sont des prototypes supérieurs. M. Gay répond qu'il y a différents aspects dans les mariages humains, dont M. Olier voulait évidemment parler ; en ces mariages il y a *élection* et *fécondité*, aussi bien qu'*union* et *indissolubilité*, et c'est précisément au point de vue de l'élection et de la fécondité que M. Olier se plaçait surtout.

Mais que fait-il alors du texte de saint Paul qui voit le type du mariage dans l'union du Christ et de l'Église? Il n'a pas le moins du monde l'intention d'y contredire, mais il constate l'antériorité de l'union du Père avec Marie.

La troisième difficulté consistait en cette coordination que le Père aurait faite du mystère de l'Incarnation avec Marie son épouse, et en l'influence universelle exercée par Marie sur tous les membres du corps mystique de son Fils. Or, cette coordination est chose certaine : le décret de l'Incarnation comprenait la mère du Verbe incarné, parce que celui-ci devait entrer dans le monde à la manière ordinaire des hommes. Voilà pourquoi Marie a été, de toute éternité, présente à la pensée du Père. C'est pour cela que l'Église lui applique les textes des Proverbes et de l'Écclésiastique relatifs à la Sagesse.

Quatrième difficulté : M. Olier écrit que le Père seul envoie son Fils, et que Marie participe temporellement à la fécondité éternelle du Père. Que le

<sup>1</sup> Chap. IX, p. 324.

Père seul envoie son Fils, c'est une suite nécessaire de la génération du Fils par le Père seul, car la mission temporelle d'une Personne divine est, selon tous les théologiens, intimement liée à l'ordre de son émanation : le Père seul envoie le Fils, le Père et le Fils envoient le Saint-Esprit. Le Père est donc Père du Fils même dans sa génération temporelle, Père naturel du Verbe incarné, parce que la génération porte sur la personne; ce que le Père engendre, c'est la personne du Verbe incarné, sans quoi le Seigneur, considéré dans sa nature humaine, ne serait que le fils adoptif du Père, ce qui est contraire à la foi. Il résulte de là que la sainte Vierge, fournissant au Verbe les éléments de sa nature humaine, participe réellement, quoique temporellement, à la fécondité éternelle du Père et qu'elle a strictement droit au titre de Mère de Dieu.

Cinquième difficulté : Si la doctrine de M. Olier était jugée irréprochable, du moins faudrait-il condamner l'impropriété des expressions. Que signifient, en effet, des propositions telles que celles-ci : « Dieu le Père mettait visiblement Marie en part de la plus grande de ses œuvres immanentes, à savoir de la génération de son Verbe. » — « Le Père communique l'essence à son Fils par un écoulement perpétuel de cette divine essence qu'il répand en lui. » — « Le Fils est autant dépendant du Père que les créatures sont dans la dépendance de Dieu. »

M. Gay répond : *ad prim.* : Si l'Incarnation du Verbe est considérée dans son *terminus a quo*, c'est-à-dire dans cette génération éternelle en laquelle la mission temporelle du Verbe se fonde, elle est immanente. Mais si on la considère dans son *terminus ad quem*, c'est-à-dire le fait de l'Incarnation du Verbe, sans aucun doute, c'est une œuvre et la plus grande des œuvres de Dieu. — *Ad secund.* : Pour peu qu'on soit au courant du style des auteurs mystiques français du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment de l'école oratorienne, on comprend qu'*écoulement perpétuel de la divine essence* ne signifie pas autre chose qu'*émanation éternelle*. — *Ad tert.* : Cette dépendance doit s'entendre du Verbe incarné en tant qu'homme, ou bien du Verbe en tant que tirant du Père son origine. *A memetipso non veni — a memetipso non loquor*, etc., comme le dit le Seigneur lui-même en saint Jean.

Sixième difficulté : M. Olier écrit que la sainte Vierge, épouse du Père, a été participante de tout ce que son Époux est, ou possède, ou fait. — Mais il faut entendre cela d'une participation par choix et par révélation de la part du Père, par foi et par amour de la part de Marie. — Il écrit que le Christ n'a rien reçu du Père dans son Incarnation qu'il ne l'ait reçu en même temps de Marie. — Mais cela veut dire qu'en vertu de l'élection du Père et de son consentement à la proposition de l'ange, Marie a été coadjutrice du Père dans l'œuvre de l'Incarnation. — Il écrit que les choses se sont passées ainsi même dans le cours postérieur de la vie du Christ, notamment dans sa résurrection qui a été comme une nativité à la vie glorieuse — et enfin que Marie a eu part aux missions du Saint-Esprit qui était envoyé par son Époux éternel. — Cela veut dire : 1<sup>o</sup> que, depuis son Incarnation, le Fils n'a cessé d'être sous la Providence du Père en tous ses actes, en tous ses mystères, et que Marie a coopéré à cette Providence par sa foi, sa connaissance, son amour, sa complaisance ; 2<sup>o</sup> que toutes les grâces de l'Esprit-Saint aux membres du Christ passent par Marie.

Septième difficulté : M. Olier écrit que le Seigneur a donné aux disciples son corps glorieux en la dernière cène. — Or, quand on étudie le texte de M. Olier, on voit qu'il n'ignore pas du tout la concordance de l'état historique du corps du Seigneur avec le mode de son état au saint Sacrement.

Ce qu'il a voulu dire, c'est que le Christ a donné son corps aux Apôtres d'une manière qui dépasse tous les états naturellement possibles des corps et que cela constituait un titre unique de gloire pour le corps du Seigneur.

Huitième difficulté : M. Olier écrit que saint Jean fut transformé en Christ par le Christ même, pendant qu'il reposait sur sa poitrine. — Cela serait absurde s'il fallait le prendre à la lettre ; mais rien n'y oblige, au contraire. M. Olier n'a pas l'intention de dire de saint Jean autre chose que ce que saint Paul disait de lui-même : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*. Le Seigneur aurait rempli saint Jean de lui-même, afin de préparer à Marie un fils moins indigne d'elle.

*Conclusion.* — Des censeurs ont craint que la publicité de l'ouvrage de M. Olier ne soit de nature à nuire à la religion dans l'esprit des hérétiques et à empêcher leur conversion. M. Gay ne partage pas ce souci : la sainte Vierge a détruit toutes les hérésies dans tout l'univers, et ce n'est pas en redoutant l'excès de ses louanges qu'on aura chance de convertir les hérétiques. On avait annoncé aussi que la définition de l'Immaculée Conception empêcherait cette conversion, et c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui a chance d'attirer les hérétiques, c'est non la dissimulation partielle de la vérité, mais l'exposition franche et totale.

De plus, une condamnation ne manquerait pas de tomber sur la mémoire vénérée de M. Olier, qui a si bien mérité de l'Église, ou du moins sur le compilateur sincèrement attaché à la foi catholique et qui, en soumettant son travail à des censeurs romains, avait donné une preuve de son respect pour le siège de Pierre. Du reste, l'ouvrage n'a pas été mis dans le commerce, mais envoyé gratis à des évêques de France et d'Amérique et aussi à des personnes qui en sollicitaient l'envoi. Il ne paraît pas douteux que la condamnation de l'ouvrage ne fût une diminution de gloire pour la sainte Vierge qui y est si admirablement louée, une flétrissure pour la personne de M. Olier et même pour la congrégation de Saint-Sulpice qui dirige tant de séminaires en France et en Amérique, sans compter le désaveu infligé aux premiers censeurs romains, parmi lesquels un cardinal et au maître du Sacré Palais qui a donné l'imprimatur.

*Appréciation.* — Dans son ensemble, la dissertation de M. Gay me paraît très solide ; je ne vois guère à noter que la sixième difficulté qui me paraît subsister en partie, même après les explications énergiques de M. Gay. Il faut convenir du moins que M. Olier aurait dû s'exprimer plus nettement ; là est l'inconvénient des écrits publiés sur des matières difficiles après la mort de l'auteur. On ne peut plus leur demander d'expliquer leurs paroles.

Je remarque aussi la citation d'une lettre assez virulente de M<sup>sr</sup> Pie qui trouvait scandaleux qu'on pensât à condamner un ouvrage de M. Olier, alors qu'on avait renoncé à publier le décret de l'Index contre l'ouvrage de *l'Incredulus sophista Cousin (Du vrai, du beau et du bien)*. Ainsi M<sup>sr</sup> Pie en était toujours à s'imaginer que la philosophie éclectique était un danger public pour la foi. Il ne s'apercevait pas qu'un danger bien plus redoutable apparaissait : le matérialisme et le panthéisme (Vacherot, Taine, Renan), que l'éclectisme combattait.

Fr. Jules SOUBEN. O. S. B.



*Lettre de l'abbé Gay à son frère et à sa belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Victor Gay  
(13 juin 1869)<sup>1</sup>.*

Rome, 13 juin 1869.

Mes pauvres et chers amis,

La triste dépêche m'est arrivée trop tard, hier, pour que je puisse vous écrire et faire partir ma lettre. Vous êtes navrés, je le sens, je le conçois, je le suis comme vous et avec vous. Je n'ai cessé, depuis hier, de penser à vous, de vous suivre dans tous les détails, de regarder vos larmes et d'y mêler les miennes, de demander pour vous à Dieu la foi, la soumission, la force, enfin tout ce qui rend la douleur paisible, douce, sainte et féconde. Assurément, vous pouvez, nous pouvons bien pleurer : cette chère enfant nous était à tous une joie si grande dans le présent ! elle promettait tant pour l'avenir ! elle avait tant de charme ! elle était si bien douée, si intelligente, si affectueuse et déjà, grâce à Dieu et à vous, si vertueuse ! Je croyais que Dieu nous la laisserait ; je l'en conjurais de toute mon âme, mais toujours avec une confiance que je me plaisais à vous raconter, et qui, en augmentant la vôtre, n'a fait que rendre plus amère l'issue que Dieu a trouvé bon de lui donner. Maintenant, il a prononcé, et, quelque cachée qu'elle soit dans son fond, quelque douleur qu'elle nous apporte, comment douter que sa sainte et grande et adorable volonté ne soit bonne et bienfaisante ? Elle l'est assurément pour notre bien-aimée petite Jeanne. Je vous disais que, depuis hier, je n'ai cessé de penser à vous ; je puis dire, avec autant de vérité, que je n'ai cessé de penser à elle. J'allais, de cette chère maison, toute pleine de deuil, où je vous vois tous unis et accablés, au ciel, où réside maintenant cette douce et plus que jamais chère créature. Et ne vous semblerai-je pas bien étrange, ne blesserai-je pas votre cœur, si je vous dis que, tout en ressentant une peine profonde, j'étais pourtant consolé jusqu'à la joie, en pensant à ce bonheur infini où Jeanne est entrée pour jamais ? Le doute à son sujet n'est pas possible : elle est sauvée, elle est avec nos chers défunts, avec notre père, avec nos chers parents et nos amis morts dans la grâce ; elle est avec les anges, elle est leur sœur, elle leur ressemble, elle ne peut plus ni manquer, ni souffrir, ni se tromper, ni pécher ; elle sait tout ce que nous avons faim de savoir, elle jouit de tout ce que notre cœur est capable de désirer ; elle voit Dieu, elle le possède, elle est toute pleine de lui ; elle fait partie du chœur de ces saintes vierges, qui, selon nos Écritures, ont, dans la commune gloire, des surcroîts de beauté et, dans la félicité générale, des tressaillements de joie si particuliers qu'elles seules sont capables de les ressentir. Cette Vierge des vierges qu'elle aimait tant, Marie, qu'elle a tant priée, elle la contemple à loisir.

Chère petite ! Quand je la regarde intérieurement, elle me semble toute changée en sourire ; et, quoiqu'elle comprenne bien nos larmes, puisqu'elle sait, mieux que jamais, combien nous l'aimons, elle nous crie, avec saint Paul, de ne pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance, parce que le terme de toute affection, c'est l'ambition du bonheur consommé de ceux qu'on aime ; et le bonheur consommé n'est déjà plus une espérance pour elle. Elle le tient, et sans pouvoir le perdre. Notre peine finira et bientôt

<sup>1</sup> Chap. IX, p. 328. — Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance de M<sup>sr</sup> Gay*, t. II, p. 103 à 106.

durât-elle toute notre vie ; sa joie à elle n'aura pas de fin. Que voulez-vous ? Comme, hier, dès la dépêche reçue, j'étais allé me jeter devant le tabernacle, qui est le lieu du monde où l'on est le mieux quand on souffre, je n'ai pu définitivement faire autre chose que de remercier Dieu avec effusion d'avoir tiré librement du néant cette précieuse créature, de l'avoir rachetée par son sang, sanctifiée par sa grâce, posée d'emblée dans son Église, confiée à votre cœur et à vos soins, l'ayant d'abord formée de votre sang et nommée de votre nom. Je n'ai pu que remercier Dieu de vous l'avoir donnée et laissée pendant treize ans, et de vous avoir donné par elle tant de bonheur, et à nous tous aussi, qui n'étions qu'un avec vous pour la chérir. La voici maintenant un objet de culte pour nous ; c'est bien grand et bien doux ! Cependant, ce n'est qu'une justice fondée sur la vérité. Cette enfant si faible et la dernière de nous par l'âge, nous la devons prier. Elle devient pour nous une protectrice puissante, une source de lumières, de grâces et de vertus. Elle devient un attrait de plus, qui nous soulèvera de terre et nous approchera de ce ciel où elle est allée nous attendre.

Patience et confiance, mes pauvres chers amis ! soyez fermes et doux, enfin soyez chrétiens dans votre douleur. Je vous embrasse tous bien tendrement : Victor, Céline, Marie, ma mère, ma sœur, Paul, Alfred... Écrivez-moi, donnez-moi des détails, dites-moi comment vous allez... Où avez-vous déposé cette chère petite dépouille, que nous retrouverons aussi, un jour, après l'humiliant mais suprême baptême du tombeau ? Je vais dire, tous ces jours-ci, la messe pour Jeanne et pour vous : actions de grâces pour Jeanne, supplications pour vous.

Je continue d'aller assez bien, je travaille autant que je le peux, et peut-être un peu plus... mais il faut arriver au terme. Je serai à Paris dans la première semaine de juillet ; je le désire et je le crains : cette maison va nous sembler si triste ! Hélas ! Labarde le sera-t-il moins ? Jeanne est partout pour vous. Dépassez la région des souvenirs, qui est celle des larmes, et montez dans celle des réalités divines, où ce que vous avez de plus cher est entré.

Encore adieu. Votre douleur rend mon absence plus pénible, et le devoir seul me retient.

CHARLES.

*Lettre de l'abbé Gay à l'abbé Perdrau (13 janvier 1871) ( inédite )*<sup>1</sup>.

Poitiers, 13 janvier 1871. Saint-Hilaire.

Voilà un beau jour pour vous écrire, bien cher ami. Que nous aurions besoin d'hommes de ce caractère et de chrétiens de cette trempe, ne pensant qu'aux clartés de leur baptême, tout remplis de sa sève vigoureuse, brûlants de zèle pour la gloire de Dieu, intrépides dans la lutte et se jouant du sacrifice dès que les intérêts de Jésus-Christ sont en jeu. Certes, l'Église était bien malade au temps d'Hilaire, à certains égards, plus malade qu'à présent. Malgré ce qui manque à notre épiscopat, on ne trouverait pas trois cents évêques pour souscrire à des formules hérétiques, et, quoique l'apostasie des pouvoirs soit un fait lamentable, l'est-il plus que la tyrannie dog-

<sup>1</sup> Chap. X, p. 344.

matique des empereurs ariens? Le monde souffrait bien aussi; l'Empire romain croulait et les barbares s'apprêtaient à venir. Quelle vie que celle de la sainte Église en ce monde et comme le mystère de la Croix en fait toujours le fond! Dieu qui nous a donné Hilaire, et Ambroise, et Augustin pour être les phares des âmes dans ces tempêtes du quatrième siècle ne nous laissera pas sans secours au milieu de la crise présente. Plus on a le cœur navré, plus on sent la foi s'affermir et l'espérance grandir; espérance pour l'Église, espérance aussi pour notre chère patrie. Dieu la refait en la défaisant, il nous délivre en nous humiliant, il nous sauve en semblant nous perdre. Est-ce qu'il y a seulement sept mois vous ne rougissiez point d'être Français? Pour moi, je ne puis vous dire combien de fois, à Rome, voyant ce que faisaient et ce qu'étaient *les nôtres*, et le jugement que, dans tous les ordres de choses, nous donnions aux étrangers le droit de porter sur nous, le rouge m'est monté au visage. Il n'en est plus ainsi désormais, et je n'ai jamais tant aimé cette patrie si malheureuse, mais si noble dans son malheur et qui, trahie par ceux qui la devaient sauver, égarée par ceux qui avaient mission de la conduire, est reprise par la main de Dieu, comme un enfant cher à son cœur et se remet à l'aimer comme peu de nations en seraient capables à l'heure présente. Certes, la crise est loin d'être finie: elle ne finira que par la guerre civile. Il faut qu'à force de subir cette Révolution qu'on a tant aimée, tout ce qui est capable d'en être dégoûté s'en dégoûte. Quant aux autres, qui sont comme de vrais démons obstinés dans leur nuit, dans leur haine et dans leur malice, ou Dieu les détruira en grande partie, ou il les réduira; et, revoyant alors un gouvernement chrétien, nous recommencerons des jours prospères. Très cher ami, qu'il est doux de se voir en tout temps quand on est frère d'esprit, d'âme et de cœur; mais que cela serait plus doux encore en des temps comme les nôtres! Il faut se résigner à nous attendre. Je veux pourtant espérer que l'année qui commence ne s'avancera pas beaucoup sans que nous nous soyons retrouvés...



# TABLE DES MATIÈRES

---

|                         |    |
|-------------------------|----|
| LETTRE-PRÉFACE. . . . . | v  |
| INTRODUCTION. . . . .   | xv |

## CHAPITRE I

### LES PREMIÈRES ANNÉES, LE COLLÈGE SAINT-LOUIS (1815-1834).

|  |    |
|--|----|
| I. Naissance de M <sup>sr</sup> Gay (1 <sup>er</sup> octobre 1815). — Sa famille paternelle et maternelle. — Ses premières années. — Délicatesse de sa santé. — Sa première formation au point de vue religieux. . . . .   | 1  |
| II. Le collège Saint-Louis. — Charles Gay y est admis en qualité d'interne (décembre 1823). — Il y fait sa première communion (7 juin 1827). — Il se montre un élève consciencieux et laborieux. — La révolution romantique. Sa répercussion dans les collèges de Paris. . . . . | 7  |
| III. Charles Gay lauréat du Concours général (août 1833). — Il étudie la philosophie sous la direction d'Adolphe Garnier. — Il quitte le collège Saint-Louis ses études terminées (août 1834). . . . .   | 14 |

## CHAPITRE II

### L'ÉTUDIANT DANS SA FAMILLE (1834-1839).

|  |    |
|--|----|
| I. L'heure sonne, pour Charles Gay, de choisir une carrière. — Son idéal : cultiver à la fois les arts et les lettres. — Il suit les cours du Conservatoire de musique. — La vie de famille, à la maison du quai Voltaire. . . . .   | 21 |
| II. Charles Gay projette d'écrire un ouvrage sur la philosophie de la musique. — Il admire beaucoup un roman de Sainte-Beuve intitulé : <i>Volupté</i> . — La droiture de son esprit et la pureté de son cœur l'inclinent peu à peu à reprendre la pratique de ses devoirs religieux. — Le Père Lacordaire et M <sup>me</sup> Hennelle exercent sur lui une heureuse influence. — Il fait une confession générale (mai 1836). — Sa conversion ne modifie pas ses projets d'avenir. — Sa conception de l'artiste chrétien. L'art, instrument d'apostolat. . . . . | 26 |
| III. Au cours d'une promenade dans le parc de Ville-d'Avray, il entend une voix intérieure qui l'appelle au sacerdoce (juin 1837). — Il lit et médite beaucoup pendant l'été de 1837. — Il rédige un règlement de vie à son usage. . . . .   | 44 |

- IV. Pendant l'été de 1838, il fait, avec son frère Victor, un voyage d'agrément en Suisse et en Italie. — Il rencontre à Milan son ami Liszt. — Il revient à Paris par la Corse et Marseille (octobre 1838). . . . . 46
- V. Il s'en remet à son confesseur, l'abbé Dumarsais, du soin de décider de son avenir. — M. Dumarsais le confirme dans son attrait pour l'état ecclésiastique. — Charles Gay fréquente la Conférence d'histoire et de philosophie et aussi la Conférence de charité fondée par Ozanam. — Il encourage à la piété son frère et sa sœur. — Il annonce à ses parents son intention de se faire prêtre. — M. Dumarsais l'engage à aller faire ses études théologiques à Rome. . . . . 57

### CHAPITRE III

#### LES ÉTUDES THÉOLOGIQUES (1839-1845).

- I. Voyage de Paris à Rome (octobre 1832). — Lyon, Marseille, Livourne. — Entrevues avec Liszt et l'abbé Gerbet. — Visite au Père Lacordaire, au couvent de la Quercia, près de Viterbe. — Arrivée à Rome. — Rencontre avec l'abbé de la Bouillerie. . . . . 71
- II. La petite communauté de la place Sainte-Ignace. — Charles Gay visite Rome. — Il suit les cours du Collège romain. — Sa correspondance avec sa famille. — Il prend la soutane (24 décembre). — Les fêtes de Noël à Rome. — Il reçoit la tonsure (16 juin 1840). — Ses relations avec l'abbé Gerbet, M. et M<sup>me</sup> Thayer. — Arrivée à Rome de Ch. Gounod. — Ch. Gay tombe malade et doit interrompre ses études. — Il se rend à Naples avec l'abbé Gerbet. — Ses excursions dans les environs de Naples. — La famille de la Ferronnays. — Il revient à Rome, après s'être arrêté au Mont Cassin. — Il reçoit les ordres mineurs (14 mars et 4 avril). — Il quitte Rome et revient à Paris. . . . . 77
- III. Sa santé et son état d'âme à son retour en France. — Il travaille à la conversion de sa mère. — M. Dumarsais, curé des Missions-Etrangères, le prend chez lui comme pensionnaire. — Il suit, en qualité d'externe, les cours du séminaire de Saint-Sulpice. — Conversion de sa mère (mars 1841). — Séjour à Biarritz avec M. Dumarsais (juin, juillet 1841). — Il fait une cure à Vichy (juillet 1842). — Conversion de son père (juillet 1842). — Il travaille à la conversion de sa grand'mère maternelle. — Ses relations avec ses anciens confrères de Rome. — Charles Gounod, au retour de son voyage en Italie et en Allemagne, devient maître de chapelle de la paroisse des Missions et s'installe au presbytère de la paroisse. — Ordination de l'abbé Gay au sous-diaconat (10 juin 1843). — Mort de sa grand'mère. — M<sup>me</sup> Pouquet à Trasforèt. — L'abbé Gay lui donne de sages conseils. — Bénédiction de la chapelle de Trasforèt (10 juillet 1843). — Ordination de l'abbé Gay au diaconat (1<sup>er</sup> juin 1844). — Il prêche son premier sermon à Magnac-Laval (8 septembre 1844). — Il fait le catéchisme à la paroisse des Missions, à Paris. — Sa retraite préparatoire à l'ordination sacerdotale. — Son ordination sacerdotale (17 mai 1845). — L'abbé Gay célèbre sa première messe dans l'église des Missions Etrangères (18 mai 1845). . . . . 90

### CHAPITRE IV

#### PREMIÈRES ANNÉES SACERDOTALES (1845-1849).

- I. Etat d'âme de l'abbé Gay au lendemain de son ordination sacerdotale. — Sa santé lui interdit le ministère paroissial. — Il hésite sur le parti à prendre. — Séjour en Limousin. — Visite à M<sup>re</sup> Berteaud. — Première entrevue avec la Mère Thérèse-Madeleine, prieure du carmel de Limoges. — Retraite à Chalais. — Pèlerinage à Annecy. — Il se rend à Rome par Marseille, Nice, Assise, Lorette. — Séjour d'un mois à Rome. — Retour à Paris (décembre 1845). — Il est attaché, en qualité de prêtre libre, à la paroisse des Missions-Etrangères . . . . . 113

- II. La paroisse des Missions-Étrangères. — Charles Gounod songe au sacerdoce. — L'abbé Gay fait une saison à Trouville avec l'abbé Dumarsais et Ch. Gounod. — Visite à M<sup>me</sup> de Beaucourt (1846). — Séjour de l'abbé Gay à Morainville (1847). — Mort de M<sup>me</sup> de Beaucourt. — Conversion de M. Paul Pouquet. — Fondation de l'école d'Ambazac. — Relations de l'abbé Gay avec le Père Lacordaire. — Les Dames de l'Assomption. — Le Tiers Ordre de Saint-Dominique. — Révolution de février 1848 : attitude des catholiques. — L'abbé Gay approuve *l'Ère nouvelle*. — M. Dumarsais et Charles Gounod quittent la paroisse des Missions-Étrangères. . . . . 120
- III. Fatigué, l'abbé Gay villégiature en Normandie (mai 1848). — Il se rend ensuite à Trasforêt. — Seconde entrevue avec la Mère Thérèse-Madeleine. — Il entre en relations avec la Mère Marie-de-Jésus du Bourg. — Il se décide à passer l'hiver suivant dans la maison de santé du docteur Hoffmann, à Paris. — Son état d'âme à cette époque. — Ses occupations pendant l'hiver 1848-1849. — Il accepte de vivre en communauté avec quelques prêtres de ses amis. — Il quitte la maison de santé du docteur Hoffmann. — Troubles politiques à Paris. — L'émeute du 13 juin 1849. — L'abbé Gay à Limoges. — M. Blanc de Saint-Bonnet. — L'abbé Chantôme. — L'abbé Gay et le Carmel. — Visite à M<sup>sr</sup> Berteaud et à la Mère Thérèse-Madeleine. — Retour à Paris (1<sup>er</sup> novembre 1849). — M<sup>me</sup> Pouquet accueille chez elle un de ses neveux, Alfred Pouquet, qui devient son fils d'adoption (1849). . . . . 123

## CHAPITRE V

## LA COMMUNAUTÉ DE LA RUE CASSETTE (Paris, 1849-1857).

- I. Le n<sup>o</sup> 32 de la rue Cassette. — Vie commune et occupations personnelles. — Cordialité entre les confrères. — L'abbé Gay et l'abbé de Ségur. — L'abbé Gay évolue vers l'ultramontanisme. — Prédications dans l'église des Carmes : jugement du Père Lacordaire. — Carême de Limoges 1851. . . . . 145
- II. Jubilé de Niort (novembre 1851). — Ouvertures discrètes de M<sup>sr</sup> Pie. — L'abbé Gay n'est pas disposé à y répondre. — Les abbés Gibert et de Conny quittent la rue Cassette. — Le coup d'Etat du 2 décembre 1851. — Opinion de l'abbé Gay. — L'abbé de Ségur auditeur de Rote. — L'abbé Gay prêche le carême de 1852 à Saint-Germain-l'Auxerrois. — Il bénit le mariage de Charles Gounod (31 mai 1852). — Carême de Moulins 1853. — Les tables tournantes d'Herblay. — Controverses à propos du spiritisme. . . . . 151
- III. Second carême de Limoges 1854. — Nouvelles ouvertures de M<sup>sr</sup> Pie : réponses de l'abbé Gay. — Fête de Sainte-Radegonde à Poitiers (août 1854). — L'abbé de Ségur atteint de cécité. — L'abbé Gay pense à composer un ouvrage sur la vie religieuse. — Il songe à se faire religieux. — Pénibles perplexités. — On parle de lui au Nonce à Paris. — L'abbé de Valois quitte la rue Cassette. — Visite de M<sup>sr</sup> Pie rue Cassette (octobre 1855). — Épreuves intérieures. . . . . 167
- IV. Carême de Niort 1856. — L'abbé Gay est très fatigué. — M<sup>sr</sup> Pie lui offre la direction de son grand séminaire. — Il refuse. — L'abbé Gay accompagne M<sup>sr</sup> Pie au concile de Périgueux (août 1856). — Pèlerinages à Annecy, à la Salette. — Il consulte le curé d'Ars. . . . . 174
- V. Retraite d'Issy (octobre 1858). — Il accepte les offres de M<sup>sr</sup> Pie. — La communauté de la rue Cassette et les doctrines ultramontaines. — La liturgie romaine en France. — M<sup>sr</sup> Pie nomme l'abbé Gay vicaire général honoraire. — L'abbé Gay chez ses parents à Maisons-Laffite. — A la veille de quitter Paris : regrets et espérances. — Voyages à Poitiers. — M. Gay père, très malade. — L'abbé Gay passe auprès de lui une grande partie de l'été. — Il arrive à Poitiers pour s'y fixer définitivement (septembre 1857). . . . . 182

## CHAPITRE VI

## LES DÉBUTS DU VICAIRE GÉNÉRAL (Poitiers, 1857-1864).

- I. Poitiers. — M<sup>sr</sup> Pie : l'homme, l'évêque. — Parallèle entre M<sup>sr</sup> Pie et l'abbé Gay ; leur mutuelle affection. — L'abbé Gay collabore à la seconde Synodale sur les erreurs du temps. — L'abbé Gay et Jean Reynaud, à propos de la condamnation de ce dernier par le concile de Périgueux. — L'abbé Gay entreprend un commentaire sur les psaumes. — Il reprend la rédaction de ses instructions de retraite en vue de leur prochaine publication. . . . . 191
- II. Maladie et mort de M. Gay père (mai 1859). — L'abbé Gay accompagne M<sup>sr</sup> Pie au Mans. — Entrevue avec Dom Guéranger (juillet 1859). — Ses appréhensions relativement à la politique italienne de Napoléon III. — Concile d'Agen (septembre 1859). — Les fêtes de Nantes en l'honneur de saint Émilien (novembre 1859). — Mémoire sur le naturalisme. — La brochure : *Le Pape et le Congrès*. — Mandement de M<sup>sr</sup> Pie sur l'encyclique *Nullis certe* (janvier 1860). — Circulaire de M. Rouland aux évêques (février 1860). — Les annexions italiennes. — Prévisions de l'abbé Gay. . . . . 200
- III. Les amis de l'abbé Gay : M<sup>sr</sup> Berteaud, M<sup>sr</sup> de Ségur, l'abbé Mermillod, l'abbé Perdrau, Charles Gounod. — Derniers rapports avec le Père Lacordaire (1858-1860). — Carême de Nantes (1861). — La brochure : *La France, Rome et l'Italie*. — Mandement de M<sup>sr</sup> Pie. — L'allusion : *Lave tes mains, Pilate* (février 1861). — L'abbé Gay critique les *Observations* que M<sup>sr</sup> Pie présente pour sa défense devant le conseil d'Etat. — Il approuve la lettre de M<sup>sr</sup> Pie à M. Rouland (juin 1861). . . . . 212
- IV. L'abbé Gay et le clergé poitevin. — L'abbé Gay au conseil épiscopal. — Il exorcise une possédée. — L'abbé Gay et les œuvres diocésaines. — Ministère de l'abbé Gay dans les communautés religieuses. — Fondation du carmel de Niort (novembre 1858). — Progrès de l'abbé Gay dans la vie spirituelle. — Il est élu supérieur du carmel de Poitiers (juillet 1861). . . . . 229

## CHAPITRE VII

## LE CARMEL DU DORAT. — FONDATION ET DÉBUTS (1849-1864).

- I. La Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire. — Sa mission de fondatrice. — Elle confie ses projets à l'abbé Gay (octobre 1849). — L'abbé Gay bienfaiteur du carmel de Limoges. — L'abbé de Font-Réaulx, curé du Dorat. — La fondation d'un carmel au Dorat est décidée en principe. — Le manque de sujets et la maladie de la Mère Thérèse-Madeleine en ajournent longtemps l'exécution. — La Sœur Louis-Charles de l'Incarnation. — Acquisition de l'immeuble qui servira de monastère. — Les carmélites désignées pour la fondation du Dorat quittent Limoges. . . . . 239
- II. L'abbé Gay au Dorat. — Arrivée des carmélites (8 juillet 1856). — Pendant trois jours le public est autorisé à visiter le nouveau monastère. — Bénédiction de la chapelle. — Allocution de l'abbé Gay. — Pose de la première pierre de la future chapelle. — Joie de l'abbé Gay. — Il retourne à Paris. . . . . 245
- III. Visite de l'abbé Gay au carmel du Dorat (septembre 1856). — La Mère Marie-Joseph, première prieure du Dorat. — Pauvreté du monastère. — L'abbé Gay à Poitiers. — Il multiplie ses visites au Dorat. — Mort de la Mère Marie-Joseph (janvier 1862). — Mort de la Mère Thérèse-Madeleine du Calvaire (décembre 1863). — L'abbé Gay, supérieur du carmel du Dorat (1864). . . . . 253

## CHAPITRE VIII

## POITIERS (1861-1867).

- I. M<sup>sr</sup> Pie obtient, pour l'abbé Gay, les prédications de carême à Saint-Louis des Français de Rome, en 1862. — Le gouvernement français s'oppose à ce que l'abbé



- Gay prêche dans l'église Saint-Louis des Français. — Esprit surnaturel avec lequel l'abbé Gay renonce à se rendre à Rome. — M<sup>sr</sup> Pie charge l'abbé Gay de le représenter aux fêtes qui devaient avoir lieu à Rome pour la béatification des Martyrs japonais. — L'abbé Gay se rend à Rome avec M<sup>sr</sup> Berteaud. — Son séjour à Rome (mai, juin 1862). — Il est reçu par le Pape en audience privée. . . . . 259
- II. L'abbé Gay est nommé chanoine titulaire (15 juin 1862). — Combien il apprécie ses nouvelles fonctions et avec quel zèle il s'en acquitte. — Sa santé éprouvée l'oblige de renoncer aux prédications d'avent et de carême. — Intérieur de l'abbé Gay à Poitiers : sa maison, son règlement journalier. — Apostolat qu'il exerce autour de lui. — Il réunit quelques ecclésiastiques pour des conférences spirituelles. — Il est nommé supérieur du carmel de Niort. — Les Dames de l'Assomption s'installent à Poitiers ; l'abbé Gay devient leur supérieur. . . . . 267
- III. Relations de l'abbé Gay avec sa famille et en particulier avec sa sœur, M<sup>lle</sup> Pouquet. — La Mère du Bourg à Trasforêt. — Pèlerinage à N.-D. de Sauvagnac. — Extase de la Mère du Bourg. — Maladie et mort édifiante de René Franchomme. — M. et M<sup>lle</sup> Pouquet projettent d'établir un hôpital à Ambazac. — Mort de M. Antoine Gay. — Désintéressement et générosité de l'abbé Gay. — Bénédiction de la chapelle et de l'hôpital d'Ambazac. — Mariage du docteur Alfred Pouquet. . . . . 281
- IV. Relations de l'abbé Gay avec Charles Gounod. — Il exerce une certaine influence sur le grand compositeur et s'efforce de lui inspirer des sentiments religieux. — Son affection pour M<sup>sr</sup> de Ségur. — Il corrige les épreuves de *Jésus vivant en nous*, y relève plusieurs erreurs de doctrine et prévoit que l'ouvrage sera très critiqué. — L'abbé Gay s'intéresse à la succession du cardinal Morlot ; il regrette la nomination de M<sup>sr</sup> Darboy comme archevêque de Paris. — M<sup>sr</sup> de Ségur frappé d'interdit par M<sup>sr</sup> Darboy. — M<sup>sr</sup> Manning rend visite à M<sup>sr</sup> Pie. — M<sup>sr</sup> Meunillod à Poitiers ; l'abbé Gay lui vient en aide. . . . . 289
- V. L'abbé Gay est nommé chanoine théologal de Poitiers (décembre 1862). — M<sup>sr</sup> Pie charge l'abbé Gay de rédiger la condamnation qu'il portera contre la *Vie de Jésus*, de Renan (juillet 1863). — Troisième Synodale de M<sup>sr</sup> Pie sur les Erreurs du temps présent. — L'abbé Gay en rend compte dans le journal *le Monde* (2 août 1864). — L'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* (8 décembre 1864). — L'abbé Gay s'attriste des mesures prises par le gouvernement et déplore l'attitude de M<sup>sr</sup> Darboy. — L'Exposition universelle de 1867. — Pronostics de l'abbé Gay. . . . . 298

## CHAPITRE IX

## LE THÉOLOGIEEN DU CONCILE DU VATICAN (1867-1870)

- I. La presse annonce la tenue prochaine d'un concile œcuménique à Rome. — M<sup>sr</sup> Pie confirme cette nouvelle à son retour de Rome (juillet 1867). — Joie de l'abbé Gay. — Tentative des Garibaldiens contre Rome. — Alarmes des catholiques. — L'abbé Gay s'étonne de l'attitude un moment indécise de l'Empereur. — Mentana (novembre 1867). — L'abbé Gay nommé membre des commissions préparatoires au futur concile (décembre 1867). — Rôle de l'abbé Gay au concile provincial de Poitiers (janvier 1868). — L'abbé Gay se rend à Rome. — Il est attaché à la commission dogmatique. — Il suit les prédications du Père Hyacinthe. — Ses relations avec Liszt et Gounod. — Les fêtes pascales de 1868. — L'abbé Gay rentre en France (juillet 1868). . . . . 311
- II. L'abbé Gay passe ses vacances à Trasforêt. — Fatigue physique et crise morale. — Il retourne à Rome (décembre 1868). — Pronostics de la presse au sujet du futur concile. — La *Vie intérieure de la sainte Vierge*, ouvrage extrait des œuvres de M. Olier et publié par M. Faillon, est dénoncé à l'Index. — Sur l'invitation de M<sup>sr</sup> Pie, l'abbé Gay s'entremet et rédige un mémoire, grâce auquel l'ouvrage échappe à une condamnation. — L'abbé Gay remet au président de la commission dogma-

- tique les deux mémoires qu'il a été chargé de rédiger (mai 1869). — Il rentre en France (juillet 1869). — Ses proches se décident à aller passer l'hiver à Rome. — L'abbé Gay se rend à Rome avec M<sup>sr</sup> Pie (novembre 1869). . . . . 320
- III. Pronostics de l'abbé Gay sur l'issue du concile. — Ses progrès dans la vie intérieure. — Il seconde M<sup>sr</sup> Pie à la commission de la Doctrine et de la Foi. — Il s'indigne de l'opposition faite, dans le sein du concile, à la définition de l'infailibilité. — Il villégiature à Albano avec M<sup>sr</sup> Pie (juin 1870). — Vote et proclamation du dogme de l'infailibilité (juillet 1870). — Un accès de fièvre pernicieuse met un instant en danger les jours de l'abbé Gay. — Il revient précipitamment en France et se rend à Trasforèt pour y achever sa guérison. . . . . 328

## CHAPITRE X

### POITIERS (1870-1877).

- I. La guerre franco-allemande. — Esprit surnaturel avec lequel l'abbé Gay envisage les événements. — Il formule des pronostics d'une remarquable exactitude. — Sa santé rétablie, il reprend son ministère à Poitiers. — Sa tristesse à la nouvelle de la prise de Rome par les Piémontais. — Poitiers pendant la guerre franco-allemande. — Dévouement du clergé. — Jugement de l'abbé Gay sur la Commune de Paris et le massacre des otages. . . . . 337
- II. En dépit de la majorité catholique de l'Assemblée nationale, l'abbé Gay craint de voir s'ouvrir une ère de persécution religieuse. — Il collabore à l'instruction synodale de M<sup>sr</sup> Pie sur la première constitution du concile du Vatican. — Il tente, de concert avec M<sup>sr</sup> Pie, une démarche charitable auprès du P. Gratry mourant. — Opinion de l'abbé Gay sur le mouvement libéral en Allemagne. — Comment l'abbé Gay juge M. Thiers. — Opinions politiques de l'abbé Gay. — Il souhaite voir l'avènement au trône du comte de Chambord, mais n'est pas autrement surpris de l'échec des négociations sur la question du drapeau. . . . 344
- III. Mort de la mère de l'abbé Gay (juin 1872). — L'abbé Gay tombe malade ; sa santé l'oblige à se démettre de quelques charges. — Il reçoit à Poitiers la visite de l'abbé Perdrau (octobre 1872). — Il se rend en pèlerinage à Paray-le-Monial (août 1873). — Il va voir Ch. Gounod en Normandie (juillet 1874). — Mort de M. Paul Pouquet, beau-frère de l'abbé Gay (août 1874). . . . . 353
- IV. Attachement de l'abbé Gay pour Trasforèt. — Il y passe chaque année la majeure partie de ses vacances. — Il y donne rendez-vous à ses amis ; il y exerce un apostolat discret mais fécond. . . . . 358
- V. L'abbé Gay fait paraître son premier ouvrage : *la Vie et les Vertus chrétiennes* (juillet 1874). — M<sup>sr</sup> Pie lui adresse, à ce propos, une lettre de félicitations. — Succès de l'ouvrage. — Il s'explique par l'élévation de la doctrine que l'auteur y expose, par le côté pratique sous lequel il envisage le christianisme, par la sagesse des conseils qu'il y donne. — Unité de l'œuvre, plan adopté par l'auteur. . . 364
- VI. Valeur de l'ouvrage au point de vue littéraire. — L'ouvrage répondait à des besoins et comblait une lacune. — Écrit d'abord pour des religieuses, il est d'une lecture utile pour tous les chrétiens. . . . . 374
- VII. Critiques faites à l'ouvrage et réponse à ces critiques. — Le livre est d'une lecture plutôt fatigante ; il présente des lacunes ; il repose tout entier sur la doctrine scotiste de l'Incarnation. . . . . 379
- VIII. *Les Conférences aux Mères chrétiennes* (février 1877). — Genèse de l'ouvrage. — Difficultés que l'auteur rencontre dans sa composition. — Analyse de l'ouvrage. — Plan suivi par l'écrivain. — Qualités de l'ouvrage. — Son caractère surnaturel. — L'auteur insiste sur la possibilité d'une union entre la grâce et la nature. — L'abbé Gay reçoit de Pie IX un bref de félicitations. . . . . 387

## DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

|  |     |
|--|-----|
| Poésie composée par Charles Gay à l'occasion de la fête du proviseur du collège Saint-Louis . . . . .  | 399 |
| Composition de Charles Gay, élève de rhétorique (concours général, 25 juillet 1833) . . . . .  | 399 |
| Essai sur la philosophie de la musique (Extraits tirés des notes inédites de Charles Gay, par Dom E. H.) . . . . .   | 403 |
| Acte de consécration de Charles Gay à la sainte Vierge (15 août 1839) . . .  | 410 |
| Discours de l'abbé Gay au mariage de Charles Gounod (31 mai 1852) . . .  | 412 |
| Extraits d'une lettre de l'abbé Gay au R. P. Lacordaire (février 1858) . . .   | 415 |
| Compte rendu du mémoire rédigé par l'abbé Gay pour la Congrégation de l'Index, à propos de l'ouvrage : <i>La Vie intérieure de la sainte Vierge</i> (Dom Jules Souben) . . . . . | 418 |
| Lettre de l'abbé Gay à son frère et à sa belle-sœur, M. et M <sup>me</sup> Victor Gay (13 juin 1869) . . . . .   | 421 |
| Lettre de l'abbé Gay à l'abbé Perdrau (13 janvier 1871) . . . . .  | 422 |